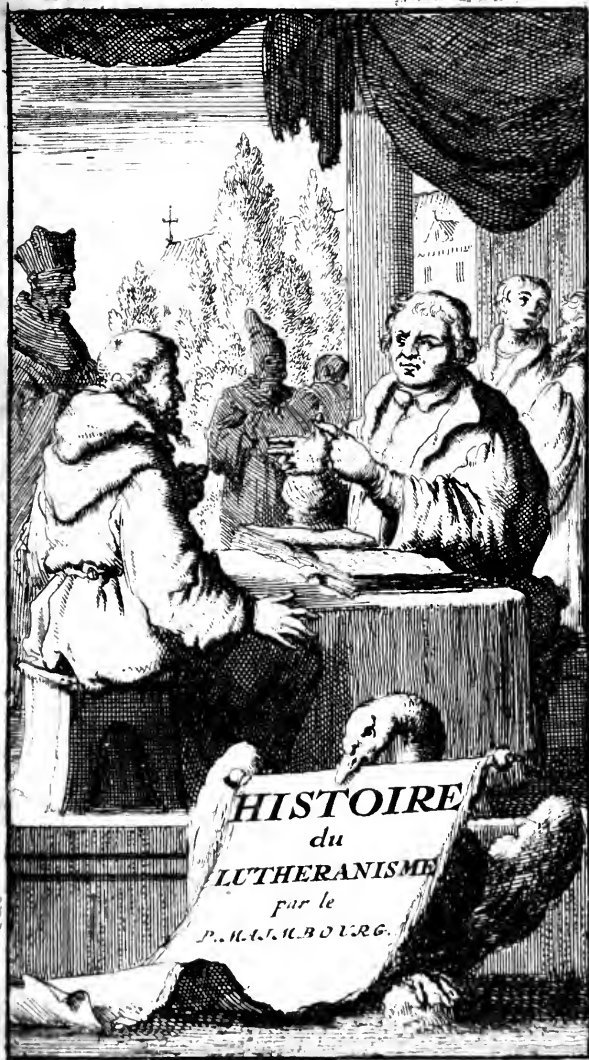




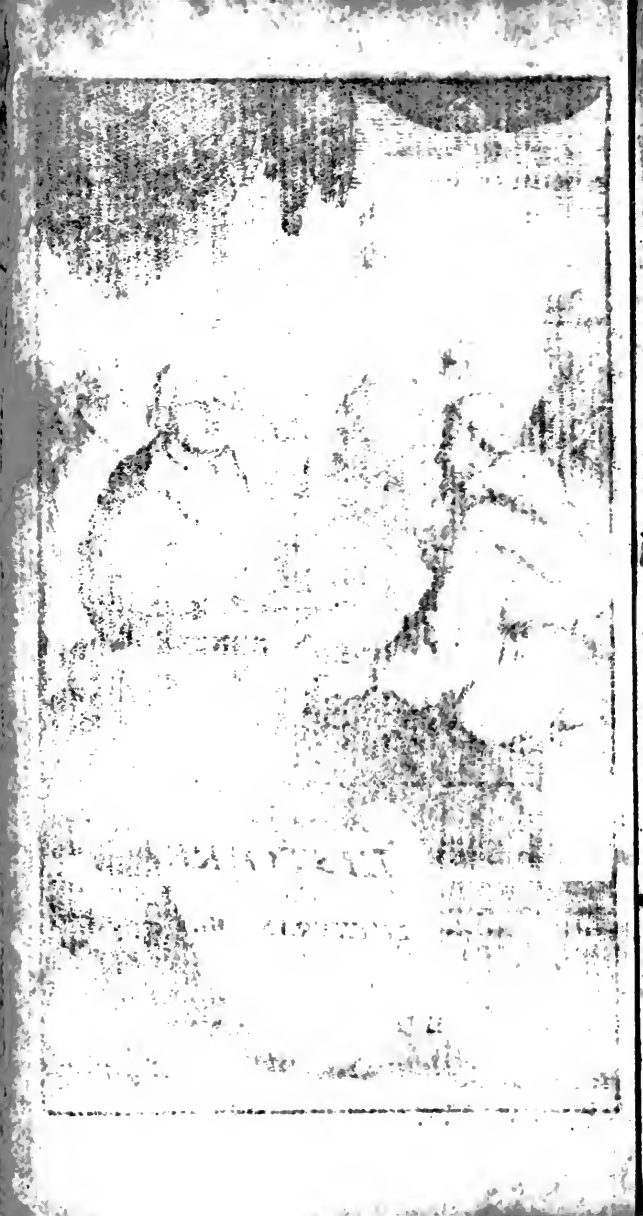


Sam. Conar





HISTOIRE
du
LUTHERANISME
par le
P. H. A. U. B. O. U. R. G.



HISTOIRE DU LUTHERANISME.

PAR

LE P. LOUIS MAIMBOURG,
de la Compagnie de JESUS.

TOME PREMIER.

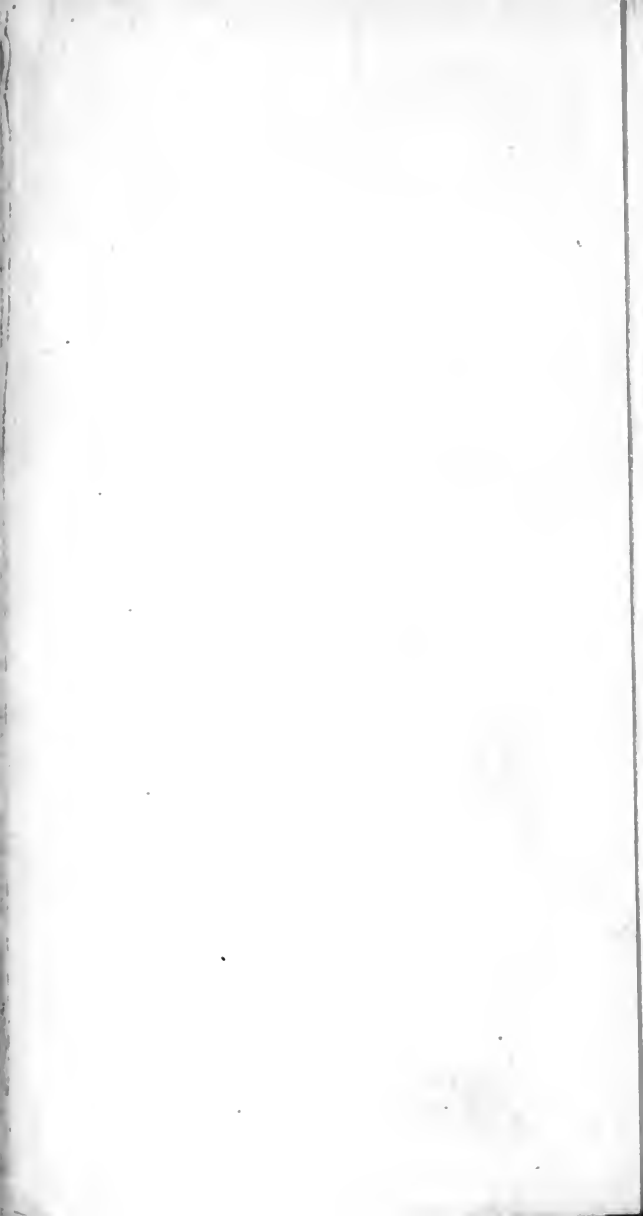
SECONDE ÉDITION.



Suivant la Copie imprimée

A P A R I S.

MDC.LXXXI.





AUROY.

SIRE,

Après avoir fait la guerre & la paix, comme VOSTRE MAJESTE' a sceû faire l'une & l'autre, avec toute la gloire qu'on

E P I T R E.

peut acquerir ; Elle pourra voir dans l'Histoire que j'ay l'honneur de luy presenter pour cette année, qu'Elle a plus fait encore , en domtant l'Héresie , & en rendant à l'Eglise la paix que cette Rébelle troubloit.

En effet , on y verra que Charl s - Quint tout victorieux qu'il fut de la prodigieuse armée des Lutheriens, ne put néanmoins jamais , je ne diray pas vaincre , mais non pas mesme affoiblir le Lutheranisme. Il fallut enfin qu'il cedast ; & il se vit contraint , après bien du sang répandu , d'accorder à ce pernicieux parti tout ce qu'il voulut , & de partager en quelque maniere son Empire avec la secte de Luther , la laissant dominer , comme elle domine encore aujourd'huy , dans une partie tres - considerable de l'Allemagne. Cela fait connoistre que l'Héresie est un ennemi plus à craindre dans un grand Royaume que ne le sont les armées les plus formidables. C'est cependant , SIRE , cét ennemi que VOSTRE MAJESTÉ a domté , & mis en un estat où il ne peut plus nuire qu'à luy-mesme. Et ce qui est encore plus merueilleux , c'est que sans employer en cela cette force victorieuse à laquelle

rien

E P I T R E.

rien n'a pû résister jusqu'à maintenant, Vous avez heureusement exécuté par vostre sagesse, & par vostre zele, ce que vos Prédecesseurs n'ont pû faire avec le fer & le feu, & après une infinité de combats.

Vos derniers Edits soustenus de cette autorité que tout la Terre révere, & sous laquelle tout plie sans résistance, ont réduit aux abois le Calvinisme, qui se voit tous les jours abandonné de ceux à qui ces Edits, bien plus efficaces que toutes les disputes des Controversistes, ont ouvert les yeux, par la grâce que Dieu leur a donnée en mesme temps, pour découvrir le foible, & la honte de cette secte, & pour voir en suite qu'on ne s'y peut sauver non plus pour le temps que pour l'Eternité. De sorte que si après avoir fait l'Histoire du Lutheranisme, je me trouve obligé d'écrire celle du Calvinisme qui en est la suite, j'espère que j'auray le plaisir d'en faire voir non seulement la décadence, mais aussi l'anéantissement, par la réduction de tous nos Protestans à l'Eglise sous le glorieux Regne de LOUIS LE GRAND.

C'est, SIRE, par ces mesmes voyes également douces & efficaces, que VOSTRE

M A J E S T E' a fait cesser les troubles que certaines opinions, qui tendoient à établir en France une nouvelle espece de Calvinisme sous un autre nom, y avoient excitez; & qu'Elle a réuni tous les esprits dans le centre de l'unité Catholique, en faisant rendre au Saint Siége l'obéissance que l'on doit aux Constitutions Apostoliques qui en sont canoniquement émanées.

Ainsi l'Eglise Gallicane jouit maintenant par vos soins de cette profonde paix, après laquelle il y avoit déjà plus d'un siècle qu'elle soupiroit inutilement. Et dans cette paix, quel appui, quelles graces, & quelle source inépuisable de bienfaits ne trouve-t-elle pas tous les jours dans vostre Royale protection, pour la conservation de ses Droits & de ses Privileges, pour le maintien de son autorité & de sa discipline, pour la propagation de la Foy, pour l'extirpation de l'Hérésie & des nouveautez dangereuses, & pour le solide établissement de la vraie piété Chrétienne?

D'autre part aussi, quel attachement du Clergé de France au service d'un si puissant &

si

E P I T R E.

si généreux Protecteur! Quelle force, pour maintenir avec une égale fermeté les Libertés de nostre Eglise, & les Droits de vostre Couronne, contre tous ceux qui oseroient entreprendre de les choquer! Et enfin, quelles marques éclatantes de sa reconnoissance n'a-t-il pas tout nouvellement données dans les Actes de son Assemblée, & dans cette protestation solennelle qu'il a faite, que rien ne peut estre capable de le séparer des interets d'un Roy si zelé pour le bien de l'Eglise? Ce sera là toujours un témoignage irréprochable à la posterité, que l'accord qui doit estre entre le Sacerdoce & la Royauté ne fut jamais plus parfait en France, depuis la fondation de la Monarchie, que sous vostre Regne.

Voilà, SIRE, ce qui Vous rend encore plus grand devant Dieu que Vous ne l'estes devant les hommes, par la grandeur des choses que Vous avez si justement entreprises, & si glorieusement exécutées. Et c'est enfin ce qui attirera sur VOSTRE MAJESTÉ les grandes benedictions du Ciel, que luy soubaite de toute l'ardeur de son ame. celui,

E P I T R E.

qui se tient trop heureux de pouvoir écrire la
vérité librement & fort en repos sous la pro-
tection d'un si Grand Roy. C'est,

S I R E,

DE VOSTRE MAJESTÉ.

Le tres-humble, tres-obéissant, &
tres-fidelle sujet, & serviteur
LOUIS MAIMBOURG,
de la Compagnie de J E S U S.

HISTOIRE

DU

LUTHERANISME.

S O M M A I R E

D U

L I V R E P R E M I E R.

LE Dessin de cet Ouvrage, & ce qui le rend plus difficile à faire que les autres. Quelle a esté l'occasion du Schisme & de l'Herésie de Luther. L'origine des Indulgences; le bon & le mauvais usage qu'on en fit dans l'ancienne Eglise, & les Hérésies qui sont venuës des abus qui s'y sont commis. Le Pontificat de Leon X. Son humeur, & son caractère. Les Indulgences qu'il fit publier pour la fabrique de Saint Pierre de Rome. Les grands abus qui se commirent dans cette publication, ce qui donna occasion à la révolte de Luther. La naissance, le caractère, la profession, & le portrait de ce Martin Luther. Il presche non-seulement contre les abus, mais aussi contre la vraie doctrine des Indulgences. Ses premiers combats contre les Dominicains, & contre le Docteur Ekius. Il est cité à Rome, & puis renvoyé devant le Cardinal Caiétan Legat en Allemagne. L'histoire de la Conférence qu'il eût à Ausbourg avec ce Legat. Ce qu'on peut dire pour & contre la conduite du Cardinal. Les nouvelles erreurs de Luther, qui est protégé de Frideric Electeur de Saxe. La mauvaise conduite du Nonce Miltitz, qui s'ate bassement

Luther. L'avantage que cét Herétique en tire. Histoire de la fameuse dispute de Lipsic entre le Docteur Ekius. Luther, & Carlostad. L'insolence de Luther en écrivant au Pape. La Bulle de ce Pape contre Luther, qui la fait brusler. L'élection de Charles-Quint, qui se déclare d'abord contre Luther, duquel cependant le parti se fortifioit sous les jours. Erasme est pour luy. La naissance, le caractère de ce celebre Grammairien. Histoire de la Diète de Wormes, où Luther fut entendu, & condamné par Charles-Quint, qui le mit au ban de l'Empire. Sa retraite au Chasteau de Westberg. Il fait force Livres, pour soutenir ses anciennes erreurs, & pour en publier de nouvelles. Il est condamné par la Sorbonne. Henri VIII. Roy d'Angleterre écrit contre luy, & en reçoit le titre de Défenseur de la Foy. Les furieux emportemens de Luther contre la Sorbonne & contre le Roy d'Angleterre. Histoire de la révolte de Carlostad, qui se fit Sacramentaire & Iconoclaste, & de Luther, qui sortit de sa retraite pour le réprimer. La Version du Nouveau Testament que fit Luther, & le mal qu'elle produisit dans l'Allemagne. Les fautes & les corruptions de cette Version découvertes par d'habiles Docteurs, qui s'attirerent la haine & la persécution de la cabale Lutherienne. Les nouveaux Réglemens de Luther. La Diète de Nuremberg, qu'il tire à son avantage. Histoire du changement de Religion qui se fit en Dannemark & en Suède. L'horrible perfidie & cruauté de Christierne II. Roy de Dannemark. Histoire de Gustave Eric-son Roy de Suède, & de Frideric Roy de Dannemark, & comment ils se firent Lutheriens. La Diète de Nuremberg favorable aux Lutheriens. Assemblée des Princes Catholiques à Ratisboue, pour empescher le progrès du Lutheranisme qui se repand dans une grande partie de l'Allemagne. Luther quitte son habit d'Augustin. Sa dispute éclatante avec Erasme, qui écrit contre luy.

icy pour défendre le franc Arbitre. En quoy consiste sur ce point l'hérésie de Luther, qui répond à Erasme.

LA résolution que j'ay prise d'écrire exactement l'Histoire de ces dernières Hérésies qui ont séparé de l'Eglise Catholique une grande partie de l'Occident, m'engage à des choses si difficiles, qu'en ce moment mesme que je me mets en estat de l'exécuter, j'avoüe franchement que je suis fortement tenté de l'abandonner. Car il ne s'agit plus, comme dans mes autres Histoires, de raconter ce qui s'est fait il y a déjà plusieurs siècles, à quoy personne maintenant ne prend plus aucun interest. J'ay pû alors suivre mon inclination fort librement, & satisfaire au devoir d'un Historien, en disant nettement la verité, sans crainte, comme sans danger, de m'attirer la haine & l'indignation de ceux qui s'en offensent, quand il ne leur est pas avantageux qu'elle se produise. Mais icy, je suis obligé d'approcher de nos jours, & de faire connoistre bien des choses, qui donneront peutestre du chagrin à des gens, qui, ou pour l'engagement qu'ils ont dans un parti, ne peuvent souffrir ce qu'on dit peu favorablement de l'autre; ou pour la part que quelques-uns de leurs ancestres ont eüe dans les intrigues qu'il faut développer; s'imaginent que leur honneur y est interessé.

De plus, comme il faut necessairement que tous les Royaumes, & tous les Estats de l'Europe entrent dans mon ouvrage, puis qu'il n'y en a point qui ne fasse une

partie tres-considerable du sujet que je dois traiter ; outre que c'est une terrible entreprise que de vouloir embrasser à la fois tant de choses si differentes : il est bien malaisé de découvrir les secrets mouvemens de tant de gens si éloignez de nous , qui ont agi dans cette grande révolution , & avec lesquels je ne puis avoir eû de commerce que par l'entremise des livres , qui ne racontent la pluspart du temps que les événemens , sans pénétrer plus avant dans les causes , & dans les motifs , en quoy consiste l'ame de l'Histoire. Ajoutez à cela , que je n'ay plus , comme auparavant , l'avantage de dire des choses , qui n'estant que tres-peu connues dans le monde pour leur antiquité , pouvoient attirer agréablement , & mesme satisfaire la curiosité de mon Lecteur. Comme il a ouï mille fois parler de Luther & de Calvin , & que toutes nos Histoires sont pleines des changemens , des desordres , & des guerres que leur Schisme a causez dans toute l'Europe : il faudra que je trouve dans moy-mesme de quoy le contenter , sans l'aide de la nouveauté à son égard , & du plaisir qu'on a d'apprendre ce que l'on ne sçait pas encore.

Cela sans doute me pouvoit , & peut-estre aussi me devoit détourner de mon dessein. Mais la grandeur & la diversité de tant de choses merveilleuses , que l'on sçait à la verité , mais seulement en général ; la promesse que l'on m'a faite de me fournir d'excellens mémoires , tirez des plus riches :

Bibliothèques ; & l'esperance que je puis raisonnablement concevoir, qu'on aura trop de générosité pour s'offenser de la vérité, qui ne paroistra dans mon ouvrage qu'avec tout le respect qu'elle doit aux personnes dont elle parle, m'ont fait enfin résoudre à passer pardessus tout ce qui s'oposoit à l'exécution d'une entreprise si hardie. Je la vais commencer pour le service de l'Eglise, à la gloire de Dieu, dont l'assistance & la protection que j'implore, a toujours soustenu visiblement, & fortifié ma foiblesse, qui sans ce secours favorable eust assésément succombé dans mes autres travaux.

A N N.
1517.

L'Eglise Catholique jouïssoit d'une profonde paix vers le commencement du seizième siècle, & toutes les Puissances de l'Europe reconnoissoient l'autorité suprême, & tenoient la foy du Saint Siège : lors que le plus grand, & le plus pernicieux de tous les Schismes se forma presque tout-à-coup d'un tres-petit commencement, dont il faut d'abord que je donne en peu de mots la connoissance, qui doit estre le fondement de cette Histoire. La créance des Catholiques a toujours esté que le Fils de Dieu a donné à son Eglise le pouvoir de délier le pecheur pénitent, non seulement des liens de ses pechez, par les mérites de la Passion de Jesus-Christ qu'on luy applique au Sacrement de Pénitence ; mais aussi des liens de la peine qu'il devoit subir en ce monde. ou en l'autre, afin de satisfaire à la

Matth. 16.
Matth. 18.
Quæcun-
que solveri-
tis super
terram, &c.

ANN.
1517.

justice divine pour les pechez qu'il commet après le Baptême. C'est ce qui s'appelle Indulgence, & l'on ne la donne jamais qu'en satisfaisant pleinement à Dieu par le prix infini des souffrances de son Fils qu'on luy offre pour le payement de cette dette. C'est ainsi que Saint Paul, à la prière de ceux de Corinthe, remit à cét incestueux qu'il avoit excommunié, le reste de la peine qu'il devoit souffrir pour un si grand crime; & que les Evêques des premiers siècles rendoient la paix aux Apostats, & les réconcilioient à l'Eglise, en leur abregeant le temps de la pénitence canonique par l'intercession des Martyrs, & en consideration de leurs souffrances, jointes à celles du Sauveur du monde qui les rendoient précieuses devant Dieu.

2. Cor. 2.

Tertull. &
Cyp. passim.

x. Christian.
Lup de Syn.
tom. 5. dis-
sert. de In-
dult. c. 5.

Ap. 5. 7b.
in 4. d. 20.
q. 1. ar. 3.

Ludger. Ap.
Sur. t. 2.
post vit.
S. S. Suif-
bert.
Conc. Nic.
c. 11. al. 11.
Conc. Ancy.
c. 2.
C. Unigeni-
sus.

Cét usage qui a toujours perseveré dans l'Eglise après les persecutions, se trouve autorisé; non seulement par les anciens Papes, comme Saint Grégoire, selon la remarque de Saint Thomas, & Leon III. mais aussi par les Conciles de Nicée, d'Antioche, & de Laodicée, par celui de Clermont où l'on commença à donner l'Indulgence pour les Croisades, & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne, & de Constance. Clement VI. dans sa Decretale ou Constitution reçeüe généralement de toute l'Eglise, déclare, en exposant ce dogme de la Foy, que Jesus-Christ nous a laissé un tresor infini de mérites & de satisfactions surabondantes de sa Passion, de celles de la Sainte Vierge, qui fut l'innocence mesme;

&

& des Saints qui ont satisfait par leurs pénitences volontaires, ou par leur Martyre, beaucoup au-delà de ce qu'ils avoient mérité de peines, pour leurs pechez remis au Sacrement de Pénitence. De plus, que les Pasteurs de l'Eglise, & sur tout les Papes qui sont les Souverains dispensateurs de ce trésor, le peuvent appliquer aux vivans, par la puissance des Clefs, & aux morts, par voye de suffrage, pour les delivrer de la peine deüë à leurs pechez, en tirant, & offrant Dieu de ce trésor autant qu'il en faut pour satisfaire à cette dette.

Il faut avouër néanmoins, que comme l'on peut abuser des choses les plus saintes, & le plus saintement établies, il s'est aussi glissé de tout temps d'assez grands abus dans la distribution de ces graces de l'Eglise, ou de ces Indulgences. En effet, Saint Cyprien s'est plaint assez souvent de ces abus; tantost de ce que les Martyrs donnoient sans discernement leurs lettres à toutes sortes de pecheurs; tantost de ce que les Evesques leur accordoient trop tost, & trop facilement, ces Indulgences; & quelquefois mesme de ce que des Marsys, & de simples Prestres, avoient eü la présomption de donner l'Indulgence qu'il n'appartenoit qu'aux Evesques d'accorder. Sur quoy Tertullien, Novatien, & quelques autres qui les ont suivis dans une conduite si déraisonnable, au lieu de s'attacher précisément aux abus, pour arracher, s'ils pouvoient, du champ de l'Eglise, cette yvraye

A N N.
1517.

*Cyprian.
ser. de laps.
ep. 10. 21.
12. 15. 23.
27.*

*L. de pudic.
c. ult.
V. vicliff.
V. valdens.*

qui

ANN.
1517.

qui nuisoit au bon grain, ont attaqué les Indulgences mesmes, contre lesquelles ils se sont furieusement emportez, ne voyant pas, par un aveuglement volontaire & tres-criminel, que le mauvais usage qu'on peut faire de ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion, ne donne pas droit de s'en prendre, comme ils ont fait brutalement, à la chose sainte dont on abuse. Or c'est là justement ce que l'Auteur du Schisme & de l'Héresie dont je parle, fit à cette occasion que je vais dire.

Celuy qui remplissoit alors, depuis environ cinq ans, le Siège de Saint Pierre, estoit Leon X. de la tres-il-lustre Maison de Medicis, duquel on peut dire fort véritablement, qu'ayant esté élevé par la faction des jeunes Cardinaux à cette dignité suprême de l'Eglise à l'âge de trente-sept ans, il y fit éclater toutes les perfections d'un grand Prince, sans avoir toutes celles d'un grand Pape. Or comme, suivant son inclination naturelle qui le portoit à tout ce qu'il y a de grand & de magnifique, il avoit entrepris d'achever le superbe édifice de la Basilique de Saint Pierre que Jules II. son Prédecesseur avoit commencé, & que d'ailleurs son Epargne estoit épuisée par les dépenses excessives qu'il faisoit en toutes sortes de magnificences, qui estoient beaucoup plus d'un puissant Monarque de la terre, que du Vicaire de celuy dont le Royaume n'est pas de ce monde: il eût recours, à l'exemple du Pape Jules, aux Indulgences qu'il

V. Pallavicini.
l. 1. c. 2. &

qu'il fit publier par tout, avec la permission de manger des œufs & du fromage en Carême, & de se choisir un Confesseur, à tous ceux qui contribueroient ce qu'on demandoit d'eux pour la fabrique de Saint Pierre. Il faut reconnoître de bonne foy que les Papes qui sont venus depuis, ont esté bien plus réguliers dans la dispensation de ces tresors spirituels, & que l'on fit alors certaines choses qu'on ne feroit pas aujourd'huy, & qui rendirent odieuses, particulièrement en Allemagne, ces Indulgences de Leon, quoy-que tres-bonnes en elles-mesmes. Car on dit que ce Pape ne fit point de difficulté de donner d'abord à la Princesse Cybo sa sœur, ce qui reviendroit de ces Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe, & dans les pais circonvoisins jusq'à la mer Baltique; & qu'il en usa de la sorte, pour récompenser la Maison de Cybo des grands secours qu'il en avoit receûs dans sa necessité, lors qu'il fut contraint de sortir de Florence, & de se retirer à Genes.

De plus, il y a des Auteurs qui asscûrent que l'on mit en quelque manière ces Indulgences en parti, & que pour avoir promptement de l'argent comptant, on afferma tout ce qu'on en pouvoit tirer à ceux qui en donnoient le plus, & qui en suite, non-seulement pour se rembourser, mais aussi pour s'enrichir par un commerce si honneste, faisoient choisir des Prédicateurs d'Indulgences & des Questeurs qu'ils croyoient les plus propres, estant bien

payez,

A N N.

1517.

*L. 3. diplom. Leon.**L. 1. & 2. diplom. secret. Sadolet.**Sadol. l. 11.**ep. 1.**Spond. ad hunc ann.**n. 4.**Guicciard.**l. 13.**Pallavic.**loc. cit.**Paul. Lang. in Chron.**Citiz.**Guicciard.**l. 13.**Fior. de**Ram. l. 1.**c. 8.**Pallavic.**loc. cit.**Christ. Lup.**de Synod. t. 5.**Dissert. de**Indulg. c. 4.*

ANN.
1517.

payez, à faire en sorte que le peuple, pour gagner ces Pardons, contribuast tout ce que ces avarés & sacrilèges partisans en prétendoient tirer. Et certes, il est certain que ces Questeurs qui furent établis par tout pour recevoir les oblations des Fidèles, en mesme temps que l'on commença sous Urbain I I. à publier l'Indulgence pour les Croisades, se relâcherent insensiblement dès ce temps-là, vaincus par leur avarice, & commirent enfin de grands abus dans l'exercice de leur charge. De sorte qu'il fallut,

*Conc. Lat.
sub Jun. III.
c. 62,*

*Concil. Conf.
sess. 11. art.
22.*

Abfolvere
possent à
pœna & à
culpa, cer-
tis tamen
pecuniis
taxatis me-
diantibus,
de quibus
maximas
pecunia-
rum sum-
mas exhau-
sit & extor-
sit, Christi
fideles se-
ducendo, &
statum ac
vitam Ec-
clesiæ Ca-
tholiçæ
enormiter
scandaliz-
zando.

daleux, qu'Innocent I I I. au Concile de Latran, & Clement V. en celuy de Vienne, y employassent les Canons de l'Eglise. Aussi l'un des chefs sur lesquels le Concile de Constance fit le procès au Pape Jean XXIII. fut d'avoir donné le pouvoir à un de ses Légats d'établir des Confesseurs qui pussent donner l'absolution de tous les pechez, & remettre toute la peine à ceux qui payeroient ce à quoy ils seroient taxez; d'où l'on tira de tres-grandes sommes d'argent, mais ce ne fut qu'en trompant les Fidèles, & en scandalisant horriblement l'Eglise Catholique: ce sont là les propres termes du Concile.

Nonobstant toutes ces précautions, on ne peut nier qu'il ne se soit encore glissé, par l'avarice des particuliers, de grands abus dans la publication de ces Indulgences de Leon. Ce Pape les avoit adressées au Prince Albert frere de l'Electeur Joachim de Bran-

Brandebourg, & Archevesque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prélat, qui estoit de grande autorité, & d'un rare mérite, & que Leon fit deux ans après Cardinal, donna cette commission à Jean Tetzel Dominicain, Inquisiteur de la Foy, qui, quelque temps auparavant, s'estoit acquité d'une pareille charge, au grand profit des Chevaliers Teutoniques, pour lesquels il avoit amassé de grandes sommes, en preschant les Indulgences qu'ils avoient obtenuës pour la guerre contre les Moscovites. L'Inquisiteur ne manqua pas de s'associer en cet employ les Religieux de son Ordre. Quelques-uns de ces Prédicateurs ne manqueroient pas aussi de leur costé, comme il arrive assez souvent, d'outrer le sujet qu'ils traitoient, & d'exagerer tellement le prix & la valeur des Indulgences, qu'ils donnerent occasion au peuple de croire qu'on estoit assëuré de son salut, & de delivrer les ames du Purgatoire aussitost qu'on auroit donné l'argent qu'on demandoit pour les Lettres qui témoignoient qu'on avoit gagné l'Indulgence; ce qui causa sans doute du scandale, comme les Princes assemblez à la Diète de Nuremberg s'en plainquirent au Pape Adrien VI. successeur de Leon. Mais ce qui l'augmenta beaucoup, & qui pensa plus d'une fois exciter de grands troubles parmi le petit peuple, fut qu'on voyoit les

A N N.
1517.

Cochle. Act. Luit.

V. Fl. de Ram. l. 1. c. 8.

Et Spond. ad hunc ann.

Joach. Camer. lib. de Bell. Smalcald. Paul. Lang. in Chron. Citzzen.

Massa l. 20. Erasme ep. 12. ad Alb.

P. Eber. in Cal. Hist.

Polyd. Verg. l. 8. c. 4.

Christ. Lup. de Cone. t. 5. differ. de Indulg. c. 4.

Legatio Princ. ad Adrian. VI.

Paul. Lang. loc. cit.

Com- Guicciard. l. 13.

Joachim. Camerar. de bello Smalcald. Flor. de Ram. loc. cit. Christo. Lup. & alijs.

ANN.
1517.

Commis de ces partisans qui avoient acheté le profit de ces Indulgences, faire tous les jours grand' chere dans les cabarets, & employer en toutes sortes de débauches une partie de cét argent, que les pauvres disoient qui leur estoit cruellement ravi, puis qu'on faisoit par cette espece de trafic & de vente des Indulgences, une grande diversion des aumosnes qu'on leur eust faites.

A la verité ces abus sont rapportez par tant d'Auteurs célèbres, qui en ont écrit en termes bien plus forts que moy, & en toutes sortes de Langues, en Latin, en François, en Italien, & en Allemand, qu'un Historien qui entreprendroit de les supprimer, auroit bien de la peine à y réussir.

L'on ne peut aussi nier que ces abus n'ayent esté du moins l'occasion qui a fait naistre le Lutheranisme, comme tout le monde en convient, & le Saint Concile de Trente le fait assez entendre dans la dernière Session.

Mais ce seroit une fort grande injustice de s'en vouloir prendre aux Religieux d'un Ordre aussi saint & aussi utile à l'Eglise que celui de Saint Dominique, parce que quelques-uns de leurs Confreres d'Allemagne, sans en estre avouéz de leurs Superieurs, en dirent beaucoup plus qu'il ne falloit, en preschant ces Indulgences, & que des Commis qui n'estoient pas de leur Ordre, firent tous ces desordres scandaleux. Cependant ce fut de-là que Jean Stupitz, Vicaire Général des Augustins en Allemagne, prit oc-

Abusus vero qui in his irrepserunt, & quorum occasione insigne hoc Indulgentiarum nomen ab hæreticis blasphematur emendatos, & correctos cupienti decretò generaliter statuit pravos quæritus pro his consequendis, unde plurima in Christiano populo

abusuum causa profluxit, omninò abolendos esse.

ca-

caſion de ſe déclarer hautement contre des gens qu'il n'aimoit pas trop d'ailleurs, & qui abuſoient manifeſtement de leur miniſtere.

ANN.
1517.

C'eſtoit un homme de beaucoup d'eſprit, de grande qualité, adroit, éloquent, très-bien fait de ſa perſonne, & fort conſidéré de Frideric Duc de Saxe; qui ſe ſervoit de luy, particulièrement dans l'Univerſité de Wittemberg, que ce Prince avoit établie depuis quelques années. Or ſoit que ce Vicaire euſt du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de ſon Ordre, qui avoient eû auparavant en Saxe ce meſme employ, qu'il croyoient qu'on donnoit aux autres à leur préjudice; ſoit qu'il fuſt véritablement touché des deſordres viſibles qui ſe commettoient, en publiant ces Indulgences: il en fit ſes plaintes au Duc, & réſolut de s'oppoſer de toute ſa force aux Dominicains. Et comme il crut qu'il auroit beſoin d'aide contre des adverſaires auſſi puiffans & auſſi redoutables que ceux-cy, il voulut ſe ſervir contre eux de celui de tous ſes Religieux, & meſme de tous les Docteurs, qui avoit alors ſans contredit le plus de vogue & de réputation dans l'Univerſité de Wittemberg, à ſçavoir du fameux Martin Luther, qui fut le principal auteur de ce malheureux Schiſme.

*Cochla.
Act Luth.*

Il naquit à Iſlebe Ville du Comté de Mansfeld l'an mil quatre cens quatre-vingts-

*Philip. Meo
lanſt. t. 2.
oper. Luth.
J. Micraſiſt
vit. Luth.*

Cochla. Act. Luth. Sur. in comm. Chytra. Saxon. l. 7.

ANN.
1517.

vingts-trois, non pas d'un Incube, ainsi que quelques-uns, pour le rendre plus odieux, l'ont écrit sans aucune apparence de vérité, mais comme naissent les autres hommes; & l'on n'en a jamais douté, que depuis qu'il devint hérésiarque, ce qu'il a bien pu estre, sans qu'il soit besoin pour cela de substituer un Diable à la place de son Pere Jean Luder, & de deshonorer sa mere Marguerite Linderman par une si infame naissance. Ces deux personnes, qui estoient d'assez médiocre condition, ne laisserent pas de prendre grand soin de le bien faire élever aux études, & il y réüssit si bien à Magdebourg, à Issenac, & à Erford où il prit le degré de Maistre és Arts à l'âge de vingt ans, qu'il s'aquit par tout la réputation de surpasser de beaucoup tous ses compagnons d'étude en esprit & en sçavoir. Il avoit mesme en ce temps-là de la crainte des jugemens de Dieu, qui le faisoient trembler; & il fut tellement touché de la mort soudaine d'un de ses amis, & si fort épouvan-té d'un grand éclat de tonnerre, & d'un coup de foudre dont il pensa estre frappé, que quittant ses études de Droit qu'il avoit commencées, il s'alla rendre, malgré ses parens, au Monastere des Peres Augustins d'Erford, qui le receurent avec joye, comme un sujet de grand mérite, qu'ils esperoient qui feroit honneur à leur Ordre. En effet, il y fit de grands progrès dans les hautes sciences, auxquelles il s'appliqua avec une grande assiduité; desorte que

que comme il passa bientoſt pour le plus bel eſprit & le plus habile homme de ſon Ordre en Allemagne. le Vicaire Général qui travailloit fort à l'avancement de l'Univerſité de Wittemberg, l'y appella pour y preſcher, & pour y enſeigner en meſme temps la Philoſophie. Il s'aquita de ces emplois avec grand applaudiſſement, & ſe rendit ſi conſiderable parmi ſes Freres, qu'il fut député à Rome pour y accorder certains differends, qui faiſoient alors deux partis contraires dans l'Ordre; & il fit paroître tant d'habileté & de bonne conduite en cette négociation, qui luy réuſſit, qu'à ſon retour à Wittemberg le Vicaire Général voulut abſolument qu'il priſt le bonnet de Docteur en Theologie; ce qui ſe fit avec grande ſolemnité, l'Electeur de Saxe qui l'avoit oûi preſcher avec beaucoup de ſatisfaction, ayant voulu faire fort magniſiquement la dépenſe de cette feſte: & en ſuite le nouveau Docteur, qui eſtoit alors âgé de trente ans, leût avec grand concours & applaudiſſement de ſes auditeurs la Théologie & les ſaintes Lettres.

C'eſtoit un homme d'un eſprit viſ & ſubtil, naturellement éloquent, diſert & poli dans ſa langue, infiniment laborieux, & ſi aſſidu à l'étude, qu'il y paſſoit quelquefois les jours entiers, ſans meſme ſe donner le loifir de prendre un morceau; ce qui luy aquit une aſſez grande connoiſſance des Langues & des Peres, à la lecture deſquels, & ſur tout à celle de Saint Auguſtin,

*Autor. cit.
Spond. ad
hunc ann.
" 2. 3.
Pallavic.
l. 1. c. 4.*

ANN.
1517.

dont il fit un tres-mauvais usage, il s'estoit fort attaché, contre l'ordinaire des Théologiens de son temps. Il avoit la complexion forte & robuste pour durer au travail, sans détrimet de sa santé; le temperament bilieux & sanguin, ayant l'œil pénétrant & tout de feu; le ton de voix agréable, & fort élevé quand il estoit une fois échauffé; l'air fier, intrépide & hautain, qu'il sçavoit pourtant radoucir, quand il vouloit, pour contrefaire l'humble, le modeste, & le mortifié, ce qui ne luy arrivoit pas trop souvent; & sur tout dans l'ame un grand fonds d'orgueil & de présomption, qui luy inspiroit le mépris de tout ce qui n'entroit pas dans ses sentimens, & cét esprit d'insolence brutale avec laquelle il traita outrageusement tous ceux qui s'opposèrent à son hérésie, sans respecter ni Roy, ni Empereur, ni Pape, ni tout ce qu'il y a de plus sacré & de plus inviolable sur la terre; incapable au reste de rétracter ce qu'il avoit une fois avancé: colere, vindicatif, impérieux, voulant toujourns estre le maître, & aimant fort à se distinguer par la nouveauté de sa doctrine, qu'il vouloit établir dans son école sur les ruines de celles des plus grands génies, à sçavoir d'Aristote, de Saint Thomas, de Scot, de Saint Bonaventure, & des autres Scholastiques qu'il disoit avoir corrompu la vraye Philosophie, & les solides veritez de la Theologie Chrestienne. Voila le veritable caractere de Martin Luther, dans lequel on peut dire

dire qu'il y eût un grand mélange de quelques bonnes & de plusieurs mauvaises qualités, & qu'il fut bien plus débauché encore dans l'esprit que dans les mœurs, & dans sa vie, laquelle passa toujours pour assez régulière tandis qu'il vécut dans le Cloître avant son hérésie, qui acheva de luy corrompre l'esprit & le cœur.

Or ce fut cet homme, qui estoit alors dans la force de son âge à trente-quatre ans, & dans une haute réputation à Wittemberg, que le Vicaire Général des Augustins lâcha contre les Dominicains qui preschoient en l'année mil cinq cens dix-sept les Indulgences du Pape Leon dans la Saxe. Luther, qui aimoit la gloire, ravi d'avoir une si belle occasion de paroistre, & de faire parler de luy, monte en chaire, déclame terriblement contre les Questeurs & Prédicateurs d'Indulgences; & passant des abus des particuliers qu'il pouvoit légitimement reprendre, au décri des Indulgences mesmes, il dit qu'elles apportent plus de dommage que d'utilité; qu'elles ne sont que pour les lâches Chrestiens qui veulent s'exempter de bien faire, & de porter la Croix de Jesus-Christ, puis qu'elles ne remettent que les pénitences qu'on doit imposer aux pecheurs, & les bonnes œuvres qu'on appelle satisfactaires, c'est à dire, les prières, les mortifications de la chair, & les aumosnes qui sont les fruits de Pénitence qu'on est obligé de faire durant toute la vie, selon l'Evangile. En suite il exhorte

*Cochl. AR.
Luth.*

*ContioLuth.
de indulg.
t. 1. Cochlæ.
ibid.*

ANN.
1517.

ses auditeurs à donner plustost pour l'amour de Dieu aux pauvres l'argent qu'on leur demande pour la fabrique de Saint Pierre sur la faulx assurance qu'on leur donne qu'ils tireront de grands profits de ces Indulgences, qui ne sont, disoit-il, ni de conseil, ni de précepte, & ne servent de rien ni pour ce monde ni pour l'autre.

*Epist. Luth.
ad Albert.
Mogunt t. 1.*

En mesme temps il écrivit à l'Archevesque de Mayence & de Magdebourg, le conjurant de remedier aux grands desordres que causoient les Questeurs d'Indulgences, & de faire desabuser le peuple, qui, séduit par leurs prédications, croyoit qu'en achetant des lettres d'Indulgences, il estoit assuré de son salut, sans se mettre en peine de travailler à l'aquerir par de vrais fruits de Pénitence. Il prit cette occasion pour envoyer à cét Archevesque quatrevingts-quinze Propositions, qu'il afficha le mesme jour, veille de la Toussaints, aux portes de l'Eglise de Wittemberg, non pas, disoit-il, pour les assurer & les soustenir comme veritables, mais seulement pour les examiner dans une dispute reglée, afin qu'on pust s'éclaircir de la verité; & cependant il en avoit déjà fort affirmativement avancé plusieurs dans ses sermons des Indulgences & de la Pénitence. Il est certain que parmi tant de propositions, il y en a de veritables que l'on peut fort bien soustenir; mais il y en a aussi beaucoup de tres-fausses, contre le tresor de l'Eglise, contre la puissance du Pape, & contre la valeur des Indulgences, qu'on voyoit

voit bien que cét adroit & malicieux Docteur vouloit abolir, en faisant semblant de vouloir seulement s'instruire.

A N N.
1517.

C'est pourquoy, le Dominicain Jean Tetzel qui se trouvoit fort maltraité avec ses Questeurs dans ces Theses, leur en opposa cent six autres qu'il proposa à Francfort sur l'Oder. Il fit mesme brusler, comme Inquisiteur de la Foy, celles de Luther, dont les Disciples, pour venger leur maistre, bruslerent aussi publiquement à Wittemberg celles du Jacobin. Et ce fut là comme le signal de la guerre qui se fit depuis, sans relasche, non-seulement entre les Augustins & les Jacobins, mais aussi entre les Catholiques & le parti Lutherien, qui commença deslors à se former contre l'Eglise. En effet, le fameux Docteur Ekius, tres-sçavant homme, & Professeur en Theologie à Ingolstad d'une part, & de l'autre Sylvestre Priérasque Dominicain, Maistre du Sacré Palais, écrivirent contre les Theses de Luther, qui leur répondit d'abord d'une manière assez paisible contre son naturel. Il écrivit mesme un assez long traité contenant les preuves, & les autoritez de la sainte Escriture & des Peres desquelles il se servoit pour appuyer ses propositions, & il les envoya à Jérôme Evêque de Brandebourg son Prélat Diocésain, & au Pape Leon avec des lettres extrêmement soumises, dans lesquelles il proteste qu'il recevra le jugement de la

Ap. Luther.
t. 1.
Cochl. A. D.
Luth.

A N N.
1518.

Luther. t. 3.

Ep. Luth.
ad L. onem,
die S. Trin.

ANN.
1518.

de Jesus-Christ mesme, qui parle par sa bouche.

Luth. pref.
1. tom.
Ad Prefat.
Latom. 1.2.

Soit que Luther fust alors veritablement dans cette disposition comme il l'a protesté plus d'une fois, disant qu'il n'estoit pas encore en ce temps-là desabusé de ses vieilles erreurs; soit qu'il eust tout un autre sentiment dans l'ame que celuy qu'il exprimoit par ses paroles, ce qui n'est pas trop du génie de cet homme, qui n'estoit gueres d'humeur à faire long-temps l'hypocrite: il est certain que cette conduite luy attira la bienveillance & l'approbation de bien des

Eccl. 1. 17.
Luth.

gens, qui crurent qu'il agissoit de bonne foy, ne cherchant que la verité, & que c'estoit à tort que ses adversaires, dont il decouvroit les fourbes & les abus, le traitoient d'hérétique. Ce qui rendit sa cause

Luth. con-
ira Jac.
Hoftra. 1. 1.

encore plus plausible, fut que Jacques Hoftraen Inquisiteur Dominicain écrivant contre luy, exhorta le Pape à n'employer plus contre un si méchant homme, que le fer & le feu pour en delivrer auplustost le

Epitom. Ref.
pous. Sylves.
ad M. Luth.
ap. Luth.
p. 1.

monde; & que Silvestre Priéralque au lieu de réfuter solidement, comme il le pouvoit faire, ce que Luther luy avoit répondu dans son écrit, en fit un autre tout rempli d'excessives exagérations de la puissance & de l'autorité du Pape, qu'il éleve infiniment au dessus de tous les Conciles, dont il parle en des termes que Rome mesme n'approuveroit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuse aux Allemans, & de faire diversion, en s'at-

tachant avec ardeur à un point si délicat, auquel il ne s'agissoit point alors. Tant il importe, quand on agit contre les hérétiques, de se tenir précisément dans ce que la Foy nous enseigne, sans donner à contre-temps, & par préoccupation d'esprit, dans des questions litigieuses, où l'on donne à son adversaire l'avantage de pouvoir soutenir son sentiment, avec autant de droit que l'on en a de le combattre.

Cependant, comme on poursuivoit toujours à Rome l'accusation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine contenue dans ses écrits estoit manifestement contraire à celle de l'Eglise, le Pape le cita pour comparoître dans soixante jours à Rome devant les Juges qu'on luy assigna, qui furent Jérôme des Genutiis Eveque d'Ascoli, Auditeur de la Chambre Apostolique, & Sylvestre Priérasque Maistre du Sacré Palais, qui avoit déjà déclaré juridiquement que les propositions de Luther estoient hérétiques. Cette citation se fit avant mesme qu'on eust receû la lettre que l'Empereur Maximilien écrivit de la Diète d'Ausbourg, à Leon, pour le prier de vouloir au-plustost terminer cette affaire par son jugement, l'asséurant qu'il feroit exécuter tout ce qu'il en ordonneroit. Mais à la prière du Duc de Saxe, & de l'Université de Wittemberg qui écrivirent en faveur de Luther, le Pape consentit que la cause s'examinast en Allemagne, & commit pour en juger le Cardinal Caiétan Thomas de Vio

7. August.

Epist.
Maximil. ad
Leon. t. 1.
Luth,
Act. Luth.
ap. Caietan.
Ep. Univerf.
ad Carol.
Milit. &
ad Leon.
Luth. t. 1.

ANN.
1518.

son Légat qui estoit alors à Ausbourg. Le Duc Frideric obligea Luther à se présenter devant ce grand homme, que son rare mérite, reconnu de tout le monde, faisoit encore beaucoup plus respecter que sa pourpre. Il obeit à cét ordre, & se rendit le douzième d'Octobre à Ausbourg, après avoir receû un saufconduit de l'Empereur, sans lequel, suivant l'avis de ses amis, il ne voulut pas comparoitre.

As. Luth.
ap. Card.
Caiet. t. 1.
Cocble As.
Luth.

Le Cardinal le receût d'abord fort humainement; & sans vouloir entrer en dispute, ce qui en effet ne convenoit pas à sa dignité, ni à sa qualité de Juge, il luy dit de la part du Pape qu'il falloit qu'il révoquast les erreurs contenuës dans ses écrits, & qu'il promist de ne les plus soustenir. Luther répond qu'il ne croit pas avoir enseigné d'erreurs, & prie qu'on luy en montre quelques-unes. Le Légat luy en marque deux; l'une, que contre la Constitution de Clement V I. il nie que les mérites infinis de Jesus-Christ soient le tresor des Indulgences; & l'autre, que pour estre justifié, il faut seulement croire d'une foy ferme, & sans en douter, que tous nos pechez nous sont pardonnez quand on en a du repentir, ce qui est contre l'Escriture, qui nous assure que l'homme ne peut jamais estre assuré, & sçavoir de toute certitude qu'il est en grace. Luther qui avoit leû cette Clementine, dit à cela qu'il n'est pas obligé d'y déferer, parce qu'elle ne fait que

rap-

rapporter l'opinion de Saint Thomas, en citant l'Escriture à contre-sens; outre qu'il l'expliqua selon son sens, par une de ces fausses distinctions, que l'esprit de l'homme fertile en ces sortes d'illusions, invente assez facilement pour soutenir tout ce qu'il veut avec quelque apparence de raison. Et comme après une assez longue contestation sur ce point-là, sans passer au second, il vit que le Légat qui n'avoit pas lieu d'estre satisfait de ses réponses, le pressoit toujours de se rétracter, sans vouloir entrer plus avant en dispute, il demanda du terme pour déliberer jusqu'au jour suivant, auquel il comparut avec un Notaire, & des témoins, en presence de quatre Sénateurs d'Ausbourg. Alors il fit sa protestation, par laquelle il déclare qu'il se soumet, en tout ce qu'il a dit & qu'il a fait, au jugement de l'Eglise Romaine; que n'ayant rien proposé que par manière de dispute pour s'instruire de la verité, contre laquelle il ne croit pas avoir rien écrit, il ne peut ni ne doit se rétracter, qu'on ne luy ait montré qu'il a failli, comme il peut avoir fait, estant homme sujet à se tromper; qu'il s'offre à rendre raison, soit dans la dispute, soit par écrit, de tout ce qu'il a dit, & qu'il est prest de s'en tenir à ce qu'en jugeront les Universitez de Basle, de Fribourg & de Louvain, & sur tout celle de Paris, qui est, dit-il, la mere des Sciences, & qui a esté de tout temps la plus florissante dans les études de Theologie.

ANN.
1518.

Enfin, comme après avoir présenté dans un long écrit ses raisons, & les passages sur lesquels il prétendoit appuyer ses erreurs, le Legat, sans y déferer, luy ordonnoit toujours de se rétracter, sur peine des Censures Ecclesiastiques, & qu'il luy eût mesme défendu, s'il n'obéïssoit, de se plus presenter devant luy : il fit afficher de nuit son appel au Pape, & se retira promptement à Wittemberg, craignant, ou faisant semblant de crainere que le Cardinal ne le fist arrester, avec le Vicaire Stupitz qui le favorisoit. Il écrivit néanmoins au Legat des lettres fort honnestes, en le louant de la bonté avec laquelle il l'avoit receû, & s'excusant de ce qu'il luy avoit parlé d'une manière moins respectueuse qu'il ne devoit. Mais il en écrivit à d'autres de toutes contraires, & mesme au Pape, se plaignant de la dureté, ou plustost, dit-il, de la tyrannie insupportable de ce Cardinal, qui vouloit l'obliger à se dédire, sans luy faire voir qu'il avoit failli, & qui n'avoit jamais voulu accepter ce qu'il luy avoit offert, à sçavoir de ne plus parler de ces Indulgences, pourveû qu'on obligeast aussi ses adversaires à se taire.

Paul. Surv.
Flor de R. sm.
V. Pallav.
J. 1. c. 20.
p. 13.
Cardin. Sa-
dolet. l. 11.
p. 1.

Je sçay que quelques-uns ont blâmé la conduite du Légat, soit pour n'avoir pas sceû bien ménager l'esprit de ce Docteur, qu'on pouvoit réduire par un peu plus de douceur, soit pour avoir esté trop favorable à ces Jacobins ses confreres, qui avoient publié les Indulgences d'une manière peu conforme à l'esprit de l'Eglise, ce qui avoit esté

esté l'occasion de ces dangereux troubles. Je n'ignore pas aussi d'autre part, qu'il y a des gens qui l'excusent, & qui soutiennent qu'il devoit agir comme il fit, selon les ordres exprés qu'il avoit de faire rétracter Luther, ou de s'asséûrer de sa personne; ce qu'il eust fait sans doute, sans le saufconduit, que ce Moine adroit voulut avoir de l'Empereur, avant que de comparoistre devant le Legat.

Pour moy, qui n'ay nul caractere pour juger de ce differend, qui n'est pas encore bien décidé, je diray seulement qu'il me semble que l'on pouvoit terminer cette affaire, en prenant Luther par son propre écrit. Car il n'y avoit pour cela qu'à s'en tenir à la protestation qu'il avoit faite juridiquement de se soumettre au jugement de l'Eglise Romaine; qu'à envoyer ensuite au Pape les raisons qu'il avoit données par écrit pour la défense de ses propositions, & cependant imposer silence aux uns & aux autres, comme luy-mesme le demandoit, jusqu'à ce que le Pape eust terminé leur differend par la Sentence qu'il eust prononcée. Car comme le Duc de Saxe, l'Université de Wittemberg, & toute l'Allemagne reconnoissoient encore alors l'autorité du Pape, il eust fallu nécessairement que Luther, qui venoit de protester si solennellement qu'il la reconnoissoit aussi, s'y fust soumis: autrement il est évident qu'on l'eust abandonné comme un fourbe & un imposteur. Mais parce que l'on prit une autre voye, on

ANN.
1518.

luy donna le loisir d'ajouster à ses premières erreurs de nouvelles hérésies, qu'il appelloit de nouvelles lumières lesquelles il acquerroit tous les jours par l'étude de l'Ecriture Sainte, qui rendirent enfin ce remede & tous les autres inutiles.

En effet, comme sa réputation & son crédit se furent beaucoup augmentez par cette conference, dont il fit courir en Allemagne les Actes à son avantage, il devint plus hardi encore, & plus téméraire à fabriquer de nouveaux dogmes, & sur tout à affoiblir l'autorté du Pape, qu'il ne voulut plus reconnoistre pour juge, disant qu'il n'y en avoit point d'autre que la parole de Dieu, qui s'explique assez clairement par elle-mesme, sans qu'il soit besoin, pour en avoir la veritable intelligence, de recourir aux Papes, qui sont les premiers, disoit-il, à la corrompre, pour établir sur les faux sens qu'ils luy donnent, leur injuste & tyrannique domination dans l'Eglise. Il n'alla pas néanmoins d'abord si avant: il crut qu'il devoit encore garder quelques mesures, jusques à ce qu'il fust pleinement assuré de la protection de Frideric Duc de Saxe, auprès duquel il avoit deux grands patrons, à sçavoir le Vicaire général Stupitz & George Spalatin Secretaire du Duc, qui le servirent efficacement en cette occasion. Ces deux hommes extrêmement adroits sceurent si bien ménager l'esprit de ce Prince déjà fort ébranlé par une lettre tres-éloquente que Luther luy avoit écrite après la

Præfat. in
resolut. prop.
33. t. 1. p.
311. p. 198.
s. vers.

Ep. Luth.
ad Frider.
Sax. t. 1.

Con-

Conference d'Ausbourg, qu'en faisant réponse au Légat, qui le prioit d'abandonner Luther manifestement hérétique, il luy écrivit assez rudement, qu'ayant envoyé Luther à Ausbourg comme il l'avoit promis, il ne croyoit pas qu'on deust agir avec luy seulement par autorité, pour l'obliger à rétracter ses propositions, sans l'avoit convaincu de leur fausseté par de bonnes raisons; & que de tres-habiles gens de plusieurs Universitez l'ayant assésure que la doctrine de ce Docteur estoit tres-bonne, quoy-qu'elle ne fust pas favorable à l'intérêt de ceux qui le persécutoient, il ne vouloit pas priver son Université d'un si sçavant homme, qui en estoit l'un des principaux ornemens.

Alors Luther qui vit fort bien qu'on le condamneroit à Rome comme le Légat l'écrivoit au Duc, résolut de prévenir le Pape, en faisant une nouvelle protestation juridique, par laquelle il déclare qu'encore qu'il soit prest de se soumettre au jugement du Pape bien instruit: néanmoins comme tout Pape qu'il est, il peut errer, ainsi que Saint Pierre erra lors qu'il fut repris par Saint Paul, il appelle au Concile général qui est par dessus le Pape, de tout ce que le Pape pourra faire contre luy. Cependant Leon croyant qu'il appaiseroit tout ce grand tumulte par une Bulle, en avoit fait une, qui exposoit & confirmoit la doctrine Catholique touchant les Indulgences, conformément à la Constitution de Clement VI.

A N N.
1518.
Ep. Frid.
Sax. ad
Card. Caiet.
ibid.

28. Novemb.
ap. Luth.
t. 1.

ANN.

1518.

13. Decemb.

ap. eund.

8. L.

V. Pallavic.

l. 1. c. 12.

Mais comme le Légat la fit publier en Allemagne quinze jours après cette protestation de Luther, & que les Indulgences estoient déjà fort décriées, particulièrement en Saxe, on crut que cette Bulle n'avoit esté faite que pour l'intérêt du Pape & des Questeurs qui commençoient à ne trouver presque plus personne qui leur voulust rien donner pour ces Indulgences.

ANN.

1519.

17. Januar.

Mais ce qui empescha le plus l'effet de cette Bulle, fut que l'Empereur Maximilien, Prince tres-Catholique, & fort zelé pour l'honneur du Saint Siège, mourut presque en mesme temps au commencement de l'année suivante, & que l'Electeur Frideric qui protegeoit Luther, devint le maistre, étant Vicaire de l'Empire, durant l'interregne, en toute cette partie de l'Allemagne, où l'on se gouvernoit selon les loix & les coustumes de la Saxe. Le parti de Luther en devint bientôt tres-puissant, & l'on ne parloit de luy dans les Villes & dans la campagne que comme d'un homme envoyé de Dieu pour remedier aux desordres & aux abus qui s'estoient glissez dans l'Eglise, & pour rétablir les Chrestiens dans la liberté de l'Evangile. Cela le rendit si fier, qu'à peine voulut-il donner audience au Nonce Charles Miltitz Gentilhomme Saxon, que le Pape, dont il estoit Camerier, envoyoit au Duc pour luy porter la Rose solennellement benite, selon la coustume, le quatrième Dimanche de Carême, & pour le prier de ne plus proteger un hère-

*Att. Luth.**eum Caro.**Miltit. t. 1.**Cotbla.*

hérétique déclare. Le Duc, qui estoit un fort honneste homme. mais qui s'estoit laissé malheureusement prévenir en faveur de Luther, & qui d'ailleurs n'estoit pas satisfait de Rome, où l'on avoit refusé à son fils naturel le *gratis* pour un Benefice, receût assez mal, & mesme avec quelque sorte de mépris, le present du Pape, & demeura ferme dans sa première résolution qu'il avoit témoignée au Legat Caiétan; & pour ce qui regarde Luther, il parut bien en cette rencontre que c'est une méchante politique de vouloir remedier à un excés qui luy est contraire.

Ce Nonce qui crut devoir prendre tout le contrepied du Legat, qu'on accusoit à Rome d'avoir traité trop durement Luther. donna dans l'autre extrémité, le louant basement, & le flatant d'une manière tout-à-fait indigne de son caractere & de sa qualité. Il poussa mesme la chose si loin, que pour le satisfaire, il luy sacrifia le Dominicain Tetzel son premier adversaire, auquel il dit des choses si facheuses, & fit de si sanglans outrages, en luy reprochant les abus & les troubles dont il estoit la cause, que le pauvre homme en mourut de chagrin & de dépit, ce qui fit mesme pitié à Luther. Mais enfin ce Nonce n'avança rien par une conduite si peu régulière & politique; & tout ce qu'il put gagner sur Luther, fut qu'il écrivit au Pape une lettre de soumission, ou plustost de civilité, qui ne servit à rien, parce qu'avec toutes les belles choses qu'il luy di-

ANN.
1519.
Cochlæ. Act.
Luth.
Pallavic.
t. 1. c. 13.

Act. LutB.
cum Carol.
Millit.

Pallavic.
l. 1. c. 13.
& 14.
Il Miltitz si
auvili à
parlargli
con termi-
ni diumi-
liazione e'
di timore,
e si conten-
tò di rice-
vere anche
in iscritto
rispolte
ignominio-
se al Som-
mo Pontifi-
ce. G. 13.
n. 8.

A. N. N.
1519.

disoit, en élevant sa puissance par dessus tout, excepté Dieu seul, il ajoutoit néanmoins en termes respectueux qu'il ne se retracteroit jamais. Et comme on le pressoit d'accomplir la parole qu'on avoit tirée de luy, qu'il iroit à Coblentz pour y terminer cette affaire avec l'Archevesque de Trèves, auquel il vouloit bien s'en rapporter, il s'en degagea sur ce qu'il apprit que le Cardinal Caietan, qu'il ne pouvoit souffrir, s'y devoit trouver, ajoutant qu'aussi-bien le temps s'approchoit auquel il se devoit rendre à Lipsie avec Carlostad, pour une célèbre dispute à laquelle ils s'estoient engagez contre le Docteur Ekius. Voicy comme la chose se passa.

André Bondestein, communément appelé Carlostad du lieu de sa naissance en Franconie, Docteur & Archidiaque de Wittemberg, celui qui peu de temps après fut le premier & le plus furieux rebelle de Luther, dont il estoit alors l'adorateur, avoit écrit pour la défense des Theses de ce nouveau dogmatiste contre Ekius, qui les avoit fortement combatuës, & qui ne manqua pas de pousser vigoureusement ce nouvel adversaire, qu'il se douta bien que Luther n'auroit garde d'abandonner. En effet; comme Carlostad, homme étourdi, présomptueux, & emporté, eût présenté dans sa republique le cartel à Ekius pour une dispute publique; Luther, soit qu'il se défiast de la capacité de Carlostad, qu'il sçavoit bien n'estre pas de la force d'Ekius, ou qu'il

crust.

*Cochle.
Act. disput.
Lips. ap.
Luth. l. 1.
Ep. Phil.
Melanct.
ep Ech.
ibid.*

ANN.
1519.

crust qu'il y alloit de son honneur de prendre part à ce combat, en voulut estre; & c'est ce que le Docteur Ekius desiroit passionnément, ne doutant point qu'ayant de son costé la verité & la cause de Dieu qu'il soustiendrait, il ne deust remporter de cette dispute le mesme avantage qu'il avoit eû en plusieurs autres, d'où il estoit toujours sorti avec la gloire d'y avoir fait paroistre une profonde doctrine, une grande vivacité d'esprit, & un jugement tres-solide joint à une mémoire prodigieuse. Le Duc George de Saxe, Cousin germain de l'Electeur, & Seigneur de la Ville de Lipsic, qui estoit dans son partage, desirant voir aux mains des hommes d'une si grande réputation, leur offrit son Chasteau, & toute sorte de commodité & de seûreté pour la dispute. Et quoy-que ni l'Evesque de Mersebourg, qui avoit Lipsic dans son Diocèse ni l'Université de cette Ville n'approuvassent pas qu'on exposast au jugement du peuple la cause de la Religion, on ne laissa pas de passer outre, & de prendre jour au vingt-septième de Juin, auquel les champions ne manquerent pas de se rendre à Lipsic. Il est vray que Luther qui n'avoit point encore de seûreté pour disputer, le Duc ne l'ayant donnée que pour Carlostad, n'estoit là que pour estre spectateur & témoin de la dispute: mais Ekius qui vouloit absolument avoir affaire à luy, l'ayant aisement obtenuë pour luy, il fut aussi de la partie.

Cochlæus

Luth. præfat. ix 1.
tom.

Cet-

ANN.
1519.

Cette fameuse action se fit dans la grand' Sale du Chasteau, en presence du Duc, de ses Conseillers, du Magistrat, des Docteurs & des Bacheliers de l'Université, & d'une infinité de gens accourus des Villes circonvoisines, où l'on avoit fait courir les Theses proposées de part & d'autre, pour estre le sujet de la dispute. On convint de la forme & de la regle que l'on garderoit en disputant, qui fut que chacun diroit à son tour fort paisiblement tout ce qu'il voudroit pour l'opposer à son adversaire, ou pour luy répondre. On établit des Scribes qui écriroient fidèlement tout ce qui seroit dit de part & d'autre, ce qu'Ekius n'eust pas voulu, parce qu'il croyoit que le temps qu'il faudroit donner à ces Scribes, seroit languir la dispute. Luther aussi qui ne vouloit point d'autres Juges que tous les assistans, ce qui estoit n'en vouloir point du tout, voulut bien enfin s'en rapporter aux Universitez d'Erford & de Paris, auxquelles on enverroit les Actes de cette dispute pour en juger. Il espéra qu'elles luy seroient toutes deux favorables: l'une, parce qu'il y avoit fait ses études; & l'autre, parce qu'il croyoit qu'elle ne fust pas satisfaite du Pape depuis qu'on avoit aboli la Pragmatique Sanction.

Cela établi de la sorte, Carlostad parut le premier sur les rangs contre Ekius, qui après qu'on eût protesté de part & d'autre qu'on ne vouloit rien avancer qui fust contre les sentimens & la doctrine de l'Eglise
Catho-

Catholique, combatit celle de Carlostad & de Luther, touchant le franc Arbitre, qu'ils disent ne pouvoir faire que le mal sans la grace, & non seulement sans celle de secours, qui émeut la volonté, mais aussi sans celle que Dieu répand dans l'ame par le Saint Esprit pour la sanctifier, c'est-à-dire, sans la charité, de sorte qu'un homme qui ne l'a pas, ne peut rien faire que le mal; & pour le bien, que la volonté n'y contribue rien, qu'en recevant la grace qui l'opere toute seule dans l'homme, en sorte néanmoins qu'il n'y en ait aucun, quelque juste & saint qu'il puisse estre, qui ne peche mesme dans cette bonne action que Dieu fait en luy. Cette These fut agitée jusqu'au quatriéme de Juillet, que Carlostad fort mal mené par Ekius, & tout hors d'haleine, quitta la dispute. Il la reprit encore le quatorziéme & le quinziéme avec aussi peu de succès; & cependant Luther prit sa place, qu'il occupa dix jours entiers.

On disputa chaque jour le matin & le soir, & la dispute fut sur le Purgatoire, que Luther soustenoit ne se pouvoir prouver par l'Escriture; sur les Indulgences qu'il croyoit inutiles; sur la rémission de la peine qu'il disoit estre inséparable de celle de la coulpe, voulant en suite que tout Prestre la pust donner aussi bien que le Pape; sur la Pénitence qu'il asseûroit devoir toujours commencer par l'amour, & non pas par la crainte, sans quoy elle seroit fausse; & sur
la

Ante gratiam, quæ est charitas, non potest fieri ullum opus bonum.
Luth. ep. ad Spalat. t. 2. p. 295.
Habet se activè ad malum, ad bonum verò tantum passivè.
justus in omni opere bono peccat.

ANN.
1519.

la Primauté du Pape, qu'il vouloit qui ne fust que de droit humain, & nullement de droit divin. Ce fut principalement sur ce point qu'on disputa plus fortement, & plus long-temps, & l'on voit par les Actes de cette dispute, que les deux combatans, l'un en défendant une bonne cause, & l'autre en l'attaquant, firent paroître & bien de l'esprit & bien du sçavoir, mais avec cette difference, qu'on vit aisément que la vérité soustenuë par un homme de la force du sçavant Ekius, l'emportera toujours sur l'erreur, quelque appuyée qu'elle puisse estre de la science & des subtilitez d'un bel esprit. En effet, quoy-que suivant la destinée de la pluspart de ces disputes, chacun des deux partis s'attribuast la victoire, il est certain que le Duc George demeura plus ferme que jamais après cette dispute dans la Foy Catholique, & qu'outre les Universitez de Louvain & de Cologne, celle de Paris mesme, que Luther avoit acceptée pour juger de sa doctrine, le condamna quelque temps après, comme on le verra dans la suite de cette Histoire.

Cependant le Nonce Miltitz croyant toujours que par sa patience & par sa douceur, ou plustost par une complaisance basse, & tout-à-fait indigne de la Majesté de celuy qu'il representoit, il pourroit enfin surmonter l'opiniastreté de Luther, s'avità d'obliger les Peres Augustins à luy envoyer des députez de leur Chapitre général d'Allemagne qu'ils tenoient alors en Saxe, pour le

Pallavic.
l. 1. 6. 14.

ANN.
1519.

le supplier, au nom de tout l'Ordre, de descendre à ce qu'on demandoit de luy. C'est icy que les Peres de cét Ordre, qui a toujours rendu de si grands services à l'Eglise, & qui a produit de tout temps de si excellens hommes en doctrine & en sainteté, firent bien paroistre qu'ils ne doivent avoir non plus de part à l'infamie de la révolte & de l'apostasie de Luther, que le sacré College des Apostres n'en a eû aux maledictions qu'on donne & qu'on donnera éternellement à Judas pour son abominable trahison. Ils firent par leurs remontrances, par leurs puissantes exhortations, par leurs prières & par leurs larmes tous les efforts imaginables pour toucher le cœur de ce révolté, & pour ramener ce prodigue & cét égaré dans la maison paternelle, qui est l'Eglise Catholique, dont il estoit sorti par l'héresie. Mais cela ne servit qu'à le rendre beaucoup plus fier, voyant que ce n'estoit plus par autorité, comme auparavant, mais par prière & par soumission que l'on agissoit avec luy. Et de fait, feignant de vouloir bien se relascher en leur considération, il écrivit au Pape, mais il le fit d'une manière qui fait bien voir que le mal qu'on pensoit guerir par ces lenitifs estoit incurable. Car faisant semblant, par un tour malin qu'il donne à cette lettre, de louer la personne de Leon, il y parle avec une extrême insolence & tres-indignement de quelques-uns de ses Prédecesseurs, des défenseurs de l'autorité du Saint Siège, de
la

ANN.
1520.6. April.
1. 2. Luth.

ANN.
1520.

Porrò pali-
nodiam ut
canam, non
est quod ul-
lus prafu-
mat
deinde le-
ges inter-
pretandi
verbi Dei
non patior,
cùm oport-
eat ver-
bum Dei
esse non al-
ligatum
quod liber-
tatem docet
omnium
aliorum.
*Luth. ep. ad
Leon. X. l. 2.
T. 2.*
Succedente
humano-
rum ope-
rum & le-
gum into-
lerabili
captivitate.
Fol. 17.
Leges Pon-
tificum a-
criter vitu-
perandæ,
quibus in
populum
Dei graf-
fantur.
Plebem,
quam cap-
tivam te-
nent, impii
illi tyran-
ni. *Fol. 11.*

la puissance du Pape laquelle il anéantit ; & le traitant enfin d'égal, ou plustost d'inférieur, il s'offre, comme par pitié, à luy donner la paix, mais à condition qu'il ne parlera jamais à Luther de rien rétracter de ce qu'il a dit ou écrit, & que l'on n'entreprendra pas de l'obliger à se soumettre au jugement ni aux loix de qui que ce soit, pour interpreter la parole de Dieu, laquelle, dit-il, ne peut estre liée par ces sortes de loix comme une esclave, puis que c'est elle qui nous montre que nous avons une parfaite liberté. En mesme temps, comme pour faire insulte au Pape, il luy envoie son livre *de la liberté Chrestienne*, laquelle il réduit à la seule Foy, qui nous tient lieu de tout, & nous justifie, nous delivre, nous sauve sans le secours des bonnes œuvres, qui ne servent à rien pour le salut, quoy-qu'elle les produise ; nous fait tous également Prestres, Evêques & Papes, ceux qui sont distingués par ces noms pompeux ; n'ayant rien pardessus les laïques que l'obligation de les servir, & de leur prescher la parole de Dieu, qui les delivre de l'insupportable caprivité des traditions & des loix des hommes, & singulièrement de celles des Papes qui tyrannisent le peuple de Dieu.

C'est ainsi que Luther se joüoit du Pape, en faisant semblant de le louer. Et comme il vit que cette nouvelle doctrine touchant la faulle liberté Chrestienne, qui favorisoit le libertinage des hommes, luy aque-
roit

roit plus de sectateurs que jamais, il fit tous les efforts imaginables, de vive voix, & par écrit, pour rendre tous les jours l'Eglise Romaine plus odieuse, en décriant sa conduite & ses loix, & niant son autorité dans un libelle Allemand, qu'il eût l'audace d'adresser à l'Empereur & à la Noblesse Germanique. Il corrompit aussi toute la doctrine orthodoxe touchant les Sacrements dans son livre latin de la captivité de Babylone, sur la fin duquel il menace Rome d'une guerre encore bien plus sanglante, sur la nouvelle qu'il apprend que l'on y prépare une Bulle foudroyante contre luy.

A N N.
1520.

Cocble.

Captiv. Babyl. Luth. i. 1.

En effet, comme le Pape eût appris par ses Légats, & par le Docteur Ekius, qui estoit allé luy-mesme à Rome pour l'informer de tout, qu'un si grand mal auquel on avoit tasché inutilement de remédier depuis près de trois ans, estoit incurable par la douceur, il se résolut enfin d'en venir au dernier remède de la rigueur, dont l'Eglise s'est toujours servie dans une pareille occasion. C'est pourquoy, après une meure délibération sur ce sujet, il fit enfin sa Constitution du quinzième de Juin, par laquelle il condamne quarante & une propositions tirées des livres de Luther, les unes comme manifestement hérétiques, les autres comme scandaleuses & temeraires, luy donne soixante jours pour se rétracter, & soixante autres pour envoyer à Rome sa rétractation en bonne forme, ou pour l'y porter luy-mesme, luy offrant un saufconduit,

Ep. Ekji ap. Luth. r. 2.

ANN.
1520.

duit, & toute sorte de seureté pour cét effet; a faute de quoy, ce terme expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que cefoit de le proteger, sur peine d'encourir la mesme censure, & d'estre privé de toutes ses charges & dignitez.

Cocbla.

Ekius fut déclaré Nonce pour porter cette Bulle en Allemagne, & principalement au Duc de Saxe & à l'Université de Wittemberg, avec des Lettres de Sa Sainteté qui les exhortoit à la faire publier. Mais cela mesme ne nuisit pas peu à cette affaire, parce que les partisans de Luther firent aisément passer cette Bulle pour un effet de la haine & de l'animosité du Docteur Ekius contre luy. Ainsi elle demeura d'abord comme en suspens dans la Saxe, & l'Electeur qui protegeoit toujors Luther, quoy-qu'il dissimulast encore, agit en sorte qu'on la laissa quelque temps sans la recevoir, mais aussi sans la rejeter. Et cependant Luther, à qui ni le Duc de Saxe, ni l'Université qui s'entendoit avec luy, n'avoient garde de s'opposer, appelle de nouveau du Pape au Concile, écrit contre la bulle, & soustient toutes les erreurs que l'on y condamne; & il le fait en traitant toujors d'Antechrist l'auteur de la Bulle, & en se répandant en une infinité d'injures tres-atroces, d'une manière qui surpasse tout ce que l'on peut concevoir de fureur & de rage en écrivant, quoy-que l'on ne puisse nier qu'avec tous ses emportemens, qui luy estant tout naturels, ne l'empeschoient pas

17. Novemb.
1. Decemb.

pas

pas de songer à ce qu'il écrivoit, il ne parust
 toujours & de l'esprit & du sçavoir dans ses
 écrits.

A N N.
 1520.

Cochle. Act.
 Luth.

Enfin, comme il se vit fort assésuré de
 la faveur du peuple & de la Cour, des gens
 de lettres, & des prétendus beaux esprits,
 qui se déclaroient tous pour luy avec de
 grands éloges, parce qu'il les avoit deli-
 vrez, disoient-ils, de la tyrannie de l'An-
 rechrist Romain, afin de les remettre dans
 la liberté de l'Evangile, il entreprit la cho-
 se du monde la plus hardie & la plus inso-
 lente pour les engager tous avec luy à dé-
 clarer une guerre éternelle au Pape, & à
 se separer pour toujours de l'Eglise Romaine.
 Car pour se venger de ce qu'on avoit
 bruslé ses livres à Rome & en quelques
 Villes de Flandre & d'Allemagne, il fit
 dresser un grand buscher hors des murailles
 de Wittemberg; & suivi de toute la Ville
 qu'il avoit invitée à ce spectacle, & de plu-
 sieurs Docteurs, & sur tout des jeunes gens
 de l'Université, il y fit jeter le Decret de
 Gratien, les Decretales des Papes, les Cle-
 mentines, & les Extravagantes, & par-
 dessus tout, la Bulle du Pape, puis il y mit
 le feu luy-mesme, en criant de sa voix de
 tonnerre, *Parce que tu as troublé le Saint
 du Seigneur, que tu sois livré au feu éter-
 nel*: ce que ces fanatiques qui l'accompa-
 gnoient receurent avec de grandes accla-
 mations. Et cet exemple fut suivi par les
 disciples de ce faux Prophete, dans quel-
 ques autres Villes, & mesme dans Lipsic,

ANN.
1520.

où le Duc George , quoy-qu'ennemi de Luther , & bon Catholique n'osâ s'y opposer , tant ce nouveau dogmatiste s'estoit rendu puissant & formidable dans la Saxe , où il triomphoit par la faveur & la protection de l'Electeur. Mais il s'en fallut bien qu'il trouvast le mesme support auprès du nouvel Empereur comme il l'avoit vainement esperé.

Cet Empereur estoit Charles d'Autriche Roy d'Espagne , qui l'année précédente , environ six mois après la mort du feu Empereur Maximilien son ayeul , avoit esté élu , par le moyen particulièrement du Duc de Saxe , qui en cette rencontre fit une action d'une générosité tout-à-fait extraordinaire , & à laquelle il est certain que Charles deût l'Empire. Car comme on balançoit entre les deux Rois concurrens , les uns avec l'Archevesque de Trèves s'attachant au François , les autres avec l'Archevesque de Mayence se déclarant pour l'Espagnol , & quelques-uns estant encore irrésolus sur le parti qu'ils devoient prendre , ils s'accorderent enfin tout-à-coup , pour terminer leur differend , à ne prendre ni l'un ni l'autre , & à choisir Frideric Duc de Saxe pour recevoir l'Empire dans la nation Germanique. Ce Prince , après avoir rendu grâces à ses Collegues de l'honneur qu'ils luy faisoient , le refusa constamment , disant que dans l'estat où se trouvoient les affaires de l'Empire , il falloit un Prince plus puissant que luy , pour le défendre contre

Steilax.

*Ep. Card.
Gaiet. ad
Leon.
Eras ep.
l. 13. Ep. 4.*

tre les forces Ottomanes , qui le menaçoient. Sur quoy il donna sa voix au Roy Charles , qui avoit cét avantage par dessus le Roy François , qu'il estoit Allemand d'extraction , & possédoit de grands Estats en Allemagne. Cela fit pancher la balance du costé de Charles , qui fut élu le lendemain vingt-huitième de Juin ; & comme ses Ambassadeurs , en reconnoissance d'un si grand bienfait , eurent offert trente mille ducats à ce généreux Duc , il les rejetta bien loin , & dit mesme à ces Ambassadeurs qui le pressoient de souffrir du moins qu'on en distribuast dix mille à sa Maison , qu'ils feroient ce qu'il leur plairoit ; mais que si pas un de ses gens recevoit d'eux un seul denier , il ne seroit pas le lendemain à son service.

Cela fit esperer à Luther que par la faveur du Duc de Saxe son protecteur, auquel ce jeune Empereur avoit tant d'obligation , il le pourroit gagner : ce qu'il tascha de faire par une lettre extrêmement flateuse & soumise qu'il luy écrivit , pour luy demander sa protection , comme fit Saint Athanase à Constantin , dans une persécution semblable à celle qu'il souffroit , disoit-il , pour la verité de l'Evangile ; & il fema par tout force libelles , où après avoir decliré les Papes d'une horrible manière , il veut qu'ils soient soumis à l'Empereur pour la réformation de l'Eglise , dont il est le protecteur. Cette esperance néanmoins que Luther & ses partisans avoient conceüe ,

A N N.
1520.

*Ep. Luth.
ad Carol.
t. 2.*

Coche.

A N N.
1520.

ne se trouva pas bien fondée. L'Empereur qui estoit passé d'Espagne en Flandre pour aller prendre la Couronne Imperiale, selon la coustume, à Aix-la-Chapelle, écouta favorablement le Nonce Jérôme Aléandre, qui après luy avoir fait voir la Bulle du Pape Leon contre Luther, luy demanda deux choses de la part de Sa Sainteté; l'une, qu'après qu'on auroit publié cette Bulle, il fist brusler les livres de cét hérétique; & l'autre, qu'il fist un Edit Imperial pour exterminer de l'Empire une hérésie si pernicieuse avec son auteur.

Pour la première, il l'obtint sur le champ. Charles commanda que ces livres fussent bruslez dans ses Estats du Pais-Bas, comme ils le furent aussi dans les Villes des trois Electeurs Archevesques de Trèves, de Mayence, & de Cologne. Mais pour l'autre, il fallut attendre jusqu'à la Diète Imperiale, afin d'y pouvoir surmonter les grands obstacles qui s'opposoient à cette résolution. Et certes le parti Lutherien avoit déjà fait insensiblement de si grands progrès, & s'estoit rendu si puissant en Allemagne, que plusieurs du Conseil de l'Empereur ne croyoient pas qu'il fust de la prudence d'exposer d'abord l'autorité du Prince, en luy faisant faire un Edit, auquel il y avoit grande apparence qu'on n'obéiroit pas. Non seulement le Duc de Saxe, celuy de tous les Electeurs qui avoit alors le plus de credit & de suite dans l'Empire, s'estoit tout ouvertement déclaré en faveur de Luther;

ther ; mais aussi Loûis Comte & Electeur Palatin , tres-puissant Prince , & qui entraîna après luy plusieurs autres Princes de sa Maison. Les Gentilshommes attirés par l'esperance de profiter de la dépouille des riches Monasteres & des grands Benefices que ce nouveau réformateur prétendoit leur abandonner , embrassoient de tout leur cœur une réforme qui leur estoit si favorable , & menaçoient mesme déjà de le défendre par les armes. Ils avoient à leur teste Ulric de Hutten , homme hardi , agréable , de bel esprit , écrivant poliment en prose & en vers , en sa langue naturelle & en latin , plus ennemi du Pape encore que Luther , duquel il estoit le panegyriste éternel , & qui par ses écrits & par ses discours seditieux animoit pour luy tout le monde contre Rome , dont il exageroit sans cesse les desordres. Les peuples à qui l'on ne parloit que de la tyrannie de l'Antechrist Romain , regardoient Luther comme un grand Prophete , que Dieu avoit suscité pour rétablir l'Empire de la parole de Dieu dans l'Eglise , & pour la delivrer du joug des loix & des traditions humaines , dont les Chrestiens que Jesus-Christ avoit remis en liberté , estoient miserablement opprimez. Et comme il reprenoit les vices avec beaucoup de force dans ses prédications ; qu'il avoit déjà composé en Allemand & en Latin plusieurs livres de piété , les expositions sur les dix Commandemens de Dieu , sur l'Oraison Domini-

ANN.
1520.

Cochlae ,
V. Luth.
t. I.

ANN:
1520.*V. Pallavic.*
l. 1.

cale, sur les Epistres & les Evangiles de l'Avent, sur le Cantique de la Vierge, sur les Pseaumes, & sur l'Epistre aux Galates, où il dit de tres-bonnes choses; & que d'ailleurs il paroïsoit tout-à-fait desintéressé, & d'une vie réglée: on le tenoit communément pour un grand homme de bien, & mesme pour un Saint, jusques-là qu'on avoit fait graver son image avec des rayons autour de la teste, comme s'il eust esté canonisé.

De plus, les Ecclesiastiques qui estoient pour la pluspart tres-corrumpus, & les Moines qui s'ennuyoient de leur profession, écoutoient avec grand plaisir parler de cette liberté qu'il preschoit sans cesse, & qui flautoit agréablement leurs passions. Enfin les gens de belles lettres, & les Grammairiens, qui sous prétexte qu'ils sçavoient les langues sçavantes, s'attribuoient en ce temps-là le droit d'interpreter l'Escriture Sainte, & traitoient les Scholastiques d'ignorans & de barbares, voyant que Luther, qui passoit d'ailleurs pour un tres-habile Theologien, faisoit la mesme chose, & rejettoit les plus grands hommes de l'Ecole, & les Maistres de la Theologie, comme des corrupteurs de la parole de Dieu, s'accordoient tous, par une espece de cabale, à faire l'éloge de ce prétendu réformateur. Mais celuy qui le fit d'une manière qui contribua le plus à établir la réputation de ce nouveau dogmatiste, fut le fameux Erasme de Rotterdam, qui estoit en estime d'un des plus spiri-

spirituels & des plus sçavans hommes de son temps, & qui fut au commencement un de ses plus grands approbateurs.

A N N.
1520.

Cét homme estoit d'une naissance ou incertaine, ou du moins tres-obscure, d'assez mauvaise mine, & d'une physionomie peu agréable; mais ayant l'esprit beau, fin & délicat, le naturel heureux, & tout propre à en faire un fort honneste homme s'il eust eû une meilleure éducation que la sienne. Car la pauvreté obligea ses parens à l'abandonner à la fortune, qui ne luy fut pas d'abord trop favorable, sa première condition ayant esté d'enfant de Chœur dans l'Eglise d'Utrecht, après quoy s'estant fait Chanoine Régulier de Saint Augustin à Goude beaucoup plus par nécessité que par dévotion, il en sortit au bout de neuf ans, sans que l'on sçache bien précisément par quelle porte. Il courut en suite une bonne partie des Universitez de l'Europe, & il aquit par tout une si haute réputation d'esprit & de sçavoir, joint à une grandé modération, honnesteté de mœurs, & politesse de stile, sur tout en Grec & en Latin, que les plus grands hommes du siècle, les Evêques, les Cardinaux, les Princes & les Papes mesmes se faisoient honneur d'entretenir commerce avec luy, & de recevoir de ses lettres, auxquelles ils répondoient toûjours avec éloge. Et cependant il est certain qu'on ne voit pas dans ses écrits bien clairement quelle fut sa créance, & qu'il biaise tellement dans la

*V Spond. ad
bunc ann.*

ANN.
1520.

cause de Luther, en le louant & le blâmant en diverses rencontres, qu'il semble qu'il ne soit ni absolument Lutherien, ni aussi tout-à-fait Catholique, & que par un faux amour de la paix, il soit toujours tout prest à tenir le pour ou le contre, comme Luther mesme le luy reprocha quand ils eurent rompu ensemble, ainsi qu'il arriva quelque temps après; car il est évident qu'en celuy-cy ils estoient grands amis. Et certes, Erasme le fit bien paroistre, lors qu'estant à Cologne, il fit tous ses efforts auprès des Ministres de l'Empereur, contre le Nonce Aleandre, pour empescher qu'on ne brûlast les livres de Luther; & lors que le Duc de Saxe luy ayant demandé là-mesme ce qui luy sembloit de la doctrine de ce Docteur, il luy répondit, sans hésiter, qu'il la tenoit pour bonne, & qu'il trouvoit seulement à redire dans sa manière de la proposer, qui estoit trop aigre & trop violente, de quoy l'Electeur ne manqua pas de l'avertir. Mais Luther qui estoit ravi d'avoir un si habile homme de son costé, ne prit de cét avis que ce qui estoit à son avantage, & laissa le reste, en suivant toujours son génie brutal & emporté, sans le vouloir jamais contraindre.

- Voilà donc quel estoit l'estat où se trouvoit le parti de Luther lors qu'on tenoit la Diète de Wormes, ce qui fit que quelques Ministres de l'Empereur ne furent pas d'avis qu'il fist encore son Edit contre Luther, comme le Nonce l'en pressoit. Mais ce jeu-
ne

*Auth. de
serv. arbitr.
Litt. A-
leand. ad
Card. Me-
dic. ap.
Pallavic.
Melanct. in
v. Luth.*

ne Prince, qui avoit déjà le discernement tres-juste, jugea fort bien que le plus grand obstacle qu'il y avoit en cette affaire estoit l'opinion commune dont on estoit prévenu, que tout ce que l'on faisoit à Rome contre Luther, qu'on venoit encore d'excommunier absolument, & sans condition, par une Bulle du troisiéme de Janvier, n'estoit que pour l'interest du Pape & de la Cour de Rome, dont ce Docteur vouloit que l'on corrigeast les abus, & qu'on moderaست la puissance, pour empêcher qu'elle ne fist ces exactions odieuses, desquelles on s'estoit déjà plaint plus d'une fois en Allemagne. C'est pourquoy il fit entendre au Nonce, qu'avant toutes choses il estoit à propos qu'il fist voir clairement en pleine Diéte que ce n'estoit pas seulement au Pape & à la Cour de Rome que Luther en vouloit, mais qu'il attaquoit les principaux points de la Religion Chrétienne, qu'il avoit entrepris de détruire par ses erreurs que le Pape avoit condamnées.

ANN.
1520.

ANN.
1521.

C'est ce que le Nonce Aleandre fit excellemment bien à l'audiance que l'Empereur luy fit avoir dans la Diéte, où il harangua trois heures durant avec toute la force imaginable. Là il fit comprendre à cette grande & illustre Assemblée des Princes & des Députez de l'Empire, en produisant les livres mesmes de Luther, *Qu'il estoit nécessaire qu'on abolist la secte de cet hérétique, parce qu'elle estoit également perni-*

*Ex Act.
Vorms-
tens. Arch.
Vatic. apud
Card. Pala-
larvic.*

ANN.
1521.

cieuse & à l'Eglise & à l'Estat : qu'il détruisoit l'autorité spirituelle du Chef de l'Eglise, & mesme du Concile général, sans laquelle n'y ayant plus de juge pour sçavoir le vray sens de l'Ecriture dans les controverses, il y auroit tout autant de Religions que de testes; qu'il nioit la liberté dans l'homme, & vouloit que le bien & le mal se fist par une necessité insurmontable, ce qui ouvroit la grande porte au libertinage, & autorisoit toutes sortes de crimes, par l'excuse tres-legitime qu'on n'auroit pû faire autrement; qu'il anéantissoit toute la valeur des Sacramens de la nouvelle Loy, ne voulant pas qu'ils produisent la grace; qu'il donnoit indifferemment à tout le monde la puissance d'absoudre; qu'il affranchissoit les Chrestiens de toutes les loix humaines, sous prétexte d'une liberté Chrestienne tres-mal entendue; qu'il ne vouloit pas que les vœux qu'on a faits solennellement à Dieu pussent lier les hommes; qu'il jettoit enfin tout le monde dans une effroyable confusion de toutes choses sans loix, sans hiérarchie, sans subordination, sans obéissance ni à l'Eglise, ni aux Princes, ni à Dieu mesme, puis que, selon cét hérétique, il nous commande ce qu'il nous est impossible d'exécuter. Il ajouta, qu'après tout ce qu'on avoit fait depuis quatre ans, par toutes sortes de moyens, pour delivrer l'Eglise & l'Empire d'un si grand mal, il n'y avoit plus désormais d'autre remede à y apporter qu'un Edit Imperial, qui estant respecté & recçu avec une parfaite soumission de tous les Ordres de
l'Em-

L'Empire, feroit qu'on auroit en horreur une héréſie ſi déteſtable, & ſon auteur.

Cette harangue, qui toute longue qu'elle eſtoit, fut écoutée avec beaucoup d'attention, fit d'abord un tres-bon effet. Car après que l'on eût délibéré ſur ce ſujet, on demeura d'accord qu'il falloit abolir cette héréſie, qui ſapoit les fondemens de la Religion Chreſtienne. Mais le Duc de Saxe qui convenoit du droit avec les autres, les arreſta tous ſur le fait, diſant que puis qu'il s'agiſſoit de proſcrire non-ſeulement cette doctrine, mais auſſi le Docteur Luther, que l'on ſouſtenoit en eſtre l'auteur, il falloit, avant que de paſſer outre, qu'il fuſt entendu dans cette meſme Aſſemblée, pour ſçavoir de luy ſ'il eſtoit vray qu'il enſeignait ces propositions qu'on diſoit eſtre dans ſes livres. Cela mit fort en peine le Nonce Aleandre; qui eût peur que Luther, qui ne demandoit qu'à parler & à diſputer, ne ſurpriſt, par ſon éloquence & par ſes fauſſes ſubtilitez, des gens qui n'eſtoient pas trop propres pour juger de ces ſortes de choſes, & qu'il ne donnaſt à ſes paroles certaines explications qui fiſſent douter ſi elles avoient eſté bien entendues ſelon le ſens qu'il luy plairoit de leur donner, & en ſuite bien condamnées. Mais l'Empereur, qui d'une part ne vouloit pas deſobliger le Duc de Saxe, & de l'autre vouloit ſe ſatisfaire luy-meſme en contentant le Nonce, prit ce ſage temperament. Il luy dit que Luther feroit

ANN.
1521.

entendu, afin que l'on ne püst pas dire qu'il eüst condamné un homme sans l'avoir ouï, mais que ce seroit seulement pour sçavoir de luy s'il ne vouloit pas rétracter les erreurs contenuës dans ses livres. Sur quoy il écrit à Luther le sixième de Mars, & luy ordonne de se rendre à Wormes, dans vingt & un jours, & luy envoie, pour l'amener, un Héraut d'armes, avec un saufconduit pour l'allée, la demeure, & le retour, non-seulement de sa part, mais aussi de celle de toute la Diète, à condition néanmoins qu'il ne preschera point sur le chemin en allant & en retournant. Mais le Héraut Gaspard Sturme, qui estoit tout Lutherien, le laissa prescher à Erford comme il luy plut contre la Doctrine, les Loix, & les Decrets des Papes, sans en avertir l'Empereur.

Il partit donc de Wittemberg dans un magnifique carosse, escorté de cent cavaliers qui le voulurent accompagner par honneur, & pour faire voir qu'il ne manqueroit pas de gens bien résolus de le défendre. Il entra le seizième d'Avril, avec seulement huit de ses cavaliers, à Wormes, disant à ses amis, qui taschoient de l'en détourner, sur ce que l'Empereur l'avoit déjà condamné en faisant brusler ses livres, que tous les hommes de la terre, & tous les démons de l'Enfer ne l'empescheroient pas d'y aller soustenir sa cause, qui estoit celle de Dieu mesme. Le jour suivant il fut conduit sur les quatre heures après midy dans

Ab. Vor-
ant. Conv.
ex Cod.
Vatic.
Act. Mart.
Luth.
Vorm. t. 2.

Cocbl. hoc
sum.

dans la sale de l'Assemblée par le Comte de Pappenheim Mareschal de l'Empire, qui luy défendit d'abord de parler, sinon pour répondre précisément à ce qu'on luy alloit demander de la part de l'Empereur.

Il y avoit des gens dans l'Assemblée qui l'encourageoient fort à tenir ferme, & il s'en trouva mesme qui luy dirent ces paroles de l'Evangile, *Quand on vous aura mené devant les Rois, ne songez pas à ce que vous aurez à dire, car à l'heure mesme on vous inspirera ce qu'il faudra que vous disiez.* Mais il profita mal de ces paroles, & fit bien voir qu'il n'avoit pas l'esprit de l'Evangile. Car l'Official de Trèves luy ayant dit que l'Empereur vouloit sçavoir de luy deux choses; la première, s'il avoüoit tous ces volumes qui portoient son nom, & dont on leût les titres; & la seconde, s'il ne vouloit pas rétracter ce qu'on y avoit condamné: il répondit à la première, qu'il les avoüoit, pourveu que l'on n'y eust rien ajousté; mais pour la seconde il dit, que comme il s'agissoit de la chose du monde la plus importante, à sçavoir de la Foy & de la parole de Dieu, il demandoit du temps pour y penser, de-peur que s'il précipitoit sa réponse, il n'en dist ou trop ou trop peu, ce qui ne seroit pas confesser Jesus-Christ devant les hommes comme il le vouloit faire. Cette réponse allégué-ment n'avoit pas l'air de celle d'un Prophe-
te inspiré de Dieu: mais comme elle don-
noit lieu d'esperer qu'il pourroit se dédire,

ANN.

1521.

Matt. 10.

ANN.
1521.

l'Official, après qu'on eût délibéré sur cette réponse, luy dit qu'encore qu'ayant sceu ce qu'on luy devoit demander, il eust dû estre prest d'y satisfaire sur le champ, luy particulièrement qui estoit un Docteur si célèbre, sa Majesté Imperiale vouloit bien néanmoins luy donner terme jusqu'au lendemain.

Il eût donc encore audience ce jour-là sur les six heures du soir, & après qu'il eût persisté dans sa réponse au premier chef, il harangua sur le second, car c'est pour cela même qu'il avoit demandé du temps, afin qu'il pust préparer sa harangue, dans laquelle il dit en substance, *Qu'il avoit composé des livres de plusieurs sortes, & sur de differens sujets: les uns, sur les matieres de la Foy & de la piété Chrestienne, & qu'il ne s'en pourroit départir sans impiété; les autres, contre les Decrets, les abus, la doctrine, & l'usurpation des Papes, qui tyrannisoient & scandalisoient les Chrestiens, & que se dédire de ce qu'il avoit écrit sur cela, seroit manifestement trahir l'Evangile, & fomenter la tyrannie dans l'Eglise de Dieu: qu'il en avoit enfin écrit plusieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre sa doctrine. & de défendre celle du Pape aussi-bien que sa tyrannie; qu'il avoüoit que dans ceux-cy il avoit fait paroistre trop d'aigreur contre ses adversaires; toutefois que ne s'agissant pas de ses mœurs, mais de sa doctrine qu'il avoit toujours appuyée des témoignages évidens de l'Escritu-*

re Sainte, il ne s'en dédiroit jamais; qu'il estoit tout prest de la soustenir devant qui que ce fust, comme aussi de se rétracter, & de brusler luy-mesme tous ses livres, au cas qu'on luy fit voir par la parole de Dieu seul, & non pas par celle des hommes, qu'il avoit erré.

ANN.

1521.

Et comme il s'alloit répandre en de longs discours pour exhorter les Princes à protéger la verité, le Vicaire l'interrompant par l'ordre de l'Empereur, luy dit qu'il ne s'agissoit point de cela, ni de rendre raison de sa doctrine, qui estoit déjà condamnée par les Conciles, & sur tout par celuy de Constance, qui estoit en singulière vénération dans l'Allemagne, & après lequel on ne vouloit rien examiner. Qu'on vouloit donc seulement qu'il dist en un mot nettement, & sans plus discourir ni biaiser, s'il vouloit se rétracter ou non. Il répondit aussi fort nettement à chaque fois qu'on luy réitéra la mesme demande, qu'il n'en feroit rien, qu'il ne s'en tiendroit ni aux Papes, ni aux Conciles qui avoient souvent erré, mais à la seule parole de Dieu, laquelle il croyoit avoir de son costé, & qui estoit l'unique juge qu'il reconnoissoit: c'est pourquoy que la conscience estant liée par cette divine parole, si l'on vouloit qu'il se pust rétracter en conscience, il falloit luy montrer par cette mesme parole de Dieu, qu'il s'estoit trompé. Enfin, quoy qu'on luy pust dire, que c'estoit aussi par la Sainte Escriture que le Concile

de

ANN.

1521.

de Constance avoit condamné les erreurs de Wiclef & de Jean Hus qu'il renouvelloit, & que c'estoit à ce Concile, & non pas à luy, de donner le vray sens de l'Escriture, on n'en put jamais tirer autre chose ni dans la Diète, ni dans les Conférences qu'il eût encore & en public & en particulier avec de tres-sçavans Docteurs, en présence de plusieurs Princes, & sur tout de l'Archevesque de Trèves, qui fit de grands efforts pour le réduire. Après plusieurs discours qui se firent sur ce sujet, fort inutilement de part & d'autre, il dit enfin pour toute conclusion ces paroles des Gamaliel aux Magistrats de Jerusalem qui avoient mis les Apostres en prison, *Si cette entreprise vient des hommes, cela ne peut longtemps durer : & si elle vient de Dieu, vous ne la pourrez jamais ruiner.*

AN. 8.

L'Empereur aussitost après la seconde audience de Luther avoit fait lire à l'Assemblée des Princes un écrit de sa propre main, par lequel il déclaroit qu'il estoit résolu d'employer toutes ses forces & sa propre vie pour maintenir la Religion Catholique qu'il avoit receüe des Empereurs & des Rois ses Prédecesseurs, & qu'un miserable Moine apostat avoit entrepris de ruiner. C'est pourquoy, comme il vit que l'on n'avoit pû rien gagner sur cet esprit opiniastre, il luy fit faire commandement le vingt-sixième d'Avril de sortir de Wormes, & luy donna autres vingt & un jours pour se retirer en lieu de seüreté avec le
Héraut

Héraut d'armes qui l'avoit mené , & le
 mesme faufconduit qu'on luy avoit donné
 pour se représenter à la Diéte ; & un mois
 après il fit publier dans la grande Eglise,
 en presence de tous les Princes, son Edit
 Impérial, qui le met au ban de l'Empire,
 comme un schismatique & un hérétique
 déclaré, défendant à toutes sortes de per-
 sonnes de le retirer & de le protéger, & de
 retenir aucun de ses livres, permettant à
 tout le monde de courir sus à tous ses com-
 plices & protecteurs, & sur tout à luy-
 mesme, & de s'emparer de leurs biens,
 meubles & immeubles, qu'il abandonne
 à tous ceux qui s'en pourroient saisir. Mais
 il s'en fallut bien que cet Edit ne fust exé-
 cuté comme l'Empereur le prétendoit.
 Car le Duc de Saxe qui sçavoit fort bien
 qu'on le publieroit, & qui ne vouloit ni
 offenser l'Empereur, ni abandonner Lu-
 ther, donna des ordres fort secrets, sui-
 vant lesquels Luther, qui, agissant de
 concert avec luy, avoit renvoyé son Héraut
 des Fribourg, fut arrêté dans une forest
 par des gens masquez, qui l'ayant tiré
 comme par force de son carosse, le mener-
 rent dans le Chasteau de Vestberg; situé
 sur une montagne, dans un pais assez de-
 sert, auprès d'Alstad, où il fut enfermé
 plus de neuf mois, & fort splendidement
 traité, sans que l'on sceust où il estoit.
 On dit mesme que le Duc de Saxe, qui
 avoit commandé seulement en général
 qu'on le mist en lieu de seûreté, voulut

ANN.
1521.

26. May.
Ap. Goldast.
Const. Im-
per. 2. 2.
Cochla. Abst.
Luth.

A. N. N.
1521.

pas qu'on le luy dist, afin qu'il pust jurer à l'Empereur qu'il ne sçavoit pas où Luther s'estoit retiré; & cependant les partisans de cét hérétique ne manquèrent pas de publier par tout que les Papistes l'avoient fait assassiner, ce qui pensa faire sédition dans Wormes, & mit le Nonce Aléandre, qui estoit fort hai des Lutheriens, en tres-grand danger de sa vie.

Mais ce qui empescha le plus l'exécution de l'Edit Impérial, & que cette affaire si bien commencée n'eust une plus heureuse issuë, fut que l'Empereur se vit obligé, après la Diète de Wormes, de s'en retourner en Espagne pour y appaiser les troubles que la mauvaise conduite de ses Ministres Flamans y avoit fait naistre. Car alors les deux grands Protecteurs de Luther, le Duc de Saxe & le Comte Palatin, estant tous deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, où ils avoient la principale autorité, non-seulement l'Edit de Charles-Quint n'y fut point exécuté, mais les Lutheriens y devinrent encore sous leur protection & plus puissans & plus insolens que jamais. Luther aussi de son costé qui travailloit infatigablement dans sa solitude, qu'il appelloit son Isle de Pathmos, les animoit par quantité de nouveaux livres, qu'il faisoit tres-souvent paroistre, pour confirmer ses anciennes erreurs, & pour établir celles qu'il inventoit de nouveau tous les jours.

Cocble.

Et de fait, c'est là qu'il écrivit son traité

é contre la Confession secrete, qu'il dit ANN. 1521.
 estre une cruelle invention des Papes, pour
 gésner & bourreler impitoyablement les
 consciences; sa réponse au Docteur La- Luth. 1. 2.
 tomus, dans laquelle il soustient tout ce
 que les Docteurs de Louvain ont con-
 damné dans ses écrits, & sur tout cette pro-
 position, que Dieu commande à l'homme
 ce qu'il luy est impossible d'exécuter, & que
 la grace opere tellement en luy le bien que
 Dieu commande, que la volonté n'y
 contribuë rien que le mal & le peché qu'el-
 le fait toujous en toutes sortes de bonnes Omne o-
pus bonum
est pecca-
tum.
 œuvres. C'est là mesme qu'il composa Luth. 2. 2.
 les traitez qu'il a faits contre les Messes
 privées, & quelques autres, dans lesquels
 encherissant encore sur ce qu'il avoit dit
 dans son livre de la captivité de Babylone,
 il soustient que la Messe ne peut estre un
 Sacrifice; qu'elle ne sert point aux morts;
 qu'il n'y a point de Purgatoire, ni de
 transsubstantiation, le Corps & le Sang de
 Jesus-Christ estant au Saint Sacrement
 sous la substance du pain & du vin; qu'on
 doit administrer aux laïques les deux espe-
 ces de ce Sacrement; qu'il n'y a point de
 difference de Clercs & de laïques; que cha-
 cun dans l'Eglise a le mesme pouvoir de
 consacrer, d'administrer les Sacremens,
 & d'enseigner, quoy-que pour garder l'or-
 dre & la bienséance, l'exercice de ce pou-
 voir s'attribuë aux Anciens, qui sont ce
 qu'on appelle Prestres & Evesques, ces deux
 noms ne signifiant qu'une mesme chose;
 qu'il

ANN.

1521.

Luth. t. 2.

qu'il n'y a rien qui nous oblige en conscience que ce qui est prescrit & commandé dans l'Évangile ; que ses préceptes & ses conseils obligent également tous les Chrétiens ; qu'il n'y a point d'autres vœux qui obligent que ceux du Baptême. Et c'est pour cela même qu'il fit encore dans sa solitude son traité contre les Vœux Monastiques, & contre celui du Celibat des Ecclesiastiques, qu'il prétend estre nuls, comme directement contraires à la liberté des enfans de Dieu : ce qui ayant ouvert la porte au libertinage de ceux qui soupiroient après leur liberté perduë, on vit en peu de temps les Monasteres d'hommes & de filles dépeuplez, & force Moines & Prestres mariez dans une bonne partie de l'Allemagne.

Mais ce qui luy donna en même temps bien du chagrin, fut qu'il apprit que la Sorbonne, au jugement de laquelle il s'estoit soumis avec de si grands éloges, avoit, le quinzième d'Avril, condamné sa doctrine en plus de cent propositions tirées de ses livres, comme exécration, hérétique, impie, schismatique, & blasphématoire. Il sceût aussi que Henri VIII. Roy d'Angleterre avoit envoyé au Pape Leon le beau livre qu'il avoit fait pour la défense des sept Sacremens contre celui de la captivité de Babylone, ce qui luy fit donner, par Bulle expresse, le glorieux titre de *Défenseur de la Foy*, lequel il retint même après sa révolte contre l'Église

Ro-

Romaine, qu'il appelloit alors sa bonne Mere, & lequel ses Successeurs retiennent encore aujourd'huy, après avoir abandonné cette mesme Foy, qui aquit ce titre à Henri pour l'avoir défenduë. Sur quoy il me semble qu'on leur pourroit dire, avec tout le respect qu'on doit aux testes Couronnées: Ou reprenez cette Foy, ou quittez ce titre qui ne vous peut nullement convenir sans elle. Mais il faut esperer qu'un jour viendra que Dieu, par sa grace, suscitera sans nous quelqu'un de ces grands Princes, qui fera ce que nous devons commander à sa divine Majesté par nos prières, à sçavoir, qu'un si beau titre ne soit plus; comme il est aujourd'huy, une pompeuse expression de ce qui devrait estre, & qui n'est pas; & que l'Angleterre ait autant d'horreur de l'héresie qu'elle en avoit lors que son Roy agit si fortement contre Luther, auquel il faut que je retourne après cette petite digression.

Il seroit assez difficile d'exprimer à quel point de fureur ces fâcheuses nouvelles porteroient Luther, que le chagrin que luy donnoit sa solitude, ou plustost sa prison, rendoit encore plus colere & plus emporté qu'il ne l'estoit de son naturel, que cét homme ardent & vindicatif ne pouvoit jamais tant soit peu contraindre quand il estoit une fois échaufé. Il avoit toujours protesté de vive voix, & par écrit, sur tout devant le Legat Caietan, & à la fameuse dispute de Lipsic, qu'il tenoit les Docteurs

A N N.

1521.

Cogor tamen, ne ingratitude maculer, Matrem meam Christi sponfam, utinam tantâ cum facultate, quantâ cum voluntate defendere.

Ap. Coehla.

▲ N N.
1521.

de Paris pour les Maistres de la veritable Theologie: & sa passion le faisant passer tout-à-coup dans une extrémité de fureur & de rage contre ceux qu'il avoit tant louëz, il les traite dans la réponse qu'il fit à leur Censure, & dans ses autres écrits depuis ce temps-là en toutes les occasions, à propos & hors de propos, non-seulement comme les premiers corrupteurs de cette divine Science, mais aussi comme les plus ignorans & les plus stupides de tous les hommes, sans esprit, sans lumière, sans discernement, avec une infinité d'injures si basses, qu'à peine peut-on s'empescher de luy en dire en les lisant, tant on en conçoit d'indignation. Il voulut mesme que son disciple Melancthon Grammairien fort disert & éloquent, qui enseignoit les belles lettres à Wittemberg, écrivist contre eux, comme il fit, mais d'un stile, qui hors de la politesse & de la pureté, est bien plus du génie du Maistre, qui avoit répandu sa bible jusques sur le titre de ce libelle, que de celui du disciple, qui estoit d'ailleurs assez craintif & moderé. Il faut cependant avouër que toutes ces injures de Luther sont beaucoup plus avantageuses à la Sorbonne; que tous les grands éloges qu'il en faisoit auparavant pour gagner son suffrage, particulièrement contre la primauté & la suprême puissance du Pape, que cét hérétique vouloit non-seulement affoiblir, mais aussi entièrement ancantir. Car elles nous font connoistre que cette illustre Faculté,

Adversus
furiosum
Parisiensium
Theologastro-
rum De-
cretum A-
pologia
pro Lu-
thero.
Atque il-
lius supre-
mam pote-
statem non
tantum
imminuere
& labefa-
ctare, sed
etiam fun-
ditus ever-
tere stu-
diisset.

qui

qui a toujours tres-fortement soustenu les droits & les prerogatives du Saint Siege, n'a jamais voulu biaiser sur ce point, d'où depend l'unité de l'Eglise Catholique. Et c'est ce qu'elle fit bien paroistre encore, lors que prés de cent ans après avoir condamné Luther, elle fit la censure des livres de Marc-Antoine de Dominis, qui avoit entrepris de renouveler & de sousttenir cette partie du Lutheranisme contre l'autorité du Vicaire de Jesus-Christ en terre.

Maintenant, pour ce qui regarde le livre du Roy d'Angleterre, Messieurs les Lutheriens, qui, en lisant cette Histoire, pourront bien voir que je n'écris point en homme préoccupé, ni passionné contre eux, sont tres-humblement suppliez de croire que si j'avois affaire à un honneste homme de leur parti, pour tascher de le convertir, je ne voudrois que l'obliger à lire de sang froid, & sans prévention, ce que Luther écrit dans la réponse qu'il fait à ce livre. Car je suis certain qu'en faisant réflexion sur la manière insolente, brutale, & furieusement impudente dont il parle à ce Roy, qu'il traite de fat & de faquin, avec mille horribles injures, comme le dernier de tous les hommes, ce Lutherien cesseroit un moment après de l'estre, concluant qu'il n'est pas possible que l'esprit de Dieu se soit jamais voulu servir d'un si mal-honneste & si vilain homme pour réformer le monde.

ANN.

1521.

Enfin, ce fut dans cette mesme solitude qu'il acheva de faire le plan de sa prétendue réforme, où ne gardant plus aucune mesure, comme il avoit fait au commencement qu'il ne disoit les choses qu'à moitié, n'estant pas encore, à ce qu'il dit, tout-à-fait desabusé des erreurs de la Papauté, il ne voulut plus du tout reconnoistre ni Pape, ni tradition, ni autorité de Peres & de Conciles, ni Purgatoire, ni Messe, ni Vœux, ni Monasteres, ni Evesques, ni Prestres non laïques, ni Loix, ni Decrets, ni Cerémonies qui obligent, ni Culte des Saints, ni Sacremens, excepté le Baptesme & la Cene, sans leur attribuer aucune vertu pour produite la grace, ni enfin Eglise visible qui ait le don d'infaillibilité pour juger souverainement des controverses, ne voulant pour cela que la seule Escriture Sainte interpretée selon son sens. Mais parce que suivant cette idée qu'il s'estoit formée de la Religion, il n'avoit rien de fixe & d'arresté qui pust réduire les esprits à l'unité de créance & de discipline, de-là vient qu'il se fit bientost de sa secte une vraye Babylone, ou confusion, qui la partagea en plusieurs autres qui s'éleverent contre luy, & luy firent bien des affaires, comme il arriva mesme en ce temps dont je parle maintenant.

Car tandis que Luther estoit enfermé dans ce Chasteau, d'où le Duc de Saxe ne vouloit pas qu'il sortist pour paroistre en public, depeur d'offenser l'Empereur qui
l'a-

l'avoit proscrit , l'Archidiacre Carlostad , homme turbulent & fort étourdi , voulut aller plus loin que son Maistre n'avoit esté , & se faire aussi-bien que luy chef de parti. Pour cét effet , après avoir eû l'audace de se marier , tout Prestre qu'il estoit , afin de détruire le célibat des Ecclesiastiques , non-seulement par sa doctrine , mais aussi par son exemple , qui fut aussitost suivi de plusieurs autres Prestres Lutheriens , il alla , accompagné d'une troupe de jeunes gens aussi déterminez que luy , dans la belle Eglise de tous les Saints , où , par une fureur d'Iconoclaste , il se mit à briser les Crucifix & les Images , & à renverser les Autels , afin qu'on n'y dist plus de Messes , de quelque manière que ce pust estre. A cette nouvelle , Luther qui ne put souffrir que son disciple entreprist sur luy pour devenir maistre , sortit de sa solitude malgré la défense de l'Electeur , auquel il écrivit pour s'excuser , qu'il estoit plus obligé d'obéir à Dieu qu'à tous les Princes de la terre. En suite , il accourt promptement à Wittemberg , se fait suivre de tout le peuple , duquel il estoit adoré , monte en chaire , déclame , tonne d'une terrible manière contre Carlostad , qui n'ayant rien qui approchast ni de l'esprit , ni de l'éloquence de son maistre , en la présence duquel il trembloit , n'osa dire un seul mot pour sa défense.

ANN.
1521.
*Malact.
epist. ad
Frid. Me-
cen:*

ANN.
1522.
Cochla.

*Epist. Luth.
ad. Frid.
Duc. t. 2.*

Cochla.

Il est vray que Luther avoit déjà écrit contre la Messe , & qu'il n'estoit point

A N N.
1520.

ennemi du mariage, comme il fit assez paroistre quelque temps après. Mais comme il sçavoit bien que le Duc de Saxe, son Patron, ne vouloit pas encore que l'on changeast rien à l'exterieur, & que luy-mesme vouloit une Messe à sa manière, toute différente de celle des Catholiques: il dit qu'il y avoit certaines choses, qui, quoyque bonnes en elles-mesmes, ne se devoient pourtant faire qu'avec ordre, pour ne scandaliser personne. Sur quoy il reprit devant tout le monde cét Archidiacre fort aigrement, de ce qu'il avoit entrepris de les faire de son autorité particulière; & pour ce qui regarde les Images, il le traita d'héretique & d'Iconoclaste, disant que les Images, à la réserve de celle de la Divinité, sont permises, & qu'il est bon de les avoir, sur tout celle de Jesus-Christ. En effet, dans l'estampe qui est au commencement des ouvrages de Luther imprimez à Wittemberg l'an mil cinq cens quarante-neuf, trois ans après sa mort, on voit le Duc de Saxe d'un costé, & de l'autre Luther priant à genoux, les mains jointes, devant un Crucifix.

Il fallut que le pauvre Archidiacre souffrist cette mortification publique, malgré qu'il en eust: mais il ne laissa pas de donner dans d'autres extravagances. Car prenant pour un commandement exprés fait à tous les hommes, ces paroles que Dieu dit à Adam, *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton corps*, il alla labourer la terre;

& Me-

& Melancthon s'estant laissé persuader à ce fou, alla travailler chez un Boulenger. Luther eût de la peine à leur oster de la teste cette folie, qui fut suivie d'une autre plus pernicieuse, par laquelle ils vouloient qu'on n'enseignast plus que la Bible dans l'Université, ce qui eust ruiné les études dans Wittenberg, si Luther, qui, en décriant éternellement les Philosophes & les Scholastiques, avoit donné lieu à ce desordre, ne l'eust empesché par son autorité. Mais enfin, ce qui l'obligea de rompre tout-à-fait avec Carlostad, fut que ce malheureux, pour faire un nouveau parti contre Luther, entreprit de nier la réalité du Corps & du Sang de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Eucharistie.

Il faut donner de bonne foy cette loüange à Luther, qu'il n'a jamais pû souffrir cette erreur dans les Sacramentaires, comme les Lutheriens ne la peuvent souffrir encore aujourd'huy dans les Calvinistes, quelque effort que ceux-cy ayent fait pour s'unir avec eux. Il avouë mesme fort ingenuement que pour faire plus de dépit au Pape, & pour se tirer d'embaras, il eust esté bien-aïse de pouvoir nier en conscience la presence réelle; mais que l'Ecriture est si clair là-dessus, & si formelle, qu'il n'y a pas moyen de s'opposer à cette verité sans vouloir s'aveugler soy-mesme par une malice toute visible. C'est pourquoy il poussa si vivement Carlostad, que ce disciple révolté fut contraint de sortir de

ANN.

1522.

*Staphil. l. de Luth.**Erasm. Albert. contr.**Carlost.**For. de**Rem. l. 1.*

c. 15.

*Carlost.**Dial. de**Cæn. cont.**Luth.**Luth ep. ad**Argent.**Melanct. de**Cæn.**Histor. Aug.**gust.**Steid. l. 3.**et 5.**Scl. scrib. de**Cæn.**Dom.*

A N N. Wittemberg, & de se retirer à Orlamonde, Ville sur la Sâle, où il abusa bien des gens, qui faillirent à assommer Luther, qui y estoit allé pour les détromper. Cela fit que le Duc de Saxe, à sa persuasion, bannit de tous ses Estats Carlostad, qui se retira à Zurich, où il conféra avec Zuingle, qui de Lutherien qu'il estoit auparavant, s'estoit fait Sacramentaire, & qui a toujours passé depuis pour l'auteur de cette hérésie, laquelle appartient à l'Histoire du Calvinisme, que je réserve pour un autre ouvrage. Après cela, comme Zuingle ne voulut partager avec personne la gloire d'avoir fait une nouvelle secte, il abandonna Carlostad, qui devint en suite si pauvre, qu'il fut contraint de recourir à son ancien maistre, auquel il fit tant de basses soumissions pour obtenir son pardon, qu'enfin il luy fit donner la permission de retourner à Wittemberg. Mais il y fut si méprisé, & si abandonné de tout le monde, qu'il se vit obligé de gagner sa vie comme un miserable païsan, en portant vendre du bois à la Ville, jusqu'à ce que ne pouvant plus souffrir de se voir réduit en un si pitoyable estat, exposé tous les jours à la risée & aux sanglantes railleries de ceux qui l'avoient réveré comme Archidiacre & Docteur, il s'alla faire Prédicant à Basle. Et ce fut là, à ce que disent plusieurs Ecrivains Lutheriens, car j'avoûe que ce conte m'est un peu suspect, qu'il fut enfin étranglé par le diable, qui luy apparut, durant son

1522.
Luth. ep.
ad Argent.

Cochle.
Flor. Rem.
 l. 2. c. 7.

Histor. Aug.
gust.
Cochle.

Histor. de
Cen. Aug.
gust V. Fior.
de Ram.
 l. 2.

pre-

presche, sous la forme d'un homme excessivement grand, & qui estant allé dans sa maison, commanda qu'on luy dist qu'il retourneroit dans trois jours, au bout desquels Carlostad mourut. Quoy qu'il en soit, il laissa un fils nommé Jean Carlostad, qui beaucoup plus sage & plus heureux que son pere, adhera au Concile de Trente, & se fit Catholique. Mais tout cela n'arriva que long-temps après, & je l'ay voulu raconter icy, afin qu'on vist tout d'une suite, quelle a esté la fin de cette entreprise de Carlostad contre Luther, qui tout glorieux de l'avantage qu'il eût d'abord sur son disciple, qu'il ancantit dans Wittemberg, devint encore plus fier, plus absolu, & plus insolent qu'il n'estoit auparavant.

Aussi ce fut en ce temps-là qu'il publia son livre séditionnaire contre tout l'Ordre Ecclesiastique, & sur tout contre les Evesques, qu'il veut qu'on extermine. Il eût mesme l'impudence d'opposer à la Bulle *In Cæna Domini*, dans laquelle le Pape l'avoit encore excommunié nommément, une Bulle de sa façon, qu'il intitule, *La Bulle & la Réformation du Docteur Luther*, dans laquelle il dit que tous ceux qui employeront leurs forces & leurs biens pour ravager les Eveschez, & pour abolir le gouvernement des Evesques, sont les véritables enfans de Dieu; & qu'au contraire, ceux qui les défendent, ou qui leur obéissent, sont les ministres de Satan. Ce qu'il y a de

A N N.
1523.

Adversus
fallō nomi-
natum ita-
tum Eccle-
siastico-
rum.
Luth. 1. 2.

ANN.
1522.

plus étranger est qu'il entreprit de prouver une si manifeste impiété par plusieurs passages de l'Ecriture, laquelle il prit grand soin de corrompre en bien des endroits pour la mettre indifferemment entre les mains de tout le monde, afin qu'on crût que sa doctrine n'estoit autre que la parole de Dieu toute pure.

Car ce fut justement en ce mesme temps qu'il fit paroistre une partie de sa traduction de la Bible, à laquelle il résolut de travailler avec grande application, dès qu'il commença à s'élever contre l'Eglise Catholique. Il crut qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour son dessein que cette version, dans laquelle, sous le prétexte spécieux de donner un beau tour en sa langue naturelle à ce qu'il traduiroit, il pourroit faire adroitement couler certaines expressions délicates que favoriseroient ses dogmes. En effet, ceux qui savent bien cette langue, avouënt que Luther, qui en connoissoit admirablement toutes les fines- ses, n'a jamais écrit plus poliment qu'en cet ouvrage. Mais aussi d'autre part, de tres scavans Docteurs Allemans, qui scavoient bien autre chose que leur langue, alléurent qu'il n'y a rien de plus infidelle & de plus corrompu que cette version si élégante & si polie, dans laquelle, sans s'arrester à la Vulgate receüe & autorisée solennellement

par

Ut hac arte scripturam suo commodo translatam a i dogmata sua confirmanda detorque-
ret.

Epist. Georgii Dac. ad Reg. Angl. apud Cocbl. f. Cochlens. Hier. Emser.

Quis satis narrare queat quantus turbatio-
num &

ruinarum fomes & occasio fuerit ea novi Testamenti translatio, in qua darâ operâ contra veterem & probatam Ecclesie lectionem multa immutavit, multa addidit, & in alienum sensum detorsit.

par l'Eglise, il suit tantost l'Hebreu mal entendu, & tantost le Grec corrompu, & retranche hardiment, ou ajouste comme il luy plaist, ce qui peut nuire, ou qui peut servir à ses dogmes. Mais c'est particulièrement dans le Nouveau Testament qu'il affecte & de mal traduire, & de bien écrire, pour empoisonner agréablement de ses erreurs & le peuple & les gens de qualité, qui attirez par la nouveauté du sujet, & par la beauté de l'expression, le lisoient avec empressement & grand plaisir, & prenoient pour la pure parole de Dieu, celle d'un homme qui les séduisoit. C'est pour cela qu'il le fit imprimer à part en petit volume, & qu'il donna ordre que les Libraires & les Imprimeurs qui estoient à luy, eussent grand soin de faire en sorte qu'il n'y eust rien de plus propre & de plus correct que ces livres. Pour cela, qu'on en imprima une infinité d'exemplaires en plusieurs éditions, afin qu'on le fist courir promptement par toute l'Allemagne, & que tout le monde en pust avoir commodément. Pour cela mesme, qu'il y ajousta de petites notes à la marge, qui déterminoient le faux sens qu'il vouloit qu'on donnast au texte; & qu'il mit à la teste de ce Nouveau Testament une Préface extrêmement artificieuse & maligne, dans laquelle il n'omit rien de ce qui pouvoit engager le

A N N.
1522.

Mirum in modum multiplicabatur per Calceographos novum Testamentum Lutheri. Multam promovit novum istud Evangelium Calceographorum a: Bibliopolarum niens, industria, impensa, & operam nau quicquid pro Lutthero erat, quam diligentissime & emen-

D 4

mon-

datissime imprimebatur. *Cochlæ.* Multas adjecit in marginibus passim notas, glossas erroneas, atque cavillosas. In præfationibus nihil malignitatis omisit, ut in partes suas traheret lætorem. *Ibid. Luth. in pestil.*

ANN.

1522.

monde à s'attacher avec ardeur à la lecture de ce livre, qu'il disoit contenir la vraye parole de Dieu dans sa pureté, qu'on n'avoit jamais eüe avant cette traduction.

Et certes il ne fut pas trompé dans l'esperance qu'il avoit conceüe que son entreprise réussiroit. Cette version de Luther, que ses disciples louoient par tout avec excés comme un chef-d'œuvre, & mesme comme un miracle que Dieu avoit fait en faveur de l'Allemagne par un si grand homme, devint tellement à la mode, qu'il n'y avoit presque personne, non-seulement en Saxe, mais aussi dans les autres Provinces qui ne voulust l'avoir, & faire paroistre qu'il l'avoit leüe. Les femmes sur tout s'en faisoient honneur, & la lisoient assidument. Quelques-unes mesme d'entre celles de la première qualité, en devinrent si fort entestées, qu'elles la soustenoient, & avec elle la doctrine de Luther, non-seulement contre d'autres femmes, mais aussi contre des Prestres, des Religieux & des Docteurs du parti Catholique avec tant de présomption & de hauteur, qu'elles leur insultoient, les traitant d'envieux & d'ignorans, & n'avoient point de honte de leur dire que ne sçachant ni le Grec ni l'Hebreu, ils n'entendoient pas l'Escriture, & qu'il n'y avoit que Luther qui en eust la véritable intelligence.

Cependant il se trouva de sçavans hommes

*Matthes.
Comm. 13.
de Luth.
Flor. de
Ram. l. 1.
c. 15.
Ut mulie-
res & qui-
libet: id o-
mnino
illud festi-
mentum
tanquam
fontem o-
mnis veri-
tatis avi-
dissime le-
gerent, &c.
Ut non so-
lum cum
laicis par-
tis Catho-
licæ, ve-
rùm etiam
cum Sacer-
dotibus &
Monachis,
atque adeò
etiam cum
Magistris
disputare
non erub-
escerent,
&c.
Et quidem
procacissi-
me insultan-
tes,*

ignorantiamque improperantes: id quod de nobili quadam muliere compertum habetur, &c. Cœckle.

mes qui entreprirent de montrer que cette version Lutheriene estoit infidelle & pernicieuse, entré lesquels il y en eût un qui se signala par dessus tous les autres, & qui en suite s'attira la haine implacable & la persecution de tout le parti. Celuy-cy fut Jerosme Emser, homme de qualité & d'esprit, treshabile dans les sciences divines & humaines, Docteur de Lipsi, & Conseiller du Duc George de Saxe cousin german de l'Electeur. Comme à toutes ces belles qualitez naturelles & acquises il joignit toûjours un grand zele pour la Religion, il avoit esté des premiers à s'opposer à l'héresie naissante de Luther. Il l'avoit toûjours suivi pas à pas, & n'avoit pas manqué de le combatre en toutes les occasions. Cela faisoit desesperer Luther, qui le trouvoit éternellement en son chemin; ce qui l'anima tellement contre luy, que de tous ses adversaires il n'y en a point contre lequel il ait écrit tant de libelles, & qu'il ait accablé de tant d'injures. Or ce fut cet homme de Dieu, qui méprisant les emportemens & toutes les injures de Luther & de ses partisans, & se faisant mesme un mérite de s'exposer à la fureur de la cabale Lutheriene, comme il voyoit bien qu'il alloit faire, entreprit généreusement le premier de tous, de faire voir & en particulier, & en public, de vive voix, & par écrit, les horribles corruptions de cette faulx version du Nouveau Testament, dont il découvrit jusqu'à

A N N.
1522.
Inventi sunt igitur ex Germanis qui ex ea translatione admissos passim errores & mutationes collegerunt, inter quas sane Hieronymus Emser præcipuam laudem præmeruit.
Cochlæ.

Nulli adversariorum sæpius quam illi respondit. Scripsit petulantissime... tot sane conviciis exuberantem, tot scemratibus mordacem, tot calumniis acerbam; ut Emser magis obrutus quam invalidus idem

D 5 plus

A N N.
1522.
Propria
translato-
nem que
probata &
recepto
Ecclesie
textui La-
tino per o-
mnia con-
sonaret
velut anti-
dotum
contra Lu-
theri vene-
na evulga-
vit M.
Cockle.
Flor. Rem.
loc. cit.

plus de mille faussetez. Et en mesme temps, pour donner aux Catholiques un contre-poison, & de quoy convaincre d'erreur la traduction Lutherienne, il en fit une tres-exacte & tres-fidelle, qui correspondoit parfaitement à la Vulgate, ce qui faisoit remarquer aisément tous les endroits que l'on avoit falsifiez dans l'autre.

Cela fut cause que plusieurs Princes Ecclesiastiques & séculiers, comme l'Archiduc Ferdinand frere de l'Empereur, le Duc George de Saxe & le Duc de Bavière firent des Ordonnances & des Edits contre cette méchante version du Nouveau Testament, qu'ils firent brusler, ordonnant, sur de griéves peines, à tous leurs sujets de rapporter aux Officiers destinez pour cela, tous les exemplaires qu'ils en avoient. C'est ce qui mit tellement en furie Luther, qu'il écrivit contre ces Princes un libelle tres-insolent, où il les traite de tyrans, défendant au reste, par l'autorité souveraine qu'il se donnoit, après l'avoir ravie au Pape, de leur obéir, parce que, disoit-il, ce seroit livrer Jesus-Christ mesme entre les mains d'Herode qui le vouloit faire perir. Mais enfin, ni ce zele du généreux Docteur Emser, ni ces Ordonnances & ces Edits des Princes ne purent empescher l'établissement du Lutheranisme, parce que l'Electeur, de Saxe, auquel il appartenoit de réprimer l'audace de Luther, qui estoit son

Luth lib. de
seculari
poteft.
In Misnia,
in Bavaria,
in Mar-
chia, aliis-
que in lo-
cis pro-
mulgave-
runt ty-
ranni edi-
ctum, ut
nova Testa-
menta hinc
inde in
presectu-
ras mittan-
tur. . . ne
tradant sub
periculo
salutis sue.
Quisque e-
nim id fe-
cerit, is tradit Christum Herodi in manus. Illi enim agunt velut
Christicida: sicut Herodes.

fujet, le laissa faire. Cela fait voir que le bonheur ou le malheur d'un Estat, 'mesme pour le Spirituel, dépend assez souvent du Prince qui en est le maistre; & que quand Dieu luy donne un grand zele pour conserver la Religion dans sa pureté, en réprimant d'abord les Novateurs qui la veulent corrompre, les peuples qui vivent sous ses Loix luy sont, après Dieu, redevables de leur salut.

Cependant comme les Augustins de Wittemberg, qui adhérent les premiers à la secte de leur confrere, ne disoient plus dans leur Eglise leur Messes de fondation, & ne faisoient que simplement la Cene, en consacrant le pain & le vin, & le distribuant sous les deux especes à ceux qui vouloient communier: le Duc de Saxe qui avoit de la peine à souffrir que l'on changeast rien à l'exterieur, fit examiner la chose par l'Université, à laquelle il fit proposer ses raisons. Mais ce Corps qui estoit déjà tout Lutherien le fit en fin résoudre à ne plus dissimuler en cela, comme il faisoit, & décida par ses députez, qui furent Juste Jonas Prevost de l'Eglise de Wittemberg, Philippe Melancthon, & Nicolas Amstdorf, les trois grands amis de Luther, qu'on ne pouvoit en conscience tolerer la Messè des Catholiques, qu'ils disoient estre abominable, & toute contraire à la Cene du Seigneur. C'est pourquoy ce Prince s'estant enfin laissé gagner, quoy-qu'il voulust encore que l'on dist la Messè à la Catholique

R N N.
 1522.
 Deliberat.
 de Abro-
 gat. Miss.
 privat.
 Informat.
 & Deliber.
 de lecto-
 r al
 Univers.
 Formu'a
 Miss. seu
 commun. pro
 Eccl. Wit-
 temberg.
 Luther. l. 2.

dans la belle Eglise de tous les Saints ; Luther, qui depuis son retour avoit pris la qualité d'Evangeliste de Wittemberg, où il faisoit le Pape, luy qui n'en vouloit point du tout, regla les ceremonies avec lesquelles on administreroit le Baptesme & l'on celebreroit la Messe ou la Cene. Car il trouvoit bon que l'on fist le Service Divin avec quelques ceremonies, mais sans y obliger personne, & laissant à chacun la liberté d'en user comme il luy plairoit, afin de laisser toujours libres, comme il l'entendoit, les consciences des Chrestiens, sans leur imposer d'autre joug que celuy de l'Evangile.

Il fit aussi un Règlement pour tous les biens d'Eglise, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les Evesque, les Abbez & les Moines, tous les fonds & tous les biens des Eveschez, des Abbayes & Monasteres appartenissent aux Princes dans les Estats desquels ils sont situez, ou aux Communautez des Villes où ils se trouvent, si ce n'estoit que les Eveschez fussent érigez en Principautez séculières. De plus il veut que tous le Couvents des Religieux Mendians soient changez en écoles publiques, pour l'instruction des enfans de l'un & de l'autre sexe, ou en Hospitiaux ; & enfin que le revenu de ces biens soit employé pour l'entretien & pour la nourriture des Pasteurs, des Ministres, des Recteurs & des Officiers des écoles, pour avoir soin des malades, des pauvres & des orfelins, &

pour

Zuth. de
 communi
 fisco.
 Goble.

pour subvenir à toutes les necessitez publiques.

A N N.
1522.

Comme ce projet estoit favorable aux Princes & aux Magistrats , qui estoient fort tentez de s'enrichir des riches dépouilles de tant d'Eglises , le parti de Luther en devint encore plus puissant, & plus appuyé des Grands , ainsi qu'il parut dans la Diète Impériale , qui se tenoit en mesme temps à Nurenberg , où les Lutheriens prévalurent. Car comme le Nonce François Cheregat, que le Pape Adrien VI. qui avoit succédé depuis environ vingt mois à Leon X. y avoit envoyé, eût demandé de sa part l'exécution de le Bulle de son Prédecesseur , & de l'Edit de Wormes contre Luther , on luy répondit que ce remède n'estoit plus de saison , parce qu'on se plaignoit si fort en Allemagne des abus de la Cour de Rome , & de l'oppression qu'on en souffroit , ce que les Lutheriens ne cessoient point de publier par tout : que si on vouloit agir maintenant contre Luther , tout le peuple croiroit qu'on ne le fait que pour fomentier ces abus, & pour détruire la verité de l'Evangile , ce qui causeroit encore de plus grands troubles. Qu'il falloit donc recourir à d'autres remedes beaucoup plus efficaces , qui estoient premièrement que le Pape convoquast , du consentement de l'Empereur , un Concile libre , qui se tint dans un an, en quelqu'une des Villes d'Allemagne ; secondement , qu'on réformast l'Estat Ecclesiastique, & sur tout la Cour de Rome ; &

A N N.
1523.

*Act. Conv.
Norimb.
Fascicul.
rer. exper.
& fug Gol-
dast. Consta
Imp. t. 2.*

A. N. N.
1523.
Centum
gravamina
Gerin.
Ap. Gol-
dast. & in
fascic. rer.
expet.

enfin que l'on satisfist la nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, qu'on voit bien qui estoient de la façon des Lutheriens, parce qu'il y en a plusieurs qui tendent manifestement à détruire toute l'autorité Pontificale, la discipline de l'Eglise, & les plus saintes coustumes receües & observées de temps immémorial dans le Christianisme.

Au reste, on ajousta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Lutheriens n'écrivissent plus rien contre l'Eglise Catholique, & que les Prédicateurs de part & d'autre ne preschassent que la pure parole de Dieu, conformément à la doctrine, & à l'explication receüe de l'Eglise. Et pour ce qui regarde les Prestres qui s'estoient mariez, & les Moines qui avoient quité leurs Monasteres & leur profession, dont le Nonce avoit fait de grandes plaintes, on arresta qu'on laisseroit aux Ordinaires le soin de les réprimer, & de les punir par les peines Canoniques, en les privant de leurs Benefices & de leurs privileges, à quoy les Magistrats seroient tenus de n'apporter aucun obstacle. Voilà ce qu'on réduisit en forme d'Edit; & cet Edit fut publié le sixième de Mars, au nom de l'Empereur, qui estoit absent.

Luth. cont.
falsar. E-
diſt. Caſar.
e. 2.

Quoy - que Luther n'eust pas lieu d'en estre tout-à-fait content; il fit néanmoins un écrit fort artificieux & malin, par lequel, en l'interpretant à sa mode, d'une

ANN.
1523.

manière assez plausible pour le peuple, il sembloit l'approuver, & il fit croire en suite à bien des gens, qu'il estoit à son avantage. Mais si cét avantage qu'il plut à Luther de s'attribuër ne fut qu'imaginaire, il en eût un fort effectif en ce mesme temps, par l'entrée qu'il trouva moyen de donner à sa nouvelle secte dans les Royaumes de Suède & de Dannemark, à l'occasion des grands changemens qui s'y firent de la manière que je vais brièvement raconter.

Christierne II. Roy de Dannemark & de Norvege, qui prétendoit que le Royaume de Suède, autrefois possédé par le Roy Jean I. son pere, & par Christierne I. son ayeul, luy appartenoit, avoit mis en l'année mil cinq cens dix-huit le siège devant Stocholme: mais Stenon Sture, Prince ou Gouverneur de ce Royaume, durant l'interregne, après qu'on eût secoué le joug des Danois, s'y défendit si bien, que Christierne réduit à une extrême nécessité de toutes choses, fut contraint de demander la paix. Il tascha néanmoins, comme c'estoit un Prince sans foy & sans honneur, de surprendre Stenon, luy ayant offert des ostages pour l'attirer en son vaisseau, sous prétexte de vouloir conférer avec luy des moyens de terminer leurs différends; & le Conseil du Prince n'en ayant pas esté d'avis, de peur de quelque trahison, dont on croyoit avoir lieu de se défier, il s'offrit à aller luy-mesme à Stocholme, pourveu qu'on

Ziegler At-
tent. Chri-
stier. 2. in
Suec. t. 3.
script.
Germ. Fre-
her. Chy-
tral Sax.
l. 9.
1518.

A N N.
1523.

qu'on luy donnaſt des oſtages , comme il en avoit offert. Stenon trouvant ce procédé fort généreux , y voulut répondre avec beaucoup de franchise , & ne manqua pas de luy envoyer en oſtage les plus ſignalez d'entre les jeunes gens de la première qualité , dont le plus conſidérable eſtoit Guſtave Ericſon, ou fils d'Eric, jeune Prince iſſu du ſang des anciens Rois Gots & de Charles Canut , qui avoit eſté ſoixante ans auparavant Roy de Suède. Mais le perfide Danois n'eût pas ſi-toſt ces oſtages , qu'il fit voile , & les emmena , contre la foy publique , & le droit des gens , à Coppenhague , afin de ſ'en pouvoir ſervir un jour pour obliger les grands de Suède , par le peur qu'ils auroient qu'il ne fiſt mourir leurs enfans , à ſe remettre ſous ſon obéiſſance. En effet , comme deux ans après il ſe crut en eſtat de faire une nouvelle entrepriſe ſur la Suède, il y envoya une puisſante armée , qui ſ'eſtant avancée vers Stocholme pour l'aſſiéger , trouva ſur ſon chemin le Prince Stenon , qui en eſtoit forti avec toutes ſes forces , pour la combattre avant qu'elle ſe fuſt bien remiſe du travail de la mer. On combatit de part & d'autre avec toute l'ardeur imaginable : mais comme le brave Stenon , qui après avoir donné ſes ordres en Capitaine , agiſſoit un peu trop en ſoldat pour animer les gens à bien faire par ſon exemple , eût eſté tué d'une arquebuſade qu'il receût au travers du corps , en combattant à la teſte d'un eſcadron, les Suédois

1520.

dois perdant courage se retirerent en desordre, laissant aux Danois le champ de bataille & la victoire.

A cette nouvelle, Christierne qui vouloit profiter de l'étonnement & de la consternation où l'on estoit en Suède après une si grande perte, se rend à son armée, met le siège devant Stocholme; & voyant qu'on estoit résolu de s'y bien défendre, il promet tant de choses aux Suédois, par un traité tres-avantageux qu'il leur accorda pour la conservation de leurs privileges, qu'ils se résolurent enfin de le recevoir, & de le couronner Roy de Suède. Mais ce traître infame, qui se vouloit venger de ces braves gens qui luy avoient si long-temps résisté, & s'asseûrer de sa conquête par leur perte, fit l'action la plus inhumaine & la plus barbare dont l'Histoire ait jamais parlé. Car ayant invité le Senat, & tout ce qu'il y avoit de gens de qualité dans Stocholme au magnifique festin qu'il leur fit dans le Chasteau, sous prétexte de célébrer par une feste & une réjouissance de trois jours son avenement à la Couronne, au troisiéme ses troupes se saisirent soudainement des portes, & de toutes les places de la Ville: après quoy tous les conviez, entre lesquels il y avoit deux Evêques, furent cruellement massâcrez à mesure qu'on les faisoit sortir l'un après l'autre du Chasteau; & l'on fit en suite main basse sur les Bourgeois, qui passerent pour la pluspart, sans miséricorde, par le fil de l'épée. De sorte qu'il

ANN.
1523.

qu'il ne demeura presque dans cette Ville desolée, qui fut encore donnée au pillage, que les femmes, & les enfans, & les soldats Danois, qui firent par tout d'horribles ravages, tandis que le tyran ne se croyant pas estre en seûreté dans la Suède, après une si détestable action, se retiroit en Dannemark.

Mais la vengeance de Dieu l'y suivit, pour le punir de tant de crimes effroyables par ses propres sujets : car ayant en horreur la cruauté d'un si exécrationnable tyran, qui pouvoit faire un jour à Copenhague ce qu'il avoit fait à Stokolme, ils prirent les armes contre luy, à son retour, & appellerent son oncle Frideric Duc d'Holface, pour le mettre en sa place sur le Trône. Et comme les cruels sont ordinairement tres-lâches, & qu'un tyran craint toujours tous ceux qui le craignent, celui-cy qui se crut d'abord perdu sans ressource, n'eût ni le cœur ; ni mesme seulement la pensée de se metre en défense, comme il le pouvoit ayant toutes les forteresses du Royaume. Il ne songea qu'à charger promptement sur ses vaisseaux tout ce qu'il y avoit de précieux en son Palais, & à se sauver en Zelande comme il fit, avec la Reine Elizabeth sa femme, sœur de Charles-Quint, & ses enfans. Il fut mesme si malheureux, qu'ayant voulu faire long-temps après quelque tentative pour rentrer dans son Royaume, il fut défait & pris par le nouveau Roy Frederic son oncle, qui le fit enfermer dans le Chasteau de Smi-

Smidebourg, où il passa le reste de ses jours.

A N N.

1523.

Cependant le Prince Gustave Ericson ayant trouvé moyen de se sauver de sa prison de Dannemark un peu avant le retour de Christierne à Coppenhague, entreprit avec un courage invincible de delivrer sa patrie miserablement opprimée par les Danois ; & la fortune secondant son grand cœur & sa valeur, il agît avec tant de conduite, de résolution & de bonheur, qu'avec le secours qu'il receût de la Ville de Lubek, & ce qu'il put ramasser de soldats en Suède, il reprit en peu de temps Stocholme, & les autres places où les Danois estoient en garnison, & les chassâ tous du Royaume. Après quoy, comme il en estoit le liberateur, il fut élu & proclamé avec de grandes acclamations Roy de Suède. Ainsi ces Royaumes du Nort eurent tous deux en cette mesme année mil cinq cens vingt-trois, chacun son nouveau Roy, la Suède Gustave, & le Dannemark Frideric, qui assoupissant les vieilles querelles qui estoient depuis treslong-temps entre les Danois & les Suédois, & ne songeant plus qu'à se maintenir l'un par l'autre, chacun dans le Trône où ils estoient montez par la faveur & par l'élection libre de leurs sujets, contracterent ensemble une tres-étroite alliance. Mais ce qu'il y eût en cela de déplorable & de funeste aux deux Royaumes, fut que ces deux Rois s'accorderent aussi en mesme temps à changer de Religion, & à se faire Lutheriens.

ANN.

1523.

*Jo. Magn.
de Vit. Pon-
tif. Upsal.
p. 110.*

*Chytrai.
Saxon. l. 11.
Jo. Magn.
de Vit. Pon-
tif. Upsal.
Flor. Rem.
l. 4. c. 15.*

La Religion Catholique estoit tres-flo-
rissante en Suède du temps que le Schisme
commença de se former en Allemagne
à l'occasion des Indulgences ; & l'on estoit
alors si éloigné de se scandaliser de ce qu'on
les donnoit à ceux qui contribuoient quel-
que chose pour la fabrique de l'Eglise de
Saint Pierre, qu'outre les presens magnifi-
ques que le Prince Stenon, qui gouver-
noit alors le Royaume, & tous les Sei-
gneurs de la Cour firent au Légat Arcim-
boldi, ce Prélat emporta de la Suède plus
d'un million de florins, que le cruel tyran
Christierne, après s'estre emparé du Royau-
me, redemanda brutalement au Pape Leon
X. un peu avant que ce barbare fust chassé
de ses Estats. Or ce fut environ ce temps-la
qu'un certain Olaus Petri de Stregebourg
en Suède, estant retourné de l'Université de
Wittemberg, où il estoit devenu Lutherien,
commença à répandre le venin de la nou-
velle doctrine en son país. Entre plusieurs
esprits qu'il y gasta, il prit grand soin de per-
vertir l'Archidiacre Laurent d'André, qu'il
voyoit estre extrêmement irrité de ce qu'il
avoit esté postposé à un autre dans l'éle-
ction qu'on venoit de faire d'un nouvel E-
vesque. Ces deux hommes estant allez à la
Cour, pour y faire goustier, comme ils a-
voient déjà fait ailleurs, la liberté de la nou-
velle secte, y furent appuyez par le Secrétaire
de Gustave, auquel ce Prince avoit pris gran-
de confiance, & qui estant en Allemagne,
y avoit pris l'air corrompu de la Religion

ouvelle, qui començoit alors à y estre fort
 la mode. Il ne fut pas trop difficile à ce Se-
 cretaire de gagner l'esprit de son maistre,
 qui s'estant fort endetté durant la guerre, &
 trouvant son épargne toute épuisée, ne
 songeoit qu'aux moyens de la remplir. Car
 luy remontra qu'il n'y avoit pour cela
 qu'à suivre la doctrine du pur Evangile
 qu'on preschoit en Saxe, & à se déclarer
 pour la nouvelle réforme, que le Docteur
 Martin Luther avoit depuis peu introduite
 dans l'Eglise, avec grand applaudissement
 de plusieurs Princes d'Allemagne. Que
 selon cette réforme; il pourroit réunir à
 son domaine la plus grande partie de ces
 grands biens que les Ecclesiastiques de son
 Royaume possédoient; & qu'en distri-
 buant l'autre partie de ces biens aux grands
 du Royaume, ils suivroient tous aussi
 bien que luy une réforme qui leur seroit
 si avantageuse pour leur interest.

Cela persuada Gustave beaucoup plus
 encore que les discours des deux Lutheriens
 de Stregebourg, auxquels il s'abandonna
 tout entier. Il commença d'abord par
 laisser à tous ses sujets la liberté de con-
 science, & permettre aux nouveaux do-
 cteurs de prescher hautement le Lutheranis-
 me par tout. Il fit aussi tous ses efforts pour
 gagner le célèbre Jean Magnus, & voulut
 même absolument qu'il acceptast l'Ar-
 chevesché d'Upsale, croyant en suite qu'il
 l'obligeroit à tenir un Synode, dans le-
 quel il avoit résolu de faire approuver la do-

ANN.
1523.

doctrine Lutheriene par des gens qui estoient à luy, & tres-disposez à la recevoir. Mais il ne put jamais fléchir la constance de ce grand homme, ni par ses prières, ni par les menaces, ni par les rudes traitemens qu'il luy fit, & qui l'obligerent enfin à se réfugier avec son frere Olais Magnus, à Rome, où il mourut de douleur d'apprendre que sa patrie estoit enfin devenuë toute Lutheriene. Car après que Gustave eût déclaré dans les Estats d'Upsale, & peu après encore dans ceux d'Arosen ou Vesteras, qu'il avoit résolu de delivrer le Royaume de ce qu'il appelloit les superstitions & la tyrannie de l'Eglise Romaine, & d'embrasser la nouvelle reforme, protestant mesme que si les Estats n'y consentoient, il renonceroit à la Royauté, les Lutheriens, qui estoient les plus forts dans ces Assemblées, l'emporterent par dessus les autres. En suite l'on y ordonna que les Evesques & les Pasteurs se contentant d'avoir de quoy s'entretenir honnestement, tous les biens d'Eglise seroient réunis au domaine, & qu'il seroit permis à chacun de reprendre ce qui se trouveroit que ses ancestres auroient donnée aux Eglises & aux Monasteres que l'on abollit, ne laissant que les Cathedrales & les Paroisses. C'est pourquoy comme la Noblesse à laquelle le Roy, suivant l'avis de son Secretaire, abandona une partie des dépouilles de ces Couvents, profitoit de ce changement, qu'on permettoit aux Ec-

ecclésiastiques de se marier, qu'on garda
 pluspart des cérémonies du Service Di-
 vin, de sorte que le peuple ne voyoit pres-
 que point de changement à l'exterieur: le
 Lutheranisme, en moins de quatre ans, s'é-
 tablit, sans peine & sans trouble, dans tout
 le Royaume. Après quoy, comme il avoit
 toujours differé son couronnement jusqu'à
 ce qu'il eust fait ce changement dans la Re-
 gion, il se fit solennellement couronner;
 quinze ans après il fit encore un autre
 changement dans l'État, en rendant suc-
 cessive la Couronne de Suède, pour la transfé-
 rer à sa postérité, comme il a fait, après
 avoir heureusement regné plus de trente-
 sept ans.

Il en fut à peu près de mesme dans le
 Dannemark, où Frideric, qui vouloit s'é-
 tablir sans trouble dans sa nouvelle domi-
 nation. ne fit d'abord que laisser à ses sujets
 la liberté de changer de Religion, & aux
 Ministres Lutheriens celle de prescher. Mais
 après sa mort, Christienne III. son fils se
 trouvant en estat de ne rien craindre, agit
 avec hauteur, qu'après s'estre fait
 couronner par le Ministre Jean Pomera-
 nus, que Luther luy avoit envoyé, & a-
 près avoir réduit par force tous ceux qui re-
 fusoient encore de le reconnoistre, parce
 qu'il s'estoit déclaré tout ouvertement hé-
 rétique, il abolit entièrement l'Episcopat
 par un decret solennel des États. Il conserva
 néanmoins les Canonicats, qu'il vou-
 lut réserver pour en gratifier les Lutheriens,
 & ne

A N N.
 1523.

*Gytr. Sax-
 non. l. 10.
 Flor Ram-
 l. 4. c. 14.*

*Gytr. Sax.
 l. 15.*

ANN. & ne changeant rien à l'exterieur dans les
 1523. ceremonies, il établit assez paisiblement
 le Lutheranisme dans tout son Royaume.
 Tout cela néanmoins ne se put faire que
 dans l'espace de quelques années, mais je
 l'ay voulu rapporter icy, afin qu'on vist
 tout à la fois comment on a receû dans ces
 deux Royaumes du Nort la secte de Lu-
 ther, qui cependant continuoit toujous
 à faire de grands progrès en Allemagne,
 particulièrement depuis la Diète de Nu-
 remberg, & beaucoup plus encore après
 celle qu'on y tint une seconde fois au com-
 mencement de l'année suivante.

ANN. Clement VII. qui avoit succédé au Pa-
 1524. pe Adrien décedé depuis quelques mois,
 y envoya le Cardinal Campege son Legat
 qui ne fut gueres plus heureux dans sa
 negotiation que son predecesseur le Legat
 du Pape Andrien. Il est vray que les Prin-
 ces, entre lesquels ceux qui estoient déjà
 Lutheriens dans l'ame, & ne s'estoient pas
 encore déclarez si hautement contre l'Egli-
 se Romaine, le receûrent avec grand hon-
 neur. Mais estant allez au-devant de luy
 hors des portes de la Ville, ils le supplierent
 de n'y pas faire son entrée en ceremonie, a-
 vec les marques de sa dignité, de-peur que
 le peuple qui estoit presque tout Lutherien,
 ne luy fist quelque insulte. Il entra donc en
 habit de campagne, & eût en suite audian-
 ce dans l'Assemblée des Princes & des Dé-
 putez des Villes Imperiales. Après qu'il y
 eût représenté avec beaucoup de force &
 d'élo-

*Coble. ad
 hunc ann.*

d'éloquence les maux inévitables dont l'Empire estoit menacé, si l'on n'éteignoit promptement le feu que Luther avoit allumé dans l'Allemagne par son hérésie, il demanda pour cet effet l'exécution de la Bulle du Pape Leon & de l'Edit de l'Empereur contre Luther, sans parler du Concile qu'on avoit demandé dans la Diète précédente, & que Clement ne croyoit pas pour de bonnes raisons qu'on deust, ni mesme qu'on pust convoquer en ce temps-là. Et pour ce qui regarde les cent griefs dont on s'estoit plaint, il promit, comme de luy-mesme, qu'on satisferoit sur cela les Princes, mais à condition que l'on en retranchast plusieurs articles, qui endoient manifestement à la destruction de l'autorité du Pape & des anciens droits de l'Eglise.

Il parut bien que les partisans de Luther estoient les plus forts dans cette Diète: par quoy-que le Legat eust pour luy l'Archiduc Ferdinand, frere & Lieutenant de l'Empereur, avec les Ducs de Bavière, le Cardinal Archevesque de Saltzbourg, l'Evêque de Trente, & neuf ou dix autres, & que l'Ambassadeur de Charles-Quint se plaignist, au nom de son maistre, de ce qu'on avoit differé si long-temps l'exécution de l'Edit de Wormes qu'il vouloit absolument qui fust observé, les autres Princes néanmoins, avec les Députez des Villes Imperiales qui estoient déjà pour la pluspart infectez du Luth-

A N N.
1524.

18. Avril.

ranisme, l'emportèrent. De sorte qu'ayant fait semblant de se relâcher sur quelque point, pour le bien de la paix, on fit encore un autre Decret, par lequel on déclare comme auparavant, *Qu'il faut que le Pape convoque, du consentement de l'Empereur, un Concile dans la Germanie, pour y terminer les differends que la doctrine de Luther a fait naistre sur plusieurs points concernant la Religion; Que cependant on tiendra pour la Feste de Saint Martin une nouvelle Assemblée à Spire, où, après que les Princes auront fait auparavant examiner dans leurs Estats par d'habiles Docteurs ce qu'on doit retenir ou rejeter dans les ouvrages de Luther, on declarera, d'un commun consentement, ce qu'on doit croire & ce qu'on doit pratiquer, en attendant la décision du Concile: & l'on verra si l'on peut apporter quelque temperament aux demandes que l'on a faites dans les cent articles de plainte que l'on a proposez contre la Cour de Rome & les Ecclesiastiques d'Allemagne; Enfin, que pour obéir à l'Emperur, les Princes seront obligez de faire observer l'Edit de Wormes, à quoy pourtant l'on ajouta cette clause, autant qu'ils le pourront, ce qui estoit justement leur laisser la liberté de n'en rien faire, comme il arriva.*

Jamais Edit ne souffrit plus de contradiction que celui-cy. Non seulement le Legat & le Pape le rejeterent, se plaignant hautement de ce qu'il donnoit aux
lâi.

laïques le pouvoir de juger des points de doctrine, après un jugement rendu si solennellement par le Saint Siège; mais Luther mesme le trouva fort mauvais, quoyque dans le fonds il luy fust favorable. Il le fit imprimer, & courir par tout, avec un sanglant écrit contre les Princes qui l'avoient publié, prévoyant bien que les injures atroces dont il est rempli, ne tomberoient que sur les Catholiques, & que ceux de son parti n'y prendroient nulle part; & il prétend dans son écrit que ceux qui ont fabriqué cet Edit se contredisent manifestement, & en détruisent une partie par l'autre. Et certes on ne peut nier qu'il n'ait eû raison en cela: car si l'Edit de Wormes, qui condamne Luther comme hérétique, se doit observer comme on l'ordonne à Nuremberg, pourquoy veut-on qu'on examine ses livres à Spire pour sçavoir si ce qu'il enseigne est bon ou mauvais? Et si l'on doit faire cet examen de sa doctrine, pourquoy veut-on qu'on le condamne, & qu'on le punisse avant qu'il soit fait? Enfin ceux-mesmes qui avoient consenti à cet Edit de Nuremberg, se diviserent aussitost après au sujet de ce mesme Edit.

Car les Princes Catholiques craignant, avec grande raison, que les Lutheriens n'en tirassent avantage pour établir leur hérésie, s'assemblerent avec le Legat sur la fin du mois de Juin à Ratisbone, où, après avoir fait ensemble une étroite con-

ANN.
1524.

féderation le sixième de Juillet, ils firent publier une Ordonnance, par laquelle ils veulent, *Que l'Edit de l'Empereur contre Luther & tous ses adherans soit exactement observé; Qu'on ne change rien dans l'adminifiration des Sacramens, ni dans les Cérémonies, Commandemens & les usages receûs de l'Eglise Catholique; Que les Ecclesiastiques qui se marient, & les Moines apostats soient punis suivant toute la rigueur c'es Canons; Qu'on presche l'Evangile selon l'interpretation des Peres & des Docteurs approuvez de l'Eglise; Que ceux de leurs sujets qui étudient en l'Université de Wittemberg retournent chez eux dans trois mois, sur peine de confiscation de leurs biens, & que ceux qui y ont fait leurs études ne puissent jamais posséder aucun Benefice; Qu'aucun Lutherien banni par quelqu'un de ces Princes confederez ne puisse estre receû dans les Estats d'un autre; & que si quelqu'un d'entre eux est attaqué pour le sujet de leur confederation, tous les autres soient obligez de le secourir de toutes leurs forces.*

En mesme temps, pour donner quelque satisfaction sur les plaintes qu'on avoit faites des abus des Ecclesiastiques, & des vexations qu'on en souffroit, le Legat, du consentement des Princes, fit publier une Constitution contenant trente-cinq articles, pour regler leur conduite & leurs mœurs, & pour abolir, ou du moins pour diminuer certaines sortes d'exactions
que

que l'on faisoit sur les Fidelles, dans les choses qui appartiennent à la Religion. Mais parce qu'il n'y avoit rien dans ce Decret contre les abus veritables, ou prétendus de la Cour de Rome, dont on se plaignoit principalement dans les cent griefs que les Princes avoient envoyez au Pape pour y remedier, les Lutheriens en profiterent pour animer encore davantage les esprits de leurs partisans contre Rome. D'ailleurs les autres Princes qui n'avoient pas esté de l'avis du Legat à Nuremberg, trouverent fort mauvais qu'un si petit nombre de leurs Collegues se séparant d'eux, eust entrepris de faire à Ratisbone des Réglemens qui ne devoient estre faits que de concert dans une assemblée générale, au nom de tout l'Empire. C'est pourquoy les Villes Imperiales qui tenoient presque toutes pour Luther, se servant d'une occasion si favorable, qui sembloit leur donner droit de s'assembler aussi-bien que ces Princes Catholiques, envoyerent leurs Députez à Spire, où ils résolurent que chacune feroit dresser par les plus habiles d'entre ses Prédicans les articles de la Confession qu'ils croyoient qu'on deust embrasser, afin que de toutes ces Confessions, après qu'on les auroit bien examinées à la prochaine Diète de Spire, on n'en fist qu'une qui seroit receüe de toutes les Eglises, jusques à ce que le Concile libre qu'on demandoit en Allemagne en eust autrement ordonné.

Mais tous ces projets furent renversez

ANN.
1524.

par les lettres que Charles-Quint, fort en colere de ce qu'on avoit fait à Nuremberg, écrivit de Burgos le quinzième de Juillet à tous les Ordres de l'Empire, auxquels il ordonne de faire observer l'Edit de Wormes, leur défendant au reste tres-étroitement de s'assembler à Spire, selon la résolution qu'ils en avoient prise à Nuremberg. Pour ce second article on obéit à l'Empereur; mais pour le premier, ceux d'entre les Princes & les Députés qui favorisoient Luther, se servirent en cette occasion de la clause qu'ils avoient fait mettre dans leur Ordonnance de Nuremberg, & répondirent à l'Archiduc Ferdinand qui leur rendit ces lettres, qu'ils trouvoient dans leurs Villes & dans leurs Estats des obstacles insurmontables qui s'opposoient à l'exécution de cet Edit Impérial. Ainsi Luther se vit en seûreté dans Wittemberg, à couvert des foudres de l'Empereur, qu'il craignoit beaucoup plus que ceux de Rome. Et ce qui augmenta sa joye, fut qu'après ces deux Assemblées de Nuremberg, où il parut que son parti estoit devenu très-puissant, sa secte, qui de la haute Saxe, s'estoit répandue particulièrement dans les Provinces Septentrionales, acheva de s'établir dans les Duchez de Lunebourg, de Brunsvic, de Meclebourg, & de Poméranie; dans les Archeveschez de Magdebourg & de Brémen; dans les Villes de Hambourg, de Vismar, & de Rostoch, & tout le long de la Mer Baltique. Elle passa mesme dans

V. Paillier.
l. 2. c. 10.
sub. fn.

Chytral.
10.

la Livonie, & dans la Prusse, où le Marquis Albert de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, abandonnant les intérêts de son Ordre, & la Religion qu'il s'estoit obligé par vœu de défendre contre les Infidèles, se fit Lutherien. Il se soumit en suite à Sigismond I. Roy de Pologne, son oncle, au quel il fit hommage pour la Prusse Orientale, qui fut érigée en Principauté séculière, sous le titre de Prusse Ducale, & puis il épousa la Princesse Dorothee-fille du Roy de Dannemark. De sorte que Luther se voyant si bien appuyé dans l'Allemagne, où tant de Villes, & tant de Princes faisoient publiquement profession d'embrasser sa prétendue réforme, en devint encore plus hautain & plus hardi; & trouvant que son habit d'Augustin qu'il avoit porté jusqu'alors ne luy convenoit plus, parce qu'il luy donnoit toujours un air de Moine, que luy-mesme avoit tasché de rendre méprisable: il fit tant auprès de l'Electeur, qui n'aimoit pas qu'on fist en-

ANN.
1524.

*Bucholter
in Indic.*

core tant de changement à l'exterieur, qu'il eût enfin permission de se défaire de son froc, & de prendre un habit de Docteur, dont ce Prince prit soin luy-mesme de l'accommoder. En suite renonçant à la qualité de *Réverend Pere*, qu'on luy avoit donnée jusqu'à ce temps-là dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle de *Docteur Martin Luther*, qu'il retint jusques à la mort.

Mais la joye qu'il eût de se voir en cet es-

ANN.

1524.

tar, à la teste d'un si grand & si formidable parti, contre l'Eglise Romaine qu'il haïssoit mortellement, fut en ce temps-là mesme detrempee de beaucoup d'amertume, par le chagrin qu'il eût de se voir vivement poussé par celuy de tous ses amis qui l'avoit le plus utilement servi au commencement de sa révolte, & qui luy pouvoit le plus nuire par son sçavoir, par son éloquence, & par la haute réputation qu'il s'estoit acquise parmi les sçavans & les grands du monde. Ce fut le célèbre Erasme, qui, à la prière du Roy d'Angleterre, dont il estoit fort estimé, attaqua Luther dans le point capital de sa doctrine, comme luy-mesme l'avoüë de bonne foy. En effet, ce fut en cette année qu'Erasme publia son docte & éloquent *Traité* touchant le libre Arbitre que Luther avoit entrepris de ravir absolument à l'homme, sur tout dans les choses qui appartiennent au salut, sous le prétexte specieux d'élever la grace de Jesus-Christ, & d'abbattre l'orgueil de l'homme, en attribuant tout à Dieu, & rien du tout à la cooperation libre de nostre volonté. Il dit d'abord en ce *Traité* que le point décisif de cette controverse ne consiste pas à sçavoir si l'on doit suivre en cela l'Escriture Sainte, car les deux partis en conviennent, mais à estre bien éclairci du veritable sens de l'Escriture, pour déterminer du quel des deux costez il est. Il expose en suite une longue liste des passages de l'Escriture, par lesquels il établit tres-bien le libre Arbitre ;

puis

*Erasm dia-
trib. de lib.
arbit.*

Hic de
Scripturis
non est
controver-
sia, utra-
que pars
eandem
scriptu-
ram am-
plectitur
ac vena-
tur. De
sensu scri-
pturæ pu-
gna est.

puis il produit les Peres Grecs, & les Latins, & les Conciles, qui ont déclaré qu'il les falloit prendre en ce sens-là. Après quoy, il s'adresse à toute la terre, & demande lequel des deux est le plus raisonnable, ou de suivre en cette contestation le jugement de ces Conciles, & de tant de grands hommes si saints, si sçavans, & si éclairez, ou en le rejettant, de s'arrester à celuy de Martin Luther, qui n'a pour soy que Jean Wiclef & Laurent Valle, & qui veut estre le Juge souverain du sens qu'on doit donner à ces passages.

Luther fut long-temps sans répondre à cét écrit, soit qu'il ne voulust pas se commettre avec un homme dont il redoutoit l'esprit & le credit; ou que ce Traité estant en Latin, qui ne seroit pas leû du peuple, ni de la noblesse, il crut qu'il ne luy feroit pas grand mal, & qu'il valoit mieux le laisser tomber de luy-mesme que de le faire connoistre par sa réponse. Mais quand il vit que son grand adversaire Jerosme Emfer l'avoit traduit en Allemand, & qu'il estoit entre les mains de tout le monde, alors il se résolut d'y répondre; ce qu'il fit par un gros libelle, intitulé de *l'Arbitre esclavé, contre le libre Arbitre défendu par Erasme*. Or c'est dans tout ce libelle qu'il dit clairement, & sans biaiser, que tout ce que l'homme fait de bien & de mal, il le fait par nécessité; qu'il n'a nul franc arbitre, & qu'il est toujours esclave ou de la volonté de Satan par la concupiscence, ou de la vo-

Cocble.

Luth. de ser. arbitro t. 2.

Quicquid fit à nobis non libero arbitrio, sed merâ necessitate fieri. In rebus que

A N^oN.

1524.

pertinent
ad salu-
tem, vel
damnatio-
nem, non
habet libe-
rum arbi-
trium, sed
captivus
subiectus,
& servus
est vel vo-
luntatis
Dei, vel
voluntatis
Satanæ, ut
nec hic sit
ulla liber-
tas, vel li-
berum ar-
bitrium a-
liò se se
vertendi,
aut aliò
volendi,
dotree du-
ra: spiritus
& gra-
tia Dei in
homine,
nec Necessi-
tate dico,
non co-
actio. Necessi-
tate immu-
tabilitatis non
coactio nis.
Merà li-
bentia &
promptate,
ac sponte
sua vult &
facit non
coactio, ut
nullis con-
trarius mutari in aliud potest. Pergit voleudo & labendo & aman-

lonté de Dieu par la grace, qui opere telle-
ment dans l'homme par une nécessité in-
surmontable, qu'il n'a nulle liberté de ne
pas vouloir le bien qu'elle luy fait nécessai-
rement vouloir, quoy-qu'il le veuille sans
contrainte & sans violence. Je scay bien
qu'il ajouste, que la volonté de l'homme
ne fait que recevoir le bien que Dieu opere
en elle tout seul, sans qu'elle y contribuë
rien de sa part: mais il ne veut dire par là
que la mesme chose, à scavoir, que c'est
Dieu seul qui détermine la volonté à vou-
loir, & qu'elle n'a point de liberté pour se
déterminer, ou à vouloir, ou à ne pas vou-
loir. Car dés-là mesme que Dieu opere le
vouloir dans la volonté, il est certain que
la volonté veut, & qu'elle veut sans con-
trainte, ainsi que Luther le dit en termes
formels. Et comme une boule ne peut re-
cevoir le mouvement qu'on luy donne
qu'elle ne roule, & qu'il est impossible que
le fer reçoive la chaleur qu'il ne devienne
chaud: de mesme la volonté ne peut rece-
voir par la grace le vouloir, qu'elle ne veuil-
le effectivement le bien que la grace luy
fait vouloir. L'heresie de Luther ne confi-
ste donc pas en ce qu'il nie que la volonté
agisse, puis qu'il dit positivement qu'elle
veut sans violence & sans contrainte; mais
elle consiste précisément en ce qu'il dit,
qu'elle agit & veut par une immuable né-
cessité, & sans qu'il luy soit libre de ne pas

vou-

volens & amans. Pergit voleudo & labendo & aman-

vouloir. Ainsi, tout homme qui soustient avec opiniaftreté que la grace de Jesus-Christ necessite la volonté au bien qu'elle luy fait vouloir sans qu'elle puisse ne le pas vouloir, est un franc Lutherien.

Au reste ; il n'y a rien de plus surprenant en ce livre de Luther que cét endroit où, pour répondre à ce qu'Erasme luy reproche qu'il n'a pour foy que Jean Wiclef & Laurent Valle, il luy dit hardiment qu'il a grand tort de n'y ajouster pas Saint Augustin. Car ce Saint Augustin, dit-il, dont vous ne parlez pas, est tout pour moy en cette occasion. Et cependant il est tout évident qu'il n'y a rien ni de plus clairement, ni de plus souvent exprimé dans les ouvrages de ce saint Docteur que la liberté & le franc arbitre de l'homme avec la Grace qui le perfectionne, en luy donnant le pouvoir de faire le bien par elle, sans luy oster celuy qu'il a de faire le mal de luy-mesme. Mais c'est que la destinée de Saint Augustin, si j'ose m'exprimer ainsi, est d'estre tellement exposé, aussi-bien que l'Escriture, aux fausses interpretations, & aux bizarres visions des hérétiques, que Luther mesme, qui est assurément celuy de tous ces révoltez contre l'Eglise, qui fait le moins d'estat de l'autorité des Peres, qu'il traite assez souvent d'une manière tres-indigne, se glorifie néanmoins de l'avoir entièrement de son costé. Il s'en fait bien qu'il n'en use de mesme envers Erasme, qui s'estoit plaint de ce que quelques-uns l'accusoient d'estre

A N N.

1524.

Augustinus quem præteris meus totus est.

Lutib. de ser. arb. oper. t. 2. fol. 432. vers.

Quomodo trahit, si dimittit, ut quis quod voluerit eligat? Et tamen utrumque verum est, sed pauci id intellectu comprehendere valent.

Aug. cont. Petili. l. 2.

ANN.
1524.

pour Luther. Il dit assez plaisamment ; qu'on fait en cela grand tort à Erasme ; que c'est là une pure calomnie de ses ennemis dont il le veut défendre , & qu'il témoignera toujours qu'Erasme n'est nullement Lutherien , mais seulement Erasme , c'est-à-dire , un homme qui parle avec tant d'incertitude , en termes si ambigus , & mesme quelquefois si peu sérieusement des points de la Religion , qu'on ne sçait pas trop bien ce qu'il est. Ce sont-là les premières guerres que le Lutheranism fit naistre en Allemagne , & qui ne se firent que par la plume & par la langue durant les sept premières années de la révolte de Luther. Maintenant on en verra d'autres , qui causerent par le fer & par le feu des maux & des desordres bien plus effroyables , & qui ne purent néanmoins éteindre le funeste embrasement de cette hérésie dans le sang d'une infinité de gens qui perirent en combattant les uns pour la détruire , & les autres pour la défendre.

Cum sit,
ne nimis
certo & fi-
deli teste,
nullo mo-
do Luthe-
ranus, sed
Erasmus
tantum.
*Luth ep. ad
Nicol.
Amsdorf.
2. 2.*

HISTOIRE DU LUTHERANISME.

SOMMAIRE DU SECOND LIVRE.

Histoire de la guerre des Païsans Lutheriens, qui vouloient la liberté que Luther avoit preschée. Il's'y oppose en vain. Leurs horribles desordres, & leur entière défaite à la bataille de Frankusen. Le mariage sacrilege de Luther. Il tasche en vain de débaucher le Cardinal Albert de Brandebourg Archevesque de Mayence. On tasche inutilement de faire passer en Angleterre sa Version du Nouveau Testament. Le Roy d'Angleterre maltraite Luther par sa réponse à la lettre flatteuse qu'il luy écrit. Philippes Lantgrave de Hesse se fait Lutherien. La Diète de Spire, où les Lutheriens furent les plus forts. La défaite & la mort pitoyable de Louis Roy de Hongrie. Histoire lamentable de la prise & de la desolation de Rome. Les causes de cette guerre. Ce que fit Charles-Quint pour y réussir. L'arrivée du Duc de Bourbon, qui défend Milan, & prend le Chasteau. La conduite trop timide & inconstante du Pape Clement. La surprise de Rome par Hugues de Moncade, & par les Colonnes. Georges Comte de Fronsperg grand Lutherien leve une armée de Lutheriens pour l'Empereur. L'origine, & le portrait de ce Comte. Le chemin qu'il prit pour entrer

en Italie. Le combat de Borgoforte, où Dom Jean de Medicis fut blessé d'un coup de fauconneau dont il mourut. La jonction de cette armée avec celle du Duc de Bourbon. Description de sa marche, & de son merveilleux passage depuis le Plaisantin jusqu'à Rome. Estrange aveuglement de ceux qui gouvernoient à Rome, & les causes de la ruine de cette Ville. Mauvaise conduite du Seigneur Rence de Ceri, qui en avoit entrepris la défense. Présages de la desolation de Rome. Le Duc de Bourbon harangue les Officiers de son armée La confusion où l'on estoit dans Rome. Portrait du Duc de Bourbon. L'ordre qu'il donne pour l'attaque qu'il fait faire en quatre endroits. Sa blessure, sa mort, & son éloge. L'horrible desolation de Rome par l'avarice & par la cruauté des Espagnols & des Italiens, & par l'impieeté des Allemans Lutheriens. Seconde Diète de Spire favorable aux Catholiques. Les Lutheriens protestent contre son Decret, d'où est venu le nom de Protestans. Le Siège de Vienne par Soliman. Génereuse réponse de Charles-Quint aux Protestans. La Conference de Marpcurg entre les Lutheriens & les Zuingliens. Histoire de la Confession d'Ausbourg. La vraie cause de la convocation de cette Diète. Les articles de la Confession dressés par Melancton. La superbe entrée de Charles-Quint à Ausbourg. La magnifique Procession du Saint Sacrement qui s'y fit. Le portrait de ce Prince. Il défend les Presches à Ausbourg, à quoy Luther mesme déclare qu'on doit obéir. Digression sur l'obéissance qu'on doit aux Souverains dans les choses où il n'y a point de peché manifeste. Les Conferences qu'on tint entre les Catholiques & les Lutheriens sur la Confession d'Ausbourg, & sa condamnation dans la Diète.

ANN.
1525.

QUand on reprochoit à Luther au commencement de son hérésie, que sa nouvelle doctrine ne causoit que du

ANN.
1525.

du trouble, en jettant la division dans les esprits, qui, avant qu'il parust, estoient parfaitement unis dans une meisme créance sur tous les points de la Religion; il répondoit toujours, en abusant des paroles de Jesus-Christ, *Qu'il ne venoit pas apporter la paix & l'union, mais le glaive & la guerre.* C'est ce qui se verifia dans tout un autre sens qu'il ne l'entendoit, d'une manière qui fut tres-funeste à toute l'Allemagne, par la guerre des Païsans soulevez qui se fit cette année, à cette occasion que je vais dire. Lors que Luther sortant de sa retraite, accourut à Wittemberg pour réprimer l'insolence de Carlostad qui brisoit les saintes Images, & jettoit par terre les Crucifix, il trouva qu'il avoit esté porté à cette impiété par deux des plus méchans hommes du monde, à sçavoir par Nicolas Stork & Thomas Muncer, qui furent les deux premiers chefs des Enthoufiastes, ou des Anabaptistes. Car ces deux scelerats qui avoient entrepris de faire une nouvelle secte, abandonnant Luther, sous prétexte que sa doctrine estoit trop relaschée, & trompant le monde par un extérieur fort devout & mortifié, disoient que l'on ne se devoit conduire que par les révélations qu'on recevoit du Pere Celeste dans l'oraison; qu'en suite il n'y avoit ni Loix, ni Ordonnances ecclesiastiques, ou politiques, qui pussent obliger les hommes, qui estant tous également enfans de Dieu, & mis par Jesus-Christ dans une pleine liber-

Non veni
pacem
mittere
sed gla-
dium.

Matth. 10.
34.

Arnol. Mes-
hov. hist.
Anabapt. 1.
1. Cochla.
Sleidan. 1.4.
& 5.
Chytr. Sax.
1. 11.

té,

ANN.
1525.

te, devoient tous estre égaux en tout le reste, sans que personne püst prétendre legitiment de commander aux autres, ni de leur imposer aucune charge contre leur volonté

Luther qui vit les dangereuses suites que pouvoit avoir une doctrine si pernicieuse, & qui d'ailleurs ne pouvoit souffrir qu'aucun autre que luy s'érigeast en maistre & en chef de parti, chassa de witemberg ces fanatiques, qui avoient déjà plusieurs sectateurs; & ceux-cy s'estant répandus par toute l'Allemagne, y prescherent en vrais Anabaptistes, à la réserve qu'ils ne faisoient pas encore rebaptiser les gens: & y enseignèrent ce dogme séditieux particulièrement aux Villageois, qu'ils trouverent tres-disposez à le recevoir, sur ce qu'estant presque tous Lutheriens, ils entendoient éternellement parler dans leurs presches de la liberté de l'Evangile, laquelle, ainsi que l'enseignoit Luther, affranchissoit les hommes de la tyrannie des traditions humaines, Ils leur dirent donc si souvent que Dieu vouloit qu'ils fussent libres, & qu'ils prissent les armes pour se delivrer de l'oppression de leurs maistres, ou plustost de leurs tyrans ecclesiastiques & séculiers, qui les accabloient par des charges insupportables, & que Dieu avoit ordonné que tout fust commun entre ses enfans, comme dans la primitive Eglise: qu'on vit bientost une révolte générale de ces Païsans, qui

crioient.

crioient par tout, liberté de l'Evangile. Ce grand desordre commença par la Suabe, où ces Villageois révoltez eurent l'audace d'adresser aux Princes & aux Magistrats un écrit contenant douze articles, par lesquels ils vouloient, *Qu'on leur laissast la liberté de choisir leur Ministres qui leur prescheroient la pure parole de Dieu, sans aucun mélange des Decrets des hommes; Qu'ils ne payassent plus de dixmes qu'en bled, qui ne fust employé que pour l'entretien des Ministres & des pauvres; Que les Princes & les Magistrats qu'ils vouloient bien souffrir pour leur obéir seulement dans les choses qu'eux-mesmes jugeroient honnestes & raisonnables, ne les traitassent plus comme des esclaves, puis qu'ils estoient tous affranchis par le précieux Sang de Jesus-Christ; Qu'en suite ils fussent déchargés d'une grande partie de ce que l'on exigeoit d'eux; Qu'ils eussent par tout la liberté de la chasse & de la pesche, puis que Dieu, dès le commencement du monde, avoit donné à l'homme l'empire sur les animaux; Que les forests fussent communes, & qu'il fust permis à chacun d'y prendre sa provision de bois; Et qu'enfin toutes les coustumes, ou plustost tous les abus qu'on avoit introduits au préjudice de leur liberté, fussent abolis; qu'autrement ils scauroient bien prendre les moyens efficaces de la recouvrer, & de la conserver contre tous les efforts que la tyrannie pourroit faire pour l'opprimer.*

ANN.
1526.

Cét écrit que l'on fit courir par tout, acheva de soulever les Païsans qui le receûrent avec grand applaudissement. Ceux de Suaube l'avoient envoyé d'abord à Luther, qu'ils prirent pour arbitre de leur differend avec la Noblesse, ne doutant point du tout que comme il avoit presché le premier la liberté de l'Evangile, il ne deust prononcer en leur faveur. Mais ils furent trompez dans leur esperance : car Luther voyant que plusieurs l'accusoient d'avoir donné lieu à cette révolte par les livres qu'il avoit écrits en langue vulgaire pour la liberté Evangelique, contre la tyrannie de ceux qui l'opprimoient par des traditions humaines, leur répondit par un long écrit, où il leur montre que l'Escriture les oblige de se soumettre aux Princes & aux Magistrats, quand mesme ils abuseroient du pouvoir que Dieu leur a donné sur eux; qu'ils doivent s'adresser à Dieu, & cependant souffrir en patience, en attendant qu'il y mette ordre comme il luy plaira, & que la voye des armes qu'ils ont prise, sera cause de leur damnation s'ils ne les mettent bas. Mais en mesme temps, pour les satisfaire, il écrivit aussi aux Princes, les exhortant à traiter leurs sujets d'une maniere plus douce & plus Chrestienne, & les menaçant de l'ire de Dieu, s'ils ne le faisoient. Il fit enfin tous ses efforts auprès des uns & des autres pour faire en sorte qu'on desarmast des deux costez, afin de terminer ce differend à l'a-

miable, protestant que s'ils ne le font, tous ceux qui periront de part & d'autre en cette guerre ne pourront éviter la damnation éternelle.

A N N.

1525.

Mais tous ces écrits furent inutiles. Car les Païsans animez par leurs Prédicans fanatiques, qui leur promettoient la victoire de la part de Dieu, se mirent aux champs, sans attendre le jugement de leur Prophete; & n'ayant point trouvé d'abord de résistance, ils firent d'horribles ravages dans la Suaube, dans le Wittemberg, dans la Franconie, le long du Rhin, & dans l'Alsace, pillant, saccageant, bruslant, renversant de fond en comble les chasteaux & les maisons des Gentils-hommes qu'ils massacroient impitoyablement, sans aucun égard à leur qualité, ni aux loix de la guerre. Ils furent mesme si barbares, qu'ayant pris dans winsperg Louïs Comte de Helfestein, ils firent main-basse sur tout ce qu'il y avoit de noblesse avec luy dans la place pour la défendre, & le firent passer en suite par les piques, quoy-que la Princesse sa femme, fille naturelle du feu Empereur Maximilien, s'estant jettée à leurs pieds avec le petit Prince son fils qu'elle tenoit entre ses bras, implorast leur misericorde, & leur demandast par ses larmes meslées avec les cris pitoyables de cet enfant, la vie de son mari. Cela fut cause que Luther changeant de stile, fit un troisième écrit, pour animer les Princes à la vengeance contre ces furies déchaînées qui

ANN.
1525.

alloient desoler toute l'Allemagne, si l'on n'arrestoit promptement le cours d'un si grand mal. Mais on n'attendit pas ce signal pour courir sus à ces brutaux, qui n'estoient guidez que par une aveugle fureur, sans discipline, sans experience & sans cœur. Car d'une part l'armée des confederrez de Suabe, sous la conduite du Général George Trucés Baron de Valbourg, & du Comte Guillaume de Furstemberg, après les avoir défaits en plusieurs rencontres aux environs d'Ulme, d'Aufbourg, de Biberac, & de Constance, marcha contre ceux qui ravageoient le Duché de Wirtemberg & la Franconie, où elle en fit un horrible carnage. De l'autre, le Comte Palatin & l'Archevesque de Trèves les taillerent en pièces presque sans résistance. auprès de wormes; & Antoine Duc de Lorraine, accompagné de Claude de Guise son frere Gouverneur de Champagne, s'estant avancé contre eux jusques à Saverne, pour leur empêcher l'entrée dans ses Estats, & delà en Champagne, en fit passer par le fil de l'épée jusqu'à plus de vingt mille en trois combats.

Cependant muncer s'estant mis avec Pfeiffer autre enthousiaste à la teste de ceux qu'il avoit fait soulever en Thuringe par ses presches séditeux, les encourageoit à combattre contre les Princes, qui méprisant leur grand nombre, marchaient droit à eux en betaille avec quinze cens chevaux seulement, & tres-peu d'infanterie, sur
l'af-

l'assurance qu'ils avoient que cette canaille ne tiendrait pas devant ce peu de soldats aguerris. Ces Princes estoient Jean Duc de Saxe, qui venoit de prendre la place de l'Electeur Frideric son frere decedé sans enfans peu de jours auparavant, le Duc George de Saxe son coulin, Philippe Landgrave de Hesse, & Henri Duc de Brunswic. Comme ils furent en presence de cette armée de Païsans, qui s'estoient retranchez dans leurs chariots sur une éminence, auprès de Frankusen, ils eurent pitié de ces miserables qu'ils voyoient bien à leur contenance mal assurée, qui ne pouvoient tenir contre eux, & leur envoyerent dire que pourveu qu'ils rendissent avec les armes les principaux auteurs de leur révolte, ils leur donnoient la vie & la liberté de retourner en leurs maisons. Ces pauvres gens étonnez comme des esclaves à la seule veüe de leurs maistres ayant le fouët en main pour les punir, balançoient déjà pour se rendre, lors que Muncer faisant l'inspiré, leur promit hautement, de la part de Dieu qui le luy avoit révelé, qu'ils remporte-roient la victoire sur les tyrans par un secours extraordinaire qui leur viendroit du Ciel, & que pour leur donner un signe tres-certain de la verité de sa promesse, il recevrait dans sa manche les boulets du canon de l'ennemi sans en estre blessé.

Cela rassura tellement ces pauvres fous, qu'ils rejeterent fièrement la proposition qu'on leur faisoit; & quand on eût forcé
sans

ANN.
1525.

fans peine à grands coups de canon leur foible retranchement de chariots, & que l'infanterie y fut entrée l'épée à la main, comme par la brèche, au lieu de se défendre ils ne faisoient que chanter l'hymne de Saint Esprit pour avoir ce secours du Ciel qu'on leur avoit promis. Mais quand ils virent que ceux des premiers rangs tomboient égorgés comme des moutons sans résistance, ils prirent la fuite vers Frankusen, où la cavalerie, après avoir jonché la campagne de morts, entra pelle mesle avec les fuyards, qu'on fit tous prisonniers. Les deux Capitaines enthousiastes Muncer & Pfeiffer furent de ce nombre, & passerent aussi tous deux comme les autres par l'épée du bourreau, mais avec cette difference que Dieu fit justice à Pfeiffer Moine apostat, en le laissant mourir dans son péché & miséricorde à Muncer, en luy touchant le cœur efficacement pour se convertir à la mort.

Ainsi finit cette guerre, qui dans quatre ou cinq mois qu'elle dura, fit perir plus de cent trente mille de ces miserables Païsans Lutheriens; outre qu'elle donna lieu aux séditions qui se firent en plusieurs grandes Villes, comme à Cologne, à Mayence & à Francfort sur le Mein, où les peuples prirent les armes contre les Magistrats pour obtenir la liberté qu'ils prétendoient avoir d'établir des Ministres qui leur preschassent l'Evangile à la Lutheriene. De sorte qu'il n'y eût jamais plus de desordre & de confusion,

sion, ni plus de carnage, ni plus de sang répandu dans l'Allemagne, qu'en cette malheureuse année. Et néanmoins ce fut là le temps que Luther, aveuglé d'une infame passion, dont ses amis mêmes rougirent, eut l'audace & l'effronterie de prendre, dans une calamité publique dont il estoit ou la cause, ou du moins l'occasion, pour célébrer son mariage. Il y avoit deux ans qu'un Lutherien de Torgau, homme entreprenant & déterminé, avoit par un attentat inouï jusqu'alors, enlevé d'un célèbre Monastere le Vendredy Saint tout d'un coup neuf Religieuses, qu'il conduisit à Wittemberg pour y estre en seûreté, sous la protection de Luther, qui avoit déjà publié son livre contre les Vœux Monastiques & le Célibat des Prestres. Cela causa un furieux scandale, & l'on estoit fort irrité contre cét impie ravisseur, appelé Leonard Koppen, dont on vouloit absolument qu'on fist justice. Mais Luther entreprit de le défendre, ce qu'il fit par un écrit en langue vulgaire qu'il publia sur ce sujet, & dans lequel, après l'avoir loué d'avoir fait en cela une action tres-agréable à Dieu, il n'a point de honte de dire, qu'il veut prendre part à sa gloire, & que c'est luy-mesme qui luy a conseillé de faire ce rapt; & il ajouste, par un horrible blaspheme que c'est un rapt tout semblable à celuy que Jesus-Christ fit au mesme jour de sa Passion, lors qu'il enleva les ames captives sous la tyrannie de Satan.

ANN.
1525.
Cockle.

Felicem
raptorem
sicut &
Christus
raptor e-
rat in
mundo
quando
per mor-
tem suam.
& quidem
opportu-
nissimo
tempore
in t'ascha,
quo Chri-
stus suo-
rum quo-
que capti-
vam duxit

Or

ANN.
1525.*Luth. ex-
pos. in cap.
7. 1. ad Co-
rinth.**Luth. ser.
de Matr.
1.5.*

Or entre ces neuf Religieuses libertines & dévoilées, qui estoient toutes filles de qualité, il y en avoit une nommée Catherine de Bore, que Luther, qui estoit encore en habit Religieux, trouva fort belle, & dont ensuite il devint fort amoureux. Néanmoins, quoy-qu'il eust déjà écrit contre l'estat de Virginité en faveur du mariage; qu'il enseignast publiquement que quand on ne se sentoit pas avoir le don de continence, qu'il avoüoit franchement n'avoir pas, non-seulement on pouvoit, mais aussi l'on devoit se marier, quelque vœu qu'on eust fait de chasteté; & qu'il eust sur cette matière certains sentimens qu'il exprimoit d'une manière que la pudeur & le respect que je dois à mon Lecteur m'obligent à supprimer: il n'osa encore entreprendre de se marier avec elle, parce que l'Electeur Frideric, qui n'estoit pas luy-mesme marié, & qui ne vouloit point du tout de ces changemens scandaleux, ne le luy eust jamais permis. Mais aussitost que ce Prince eût fermé les yeux, comme il se vit en pleine liberté, parce que le nouveau Duc de Saxe qui estoit idolastre de son faux Prophete, luy laissa faire tout ce qu'il voulut, il n'y eût plus de considération qui pust l'empescher de satisfaire sa honteuse passion; & quoy-que sa Religieuse cust demeuré deux ans entiers avec toute sorte de liberté parmi les jeunes gens de l'Université de Wittemberg, qui n'estoient pas sans doute plus réformez qu'elle, il ne voulut avoir

aucun

aucun soupçon peu favorable à sa pudicité. Il l'épousa publiquement, & célébra ses nopces avec toutes sortes de réjouïssances, en mesme temps qu'on pleuroit en Saxe la mort de l'Electeur, & dans toute l'Allemagne les maux infinis que la funeste guerre des Villageois y avoit causez; tant ce nouveau réformateur s'estoit fortifié l'esprit contre tous les respects humains qui pouvoient l'obliger à se contraindre.

Il fit plus: car pour faire en sorte que son exemple eust quelque part à la fécondité qu'il esperoit de son mariage, il exhorta fort les Ecclesiastiques & les Moines à l'imiter en quoy il réüssit assez, par le grand nombre d'apostats qu'il fit, & qui prirent des femmes comme il avoit fait. Il n'eût pas toutefois le mesme succès dans le dessein teneuraire qu'il eut de débaucher le plus grand Prélat d'Allemagne, & le plus zelé pour maintenir la pureté de la Foy Catholique. C'estoit le Cardinal de Brandebourg Albert Archevesque de Mayence & de Magdebourg, celuy qui s'opposa d'abord aux entreprises de cet hérésiarque. Et néanmoins il eût l'audace de luy écrire une fort longue lettre, dans laquelle il tasche de luy persuader de suivre, non pas son exemple, car il n'eut pas l'impudence de le luy proposer, mais celuy du Grand-Maistre de Prusse, parent de cet Archevesque, de se marier comme luy, & d'ériger en Principautez séculières ses deux Archeveschez de Mayence &

ANN.

1525.

ANN.

1526.

Multos homines lucrarentur, aliof. de que Episcopos

f

obsequenter alliceret.

ANN.
1526.
Jam vero
utique o-
pus ac vo-
luntas Dei
est, ut vir
habeat
mulierem.
Gen. 1.
Non est
bonum,
inquit
Deus, vi-
rum esse
solum: fa-
ciamus ei
adjutri-
cem, quæ
circa eum
sit: ubi igi-
tur Deus
non facit
miracu-
lum Ange-
lum ex
homine fa-
ciens, non
possum vi-
dere quo-
modo vir
queat abs-
que irâ in-
dignatio-
neque Dei
solus, ac si-
ne mulie-
re mane-
re,
Luth. ep.
ad Alb.
Mog. ap.
Co chla.
Luth. epist.
ad Reg.
Angl. t. 2.

de Magdebourg. Il dit que cela seul seroit capable de retirer tous les autres Evêques du méchant & malheureux ordre de la Clericature & du Célibat, où ils sont engagez pour les établir dans le saint & bienheureux estat du mariage, où l'on trouve Dieu toujours favorable. Car enfin, ajoutant il, en concluant cette impudente lettre, il est tout clair que c'est la volonté de Dieu que chaque homme ait sa femme, selon cette sainte parole, *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, donnons luy donc un aide qui soit avec luy*; & à moins que Dieu fasse un miracle, en transformant un homme en un Ange, je ne vois pas que cet homme puisse sans encourir l'indignation de Dieu, demeurer tout seul & sans femme. Le Cardinal, qui estoit un homme fort sage, & de grande experience, ne répondit à cette extravagante lettre, que par le mépris & par le silence, qui en effet la fit tomber. Mais il fut traité bien plus rudement par le Roy d'Angleterre, auquel il avoit écrit une lettre extrêmement soumise & flateuse, sur une fausse esperance qu'on luy avoit donnée, qu'il pourroit appaiser ce Prince, & l'attirer à son parti. Il s'offrit mesme à se dédire de tout ce qu'il avoit autrefois écrit contre Sa Majesté; & en mesme temps il taschoit de faire couler le venin de son hérésie dans l'Angleterre, par un artifice qui n'eust pas manqué de réussir, si l'on ne l'eust fort heureusement découvert par cette aventure.

Le Docteur Jean Cochlée Doyen de l'Eglise de Nostre-Dame de Francfort, le plus grand adverfaire de Luther après Jerofme Emfer, eftant allé à Cologne pour y faire imprimer les Oeuvres de Rupert, que les Lutheriens qui en avoient entrepris l'impreffion corrompoient en plusieurs endroits pour s'en fervir à appuyer leurs dogmes, entendit un jour quelques Imprimeurs, qui, en beuvant, difoient que malgré le Roy d'Angleterre & fon Cardinal d'York le Lutheranisme fe répandroit bien-toft dans fon Royaume. Comme il apprehenda la chofe, il fit fi bien, qu'ayant mené chez luy ces Imprimeurs, aufquels il fit grand' chere; il tira d'eux, quand le vin les eût échaufez, tout le fecret, à fçavoir, qu'il y avoit à Cologne deux apôtats Anglois, habiles gens, gagez par Luther, qui faisoient imprimer fort fecretement fon Nouveau Testament traduit en Anglois, que l'on en tiroit trois mille exemplaires, & qu'on en eftoit à la lettre K. Cochlée qui vit bien qu'en effet c'étoit-là le moyen de corrompre toute l'Angleterre, que d'y faire paffer la parole de Dieu corrompue par cet hérétique, en alla promptement avertir l'un des principaux Magiftrats, qui trouva, après s'eftre bien informé, que la chofe eftoit véritable: de forte qu'ayant fait fon rapport au Senat, on arrefta l'impreffion, mais fans qu'on fe faifift des exemplaires, comme il e falloit faire.

ANN.
1526.
Cochlée.

A. N. N.
1525.

Ainsi les deux Anglois eurent le loisir de s'embarquer avec tout ce qu'il y avoit déjà de feuilles imprimées, & de les transporter à Wormes, qui estoit alors toute Lutherienne, pour y achever cette impression. C'est de quoy le Docteur Cochlée fit donner promptement avis au Roy d'Angleterre, au Cardinal de York, & au sçavant Evesque de Rochester Jean Fischer, afin qu'on donnast ordre, comme on fit à tous les ports, qu'une si dangereuse marchandise ne pust passer dans le Royaume pour y porter un poison si mortel. En effet, Cuttebert Tunstal, Evesque de Londres, ayant trouvé moyen de recouvrer un exemplaire de ce livre, le leût, & l'examina fort exactement; après quoy il monta en chaire dans sa belle & grande Eglise de Saint Paul, toute remplie d'un des plus beaux & des plus nombreux auditoires qu'on eust jamais veüs, & fit sur ce sujet, comme il estoit fort éloquent, un admirable sermon, dans lequel il dit entre autres choses, qu'il avoit découvert jusqu'à plus de deux mille endroits falsifiez dans ce Nouveau Testament de Luther.

Virum difertiffimum Epifcopum Londinensem in maximâ concione ad populum Londini publicè affirmaffe, fupra duo millia depravationum atque perverfitatum fe in opere illo deprehendiffe.

Cochla.

Comme le Roy eût en mefme temps receû cette lettre si bassément flateuse, que Luther luy écrivoit, après l'avoir auparavant si outrageusement traité dans la réponse insolente qu'il fit à son livre des Sacremens, il ne manqua pas aussi de luy répondre de la manière du monde la plus forte & la plus capable de l'accabler de honte,

Cochla.
Suid, l. 6.

s'il

s'il ne se fust fait depuis long-temps un front d'airain. Car il luy reproche là tous les excés abominables qu'il a commis depuis sept ans contre Dieu, contre les puissances ecclesiastiques & seculieres, contre toutes les choses les plus saintes, & sur tout son incestueux & sacrilege mariage, crime exécrationnable, luy dit-il, pour lequel si tu eusses esté dans une République semblable à celle des Romains, on eust enterré toute vive ta Religieuse, & pour toy on t'auroit fouëté jusqu'à la mort. Il ne réüssit pas mieüx dans la tentative qu'il fit pour convertir par ses lettres le Duc George de Saxe, & Charles Duc de Savoye: car celuy-cy se moquant de sa vanité, ne daigna luy faire réponse; & celuy-là qui depuis la dispute de Lipsic, où il connut la fausseté de la doctrine de Luther, avoit fortement résolu de demeurer toujors ferme dans la créance Catholique, crut qu'il devoit réprimer son audace, en luy répondant à peu près de la mesme maniere qu'avoit fait le Roy d'Angleterre. Mais enfin Luther se consola de ses disgraces, par le changement, qui au mesme temps se fit dans la Hesse, où il aquit un des plus forts & des plus ardens protecteurs de sa secte, en la personne du Lantgrave Philippe, qui se rendit enfin, après la guerre des Rustres, aux persuasions de son grand ami l'Electeur de Saxe, & se fit Lutherien, malgré tous les efforts que firent pour l'en détourner & le Duc George son beaupere, & la Lantgrave Anne de

*Cochlæ.
Chytra.
l. 11.*

ANN.
1529.

Meklebourg sa mere, Princesse d'une rare vertu, qui persista toujours constamment dans la Foy Catholique jusqu'à la mort.

Il ne se peut dire combien ce changement du Lantgrave fortifia le parti Lutheranien, qui par les manieres ardentes & déterminées de ce Prince extrêmement hardi & violent, devint encore de beaucoup plus insolent qu'il n'avoit esté jusqu'alors, comme il parut à la Diète que l'Empereur qui estoit en Espagne fit tenir à Spire sur la fin de Juin. Car au lieu que dans les autres assemblees de l'Empire les Princes mesmes qui estoient pour Luther, se conformoient aux autres à l'extericur, & ne faisoient rien en public qui choquast les Loix de l'Eglise le Lantgrave qui gouvernoit entièrement le Duc de Saxe, voulut avoir d'abord avec luy l'exercice libre de sa Religion: de sorte que tandis que les autres Princes & les Evêques assistoient au Service Divin dans l'Eglise Cathedrale, ceux-cy faisoient faire publiquement le Presche, & chanter Messe à la Lutherienne dans la Cour de leur Palais, où le peuple accouroit en foule attiré par la nouveauté, qui a toujours un grand charme pour luy, & par un plaisir malin qu'il prenoit à entendre déclamer d'une furieuse maniere contre le Pape & les Evêques. On affectoit mesme au jours de jeusne, & tous les Vendredis & Samedis de servir publiquement de la viande à la table de ces Princes, au mépris de l'Eglise.

Cochla.
skid. l. 6.

Cochla.

l'Eglise Catholique ; & tous leurs domestiques qui avoient éternellement en bouche ces mots specieux , *la pure parole de Dieu* , portoient aussi sur leurs manches en broderie , pour se distinguer , ces cinq lettres capitales V. D. M. I. Æ. qui signifient, *Verbum Domini manet in æternum : La parole de Dieu subsiste éternellement*. Ils semerent aussi parmi le peuple , durant la Diète , de petits livres de Luther en langue vulgaire , qui inspiroient la haine de l'ancienne Religion pour s'attacher à la nouvelle ; ce qui fit bien du mal , & débaucha bien des esprits. Mais l'Archiduc Ferdinand qui présidoit à l'Assemblée pour l'Empereur son frere , n'osa jamais entreprendre de s'opposer à tant de dangereuses nouveautez , de peur de donner lieu à quelques fascheux mouvemens , & à la rupture de la Diète.

Il eust pourtant mieux valu qu'elle se rompist , puis que l'on y conclut tout le contraire de ce qu'on en avoit prétendu pour le bien commun de la Religion & de l'Empire. L'Archiduc avoit proposé deux choses de la part de l'Empereur ; l'une concernant l'ancienne Religion qu'on vouloit qui fust maintenüe , en faisant observer l'Edit de Wormes ; & l'autre touchant le secours que Loüis Roy de Hongrie demandoit instamment contre Soliman , qui s'en alloit fondre sur ses Estats avec toutes ses forces. Pour le premier de ces deux points, bien loin qu'on se vist en estat de le pou-

Steid. 1. 6.

A N N.
1526.

voir faire passer, le Duc de Saxe & le Landgrave, qui joints aux Députez des Villes libres, estoient les plus forts, demanderent qu'on fist des Ordonnances si contraires à toutes les Loix de l'Eglise, que pour éviter qu'on n'en vint dès-lors à une guerre civile, on fut enfin contraint, en relaschant un peu de part & d'autre, de faire un Decret, par lequel il fut dit, que l'Empereur seroit tres-humblement supplié de procurer que dans un an il se tint un Concile ou général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les differends de la Religion, & qu'en attendant ce Concile, chacun pourroit agir dans ses Estats, en sorte qu'il pust rendre bon compte de sa conduite & à Dieu & à l'Empereur. C'étoit là justement la liberté de conscience que les Lutheriens prétendoient obtenir en cette Diète.

Et pour le secours de Hongrie, pendant que l'on déliberoit sur ce point-là, sans rien conclure d'effectif, & que les Princes partagez sur le fait de la Religion ne songeoient qu'à se fortifier eux-mesmes, & à se liguier les uns contre les autres, on laissa misérablement perir le jeune & vaillant Roy Louïs, qui, faute de secours, perdit la bataille & la vie le vingt-neuvième d'Aoust, dans la campagne de Mohacz, son cheval, comme ce pauvre Prince tâchoit de se sauver après l'entière défaite de son armée, s'estant abbatu sous luy dans un marais, où il enfonça tellement par la pesan-

ANN.
1526.

pesanteur de ses armes, qu'il y fut étouffé. Voilà l'effet que produisit cette malheureuse division, que l'hérésie de Luther fit naître entre les Princes d'Allemagne, en mesme temps que celle qui se mit entre le Pape & l'Empereur, quoy-que pour d'autres interests que ceux de la Religion, fut cause que les Lutheriens, qui n'eussent jamais pû résister aux forces de ces deux puissances unies, triompherent, pour ainsi dire, de la Religion, dont ils profanerent, par d'horribles sacrileges, les plus saints Mysteres dans Rome mesme, qui fut prise & desolée par ces impies de la maniere que je vais raconter.

Après la delivrance du Roy François I. ils se fit une ligue entre le Pape Clement VII. le Roy, la République de Venise, celle de Florence & les Suisses, pour delivrer l'Italie de la domination des étrangers, & pour rétablir le Duc Sforce, que le Marquis de Pescaire, après s'estre emparé de ses autres places les plus considérables, tenoit assiégé dans le Chasteau de Milan. Ce qui obligea le Pape d'entrer en cette ligue, fut qu'il craignoit non seulement la trop grande puissance, mais aussi le ressentiment de l'Empereur, contre lequel il s'étoit déjà ligué deux autres fois. Car quand le Roy François, qui, après la levee du siège de Marseille par les Imperiaux, les poursuivit jusques dans le Milanois, se fut emparé d'abord de Milan, Clement qui crut les affaires de l'Empereur absolument

Ces. Glor. Histor. expugn. urb.

F. Guicciad. l. 17.

Et il Sacc. de Rom.

Jovi. vit. Pomp.

Colonn.

V. Card.

Pallav.

l. 2. c. 14.

ANN.
1526.

ruinées, fit alliance avec le Roy pour chasser encore les Espagnols du Royaume de Naples; & quand après la journée de Pavie, il se fut bien remis avec l'Empereur, qui estoit alors le plus fort, il ne laissa pas néanmoins d'entrer dans la conspiration & la ligue qui se fit fort secrettement contre luy entre les Venitiens & le Duc Sforce, & que le Marquis de Pescaire, qui avoit fait semblant d'en vouloir estre, luy avoit découverte. C'est pourquoy, comme on ne se fie gueres à un homme que l'on a offensé, sur tout quand on est fort assésuré qu'il le sçait, quoyqu'il le dissimule; le Pape aussi ne manqua pas de se liguier cette fois tout ouvertement avec le Roy & ses autres conféderez, pour obliger l'Empereur à des choses qu'on sçavoit bien qu'il n'accepteroit pas.

La guerre ne se fit d'abord que par des écrits & des manifestes; & comme on ne manque jamais de raisons apparentes de part & d'autre pour justifier sa conduite; & blâmer celle de son adversaire en ces occasions de mécontentemens & de querelles qui naissent entre les Princes, Clement fit de grands reproches à Charles, & Charles en fit réciproquement de grands à Clement. Il le pressa mesme en cette occasion, de convoquer au-plustost un Concile, estant persuadé que ce Pape n'en vouloit point alors pour plus d'une raison; & en mesme temps il somma le sacré College de le convoquer, si le Pape refusoit de le faire

faire , protestant qu'en cas de refus , il feroit luy-mesme comme Empereur , ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien de l'Eglise , laquelle avoit besoin de ce remede.

Ce n'estoient là que des paroles & des reproches , mais bientoist après on en vint aux effets. L'armée des conféderez qui estoit alors commandée par François Marie de la Rovere Duc d'Urbin , en attendant les troupes du Roy que le Marquis de Saluces devoit conduire , entra dans le Milanois , & prit Lodi , pour se disposer au siège de Milan. D'autre part , l'Empereur qui estoit encore en Espagne , & de-là pourvoyoit à tout promptement & adroitement , fit quatre choses qu'il crut les plus propres pour rompre ses mesures , & rendre inutiles tous les desseins & les efforts de tant d'ennemis qu'il se trouvoit tout-à-coup sur les bras. On sçait assez que le Duc de Bourbon ayant quitté pour quelque mécontentement le service du Roy , s'estoit jetté par dépit & par desespoir dans celuy de l'Empereur. Ce Prince , qui vouloit tirer , en cette conjoncture , tout l'avantage qu'il pourroit d'un si grand Capitaine , l'envoya par Gennes à Milan , pour commander l'armée en la place du Marquis de Pescaire décedé peu de temps auparavant ; & pour l'animer à bien faire par son propre interest , non-seulement il luy promit , comme il avoit déjà fait , mais il luy donna effectivement alors l'investiture

*Guicciard.
Sacc. di
Rom. l. 1.
pag. 8.
Havuto
nondime-
no d'alc
l'investi-
tura del
Ducato di
de Milano.*

ANN. de ce beau Duché. En mesme temps Hu-
 1526. gues de Moncade, homme également a-
 droit & entreprenant, eût ordre de traiter
 avec le Pape, pour tâcher, par de belles
 offres, de le détacher de la ligue, ou de le
 surprendre par d'autres voyes. De plus,
 Charles de Lanoy Viceroy de Naples, qui
 avoit conduit le Roy prisonnier en Espa-
 gne, mena sur trente vaisseaux un renfort
 de six à sept mille Espagnols dans ce
 Royaume pour faire une grande diver-
 sion, en attaquant le Pape de ce costé-là.
 Enfin cét habile Empereur trouva moyen
 d'engager par l'Archiduc Ferdinand son
 frere le Comte George de Fronsperg, à le-
 ver une fort bonne armée, par le grand cre-
 dit qu'il s'estoit aquis, sur tout auprès des
 Lutheriens, & à la conduire au-plustost
 en Italie au secours du Duc de Bourbon,
 qui avoit tout pouvoir d'agir comme il
 trouveroit le plus à propos dans l'occasion,
 sans attendre les ordres d'Espagne.

*Glorier. &
 alii supr.*

Jovius.

*Jovius
 Guicciard.*

*Mitis &
 religiosus
 Pontifex,
 verum
 idem in
 consiliis
 suis reti-
 nendis ali-
 quantu-
 lum imbe-
 cillior.
 Card. Sa-
 dol. l. 11.
 ep. 1.*

Ces quatre choses réussirent admirable-
 ment à ce Prince, qui estoit alors au plus
 haut point de son bonheur, & furent tres-
 funestes au Pape Clement, qui par sa con-
 duite un peu trop timide & inconstante,
 travailloit luy-mesme à sa propre ruine,
 autant & plus encore que ses ennemis. Le
 Duc de Bourbon qui estoit descendu à
 Gennes avec sept ou huit cens fantassins
 Espagnols, sans que les Galeres du Roy,
 qui estoient à Marseille en tres-mauvais or-
 dre, se fussent opposées à son passage, ar-
 riva

riva dans le Milanois si à propos, qu'il entra dans Milan la veille du jour auquel les conféderez attaquèrent les Fauxbourgs. Non-seulement ce vaillant Prince les repoussa dans les deux attaques qu'ils firent à la porte Romaine, mais il prit mesme peu de jours après, à leur veüe, le Chasteau que le Duc Sforce estant réduit au dernier morceau de pain rendit à composition. Moncade n'ayant pû encore par les artifices détacher le Pape de ses conféderez, se joignit aux Colonnes, qui avoient levé des troupes pour l'Empereur; & ceux-cy ayant endormi Clement par un faux traité, qui fut presque aussitost rompu que conclu, le surprirent dans Rome, où ils entrerent avec cinq à six mille hommes par la Porte de Saint Jean de Latran, le vingtième de Septembre, n'ayant trouvé personne qui leur résistast. Car le Pape, pour épargner, avoit déjà congédié ses troupes, & n'avoit que tres-peu de soldats mal payez: outre que le peuple qui ne l'aimoit pas, à cause de son humeur peu encline à la dépense, favorisoit les Colonnes, qui n'en vouloient qu'au Pape. De sorte qu'ayant traversé paisiblement toute la Ville, ils se rendirent maistres du Vatican & du Palais qui fut pillé. Tout ce que put faire Clement, fut de se sauver dans le Chasteau Saint Ange, où, comme il n'y avoit aucune provision, il fut contraint deux jours après d'accepter la trêve que Moncade luy offrit, à condition qu'il retireroit ses troupes du Mila-

A N N.
1526.
Guic. l. 17.

24. Jul.

Ces. Glo-
rier. Guic-
ciard. Fo-
vius.

ANN.
1525.

nois; ce qui fut cause en partie de la desolation de Rome, par la facilité que cét affoiblissement de l'armée de la ligue donna au passage de celles du Comte de Fronsperg.

Jovi. in
Elog.Guicciard.
l. 17.Jovius in
Elog.

Ce Comte sorti d'une maison illustre du Tirol, où est le Chasteau de Fronsperg, vers la frontière de l'Archevesché de Saltzbourg, & né en Suabe à Mindlau près de Memminghen, estoit un puissant homme, d'une valeur aussi-bien que d'une force extraordinaire, fameux Capitaine, qui avoit déjà servi deux fois l'Empereur en Italie avec beaucoup de gloire, particulièrement à la bataille de Pavie, où commandant un des principaux Régimens qui se signala par dessus tous les autres, il eût grand' part à la victoire. C'estoit au reste le plus emporté, & le plus brutalement passionné de tous les Seigneurs Allemans pour le nouveau parti qui s'estoit formé contre l'Eglise Romaine, & celuy qu'on peut dire avoir esté en quelque maniere plus Lutherien que Luther mesme. Car enfin cét hérésiarque, qui déclara la guerre au Pape, ne s'en prit qu'à son autorité suprême, & à sa qualité de Chef de l'Eglise qu'il luy vouloit ravir, & nullement à sa personne, pour laquelle mesme il a témoigné plus d'une fois quelque respect. Que s'il s'emporte assez souvent contre luy, ce n'est qu'en injures; selon sa coustume, comme contre un Pape, l'appellant ordinairement Antechrist, corrupteur de l'Evangile,

vangile, & tyran des Chrestiens; ce qui marque plustost l'erreur & le dereglement de son esprit, que sa haine & son inimitié. Mais ce furieux Lutherien avoit conceû tant d'horreur de Rome & du Pape, qu'il en vouloit mesme à sa vie; & faisant vanité de cette brutale fureur, dont il se vanitoit, aussitost qu'il eût résolu de faire des troupes pour les mener en Italie, il se fit faire un cordeau tissû d'or & de soye, qu'il portoit en écharpe à la veüe de tout le monde, en disant à tous ceux qui luy en demandoient la cause, que c'estoit pour traiter le Pape avec honneur, de la mesme manière que les Empereurs Ottomans avoient coustume de traiter leurs freres, pour ne pas répandre un sang si illustre, & auquel on doit tant de respect. Ce fut aussi cette haine qui fit que quand l'Archiduc Ferdinand luy proposa de lever des troupes pour l'Empereur contre le Pape qui luy faisoit la guerre, il accepta cette commission de tout son cœur, & se chargea mesme de faire quelque levée à ses dépens, comme il fit en tres-peu de temps, sans qu'il luy en coûtast beaucoup. Car ayant publié par tout qu'il enrichiroit ceux qui le suivroient, des dépouilles de Rome, outre les vieux soldats qui avoient déjà combatu sous luy, les Lutheriens accoururent de toutes parts en foule pour s'enrôler sous ses enseignes; & sur l'esperance du sac de Rome, ils se contenterent d'un écu par testé; de sorte qu'ayant fait en peu

*For. ix.
Elog.*

*Guicciar. d.
l. 17.*

ANN.
1526.
Cas. Glo-
rier.

de temps une bonne armée d'environ dix huit mille hommes, presque tous Luthériens, il se mit en marche au mois d'Octobre pour entrer en Italie.

Il se garda bien de passer ni par les Suisses, ni par les Grisons qui estoient de la ligue contre l'Empereur, parce qu'outre qu'il leur eust esté fort aisé de luy fermer le passage avec peu de troupes, il eust eû en teste dans le Milanois l'armée du Duc d'Urbin, à laquelle celle de France, sous la conduite du Marquis de Saluces estoit jointe avec les Suisses & les Grisons; ce qu'il prit grand soin d'éviter. C'est pourquoy laissant les Grisons & les Suisses à droit, il prit à gauche pour passer les Alpes par son país, où il avoit fait l'amas de ses troupes aux environs de Meran, près du Chasteau de Tirol. Il entra donc par la vallée de Brixen, autrefois de Sabie ou de Siben: il descendit en suite le long de l'Adice, & puis passant le Trentin, & par la Ville de Salo sur le costé Occidental du Lac de la Garde, il se rendit, en costoyant le Menzo, dans le Mantoûan jusqu'à Borgoforte, où il receût quatre fauconneaux qu'Alfonse d'Este Duc de Ferrare, allié de l'Empereur, luy avoit envoyé par le Po. A la verité ce secours n'estoit pas fort considerable, si l'on considere la chose en elle-mesme; mais la fortune fit, par un funeste accident qui en fut la suite, que de là vint & le bonheur de cette armée, & le malheur de Rome. Car comme les confeder-

rez,

Guicci.
b. 17.

rez, qui s'attendoient à combattre ces Lutheriens sur leur passage dans le Milanois, sceurent qu'ils avoient pris toute une autre route, & qu'ils estoient descendus dans le Mantoûan à dessein d'y passer le Po, le Duc d'Urbin qui se mit à leur trouffe, envoya promptement après, avec l'élite de la cavalerie, pour les harceler, & les arrester sur leur marche, le fameux Jean de Medeis, le plus intrépide & le plus entreprenant de tous les Capitaines Italiens de son temps: Mais ce brave homme les ayant atteint au sortir de Borgoforte, comme il donnoit, à son ordinaire, avec une extrême furie dans l'arriéregarde de ces Allemans, il fut renversé par terre du premier coup qu'on tira d'un de ces fauconneaux, qui luy brisa l'os de la cuisse, & dont il mourut quatre jours après à Mantoûé.

24. Nov.
vembr.

Cet accident qui devoit animer les Italiens à la vengeance, leur fit perdre cœur, & le Duc d'Urbin à cette nouvelle, s'arrestant tout court à Borgoforte, ne poursuivit plus l'ennemi, qui estant descendu tout à son aise jusqu'à Ostia ou Ostriglia à cinq ou six milles de là, y passa le Po le vingt-huitième de Novembre, sans trouver personne qui s'opposast à son passage. Après cela, ces Lutheriens tournant à droit, marcherent lentement durant tout le mois de Décembre, pillant & ravageant tout le país, & sur tout les Eglises, & passerent, sans rencontrer aucun ennemi,

les

ANN.
1527.

Grollier.
hist. direct.
Rom.

les six rivières qu'ils trouverent jusqu'au Plaisantin, où ils attendirent en de bons quartiers, au-deçà & au-delà de la Trebie, le Duc de Bourbon, qui les alla joindre sur la fin du mois de Janvier de l'année mil cinq cens vingt-sept, avec la pluspart des troupes du Milanois. Ainsi ce Prince se vit à la teste d'une puissante armée de prés de quarante mille hommes, presque tous vieux soldats Espagnols, Italiens & Allemans, qui n'estant pas payez, vouloient du moins qu'on leur donnast de quoy se satisfaire eux-mesmes, par la prise & par le pillage de quelque grande & opulente Ville, & sur tout de celle de Rome. Les Lutheriens de Fronsperg souhaitoient ardemment qu'on les y menast, comme ils l'avoient esperé quand ils s'entrôllerent, & qu'ils prirent pour la plus grande partie de leur paye l'assurance qu'on leur donna qu'ils se pourroient payer par leurs mains en saccageant Rome.

Guicciard.
l. 18.

Il faut avouër que c'est une chose tout-à-fait surprenante, & dont on trouvera tres-peu d'exemples dans l'Histoire depuis la fameuse retraite des dix mille de Xenophon, que cette action hardie du Duc de Bourbon. Car avec une grande armée composée de soldats de trois nations différentes, toutes ennemies de la sienne, & qui faute de paye croyoient avoir droit de se mutiner quand l'envie leur en prenoit, ce qu'ils firent assez souvent, luy n'ayant au reste ni argent, ni vivres, ni munitions

rions, ni estapes, ni magasins, ni équipage d'artillerie, ni pionniers, ni Officiers auxquels il se püst confier, & se voyant suivi de l'armée des conféderez, plus grande encore que la sienne, il entreprit de passer en plein hiver au travers de tant de pais inconnus, ennemis, entrecoupez de tant de rivières & de torrens, qui descendant de l'Apennin avec grande rapidité durant les pluyes de l'hiver, se vont décharger partie dans le Po, & partie dans le Golphe de Venise; & après tout cela, de traverser encore l'Apennin pour entrer dans la Toscane, & de là marcher jusqu'à Rome, en passant par dessus les mesmes difficultez qu'il avoit trouvées de l'autre costé des montaignes. Et néanmoins c'est ce qu'il fit durant plus de trois mois, avec un courage invincible, & une conduite, qui dans une meilleure occasion que celle où il se trouva malheureusement engagé, ne se pourroit assez louer. Il quitta donc le Plaisantin, & passa la Trebie le trentième de Janvier, & fit encore rafraischir ses troupes pendant tout le mois de Février dans le Parmesan & aux environs de Reggio, sans que les ennemis qui ne le suivoient que de loin, luy pussent enlever un seul quartier. Et puis ayant passé la Secchia, & conféré avec le Duc de Ferrare, qui luy conseilla de suivre le dessein qu'il avoit pris d'aller à Rome sans attaquer les autres Villes qui l'arresteroient trop long-temps, il entre dans le Boulounois, envoie par un

ANN.
1527.

trompette demander des vivres à Boulogne pour l'armée, qu'il faisoit semblant de mener au secours du Royaume de Naples, que le Pape & les Venitiens attaquoient par terre & par mer; & sur le refus qu'on en fit & auquel il s'attendoit bien, ravage tout ce beau país, l'un des plus riches & des plus fertiles de l'Italie, où il fit vivre à discrétion son armée jusqu'à la fin de Mars. Cependant le Comte de Fronsperg fut frappé d'une apoplexie le dix-septième de ce mesme mois. Il en revint toutefois, & fut porté à Ferrare: mais peu de jours après il en mourut; ce qui fit esperer aux conféderez que les Allemans n'ayant plus ce chef qui les maintenoit par son credit & son autorité, se romproient d'eux-mêmes, & retourneroient bientôt en leur país.

Mais ils trouverent qu'ils s'estoient trompez: car les Allemans se voyant sans chef de leur nation, auquel ils pussent avoir recours dans les occasions fascheuses qui pouvoient arriver, ils s'attacherent tellement au Duc de Bourbon, pour lequel ils avoient conceû toute l'estime & toute l'affection qu'un soldat peut avoir pour son Général, qu'il en disposa depuis ce temps-là comme il voulut, sans qu'ils se mutinassent plus, comme ils avoient fait plusieurs fois. De sorte que l'armée agit comme auparavant dans le Boulonnois, avec grande apparence qu'elle passeroit plus outre au Printemps qui approchoit.

choit. Cela mit le Pape Clement extrêmement en peine. Il voyoit d'une part que le Duc d'Urbin ennemi caché des Medicis, qui l'avoient autrefois dépoüillé de ses Estats, n'agissoit qu'avec une extrême lenteur ; que ce secours d'hommes & d'argent qu'on luy avoit promis de France ne répondoit point du tout à son attente ; qu'il faisoit de grandes dépenses pour entretenir ses troupes, ce que son inclination qui le portoit fort à l'épargne contre l'ordinaire des Medicis, ne pouvoit souffrir ; & que pendant les plus belles Provinces de l'Estat Ecclesiastique estoient ruinées. D'autre part, il se trouvoit pressé par les Lettres de Charles-Quint, par le Pere Francois Quignones Général des Cordeliers, qu'il avoit envoyé vers ce Prince, & qui faisoit de ses bonnes intentions, & par les frequentes sollicitations du Viceroy de Naples, qui luy offroit la paix à des conditions qui luy paroissoient assez raisonnables.

Aprés avoir bien balancé sur le parti qu'il devoit prendre, il prit justement le pire de tous, en ne faisant ni la paix, ni la guerre, mais seulement une trêve de huit mois qu'il conclut avec le Viceroy, à condition qu'on rendroit tout de part & d'autre, & qu'en payant soixante mille écus au Duc de Bourbon, ce Prince retireroit son armée des terres du Pape. Cela fait, il rappella ses troupes du Royaume de Naples, où elles avoient pris plusieurs tres-bonnes
pla-

ANN.
1527.

trompette demander des vivres à Boulogne pour l'armée, qu'il faisoit semblant de mener au secours du Royaume de Naples, que le Pape & les Venitiens attraquoient par terre & par mer; & sur le refus qu'on en fit & auquel il s'attendoit bien, ravage tout ce beau país, l'un des plus riches & des plus fertiles de l'Italie, où il fit vivre à discrétion son armée jusqu'à la fin de Mars. Cependant le Comte de Fronsperg fut frappé d'une apopléxie le dix-septième de ce mesme mois. Il en revint toutefois, & fut porté à Ferrare: mais peu de jours après il en mourut; ce qui fit esperer aux conféderez que les Allemans n'ayant plus ce chef qui les maintenoit par son credit & son autorité, se romproient d'eux-mesmes, & retourneroient bientôt en leur país.

Mais ils trouverent qu'ils s'estoient trompez: car les Allemans se voyant sans chef de leur nation, auquel ils pussent avoir recours dans les occasions fascheuses qui pouvoient arriver, ils s'attacherent tellement au Duc de Bourbon, pour lequel ils avoient conceû toute l'estime & toute l'affection qu'un soldat peut avoir pour son Général, qu'il en disposa depuis ce temps-là comme il voulut, sans qu'ils se mutinassent plus, comme ils avoient fait plusieurs fois. De sorte que l'armée agit comme auparavant dans le Boulonnois, avec grande apparence qu'elle passeroit plus outre au Printemps qui approchoit.

choit. Cela mit le Pape Clement extrêmement en peine. Il voyoit d'une part que le Duc d'Urbain ennemi caché des Medicis, qui l'avoient autrefois dépourvu de ses Estats, n'agissoit qu'avec une extrême lenteur ; que ce secours d'hommes & d'argent qu'on luy avoit promis de France ne répondoit point du tout à son attente ; qu'il faisoit de grandes dépenses pour entretenir ses troupes, ce que son inclination qui le portoit fort à l'épargne contre l'ordinaire des Medicis, ne pouvoit souffrir ; & que cependant les plus belles Provinces de l'Etat Ecclesiastique estoient ruinées. D'autre part, il se trouvoit pressé par les lettres de Charles-Quint, par le Pere François Quignones Général des Cordeliers, qu'il avoit envoyé vers ce Prince, & qui l'assûroit de ses bonnes intentions, & par les frequentes sollicitations du Viceroy de Naples, qui luy offroit la paix à des conditions qui luy paroïssent assez raisonnables.

Après avoir bien balancé sur le parti qu'il devoit prendre, il prit justement le pire de tous, en ne faisant ni la paix, ni la guerre, mais seulement une trêve de huit mois qu'il conclut avec le Viceroy, à condition qu'on rendroit tout de part & d'autre, & qu'en payant soixante mille écus au Duc de Bourbon, ce Prince retireroit son armée des terres du Pape. Cela fait, il rappella ses troupes du Royaume de Naples, où elles avoient pris plusieurs tres-bonnes
pla-

ANN.
1527.

avoit dix mille hommes de guerre outre les Bourgeois, il demeura ferme dans sa première résolution. En suite il tourne tout-à-coup vers Sienne, qui estoit pour l'Empereur, y prend des munitions & des vivres, & le vingt-septième d'Avril se met en marche à la teste de son armée, qui le suivoit avec une extrême allegresse, & avec tant d'ardeur & de diligence, malgré les pluyes continuelles & les rivières & les torrens enfléz par les néges fonduës, que l'infanterie les passoit partie en croupe, partie se prenant aux crins & aux queueës des chevaux; de sorte qu'il fut à Viterbe avant que le Pape fust averti de sa marche, & qu'il arriva devant Rome le cinquième de May, sur les quatre heures du soir, que l'armée des conféderez qui le suivoit n'étoit pas encore à dix milles du Lac de Ferouse.

C'est icy qu'on vit clairement que quand Dieu, pour donner au monde un terrible exemple de sa justice, veut punir les pechez d'un peuple par une entière desolation, il permet que ceux qui le gouvernent se troublent tellement eux-mêmes, & prennent de si fausses mesures, que tout ce qu'ils font contribuë du moins autant à leur ruine que tous les efforts de l'ennemi qui les attaque. Le Pape, qui d'ailleurs estoit un homme fort sage, tres-habile, & tres-experimenté dans le maniment des grandes affaires, mais dont les bonnes qualitez estoient bien souvent renduës

*Dominus
miscuit in
medio ejus
spiritum
vertiginis.
Isa. 19. 14.*

*Animo
ejus tanto
rerum usu,
tantisque
exactæ
prudentiæ
præfidiis
instructo
ad eliden-
dum virtu-*

duës inutiles par son avarice, & par l'extrême aversion qu'il a toujourns eüe à débourser, avoit licentié ses troupes avant qu'il sceust si le Duc de Bourbon accepteroit la trêve qu'il venoit de faire avec Lanoÿ, ce qui estoit évidemment contre la prudence & la bonne politique. De plus, comme il fut rentré dans la ligue contre l'Empereur, au-lieu de faire de bonnes levées, & de rappeler ses vieux Officiers, comme il en estoit fortement sollicité, il y proceda avec une extrême lenteur pour s'exempter de la dépense qu'il apprehendoit sur toutes choses, & fit cependant accroire aux conféderez, en les trompant bien moins que luy-mesme, qu'il avoit six mille fantassins dans Rome, luy qui n'en avoit pas quinze cens qui pussent servir. Il crut mesme toujourns, comme on aime à croire ce qui flate la passion dominante qu'on a dans l'ame, que le Duc de Bourbon feroit la guerre en Toscane contre les Florentins, ce qui luy épargneroit la dépense qu'il faudroit faire pour bien munir Rome; & il ne put jamais estre desabusé de cette opinion si mal fondée, que quand il vit le Duc à ses portes. Davantage, il choisit pour commander dans Rome le Seigneur Rence de Ceri, celuy de tous les Capitains de ce temps-là qu'il estimoit le moins, quoy-qu'il eust tres-bien défendu Marseille deux ans auparavant contre l'armée de l'Empereur. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce Capitaine, comme

A N N
1527.
tis aciem
avaritia
fatalis in-
hæserat.
Jovi vit.
Pomp. Co-
lum. Guic-
card. l. 18.
Id. sacc. di
Roma.

ANN.

157.

s'il eust perdu le sens, fit écrire deux jours avant la prise de Rome au Comte Gui de Rangon, qui avoit ordre des Conféderez de s'y jeter avec plus de six mille bons hommes, qu'il n'avoit pas besoin d'un si grand secours, & que c'estoit assez qu'il luy envoyast huit cens arquebusiers; & cependant il n'avoit pas trois mille hommes, qu'il avoit choisis pour la pluspart entre les cochers & les estafiers des Prélats de la Cour de Rome, les valets d'écurie & de cabaret, & autres semblables canailles, qui n'eussent pû ni voir briller le fer, ni oûir le bruit des arquebusades, ni sentir l'odeur de la poudre, sans jeter leurs armes pour mieux fuir.

Avec cela, comme il eût fait faire à la haste quelques méchans travaux à l'endroit du Bourg le plus foible, derrière l'Hospital du Saint Esprit, il se tint si assuré de repousser les ennemis, en attendant l'armée des Conféderez laquelle il crut devoir arriver dans deux jours, qu'il ne voulut jamais permettre qu'on rompist les ponts, ce qui eust sauvé la Ville après la prise du Bourg Saint Pierre & de Transtevere. Mais ce qui surpasse toute créance, c'est que Clement qui estoit naturellement fort timide, & qui lors que le Viceroy de Naples entra dans la Champagne de Rome pour y faire la guerre, vouloit à toute force sortir de la Ville, quoy-qu'il n'y eust rien du tout à craindre en ce temps-là, se laissa tellement abuser par les promesses sanfaronnes de Rence de Ceri,

Ceri, qui protestoit toujours qu'il feroit perir l'ennemi devant Rome : qu'on ne put jamais luy persuader d'en sortir, & de mettre sa personne en seûreté au-delà du Tibre. Il ne voulut pas mesme permettre que personne en sortist, ni que les Marchands, les Banquiers & les Jouailliers transportassent ailleurs leurs effets, comme s'il eust esté d'intelligence avec les ennemis pour leur livrer toutes les richesses de Rome, & tous ceux desquels ils pourroient tirer de grosses rançons. De-sorte qu'on ne peut douter qu'un si grand aveuglement ne fust un effet de la colere de Dieu, qui avoit résolu de punir en ce monde, par la cruelle avarice des Espagnols, & par l'impiété des Allemans Lutheriens, les pechez des Romains, fort dissolus en ce temps-là, comme il punissoit autrefois les crimes des Israëlitites par les Infidelles, & comme il se sert des Démons pour punir les méchans en l'autre monde.

Et parce que la miséricorde divine, qui prévient toujours la justice, ne manque gueres d'avertir les pecheurs, par quelque présage éclatant, de se mettre à couvert de la foudre que Dieu est prest de lancer sur leur teste, s'ils n'en détournent le coup par la penitence : elle voulut aussi donner des signes de la prochaine desolation de Rome, ainsi qu'il y en eût qui précéderent la destruction de Jerusalem. Un coup de foudre brisa les armes de Clement, qui estoient sur la porte d'un Palais, sans toucher au

*Grolieri.
hist. expug.
urb.*

A. N. N.
1527.*Gueciard.
sacc. di
Rom.*

reste ; le Tibre se répandant hors de son lit, inonda durant l'hiver de cette année une bonne partie de la Ville ; la Lune parut comme toute teinte de sang ; la terre trembla ; les chiens s'échappant des maisons, couroient toute la nuit hurlant effroyablement par les rués ; & sur tout, quelques mois auparavant, un inconnu, à peu près semblable à celuy qui prédit la ruine de Jerusalem, annonça celle des Romains d'une manière aussi étrange & extraordinaire. C'estoit un homme de tres-basse condition, d'environ quarante ans, ayant le poil roux, le visage tout décharné, qui, à la réserve d'un méchant reste de drap tout usé dont il estoit ceint, alloit tout nud par les rués, criant d'une voix lamentable, *Penitences, faites penitence*, & protestant que le temps s'approchoit auquel Rome seroit détruite en punition sur tout des pechez des Ecclesiastiques, contre les vices desquels il declamoit terriblement, & crioit de toute sa force, de temps en temps, & d'un ton lugubre & épouvantable, *Malheur à toy, Rome; malheur à toy, Pape Clement*, sans qu'on pust jamais l'obliger à se taire, non pas mesme quand on l'eût mis en prison. Car il continua toujors de protester plus fortement encore qu'il n'avoit fait auparavant, que Rome periroit bientost, pour n'avoir pas fait penitence comme il l'en avoit averti de la part de Dieu. Après tout on le prit pour un fou, & l'on se moqua de sa prophétie : mais l'évenement ne la verifia que
ttop,

trop, peu de temps après, par le dernier malheur de Rome, qui fut prise & desolée comme je le vais raconter.

Tandis que l'armée du Duc de Bourbon, extrêmement harassée de tant de fatigues, se logeoit devant Rome du costé du Chasteau Saint Ange & du Vatican, ce Prince envoya par un trompette demander passage au travers de la Ville, pour aller au Royaume de Naples. Sur le refus que l'on en fit, ce qu'il sçavoit bien qu'on feroit, il assemble les principaux Officiers, & leur remontre en peu de mots, mais tres-efficaces, & avec une contenance fort résolüe; *Qu'il n'y avoit pas à deliberer sur le parti qu'on devoit prendre; Qu'estant enfin arrivés où ils prétendoient, après de si grands obstacles qu'ils avoient surmontés avec un courage invincible, il falloit necessairement ou perir sur le champ, ou prendre la Ville de vive force avant que de finir l'assaut qu'il y alloit donner; Que comme ils estoient enfermés entre le Tibré, la mer, & l'armée des Confédérés qui s'en venoit leur tomber sur les bras, qu'ils n'avoient de vivres que pour un jour, & qu'ils ne pouvoient plus ni avancer, ni reculer pour en trouver ailleurs, il n'y avoit plus pour eux de salut ni d'esperance que dans la victoire. Au reste, ajouta-t-il avec un visage extrêmement gay, la victoire vous est assésurée contre des gens effeminez, plongés dans les delices d'une vie voluptueuse & dissoluë, sans experience & sans cœur, n'ayant rien de Romain que le*

ANN.
- 1527.

nom qu'ils des-honorent par leur lascheté, qui dans l'étonnement où cette surprise les a jettez, se croyent déjà perdus, & qui seront mal défendus de ces foibles retranchemens & des murailles demi-ruinées qu'ils ne pourront jamais défendre contre des soldats accoustumez à vaincre, & que le prix d'une victoire qui va les enrichir par le pillage de la plus riche Ville d'Italie, feroit passer par-dessus l'impossible mesme, s'il s'opposoit à l'exécution d'une entreprise qu'ils ont souhaitée avec une si ardente passion.

Il n'en fallut pas davantage pour animer tous ces Capitaines, qui luy répondirent de la résolution de leurs gens, & l'assûrèrent qu'ils estoient tout prests d'aller à l'assaut sur le champ s'il l'ordonnoit ainsi: mais il voulut qu'ils repussent & se reposassent jusques à la première pointe du jour qu'il les vouloit tous voir en bataille pour recevoir les ordres de l'attaque qu'on devoit faire aux murailles de Rome, où tout estoit dans une effroyable confusion. Car si les uns couroient aux armes par l'ordre des Caporions ou Capitaines des quartiers pour défendre la Ville, les autres qui estoient pour l'Empereur les prenoient afin de se joindre aux Impériaux, quand ils auroient forcé la Ville, comme ces Gibelins se souhaitoient, & le Duc de Bourbon en avoit montré à ses gens des lettres du Cardinal Pompée Colonne. Ceux-cy portoient tout ce qu'ils avoient de plus précieux dans les Palais des Ambassadeurs, des Cardinaux & des

des Prélats qui estoient Impérialistes; ceux-là cherchoient les endroits qu'ils croyoient les plus sûrs & les plus cachez; il s'en trouva mesme plusieurs, & des plus puissans de là Ville, qui débauchèrent des soldats qui estoient en faction, & les retirèrent de leur poste, en leur donnant bien de l'argent, afin de les conduire en leur logis pour s'y défendre contre ceux qui les y viendroient attaquer après la prise de la Ville; enfin chacun ne pensoit qu'à soy-mesme, abandonnant le soin du bien public, sans songer que sa propre conservation dépendoit de celle de la Ville.

Cependant le Pape toujours obstiné dans la créance qu'il auroit à temps le secours des Conféderez, tenoit ferme dans son Palais du Vatican; sans vouloir passer au-delà des ponts dans la Ville, & sans donner ordre à rien, se reposant de toutes choses sur le Seigneur Rence, qui disoit toujours qu'il repousseroit vigoureusement l'ennemi jusqu'à l'arrivée du secours. Et de fait, il disposa tout ce qu'il avoit de soldats tout le long des murailles & dans les tours, avec force feux d'artifice, & toutes les autres sortes d'armes offensives & défensives dont on se sert en ces occasions pour soutenir vivement une attaque, & pour repousser l'ennemi qui monte à l'assaut. Mais ce fut inutilement qu'il fit tous ces préparatifs, puis que le principal, à sçavoir le courage, luy manqua aussi-bien qu'à ses gens, & qu'au contraire on n'en

ANN.
1527.

vit jamais tant qu'en témoignerent en cette grande action & le Général & les soldats qui attaquèrent.

Gas. Gloriosi.

En effet, aussitôt que l'aube du jour commença à poindre, le Duc de Bourbon qui estoit allé peu auparavant reconnoître luy-mesme les endroits les plus foibles & les plus bas des murailles, s'alla mettre à la teste de ses troupes, que les Officiers avoient déjà rangées en bataille selon ses ordres. Il ne parut jamais plus grand qu'en cette dernière action de sa vie, où il fit tout ce qu'on peut attendre d'un tres-habile Général & du plus brave de tous les soldats ; & par sa seule presence qui anima toute l'armée, il sembla luy donner un présage assuré de la victoire qu'il luy fit gagner par sa mort. C'estoit un des hommes du monde le mieux fait, dans la force & dans la maturité de son âge d'environ quarante-cinq ans, de belle taille, & de bonne mine, ayant le tour du visage ovale, déchargé, & fort agréable, le nez tirant sur l'aquilin, les yeux pleins de feu, & qui inspiroient une partie de son ardeur à ses soldats, les cheveux fort noirs, & le teint naturellement blanc & délicat, mais que les fatigues continuelles de la guerre, le hassle & les frimats, & toutes les injures du temps, auxquelles il s'exposoit en toutes les occasions, avoient rendu fort brun, quoy-que cela n'effaçast point du tout les traits de cette beauté masculine & un peu fière qui fut l'occasion de ses

*N. Charles
Bernard
Carte Ge-
neal. de la
Maison de
Bourbon.
N. ses Por-
traits.*

ses disgraces & de son malheur, par l'amour qu'elle fit naistre dans l'ame d'une personne puissante qui se vit depuis en estat de se venger, comme elle voulut, du mépris qu'il en avoit fait lors qu'elle luy fit parler de mariage; enfin, il avoit tout ce qu'il falloit d'esprit, de cœur, & de conduite pour exécuter les plus hautes & les plus difficiles entreprises.

Il estoit ce jour-là monté sur un grand cheval de bataille, le casque en teste tout couvert de plumes, portant sur ses armes, qu'on voit encore aujourd'huy à Rome, une casaque blanche, pour se faire mieux remarquer des siens, qu'il vouloit animer par son exemple dans l'ardeur du combat: & les menant, à la faveur d'un brouillard qui commençoit à s'élever, jusqu'au pied des murailles, il les rangea suivant l'ordre qu'il avoit conceû. Comme il n'avoit point de canon pour faire brèche, il avoit fait à Sienne, où il prit des vivres, bonne provision d'échelles, qu'il fit distribuer aux Espagnols, aux Allemans & aux Italiens, pour faire trois attaques en mesme temps; la première, par les Espagnols, depuis la porte du Torrion jusqu'à l'endroit du Mont Vatican qui regarde l'Obelisque & l'Eglise du Saint Esprit; la seconde, par une partie des Allemans, un peu plus bas, en tirant vers le pied Méridional de ce Mont; & là troisième, au Janicule, vers la Porte de Saint Pancrace. Les Italiens avec l'autre partie des Alle-

ANN.

1527.

*Guicci. l. 18.**Guicciar. l.
face. di
Rom. C. 2.
Gloriosi.*

ANN. mans s'étendirent plus bas, jusqu'au-delà
 1527. de la porte du Port, afin d'attirer les Ro-
Caf. Glorior. mains par de fausses attaques en plusieurs
 endroits, & d'affoiblir d'autant leurs for-
 ces qui estoient déjà tres-foibles d'elles-
Guicciard. mesmes. Ceux qui donnoient l'escalade es-
fac. di toient soustenus par des compagnies d'ar-
Rom. quebusiers, qui avoient ordre de tirer sur
 ceux qui paroïssoient à la défense des mu-
 railles, & quand ils auroient fait leur dé-
 charge, de se retirer derrière ceux qui se
 succedoient les uns aux autres, & de re-
 charger en mesme temps, pour repren-
 dre après cela leur premier poste, afin
 qu'on fist un feu continuel, & qu'il y
 eust sans cesse des gens frais qui prissent
 la place de ceux qui seroient contraint de se
 retirer.

Cela disposé de la sorte, l'attaque géné-
 rale commença sur les six heures, que le
 brouillard s'estoit déjà tellement épais-
 si, qu'à peine pouvoit-on rien découvrir à
 deux brasses devant soy : ce qui favorisa l'at-
 taque, & nuisit fort à la défense, parce
 que les Romains ne pouvoient tirer qu'au
 hasard, où ils entendoient du bruit, & sans
 viser. On ne laissa pas néanmoins de se dé-
 fendre d'abord avec assez de vigueur & de
 succès. D'une part, le canon du Chasteau
Caf. Guic- Saint Ange donnant quelquefois dans les
 bataillons des Impériaux qui marchoient
 fort serrez, de l'autre, ceux qui tiroient de
 dessus les tours, les prenant en flanc, les in-
 commodoient fort ; & ce peu de vieux sol-
 dats.

tats que Rence de Ceri avoit meslez sur les murailles avec ses nouvelles levées, donnant en mesme temps à grands coups de pique & de hallebarde, jettant force pots à feu, & faisant rou'er de grosses pièces de bois & des pierres sur ceux qui montoient à l'assaut, les renversoient aisément par terre avec leur échelles: de sorte que les assaillans ayant esté repoulléz par deux fois, commençoient à se rallentir, & même à reculer. Mais ils retournerent bientôt plus furieux qu'auparavant, & plus déterminéz à forcer sur le champ la Ville, ou à perir. Car le Duc de Bourbon qui couroit à toutes les attaques, pour donner ordre à tout, & pour animer ses gens à bien faire, voyant ce refroidissement dans ses soldats, & emporté par une noble impatience qui luy fit oublier sa qualité de Général pour agir en soldat, se jette à bas de son cheval, suivi de la noblesse & de la gendarmerie qui mit comme luy pié à terre, se range parmi les fantassins des premiers rangs, & s'avancant vers ceux qui reculoient, arrache à un soldat son échelle, la va planter au pied de la muraille vers la porte du Torrion; & comme il la tenoit de la main gauche, ayant le pied sur le premier échelon, & qu'il étendoit la droite & l'épée vers ses gens, en criant de toute sa force, *A moy, compagnons, suivez-moy*, il receût une grande arquebusade au défaut de la cuirasse dans l'aine du costé droit, dont il fut renversé dans le fossé.

Groslieri.

ANN.
1527.*Guicciard.
l. 3.
14. sacco di
Roma.
Paul. Jov.*

Les Seigneurs qui estoient auprès de luy le croyant mort, jetterent promptement sur luy une casaque, pour oster aux soldats la connoissance de cét accident, qui bien loin de refroidir l'ardeur des combattans, ne fit que l'augmenter. Car ceux qui le virent en cét estat en conceurent tant de douleur meslée de desespoir & de fureur, qu'ils se mirent tous à monter avec une extrême furie, s'entre-poussant les uns les autres, & ne songeant qu'à venger au-plustost la mort de leur chef par celle de leurs ennemis, sans se soucier de la leur : & ceux qui ne le virent pas, croyant que c'estoit luy-mesme qui montoit le premier, suivi de tant de braves gens & de grands Seigneurs qui s'exposoient franchement à leur veüe pour les obliger à suivre un si bel exemple, coururent comme des lions au pié de la muraille pour partager avec eux le peril & la gloire d'une action si mémorable. De sorte que les uns montant comme eux à l'escalade, les autres tirant sans interruption sur ceux qui s'avançoient pour repousser leurs gens, ceux-cy sapant la muraille, ceux-la grim pant des pieds & des mains par les endroits où l'on avoit fait par la sape quelque brèche, & tous redoublant leur courage à mesure que celui des ennemis diminuoit, firent sans relasche des efforts si extraordinaires, qu'enfin après deux heures de combat depuis le commencement de la première attaque, ils se rendirent maistres de la muraille & du rempart.

part. Les premiers qui entrèrent furent ANN.
 tres-peu d'Espagnols, qui estant montez 1527.
 par une canonnière qu'ils avoient élargie Guicciard.
 avec leurs poignards, & qui servoient de facc. di
 fenestre à une maison jointe à cette partie Rom.
 de la muraille de la Ville, eurent la résolu-
 tion de se jeter l'épée à la main dans la rue,
 avant qu'ils pussent estre suivis de leurs
 compagnons, & de donner tous seuls sur
 les gens de Rence de Ceri qui estoit de ce
 costé-là.

Il n'y a rien de plus lasche & de plus
 honteux que ce que fit ce Général des trou-
 pes du Pape en cette occasion: car il ne les
 eût pas plustost apperceûs, qu'au-lieu d'al-
 ler teste baissée droit à eux, & de les tail-
 ler en pièces, comme il luy estoit fort aisé,
 il perdit tellement & le jugement & le
 cœur, que ce faux brave, qui avant que
 de voir l'ennemi avoit tant dit qu'il n'y
 avoit rien à craindre, se prit à crier, *L'en-*
nemi est dedans, sauve qui peut; & en
 mesme temps luy & tous ceux dont il estoit
 accompagné; & qui estoient alors dix
 contre un, s'enfuirent par le Pont Sixte
 dans la Ville, & de là coururent se sauver
 dans le Chateau Saint Ange; & ceux qui
 défendoient encore les murailles le voyant
 fuir avec tant de desordre, & entendant
 crier, *Espagne, Espagne, tuë, tuë, point*
de quartier, s'enfuirent aussi après luy.
 Ainsi les Impériaux entrant de toutes parts
 sans résistance, partie par la muraille qu'on
 abandonnoit, & partie par les portes qu'on

ANN.
1527.

Glorieri.

rompit, coururent après ces fuyards dont il y eut près de trois mille de tuez dans cette effroyable confusion de ceux qui s'embarassoient & se précipitoient les uns sur les autres en voulant se sauver les premiers au-delà des ponts; puis ces fiers vainqueurs ayant mis en pièces la Garde Suisse qui voulut résister devant le Palais, & forcé sans peine la foible Garde qu'ils trouverent à la porte Septimienne, par où l'on entroit du Bourg Saint Pierre dans Transtevere, ils furent maistres de tout ce qui est au-deçà du Tibre, qu'ils pillerent tout à leur aise, & mesme le Palais Pontifical, d'où le Pape s'estoit sauvé dans le Chasteau Saint Ange avec tous les Cardinaux, à la réserve de cinq ou six, qui estant du parti de l'Empereur, se ciurent en seureté dans leurs Palais.

Quo istu
dixit illi
inguine
transfixo
moribun-
dum humi
stravit.

*Cas. Glorie-
ri. Hist. exp.
urb.*

Irrupere
Hispani
per con-
junctas
muro igno-
biles casus
ubi Borbo-
nius amif-
sa voce de-
fecerat.

*Tovius.
V. Duplex.*

Pour le Duc de Bourbon, il ne fut pas tué sur le champ: c'est ce qu'assieurent les deux Historiens qui se trouverent alors à Rome, & ausquels on doit sans doute beaucoup plus de créance en cela, qu'à ceux qui n'y estoient pas, veu principalement que ces deux Auteurs ne luy font nullement favorables, & qu'ils s'emportent mesme avec injures contre luy. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les soldats qui l'aimoient passionnément, le porterent comme en triomphe dans la Ville; & quelques-uns ajoustent, qu'il estoit encore en vie quand on l'y porta, & qu'il expira aussitost après qu'on l'y eût porté, comme s'il n'eust attendu

tendu que ce moment pour avoir la gloire de ne mourir qu'après avoir vaincu. Ainsi mourut victorieux Charles II. Duc de Bourbon Connestable de France, & le dernier de la première branche de cette auguste Maison, qui a prouvé tant de Héros. Prince, qui de l'aveu même de ceux qui depuis sa disgrâce & sa révolte en ont dit le plus de mal, avoit toutes les belles qualitez de corps & d'esprit, & toutes les vertus civiles, politiques, morales, & militaires qui peuvent faire un des plus grands hommes du monde. Et certes il faut avouer de bonne foy qu'il l'eust esté s'il eust pu résister à celle de toutes les passions dont les hommes d'un mérite extraordinaire ont le plus à se défendre, à sçavoir au dépit qui luy fit faire ce que firent autrefois deux Héros de l'antiquité Coriolanus & Themistocles, emportez par la violence de cette mesme passion, à laquelle ce Prince outré s'abandonna; parce qu'après avoir fait mille belles choses dans les fameuses batailles de la Giarraladda, de Ravenne, & de Marignan, au recouvrement de Genes & de Milan, & en toutes les occasions d'honneur où il s'estoit toujours trouvé, dès sa plus tendre jeunesse, au service des Rois Louis XII, & Francois I. il se vit malheureusement en but à la haine & au ressentiment d'une Princesse qui pouvoit tout en ce temps-là, & qui s'estant servi de tout son pouvoir pour le perdre, le réduisit au desespoir. Quand on apprit durant

ANN.

1527.

*V. Gloriers
Hist. expug.
urb.
Jov. in Elog.*

*E. Mariz-
lac. V. de
Charl. de
Bourb.
Charl. Ber-
nard Carte
Général. de
la Royale
Maison de
Bourb.*

l'atta-

ANN.
1527.

*Belcar.
Bellar.*

l'attaque la nouvelle de sa blessure, les Romains en témoignèrent une joye excessive, croyant que sa mort seroit le salut de Rome : mais on peut dire qu'elle fut la cause de son dernier malheur, parce que s'il eust survécu à sa victoire, il eust traité pour son propre interest avec le Pape, & eust sans doute empêché qu'on ne saccaageast la Ville, comme elle le fut, de la manière la plus lamentable & la plus cruelle qu'on puisse imaginer.

*Guicciard.
l. 18.
Guicc. sacc.
di Roma.
Jivius.*

Car tandis que le Pape, au lieu de pourvoir à sa sûreté, s'amusoit à négotier, par l'entremise de l'Ambassadeur de Portugal, avec Philibert de Châlons Prince d'Orange, qui avoit succédé à la charge, mais non pas à l'adresse ni à l'autorité du Duc de Bourbon, les Espagnols & les Allemans voyant que le Pont Sixte estoit abandonné, sans retranchement & sans garde, & sans qu'on eust pris soin de le couper, résolurent d'eux-mêmes, ne se souciant gueres du nouveau Général qu'ils avoient fait, de se jeter par là dans la Ville. C'est ce qu'ils firent sur les cinq heures du soir, ayant passé en bon ordre ce Pont, suivis immédiatement après des Italiens, qui estoient aussi aspres qu'eux au butin ; & ne voyant qu'une horrible confusion de gens, qui couroient tout hors d'eux-mêmes par les rues, & ne cherchoient qu'à se sauver, ils s'avancerent jusqu'à la place de Campofiore, faisant d'abord main-basse sans misericorde indifferemment sur tout ce qu'ils

ren-

rencontroient, jusques à ce que l'avarice ayant fait cesser le massacre, ils se mirent à faire des prisonniers pour en tirer tout ce qu'ils pourroient de rançon, après qu'ils auroient achevé de piller la Ville. Il seroit impossible d'exprimer tous les excès qui se commirent en ce funeste pillage, qui surpassa infiniment en toutes sortes de crimes tout ce que firent autrefois les Gots & les Vandales en saccageant Rome. Rien ne fut épargné que la laideur & la pauvreté; tout le reste devint la proye du plus brutal vainqueur qui fut jamais. Toutes les maisons des Grands, tous les Palais des Cardinaux, des Prélats, des Ambassadeurs, & des Seigneurs Romains, tous les Temples & tous les Monasteres de l'un & de l'autre sexe furent forcez, pilléz & desolez. Rien ne put échaper à la lubricité, à l'avarice, & à l'impiété de ces furieux soldats, que ni la crainte de Dieu, ni celle de leurs Commandans, qu'ils méprisoient, ne pouvoit retenir, & qui comme autant de furies déchainées se jettoient aveuglément sur tout ce qui tomboit sous leurs mains, sans distinction de qualité, de dignité, d'âge, de sexe, de condition, de nation, d'amis & d'ennemis, de saint & de profane, enveoient tout, violoient tout, jusques dans les lieux Saints, & au pié des Autels, où les chastes marrones & les vierges consacrées à Dieu s'estoient réfugiées comme dans un asyle pour y conserver leur pudicité; & néanmoins il ne servoit alors qu'à

A N N. qu'à rendre plus abominable le crime de ces
 1527. sacrilèges.

Sur tout, c'estoit une déplorable chose que de voir avec combien d'impiété tous ces Lutheriens de l'armée Impériale déchargeoient dans les Eglises, & principalement dans le Palais du Vatican, & dans la Basilique de Saint Pierre, la haine qu'ils avoient conceüe contre le Pape & contre l'Eglise Romaine. Ils fouillerent jusqu'aux tombeaux des Souverains Pontifes, pour les outrager encore après leur mort : ils tirèrent les corps des Saints hors de leurs Chasses, & les jetterent indignement par terre : ils foulèrent aux pieds les testes de Saint Pierre, de Saint Paul, & de Saint André : ils prophanerent les vases & les ornemens sacrez dont ils revestirent leurs goujats ; & changeant la Chapelle Pontificale en écurie, ils prirent les Bulles des Papes, & en firent une espeece de litière à leurs chevaux : ils contrefirent mesme le Conclave ; & s'estant assemblez dans une des Chapelles du Vatican, revestus de Chapes des Cardinaux, Luther y fut proclamé Pape : puis passant de ces insolentes moqueries à de sanglans effets de leur fureur envenimée contre le Saint Siège, ils traiterent avec tant d'indignité & de barbarie les Cardinaux de Sienne, D'Araceli & Ponzetta, quoy-qu'ils fussent pour l'Empereur, que ce dernier en mourut peu de jours apres. Enfin, quand tout ce qu'on trouva fut enlevé, ce qui montoit à plus de

*Guicciard. sacc.
di Roma.*

*Cochle. ad
hunc ann.*

Guicciard.

vingt millions d'or, ces Barbares, & sur
 out les Espagnols & les Italiens, qui, au té-
 moignage mesme de leurs Historiens, fu-
 rent encore plus cruels & plus avarés que les
 Allemans Lutheriens, s'acharnerent sur
 leurs prisonniers, toutes personnes riches
 & de qualité, Prelats, Officiers, Magistrats,
 Courtisans, Evesques, Abbez, Gentils-
 hommes, Banquiers, Marchands, qui fu-
 rent tourmentez par ces bourreaux en mil-
 le effroyables manières, pendus par les pieds,
 bruslez, grillez, tenaillez, dechirez à grands
 coups d'étrivières & de nerfs de bœuf, ma-
 nilez, & contraints de manger leurs pro-
 pres oreilles, qu'on leur coupoit, afin de
 les obliger à payer d'excessives rançons
 qu'ils ne pouvoient fournir: de-sorte que
 plusieurs, pour se delivrer tout-à-coup de
 tant de maux, se donnerent la mort, en
 s'échappant des mains de ces furies, & se pré-
 cipitant par les fenestres dans les ruës, où
 leurs corps demeuroident sans sepulture tout
 couverts de sang & de playes.

Voilà quelle fut la desolation de Rome
 par l'armée de Charles-Quint, composée
 en partie de ces mesmes Lutheriens qu'il
 vouloit exterminer de l'Allemagne, & qu'il
 fit passer dans l'Italie pour se venger du Pa-
 pe, que cette armée tenoit tres-étroite-
 ment assiégé dans le Chasteau Saint Ange,
 pendant que ce Prince faisoit cesser toutes
 sortes de réjouissances en Espagne, & fai-
 re par toutes les Eglises des prières publi-
 ques pour la delivrance de celuy qu'il tenoit
 pri-

A N N.

1527.

Guicciard.

Sacc. di

Roma.

Jovius.

ANN.
1528.

prisonnier. Elle ne put estre pourtant obtenüe qu'après plus de sept mois d'une tres-fascheuse captivité, & à de fort rudes conditions; & lors que la peste ayant, par un juste jugement de Dieu, fait perir plus des deux tiers de ces impies, l'armée des François, qui s'avançoit déjà vers Rome, obligea le reste à se retirer au Royaume de Naples.

Cependant l'Empereur des Turcs Soliman d'une part, & de l'autre les Lutheriens profitant de ces funestes guerres, qui armoient les plus puissans Princes de la Chrestienté les uns contre les autres, faisoient de grands progrès. Le premier, en Hongrie, après la défaite & la mort du Roy Louïs, auquel l'Archiduc Ferdinand son beaufrere avoit succédé; & les autres, en Allemagne, où, à la faveur du dernier Edit de Spire, qui leur laissoit la liberté de conscience, ils attiroient dans leur parti une grande partie des peuples & des villes les plus considerables de l'Empire. C'est pourquoy Charles qui craignoit non-seulement pour la Religion, mais aussi pour l'Autriche que le fier Ottoman menaçoit déjà, avoit convoqué pour le mois d'Avril de cette année mil cinq cens vingt-huit une Diéte à Ratisbone, pour trouver les moyens de réunir les esprits sur le fait de la Religion, & de s'opposer aux forces du Turc. Mais cette Assemblée ne se put tenir à cause de la guerre que l'Electeur de Saxe & le Lantgrave furent sur le point de faire en Alle-

*slid. l. 6.
Cochl. ad
lunus 1528.*

Allemagne, ayant esté trompez par Othon Pak Vicechancelier du Duc George & infigne fourbe, qui leur avoit fait voir une copie fabriquée par luy-mesme, & scellée du sceau de son maistre, d'une prétendue ligue des Princes Catholiques contre eux. Il ne fut pas trop difficile de convaincre de fausseté ce scelerat, après que le Duc de Saxe & le Lantgrave eurent publié dans leur manifeste la cause de ce mouvement. Ainsi le trouble ayant cessé par la découverte de l'imposture, l'Assemblée fut remise à l'année suivante pour le mois de Février à Spire. Elle ne commença néanmoins que le quinzième de Mars. Jean Thomas Comte la Mirande y offrit de la part du Pape un secours d'hommes & d'argent pour la guerre contre le Turc, nonobstant la ruine & la desolation de Rome, & promit de faire tout son possible pour réunir les deux grands Monarques de la Chrestienté, afin que l'on pust au-plustost célébrer un Concile-général.

Ce fut là qu'on traita d'abord avec beaucoup d'application, d'adresse & de chaleur de la grande affaire de la Religion. Les Présidens de la Diète, qui estoient le Roy Ferdinand, Frideric Comte Palatin, Guillaume Duc de Bavière, & les Evêques de Trente & de Hildesheim firent tout ce qu'ils purent d'une part, pour séparer les Princes d'avec les Villes Impériales, ou du moins les Lutheriens d'avec les Députez des Villes qui avoient embrassé

ANN.
1528.

ANN.
1527.

Steidan. l.
6. V. Pal-
lavie. l. 2.
Et Polan.
l. 1.

ANN.
1529.

la doctrine de Zuingle & des autres Sacramentaires : & de l'autre , Philippe Lantgrave de Hesse voyant bien que cette division rendroit le parti Catholique le plus puissant , travailloit de toute sa force pour les réünir ; mais il n'en put jamais venir à bout. De sorte que les Catholiques estant plus forts que les Lutheriens tous seuls , qui ne voulurent point avoir de commerce avec les Zuingliens, enfin, après une longue contestation , on fit , à la pluralité des voix, un nouveau Decret le quinzième d'Avril , par lequel il est dit , *Que dans les lieux où l'on a receü l'Edit de Woemes , contre le Lutheranisme , il ne sera permis à personne de changer de créance , & que dans ceux où l'on a embrassé la nouvelle Religion , on y pourra persister , en attendant le Concile , si l'on ne peut y rétablir l'ancienne sans un danger évident de scdition ; Que l'on n'y pourra cependant abolir la Messe , ni empescher que les Catholiques n'y ayent le libre exercice de la Religion, ni mesme permettre qu'aucun d'eux se fasse Lutherien ; Que les Sacramentaires seront bannis de l'Empire, & les Anabaptistes punis de mort ; & que les Prédicateurs ne pourront nulle part prescher l'Evangile que selon le sens approuvé par l'Eglise.*

Comme ce nouveau Decret de Spire reparoit le dommage que le premier avoit causé en laissant à chacun la liberté de quitter l'ancienne Religion pour suivre la nouvelle , six Princes Lutheriens , à sçavoir , Jean Electeur de Saxe , George Marquis de

de Brandebourg, Erneſte & François Ducs de Lunebourg; Philippe Landgrave de Heſſe, & Wolphang Prince d'Anhalt, auxquels ſe joignirent les Députez de quatorze Villes Imperiales, dont la première fut Strasbourg, qui venoit d'abolir la Meſſe par Edit du vingtième du mois de Février, protesterent par écrit deux jours après, en pleine Aſſemblée, contre ce Decret auquel ils ne pouvoient obéir, comme eſtant contraire, diſoient-ils, aux veritez toutes claires de l'Evangile, & qu'en ſuite ils en appelloient au Concile général ou national, à l'Empereur, & à tout autre Juge non ſuſpect. Et c'eſt de cette ſolennelle proteſtation qu'eſt venu le fameux nom de *Proteſtans*, que les Lutheriens prirent en meſme temps, & dont les autres Novateurs, & principalement les Calvinistes qui ſont ſortis de la meſme origine, ſe ſont depuis accommodés, afin d'eſtre traitez un peu plus honorablement qu'ils ne l'eſtoient par certains autres titres qui ne leur plaiſoient pas trop.

*Steidan.**Chytræ.**l. 12.*

Ainsi finit la Diète de Spire, ſans qu'on euſt rien conclu pour le ſecours de la Hongrie & de l'Allemagne contre les Turcs, parce que Meſſieurs les Proteſtans protesterent encore qu'ils ne donneroient rien du tout pour un ſecours ſi neceſſaire, juſques à ce qu'on euſt rétabli pleinement par tout l'Empire le libre exercice de leur prétendue Religion qu'ils avoient eû par le premier Decret de Spire. En ſuite l'on peut dire a-

A N N.
1529.
Nic. I-
Ruanff.
hif. Hun-
gar. l. 10.

avec justice que les Lutheriens furent cause que Soliman, qui estoit entré dans le Hongrie avec une armée de deux cens mille hommes, pour y établir contre Ferdinand le Vaivode de Transsilvanie, ne trouvant rien qui fust capable de luy résister, s'empara de toutes les places qui sont sur le Danube, & s'avança jusqu'à Vienne, qu'il assiégea le vingt-sixième de Septembre, & qui courut fortune d'estre prise de vive force par les furieux assauts qu'il y fit donner. Mais elle fut si bien défendue par les Catholiques, sous la conduite de leurs braves Chefs Philippe Comte Palatin, neveu de l'Electeur, le Comte Nicolas de Salm, & Guillaume de Rogendorf, qu'après avoir perdu à ces attaques près de soixante mille hommes, il fut contraint, vaincu par cette vigoureuse résistance des assiégés, par la famine, & par les neiges, de lever le siège, comme il fit le quatorzième d'Octobre, & de s'en retourner à Constantinople, avec la honte d'avoir esté chassé de l'Allemagne, sans que l'Empereur ni l'Empire s'en meslassent. Peut-estre que ce glorieux succès fut la récompense que Dieu voulut donner à Charles-Quint pour la généreuse réponse qu'il fit le treizième du mesme mois, un jour avant la levée de ce fameux siège, aux Envoyez des Princes Protestans qui le trouverent à Plaisance.

Ce Prince avoit veû par experience que la paix qu'il avoit faite avec le Pape & le Roy

Roy

Roy François, tous deux ses prisonniers, l'un à Madrid, & l'autre au Chasteau Saint Ange, à des conditions insupportables, ne pourroit jamais subsister; & d'ailleurs il avoit besoin de toutes ses forces pour s'opposer & aux Turcs qui menaçoient l'Autriche, & aux Lutheriens qui troubloient toute l'Allemagne. C'est pourquoy il se fit justice à luy-mesme, & corrigeant les traitez de Rome & de Madrid par ceux de Barcelone & de Cambray, il fit de nouveau la paix avec le Pape sur la fin du mois de Juin, & avec le Roy le cinquième d'August, à des conditions qui furent jugées plus équitables. Après quoy s'estant embarqué à Barcelone avec une puissante flote; il descendit à Genes, d'où estant passé dans la Lombardie, pour de là se rendre à Boulogne, à la Conference qu'il y devoit avoir avec le Pape, il estoit arrivé sur le commencement du mois de Septembre à Plaisance. Ce fut donc là que les Députez des Princes eurent audience, & qu'ils luy présenterent la protestation de leurs Maistres, en luy demandant de leur part, qu'il fust permis à toutes sortes de personnes dans tout l'Empire, d'embrasser la doctrine de Luthet, en attendant les décisions d'un Concile libre dans l'Allemagne. A cela Charles répondit avec beaucoup de fermeté, *Qu'il trouvoit fort mauvais qu'on eust protesté de la sorte contre un Décret qu'on avoit fait tres-sagement pour appaiser les troubles de l'Empire, & pour réprimer*

ANN.

1529.

Guic. l. 17.

Bellcf. l. 6.

c. 44.

Steid. l. 7.

ANN.
1529.

cette scandaleuse licence qu'on prenoit d'introduire tous les jours des nouveautez tres-dangereuses dans la Religion; Qu'il souhaitoit autant que ces Princes un Concile pour réunir tous les esprits dans une seule créance; mais que si l'on eust observé ses Edits, & principalement celui de Wormes, on ne seroit pas maintenant en peine d'en convoquer un. Qu'au reste, puis que la coutume & les loix inviolables de l'Empire vouloient que le petit nombre dans les Diètes se soumit à ce qui seroit arrêté à la pluralité des voix, il vouloit que le Duc de Saxe & ses associez, comme il le leur avoit écrit, se conformassent à ce Decret, qu'autrement il sçauroit bien prendre les voyes de se faire obéir; Qu'il esperoit toutefois qu'ils s'y soumettroient sans peine, en un temps où l'union du Chef de l'Empire avec tous ses membres estoit si necessaire pour résister à l'ennemi implacable du nom Chrestien; Qu'après avoir conféré sur ce point avec le Pape, & réglé les affaires de l'Italie, il ne manqueroit pas d'aller avec toutes ses forces donner ordre à celles de la Germanie.

Les Députez, qui, à l'exemple de leurs Maistres, se trouvoient en humeur de protester, voulurent faire une nouvelle protestation contre ce qu'ils venoient d'entendre: mais l'Empereur les arresta tout court, les menaçant de les chastier rigoureusement, s'ils perdoient le respect, & leur commanda de s'en retourner sur le champ avec cette réponse en Allemagne, où le

Lant-

Lantgrave de Hesse poursuivant toujours son premier dessein, taschoit en mesme temps d'unir les Sacramentaires avec les Lutheriens. Pour cét effet, il ménagea une Conference entre eux au commencement d'Octobre à Marpourg, Ville située dans ses Estats, où d'une part Luther se rendit, accompagné de ses deux chers disciples & confidens Philippe Melancton & Juste Jonas, qu'il amena de Wittemberg. Il y eût aussi pour luy trois fameux Prédicans Lutheriens, Osiandre de Nuremberg, Brennius de Hal, & Estienne Agricola d'Aufpourg. D'autre part, Zuingle chef du parti des Sacramentaires y alla avec Oecolamade Ministre de Basle, & prit, en passant par Strasbourg, Martin Bucer & Hedio, qui estoient alors plus favorables aux Sacramentaires qu'aux Lutheriens. La dispute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celuy-cy qui desiroit passionnément la paix & l'union entre les deux partis, ne trouva point de difficulté d'abord de se relâcher, du moins en apparence, sur quelques-uns de ses articles, entre autres sur celuy du peché originel qu'il avoit nié jusques alors avec les Pelagiens: mais quand on vint à celuy de l'Eucharistie, qui estoit le principal sujet de la Conference, il n'y eût aucun moyen de s'accorder. Car Zuingle qui n'avoit pas envie de se défaire de sa qualité de Chef de parti, vouloit toujours qu'il n'y eût dans la Cene du Seigneur que du pain & du vin qui fussent la figure de son Corps

*slid. l. 6.
Cochla. ad
hunc ann.
17. Flor. de
Rom. l. 2.
c. 8. Palla-
vic. l. 3.
c. 1.
Luth. de
Coll. M.
Marsburg.
Luingl.
pres. lib.
de ver. &
fal. Relig.
Cochla.*

A N N.
1529.

Matth. 26.

& de son Sang ; & Luther au contraire, vouloit absolument que le Corps & le Sang y fussent presens, quoy-que sous la substance du pain & du vin, & seulement dans l'usage & la manducation du Sacrement, hors de laquelle il ne reconnoist pas cette presence. De là vient que les Lutheriens n'adorent pas l'Hostie quand on l'expose comme font les Catholiques, qui confessent qu'en vertu de ces paroles de Jesus-Christ, *Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang*, la substance du pain & du vin est changée en celle du Corps & du Sang du-Fils de Dieu ; de sorte que l'Hostie consacrée estant Jesus-Christ mesme couvert des especes Sacramentelles, ou des accidens du pain & du vin, doit estre necessairement adorée de tous les Fidelles, tandis qu'elle subsiste.

Or comme Zuingle, pour ne se pas dégrader, ne se pouvoit résoudre à ceder à Luther sur ce point de la presence réelle, non pas mesme sous la substance du pain & du vin, & que Luther, selon son humeur fière & imperieuse, vouloit toujours que tout se soumist à ses sentimens : la Conference se rompit brusquement, sans qu'on pust s'accorder, quoy-que Zuingle s'humiliant devant son ancien Maistre, le conjurast, les larmes aux yeux, de ne pas rompre l'union des Evangeliques pour un seul point, & de le recevoir avec les siens au nombre de ses freres, Tout ce que put obtenir le Lantgrave fut que l'on signeroit de
part

ANN.
1529.

part & d'autre tous les points en quoy ils s'accordoient contre le Pape & l'Eglise Romaine, & qu'ils entretiendroient toujours entre eux la charité fraternelle sans se quereller, jusques à ce que Dieu les eust éclairés sur cet article de la Cene du Seigneur. Cela pourtant fut tres-mal observé; car comme Zuingle & Luther se voulurent attribuer chacun de son costé la victoire de cette Conference, ils commencerent à écrire l'un contre l'autre avec plus d'aigreur qu'ils n'avoient fait auparavant; & depuis ce temps-là les Lutheriens estant devenus encore plus ennemis des Sacramentaires qu'ils ne le sont de l'Eglise Romaine, ne les ont jamais voulu recevoir à leur Communion, quoy-que les Calvinistes descendus de Zuingle en droite ligne ayent fait tous leurs efforts, à son exemple, pour s'unir avec eux, sur tout lors que le grand

*Acte du
Synode Na-
tional tenu
à Charen-
ton 1631.*

Gustave Roy de Suède, & Lutherien, duquel ils esperoient une puissante protection, estoit dans l'Allemagne ces étonnans progrès que nous avons vëus de nos jours. Ainsi le Landgrave ne put exécuter à Marpourg le dessein qu'il avoit de réunir ces deux partis, pour en faire un plus formidable contre l'Eglise Catholique. Et il ne fut pas plus heureux à Smalcalde où les

Sleid. 1.7.

éputez Protestans s'assemblerent au mois de Novembre, après avoir receû la réponse de l'Empereur à leur protestation. Car parce que les Villes n'estoient pas bien d'accord entre elles sur les points de la Religion,

ANN.
1529.

il ne put encore y faire conclure la ligue qu'il vouloit qu'on fît contre tous ceux, sans exception, qui voudroient les troubler dans l'exercice de leur Religion, & laquelle ne fut conclüe qu'après la Diète où se fit la fameuse Confession d'Ausbourg, dont il faut maintenant que je traite avec exactitude, en reprenant la chose d'un peu plus haut.

L'Empereur qui estoit fort jaloux de son autorité, & qui vouloit non seulement par un bon zele, mais aussi par une sage politique, maintenir la Religion Catholique dans ses Estats, avoit toujours sur le cœur le mépris que les Protestans avoient fait de son Edit de Wormes, au préjudice duquel ils faisoient profession publique du Lutheranisme, & protegeoient hautement Luther qu'il avoit banni de l'Empire. C'est pourquoy aussitost qu'il eût fait la paix avec le Pape & avec la France, il mit en délibération cette affaire dans son Conseil avant que de partir d'Espagne, pour son voyage d'Italie. Son dessein fut généralement approuvé de tous, mais on se trouva partagé sur les voyes qu'il devoit prendre pour l'exécuter.

Les uns vouloient que se trouvant victorieux de tous costez, en paix avec tous ses voisins, & en estat de se faire obéir, il y allast de hauteur, & contraignist par les armes les Protestans qui n'avoient pas de quoy luy résister, de se soumettre, & de renoncer à leur hérésie. Les autres au contraire, jugeant que la voye de la vio-

*Deliber.
cesar. ap.
Georg. Cæ-
lesti. disp.
Comit. Au-
gust. t. 1.*

len-

lence estoit toujours beaucoup plus dangereuse qu'efficace en matiere de Religion, luy conseilloyent de se servir de l'occasion favorable que les Protestans luy presentoyent eux-mesmes pour les ramener doucement à l'Eglise Catholique, en leur octroyant la convocation d'un Concile qu'ils demandoient pour décider souverainement de leurs controverses. Charles-Quint qui avoit bien de l'esprit & de l'adresse, & assez souvent des veües plus fines que celles de tout son Conseil, ne trouva pas qu'il luy fust alors avantageux de prendre ni l'un ni l'autre de ces deux partis. Il voyoit d'une part qu'une guerre civile ne l'accommodoit pas, en un temps où il avoit besoin non-seulement de toutes ses forces, mais aussi de celles de tout l'Empire contre un aussi redoutable ennemi que Soliman, qui menaçoit de retourner bientost plus puissant que jamais; & de l'autre il consideroit qu'outre que la convocation d'un Concile seroit un remede & fort long & fort incertain pour un si grand mal, il y alloit de son honneur l'achever de luy-mesme, & par son autorité, cette grande affaire, qui estoit effectivement la premiere qu'il avoit entreprise à son avènement à la Couronne de l'Empire. Il prit donc làdessus un temperament entre eux, & une résolution qu'il ne voulut pas decouvrir jusqu'à ce qu'il en eust parlé au pape, avec lequel il devoit traiter de quelques autres affaires à Boulogne, où, après qu'il eût congedié les Envoyez des Protestans

ANN. 1529
Gaietard.
120. Hist.
1.7.

taus de la manière que nous avons dit, il fit magnifiquement son entrée le cinquième de Novembre. Ces deux grands Princes, qui estoient sans doute des plus éclairés & des plus sages de leur temps, confèrent souvent ensemble sur la paix de l'Italie sur l'accommodement que l'Empereur fit avec les Venitiens & le Duc Sforce pour Milan, sur la guerre qu'il faisoit alors aux Florentins pour rétablir les Medicis, qui depuis ce temps-là sont devenus Ducs de Toscane, sur les secours que l'on pouvoit tirer de l'Italie contre le Turc: après quoy l'on en vint aux moyens qu'on devoit prendre pour réduire les hérétiques d'Allemagne, & sur tout à celuy de la convocation d'un Concile que les Protestans demandoient.

Il est certain que les intentions des uns & des autres estoient fort différentes sur ce point-là, quoyqu'ils semblaient tous s'y accorder. D'une part il paroissoit clairement que le Pape n'estoit gueres d'avis que l'on ait semblaist un Concile pour des raisons qu'on ne peut nier qui ne fussent tres-plausibles. Car il disoit que les points de doctrine que les Protestans vouloient qu'on examinast de nouveau, avoient esté déjà décidés par des Conciles auxquels on estoit obligé de se soumettre. Que pour les abus que l'on pretendoit s'estre glissés dans le culte & dans la discipline, c'estoit à luy comme à Chef de l'Eglise qu'on devoit s'adresser pour en demander la reformation. Qu'à

temp

Esq. Clement. ad Carol. V. 1. 1. liter. ad Princ. V. Pallavic. 1. 3. c. 2. & 5.

temps où l'on estoit, il ne paroïssoit pas ^{A N N.}
 qu'il fust possible de conuoquer un Con- ^{1529.}
 cile qu'avec des difficultez presque in-
 surmontables; que quand mesme on l'au-
 roit assemblé; jamais les Protestans ne le
 voudroient reconnoistre, s'il n'estoit de
 la maniere qu'ils le veulent contre les or-
 dres de l'Eglise; & qu'enfin puis qu'ils
 n'estoient encore qu'une poignée de ré-
 voltez, c'estoit à l'Empereur, comme au
 Protecteur de l'Eglise, de les réduire par les
 armes à leur devoir. Qu'au reste il ne par-
 loit pas de la sorte pour son interest, com-
 me s'il craignoit un Concile, puis qu'il
 sçavoit fort bien que les membres dont il
 est composé, qui sont les Evesques, ne
 pourroient rien faire contre l'autotité de
 leur Chef, sans s'exposer aux insultes & à
 la violence de ceux qui voudroient entre-
 prendre de les détruire. C'estoient là les rai-
 sons du Pape, comme il s'en expliqua sou-
 vent avec Charles-Quint & de vive voix &
 par lettres, ajoustant néanmoins toujours
 qu'il estoit tout prest de conuoquer le Con-
 cile; si on le jugeoit à propos pour le bien
 de l'Eglise.

D'autre part, plus les Protestans, qui
 estoient informez de tout, voyoient que
 le Pape s'éloignoit de la voye du Concile,
 plus ils la demandoient, pour rendre leur
 cause plus plausible, pour tirer les choses
 en longueur, & pour avoir toujours l'exér-
 cice libre, en attendant ce Concile, qui ne
 se tiendroit de longtems, & dont ils ne

ANN.
1529.

vouloient point du tout, comme l'expérience le fit connoître. Pour l'Empereur, il ne vouloit alors ni la guerre, comme le Pape la luy propoſoit; ni le Concile, comme le demandoient les Proteſtans; mais une aſſemblée générale des Eſtats de l'Empire, où il prétendoit faire ſes derniers efforts pour réunir les Lutheriens avec les Catholiques: après quoy, ſi cela ne réuſſiſſoit pas comme on l'eſpéroit, on en viendroit à l'Indiction d'un Concile, au cas qu'il fuſt jugé neceſſaire pour la réduction des Proteſtans, qu'on obligeroit cependant à ne rien entreprendre contre l'Egliſe Catholique, en attendant les déciſions du Concile.

ANN.
1530.

Voilà tout le ſecret de cette affaire, & ce de quoy le Pape & l'Empereur convinrent dans cette Conférence de Boulogne. Sur quoy Charles envoya ſes Lettres patentes du vingt & unième de Janvier en Allemagne, par leſquelles il invite tous les Ordres de l'Empire à la Diète qu'il convoque à Ausbourg pour le huitième d'Avril, où il ſe trouvera luy-meſme, afin d'y faire ceſſer la diſcorde qui diviſe les eſprits ſur les points de la Religion, & de ſe réunir tous enſemble contre le Turc, permettant à tous les partis d'y propoſer librement par écrit tout ce qu'ils avoient à dire pour le ſoutien de leur cauſe, & donnant à tous ſaufconduit & ſeûreté pour l'allée, pour la demeure, & pour le retour. Et comme quelque temps après il eût receû des lettres du Roy Ferdinand ſon frere & des Electeurs
qui

Meilan.
l. 7. Georg.
Cal. 9. 1. 1.

qui le pressoient de se rendre au-pluſtoſt en Allemagne pour les neceſſitez urgentes de l'Empire, il quitta le deſſein qu'il avoit fait d'aller avec le Pape à Rome pour y prendre la Couronne Impériale. Il la reçut ſolennellement à Boulogne le vingt-quatrième de Février, jour de ſa naiſſance, qui luy fut toujours heureux; & après avoir achevé de regler les affaires d'Italie, il en partit le vingtdeuxième de Mars pour la Diète d'Ausbourg: mais ayant eſté obligé de s'arreſter ſouvent ſur le chemin, il n'y arriva qu'au mois de Juin.

Cependant l'Electeur de Saxe & les autres Princes Proteſtans ayant ſceû que le Pape, l'Empereur, & le Roy Ferdinand ſon frere, s'eſtoient obligez par le traité de Barcelone, à faire tout ce qu'ils pourroient pour exterminer le Lutheraniſme dans l'Allemagne, & ne doutant point qu'on n'eût pris à Boulogne la meſme réſolution, déliberoient ſur ce qu'ils avoient à faire pour leur déſenſe, & conſultoient entre eux, pour ſçavoir ſ'il ne ſeroit pas à propos de prévenir le mal dont ils eſtoient menacé, & d'aller avec ce qu'ils avoient de troupes au-devant de l'Empereur, qui s'avançoit vers le Tirol, pour luy empêcher le paſſage des Alpes. Il faut qu'un véritable Hiftorien rende juſtice au mérite où il le trouve, ſans avoir égard à la qualité des perſonnes. Je diray donc, ſans craindre que la poſterité, qui peut-eſtre lira mes ouvrages, me ſoupçonne d'avoir eſté ni Luthetien, ni Calvi-

*Georg. Cæſ.
leſt. 5. 1. 1
fol. 19.*

ANN.

1530.

*Luth. epist.
ad Elector.
Saxo. ap
Celest. t. 1.
fol. 20.*

*Ibid. fol.
21.*

*Conf. J.
Doctrs. &
fid. Christ.
a Luth.
ibid. f. 25.*

ibid. f. 7.

niste, ni mesme Janseniste, que Luther fit en cette rencontre une action digne sans doute d'un plus homme de bien & plus moderé qu'il n'estoit. Car il écrivit au Duc, pour le détourner de cette entreprise criminelle, disant, que ce n'estoit point par les armes qu'il falloit défendre la cause de la Religion, mais par de bonnes raisons, par une patience chrestienne, & fut tout par une grande confiance en Dieu; & en mesme temps il fit un petit Traité rempli des Sentences choisies de l'Escriture Sainte, pour se fortifier dans les perils & les afflictions de cette vie, & traduisit en vets Allemans le Pseaume 46. *Deus refugium nostrum & virtus*, qu'il fit mettre en musique, pour estre chanré, comme il le fut, dans toutes leurs Eglises pendant tout le temps que cette Diète devoit durer. Cela fut causé que le Duc de Saxe, qui écoutoit Luther comme un oracle, & à son exemple les Princes ses associés, se résolurent de se fier à l'Empereur, & d'aller à la Diète. Mais avant cela l'Electeur assembla ses principaux Docteurs avec Luther, qui réduisit par son ordre leur Profession de Foy en dix-sept articles, qui furent comme la matiere dont on forma la célèbre Confession d'Ausbourg.

Cela fait, il se mit en chemin avec Luther: mais de-peur d'irriter l'Empereur, par la présence d'un homme qu'il avoit proscrit nommément par l'Edit de Wormes, il le laissa à Cobourg, l'une de ses principales forteresses, sur la frontière de

de la Franconie, & du Comté de Henne-ANN. berg, avec promesse qu'on ne feroit rien 1530. dans la Diète sans le consulter. Après quoy, comme il crut que l'Empereur arriveroit bien plustost qu'il ne fit, il alla faire le premier de tous son entrée à Ausbourg, le second jour de May, accompagné du Prince Jean Frideric son fils, de François Duc de Lunebourg, de Wolfgang Prince d'Anhalt, du Comte Albert de Mansfelt, de toute la Noblesse Saxonne, & de cent soixante cavaliers bien armez, & couverts de riches casques d'écarlate en broderie d'or. Les autres Princes Ecclesiastiques & Séculiers firent aussi, selon qu'ils arrivoient plustost ou plus tard, leur entrée durant tout le reste du mois de May & au commencement de Juin, chacun avec un équipage proportionné à sa qualité, & au rang qu'il tenoit dans l'Empire. Ainsi, en attendant l'Empereur, qui s'estoit arresté dans le Tirol, Philippe Melanchton qui fut choisi pour mettre en bonne forme la Confession de Foy qu'on luy devoit presenter à la Diète, eût tout loisir de la dresser, comme il fit, avec bien de l'adresse, sur les dix-sept Articles de Luther, qui s'en voulut bien rapporter à luy en une affaire de cette importance pour le parti.

*Georg. Cæd
leff. t. 1.
f. 31.*

*Phil. Melanch.
Ep. ad
Luth. ap.
Celest. t. 1.
f. 39. 4.*

Ce Philippe qui s'est rendu si célèbre parmi les Protestans, estoit d'une petite bourgade du bas Palatinat, proche du Rhin. Il avoit receû de la nature, dans une naissance tres-basse, un esprit si grand, & si

*Sclusem-
burg. l. 2.
Theolog.
Calvin.
V. Fior. de
Rrm. l. 2.
c 9.*

ANN.
1530.

propre pour les sciences, qu'à l'âge de vingt ans il s'estoit déjà aquis la réputation d'un des plus habiles hommes d'Allemagne, sur tout dans la connoissance des belles lettres & de la Philosophie d'Aristote. C'est pourquoy le Duc Frideric Electeur de Saxe le fit venir l'an mil cinq cens dix-huit dans son Université de Wittemberg, où il s'attacha si fort à Luther, qu'il devint bien-tost le plus grand confident qu'il eust. Au reste, l'on peut dire qu'on ne vit jamais d'amitié plus surprenante & plus extraordinaire que celle-là, qui fut fondée, ce que je ne crois pas qu'on ait jamais veû, sur les deux naturels du monde les plus dissemblables, & qui devoient avoir en suite une invincible antipathie. Car enfin Luther estoit, comme personne n'en peut douter, hardi, entreprenant, impérieux, fier, hautain & colere, ne gardant aucune mesure ni aucune bienséance soit dans ses écrits, soit dans ses paroles quand il estoit une fois échaufé, décifif, ferme, intrepide & opiniastre dans ses sentimens dont il ne vouloit jamais rien relâcher, gay au reste, agréable, & de belle humeur avec ses amis, & aimant fort à plaisanter. Philippe au contraire estoit un homme d'esprit doux, humble, retenu, complaisant, ayant l'air tout-à-fait modeste & mortifié, fort sérieux, aimant la paix, soupirant après l'union, & toujours prest à s'accommoder s'il eust esté le maistre, timide au reste, irrésolu, doutant de tout, & si peu-ferme dans les points de sa créance, dont il a écrit

ANN:
1530.

erit tres-diversement, que les Zuingliens, les Calvinistes, & les Ariens mesmes ont prétendu l'avoir de leur costé. Mais cela n'avint qu'après la mort de Luther, pour lequel il avoit toute la soumission d'esprit, toute la déference, & toute la veneration qu'un disciple peut avoir pour son maistre; & Luther aussi réciproquement avoit pour luy tant d'estime & de tendresse, qu'il n'y avoit que luy seul duquel il souffrist les avis, & qui osast entreprendre de l'adoucir quand il le voyoit en colere, & pousser les choses un peu trop loin.

Voilà quel fut Philippe Melanchton, qui eût charge de dresser la Confession d'Ausbourg; ce qu'il fit en vingt & un Articles, dont quelques-uns, comme ceux qui concernent l'Essence d'un seul Dieu, la Trinité des personnes, & l'Incarnation du Verbe, sont orthodoxes; & les autres sont concûs en de certains termes, ou qui n'expriment qu'une partie de leur créance, ou qui adoucissent ce qu'il y a de plus odieux & de plus manifestement contraire à la Foy dans leur doctrine, qui ne laisse pas d'estre hérétique avec tous ces adoucissements. Il en ajouta sept autres pour corriger les prétendus abus de l'Eglise Romaine, & qu'il intitule, *De la Communion sous les deux especes, du Mariage des Prestres, de la Messe, de la Confession, de l'abstinence des viandes, des vœux Monastiques, & de la puissance Ecclesiastique.* Cette Confession des Protestans exposée de la sorte par

*Confess.
August. ap.
Calest. t. 2.
Sleid. l. 7.
Cochlae.*

Phi-

ANN.

1530.

Ep. Jo.

Sax. Duc.

ad Luth.

11. Maii

ap. Celest.

r. 1. f. 40.

Mihî exi-

miæ pla-

cct, nec

quicquam

in eâ cor-

rigere aut

mutare

possum.

Neque e-

tiam ali-

quid à me

emendari

convenit.

Ego enim

ita molli-

ter & de-

licatè in-

cedere ne-

queo.

Luth. ep. ad

Jean. Duc.

Saxon. E-

lest. 15.

Maii, ap.

Georg. Ce-

lest. r. 1.

Celest. r. 1.

Philippe Melanchton en ces vingt-huit Articles, fut aussitost portée à Luther par un exprés que le Duc de Saxe luy envoya, pour sçavoir de luy s'il y trouvoit quelque chose à changer. Il l'assêura par la réponse qu'il luy fit, *Qu'elle luy plaisoit infiniment; qu'il n'y pouvoit rien changer; & que quand mesme il le pourroit, il ne seroit nullement à propos qu'il le fist, parce qu'il luy seroit impossible d'user de tant de circonspection, & de s'exprimer d'une maniere si molle & si delicate.* C'est ainsi qu'approuvant le fond de la doctrine, qui en effet est Lutherienne, il n'eust pas voulu neanmoins qu'on dissimulast si fort, & qu'on biaisast comme fit Melanchton, qui depuis ce temps-là fut le chef de ceux qui furent appelez par leurs propres confreres, Lutheriens relâchez ou mitigez,

Cependant l'Empereur estoit arrivé de Trente à Inspruk avec le Roy Ferdinand son frere, les Reines de Hongrie & de Bohême, le Cardinal Campege Legat de sa Sainteté, les Cardinaux de Saltzbourg, de Trente, & Gatinare, Frideric Comte Palatin, le Marquis Jean Albert de Brandebourg, les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre & de Portugal, & plusieurs Grands d'Espagne. Après y avoir demeuré quinze jours, durant lesquels il receût les devoirs de la pluspart des Princes qui voulurent aller jusques-là au-devant de luy, il en partit le sixième de Juin, passa par Munich, & arriva le quinzième à

Aus-

Ausbourg, où il fit sur le soir son entrée avec la plus grande magnificence qu'on eust encore veüe dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais veü d'Assemblée où il y eust tant d'Electeurs & de Princes Ecclesiastiques & Séculiers, dont les superbes trains, les gardes & les cavaliers diversifiez de tant de couleurs différentes, & les Gentilshommes très-richement vestus, avec lesquels ils avoient fait auparavant, chacun à part, leur entrée dans Ausbourg, faisoient un des plus beaux objets du monde, estant joints, comme ils l'estoient alors, avec la Maison de l'Empereur & celle du Roy Ferdinand, qui avoit luy seul à sa suite plus de mille Gentilshommes de ses Estats d'Autriche, de Bohême, & de Hongrie.

Mais ce qui arrestoit les yeux de tout le monde, estoit l'Empereur mesme, tres-beau Prince, à l'âge de trente ans, de bonne mine, d'un visage agréable, ayant un certain air de grandeur meslée de douceur qui le faisoit autant aimer qu'il estoit craint & respecté. Il marchoit sous un dais porté par les Senateurs d'Ausbourg, estant vestu à l'Espagnole, pour faire honneur à sa nation, qui estoit alors dans le plus haut point d'elevation où elle se soit jamais trouvée, & où apparemment elle ne pourra de long-temps remonter. Il estoit tout brillant de pierreries, sur un beau cheval Polonnois d'une blancheur admirable, environné de tous les jeunes Princes, fils d'Electeurs, de Ducs, de Comtes, & de Marquis

ANN:
1530.
Ibid fol. 68.
& seq.
Georg. Sabin. Carm. de Ingres. Casar. Aug. guß.

ANN.
1530.

quis de l'Empire, qui luy servoient d'Escuyers, ayant immédiatement devant soy l'Electeur de Saxe précédé de dix-sept Princes, & portant l'épée Impériale toute nuë entre Joachim Electeur de Brandebourg & le Baron Valentin d'Erbach représentant le Comte Louis Electeur Palatin son maistre, suivi de celuy qui tenoit la place de l'Electeur de Tréves. A droit marchoit l'Electeur de Mayence, avec deux cens Gardes de l'Empereur vestus de casagues à ses couleurs de velours jaune & noir; à gauche, l'Archevesque & Electeur de Cologne, à la teste de cent autres Gardes armez de toutes pièces. Immédiatement après le dais on voyoit le Roy Ferdinand & le Legat du Pape entre trois cens Gardes de ce Prince, avec leurs riches casagues de velours rouge & blanc; après eux trois autres Cardinaux sur leurs mules blanches, les Ambassadeurs des Rois, le Grand-Maistre de l'Ordre Teutonique, une longue suite d'Evêques & d'Archevesques, de Seigneurs Allemans, Espagnols & Italiens, & enfin la soldatesque d'Ausbourg au nombre de trois à quatre mille hommes richement vestus & armez, avec douze pièces de canon, dont le bruit se meslant à celuy de l'artelerie qui tiroit de tous les bastions, & au son des cloches de toutes les Eglises, de tambours & des trompettes de tous ces Princes, annonçoit d'une maniere également agréable & majestueuse la venue de l'Empereur.

La pompe finie par le *Te Deum* qu'on chan-

ANN.
1530.

chanta dans la grande Eglise, & par la benediction que donna le Legat du Pape, Charles, après avoir congedié les Princes, retint les Protestans, pour leur dire, qu'il prétendoit que le lendemain, jour de la Feste Dieu, ils se trouvaissent avec les autres à la Procession du Saint Sacrement, selon la coustume. Comme ces Princes s'estoient bien doutez que l'Empereur leur feroit un pareil commandement, ils avoient déjà consulté là-dessus leurs Théologiens, suivant l'avis desquels ils protesterent toujours qu'ils ne le pouvoient faire en conscience. Nous avons dans les Actes de cette Diète, tout au long, la réponse que fit sur cela le Marquis George de Brandebourg au nom des autres Princes ses associez, où l'on voit que, pour justifier le refus qu'ils font d'obéir à l'Empereur en ce point-là, ils disent seulement qu'ils ne le peuvent faire en conscience, parce qu'on ne porte dans cette pompe que la moitié du Sacrement, & que ce culte & cet honneur extérieur qu'on reud au Corps de Jesus-Christ est uue de ces traditions humaines qui sont condamnées dans l'Evangile. De là l'on peut, ce me semble, conclure qu'en ce temps-là les Lutheriens croyoient encore la presence réelle, mesme hors de la manducation; car autrement ils eussent dit, comme ils ont fait depuis, qu'ils ne pouvoient rendre ce culte, parce qu'ils ne croyoient Jesus-Christ present à l'Eucharistie que dans l'usage de ce Sacrement, & non pas quand on le

Georg. Ca-
lest. t. 1. f.
81. & seq.
Steid. l. 7.
Cochla.

A N N. le garde pour estre exposé sur l'Autel, ou
 1530. porté en Procession. Quoy qu'il en soit,
 on ne put rien gagner sur l'esprit de ces cinq
 ou six Princes; mais la Procession, laquelle,
 à cause de cette contestation qui dura
 jusques à dix heures du matin, ne put com-
 mencer qu'à midy, ne laissa pas d'estre u-
 ne des plus belles choses du monde.

*Cochlæ.
 Cælest. t. 1.
 f. 85.*

L'Archevesque de Mayence portoit le
 tres-Saint Sacrement sus un magnifique
 dais porté par six Princes qui se succedoient
 les uns aux autres quand un s'arrestoit aux
 repositoires. Il avoit à sa droite le Roy Fer-
 dinand, & à sa gauche Joachim Electeur
 de Brandebourg, frere de cét Archeves-
 que. Il estoit précédé de tout le Clergé,
 après lequel marchoient les deux Grand-
 Maistres de la Maison de l'Empereur & de
 celle du Roy, suivis des heraults de ces deux
 Princes, des trompettes, des hautbois, des
 cornets, & des Chantres de leurs Chapel-
 les. Après cela venoient les Senateurs de
 l'Empire, les Gens du Conseil Imperial, &
 ceux du Royal, puis les Officiers & les
 Gentilshommes, & enfin les Princes qui
 marchoient immédiatement devant le dais.
 L'Empereur revestu de son grand manteau
 Impérial de couleur de pourpre, doublé
 de toile d'argent, le suivoit, le flambeau
 en main, & la teste nuë, sans parasol,
 durant la plus grande ardeur du Soleil. A-
 près luy marchoit le Legat, puis les Ele-
 cteurs Ecclesiastiques, les Archevesques,
 les Evesques, le-Député des Villes Impé-
 riales,

iales, les Grands d'Espagne, les Seigneurs Italiens & Flamans, & enfin les Gardes de l'Empereur & du Roy à droit & à gauche, pour empescher que le peuple que suivoit en foule. ne troublast cette marche, qui fut aussi dévoute que magnifique, l'Empereur ayant pris grand soin qu'il y eust des lambeaux pour tous, & que chacun gardast son ordre, marchant lentement, en silence, sans qu'on entendist rien que le son des instrumens & la musique.

Ce fut là le triomphe de Jesus-Christ dans Ausbourg à la veüe des Lutheriens, qui n'eurent pas lieu d'estre satisfaits d'en avoir usé comme ils firent : car l'Empereur fort irrité de leur conduite, fut sur le point de leur commander de sortir d'Ausbourg; & ce ne fut qu'avec bien de la peine que les Princes Catholiques obtinrent de luy, qu'ils pussent proposer dans la Diète ce qu'ils avoient à dire pour leur créance, comme il le leur avoit promis : mais il fallut aussi qu'ils obéissent en deux points qui leur donnerent bien du chagrin. Avant l'arrivée de l'Empereur ces Princes Protestans faisoient hautement prescher leurs Ministres, non-seulement dans leurs maisons, comme ils avoient fait à Spire, mais aussi dans les Patoisses & dans les Eglises mesmes des Dominicains & des Cordeliers. Charles ne pouvant souffrir cette hardiesse, avoit écrit d'Inspruk en termes tres-forts, qu'il vouloit que l'on suspendist les Presches jusqu'à ce que l'on vist ce qu'on devoit ordon-

ANN.
1529.

Cochlæi

*Georg. Cæ-
lest. t. 1.
Cochlæ-
Stid. l. 7.*

don-

R N N. donner dans la Diète touchant leur affaire.
 1530.
Luth. epist. ad Elect. Sax. ap. Celest. f. 42. Cause Philip. Mel ob quas, &c. ibid. f. 89. Luther mesme & Philippe Melanchton ayant esté consultez sur cela, avoient déclaré qu'on estoit obligé d'obéir, puis qu'il ne s'agissoit que de ne pas prescher pour un temps, ce qui n'est point contre la Loy de Dieu. En quoy l'on peut dire que ces deux hommes, tout hérétiques qu'ils estoient, ont fait une tres-belle leçon à tous les sujets, pour leur apprendre qu'encore qu'ils croyent en leur particulier que ce qu'on exige d'eux n'est pas juste, leur sentiment néanmoins, qui n'est pas la regle à laquelle on soit obligé de se conformer, ne les exempté pas de l'obéissance qu'ils doivent à leurs Souverains, quand la chose qu'on leur ordonne n'est pas un peché manifesté.

Gregor. 1. 2. ep. 62. In-dict. 11.

Nisi aut expletâ militiâ, aut debilitate corporis repulsus.

Ego vero hac Dominis incis lo-

Cela est tres-conforme à ce que fit Saint Grégoire le Grand en une pareille occasion. L'Empereur Maurice avoit fait un Edit, par lequel il défendoit de recevoir dans les Monasteres les soldats, qui avant que d'avoir achevé leur temps de service prescrit par les Loix, & sans avoir esté ni cassez, ni licentiez, quittoient l'armée pour s'aller rendre Moines. Saint Grégoire, auquel il avoit commandé de faire publier cette Loy, & qui croyoit en son particulier qu'elle estoit préjudiciable aux droits de l'Eglise, ne se crut pas pour cela dispensé de l'obligation d'obéir à son Souverain, qui avoit aussi ses raisons, & ne doutoit point qu'il n'eust droit d'en user comme il faisoit. Ce saint Pontife donc ne laissa pas d'exécuter

e qui luy estoit ordonné, se contentant
 le faire à l'Empereur son maistre une tres-
 humble remontrance dans une lettre extré-
 mement sounise, où, après luy avoir ex-
 posé d'une manière tres-respectueuse les
 raisons qu'il avoit de desapprouver cette
 Ordonnance, il conclut par ces admirables
 paroles: *Pour mey, qui suis obligé de vous
 béir, j'ay envoyé, selon vos ordres, cet Edit
 n divers quartiers de la terre; & parce
 que cette Loy ne s'accorde pas trop bien avec
 a volonté de Dieu, je n'ay pas voulu man-
 quer d'en avertir mes Serenissimes Maisires
 ar cette lettre. Je me suis donc pleinement
 acquité de mon de-voir, en cé que d'une part
 j'ay obéi à l'Empereur, & que de l'autre, je
 me suis pas teû, & que j'ay dit quel estoit
 sur cela mon sentiment.*

Voilà comme parle un Pape, & un Pape
 res-saint, & très-sçavant, qui apprend
 aux autres Prélats, par son exemple, à ne
 pas s'élever contre les ordonnances de leurs
 souverains, sous prétexte de zele pour
 maintenir les droits de leur Eglise; & qu'il
 faut que ce zele, pour estre selon la science,
 comme parle l'Apostre, soit accompagné
 non-seulement de force, mais aussi d'hu-
 milité: de force, pour satisfaire à leur de-
 voir, en avertissant de ce qu'ils-croyent en
 conscience estre obligez de représenter;
 l'humilité, pour obéir après cela, sans vou-
 loir faire de leur sentiment une loy.

Ce fut aussi ce grand exemple, qui fit
 agir avec le mesme esprit, dans une sembla-
 ble

A N N.
 1530.
 quens,
 quid sum
 nisi pulvis
 & vermis?
 Ego indi-
 gnus fa-
 mulus ve-
 ster.
 Ego qui-
 dem jus-
 sioni sub-
 jectus
 eandem
 legem per
 diversas
 terrarum
 partes
 transmit-
 tere feci:&
 quia lex
 ipsa omni-
 potenti
 Deo mi-
 nimè con-
 cordat, ec-
 ce per sug-
 gestionis
 mee pagi-
 nam seren-
 issimis
 Dominis
 meis nun-
 tiavi. U-
 trobique
 ergo quod
 debui ex-
 olvi, qui
 & Impera-
 tori obe-
 dientiam
 præbui, &
 pro eo
 quod sensu
 minimè
 tacui.

ANN. ble rencontre, le B. Hildebert Evêque du
 1530. Mans, & puis Archevêque de Tours, l'un
 T. 3. ed. 5. des plus saints & des plus sçavans Prélats
 Paris. que l'Eglise Gallicane ait jamais eûs. C'est
 T. 12. ed. celui de qui nous avons les Epistres, &
 Colon. quelques autres beaux ouvrages dans la Bi-
 Bern. ep. bliothèque des Peres; celui que Saint Ber-
 123. 124. nard appelle l'excellent Pontife, & la gran-
 Petr. Bles. de colonne de l'Eglise; duquel les Ecri-
 ep. 101. vains les plus célèbres parlent avec de grands
 Orderic. 1. éloges, & dont Dieu mesme voulut dé-
 10. 12. clarer & honorer la sainteté par des mira-
 Malines- cles qui se firent à son tombeau. Et à cet-
 bur. 1. 3. te occasion je me sens obligé de dire, pour
 Chron. Au- rendre l'honneur que l'on doit à sa mémoire,
 d'iffod. que ceux qui ont écrit, sur la foy d'une
 Vinc. Bel- Epitre d'Ives de Chartres, que quand Hil-
 lozac, debert fut fait Evêque du Mans il menoit
 Antonin. une vie tres-scandaleuse, l'ont pris pour un
 Trihem. autre, estant trompez par l'inscription de
 Bellarm. cette Epistre; où ils ont trouvé *Hildeberto*,
 Corves. au lieu de *Aldeberto*, qui se lit dans les
 hist. des vieux exemplaires, comme Monsieur Ju-
 Evêsq. du ret, à qui nous devons cette importante
 Mans. remarque, l'a fait voir dans ses sçavantes
 Ep. 277. notes sur Ives de Chartres.

11. 25.

Or ce grand homme ayant esté trans-
 feré de l'Evêché du Mans à l'Archevêché
 de Tours par le Pape Honorius II, après la
 mort de Gislebert, qui mourut à Rome
 en l'année mil cent vingt-cinq, trouva
 qu'il y avoit dans son Eglise deux Cano-
 nicats, auxquels le Roy, depuis la mort
 du défunt Archevêque, avoit pourveu.

Ce Roy estoit Loûis le Gros, dont le sage Abbé Suger a fait l'éloge, en écrivant avec une grande sincerité l'histoire de sa vie toute pleine des marques de son insigne piété jointe à une grande prudence, & à une valeur héroïque. Et comme il maintenoit les droits de sa Couronne avec une vigueur égale à ses autres perfections, il avoit écrit au nouvel Archevesque, luy ordonnant de recevoir dans son Eglise ceux auxquels il avoit donné par le droit de Régale ces deux benefices. Ce saint Prélat croyant que son Eglise de Tours ne fust pas soumise à ce droit de Régale, qui est une des plus grandes prérogatives de la Royauté, fut luy-même à la Cour pour faire de tres-humbles remontrances au Roy, qui voulut qu'on luy fust justice: sur quoy il fut oûi dans l'Assemblée de ceux qui devoient juger de ce diffé-

ANN.
1530
Regis literas accepimus continens regem præscriptas dedisse dignitates, atque mihi præcipere quod personarum quibus casus ipse dederat in sedibus earum dignitatummittere non differrem. *Hild. ep. 6. ap. Luc. d'Acher to. 13. Spicil.* Attendens oportere conveniri Regem, ad eum profectus sum. Agendi cum eodiem suscepti, affui statuto die & loco, in audientia eorum qui conveniant paratus respondere objectis, & Canonici

On y examina toutes les raisons qui furent proposées de part & d'autre: mais comme l'Archevesque, n'estant pas satisfait de ce jugement, vouloit que cette cause fust jugée canoniquement par des Evesques; le Roy de son costé, qui sçavoit fort bien qu'il s'agissoit en cela d'un droit de sa Couronne presque aussi ancien que la Monarchie Françoisé, voulut absolument que l'on en tint à ceux à qui la connoissance en estoit attribuée comme au premier & souverain Tribunal du Royaume. En suite,

I

voyant

subire judicium. Dehinc auditâ utriusque partis causâ, cum me debitu expectarem judicium, rex mihi prohibuit, ne quicquam de prædictarum redditibus dignitatum aut præsumerem, aut

ANN.

1530.
ordinarem

voiant que Hildebert ne se rendoit pas en core, & vouloit toujours des Evesques pour juges, il luy défendit absolument de plus rien prétendre à ces Benefices, ni à leur fruits. Il fit plus; car estant irrité du refus que l'Archevesque avoit fait de se soumettre à ses juges naturels en cette cause, il usa de toute l'étendue de son droit, & voulut que les revenus de l'Archevesché de Tours, qui estoient sous sa main durant la Régale fussent mis dans son épargne, ce qu'il n'faisoit pas auparavant.

A Rege sequitur est nuntius qui dice- ret, dixisse Regem, ne fructus possessionum Turonensis Ecclesie quos Regis potestas attingit, ad prefatam deferrentur Ecclesiam, sed fisco addicti regis deinceps usibus deferrent; quod ita factum est Ibid.

Nec tamen hæc loquer tanquam vobis clamorem super Christo Domini deponens, tanquam postulans licet ecclesiasticæ rigorem

Que fait à cela le saint Archevesque? C qu'avoit fait Saint Grégoire, qu'il imita parfaitement bien en cette rencontre. Il se contente de ses tres-humbles remontrances, & de ses prières; & voyant qu'il n'avoit rien obtenir, & que le Roy témoignoit estre tres-mal satisfait de sa conduite, il s'adressa à un Evesque qui estoit fort considéré de ce grand Prince, & le conjure en des termes tres-patheriques, de luy rendre office auprès de sa Majesté pour le remettre dans l'honneur de ses bonnes graces. *Je ne vous écris pas, luy dit-il, pour me plaindre du procedu du Roy, pour vous animer par mes plaintes pour exciter des clameurs, des troubles, de seditions & des tempestes contre l'Oingt du Seigneur, & pour demander qu'on se serve contre luy de la rigueur & des censures de l'Eglise. Bien loin de cela, je vous demande seulement que vous ayiez la bonté d'interceder pour moy, & de faire en sorte par vos bons & charitables offices que Sa Majesté n'em.*

n'employe pas les armes de sa colere & de son indignation contre un pauvre Evesque accablé d'années, qui ne soupire qu'apres le repos.

Voilà tout ce que fit ce saint Prélat, & le Roy demeura le maistre, & jouit pleinement de son droit, sans que le Pape Honorius tres-saint Pontife & grand protecteur de cet Archevesque, y trouvast à redire, estant persuadé, ainsi que l'estoit Saint Grégoire, que les sujets dans ces sortes de choses où il y a raison de part & d'autre, doivent se soumettre à la volonté & aux loix de leur Souverain. C'est ce qui est si vray, que Luther mesme & Melanchton n'en purent pas disconvenir, & qu'ils déclarerent fort nettement qu'il falloit obéir à l'Empereur, quoy-qu'ils crussent qu'il faisoit mal de défendre à leurs Prédicans de prescher leur doctrine.

Les Princes Protestans s'obstinoient néanmoins encore à vouloir maintenir leurs presches, sous prétexte qu'ils ne se pouvoient passer de la nourriture spirituelle de la sainte parole. Mais l'Empereur leur ayant dit en maistre que c'estoit à luy de pourvoir à ce qu'il y eust durant la Diète des Prédicateurs qui preschassent la pure parole de Dieu, il fallut se soumettre; & dès le Samedi d'après la Feste du Saint Sacrement, il fit publier une Ordonnance, par laquelle il fut défendu à toutes sortes de personnes de prescher, excepté à ceux qui le feroient par ordre dans l'Eglise Cathedrale; & ce fut

A N N.
1530.
disciplina.
Subvenire
Ecclesie
& mihi
per ve-
strum de-
precor in-
terventum
& Regi ex
charitate
suggeri, ne
sagittas
suas in se-
ne com-
pleat sa-
cerdote.
Ibid.

Ibid. f. 92.

ANN.
1530.
Cochle.

un fort bon Catholique, & celuy-là mesme qui en estoit le Prédicateur ordinaire, auquel on ordonna de ne prescher simplement que son Euangile, en sorte que les Luthériens qu'on épargneroit, le pussent oûir avec édification.

*Celest. t. 1.
f. 103.
S'eid. l. 7.
Cochle.*

Charles ayant gagné ce point sur les Protestans, en voulut avoir un autre qui condamnoit manifestement le refus qu'ils avoient fait de se trouver à la Procession. Car comme le Lundi vingtième de Juin il voulut faire l'ouverture de la Diète par la Messe du Saint Esprit, qui fut solennellement chantée dans l'Eglise Cathedrale, il fit dire à l'Electeur de Saxe qu'il falloit absolument qu'il vint faire sa charge de Grand Marschal de l'Empire, qui doit porter l'épée devant l'Empereur en ces cérémonies publiques. Ses Docteurs consultez sur ce sujet, luy dirent qu'il le pouvoit faire sans scrupule, à l'exemple de Naaman, auquel le Prophete Elisée permit de servir le Roy de Syrie son Maistre, qui s'appuyoit sur luy au Temple où il adoroit une Idole: & sur cela l'Electeur obéit, & fut faire sa charge à l'Eglise, accompagné des autres Princes Protestans, qui assisterent aussi-bien que luy à la Messe, & à la harangue Latine du Nonce du Pape, qui les exhorta avec beaucoup d'ardeur & de force à se réunir de créance avec les Catholiques, pour aller tous ensemble, animéz d'un mesme esprit, contre le Turc. Il est tout clair qu'ils condamnoient eux-mesmes en cela leur première

*Aderani
& Lutherani Principes tùm
in Missa,
tùm in
concione.
Cochle.*

onduite. Car par la mesme raison ils pou-
oient assister à la Procession du Saint Sa-
rement pour y faire leur charge, & pour
servir & accompagner l'Empereur qui n'exi-
geoit d'eux en cela qu'un devoir purement
civil & politique, comme il s'en estoit ex-
pliqué: mais c'est que l'héresie n'ayant nul
principe solide, est fort sujete au change-
ment, & ne peut jamais estre bien long-
temps uniforme dans sa conduite.

Après la Messe, l'Empereur suivi du Roy
Ferdinand, des Electeurs, des Princes, & des
Députez des Villes, fut tenir la première
séance de la Diète dans la grand' Salle du
Sénat d'Ausbourg, où, après que le Comte
Palatin Frideric eût leû à l'Assemblée un
assez long écrit contenant les motifs qui
avoient obligé Sa Majesté Impériale à con-
voquer cette Diète, & les choses desquelles
on y devoit traiter, il fut arresté que l'on
commenceroit par le point de la Religion
qui estoit le plus important pour la paix &
le repos de l'Allemagne. C'est pourquoy le
jour de la Saint Jean, qui fut celuy de la
seconde séance, après qu'on eût ouï la ha-
rangue Latine que le Legat du Pape fit pour
exhorter les Protéstans à rentrer dans l'E-
glise Catholique, & celle des Députez d'Au-
triche qui demandoient un prompt secours
contre les Turcs: l'Electeur de Saxe s'estant
levé de son siège, accompagné du Marquis
George de Brandebourg, des Ducs François
& Erneste de Lunebourg & de Brunswic,
de Philippe Landgrave de Hesse, & de Wol-

*Cel. 1. 2. s.
f. 1. & seq.
Steit. 1. 7.
Coch. 1. 2.*

ANN.
1530.

phang Prince d'Anhalt, s'alla mettre vis-à-vis du Trône de l'Empereur; & alors le Docteur George Pontanus son Chancelier fit un discours assez plausible, par lequel ces Princes supplioient tres-humblement l'Empereur de permettre qu'on leust publiquement devant tous les ordres de l'Empire leur Confession de Foy, afin de desabuser ceux qui estant tres-mal informez de leur créance, leur attribuoient des opinions hérétiques & scandaleuses qu'ils n'ont jamais tenuës. D'abord l'Empereur vouloit seulement qu'ils la luy missent entre les mains pour la faire examiner tout à loisir, & pour déliberer après sur cela avec les Electeurs & les Princes & les gens de son Conseil. Mais, pour leur oster tout sujet de plainte, il se résolut enfin de leur octroyer ce qu'ils demandoient, & leur donna jour au lendemain dans la Salle de son Palais, où l'Assemblée se trouveroit pour entendre ce qu'ils avoient à dire.

Ainsi le Samedi vingt-cinquième de Juin, l'Electeur de Saxe avec le Duc Jean Frédéric son fils, les autres cinq Princes Protestans & les Députez de Nuremberg & de Rutling s'estant presentez devant l'Empereur sur les trois heures après midi avec leur Confession en Allemand & en Latin, contenant les vingt-huit Articles de leur créance & de leur discipline, avec les autoritez sur lesquelles ils les appuyent, elle fut leüe lentement, & à haute voix, par un des Conseillers de l'Electeur, avec une incroyable joye des Protestans.

tans, qui regardoient cette action comme
e triomphe de leur doctrine. Ils écrivirent
en suite par tout, qu'on la trouvoit toute
conforme à la pure parole de Dieu, & que
ceux d'entre les Papistes qui l'avoient le
plus décriée, demeueroient muets, & qu'ils
n'oseroient plus entreprendre de la com-
batre.

Mais il parut en peu de temps qu'ils s'e-
stoient bien trompez : car après qu'on eût
achevé d'examiner & de metre en bonne
forme la réfutation que les Docteurs Ca-
tholiques firent de tous les dogmes hérési-
ques que contenoit cette Confession, l'Em-
pereur la fit lire en pleine Assemblée le troi-
sième d'Aoust; puis, comme on eût esté
aux avis, elle fut généralement approuvée
de tous les Catholiques qui surpassoient de
beaucoup en nombre les Protestans. En
suite l'Empereur s'adressant au Duc de Saxe
& aux Princes ses associez, leur dit qu'il fal-
loit qu'ils se conformassent au sentiment de
la Diète, & qu'ils approuvassent comme
les autres l'écrit que l'on venoit de lire. Ils
en demenderent une copie, & l'on fit d'a-
bord quelque difficulté de la leur octroyer :
mais on la leur promit enfin, à condition
toutefois qu'après l'avoir leüe en leur parti-
culier, ils la rendroient à l'Empereur, sans la
communiquer à d'autres; ce qu'on fit, parce
qu'en effet la Diète ayant prononcé sur les
deux piéces qu'on y avoit leües, il ne s'a-
gissoit plus de disputer, mais seulement de se
soumettre au sentiment de l'Assemblée. Ils

*Calest. 1. 3.
f. 43. c.
seq. Steid.
1. 7. Cochle.*

ANN.
1530.
skid. 17.

rejetterent assez fièrement cette condition, & mesme le Landgrave se retira de la Diète sans prendre congé; ce qui fascha fort l'Empereur. Mais comme les Princes Catholiques espererent qu'on les pourroit ramener en traitant avec eux dans une Conference particulière, ils obtinrent du Prince qu'on nommast dix-sept Députez choisis entre les Electeurs, les Princes, les Evêques & les Députez des Villes, pour conférer amiablement avec eux, comme ils firent le septième d'Aoust, dans le Chapitre de l'Eglise Cathédrale, où Joachim I. Electeur de Brandebourg fit aux six Princes Protestans un discours tres-fort & tres-pathétique, pour les obliger à renoncer à leur Confession, de laquelle ils ayoient oûi une si solide réfutation par les autoritez de l'Escriture, des Pères & des Conciles.

Ils répondirent à cela deux jours après de vive voix & par écrit, *Qu'ils n'avoient point eû toute l'audience qu'on leur avoit promise, en convocant cette Diète; Qu'on leur avoit refusé la copie de cette réfutation; Qu'en suite ils ne la pouvoient approuver en leur conscience, & que le Concile qu'on leur avoit promis ne se convoquoit pas. A quoy l'Electeur Joachim répliquant sur le champ, leur dit, Qu'outre qu'on avoit leû en pleine Diète leur Confession, contenant tout ce qu'ils avoient à dire, selon qu'eux-mesmes l'avoient dit à l'Empereur, on faisoit encoré cette Conference pour les écouter tant qu'il leur plairoit; Qu'on leur avoit offert*

la

la copie de l'écrit des Docteurs Catholiques à une condition que tout le monde trouvoit raisonnable ; Que leur conscience les obligeoit , non pas à se separer de la Religion Catholique, mais à renoncer aux erreurs & au schisme d'un Moine apostat qui les avoit séduits ; & que pour le Concile, outre qu'ils sçavoient fort bien que les guerres en avoient toujours empesché la convocation, Luther mesme avoit déclaré à la Diète de Wormes, qu'il ne vouloit pas se soumettre au jugement d'un Concile contre l'autorité duquel il écrivoit encore tous les jours.

Quoy-que cette replique ne plust gueres aux Protestans, néanmoins pour montrer qu'ils n'estoient pas ennemis de la paix, ils voulurent bien, par l'avis de Melanchton qui ne cherchoit qu'à s'accorder, & à terminer au plustost l'affaire, qu'on fist une autre Conference entre sept Députez de chaque costé, qui examineroient de nouveau la Confession. Cela se fit : on choisit dans chaque parti deux Princes, deux Jurisconsultes, & trois Théologiens. Ils s'assemblerent le seizième d'Aoust, & Melanchton qui estoit alors le chef du parti en l'absence de Luther, fit si bien par ses adouciffemens ordinaires, en expliquant d'une maniere assez tolerable ce qui choquoit le plus les Catholiques dans la Confession d'Ausbourg, que dès le lendemain on se trouva d'accord sur quinze articles des vingt & un qui font la première partie de la Confession touchant les dogmes de la Foy.

*Calceft. t. 3.
f. 43. &
seq. Steid.
1.7. Cochla.*

A N N.
1530.

Car outre ceux dans lesquels les Luthériens sont toujours convenus avec nous touchant nos Myſteres, on avoüa dans le ſecond que par le Baptesme le peché originel nous eſt remis, quoy-que la concupiſcence, qui en eſt l'effet, nous demeure; dans le quatriéme, le cinquiéme, & le ſixiéme, que ce n'eſt pas la Foy ſeule, mais la Foy & la Grace ſanctifiante qui nous juſtifiant; dans le ſeptiéme & le huitiéme, que l'Egliſe ne comprend pas ſeulement les hommes juſtes, mais auſſi les pecheurs, & dans le dix-ſeptiéme, que nous avons noſtre libre arbitre, & que nous ne pouvons rien pour noſtre ſalut ſans la grace & le ſecours ſurnaturel de Dieu.

On ne s'accorda qu'en partie ſur trois articles. Car ſur le douziéme, les Proteſtans voulurent bien admettre la Satisfaction comme une partie de la Penitence, pour en faire les fruits ſelon l'Evangile, mais non pas comme neceſſaire pour la rémiſſion de la peine deüé à nos pechez. Sur le vingtiéme, ils avoüerent la neceſſité des bonnes œuvres, mais non pas leur mérite. Et quant au vingt & uniéme, ils reconnurent que les Saints & les Anges intercedent pour nous, & ils voulurent bien honorer leur feſte & leur memoire, mais non pas les invoquer. Les trois autres articles, à ſçavoir l'onziéme, le quatorziéme, & le quinziéme, qui ſont de la Confeſſion Sacramentelle, de l'Ordre & des Cérémonies & des Uſages de l'Egliſe, furent remis à l'examen de la ſeconde partie,

tie, qui traite des abus qu'ils attribuent à l'Eglise Romaine. Ce fut icy qu'on ne put jamais convenir entièrement d'aucun article, quelques voyes d'accommodement qu'on proposast de part & d'autre pour s'accorder en attendant les décisions d'un Concile, parce que les Protestans voulurent toujours que la Communion sous les deux especes fust de précepte divin; que les Prestres se pussent marier; que la Messe ne fust point un Sacrifice, & qu'on n'en dist point en particulier; que la Confession ne se fust qu'à leur mode en général, & sans descendre dans le détail des pechez; que les Cérémonies, les Jeunes, & les autres Commandemens de l'Eglise n'obligeassent point en conscience; & qu'on abolist les vœux Monastiques. Il n'y eût qu'au septième & dernier Article touchant les Evêques, où Melanchton, pour les gagner, & par là faciliter la paix, se relâcha beaucoup, en leur attribuant presque toute la force & l'étendue de leur juridiction dans leur Diocèse.

Comme en suite on eût fait le rapport en pleine Diète du résultat de cette Conference, ainsi qu'on en estoit convenu, on espéra que puis qu'on avoit déjà fait de si grandes avances pour se réunir, on pourroit faire enfin la paix, pour peu qu'on poursuivist à travailler sur une affaire si heureusement commencée. Et parce que l'on crut que si la Conference se faisoit entre peu de personnes, on s'accorderoit plus facilement que si on la faisoit entre plusieurs où il y a plus de

ANN.
1530.

contradiction : on résolut de réduire le nombre des Députés à trois de chaque côté, à sçavoir à deux Canonistes & à un Théologien qui fut Ekius pour les Catholiques ; & Melancton fut nommé pour les Protestans. Cependant Luther, à qui l'on envoyoit tous les jours des couriers pour l'avertir de ce qui se passoit dans la Diète & dans ces Conférences, écrivoit sans cesse & au Duc de Saxe & aux Docteurs de son parti, qu'on mollissoit trop ; qu'on se laissoit tromper ; que l'on se devoit contenter d'avoir déjà trop relâché dans leur Confession, sans vouloir encore ceder de nouvelles choses dans ces Conférences ; qu'on entreprenoit une chose tout-à-fait impossible, & qu'on ne pouvoit non plus accorder Luther avec le Pape que Jesus Christ mesme avec Belial.

*Lutheri
epistola ad
diversos
ap. Calest.
v. 3.*

Urbina.

Il écrivit aussi plusieurs libelles en langue vulgaire contre l'Empereur & contre les Evêques, pour les rendre ordieux au Peuple & à la Noblesse. Il en fit d'autres, où il combattoit les veritez Catholiques & les usages de l'Eglise Romaine, qu'il tournoit en ridicule ; & ces écrits scandaleux couroient durant la Diète dans Ausbourg, & dans les autres Villes : ce qui tendoit manifestement à sédition, & à rompre la paix qu'on avoit déjà commencé de faire entre les Catholiques & les Protestans.

Sur quoy je diray franchement qu'il me semble que c'est icy qu'on peut trouver quelque chose à redire dans la conduite de
Charles-

ANN.
1530.

Charles-Quint. On le blâme ordinairement de ce qu'il ne fit pas arrêter Luther, quand il parla si hautement à Wormes en sa présence. On le pourroit excuser en cela, parce qu'il luy avoit donné un sauf-conduit qu'il ne devoit pas violer. Mais icy comme Luther estoit proscrit de l'Empire par Edit, avec défense à toutes sortes de personnes de le recevoir, & que neanmoins il se produisoit par ses écrits avec tant d'insolence, à la veüe de l'Empereur, & contre luy-mesme: ce Prince pouvoit sans doute obliger le Duc de Saxe, qu'il avoit en sa puissance, & qui protegoit ce rebelle, de le luy remettre entre les mains, pour ne pas souffrir ce mépris qu'on faisoit si visiblement de son autorité. Et certes il est évident qu'il le devoit faire pour son honneur, quand cé n'eust pas esté pour l'intérêt de la Religion, parce que cet accord qu'il vouloit faire sans recourir à un Concile se rompit par là.

En effet, comme en suite de ces écrits Philippe Melanchton, qui avoit accordé beaucoup de choses qui ne plaisoient pas à la plupart de ceux de son parti, fut devenu suspect & odieux aux Protestans, on luy défendit de plus rien ceder; de sorte que cette Conference se termina sur la fin du mois d'Aoust, sans qu'on pust rien conclure. On proposâ bien d'en faire encore une autre entre plus de trois de chaque costé: mais les Princes Protestans répondirent que si c'estoit pour trouver les voyes de les ramener à la créance de l'Eglise Romaine, cela

Calest. t. 3.
Steid. l. 7.

ANN.
1530.

seroit fort inutile ; qu'ils vouloient bien toutefois l'accepter pour convenir des conditions auxquelles on établiroit une bonne paix entre les deux partis, en attendant un Concile libre, qu'ils demandoient toujours qui fust convoqué selon les Decrets des autres Diètes.

Erasme aussi de son costé, quoy-qu'il eust rompu d'une manière assez éclatante avec Luther, ne laissa pas d'agir en cette rencontre selon son génie, qui le faisoit éternellement balancer entre les deux partis. Car il écrivit de Fribourg au Cardinal Campege Legat du Pape une longue lettre, dans laquelle il s'efforce de luy persuader par plusieurs raisons, que dans l'estat où estoient les choses, & veü le grand progrès qu'avoit fait le Lutheranisme qui s'étendoit depuis la mer Baltique jusqu'en Suisse, il vaudroit mieux tolerer, du moins pour un temps, les Lutheriens, comme on faisoit en Bohême le reste des Hussites, afin d'éviter, par cette sage & charitable condescendance, un plus grand mal qui naistroit de la guerre qu'il prévoyoit déjà qui se feroit, si l'on entreprenoit de les pousser.

*Eraf. epist.
ad Card.
Campe. ap.
Celest. t. 3.
fol. 29.*

*Celest. t. 3.
Sleid l. 7.
Gochle.*

Mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'estoient pas encore en cette disposition. C'est pourquoy comme Charles vit que ni ses prières, ni les promesses, ni les remontrances très-fortes qu'il leur avoit fait faire, mesme en sa presence durant le mois de Septembre, n'avoient de rien servi pour les ramener à leur devoir, il fit enfin,
d'un

d'un commun consentement des autres Princes, son Decret qui fut leû le vingt-deuxième du mesme mois au Duc de Saxe, aux Princes ses associez, & aux Députez, & qui porte, *Que l'Empereur leur donne encore du temps, jusqu'au quinzième d'Avril, pour déclarer s'ils ne veulent pas se conformer dans tous les points de la créance Catholique aux Princes, & aux autres membres de l'Empire, qui, après avoir oûi la réfutation qu'on a faite de leur Confession qui avoit esté bien examinée, l'avoient généralement réprouvée; & s'ils ne sont pas prests de renoncer aux articles sur lesquels ils contestoient encore, après avoir abandonné les autres dans les Conférences que l'on avoit faites sur ce sujet. Que durant ce temps-là qu'on leur donne, ils ne pourront rien innover, ni permettre qu'on imprime rien contre la Foy de l'Eglise Catholique & Romaine. Qu'ils ne pourront aussi attirer personne à leur secte, comme ils ont fait jusqu'alors, ni empescher que les Catholiques, mesme leurs sujets, n'ayent le libre exercice de l'ancienne Religion dans leurs Estats, & que les Prestres & les Religieux ne célèbrent publiquement la Messe, & n'administrerent les Sacremens avec pleine & entière liberté; & qu'enfin ils se joindront aux autres Princes pour exterminer de l'Empire les Anabaptistes & les Sacramentaires. Qu'au reste, comme il y a tres-long-temps qu'il ne s'est tenu de Concile libre & universel, & que cependant il y a plusieurs abus dans l'Ordre*

ANN.
1530.

Ecclesiastique, & dans le Séculier, qu'il faut nécessairement réformer, l'Empereur qui a déjà traité de cette affaire avec le Pape, a résolu, de l'avis des Electeurs, des Princes & des Ordres de l'Empire, de faire en sorte auprès du Pape, des Rois, & des autres Princes Chrestiens, que dans six mois après la fin de cette Diète Impériale, on en convoque un dans quelque lieu commode, & qu'on le célèbre dans un an après sa convocation.

Les Princes Protestans fort étonnez de ce Decret auquel ils ne s'attendoient pas, presenterent le lendemain à l'Empereur une apologie que Melanchton avoit faite de leur Confession. Mais comme ils virent que ce Prince ne la voulut pas mesme recevoir, & qu'il leur fit dire que s'ils ne se contentoient de ce Decret, auquel il estoit résolu de ne rien changer, ils luy donneroient lieu d'en faire encore un autre qui seroit plus fort: ils résolurent aussi entre eux de ne s'y pas soumettre; & après avoir dit avec beaucoup de respect à l'Empereur, que le voyant si ferme dans sa résolution, ils ne vouloient plus aussi l'importuner sur cette affaire qu'ils abandonnoient à la Providence de Dieu, il leur donna permission de retourner dans leurs Estats, en laissant quelques-uns de leurs Officiers à Ausbourg jusqu'à la fin de la Diète. Elle dura encore six semaines, pendant lesquelles on traita d'autres affaires, & sur tout du secours qu'on demandoit contre les Turcs, & auquel les Protestans ne voulurent rien contribuer. Les Electeurs,
les

es Princes & les Députez Catholiques s'unirent avec l'Empereur pour maintenir la Religion Catholique, & pour défendre ceux qu'on voudroit contraindre de l'abandonner. Enfin l'Empereur voyant que les Protestans demeuroient toujours obstinez à ne vouloir pas accepter le Decret qu'il avoit fait, il en fit, en concluant la Diète le dix-neuvième de Novembre, un second, par lequel il ordonne que la seule Religion Catholique soit exercée dans tout l'Empire, & qu'on rétablisse en leur premier estat toutes les choses dont il fait un fort long détail; & défend à toutes sortes de personnes, sur peine de confiscation de corps & de biens; de rien changer dans la doctrine, dans les usages & les cérémonies de l'Eglise, jusques à ce qu'il ne soit autrement ordonné par le Concile.

ANN.
1530.
C'est. 1. 4.
Steid. 1. 7.

C'est. 1. 4.
fol. 120.
Steid.
Gochla.

Ainsi finit cette célèbre Diète d'Ausbourg, & l'Empereur accompagné du Roy Ferdinand son frere & de plusieurs Princes, descendit jusqu'à Cologne, où l'Archevesque de Mayence convoqua par ses ordres les Electeurs pour la fin de cette mesme année, afin d'y élire un Roy des Romains. Mais les Protestans qui craignirent qu'en suite du dernier Edit de l'Empereur, cette Assemblée ne se fist pour les opprimer, s'y opposèrent de tout leur pouvoir, & résolurent de s'unir plus étroitement que jamais, comme ils firent par la fameuse ligue de Smalcalde, dont il faut que je fasse voir l'établissement & les suites dans les livres suivans.

HISTOIRE DU LUTHERANISME.

SOMMAIRE DU TROISIEME LIVRE.

L' Archiduc Ferdinand est élu Roy des Romains. La ligue de Smalcalde. La Pacification de Nuremberg en faveur des Protestans. l'Empereur à la teste de son armée contre Soliman, qui se retire sans honneur à Constantinople. Le Pape Clement consent à la convocation du Concile; les Protestans le refusent. La mort de ce Pape, & ses qualitez. L'Exaltation de Paul III. Promotion de Cardinaux d'un grand mérite. Eloge du Cardinal de Schomberg. Les soins que le Pape apporte pour la convocation du Concile. Histoire du Nonce Pierre Paul Verger, & son Apostasie. Sa Conference avec Luther. Ambassade de Guillaume du Bellay aux Princes assemblez à Smalcalde. Insigne imposture de Sléidan contre l'honneur de François I. Martin Bucer se soumet à Luther. La Bulle de la Convocation du Concile à Mantouë portée aux Protestans, qui la refusent. Ligue des Princes Catholiques contre les Protestans. La mort du Duc Georges de Saxe bon Catholique, & le changement de Religion dans ses Estats par Luther. Joachim II. Electeur de Brandebourg se fait Lutherien. La passion qu'a Charles-Quint de retenir le Milanois l'empesche de ruiner le Lutheranisme comme il le pouvoit,

pouvoit, & luy fait ratifier le Traité de Francfort favorable aux Protestans. Histoire de la Diète de Ratisbone, où l'on presenta une Exposition de Foy qui ne contenta ni les Catholiques, ni les Protestans, auxquels néanmoins Charles-Quint accorda ce qu'ils prétendoient, afin qu'il pust faire la guerre au Roy François. Malheureuse expedition d'Alger. Indiction du Concile de Trente que le Pape est contraint de differer. Histoire de l'Archevesque de Cologne Herman de Weiden, qui se fit Lutherien par foiblesse, sous prétexte de dévotion & de réforme; son portrait, & son caractère. L'éloge & la défense du Docteur Jean Gropperus contre les calomnies de Sleïdan & de Theodore de Beze. Histoire de la Diète de Spire, où Charles-Quint s'unit avec les Princes Protestans, aux dépens de la Religion, contre François I. Le Bref du Pape sur ce sujet à Charles-Quint; la réponse de ce Prince. La guerre qu'il fait en France. La paix de Crespy. Les deux Princes s'unissent pour la convocation du Concile de Trente. Diète de Wormes, où les Protestans refusent le Concile. L'ouverture de ce Concile, & les Sessions I. II. III. IV. & V. L'Empereur fait sous-mains ses préparatifs pour la guerre. Le Colloque de Ratisbone, d'où les Protestans s'évaderent. Insolence brutale de Martin Luther. L'histoire de sa mort, & son véritable caractère. Histoire de Jean Diac Espagnol Lutherien, assassiné pour cela par son frere. La Diète de Ratisbone, où l'Empereur se résout à faire la guerre tout ouvertement aux Protestans.



S M A L C A L D E est une petite Ville du Comté de Henneberg, appartenante au Lantgrave de Hesse, laquelle s'est rendue considerable par les Assemblées que les Princes Protestans y ont souvent tenuës, pour

A N N.
1530.

A N N.
1530.
Sleidan. l. 7.

pour y traiter des interets de la cause commune de leur secte. Ce fut là que ces Princes s'assemblerent le vingt-deuxième de Décembre, à la prière de l'Électeur de Saxe, qui s'y rendit avec eux, au lieu d'aller à Cologne, où il envoya le Duc Jean Frideric son fils, avec ordre de s'opposer de sa part à l'élection qu'on y vouloit faire d'un Roy des Romains. Il protestoit que c'estoit là une entreprise toute manifeste contre la Bulle d'Or, qui veut, pour garder la liberté des suffrages, que l'élection se fasse après la mort de l'Empereur, sans qu'on entreprenne de luy donner un successeur durant sa vie. Les autres Princes ses associez se joignirent avec luy pour le mesme effet, & en écrivirent de Smalcalde à l'Empereur & aux Electeurs, les suppliant tres-instamment de ne plus songer à faire une chose de si mauvais exemple, & si contraire à la liberté Germanique. Mais tous leurs efforts furent inutiles. Les Electeurs sçavoient fort bien que la Bulle d'Or, en réglant l'élection d'un Empereur, n'avoit pas exclu celle qui se pourroit faire d'un successeur, & que Maximilien ayeul de Charles-Quint avoit esté élu de la sorte Roy des Romains, sept ans avant la mort de son Pere Frideric III. C'est pourquoy l'Empereur leur ayant aisément persuadé que durant les voyages & le séjour qu'il estoit souvent obligé de faire en Flandre, en Espagne & en Italie, il falloit qu'il y eust dans l'Empire un Chef, & qu'il n'y en avoit point de plus propre pour l'estre

que

que son frere Ferdinand Roy de Bohême & de Hongrie: ce Prince fut élu Roy des Romains le cinquième de Janvier, & couronné à Aix-la-Chapelle l'onzième du mesme mois, malgré toutes les Protestations de ces Princes Protestans.

A N N.
1531.

Ainsi en s'unissant plus étroitement que jamais, ils conclurent leur ligue pour se défendre mutuellement les uns les autres, contre tous ceux qui les voudroient troubler dans l'exercice de leur Religion. Ils envoyèrent en mesme temps solliciter les Villes Luthériennes d'y entrer, comme elles firent pour la plupart les unes après les autres: & cependant ces mesmes Princes, auxquels les Comtes de Mansfeld s'estoient joints, résolurent dans une seconde Assemblée qu'ils firent encore à Smalcalde sur la fin de Mars, ce que chacun devoit contribuer & fournir d'hommes & d'argent, au cas qu'il n'allust venir tout ouvertement à la guerre contre l'Empereur; ce qu'ils crurent leur estre permis, après avoir consulté sur cela leurs Théologiens, & principalement Luther, sans l'avis duquel on ne faisoit rien. Il se trouva pourtant d'abord un peu embarrassé sur ce cas de conscience qu'il avoit décidé auparavant de toute autre maniere qu'il ne le vouloit alors, parce qu'il avoit souvent presché, & avoit mesme publié dans un de ses petits traitez en langue vulgaire, qu'il n'estoit pas permis de se défendre contre le Magistrat, & beaucoup moins de prendre les armes contre son Prince, sous quelque

Steid. l. 8.

ANN. quelque prétexte que ce püst estre : mais
 1531.
 Ibid. pour le tirer d'affaire, on s'avisa d'un assez
 plaissant expedient, qui fut qu'on luy fit
 dire par des Avocats, que dans le Droit il y
 a des loix qui permettent de se défendre en
 certains cas contre qui que ce soit ; & qu'on
 estoit maintenant dans un de ces cas, parce
 qu'il s'agissoit de la chose du monde qui
 leur importoit le plus, à sçavoir de se conser-
 ver dans la veritable Religion. Alors Luther,
 qui crut qu'il pouvoit avouër sans honte,
 que n'estant pas Jurisconsulte, il n'avoit
 point scëu qu'il y eust une pareille loy, dit
 qu'il n'avoit parlé comme il avoit fait jus-
 qu'alors, que parce qu'il ignoroit que cela
 fust permis par les loix civiles : mais que
 comme il avoit toujors presché que
 l'Evangile n'abolissoit pas le Droit Civil &
 les loix politiques, il ne doutoit point qu'on
 ne püst se défendre par les armes contre
 tous ceux qui voudroient empescher que
 l'on n'embrassast la doctrine Evangelique ;
 car c'est ainsi qu'il appelloit son hérésie. Et
 là-dessus il fit courir force libelles tres-sédi-
 tieux, dans lesquels il exhorte les Allemans
 à prendre les armes en cette occasion contre
 l'Empereur mesme, pour la défense de
 l'Evangile, protestant que tous ceux qui les
 prendront pour l'Empereur contre ceux
 qui suivent la doctrine des Evangeliques,
 seront damnez. Ainsi se fit la ligue de Smal-
 calde, & aussitost qu'elle fut concluë les
 Princes conféderez envoyèrent aux Rois de
 France & d'Angleterre un long Manifeste
 pour

Sicid. ibid
Cochie.

Sicid.

pour justifier leur doctrine & leur conduite, & pour demander du secours, ne doutant point que ces deux Rois qui n'aimoient pas Charles-Quint, ne les deussent puissamment assister en cette guerre.

Il y avoit trois ou quatre ans que le Roy d'Angleterre pressoit le Pape de déclarer nul son mariage avec la Reine Catherine d'Arragon tante de l'Empereur, sans qu'il eust pû rien obtenir de Clement, qui après avoir fait examiner l'affaire, trouvoit qu'en effet il estoit impossible de le dissoudre, parce qu'il avoit esté fort valablement contracté. Les Protestans croyoient que comme il avoit pour cela du chagrin contre le Pape & contre l'Empereur qui s'opposoit de toute sa force à une si injuste poursuite, il entreroit aussitost dans leur ligue: mais ils furent trompez dans leur attente. Car ce Prince qui n'avoit pas encore fait le divorce qu'il fit quelque temps après, non seulement avec sa femme, mais aussi avec l'Eglise Romaine, & qui croyoit toujours qu'il pourtoit enfin obtenir ce qu'il demandoit, se contenta de leur écrire fort civilement, qu'il les croyoit bien intentionnez pour la réformation de quelques abus qui s'estoient glissez dans l'Eglise, & qu'il feroit tout ce qu'ils pouvoient attendre de luy pour faire en sorte que l'on convoquast au plustost le Concile libre qu'ils demandoient.

Le Roy François fit davantage. Comme il n'avoit pas sujet d'estre fort satisfait de l'Empereur pour bien des raisons qui ne sont

ANN. 1531. sont pas de mon sujet, que toutefois il ne vouloit pas rompre la paix de Cambray, & qu'il estoit extrêmement zélé pour la Foy Catholique: il envoya vers ces Princes Guillaume du Bellay, qui, suivant ses instructions, fit trois choses tres-considerables qu'on n'a pas assez remarquées dans les Histoires qu'on a faites de ce temps-là. Premièrement, il les exhorta de sa part à rentrer dans l'ancienne Religion, leur promettant de leur procurer un Concile libre, aux décisions duquel ils se soumettoient. Secondement, il traita des conditions auxquelles le Roy s'engageoit à les secourir pour la conservation des droits de l'Empire, qu'ils disoient estre violez par l'élection que l'on avoit faite d'un Roy des Romains. Et en troisième lieu, il demanda que leur ligue ne fust simplement que défensive, pour maintenir leur liberté si on les attaquoit sur ce sujet. Ainsi comme les Catholiques d'une part vouloient que les Edits de Wormes & d'Ausbourg fussent exécutez, & que de l'autre les Protestans avoient fait à Smalcalde une puissante ligue pour s'y opposer: il sembloit qu'une funeste guerre civile fust inévitable en Allemagne, lors que par une de ces soudaines révolutions qui se font assez souvent dans le corps de l'Estat aussi bien que dans le corps humain, la paix se fit tout-à-coup entre les uns & les autres pour les raisons que je vais dire.

l'Empereur qui n'avoit pas eû toute la satisfaction qu'il prétendoit pour le secours
contre

contre le Turc, ni pour faire approuver généralement l'élection du Roy Ferdinand son frere, avoit convoqué une Diète à Spire pour y faire résoudre ces deux points qui luy tenoient bien fort au cœur. Non-seulement les Protestans ne s'y voulurent pas trouver, mais ils s'assemblerent à Svinsfurt sur le Mein, & puis à Nuremberg, du consentement de l'Empereur, qui avoit enfin pris d'autres mesures. Il apprenoit de toutes parts que Soliman estoit sur le point d'entrer en Hongrie avec une armée plus forte que la premiere, résolu de pousser une seconde fois ses conquestes jusques à Vienne, pour se venger de l'affront qu'il y avoit receü trois ans auparavant. Les Protestans avoient dit nettement à l'Empereur, que s'il ne leur donnoit la paix, en les laissant libres dans l'exercice de leur Religion, non-seulement ils ne contribueroient rien pour le secours de l'Empire, mais qu'ils se joindroient plustost à Soliman pour obtenir de luy cette liberté qu'il accordoit aux Chrestiens dans ses Estats. Les Rois de France & d'Angleterre venoient de luy refuser fort honnestement le secours d'hommes & d'argent qu'il leur avoit demandé comme pour la cause commune de toute la Chrestienté. Les Ducs de Baviere mesme ses parens & ses alliez n'estant pas satisfaits de l'élection du Roy Ferdinand, parce qu'eux-mesmes prétendoient à l'Empire, qui avoit esté plus d'une fois dans leur Maison, s'estoient unis avec les Princes mécon-

ANN.

1531.

Slsid. 18.

V. Pallav.

l. 3. c. 9.

ANN.

1532.

ANN.
1532.

tens. De sorte que comme il vit fort bien que n'ayant que ses propres forces, qu'il seroit encore contraint de diviser pour avoir de quoy s'opposer aux Princes conféderez, il ne pourroit jamais résister à Soliman, qui s'en alloit fondre sur l'Allemagne avec toutes les forces de son Empire: il crut que la nécessité où il se trouvoit de tout perdre, ou de réunir toute l'Allemagne contre le Turc, en donnant aux Protestans la paix qu'ils luy demandoient, seroit une bonne raison pour le justifier devant Dieu & devant les hommes; & en suite il se résolut de la leur donner.

En mesme temps il envoya Albert Archevesque de Mayence & Louis Electeur Palatin à Nuremberg, pour traiter cette Paix, qui se fit malgré toutes les oppositions du Nonce du Pape, auquel Charles-Quint dit avec chagrin, que l'on ne seroit pas réduit à cette fâcheuse nécessité, si le Pape, sans exiger tant de conditions comme il avoit fait, eust promptement convoqué le Concile après la Diète d'Ausbourg, ainsi qu'on l'en avoit sollicité. L'Empereur donc demeurant ferme dans sa résolution, à laquelle il fit enfin consentir la Diète, les deux Electeurs conclurent la paix de Nuremberg le vingt-troisième de Juillet à ces conditions: *Que les Edits de Wormes & d'Ausbourg seroient suspendus à l'égard des seuls Protestans Lutheriens, qui seroient tolerez sans qu'on les pust inquieter sur le point de la Religion, de laquelle ils auroient l'exercice*

Litt.

Aleand.
ad Sanguin.
ap. Pallav.
loc. cit.

Steid. l. 8.

exercice libre, jusqu'à ce qu'on y eust pourveu dans un Concile, dont l'Empereur procureroit la convocation dans six mois, & la célébration dans un an après; & si cela ne s'obtenoit du Pape, qu'alors on tiendroit une Diète générale, où l'on traiteroit à fonds de cette affaire, pour la terminer comme on jugeroit le plus à propos pour le bien de l'Empire. Voilà quelle fut la Paix de Nuremberg, qui donna aux Protestans Lutheriens la liberté de conscience, par provision, jusqu'au Concile, & qui réunit si bien toute l'Allemagne, que les Catholiques & les Protestans concourant à l'envi à secourir l'Empire contre le Turc, l'Empereur se vit à la teste de la plus florissante armée que l'on eust encore veüe en Allemagne.

Car un de ceux qui y estoit, nous assëüre qu'elle estoit de quatre-vingts-dix mille fantassins & de trente mille chevaux, tous gens choisis, enrôlez, & bien armez, outre les volontaires, & ceux qui estoient à la suite des Princes & des grands Seigneurs, ce qui faisoit en tout près de deux cens mille combatans; forces assëûrément capables non-seulement de conserver ce qui restoit de l'Empire en Occident, mais aussi de reconquerir celuy de l'Orient, si l'on en fust venu à la bataille contre Soliman. Mais ce fier Ottoman sembla s'estre oublié luy-mesme à cette occasion, où il ne fit rien qui fust digne d'un si grand nom. Car soit qu'il craignist de commettre sa fortune avec celle de Charles-Quint, qui avoit esté jusques-

Jovius hist.
l. 30.
Isthuansff.
hist. Hung.
l. 11.

ANN. 1532. là toujours tres-heureuse, & qui estoit alors soustenuë de l'armée la plus puissante qu'il eust jamais eüe ; soit qu'Ibrahim Bassa, qui en ce temps-là pouvoit tout sur son esprit, & favorisoit sous-main les Chrestiens, luy eust mis en teste quelque autre entreprise, pour le détourner de celle qu'il avoit commencée contre eux ; ou qu'il apprehendast l'hiver qui approchoit : il est certain qu'il se contenta d'avoir ravagé par des marches inutiles une partie de la Hongrie, qu'il parcourut plustost en brigand, qu'en conquérant, & que sans avoir veü seulement l'ennemi qui l'attendoit auprès de Vienne, fort résolu de le combattre s'il s'en approchoit, comme il l'en avoit menacée, il s'en retourna sans honneur à Constantinopie sur la fin d'Octobre.

L'Empereur qui crut que cette retraite luy tenoit lieu d'une grande victoire, puis que par sa seule présence non-seulement il avoit empesché qu'un si redoutable ennemi n'entraist dans l'Allemagne, mais qu'il l'avoit mesme chassé de la Hongrie, ne crut pas qu'il le deust poursuivre ; & après avoir licentié la plus grande partie de ses troupes, il descendit en Italie, pour de là passer en Espagne, après avoir conferé avec le Pape qui s'estoit rendu une seconde fois à Boulogne pour cét effet. Ce fut là que Charles, pour exécuter de bonne foy la paix de Nuremberg, pressa fort le Pape de convoquer dans six mois le Concile que ce Prince vouloit alors, parce qu'après tant de tentatives inutiles

inutiles qu'il avoit faites, il voyoit fort bien qu'il n'y avoit plus d'autre moyen de ramener les Protestans, qui firent voir en cette occasion qu'ils ne l'avoient demandé avec tant d'ardeur en toutes les Diètes, que parce qu'ils s'estoient persuadez que ni le Pape; ni l'Empereur n'en vouloient point.

Mais ils trouverent à ce coup qu'ils s'estoient trompez. Car le Pape qui comprit aussi de son costé que dans l'estat où l'on estoit, il ne s'en pouvoit plus défendre avec honneur, y consentit franchement, pourveu que pour ne rien faire inutilement, l'on convint auparavant avec les Princes Protestans des conditions auxquelles on célébreroit ce Concile, à sçavoir, *Qu'il seroit libre & universel de la manière qu'on avoit tenu de tout temps dans l'Eglise les Conciles Oecuméniques; Que l'on choisiroit pour cela quelque lieu commode, comme Boulogne, Plaisance, ou Mantouë; Que les Princes y assisteroient ou en personne, ou par leurs Ambassadeurs; & que s'ils y manquoient, on ne laisseroit pas de passer outre; Qu'on seroit obligé de se soumettre à toutes ses décisions, car autrement il seroit inutile de le convoquer; Que si l'on refusoit d'y obéir, l'Empereur & les autres Princes seroient obligez de protéger & de défendre le Pape & l'Eglise; & que le Pape, six mois après avoir receû une réponse favorable sur tous ces points, & concerté avec les Rois & les autres Souverains, convoqueroit le Concile, qui seroit célébré un an après sa convocation,*

A N N.
1532.A N N.
1533.*Ex Cod.
Vatic. ap
Pallav.
l. 3. c. 12.
& 13.*

ANN.
1533.

Hugues Rangon Evêque de Rhegio de la part du Pape, & Lambert Briard Président du Conseil de Flandre pour l'Empereur, porterent ces conditions à Jean Frideric Electeur de Saxe, qui avoit succédé au Duc Jean son Pere décedé l'année précédente. Ce Prince les receût tres-civilement, & après avoir pris du temps pour en déliberer avec les Princes conféderez à Smalcalde, où ils s'assemblerent le vingt-quatrième de Juin, il leur donna sur la fin du mois de Juillet par écrit la réponse, qui fut en substance, après avoir bien dit des choses contre la prétendue tyrannie des Papes, *Qu'ils ne vouloient point de Concile à ces conditions qui ruinoient entièrement la liberté; Qu'ils en vouloient un qui fust célébré en Allemagne, où le Pape non-seulement ne présidast point, mais ne fust pas mesme juge, puis qu'il estoit partie, & où l'on ne fust obligé de se soumettre qu'à ce qu'on trouveroit estre conforme à la parole de Dieu; c'est-à-dire en un mot, qu'ils vouloient estre eux-mesmes Judges des décisions du Concile, en interpretant l'Escriture selon leur sens.*

ANN.
1534.

Clement ayant receû cette réponse, quoy-qu'il vist bien par là que, selon qu'il l'avoit prédit plusieurs fois à Charles-Quint, les Protestans qui faisoient tant les empreslez à demander le Concile, ne le voudroient jamais aux conditions que l'Eglise devoit nécessairement exiger, ne laissa pas néanmoins de mettre encore la chose en déliberation dans un célèbre Consistoi-

P. Pallav.
l. 3. c. 16.

re, où il passa tout d'une voix, qu'il n'y A N.N.
 avoit point de remède plus efficace contre 1534.
 l'hérésie & les autres maux dont l'Eglise
 estoit affligée, que le Concile universel que
 l'on demandoit depuis si long temps. Mais
 comme il ne se pouvoit convoquer, que la
 paix entre les Princes Chrestiens qui com-
 mençoient à se brouiller ne fust parfaite-
 ment rétablie, on dit qu'il falloit que le
 Pape commençast par s'employer efficace-
 ment auprès d'eux pour les bien réunir.
 C'est à quoy il résolut de travailler de son
 mieux: mais sa mort qui survint sur ces
 entrefaites le vingt-cinquième de Septem-
 bre, en la cinquante-sixième année de son
 âge & l'onzième de son Pontificat, arresta
 l'exécution d'un si bon dessein. Ce fut un *Exiciards*
 Prince qui avoit à la verité beaucoup d'e- *l. 12.*
 sprit & de sagesse, de vertu & de gravité dans *S. adol. l. 11.*
 ses mœurs & dans ses manieres, mais duquel *Jovi. l. 32.*
 on peut dire qu'avec toutes ses bonnes qua- *V. Pallav.*
 litez il estoit bien plus propre à obéir qu'à *loc. cit.*
 commander, comme il parut dans son Mi-
 nistère sous Leon X. son cousin, lors qu'a-
 gissant par les ordres, & selon le génie d'un
 Prince bien faisant, liberal, humain, & d'un
 très-grand cœur, il réussit admirablement:
 ce qu'il ne fit pas quand il fut maistre du-
 rant tout son Pontificat, qui fut fatal à Ro-
 me, & pendant lequel, comme il agit de
 luy-mesme, & selon ses deux passions do-
 minantes, l'avarice & la crainte qu'il ne put
 jamais dompter comme les autres dont il
 estoit maistre, il se rendit odieux à toute sa

ANN.
1534.

Cour, suspect aux Princes, qui ne se fioient pas trop à luy, & si peu agréable au peuple Romain, qu'il ne put s'empescher de faire éclater assez hautement la joye qu'il avoit de sa mort. Cette joye s'augmenta peu de jours après, par l'exaltation du Cardinal Alexandre Farneze, Doyen du Sacré College, qui fut élu à l'âge de soixante-sept ans, le treizième d'Octobre, dès le second jour du Conclave, avec grand applaudissement de tout le monde, & prit le nom de Paul III.

Clacon.

Comme il avoit toujours esté pour la convocation d'un Concile général, il ne manqua pas aussitost qu'il fut Pape de s'appliquer à cette grande affaire avec toute l'ardeur imaginable, & un grand desir de la faire réüssir, du moins autant qu'on le peut & qu'on le doit conjecturer par les effets. Car ce fut là l'unique chose qu'il proposa dans le premier Consistoire qu'il tint le treizième de Novembre, où pour ôster aux hérétiques le prétexte qu'ils avoient pris de leur révolte; tiré de la corruption qu'ils disoient estre dans l'Eglise & dans la Cour de Rome, après avoir fort exhorté les Cardinaux à une exacte réformation, il en commit quelques-uns auxquels il donna toute son autorité pour corriger tous les abus qu'ils trouveroient s'estre glissés dans le maniment des affaires Ecclesiastiques & civiles. Et voulant donner à l'Eglise de bons sujets, qui la pussent servir utilement en cette grande occasion, il honora de la

pourpre

37. Con-
sistor. ap.
Pallavic.
l. 3. c. 17.

ANN.
1535.

pourpre des hommes dont le merite estoit connu & réveré de tout le monde. Enre ceux-cy, outre les sages, vertueux & sçavans Cardinaux Simoneta, Contarini, Jacobatio, Caracciole, Sadolet, Monti & Caraffe qui furent tous deux Papes, se trouvent l'illustre Martir Jean Fischer Evesque de Rochestre en Angleterre, Jean du Bellay Evesque de Paris, & Nicolas de Schomberg Archevesque de Capouë.

A N N.
1535.

Ciacen. in Paul. 111.

Ce dernier estoit un homme d'un mérite extraordinaire, de la tres-noble Maison des Comtes de Schomberg en Misnie, près de la riviere de Sâle, entre Naumbourg & Wisenfelz, laquelle, outre le Comte Theodoric son frere, qui fut tué en combatant vaillamment pour le Roy François à la bataille de Pavie, a donné à la France ces deux illustres Mareschaux de Schomberg pere & fils, tous deux grands Catholiques, qui se sont aquis une gloire immortelle par les deux fameuses victoires qu'ils remporterent sous le Regne du feu Roy, l'un à la bataille de Castelnau-d'Ary, & l'autre au secours de Leucate, où il força les lignes, & défit toute l'armée ennemie dans ses retranchemens. Or Nicolas de Schomberg, qui de Procureur général de l'Ordre de Saint Dominique avoit esté fait Archevesque de Capouë par Leon X. fit de si belles choses, & aquit tant de réputation dans les importantes Nonciatures qu'il exerça presque en tous les Royaumes de l'Europe, sous les deux Papes Medicis, qu'après la mort de Clement VII.

Ibid. Aubery hist. des Gard. p. 3.

Jovius. in Ferd. d'Al. vol. 1. 6.

Fonta. de Melide. Theatr. Dominicana. Aubery hist. des Cardin. Ciacen.

ANN.
1535.

il s'en fallut peu que les Cardinaux, dès l'entrée du Conclave, ne le fissent Pape, quoy-qu'il ne fust pas encore du Sacré College. C'est pourquoy Paul III. ne manqua pas d'honorer de la pourpre un si grand mérite; outre qu'il crut qu'estant d'une maison si ancienne & si considérable en Allemagne, il pourroit mieux servir que tous les autres à réduire les Princes de cette nation qui s'estoient laissé séduire par Luther, que luy-mesme avoit condamné des premiers au Consistoire où Leon X. voulut qu'il assistast lors qu'on y fit le procès à cet hérétique. Mais sa mort qui survint peu de temps après sa promotion, ne luy donna pas le loisir d'exécuter ce qu'on esperoit de sa sage conduite.

• *Imad. vit.*
Card.
Caies.

Le Pape cependant poursuivit toujours avec grande ardeur, à ce qu'il parut, le dessein qu'il avoit formé de convoquer au-plustost un Concile, comme l'Empereur l'en pressoit. Pour cet effet il envoya des Nonces à tous les Princes, & mesme aux Protestans pour les y disposer, & pour convenir avec eux du temps & du lieu le plus propre pour le célébrer. Mais il faut avouër qu'il prit assez mal ses mesures pour ce qui regarde les Protestans, & qu'il ne fut pas heureux dans le choix qu'il fit de la personne de Pierre Paul Verger pour traiter avec eux. C'estoit un célèbre Jurisconsulte de Justinopolis, appelée maintenant Capod'Istria, dans la Province de ce mesme nom. Clement VII. qui faisoit estat de son esprit. l'avoit.

L'avoit envoyé Nonce auprès du Roy Ferdinand en Allemagne, où il y a de l'apparence qu'il prit les premières semences de l'hérésie, dont, quand il fut devenu Evêque de sa Ville de Justinopolis, il fit quelques années après tout ouvertement profession, s'estant sauvé chez les Grisons aussi-bien que son frere Jean Baptiste Evêque de Pole dans la mesme Province; ce qui fut d'un tres-grand scandale à toute la Chrestienté.

Mais comme les hommes ne voyent que les dehors, & qu'il n'y a que Dieu seul qui penetre par ses veûës infiniment perçantes dans le fond du cœur, il ne faut pas s'étonner si les plus sages se trompent quelque-fois, en choisissant les personnes dont ils se servent dans les affaires les plus importantes. Le Pape qui crut que personne ne le pouvoit mieux informer de l'estat des affaires d'Allemagne que celui qui venoit d'y servir le Saint Siège en qualité de Nonce, prit uniquement son Conseil, & fit tout ce qu'il luy dit, à sçavoir que pour persuader aux Allemans que Rome vouloit effectivement le Concile, ce qu'on n'avoit pas crû jusqu'alors, il falloit le proposer, & le promettre aux Protestans absolument, & sans parler de ces conditions qui les avoient d'abord rebutez. En quoy l'on peut dire que le Pape au lieu d'agir uniformement, comme on fait d'ordinaire à Rome, prit le contrepied de son Prédecesseur. Car Clement VII. disoit toujours que dans l'estat où estoient les choses, il ne croyoit pas qu'il

*Steid l. 9.
V. Pallav.
l. 3. c. 13.*

A N N.
1535.

fallust un Concile ; que si néanmoins on en vouloit un , il le convoqueroit , comme il en fit en effet le Decret un peu avant sa mort , mais à des conditions tres-justes , & dont l'Eglise ne se peut nullement dispenser. Au contraire, Paul III. protestoit qu'il en vouloit un ; & pour montrer qu'il le vouloit de bonne foy , il donna ordre au Nonce Verger de l'offrir aux Protestans sans aucune condition , en leur proposant seulement Mantouë comme ville commode & appartenante à l'Empire : ce qui estoit leur donner occasion d'en prescrire eux-mêmes de si injustes, qu'on ne les pourroit jamais accepter , au lieu que c'estoit au Pape d'en exiger d'eux de si raisonnables , conformément à ce qu'on à toujours pratiqué dans l'Eglise , qu'ils ne les pussent refuser sans se mettre tout-à-fait dans leur tort.

Le Nonce donc ayant receû ses instructions , passè en Allemagne pour y traiter avec les Princes Catholiques & Protestans de la célébration du Concile à Mantouë, Ce fût en ce voyage qu'estant allé à Wittemberg , où le Gouverneur de la Ville le receût avec de grands honneurs , il eût avec Luther une conférence de laquelle on a parlé fort diversement. Car Fra Paolo dans son Histoire du Concile de Trente , fait faire à ce Nonce un fort long discours , dans lequel , après avoir dit à Luther qu'on faisoit grand estat à Rome de son esprit , & de sa grande capacité , & qu'on y blâmoit la conduite du Cardinal Cajétan & de Leon X. qui l'avoient

SHAR. 70.
L. 1. 1. 1.

ient traité avec trop de rigueur, il tafche de le ramener à l'obéiffance de l'Eglife par des confidérations humaines, & fur tout par fon intereft, en luy faifant efperer de fort grands avancemens, jufqu'au Cardinalat, & mefime jufqu'à la Papauté, par les exemples qu'il luy propofe du Cardinal Bessarion & du Pape Pie II. Après quoy il fait parler Luther, par un discours encore plus long, avec une merveilleufe fermeté, & des fentimens tout-à-fait nobles, & comme pourroit faire un des plus grands hommes du monde.

Au contraire, le Cardinal Pallavicin, Pallavicin. loc. cit. pour convaincre de fauffeté cét Ecrivain, produit les lettres du Nonce Verger, qui affeûre que ce ne fut que durant qu'on le fervit à déjeuner, avant que de fortir de Wittemberg, qu'il vit Luther & Pomeran, que le Gouverneur luy avoit amenez pour l'entretenir; qu'il le laiffa parler, comme il fit, de chofes allez indifferentes, d'une maniere fort ballé & tres-groffiere, fans luy répondre que par monofyllabes; & qu'il trouve que c'eft un homme qui n'a rien de grand que fon impudence & fa malice. Mais comme d'une part je ne trouve rien de tous ces beaux discours de Fra Paolo dans les Ecrivains de ce temps-là, non pas mefime dans Sleidan, qui dit feulemment en un mot que Verger vit Luther à Wittemberg; & que de l'autre quand ce Nonce eust eû déjà dans l'ame les principes de l'heretie qu'il professa depuis, il n'eust eû garde de parler

ANN
1535.

autrement de Luther en rendant compte à Rome de sa Conférence : je crois que l'on ne peut rien dire de fort assuré sur cela, si non que Fra Paolo s'est diverti aux dépens de la vérité, en faisant parler, comme il luy a plu, ces deux hommes que l'on voit bien qui sont assez de ses amis.

Strid. l. 9.

Ce qu'il y a encore de bien certain, est que le Nonce vit l'Electeur de Saxe, & le Lantgrave de Hesse, qui luy demanderent par écrit ce qu'il avoit à dire touchant le Concile, & luy dirent qu'on luy répondroit aussi par écrit après qu'ils en auroient conféré avec les Conféderez à Smalcalde où ils s'assemblerent au mois de Décembre. Comme depuis la Paix de Nuremberg, plusieurs autres Princes & plusieurs Villes estoient entrez dans leur confédération, il y eût dans cette assemblée quinze Princes, outre les Députez de trente Villes qui avoient embrassé la Confession d'Ausbourg, comme avoient fait aussi depuis peu deux Ducs de Brunswic, ceux de Pomeranie, & les jeunes Marquis de Brandebourg, après la mort de l'Electeur Joachim I. leur pere grand Catholique. On y renouvela pour dix ans la ligue que les Protestans avoient faite pour leur défense, & l'on y receût les Ambassadeurs des Rois de France & d'Angleterre, qui vouloient entrer tous deux dans cette ligue, mais par des motifs & pour des interets fort differens.

Comme la paix qui estoit entre le Roy François & l'Empereur commençoit à se troubler,

troubler, & que les choses tendoient déjà manifestement à la guerre qui s'alluma bientôt après, on avoit tâché de rendre le Roy odieux, particulièrement aux Protestans, en disant par tout qu'il faisoit brusler leurs confrères à Paris; & qu'il empeschoit qu'on ne convoquast le Concile. Sur quoy il envoya Guillaume de Langey, Seigneur du Bellay, à Smalcaide, où le dix-neuvième de Décembre il fit dans l'Assemblée des Protestans une fort belle harangue, dans laquelle il dit de la part du Roy, *Que ceux que l'on avoit punis en France n'estoient point des gens qu'ils pussent avouer, mais que c'estoient de méchans hérétiques seditieux, & perturbateurs du repos public, qui en vouloient à tout ce qu'il y a de plus saint & de plus sacre dans la Religion; Qu'en attendant qu'on eust convenis du temps & du lieu où l'on pust célébrer un Concile, comme Sa Majeste le souhaitoit de tout son cœur, s'ils vouloient envoyer quelques-uns de leurs Théologiens en France pour conférer avec les Docteurs de Sorbonne, ou permettre que quelques-uns de ces sçavans Docteurs allassent conférer avec les leurs, elle esperoit que l'on feroit cesser les differends de la Religion, en leur faisant clairement connoître la verité; & qu'enfin elle leur offroit de s'unir avec eux pour leur défense commune, contre tous ceux qui entreprenoient de troubler la paix, de la Chrestiente.* A cela les Princes qui virent fort bien que le Roy ne tendoit qu'à les engager dans son parti contre l'Empe-

A N N. reur, ne répondirent autre chose, sinon
1535. qu'ils le remercioient tres-humblement de
 ses offres si obligantes, & qu'ils luy offroient
 aussi réciproquement leur service contre
 tous ses ennemis, excepté contre l'Em-
 pereur.

Steid. l. 9. C'est icy qu'il faut necessairement que
 je découvre une insigne imposture de Sléi-
 dan, qui, pour faire honneur à sa secte, fait
 parler en cette occasion Guillaume du Bel-
 lay d'une maniere à faire croire à ceux qui
 ne connoistroient pas la malice de cét Ecri-
 vain, que François I. estoit Lutherien. Car
 il dit que cét Ambassadeur, avant què d'a-
 voir receû sa réponse des Princes Protestans,
 avoit voulu conferer avec Philippe Me-
 lanchton, Jacques Sturmus, quelques au-
 tres Docteurs Lutheriens, sur les principaux
 articles de leur créance touchant la Primau-
 ré du Pape, la Cene du Seigneur, la Messie,
 l'Invocation des Saints, le culte des Images,
 le libre Arbitre, le Purgatoire, la Justifica-
 tion, les Vœux Monastiques, & le Célibat
 des Prestres; & qu'alors il leur dit que le
 Roy, apres avoir oûï sur tous ces points-là
 les Théologiens de Paris qui ne l'avoient
 pas satisfait, estoit presque en tout cela du
 sentiment de Melanchton, selon que ce
 disciple de Luther l'expliquoit dans son li-
 vre des lieux communs de la Theologie.

In plerif- que dice- bar Regem esse non alienum à libro l'hi- lippii quo locos ille tractat communes Theologi- cos, &c.
Steid. l. 7. Comment le Seigneur du Bellay pour-
 roit-il avoir dit aux Lutheriens une chose &
 si fausse & si éloignée de toute vray-sem-
 blance? luy qui au commencement de cet-
 te

te mesme année avoit suivi le Roy à cette célèbre & auguste Proceſſion, où il voulut aller, accompagné de la Reine, de Monſieur le Dauphin, des Ducs d'Orleans, & d'Angoulesme ſes freres, de tous les Princes, & de toute la Cour, la teſte nuë, & le flambeau en main, après le tres-Saint Sacrement porté par Jean du Bellay Eveſque de Paris, depuis l'Egliſe de Saint Germain de l'Auxerrois juſques à Noſtre-Dame de Paris, pour réparer l'outrage que les hérétiques Luthero-Zuingliens avoient fait à la Maieſté Divine, & à la Royale, en affichant de nuit dans Paris & aux portes meſmes du Louvre, leurs blaſphèmes contre les Myſteres les plus ſaints de la Religion Catholique, pour laquelle il avoit un zele incroyable, qu'il fit bien paroître en cette occurrence. Car il proteſta hautement, les larmes aux yeux, en preſence de cette grande multitude de perſonnes de la première qualité qui avoient aſſiſté à cette éclatante cérémonie, qu'il avoit tant d'horreur de cette hérèſie, qu'il ſacrifieroit meſme ſes propres enfans à la divine Maieſté qu'elle attaque, s'il ſçavoit qu'ils fuſſent infectez de cette peſte.

Mais encore un coup, comment eſt-ce que cét Ambaſſadeur euſt pû parler de la maniere que veut Sléidan, puis qu'au retour de la Proceſſion, il fit bruſler tout vifs, à petit feu, ſix hommes convaincus du Luthéranisme, comme parle Sléidan, en racontant cette ſevere mais tres-juſte exécution? Il n'y a donc rien de plus faux que ce que fait dire

ANN.
1535.

V. Flor. de
Rem. l. 7.
c. 5.

Cum autem ob Lutheranismum, ut ipsi vocant in aliquem vindicatur, &c.
Sleid. l. 9.

ANN.
1535.

dire à l'Ambassadeur du Roy ce prétendu Tite-Live des Lutheriens, car c'est ainsi qu'ils nomment cét Historien, qui écrit à la verité poliment, mais qui devoit du moins s'estre étudié à mentir avec un peu plus d'esprit en cette rencontre, où il fait bien voir que Charles-quin avoit raison, lors que voulant se divertir quelquefois durant sa retraite à la lecture de l'Histoire de cét Auteur, laquelle venoit de paroistre, il disoit seulement, *Que l'on m'apporte mon menteur*, & aussitost on luy alloit querir un Sléidan. Car il faut avouër que quand il s'agit de ses Lutheriens, il n'épargne gueres la verité, quoy-que hors de cét interest il ne laisse pas de la respecter. Ce qu'il y a pourtant de vray à l'égard de Francois I. & qui peut-estre a donné lieu à cette horrible calomnie dont on a voulu noircir l'honneur de ce Roy, c'est que vaincu par les prieres importunes de Marguerite Reine de Navarre sa sœur & de quelques Dames de la Cour prévenuës en faveur de la nouvelle doctrine, qui luy parloient éternellement de Phillippe Melanchton comme d'un saint homme qui sçavoit admirablement bien parler de nos Mysteres, il luy prit envie de l'ouïr, & luy écrivit qu'il pouvoit venir à sa Cour en toute séüreté. Mais le Cardinal de Tournon luy remontra si fortement le tort qu'il se feroit devant Dieu & devant les hommes, s'il écoutoit un hérétique que l'on sçavoit estre l'eleu & le grand confident de Luther, qu'il révoqua sur le champ

*Suri. in
Comm.**V. Flor de
Rem. l. 7.
c. 4.*

la permission qu'il luy avoit donnée, & ne le voulut jamais voir. C'est ce qui doit apprendre aux Rois, & sur tout aux Rois Tres-Chrestiens, qui comme Fils aînez de l'Eglise sont les vrais Protecteurs de sa doctrine, qu'ils ne doivent jamais recevoir ni lettres, ni requestes, ni livres de ceux de leurs sujets qui entreprennent de se distinguer, & de faire un parti dans l'Eglise & dans l'Estat par la nouveauté de leurs dogmes; & que si par les intrigues de leur cabale, quel-qu'un de dehors tant soit peu suspect de cette nouveauté entroit dans leur Royaume pour traiter avec eux, sous quelque prétexte que ce püst estre, ils ne scauroient rien faire de plus agréable à Dieu, ni de plus efficace pour attirer sur eux les bénédictions du Ciel, que de les en faire promptement sortir, & de les renvoyer sans audience d'où ils viennent. Voilà donc quel fut le succès de cette Ambassade.

Les Ambassadeurs d'Angleterre ne parlerent pas tout-à-fait de la mesme maniere que celui du Roy Tres-Chrestien, parce qu'il y avoit déjà plus d'un an que leur Roy s'estoit séparé de l'Eglise Romaine par ce déplorable schisme dont je ne veux pas icy raconter l'Histoire, qui n'appartient nullement à celle du Lutheranisme, que ce Prince, tout schismatique qu'il estoit, ne voulut point du tout souffrir dans ses Estats. Ils dirent donc en substance, par la bouche d'Edoüard Foxe Evêque d'Hereford Chef de cette Ambassade, que comme le Roy leur

ANN. leur Maistre estoit parfaitement uni avec
 1535. eux, dans la résolution qu'il avoit prise de
 secoûer le joug de la domination du Pape,
 & de ne souffrir point de Concile où ses
 créatures passent prévaloir, & luy confir-
 mer l'autorité qu'on luy attribuoit, il e-
 speroit aussi qu'ils s'uniroient tous avec luy
 dans une mesme créance, sans y meller les
 erreurs des nouvelles sectes. A quoy comme
 on vit fort bien qu'il ne vouloit point de so-
 ciété avec Luther, on se contenta de répon-
 dre assez adroitement, qu'on se réjouïssoit
 de ce qu'il avoit reconnu la verité laquelle il
 estoit résolu de maintenir, & qu'on luy fe-
 roit sçavoir ce qu'on répondroit au Nonce
 du Pape, sur la proposition qu'il faisoit de
 convoquer le Concile à Mantouë.

Cette réponse que les Princes donnerent
 par écrit au Nonce le vingt & unième de
 Décembre, fut encore beaucoup plus forte
 & plus fascheuse que celle qu'ils avoient
 renduë au Pape Clement. Car après avoir
 dit dans cét écrit qu'ils ne veulent point de
 Concile que dans la Germanie, ni que le
 Pape qui est leur partie soit juge en ce Con-
 cile, pour de fausses raisons qu'ils alleguent
 d'une maniere tres-injurieuse au Pape, ils
 ajoutent qu'ils veulent un Concile compo-
 sé de ceux que l'Empereur, les Rois, & les
 autres Princes choisiront aussi-bien entre
 les laïques que parmi les Ecclesiastiques
 pour juger de ce differend, & pour décider
 par la seule parole de Dieu ce que l'on doit
 croire sur les points contestez. De sorte
 qu'il

u'il parut alors que le Pape Clement ne estoit nullement trompé, quand il disoit qu'il falloit employer d'autres moyens que le Concile pour réduire les Protestans, qui faisoient semblant de le vouloir, & ne le vouloient point du tout, puis qu'ils exigeoient des conditions qu'ils sçavoient fort bien que l'Eglise ni ne devoit, ni ne pouvoit jamais admettre.

Le Pape néanmoins ne laissa pas au mois de Juin de le convoquer à Mantouë pour l'année suivante, au mois de Juillet, à la sollicitation de l'Empereur, qui estant retourné de son expedition d'Afrique tout couvert de gloire, après avoir pris la Goulette & Tunis, défait devant cette ville la grande armée du fameux Barberousse Roy d'Alger, & delivré vingt mille esclaves Chrestiens, pressa fort cette affaire, qui luy tenoit extrêmement au cœur, pour faire voir à tout le monde qu'il vouloit effectivement le Concile. De sorte que le Pape n'en ayant pû différer plus long-temps la convocation, envoya pour cela ses Nonces par tout, & mesme aux Protestans, qui, afin de se rendre encore plus puissans, faisoient cependant leurs derniers efforts à Wittemberg pour réunir les Sacramentaires avec Luther: mais ce Patriarche des Protestans demeurant toujours ferme sur l'article de la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, dont les Zuingliens ne vouloient point, la Conference se rompit. Il n'y eût que Martin Bucer Prédicant de Strasbourg, qui voulant absolument se

ANN:
1535.

ANN.
1536.
Sleid. l. 10.
Roter.
Pont. l. 3.
Suri. in
Commen.
Jovi. l. 34.

Cochlei
Suri.

Chyt. l. 14.

réunir

ANN.
1536.

réünir avec les Lutheriens, admit enfin la présence réelle de Jesus-Christ au Saint Sacrement quand on consacre le pain & le vin, & qu'on le distribuë aux Communians, non pas quand on le garde hors l'usage du Sacrement. Il confessa de plus qu'il y est non-seulement quand il est receü par ceux qui sont bien disposez, mais aussi quand il est pris par les méchans qui le prennent à leur jugement; comme dit Saint Paul: sur quoy Luther luy fit abjurer les erreurs de Zuingle; & le receüt au nombre de ses disciples, estant bienaisé d'avoir dans son parti ce Ministre qui luy ramenoit une Ville aussi considerable que Strasbourg, avec plusieurs Prédicans, comme Musculus & Capito qu'on croyoit estre le plus habile homme qui fust parmi ces hérétiques.

ANN.
1537.
Sleid.l. 11.
Cochla.

Aprés cela les Princes Protestans & les Députez des Villes Lutherienes s'estant assemblez à Smalcalde, selon leur coustume, y appellerent Luther, qui y vint de Wittemberg accompagné de Melancton, de Pomeran, de Bucer, d'Oslandre, & de plusieurs autres de ses plus célebres Disciples, pour y examiner la Bulle de la convocation du Concile, que le Nonce Vorsiüs avoit présentée à ces Princes de la part du Pape. Mais comme leur ligue estoit devenuë tres-puissante par la jonction des Rois de Suède & de Dannemark, du Duc de Wittemberg, & de plusieurs autres Princes de l'Empire, ils parurent aussi plus superbes & plus obstinez que jamais. Et quoy-que le Nonce du Pape

A N N.
1537.

Pape & le Vicechancelier de l'Empereur leur pussent dire de la part de leurs Maistres pour les obliger à s'unir avec les autres Princes qui avoient tous receû avec applaudissement cette Bulle, ils répondirent toujours fièrement, selon l'avis de Luther, qu'ils ne consentiroient jamais ni qu'on tint ce Concile hors de l'Allemagne, ni que le Pape y parust comme juge, ni mesme qu'il le convoquast, cela n'appartenant qu'à l'Empereur & aux Rois, comme ils prétendoient le montrer dans un Concile libre & legitime tel qu'ils le demandoient. Le Nonce mesme, qui peut-estre eust mieux fait d'envoyer la Bulle à cette Assemblée sans y aller luy-mesme, pour ne pas exposer en sa personne la Majesté Pontificale qu'il representoit, y fut traité avec tant de mépris, qu'ayant un jour fait demander audience au Lantgrave de Hesse, ce Prince luy fit dire qu'il n'avoit pas le loisir de luy parler; & cependant il alla ce mesme jour visiter Luther, qui gardoit le lit pour quelque legere indisposition. Enfin, ils firent courir par toute l'Europe un Manifeste, contenant les raisons qu'ils avoient de ne vouloir point ce Concile convoqué par le Pape à Mantoûë, & s'adressèrent principalement au Roy François, ne doutant point du tout, à cause de la guerre qu'il avoit alors contre l'Empereur, qu'il ne leur deust accorder sa protection.

A la verité, il la leur promit, afin de se fortifier par cette alliance contre son ennemi,

ANN.
1537.

*Epist.
Franc. Gall.
Reg. ap.
Freher t. 3
Rer. Germ.
Sleid. l. 12.
Ghytrae.
l. 14.*

mi, qui la recherchoit aussi contre luy: mais pour ce qui regarde le Concile, il demeura toujours dans les bornes du devoir d'un Roy Tres-Chrestien. Car en leur écrivant qu'il trouvoit comme eux que le Concile qu'on demandoit devoit estre libre & legitime, il ajouta, comme pour leur faire comprendre ce que c'est qu'un Concile legitime, qu'il falloit aussi que l'on y traitast des affaires de la Religion, *selon l'ancienne coutume*, ce qui détruit absolument toutes les fausses raisons pour lesquelles les Protestans refusoient ce Concile. Au reste le Vicechancelier Mathias Helde voyant que l'on faisoit si peu d'estat des remontrances qu'il venoit de faire au nom de l'Empereur, fit si bien qu'il obligea les Princes Catholiques de s'assembler à Nuremberg, où, pour s'opposer aux Protestans qui vouloient abolir dans leurs Estats la Religion Catholique en contraignant leurs sujets de se faire Lutheriens, ils s'obligerent à unir leurs forces contre tous ceux qui entreprendroient de troubler les Catholiques dans l'exercice de la vraye Religion, & l'Empereur & le Roy Ferdinand furent déclarez Chefs de cette ligue.

Or après que le Nonce eût rendu compte du peu de succès de sa négociation, le Pape voyant qu'outre les difficultez que faisoient les Protestans sur le lieu du Concile, le Duc Frideric de Mantoûë ne vouloit point accorder sa Ville, qu'à condition qu'il y auroit une bonne garnison entretenüe aux dépens

dépens du Saint Siége, ce qui-estoit directement contre la liberté du Concile, & de plus, qu'il estoit presque impossible de l'assembler durant la guerre qui estoit entre les deux Couronnes, changea de résolution, & fit deux choses pour remedier à ces deux inconveniens. Premièrement, il convoqua le Concile à Vicenze, qu'il crut devoir estre agréable aux Allemans, qui ne pouvoient se défier des Venitiens si zelez pour la liberté publique; & puis nonobstant son grand âge, il alla luy-mesme à Nice en Provence, où il avoit ménagé une Conférence avec les deux Monarques, qu'il vit séparément tous deux, pour les obliger à faire la paix, & en suite à aller tous ensemble au Concile. Pour la Paix, s'il ne la put faire, il obtint du moins qu'ils fissent une trêve de dix ans: mais pour aller au Concile, ils s'en excusèrent sur des affaires importantes qui les appelloient ailleurs. De sorte que ce bon Pontife affligé de voir que presque personne ne paroïssoit en ce Concile, quoy-qu'il en eust prorogé le terme plus d'une fois, fut enfin contraint de le suspendre jusqu'à un autre temps plus favorable.

Cependant comme ces deux ligues contraires que l'on avoit faites à Smalcalde & à Nuremberg tendoient manifestement à la guerre, à laquelle on se préparoit déjà de part & d'autre, & que néanmoins les Protestans, qui refusoient de s'unir avec l'Empereur & les Catholiques pour le Concile

L

qu'ils

ANNÉE
1537.ANNÉE
1538.Jovi. l. 7.
Onuph. in
Paul. III.

ANN. 1538. qu'ils avoient si souvent demandé, afin d'y terminer leurs differends, ne laissoient pas de protester qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix, & demandoient mesme pour cét effet une Conference avec les Catholiques, si l'Empereur y consentoit: ce Prince écrivit de Toledé le dix-neuvième de Novembre, qu'il leur permettoit de s'assembler à Francfort, comme ils firent le douzième de Février de l'année suivante. Ce fut là qu'après plus d'un mois de fascheuses contestations, l'on conclut enfin, sous le bon plaisir de l'Empereur, que comme on n'avoit accordé aux Protestans la liberté de conscience par la Pacification de Nuremberg, qu'en attendant le Concile que l'Empereur acceptoit, & qu'ils refusoient, on leur accorderoit encore une trêve de quinze mois, durant lesquels on assembleroit des Théologiens choisis de part & d'autre pour traiter à l'amiable des points contestez, en presence de sages députez, & pour faire entre eux un bon accord, selon le jugement de ces députez auquel on seroit obligé de s'en tenir; que pendant tout ce temps-là, ni les uns ni les autres ne recevraient personne de nouveau dans leur ligue; & que les Ecclesiastiques jouïroient paisiblement des biens qu'ils avoient encore dans les Estats des Protestans, qui seroient seuls compris dans ce traité, à l'exclusion des Anabaptistes & des Sacramentaires.

L'Empereur refusa d'abord de ratifier ce traité, duquel le Pape se plaignoit bien fort,
& avec

& avec tres-grande raison, parce que l'on ANN.
1539.entreprendoit par là de juger des points de la Religion & sans luy & sans le Concile qu'il avoit convoqué. Là-dessus les Protestans croyant qu'on les vouloit surprendre, receurent de nouveau dans leur ligue tous ceux qui demanderent d'y entrer; & Luther, qui faisoit tous ses efforts pour empêcher qu'on ne célébraft un Concile, fit courir par tout de nouveaux libelles contre l'autorité que Jesus-Christ a donnée à ces saintes Assemblées, qui representent le Corps de l'Eglise, lequel est animé du Saint Esprit. Mais ce qui rendit encore les Protestans plus fiers & plus puissans, fut que le Duc George de Saxe, grand protecteur de la Foy Catholique, étant mort cette mesme année, un peu après le Prince Frideric son fils décedé sans enfans eût pour successeur le Duc Henri son frere & ses deux fils Maurice & Auguste, tous trois Lutheriens; & quoy-que le Duc George eust déclaré dans son testament, qu'au cas qu'ils entreprissent de changer la Religion dans ses Estats, il les donnoit à l'Empereur & à son frere le Roy Ferdinand, ils ne laisserent pas pourtant d'introduire le Lutheranisme dans toutes les Villes & toutes les terres qu'ils possédoient en Misnie, en Saxe, & en Turinge, parce que comme ils estoient entrez dans la ligue de Smalcalde, ils se tenoient fort assésurez d'estre puissamment soustenus de tout le parti, qu'on n'osoit attaquer après l'accord qu'on venoit de faire à Francfort. Ainsi Luther

A N N.
1539.

ayant esté appellé à Lipsic par le Duc Henri, y changea dans un jour, & par un seul sermon qu'il y fit à la Feste de la Pentecoste, l'estat de la Religion, & de Catholique que cette Ville avoit toujourns esté, la rendit toute Lutheriene: ce qui fait voir le peu de fermeté qu'ont dans leur Foy ces pauvres peuples, toujourns tout prests à changer de créance comme on veut, & à recevoir la Religion telle qu'il plaist, non pas à Dieu, mais à leurs Princes. Le jeune Joachin Electeur de Brandebourg, qui avoit toujourns esté jusqu'alors Catholique à l'exemple du vieux Marquis Joachin son pere, si zelé pour l'ancienne Religion, fit le mesme dans ses Estats, s'estant enfin rendu aux instantes sollicitations de ses Sujets, qui s'obligerent à payer toutes ses dettes, pour obtenir de luy ce changement. Son oncle mesme le Cardinal Albert Archevesque de Mayence, tout grand Catholique qu'il estoit, ne pouvant résister à ce furieux torrent qui entraisoit tout dans l'Allemagne Septentrionale, fut contraint, malgré qu'il en eust, d'accorder aux Dioceses de Magdebourg & d'Alberstad la liberté que ces peuples voulurent avoir d'embrasser la Confession d'Ausbourg à l'exemple de leurs voisins. Tout cela ne servit pas peu à faire changer à l'Empereur la résolution qu'il sembloit avoir prise peu auparavant, de contenter le Pape au sujet du traité que les Catholiques & les Protestans avoient fait à Francfort, d'une maniere qui choquoit les droits

droits de l'Eglise, & que néanmoins il ne laissa pas enfin d'approuver, particulièrement pour une raison politique, & pour un interest d'Etat qui fit bien du mal, & qu'il faut maintenant que je découvre.

ANN.
1539.

Après la mort de François Sforce dernier Duc de Milan, le Roy qui vouloit avoir ce Duché qui luy appartenoit par plus d'une raison, pressa l'Empereur de l'en investir comme d'un fief Impérial. Ce Prince qui l'avoit déjà fait saisir par Antoine de Leve, & qui avoit fortement résolu, non-seulement de ne souffrir jamais que les François le possédassent, mais aussi de le retenir pour se rendre maistre de l'Italie, entretenoit toujours le Roy de belles paroles, & d'assez specieuses propositions qu'il luy faisoit faire pour l'amuser, en attendant qu'il eust rétabli à Palerme, où il estoit alors, son armée fort diminuée depuis sa victoire de Tunis. Mais quand il l'eût remise en bon estat, & qu'il eût rassemblée ses autres troupes dans le Milanois, au-lieu de satisfaire le Roy, il luy fit la guerre & en Provence, où il entra avec une armée de plus de cinquante mille hommes, & en Picardie par le Comte de Nassau son Lieutenant au Pais-Bas. Il réussit mal dans cette entreprise. Mais comme non-obstant la honteuse retraite qu'il fut obligé de faire, après avoir perdu plus de vingt mille hommes en Provence sans y rien gagner, la guerre continuoit toujours, & devenoit encore plus furieuse entre ces deux grands Monarques: le Pape qui vit bien

1535.

1535.

1537.

Du Bellay.
Belcar.

ANN. 1539. que tandis qu'elle dureroit, on ne pouvoit
 1538. esperer de Concile, entreprit de les accor-
 Jovi. der; & il agit avec tant de zele & d'adresse
 Onuphr. in rément à Nice, que n'ayant pû faire la
 Paul. III. Paix, il les obligea du moins, comme je
 Masson. l'ay dit, de jurer chacun à part entre ses
 Ferron. mains une trêve de dix ans. Quelque temps
 Balcar après les Gantois s'estant révoltez, comme
 Charles-Quint, qui estoit alors en Espagne,
 eût résolu de passer par la France, pour aller
 1539. à eux plus promptement, il obtint du Roy
 toute sûreté pour son passage, en luy pro-
 mettant réciproquement l'investiture du
 Duché de Milan pour le Duc d'Orleans son
 second fils. C'est ce que Charles luy promit
 positivement, non pas par écrit, de peur, di-
 soit-il, qu'on ne pût luy reprocher d'avoir
 acheté son passage, & de n'avoir pas donné
 de bonne grace cette investiture, mais en
 parole de Prince, à laquelle on se doit fier
 plus qu'à toute autre chose. Sur quoy il est
 ANN. 1540. receû par tout, & singulièrement à Paris,
 avec les mesmes honneurs qu'on a coustu-
 me de rendre à nos Rois; puis il est con-
 duit jusqu'à Valenciennes par le Dauphin
 & le Duc d'Orleans son frere. Là il confir-
 me sa promesse, de laquelle pourtant il
 remet l'exécution jusqu'à l'arrivée du Roy
 Ferdinand son frere, & à la pacification des
 troubles de Gand, après laquelle on le prie
 de la part du Roy tres-instamment de tenir
 sa parole.

A la verité l'on peut dire que l'Empereur

ne pouvoit souhaiter une plus belle occasion que celle qu'il avoit alors de réduire les Protestans à leur devoir, d'éteindre ensuite le Lutheranisme, de chasser Soliman de la Hongrie, de le poursuivre, & de l'aller mesme attaquer jusques à Constantinople avec esperance de l'emporter. Le Roy François, qui estoit sans doute le Prince le plus généreux de son temps, s'il n'estoit pas le plus fin & le plus adroit, & sur tout qui faisoit hautement profession de garder tres-religieusement sa parole, luy promettoit, pourveu qu'il luy gardast la sienne, de l'aider en personne avec toutes les forces de son Royaume dans une entreprise si glorieuse. Les Princes de la ligue Catholique estoient du moins aussi puissans que ceux qui estoient entrez dans la ligue de Smalcalde; & ceux-cy qui trembloient déjà aux seules approches de l'Empereur lequel n'avoit alors aucun ennemi sur les bras, luy avoient envoyé des Députez au Pais-Bas pour s'excuser sur ce qu'on les accusoit de vouloir troubler la Paix de l'Allemagne: Eussent-ils pû tenir un seul moment contre toutes les forces accompagnées de celles d'un Roy si puissant, & de tous les Catholiques de l'Empire? Et néanmoins cette ardente & injuste passion qu'il avoit de retenir le Duché de Milan, qui appartenoit de plein droit au Roy, l'emporta dans son ame par dessus toutes les considerations de sa conscience, de son honneur, du repos de toute l'Europe, & du veritable interest de

ANN.
1540.

la Religion. Il aima mieux abandonner la Hongrie aux insultes des Turcs, & une grande partie de l'Allemagne à l'hérésie des Lutheriens, par le faux accord qu'il voulut qu'on fist avec eux, que de souffrir qu'un des fils du Roy possédast son héritage dans Milan, comme il le luy avoit si solennellement promis. Tant il est vray que la haine, l'ambition, la jalousie d'Estat, & la politique purement humaine, qui n'a pour but que l'intérêt, étouffent mesme quelquefois dans les plus grands hommes, tous les sentimens raisonnables, pour les contraindre, malgré toutes leurs bonnes inclinations naturelles, de faire des choses dont ils auroient honte, si ces passions tyraniques, qui les aveuglent, ne les empeschoient d'en voir la laideur & l'infamie.

Ainsi lors que l'Ambassadeur du Roy, après que les troubles de Gand furent entièrement appeisiez, le somma de sa promesse, dont il avoit remis l'accomplissement à ce temps-là; ce Prince, sans se soucier de ce qu'on diroit de luy dans le monde, ni de la justice que l'Histoire feroit un jour d'une pareille action, luy répondit hardiment & sans biaiser, qu'il n'avoit rien promis au Roy. En suite voyant bien qu'il en faudroit bientôt venir à une guerre ouverte, il résolut, pour n'avoir pas tant d'ennemis à combattre tout à la fois, de contenter les Protestans, en ratifiant le traité de Francfort; & malgré tout ce que put dire le Legat & neveu du Pape pour empescher

Steid. 122.
Jovius.

ce coup fatal à la Religion, il permit aux Theologiens de part & d'autre de s'accorder entre eux, comme ils trouveroient à propos, sur les articles contestez, qui concernent la Foy & la discipline de l'Eglise, qu'il n'appartient qu'au Saint Siége & au Concile général de décider: ce qui en effet pouvoit faire un second schisme plus pernicieux que le premier, en séparant toute l'Allemagne du Corps de l'Eglise.

Il fit plus. Car les Théologiens n'ayant pû terminer cet accord à la Conférence de Haguenau, ni à celle de Wormes, parce qu'elles furent interrompues par d'autres affaires tres-importantes qui survinrent au Roy Ferdinand & à l'Empereur, il voulut luy-mesme le faire conclure en sa presence dans la Diète générale qu'il tint pour cet effet l'année suivante à Ratisbone. Mais afin qu'on ne pust pas dire dans le monde qu'il mettoit la main à l'encensoir, & qu'il vouloit agir indépendamment du Pape en des choses qui concernoient simplement la Religion; il le pria d'y envoyer un Legat, avec plein pouvoir d'y agir de sa part pour accorder les differends qui estoient entre les Catholiques & les Protestans, & de l'argent pour distribuer sous-main aux Ministres Lutheriens que le Legat pourroit gagner par quelques honnestes gratifications, parce qu'ils estoient assez pauvres. En effet, les Princes & les Magistrats Protestans qui s'estoient emparez des biens des Eglises & des Monasteres, n'en avoient pas encore

ANN.
1540.

ANN.
1541.
Steid. l. 13.
sub fin &
14. init.
Cochla.
Suri. in.
Comm.
Belc. l. 22.
V. Palliv.
i. 4 c. 13.
14. 15. ex
litter. Card.
Contar.

ANN.
1541.

assez à leur gré pour se satisfaire, & n'en faisoient qu'une tres-petite part à leurs Docteurs. Luther mesme qu'ils réveroient comme leur Patriarche, n'eût jamais d'autre revenu que ses gages de Professeur en l'Université de Wittemberg; ce qui faisoit dire à Erasme que Luther tout pauvre qu'il estoit, en avoit enrichi plusieurs, comme par exemple les Docteurs Ekius, Cochlée & Faber, auxquels on avoit donné de bons Benefices en reconnoissance de ce qu'ils avoient doctement écrit contre Luther.

Le Pape qui de son costé vouloit empêcher qu'il ne fût rien contre son autorité dans cette Diète, ne manqua pas d'y envoyer en qualité de Legat le Cardinal Gaspar Contarini, homme sage, sçavant & vertueux, qui avoit aquis beaucoup de gloire en plusieurs autres négociations tres-importantes: mais il se garda bien de luy donner ce que l'Empereur souhaitoit. Au contraire, il luy défendit tres-expressément de rien définir, ni de rien changer dans la discipline & les usages receûs de l'Eglise, pour parvenir à cet accord que l'on prétendoit faire, ni de rien donner ou promettre aux Théologiens Protestans, ne voulant pas que l'on pust dire qu'on les avoit corrompus par argent, pour les ramener par une voye si basse à la créance de l'Eglise, qui employe des moyens bien plus nobles pour convertir les dévoyez. Toutefois voulant faire voir qu'il n'en usoit pas de la sorte par épargne, il s'offrit de contribuer des sommes

*Instr. Card.
Cont. ap.
Falla.*

mes tres-considerables pour fortifier la ligue Catholique contre celle des Protestans, si on leur faisoit la guerre comme il le souhaitoit, au cas qu'ils ne voulussent pas se réunir avec l'Eglise. Et pour cela mesme il chargea le Legat de presser d'abord l'Empereur de faire une bonne paix avec le Roy, jugeant que c'estoit là, dans la conjoncture présente, le moyen le plus efficace de réduire les Protestans.

Sur cela le Legat partit de Rome, & se rendit au mois de Mars à Ratisbone, pour assister à la Diète, où se trouverent avec l'Empereur tous les Electeurs, & presque tous les autres Princes & Seigneurs Catholiques & Protestans, & les Députés des Villes de l'un & de l'autre parti. Avant qu'on en fist l'ouverture, le Cardinal ne manqua pas de prendre adroitement son temps, pour luy parler d'une maniere également forte & touchante, afin de luy persuader de faire une bonne & solide paix avec le Roy, ce qui seroit le vray moyen de ramener bientoist les Protestans sans toutes ces Conferences inutiles. A quoy l'Empereur fort surpris, & qui avoit fortement résolu de retenir le Milanois, luy répondit, en l'arrestant tout court, & luy disant assez brusquement, contre sa coustume, qu'il ne pouvoit traiter avec un Prince qui ne parloit qu'en maistre, en luy faisant la Loy, & luy prescrivait les conditions de paix qu'il vouloit qu'on acceptast. Sur quoy le Cardinal ne parla plus de cette paix, pour ne pas nuire à son prin-

*Litt. Gasp.
Contar. ad
Card.
Farnes.*

ANN.
171.

principal dessein, qui estoit cét accord, qu'il s'estoit mis dans l'esprit qu'il feroit entre les Catholiques & les Protestans, contre l'avis de plusieurs des plus sages, qui ne croyoient pas que cela pust réussir.

Or, comme l'Empereur le souhaitoit encore plus que luy, pour une raison, & une fin bien différente de la sienne, il luy fit mettre fort secretement entre les mains par son premier Ministre Nicolas Granvelle un écrit contenant vingt-deux articles qu'il disoit avoir esté dressé par de bons & sçavans Docteurs, qui croyoient en leur conscience qu'ils pouvoient estre acceptez des uns & des autres, sans préjudice de la Foy Catholique. On sçait néanmoins que Martin Bucer Prédicant de Strasbourg & Apostat de l'Ordre de Saint Dominique y avoit mis la main, & n'avoit pas manqué d'y faire couler subtilement le venin de son hérésie. Aussi le Legat qui estoit fort habile homme s'en apperceût bien, & ne manqua pas d'y changer quelque chose en vingt articles pour les rectifier. Mais comme d'autre part il vouloit avoir la gloire de faire cét accord, qui, veû la disposition des uns & des autres, estoit autant impossible que celui qu'on voudroit faire entre la lumière & les ténèbres, & Jesus-Christ & Belial: il se servit en quelques-uns de ces articles, comme dans ceux de la justification, du mérite des bonnes œuvres, & de la Foy, de certaines expressions ambiguës, dont ni l'un ni l'autre des deux partis ne parut satisfait, parce

parce qu'elles n'exprimoient pas tout ce que chacun prétendoit estre essentiel à sa créance. Et certes on a veû de tout temps que tous ces prétendus accommodemens & ménagemens de Religion qu'on a voulu faire pour réûnir les hérétiques avec les Catholiques dans ces *Henotiques*, ces *Types*, & ces *Exsteses*, c'est-à-dire dans ces prétendûes Expositions de Foy, qui supprimant, ou dissimulant, ou n'exprimant qu'en termes ambigus, ou trop radoucis, une partie de la doctrine de l'Eglise, ne satisfont ni les uns ni les autres, qui se plaignent également de ce qu'on biaise dans une chose aussi délicate que la Foy, où l'on ne peut faillir en un point qu'on ne manque en tout.

A N N.
1541.

Zenonis.
Heraclii.
Constantis.

Aussi quand on leût à Rome en plein Consistoire cette Exposition du Legat Contarini, elle n'y fut pas approuvée. On s'étonna de ce que l'on y avoit supprimé certains mots essentiels dont l'Eglise se sert pour exprimer les veritez Catholiques, comme entre autres celui de *mérite*, à l'égard des bonnes œuvres, sous prétexte qu'on pouvoit dire que les Lutheriens convenoient avec nous de la chose que l'on signifie par ce terme, à sçavoir que ce que Dieu nous donne pour nos œuvres ne nous est point deû par justice, & que nous ne l'avons qu'en vertu de la promesse que Dieu nous a bien voulu faire gratuitement de nous le donner pour ces bonnes œuvres que nous ne pouvons faire que par sa grace. Et la

Litt. Card.
Farnes. ad
Contar. ap.
Pallavic.

ANN.
1541.

chose alla si avant, que pour cela mesme, & pour d'autres adoucissements que le Legat avoit laissé passer en d'autres articles, & singulièrement en celuy de la justification, le Cardinal Carafe, qui fut depuis Pape, l'accusa d'avoir trahi la cause de l'Eglise. Mais il fut défendu par d'autres, qui agirent si bien en sa faveur, que le Pape enfin l'excuta, sur ce qu'il n'avoit rien fait en cela que par l'avis de ses Théologiens, qui avoient approuvé cette Exposition de la maniere qu'il l'avoit corrigée.

*Spond. ad
hunc ann.*

Elle fut donc renduë en cét estat à l'Empereur, qui dit à l'ouverture qui se fit de la Diète au mois d'Avril, qu'après tout ce qu'il avoit fait pour faire assembler un Concile général, où l'on terminast tous les différends qu'on avoit au sujet de la Religion, à quoy il n'avoit pû encore réüssir, il ne trouvoit point de meilleur moyen de pacifier tous ces troubles, afin de s'unir contre les Turcs, que de choisir de part & d'autre quelques habiles Theologiens, qui fussent gens de bien, & aimant la paix, & qui convinssent à l'amiable de ce qu'on pouvoit croire sur les articles contestez; ce qui seroit communiqué à tous les Ordres de l'Empire, & au Legat du Pape, afin que d'un commun consentement on pust faire un bon & solide accord. En suite toute l'Assemblée l'ayant prié de faire luy-mesme ce choix, il en nomma trois de chaque costé, qui furent de celuy des Catholiques, les Docteurs Jules Phlugius, Jean Gropperus, & Jean

*Steid &
alii loc.cit.*

& Jean Fkius ; & de celuy des Protestans , Philippe Melanchton , Martin Bucer , & Jean Pistorius. Frideric Comte Palatin frere de l'Electeur , & le Seigneur Nicolas Granvelle préfidèrent à cette Conference , pour y faire garder l'ordre ; & l'on y fit encore assister sept ou huit personnes de qualité , la pluspart Ministres des Princes , pour estre témoins de ce qui s'y feroit.

On y examina cette Exposition de Foy qu'on avoit présentée à l'Empereur , & qu'on croyoit pouvoir estre acceptée des deux partis. Mais après un mois d'examen & de dispute , il se trouva que ces Théologiens ne purent jamais convenir que de cinq ou six articles qui concernent la justification , la liberté de l'homme , le peché originel , le baptême , les bonnes œuvres , & l'Episcopat : mais quand on vint aux autres , & sur tout à celuy de l'Eucharistie , on vit fort bien qu'on ne s'accorderoit pas , parce qu'il ne s'agissoit plus de la maniere de s'exprimer , ce qu'on peut aisément accorder , mais de la chose mesme en quoy les Catholiques ne pouvoient se relascher. Ils voulurent toûjours constamment que les Lutheriens confessassent que la substance du pain & du vin ne reste plus après la consecration , & que le Corps de Jesus-Christ demeure encore hors l'usage du Sacrement , quand on garde l'Hostie dans le Ciboire , où qu'on la porte par les ruës , & qu'en suite on doit l'adorer ; ce que les Lutheriens ne voulurent pas avoüer , non plus que le Sacrifice
de

ANN.
1541.

de la Messe, la Confession des pechez en détail, l'Infaillibilité de l'Eglise representée par le Concile, la Primauté du Pape comme Chef de l'Eglise universelle, & quelques autres de la mesme force, où le differend ne consiste pas seulement dans l'expression; mais dans la chose mesme qui est exprimée par les termes dont on se sert.

Ainsi les uns & les autres ayant donné leurs avis par écrit, l'Empereur les communiqua à la Diète, où il fut bien surpris de voir qu'on estoit encore moins d'accord qu'on n'avoit esté dans la Conference de ces Théologiens. Car comme il eût fait entendre que son avis estoit qu'il falloit toujours s'en tenir aux articles desquels les Théologiens estoient convenus, en attendant un Concile général ou national, ou une autre Diète Impériale: le Legat, selon ses instructions, dit qu'il falloit renvoyer le tout ou au Pape, ou au Concile général qu'il alloit convoquer, car il ne vouloit point du national, qui ne pouvoit rien définir souverainement en matiere de Foy, & c'est aussi à quoy le Pape luy avoit fort recommandé de s'opposer de tout son pouvoir. Les Electeurs vouloient que l'on retint les articles desquels on estoit demeuré d'accord dans la Conference, mais ils demandoient que l'on tint un Concile en Allemagne pour les confirmer s'il trouvoit qu'ils fussent conformes à la doctrine de l'Eglise, & pour prononcer souverainement sur les autres. Les Evêques & les au-

tres Princes Catholiques au contraire re-
jettoient ces articles, parce qu'ils les trou-
voient conceûs en certains termes ambigus,
qu'ils croyoient que les Protestans pour-
roient expliquer à l'avantage de leur hérésie;
& ceux-cy qui craignoient aussi de leur co-
sté qu'on n'attribuast à ces mesmes articles
le sens des Catholiques, disoient que l'on
devoit s'expliquer sur cela plus clairement ;
qu'en un mot ils ne les vouloient recevoir
qu'entant qu'ils seroient conformes à leur
Confession d'Ausbourg, selon qu'elle de-
voit estre entendüe, conformément à l'A-
pologie qu'on en avoit faite ; & que pour
le Concile, ils persistoient touÿours dans
leur premiere résolution, de n'en vouloir
point hors de l'Allemagne, & où le Pape
fust leur juge par luy-mesme, ou par ses
créatures.

Comme il estoit difficile qu'on s'accor-
dast dans une si grande diversité de senti-
mens, l'Empereur, qui suivant touÿours
son dessein vouloit la paix en Allemagne,
& contenter les uns & les autres, de-peur
que le Roy François n'y fist un puissant
parti contre luy, termina par son autorité
toutes ces contestations, & la Diète le
vingt-huitième de Juillet, par un Edit, dans
lequel il veut que tout ce qui s'est fait dans
la Conference des Docteurs de l'un & de
l'autre parti soit remis au Concile général,
ou s'il ne le peut obtenir, au National de
toute l'Allemagne, ou enfin à la prochaine
Diète qui se tiendra dans dix-huit mois :

ordonne

ANN.

1541.

ordonne cependant aux Protestans de s'en tenir aux articles dont on est convenu, sans rien innover, & aux Evêques de réformer leurs Eglises & les mœurs des Ecclesiastiques selon les points de réformation que le Legat leur a prescrits; & de plus défend tres-étroitement de ruiner les Monasteres, de s'emparer des biens d'Eglise, & de solliciter personne à quitter l'ancienne Religion. Cela sans doute estoit avantageux aux Catholiques. Mais en mesme temps pour s'asséurer aussi des Protestans, qu'il sçavoit avoir demandé peu auparavant la protection du Roy François, il fit, par un artifice peu digne d'un si grand Empereur, ce qui valoit autant qu'un Edit tout contraire à celuy qu'il venoit de faire. Car il leur donna en particulier des Lettres patentes en bonne forme, par lesquelles il leur donnoit la liberté de croire, & de professer hautement ce qu'il leur plairoit touchant tous les articles proposez; expliquoit à leur avantage tout ce qu'il sembloit leur avoir défendu par son Edit; leur permettoit de recevoir à leur Communion tous ceux qui y voudroient entrer; suspendoit le dernier Edit d'Aulbourg, & tous les autres qu'on avoit faits contre eux; & ce qu'ils n'avoient pû encore obtenir jusques alors, ordonnoit à la Chambre Impériale de leur rendre justice comme aux autres, sans plus avoir aucun égard à la Religion qu'ils professoient: ce qui entraisoit de terribles suites, & sur tout la ruine des Monasteres

Neres

sters & des Ecclesiastiques qui avoient encore quelques Benefices dans leurs Estats.

ANN.

1542.

Voilà comme ce Prince, quelque zelé qu'il parust estre pour la Religion Catholique, crut sans scrupule qu'il la pouvoit accommoder en cette rencontre avec ses interets, afin qu'il n'y eust rien qui le pust empêcher d'agir contre les Turcs & contre le Roy Tres-Chrestien, ainsi qu'il l'avoit projeté. Aussi les Princes Protestans en furent tellement satisfaits, qu'ils luy promirent après-cela tout le secours qu'il en prétendoit tirer contre le Turc; & sans avoir plus aucun égard aux remontrances des Ambassadeurs du Roy, ils ordonnerent conjointement avec les autres, que le Duc de Cleves son allié, qu'il protegeoit, seroit mis au barde l'Empire; que le Duc de Savoye son ennemi, qu'il avoit dépouillé de ses estats, y seroit rétabli; & qu'aucun sujet de l'Empire ne pourroit plus servir la France. Sur quoy il me semble que l'on peut dire fort véritablement que si François I. fut bien puni de ce qu'il avoit un peu trop compté sur les Protestans auxquels il ne se devoit pas tant fier, Charles-Quint ne le fut pas moins pour les avoir favorisez au dépens mesme de la Religion, afin de les avoir de son costé & contre les Turcs & contre le Roy. Car il perdit en cette mesme année, par un pitoyable naufrage où il pensa perir, cette belle armée navale qu'il avoit menée en Afrique contre les Turcs d'Alger; outre que celle qu'il avoit en Italie, sous le commandement du Marquis du

ANN.
1541.

du Guast Gouverneur de Milan , fut quelque-temps après entièrement défaite par le Duc d'Anguien , à la fameuse bataille de Cerisoles. Ainsi Dieu se moque des Princes, qui suivant les maximes d'une politique purement humaine , prennent des voyes désavantageuses à son service , pour faire réussir leurs desseins , qu'il prend plaisir à renverser, afin de confondre par leur exemple la fausse sagesse du monde.

L'Empereur donc ayant fait cette espee de pacification provisionnelle pour s'asseûrer de l'Allemagne pendant son absence, descendit promptement en Italie, où tandis que son armée s'embarquoit à Porto Venere , il eût le loisir de conferer à Luques avec le Pape touchant le Concile général qu'il falloit alors necessairement convoquer, si l'on vouloit empêcher qu'il ne s'en tint un particulier en Allemagne, ce que les Protestans souhaitoient pour leur interest , & que le Pape vouloit éviter. Après quoy Charles , non-obstant tous les efforts que le Pape fit pour l'arrester luy remontrant que la saison étoit déjà trop avancée , ne laissa pas d'aller à sa malheureuse expedition d'Alger, où il arriva le vingt & troisieme d'Octobre , par le plus beau temps du monde : mais trois jours après , sans qu'il eust encore veû les Turcs , une furieuse tempeste qui combatit pour eux, fit perir une partie de sa flote , & dissipa l'autre. De sorte qu'après avoir recueilli le débris de son naufrage avec bien de la peine, il fut obligé de passer en Espagne, où il prit

Fov. l. 40.

Belt. l. 12.

port

port au mois de Novembre, presque au mesme temps que l'armée de terre que le Roy Ferdinand son frere avoit envoyée en Hongrie sous le Comte de Rogendorf, fut défaite devant Bude par les Turcs.

ANN.
1541.
Jovius.
Belcar.
Istuanff.

Cependant le Pape voyant que les Veni- tiens mesmes ne vouloient plus de Vicenze pour le Concile, de-peur que Soliman, avec lequel ils estoient en paix, n'en prust de l'ombrage contre eux, se résolut enfin de le convoquer à Trente, croyant que comme cette Ville est située sur la frontiere d'Alle- magne, & qu'elle est de la dépendance du Tirol, & conséquemment de l'Empire, les Protestans n'auroient point de prétexte pour la refuser comme ils faisoient toutes celles de l'Italie. C'est ce qu'il fit proposer par le Nonce Moroné Evêque de Modene aux Princes qui estoient assemblez à Spire pour délibérer des moyens de résister aux Turcs. Cette proposition fut receüe du Roy Ferdinand & des Catholiques avec de grands remerciemens: mais les Lutheriens protesterent qu'ils ne souffriroient jamais, non-seulement que le Pape convoquast le Concile, mais aussi que son nom parust dans le Decret qu'on feroit pour le convo- quer, ajoutant qu'ils ne vouloient non plus de cette Ville que des autres qu'on avoit proposées, parce qu'elle estoit plus de l'Italie que de l'Allemagne. Et certes ils estoient devenus si fiers & si superbes, depuis la Diète de Ratisbone, où l'Em- pereur avoit fait paroistre qu'il les craignoit,

ANN.
1542.
Steidan.
Belcar. l. 23

A N N.
1542.

Sleidan.

craignoit, en les menageant comme il avoit fait, qu'ils ne gardoient presque plus de mesures; jusques-là mesme qu'après que le Chapitre de Naumbourg eût élu pour Eveſque ie Docteur Jules Phlugius, l'un des trois Catholiques qui avoient esté au Colloque de Ratisbone, le Duc de Saxe cassa hautement cette élection, parce qu'il n'estoit pas de la Confession d'Ausbourg, & nomma en sa place Nicolas Amstdorf, l'un des premiers & des plus ardens Lutheriens, & à qui son Maistre Luther, qui faisoit le Pape à Wittemberg, imposa les mains en cérémonie pour le faire Eveſque.

Rejeto
Phlugio
Nicolaum
Amstdor-
fium ex
nobilitate
Theolo-
gum Wit-
tembergi-
cum inti-
tuit in au-
gurante
Luthero.
Sleid. l. 14.

Le Pape néanmoins ne laissa pas de publier l'indiction de ce Concile par sa Bulle du vingt-deuxième de May, dans laquelle, après avoir exposé tout ce qui s'estoit fait depuis près de vingt-quatre ans pour le convoquer, afin de définir par l'autorité suprême de l'Eglise les points de doctrine sur lesquels on contestoit avec tant de scandale depuis si long-temps, & de réformer les abus qui s'estoient glissés dans les mœurs & dans la discipline, il exhorte tous les Princes de la Chrestienté, & sur tout l'Empereur & le Roy de France, qu'il traite également avec toutes les marques que l'on peut donner d'une tendresse & d'une affection vraiment paternelle, d'y envoyer les Eveſques de leurs Estats, & tous ceux qui ont droit d'y assister, pour le premier jour de Novembre de cette mesme année. Mais il faut avouër qu'après avoir attendu si long-temps

temps à convoquer, & à commencer enfin ce Concile qu'on avoit si souvent demandé, on ne pouvoit prendre une conjoncture moins favorable pour le célébrer. Car la guerre que l'Empereur & le Roy se faisoient alors, non plus par un motif de gloire, d'intérêt d'Etat, ou d'ambition comme auparavant, mais par un esprit de haine, & avec une furieuse animosité l'un contre l'autre, qui leur fit dire & leur fit faire des choses tout-à-fait indignes de ces deux grands Princes, avoit mis toute l'Europe dans un effroyable desordre. Et d'autre part le Turc profitant de cette guerre en faisoit une autre dans la Hongrie, où il ne trouvoit presque plus de résistance, & ravageoit en mesme temps les costes d'Italie avec une puissante flote. De sorte que comme il n'y avoit nulle sûreté pour voyager ni par mer ni par terre, & qu'en suite les Eveques de France, d'Espagne, d'Allemagne, & mesme d'Italie un peu éloignez de Trente, n'osoient en entreprendre le voyage; le Pape, après que ses Legats y eurent attendu en vain plus de six mois qu'il y en vint un nombre raisonnable pour faire l'ouverture du Concile, fut enfin contraint de le remettre à un autre temps plus commode. Ce qu'il y eût encore de plus déplorable en cette occasion, fut que les Protestans que l'Empereur continuoit toujours à ménager avec grand soin pour les retenir dans ses intérêts durant cette guerre, faisoient tous les jours de nouveaux progrès, comme il

ANN.

1542.

ANN.

1543.

*Bull. Paul.**III. prid.**Non. Julii.**Bonon. an.*

1543.

ANN. ne parut que trop en ce mesme temps, par
 1543. le funeste changement de l'Archevesque de
 Cologie dont il faut que je raconte icy
 toute l'Histoire, afin qu'on voye tout d'u-
 ne veüe, sans interruption, quelle fut la
 fortune de ce malheureux Prélat.

Romex.
Font. l. 4.
Sur. in
Comm.

Herman de l'illustre Maison des Com-
 tes de Weiden, Archevesque & Electeur de
 Cologie, estoit un Prince de bonnes
 mœurs, d'esprit doux & paisible, tres-
 charitable envers les pauvres, & fort zelé
 pour la Foy Catholique, comme il le fit pa-
 roistre en deux belles occasions. L'une, lors
 qu'après la mort d'Eric de Brunswic Eves-
 que de Paderborne, ayant esté élu par les
 Chanoines de cette Eglise pour luy succeder,
 afin qu'il s'opposast aux Lutheriens qui
 commençoient à s'y établir, il fit si bien,
 qu'à l'aide de ses amis qui l'accompagne-
 rent avec de bonnes troupes, il se rendit
 maistre de la Ville, en chassa tous les Pré-
 dicans qu'il y trouva, y abolit entierement
 le Lutheranisme, & défendit sur peine de
 la vie que personne n'en fist plus profession.
 L'autre fut que dans l'apprehension qu'il
 eût que les Lutheriens qui s'estoient déjà
 répandus dans le voisinage, ne fissent insen-
 siblement glisser le venin de leur hérésie
 dans son Electorat, il tint avec ses Suffragans
 un Concile à Cologie, où il fit les plus
 beaux Decrets qu'on puisse souhaiter pour
 maintenir la Religion dans sa pureté, pour
 rétablir la discipline Ecclesiastique dans sa
 vigueur, & pour regler les mœurs & les de-
 voirs

Chytr. ad
ann. 1532.

Concil.
Colon. 1.
t. 14. Con-
cil. edit.
Paris.

voirs d'un vray Chrestien en toutes sortes de conditions. A N N.
1543.

Mais après tout, il avoit deux grands défauts qui furent la cause de son malheur : car il estoit fort ignorant, ne sçachant rien du tout de ce qu'un Prélat doit sçavoir, jusques-là mesme qu'il ne sçavoit pas autant de Latin qu'il en falloit pour dire sa Messe & son Breviaire. En effet, comme le Landgrave de Hesse qui l'avoit pris en sa protection après qu'il se fut perverti, eût dit un jour à l'Empereur que tout le crime de cét Archevesque estoit d'avoir entrepris la réformation de son Eglise : *Helas ; luy répondit ce Prince, que peut-il reformer le bon homme qui n'entend qu'à grand' peine un peu de Latin ? Il n'a jamais pû dire en sa vie que trois Messes, dont j'en ay ouï deux, & je suis témoin qu'il ne pouvoit pas mesme lire l'Introït.* Aussi tous ces beaux Decrets de son Concile, qui sont si bien faits, ce n'estoit nullement luy, qui n'y entendoit rien du tout, mais le célèbre Docteur Gropperus Archidiacre de l'Eglise de Cologne, qui les avoit dressez, & mis en l'estat où nous les voyons. Et de là vient que comme d'ailleurs ce Prélat estoit bon homme, & naturellement peu fin, & peu éclairé, on le surprenoit aisément, sur tout en matiere de piété, & sous le beau prétexte de réforme ; & que quand il s'estoit une fois laissé tromper, il estoit si opiniastre, qu'on ne le pouvoit faire revenir de son erreur, parce qu'il n'avoit ni assez d'esprit pour la dé-

A N N.
1543.

Gran dan-
no hizic-
ron a mi
alma Con-
fessoras
medio le-
trados, per
que no los
tenia de
tan buenas
letras co-
mo quise-
ra . . . y
buen le-
trado
nunca me
enganno.
S. Teref. la
Vid. su. c. 5.

couvrir de luy-mesme, ni assez de docilité pour se laisser instruire, ce qui est assez ordinaire à ces prétendus gens de bien & devots, qui sont fort ignorans. C'est pourquoy comme Sainte Therese disoit qu'elle aimoit mieux avoir pour Confesseur un honneste homme bien sçavant, quoy-qu'il ne fust pas tout-à-fait dans la haute dévotion, qu'un de ces dévots de profession, qui ne sçavent rien: de mesme on peut dire fort veritablement qu'il vaut bien mieux, pour le bien d'une Eglise, qu'elle soit gouvernée par un Evesque qui ait beaucoup de capacité & de conduite, avec un peu moins de dévotion, que par un de ces bons hommes aisés à surprendre, qui n'ont ni discernement, ni science, ni esprit, & qui se piquent sur tout de réforme.

Ce fut aussi par cela mesme que ce pauvre Herman se perdit. Car comme l'Empereur, par son dernier Edit de Ratisbone, eût fort exhorté les Evesques d'Allemagne, qu'on accusoit d'estre extrêmement relâchez, à travailler à la réforme & de leurs personnes & de leurs Eglises: quelques Lutheriens cachez, qui estoient à la Cour de cét Archevesque, luy mirent dans l'esprit que cette réforme se devoit principalement entendre de certains dogmes & de certains usages que l'on avoit, disoient-ils, introduits dans l'Eglise contre la parole de Dieu, à laquelle on avoit substitué les Traditions purement humaines. Il se laissa tellement persuader par ces hérétiques couverts, qui s'e-

stoient

stoient emparez de son esprit, qu'il fit venir le Prédicant Martin Bucer pour travailler à la réformation de l'Eglise de Cologne, comme il avoit fait à celle de Strasbourg. De plus, voyant que le Chapitre & l'Université de Cologne s'opposoient fortement aux entreprises de cet hérétique qu'il avoit établi Prédicateur dans la Ville de Bonne, où il preschoit tout ouvertement le Lutheranisme, & le soustenoit mesme par écrit : il appella à son secours Melancton, Pistorius, & quelques autres des plus fameux Ministres Protestans, qu'il n'eût point de honte de demander au Duc de Saxe & au Lantgrave de Hesse, les deux Chefs du parti Protestant, quoy-qu'il dist néanmoins toujours, par un artifice tres-grossier & digne de son peu d'esprit, que ce n'estoit pas qu'il voulust avoir rien de commun avec les Lutheriens, mais seulement qu'il desiroit que l'on enseignast à son peuple une doctrine qui fust parfaitement conforme à la pure parole de Dieu.

Ces nouveaux Docteurs ne manquèrent pas d'agir de toute leur force en bons Lutheriens, pour faire valoir leur nouvelle doctrine. Ils firent mesme un Livre de la réformation, conformément à leur Confession d'Ausbourg, auquel les Théologiens de Cologne répondirent par un autre intitulé *Antididagma*, comme qui diroit, le contrepoison contre le venin de la fausse doctrine de Luther. Ils le présenterent à leur Archevesque, le suppliant tres-humblement de chasser de son Diocèse ces

ANN.
1543.

hérétiques, de ne point toucher à l'ancienne doctrine de l'Eglise, & de se contenir précisément dans les termes de la réformation des mœurs, selon l'intention de l'Empereur en son Edit de Ratisbone. Et voyant enfin qu'ils ne gaignoient rien sur cet esprit foible, qui sous le specieux prétexte de réforme s'estoit entièrement abandonné à ces nouveaux dogmatistes, ils appellerent de toutes ses Ordonnances & de son procedé au Pape comme au Chef, & à l'Empereur comme au Protecteur de l'Eglise.

On agissoit de la sorte à Cologne, suivant les avis que donnoit le Docteur Jean Grop-perus, qui avoit mesme composé le Livre qui fut présenté à l'Archevesque contre celui des Protestans. De là vient que l'Historien Jean Sleïdan, grand Lutherien, a dit de luy, qu'ayant esté grand ami de Bucer, il avoit lâchement renoncé & à sa doctrine & à son parti, pour se jeter dans celui de ses ennemis, en trahissant malheureusement l'Archevesque Herman, auquel il devoit toute sa fortune: & Theodore de Beze encherissant encore sur cette calomnie, dit qu'il l'avoit fait pour estre Cardinal. Il ajoute mesme, en voulant puérilement faire le bel esprit, par une froide & méchante plaisanterie, qu'ayant ttahi son Maistre comme fit Judas, il en avoit aussi esté puni comme ce traistre, en s'étranglant luy-mesme avec le cordon d'un maudit chapeau: il veut dire par là que la promesse qu'on luy avoit faite d'un Chapeau de Cardinal luy avoit

Sleid. l. 15.

*Beza. in
2^{com.}*

avoit

avoit etouffé la voix pour ne point parler en faveur de la doctrine de Luther. Mais il est bien aisé de faire voir que ce n'est là qu'une foible imposture fort mal inventée. Car il est tres-certain que ce grand homme, selon le témoignage irreprochable de ceux qui ont écrit de ce temps-là, a toujours esté l'un des plus forts & des plus ardens adversaires de Luther, & l'un de ceux qui ont soustenu le plus constamment, & avec plus de zele & de courage la verité Catholique contre son hérésie. Que si depuis le Colloque de Ratisbone, où il fut l'un des trois Docteurs Catholiques que l'on choisit pour conférer avec les trois autres Protestans, il entretenit quelque commerce avec Bucer, c'est que ce Prédicant de Strasbourg, convaincu par les raisons que cét excellent homme produisit en cette Conference, luy donna lieu de croire par les lettres qu'il luy écrivit, qu'il estoit en termes de renoncer à Luther, comme il avoit déjà fait à Zuingle, & de rentrer dans l'Eglise Catholique, dont il estoit sorti par une double apostasie, en quittant son Convent & son habit de Jacobin pour se marier, ainsi qu'il fit jusqu'à trois fois.

A N N.
1532.

*Annal.
Colon. Surti.
epist. ad
Grupp.
junior.
Petramel-
lar. Cd-
racciol.
Grecor.
Ughell.*

Car il est bon de remarquer que c'est principalement à l'amour des femmes, & en suite à la profanation du Sacrement de Mariage par un horrible sacrilege, que les Protestans doivent leurs premiers & leurs plus célèbres Docteurs, comme il est aisé de le verifler par les exemples de ces deux

ANN.
1543.

Martins, Luther & Bucer, d'Oecolampade, de Pierre Martyr, en un mot, d'une longue liste de semblables apostats, qui ayant bien commencé par l'esprit, ont malheureusement & honteusement fini par la chair. Et certes cela seul pourroit suffire pour faire voir que le Docteur Jean Gropperus ne put jamais avoir rien de commun avec ces Lutheriens; car il fut encore plus recommandable pour la sainteté de sa vie que pour sa profonde doctrine, ayant toujours fait éclater en sa conduite toutes sortes de vertus Chrétiennes, & sur tout une chasteté si délicate, & mesme si je l'ose dire, si scrupuleuse, que comme un jour, en retournant de Martins, il eût trouvé qu'une servante s'estoit ingérée de faire son lit en l'absence de son valet, il la chassa bien viste de sa chambre, & tirant à l'heure mesme, & envelopant avec précipitation draps, traversin, & matelats, il les jeta par la fenestre au milieu de la rue, comme si son lit eust esté infecté de la peste, pour avoir esté seulement touché par une femme. C'est ce que des Auteurs tres-graves & tres-sérieux, quoy qu'il y ait en cela quelque chose d'un peu surprenant, ont pourtant jugé digne d'estre mis dans les éloges qu'ils ont faits de ce saint homme.

Caracciol.
in Vit.
Paul. I V.
Suri. ep. ad
junior.
Gropp.
Victorell.
ap. Ciacon.

Et quant à ce que Beze a dit de son Chapeau de Cardinal qui luy fit perdre la voix, qu'il eust employé en cette occasion pour la défense de la doctrine de Luther, il n'y eût jamais de calomnie plus grossiere que celle-

celle-là. Car enfin il est évident que ce ne fut pas Paul III. qui estoit alors Pape, mais le successeur de Marcel II. Paul IV. qui environ douze ans après, à la seconde promotion qu'il fit, résolut de récompenser le mérite extraordinaire de ce sçavant Docteur, en le créant Cardinal de son propre mouvement, sans que personne se fust avisé de luy procurer cet honneur, & sans que luy-mesme, qui ne songeoit à rien moins à Cologne, en eust jamais eû la moindre pensée, beaucoup moins le desir & l'esperance. Il fut mesme si généreux, que sans vouloir tirer d'autre récompense de son mérite que son mérite mesme & la satisfaction qu'il avoit d'avoir toujours servi l'Eglise en combattant de toute sa force les hérétiques par ses sermons & par ses livres, il remercia tres-humblement le Pape de l'honneur qu'il luy faisoit, & le pria de trouver bon qu'il luy renvoyast, comme il fit, le bonnet rouge qu'on luy avoit porté de sa part selon la coustume. Il crut que le bonnet noir qu'il avoit porté jusques alors, & avec lequel il s'estoit rendu si formidable aux novateurs, luy devoit suffire pour le couronner après tant de belles victoires qu'il avoit remportées sur ces ennemis de l'Eglise; & la posterité dira toujours en voyant ses doctes ouvrages, que cet autre bonnet qu'on luy offrit, quelque éclatant qu'il soit aux yeux des hommes, de la faveur desquels il vient quelquefois beaucoup plus que d'un veritable mérite, ne valoit pas celuy que sa vertu & sa doctrine ont ren-

ANN.
3543.

du si illustre, & qu'il voulut toujours porter constamment jusques à sa mort, qui deux ans après termina saintement une si glorieuse vie. J'ay crû devoir rendre cette justice & cét honneur à la memoire de ce grand Docteur, qui sauva de l'héresie tout l'Electorat de Cologne, en s'opposant avec une force incroyable à la malheureuse entreprise de l'Archevesque Herman.

3545.

Et de fait, quoy que put faire ce Prélat pour l'obliger du moins à ne rien dire contre luy, puis qu'en effet il luy avoit de grandes obligations, il luy dit toujours constamment qu'il perdrait plustost la vie que la parole en une occasion où s'il se taisoit, son silence trahiroit la cause de Dieu; & en suite il parla si hautement, & anima si bien tout le Clergé de Cologne, que ce fameux Chapitre agit tres-fortement contre l'Archevesque, duquel il appella & au Pape & à l'Empereur. Le Pape qui l'avoit cité à comparoistre dans soixante jours devant son Tribunal, voyant que bien loin d'obéir, il continuoit à faire prescher le Lutheranisme dans tout son Diocèse, l'excommunia solennellement à Rome, le déposa de son Archevesché qu'il donna au Comte Adolphe de Schavenbourg que cét Archevesque avoit fait son Coadjuteur, & dispensa tous ses sujets du serment de fidelité qu'ils luy avoient presté. L'Empereur qui l'avoit aussi cité pour répondre devant luy sur les points dont on l'accusoit, estoit fort résolu de le priver de son Electorat, s'il ne rentroit dans son de-

3546.

voir :

voir : mais comme il commençoit alors à faire la guerre aux Protestans conféderez, & qu'il vouloit faire paroître que ce n'estoit pas pour la cause de la Religion, mais pour leur rebellion qu'il la leur faisoit, il crut qu'il devoit encore dissimuler. Il luy écrivit mesme comme aux autres Princcs, pour l'exhorter à se tenir dans l'obéissance, & à ne donner aucun secours aux rebelles conféderez. Herman obéit à cét ordre avec joye, croyant que l'Empereur satisfait en cela de son exacte obéissance, ne penseroit plus à l'inquiéter sur le fait de la Religion.

A N N.
1543.

Il se trouva néanmoins bientôt décheû de son esperance. Car dès l'année suivante, comme l'Empereur qui avoit heureusement dissipé la grande armée des Protestans, se vit en estat de se faire obéir, il envoya des Commissaires à Cologne, avec ordre d'y faire exécuter la sentence du Pape, & d'installer le Comte Adolphe sur le trône Archiepiscopal en la place de l'apostat Herman, qui enfin, à la persuasion du Duc de Cleves, pour éviter une guerre civile, trouva bon de se déposer luy-mesme, & de se retirer dans sa Comté de Weiden, où il mourut cinq ans après, obstiné dans son hérésie, à l'âge de quatre-vingts ans ; & cependant le nouvel Archevesque Adolphe ayant chassé tous les Prédicans Lutheriens de son Electorat, y rétablit entièrement la Religion Catholique. Mais si en cette rencontre elle eût l'avantage dans l'Electorat de Cologne, le Lutheranisme en eût d'autre part un bien plus grand

Steid. l. 13.

*Ghytra.
ann. 1552.
l. 17.
sub fin.*

Steid. l. 18.

ANN.
1543.

sur elle à la Diète de Spire, où l'Empereur, quelque zélé Catholique qu'il voulust paroître, ou qu'il fust en effet, ne fit pas toutefois grand scrupule de la sacrifier pour un temps à sa vengeance & à ses interets, de la maniere que je vais brièvement raconter.

Ce Prince estoit furieusement irrité de ce qu'aussitost après son naufrage d'Alger le Roy François l'avoit attaqué de tous les costez avec toutes les forces de son Royaume, & mesme avec celles du Turc; & comme d'ailleurs il estoit toujours fort résolu de retenir le Duché de Milan, qui fut le principal sujet de cette guerre, il ne songea plus qu'aux moyens de la faire avec avantage. Pour cét effet, ayant passé d'Espagne dans les Pais-bas, il attaque le Duc de Cleves allié de la France, prend d'abord ses meilleures places, & le contraint bientost de se soumettre à tout ce qu'il voulut, & sur tout à renoncer à l'alliance qu'il avoit faite avec le Roy. Après un si heureux commencement, il entreprit de réunir tout l'empire dans son parti, afin de pouvoir joindre toutes les forces de l'Allemagne aux siennes pour entrer en France, en abandonnant tout le reste. Sur cette résolution, il passe en Allemagne, & sans vouloir plus écouter le Cardinal Farnese Legat & neveu du Pape, qui taschoit toujours de faire la paix entre les deux Monarques, il se rend au mois de Février à Spire, où par le soin tout particulier qu'il en avoit pris, il trouva tous les Electeurs & tous les Princes Catholiques & Protestans avec les Députez

ANN.
1544
Sleid l 15.
Forus.
Belcar.

Députez de toutes les Villes Impériales as-semblez dans la plus nombreuse diète qu'on eust encore veüe en Allemagne. Et là, pour venir à ses fins, il fit deux choses qui luy réussirent. Premièrement, pour rendre le Roy François odieux aux Allemans, il fit une longue harangue, dans laquelle, après avoir exposé ce qu'il avoit fait pour s'opposer à Soliman qu'il avoit repoussé deux fois de l'Allemagne, il dit, *Que pour rendre inutilles tous ses efforts contre un si puissant ennemi, ce Prince avoit fait, au grand scandale de toute la Chrestienté, une étroite alliance avec le Turc, non-seulement pour l'Entretien du commerce, comme ses Ministres disoient en voulant l'excuser; mais aussi pour les obliger à faire la guerre aux Chrestiens; ce qui n'avoit que trop paru par les horribles ravages que l'armée navale de Barberouffe, conduite par le Baron de la Garde, avoit faits dans les Estats de l'Empereur, & sur les terres de l'Empire. D'où il conclut, Que pour agir solidement contre le Turc, il falloit commencer par faire tous ensemble la guerre au Roy leur ennemi commun, puis qu'il s'estoit ligué contre eux tous avec Saliman, qui étoit plus à craindre par ce Roy son fidel allié, & leur voisin, que par luy-mesme.*

Ce discours qui avoit quelque couleur & quelque apparence de verité, fit grande impression sur les esprits des Princes & des Députez qui ne pouvoient goustier, non plus que la pluspart du monde en ce temps-là, cette alliance & société d'armes que

ANN.
1544.

le Roy avoit faite avec les Infidelles contre des Chrestiens. Ce qui servit encore à les enflammer davantage, fut la presence du Duc de Savoye, qui representoit d'une maniere fort touchante à l'Assemble, *Que le Roy Francois, non content de l'avoir depouille de presque tout ce qu'il avoit, parce que comme Prince de l'Empire, il n'avoit pas voulu trahir en sa faveur les interets de l'Empereur; cét ennemi irréconciliable, disoit-il, de tous ceux qui servent l'Empire, avoit encore employé contre luy toutes les forces de Barberouffe pour luy oster Nice, l'unique place qui luy restoit dans ses Estats, aimant mieux que cette Ville qui estoit une des clefs de l'Italie fust au Turc, ennemi implacable du nom Chrestien, qu'à un Prince fidel & à Dieu & à l'Empereur.* Cela fit tout l'effet qu'en avoit attendu Charles-Quint. Cette expedition de Barberouffe qui hivernoit encore dans nos Ports, avoit rendu le Roy si odieux, qu'on ne voulut pas mesme accorder de saufconduit à ses Ambassadeurs, qui furent contraints de s'en retourner de Nancy jusqu'ou ils s'estoient déjà avancez, pour aller soustenir les interets du Roy à la diète. Et quoy qu'ils pussent faire pour justifier par un long écrit cette confédération avec le Turc, par les exemples d'Abraham, de David, des Machabées, & de plusieurs Emperours Chrestiens qui s'estoient alliez avec des peuples Infidelles pour de bonnes raisons: tout cela ne servit de rien auprès de ces Princes, qui estoient trop préoccupez pour entendre raison sur ce point-

point-là dont ils estoient terriblement choquez. Ils écrivirent mesme au Pape, pour le prier de se liguier avec eux contre le Roy ; ce que ce bon Pontife qui vouloit toujours estre le mediateur entre ces deux grands Monarques, en faisant l'office de Pere commun, se garda bien de vouloir faire.

Cependant l'Empereur qui vit les esprits si fort animez contre François I. à cause de cette alliance si odieuse, crut qu'elle luy donnoit un beau prétexte pour faire, sans qu'on y trouvaist rien à dire, la seconde chose qu'il s'estoit proposée en cette Diète, à sçavoir de s'unier étroitement avec les Protestans, comme si cette union eust esté absolument nécessaire pour détruire celuy qui s'estoit allié avec le Turc. En effet, comme nonobstant l'horrible outrage que le Roy d'Angleterre luy avoit fait en la personne de sa Tante, il s'estoit ligué peu auparavant avec ce Prince contre le Roy François : il fit aussi en cette mesme Diète alliance avec le Roy de Denmark confédéré avec les Princes Protestans, qui avoit usuré le Royaume sur le Roy Christerne beaufreere de Charles, & il la fit à condition que le Danois renonceroit à celle qu'il avoit faite au paravant avec le Roy François I. De plus, il fit mille caresses aux Protestans, & sur tout au Duc de Saxe & au Lantgrave. Il dit à celuy-cy qu'il le vouloit mettre à la teste de son armée contre Soliman. Il consentit en faveur de l'autre, qu'il succedast au Duc de

ANN.
1544.

Cleves son beaufrere, au cas que ce Prince mourust sans enfans males, & que le Roy Ferdinand promist sa fille Eleonore au Prince de Saxe, à condition néanmoins, ce qui fut tenu fort secret, que ce mariage ne se feroit qu'au cas que l'on pust s'accorder sur le point de la Religion. Enfin il leur accorda presque toutes choses par son Edit du dixième de Juin, qui fut autant favorable au Lutheranisme que desavantageux à la Religion Catholique. Car on suspend de nouveau par cet Edit celui d'Ausbourg, avec défense d'inquieter personne sur le sujet de la Religion, de laquelle on traitera dans la prochaine Diète qu'on tiendra pour cela dans tout l'hiver, & où de l'avis de bons & sçavans Docteurs choisis de part & d'autre on définira ce qu'on doit tenir & observer en matiere de Foy & de discipline Ecclesiastique, en attendant un Concile libre Oecumenique ou National dans la Germanie. Cependant on ordonne qu'on vive en paix, & que les deux partis jouissent paisiblement des biens d'Eglise qu'ils possèdent, avec obligation néanmoins d'en assigner une partie pour l'entretien des pauvres, des Prédicateurs, des Regens, & des Maistres d'ecole tels qu'il leur plaira de les choisir; & l'on déclare enfin qu'après que les Juges de la Chambre Imperiale, qui estoient tous Catholiques, auroient achevé leur temps, ceux de l'une & de l'autre Religion y seroient indifferemment admis.

A la verité cét Edit ne plut pas trop aux
Catho-

Catholiques, auxquels on égaloit les Protestans en toutes choses. Mais enfin ils cederent à l'autorité plustost qu'aux raisons de l'Empereur, qui s'efforça de leur persuader que c'estoit un tres-juste temperament, & le meilleur moyen que l'on pust prendre pour accorder tous les differends, en satisfaisant les uns & les autres. Pour les Protestans, ils en furent si satisfait, qu'ils firent tout ce que l'Empereur vout. Le Duc de Saxe reconnut solennellement Ferdinand pour Roy des Romains, quoy-qu'il n'eust jamais voulu consentir jusques alors à son élection, disant qu'elle avoit esté faite contre les Loix de l'Empire. Le Landgrave promit de servir avec une inviolable fidelité, & tous ensemble se joignant aux Catholiques, s'obligerent à luy entretenir pendant six mois vingt-quatre mille hommes de pied & quatre mille chevaux, pour faire la guerre au Roy François avant que de marcher contre le Turc: & c'estoit là justement ce que l'Empereur prétendoit, & l'unique fin pour laquelle il avoit convoqué cette Diète, où l'on peut dire qu'il sacrifia la cause de la Religion à cette ardente passion qu'il eût toujours d'empescher que le Roy ne possédast le Milanois, qui étoit son héritage legitime, qu'il luy avoit si positivement promis. Tant on doit peu compter sur la conscience & sur la parole des Princes mesmes qui d'ailleurs ont de l'honneur & de la pieté, quand ils n'ont pas pour regle de leur politeque la grande

ANN.

1544.

de maxime de Jesus-Christ, qui veut que l'on cherche avant toutes choses le Royaume de Dieu & sa justice, sans quoy toute la sagesse humaine n'est que folie devant Dieu, & se trouve enfin malheureuse.

L. 5. t. 6.

Aussi le Pape pénétré d'une vive douleur de voir la conduite si peu chrestienne de Charles-Quint, en faisant un Edit si pernicieux à l'Eglise, luy écrivit une fort longue Lettre que le Cardinal Pallavicin a crû devoir inserer toute entiere dans son Histoire du Concile de Trente. Là il dit, *Que pour ne pas tomber dans la faute du Grand-Prestre Heli, il se sent obligé de luy remontrer en Pere comme à son cher fils, que cét Edit de Spire met en grand danger le salut de son ame, & trouble l'Eglise, au Chef de laquelle il appartient uniquement de convoquer les Conciles, & de regler cependant les choses de la Religion; Que contre cét ordre établi par Jesus-Christ mesme, luy qui comme Empereur n'est que le défenseur & le Ministre de l'Eglise, a néanmoins entrepris d'ordonner qu'on tiendroit un Concile, ou Oëcuménique, ou National en Allemagne, sans faire mention du Pape; & ce qui est encore plus étrange, a bien osé déclarer que luy-mesme décidera des points de Foy & de discipline Ecclesiastiques dans une Diète où il prétend les exposer au jugement des personnes laïques, & mesmes des hérétiques, pour regler ce que l'on doit croire, en attendant ce Concile qu'il veut que l'on célèbre en Allemagne. Après quoy, il luy proposé les exemples*

emples de ceux qui ayant entrepris comme luy sur le spirituel, en ont esté severement punis, & des Empereurs Chrestiens ses predecesseurs, qui pour avoir toujours maintenu l'autorité du Saint Siége, en ont receû de glorieuses récompenses, mesme sur la terre; & enfin il l'exhorte à faire la paix, ou du moins à prendre pour arbitre de ses differends le Concile qu'on doit tenir à Trente, selon la Bulle qui en a déjà esté publiée, & sur tout à casser un Edit si scandaleux & si outrageux à l'Eglise; qu'autrement il sera contraint d'agir contre luy avec plus de rigueur & de severité qu'il ne voudroit.

A N N.
1544.

L'Empereur qui sçavoit se posseder, receût un Bref aussi fort que celuy-cy sans s'emporter contre le Pape, comme les Protestans le souhaitoient avec une incroyable passion, & sur tout Luther, qui écrivit d'une furieuse maniere contre ce Bref. Il sy contenta de répondre en général, & en tres-peu de mots, qu'il feroit voir en temps & lieu qu'il avoit fait de son costé tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Empereur tres-Catholique pour le bien de l'Eglise & du Saint Siége, & que si ceux qui avoient deû le seconder dans une si sainte œuvre eussent fait comme luy, les choses ne seroient pas réduites aux termes où elles se trouvoient. Cependant comme il avoit eû tout ce qu'il prétendoit des Protestans, il estoit déjà entré avec une puissante armée en France, où, après avoir pris Ligny, Saint Dizier, & Chasteau-Thierry, comme il vit que

Pallavic.
l. 5. c. 7.
Cochla.

stei 1.
Bellefor. l. 6.
l'erron.
Nelcar. &
alii.

que

ANN. que s'estant avancé jusqu'auprés de Soif-
1544. sons, le Roy d'Angleterre son allié qui as-
 siégeoit Boulogne & Montreuil ne vouloit
 pas se joindre à luy qu'il n'eust pris ces
 deux Villes, & que cependant son armée
 diminueoit tous les jours à mesure que celle
 du Roy se fortifioit: il fit, par l'entremise
 de la Reine Eleonor sa sœur; cette célèbre
 Paix de Crespy, ou de Saint Jean des Vi-
 gnes, qui fut concludé le dixseptième de
 Septembre avec plus de bonheur & d'avan-
Belcar. tage pour luy que pour le Roy, qui perdit
 là, par les intrigues de la Dame d'Estam-
 pes; une belle occasion de le défaire.

V. Fallavic. Au reste, il est certain que par une arti-
l. 5. c. 7. cle secret de cette Paix, le Roy qui n'avoit
 plus besoin de se servir des forces Ottoma-
 nes contre l'Empereur, luy promit du se-
 cours pour l'Empire contre le Turc, & ce
 qui est essentiel à mon Histoire, que les
Steid. l. 15
& 16. deux Monarques convinrent qu'ils agi-
 roient desormais de concert pour le bien
 de la Religion. Que pour cet effet ils fe-
 roient en sorte que le Concile de Trente
 qu'on avoit suspendu durant la guerre, fust
 de nouveau convoqué, pour estre tenu
Spond. ad
hunc ann. dans trois mois, & qu'ils procureroient
 qu'on y réformast les abus de la Cour de
 Rome, que l'on disoit avoir esté, non pas
 à la verité la cause, mais l'occasion de ces
 dernieres heresies. Ils écrivirent donc tous
 deux d'abord pour l'indiction du Conci-
 le, au Pape, qui, après avoir fait rendre
 par toute la Chrestienté de solennelles
 actions

actions de graces à Dieu pour cette Paix, ne manqua pas de son costé de les satisfaire, en convoquant, par une nouvelle Bulle du dix-neuvième de Novembre, le Concile à Trente pour le quinzième de Mars de l'année suivante : mais la difficulté estoit de le faire agréer aux Protestans.

A N N.
1544.

Bull. Paul.
P.

Ce fut pour cela que l'on tint au mois de Mars une Assemblée des Ordres de l'Empire à Wormes, où le Roy Ferdinand, & le Cardinal d'Ausbourg Otton Truschès qui estoit là pour l'Empereur, proposerent de sa part les deux grandes affaires dont il s'agissoit, à sçavoir la guerre contre le Turc, & la réunion des esprits au sujet de la Religion. Pour ce dernier point ils representèrent que l'Empereur & le Roy de France ayant fait enfin convoquer le Concile Oecumenique qu'on avoit si souvent demandé, il n'y avoit plus qu'à y proposer ce que l'on voudroit dire de part & d'autre, & puis à s'en tenir à ce qu'on y ordonneroit : qu'ainsi il ne restoit plus qu'à déliberer sur la guerre qu'on vouloit faire contre Soliman, pour laquelle le Roy François avoit eû la générosité de promettre à l'Empire un secours digne d'un si grand Prince. Les Catholiques consentirent tres-volontiers à tout cela : mais les Protestans au contraire soustinent toujours qu'on estoit assemblé, selon qu'il avoit esté résolu à la dernière Diète de Spire, pour affermir la Paix

A N N.
1545.

Steid. l. 16.

A N N.
1545.

en Allemagne, en dressant d'un commun consentement une formule de Foy commune aux deux partis, laquelle seroit universellement receüe, en attendant que le Concile Universel ou National de la Germanie en eust autrement ordonné. Que pour celuy qu'on avoit convoqué à Trente, & où le Pape vouloit présider par luy-mesme ou par ses Legats, ils avoient souvent protesté qu'ils ne vouloient ni ne pouvoient le reconnoistre pour un legitime Concile; qu'ainsi il falloit avant toutes choses traiter de la Religion pour établir la paix en Allemagne, sans quoy on ne pourroit jamais se réunir contre le Turc. Et quoy que l'Empereur, que la goutte qui l'arrestoit à Bruxelles avoit empesché de se rendre à Wormes avant le mois de May. & les Ambassadeurs du Roy François pussent faire pour les obliger à remettre les differends de la Religion au Concile de Trente, ils persisterent opiniastrement dans cette résolution dont ils ne voulurent jamais se départir.

Cela donna bien du chagrin à Charles-Quint, qui commença deslors à former dans son ame le dessein qu'il prit enfin, à la faveur de la Paix qu'il avoit avec le Roy, de dompter par les armes ce parti, qui tenoit manifestement à la rebellion, & à ruiner son autorité dans l'Empire. Mais comme il sçavoit admirablement l'art des grands Princes, qui est celuy de bien dissimuler, afin de prévenir & surprendre leurs

en-

ennemis, il fit semblant d'acquiescer à ce qu'ils demandoient. Prenant donc pour prétexte qu'il y avoit tres-peu d'Electeurs & de Princes dans cette Assemblée, & mesme que les Députez n'avoient pas un assez ample pouvoir, il la remit à Ratifbone, où tous les Princes seroient obligez de se trouver dans le sixième de Janvier de l'année suivante; & cependant il ordonna que selon le projet de Spire, quelques Théologiens de part & d'autre dressassent une formule de Religion avant cette Diète, afin qu'après qu'on l'y auroit examinée, en y changeant ce qu'on trouveroit à propos, elle püst estre enfin agréée & receüe des deux partis.

Cela fut tres-mal pris des Catholiques, & sur tout des Evesques du Concile, qui ne sçavoient pas son dessein caché, & ne pouvoient souffrir en suite que l'Empereur remist l'affaire de la Religion à une Diète Impériale, au grand mépris d'un Concile Oecumenique que luy-mesme avoit procuré, & que l'on alloit commencer, Mais Charles, qui avoit l'ame grande, fit en cette rencontre, sans rien dire pour se justifier, ce que font les grands hommes fort élevez par dessus le commun, qui quand ils ont une fois pris une bonne résolution, ne s'en détournent non plus pour tous les discours qu'on fait de leur conduite, dont on ne voit pas les secrets ressorts, que le Soleil de sa course pour le bruit des orages & des tempestes que les vents excitent dans

ANN.
1545.

une région de l'air bien inferieure à sa sphere. Ainsi Charles ayant congédié l'Assemblée de Wormes au commencement du mois d'Aouſt, s'en retourna par Cologne au Pais-Bas, afin d'y donner ordre, à petit bruit, aux préparatifs nécessaires pour l'exécution de son entreprise, qu'il vouloit tenir fort ſecrete; & cependant il ne laissa pas d'agir fortement pour l'avancement du Concile, qui commença bientoſt après.

Car tandis qu'on traitoit inutilement à Wormes avec les Proteſtans, pour les faire réſoudre à ſe ſoumettre au Concile qui ſe devoit tenir à Trente, le Pape y envoya les Cardinaux Jean Marie Monti, Marcel Cervin qu'on appelloit le Cardinal de Sainte Croix, & Renaud Polus Prince du Sang Royal d'Angleterre, ſes Legats, pour y préſider en ſa place. Il ne faut pas que mon Lecteur attende que je luy donne icy une exacte Hiſtoire de ce fameux Concile, qui à la verité ſe tint à l'occafion du Lutheranisme, mais qui comprend auſſi une infinité de choſes qui n'appartiennent nullement à ce ſujet; & ſi j'entreprendois de le faire en véritable Hiſtorien, qui doit éviter comme deux dangereux écueils les deux extrémitez où je vois que de célèbres Ecrivains ont donné pour vouloir ou trop blaſmer ou trop louer, il me faudroit faire un ouvrage beaucoup plus grand que l'Hiſtoire que j'écris. C'eſt pourquoy l'on trouvera bon que, ſelon la couſtume que j'ay taſché d'observer

toû-

toûjours fort exactement dans tous mes écrits, je ne dife de ce Concile que ce qui fera neceffaire à l'éclairciflement de mon fujet.

Je diray donc d'abord que l'ouverture qui s'en devoit faire le quinzième de Mars, ne fe fit que le treizième de Décembre, au troifième Dimanche de l'Avent, pour certaines raifons fort fecretes, & mefime inconnuës aux Evesques, qui s'ennuyoient fort d'un fi long retardement, fans qu'ils en puffent pénétrer le vray motif, que l'on découvrira bientôt dans la fuite de cette Hiftoire. Cette action fe fit avec toutes les folemnitez accouftumées & les cérémonies marquées dans le Rituel Romain. Ainfi après un jour de jeufne, & une Proceffion générale depuis l'Eglife de la tres-fainte Trinité jufqu'à la Cathedrale dédiée à Saint Vigile Evesque de Trente, dans laquelle on tint les Séances du Concile; après la Mefle qui fut folemnellement chantée par le Cardinal Monti, le premier des trois Legats, après la harangue prononcée par le fameux Cornelio Muffo Evesque de Bifonte, le plus grand Prédicateur de l'Italie, & l'exhortation que les Legats firent aux Peres pour les porter à une férieufe réformation de mœurs, afin d'oster aux hérétiques le prétexte qu'ils avoient pris de leur révolte; enfin après toutes ces folemnitez, on célébra la premiere Seflion, où il n'y eût avec les Legats que quatre Archevesques & vingt-deux Evesques.

ANN.
1545.

ques. Les seuls Ambassadeurs de Ferdinand Roy des Romains y assisterent, celui de l'Empereur estant demeuré malade à Venise, & ceux du Roy François I. ayant esté rappelés à cause du trop long retardement de l'ouverture du Concile. Il s'y trouva encore cinq Généraux d'Ordre, & plusieurs célèbres Docteurs de toutes les Nations, & tout ce qu'on y fit fut de déclarer que le Saint Concile estoit commencé, & qu'à cause des Fêtes de Noël qui approchoient, la prochaine Session ne se tiendroit que le septième de Janvier de l'année suivante.

Les Peres cependant reglerent entre eux la maniere dont on procederoit en ce Concile, & il fut arrêté qu'on n'opineroit point par Nations comme on avoit fait aux Conciles de Constance & de Basle, ce qui avoit causé bien du desordre; mais que chacun en particulier auroit son suffrage libre, & qu'on décideroit à la pluralité des voix, de la maniere qu'on en avoit usé au dernier Concile de Latran sous Leon X. Que les points dont on devoit traiter seroient examinez & résolus par des Prélats distribuez en plusieurs Congregations particulieres; qu'on les proposeroit en suite à une Assemblée générale, pour y estre ou corrigez, ou confirmez, afin qu'on les publiast solennellement dans la Session qu'on celebreroit après ces Congregations. Pour le titre que l'on devoit mettre à la teste des Decrets, on résolut deux choses

toutes

toutes contraires aux injustes prétentions des Lutheriens, & on le conceût en ces termes : *Le Saint Concile Oecumenique legitiment assemblé sous la conduite du Saint Esprit, les Legats Apostoliques y présidant.* Les Protestans vouloient un Concile qui fust absolument indépendant du Pape ; & pour leur montrer qu'un corps aussi régulier que l'est un Concile général, doit avoir ses membres parfaitement unis à son Chef, qui est celuy de l'Eglise universelle, on y mit ces mots, *les Legats Apostoliques y présidant.* Ils prétendoient que les laïques y devoient avoir leurs suffrages, & pour cela l'on n'y voulut pas ajouter ces paroles, *le Concile représentant l'Eglise universelle*, qui ne se trouvent que dans les Conciles de Constance & de Basle ; car ils n'eussent jamais manqué de dire que comme les laïques sont membres de l'Eglise, ils doivent aussi l'estre du Concile qui la représente, ce qui n'est qu'un mauvais sophisme qu'on eust aisément détruit, en disant que le Concile représente l'Eglise entant qu'elle enseigne, & qu'elle définit par ses Pasteurs, auxquels les autres sont unis par leur soumission parfaite à ce que ceux-là définissent. Mais on ne voulut pas mesmes que les Lutheriens eussent un si méchant prétexte de chicaner sur des paroles qu'ils eussent toujors voulu mal entendre.

Ainsi l'on tint le lendemain de la Feste des Rois la seconde Séance, en laquelle,

N

après

A N N.

1545

A N N.

1546.

ANN.
1546.

après les cérémonies ordinaires, l'Evesque officiant leût le Decret touchant la maniere de vivre fort chrestienne & édifiante qu'on devoit garder durant tout le temps du Concile. Dans la troisiéme Session, qui fut le quatriéme de Février, où se trouverent outre cinq Cardinaux, six Archevesques, trente Evesques, & plusieurs Abbez, on leût seulement le Symbole de Constantinople; & pour attendre les Evesques qui estoient en chemin, on assigna au huitiéme d'Avril la quatriéme, où il y eût neuf Archevesques & quarante & un Evesques. Et comme durant tout ce long intervalle, on avoit examiné dans les Congregations qui se tenoient régulièrement deux fois la semaine, ce qui concerne la vraye parole de Dieu, laquelle est la regle & l'unique principe de la Foy contre toutes les hérésies, on y établit, selon les auciens Conciles, *le nombre des Livres Canoniques tant du vieux que du Nouveau Testament, & les Traditions qui sont venues depuis les Apostres jusques à nous par une succession continuelle, & que l'Eglise Catholique a soigneusement conservées, tant pour la Foy que pour les mœurs.* On déclara, *Qu'on doit tenir la version Vulgate pour authentique, & qu'il faut prendre le sens de ses paroles, ainsi que l'entend la Sainte Eglise, qui dans les contestations qu'on peut avoir sur ce sujet, est l'unique juge legitime du vray sens de l'Ecriture.* En effet, sans cela il n'y auroit rien de certain dans la Religion, & l'on ne pourroit jamais conve-

nir du vray principe de la Foy, comme je croy l'avoir clairement fait voir par les Protestans mesmes dans ma Methode Pacifique, & par des raisons convainquantes en mon Traité de la vraye Parole de Dieu. Et tout cela fut défini de la sorte contre Luther, qui ne vouloit ni tradition, ni certains Livres canoniques qu'il rejettoit, parce qu'ils condamnent clairement ses erreurs, ni d'autre juge de l'Ecriture qu'elle-mesme, ou plustost que luy-mesme, qui prétendoit qu'on deust prendre toujours pour le vray sens celuy qu'il luy donnoit.

En suite, comme on vouloit suivre l'ordre de la Confession d'Ausbourg qu'on examinoit fort exactement, on définit en la Session cinquième, le dix-septième de Juin, ce que l'on doit croire touchant le peché originel. Sur quoy le Concile déclare entre autres choses, *Que par la grace de Jesus-Christ, laquelle nous est conferée dans le Baptesme, ce peché nous est remis, mais que la concupiscence demeure, qui n'est pas vray peché, quoy qu'on luy donne quelquefois ce nom, que ne luy convient que parce qu'elle est l'effet du peché, & qu'elle nous y porte.* Cela condamne l'erreur de Luther, qui soustient que le peché originel n'est pas effacé dans le Baptesme, mais seulement qu'il ne nous est plus imputé, parce qu'il veut que ce peché ne soit autre que la concupiscence. Après quoy le Concile ajouste, *Que dans ce Decret qui regarde le peché originel, il n'entend nullement comprendre la Bienheureuse & im-*

A N N.
1546.

ANN. 1546.
1476.
*Extravag.
comm. l. 3.
tit. 12. c. 1.*

maculée Vierge Marie mere de Dieu, & qu'il veut que l'on garde les Constitutions de Sixte IV. qui institua la Messe & l'Office de l'immaculée Conception, & donna de grandes Indulgences à ceux qui célébreroient cette Feste avec dévotion. Après cela l'on eût bien du loisir pour examiner ce que les Lutheriens disent dans leur Confession touchant la Foy justificante; la certitude que l'on soit en grace; les œuvres; leur mérite, & le libre Arbitre; parce que la sixième Session qu'on avoit arrestée pour le dix-neuvième de Juillet fut remise au treizième de Janvier de l'année suivante, à cause des troubles qui commencerent cependant en Allemagne, & dont il faut maintenant que je parle.

Les Princes Protestans de la ligue de Smalcalde voyant qu'on différoit toujours de faire l'ouverture du Concile à Trente, sur des difficultez que l'Empereur faisoit naistre de temps en temps, s'estoient imaginé qu'il ne vouloit pas effectivement ce Concile, quoy-qu'il eust fait semblant de l'accepter, & qu'il y eust mesme envoyé son Ambassadeur. Mais comme ils virent qu'après tous ces retardemens qui leur devinrent fort suspects, on l'avoit enfin solennellement ouvert sur la fin de l'année précédente, ils commencerent à craindre que ce Prince ne les joüast, & qu'il ne s'entendist avec le Pape pour leur faire la guerre, & les contraindre par les armes à se soumettre à ce Concile. Ce qui augmentoit leur soupçon,

çon, estoit que l'Empereur ne put agir si secrètement, que le bruit des préparatifs qu'il faisoit pour quelque grand dessein ne se répandist dans le monde; ce qui leur fut encore confirmé par l'Agent qu'ils avoient auprès du Roy d'Angleterre, qui luy dit un jour qu'il feroit fort bien d'avertir les Maistres qu'on se préparoit à les attaquer lors qu'ils s'y attendroient le moins. Sur cela ils s'assemblerent à Francfort sur le Mein au mois de Janvier, car depuis qu'ils eurent formé leur ligue de Smalcalde, ils ne faisoient plus de difficulté de tenir tout ouvertement des assemblées sans la permission de l'Empereur, & contre son service. Dans celle-cy ils confirmèrent de nouveau leur confédération, & en prolongerent le temps. Après quoy, ils résolurent d'un commun consentement de s'opposer de toute leur force au Concile de Trente; de protéger hautement l'Archevesque de Cologne qui s'estoit fait Protestant, & que l'Empereur avoit cité devant son Tribunal; de presser incessamment l'Empereur de leur accorder ce qu'ils demandoient, & qu'ils estoient résolus d'obtenir par toutes sortes de moyens, à sçavoir qu'ils eussent pleine liberté d'exercer leur Religion indépendamment du Concile qu'on tenoit à Trente, lequel ils ne vouloient point du tout reconnoistre, & que la Chambre Impériale fust désormais composée de Juges Lutheriens aussi-bien que Catholiques.

Ce qui les rendoit encore plus hardis.

A N N
1546.

c'est qu'en mesme temps Frideric II. Comte & Electeur Palatin, qui avant qu'il eust succedé à l'Electeur Louïs son frere decedé sans enfans, avoit toujours esté bon Catholique, & qui chanceloit depuis quelque-temps en la Foy, se fit enfin tout ouvertement Lutherien, & en suite établit sans peine le Lutheranisme dans ses Estats. Car on a souvent veü, principalement depuis ces dernieres heresies, que les Sujets, sur tout en Allemagne, s'accomodent sans difficulté de la Religion de leurs Princes, comme si l'exemple de ces Princes joint à leur Ordonnance estoit la regle de la Foy, & qu'il püst justifier leurs Sujets devant Dieu, en un point qui n'est nullement de leur dépendance, & qu'il n'appartient qu'à l'Eglise Catholique de décider. Cependant les Princes conféderez assemblez à Francfort l'envoyèrent feliciter de ce changement, duquel ils esperoient beaucoup. Mais comme il avoit esté toujours fidelle à l'Empereur qui se fioit en luy, il ne voulut pas entrer dans leur ligue, ni se déclarer encores pour eux, disant qu'il en usoit ainsi pour estre en estat de les pouvoir servir utilement auprès du Prince, & leur procurer une bonne paix.

Or après avoir pris des résolutions si violentes dans leur Assemblée, ils crurent qu'il ne falloit plus dissimuler, & qu'ils se devoient éclaircir des intentions de l'Empereur, & se tenir sur leur garde, de-peur d'être surpris. Pour cela le Lantgrave écrivit sur la fin de Janvier à Nicolas Granvelle premier

mier Ministre de l'Empereur, *Qu'on avoit appris d'Allemagne & d'Italie, & des Colonels mesmes qui avoient déjà receû des commissions, que l'Empereur faisoit de grandes levées de gens de guerre; Que comme il estoit en paix avec la France, & que la trêve qu'on negotioit avec le Turc alloit estre conclue, ils avoient lieu de craindre que les calomnies de leurs ennemis ayant prévalu sur leur innocence dans l'esprit du Prince, il ne fist ce grand armement contre eux conjointement avec le Pape leur ennemi mortel, avec lequel on disoit par tout qu'il s'estoit ligué pour leur faire la guerre, & que l'on asseûroit qu'il devoit venir à la Diète de Ratisbone avec une bonne armée; ce qui tendoit manifestement à troubler la paix de l'Allemagne, qu'on avoit établie dans les Diètes précédentes. Enfin il ajouta, Que l'on attendoit là-dessus une réponse nette & précise.*

A tout cela Granvelle qui avoit le secret de son Maistre, répondit qu'on prenoit l'alarme mal à propos; qu'il estoit vray que l'Empereur avoit fait quelques troupes en Flandre, parce que les Rois de France & d'Angleterre ses voisins estant armés, il n'estoit ni seür, ni honneste qu'il fust desarmé, & que ses places fussent degarnies: mais qu'au reste ce qu'on disoit de cette ligue pretendüe avec le Pape, & de cette armée avec laquelle on s'apprestoit d'aller à la Diète, estoient de faux bruits que des gens mal-intentionnez faisoient courir sans aucune apparence de verité; qu'eux-mesmes en alloient estre pleine-

ANN.
1545.

ment persuadez, en voyant bientoſt l'Empereur entrer en Allemagne, accompagné de ſa ſeule Maïſon, pour ſe rendre à la Diète de Ratiſbone, où, pour leur montrer qu'il ne ſongeoit qu'à établir ſolidement la paix qu'il leur avoit oſtroyée, il avoit déjà donné ordre aux Théologiens de l'une & de l'autre Religion de conferer enſemble, & de faire ce projet d'union de créance & de diſcipline, qui ſeroit receû de part & d'autre, ſelon qu'il avoit eſte reſolu à la dernière Diète de Wormes.

En eſſet l'Empereur, pour faire paroître qu'il n'avoit point d'autre deſſein que d'exécuter ce Decret de Wormes, en faiſant dreſſer une formule de Foy qui fuſt approuvée des deux partis, avoit fait aſſembler ces Théologiens à Ratiſbone, afin d'y faire leur projet d'union avant qu'il vint à la Diète. Ceux-cy furent pour les Catholiques, les Docteurs Pierre Malvenda Eſpagnol, Erard Billichius de l'Ordre des Carmes, Jean Hofmeiſter Auguſtin, & le célèbre Jean Cochlée, celui de tous les Docteurs Catholiques qui a le plus écrit contre Luther, dont il nous a donné les actes, & auquel il n'a jamais rien pardonné. Du coſté des Proteſtans, on avoit choiſi Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schneppius, en la place de Melancton, qui devoit eſtre, ſelon ſa couſtume, à la teſte des autres, & ne fut pourtant pas à ce Colloque, qui réuſſit fort mal aux Proteſtans. Car après que le Docteur Eſpagnol Malvenda eût diſputé long-temps ſur la matiere de la juſti-

justification contre Martin Bucer , qui fut contraint , par la force des argumens dont il ne put autrement se débarasser , d'avouër plusieurs choses tout-à-fait insoustenables au jugement de tout le monde : comme les Présidens de la Conference , qui estoient l'Evêque d'Esistad , le Comte Frideric de Furstemberg , & Jules Phlugius élu Evêque de Naumbourg voloient , selon l'ordre de l'Empereur , que l'on gardast un grand secret , jusqu'à ce qu'on fist le rapport de tout à la Diète devant Sa Majesté Impériale , les Lutheriens n'y voulurent pas consentir , disant qu'ils avoient ordre de leur Maistres de leur rendre compte de tout ce qui se passoit à la Conference ; & tandis que l'on attendoit sur cela la réponse de l'Empereur , à qui les Présidens en avoient écrit , les quatre Docteurs Protestans s'évaderent de Ratisbone , & se retirerent chacun chez soy , abandonnant honteusement la Conference & le champ de bataille aux Catholiques.

A N N.
1546.
Rouer.
Pont. l. 4.
rer. memo.
rab.

Coch'æ.

Cette retraite si soudaine fut trouvée fort étrange , particulièrement de l'Empereur , qui s'en plaignit à toute l'Allemagne ; & l'on ne voit pas bien pourquoy ils en usèrent de la sorte , si ce n'est peut-estre que les Conféderez ne voulurent pas qu'on passast plus outre après la mort de leur faux Prophete Martin Luther , sans lequel ils ne vouloient pas que l'on conclust rien , & qui mourut sur ces entrefaites , pendant qu'on disputoit de la justification à Ratisbone.

A N N.
1545.

Jamais cét Hérefiarque n'avoit esté ni si violent, ni si emporté qu'il le fut un peu avant là mort contre l'Eglise Romaine & contre le Pape, particulièrement depuis qu'il vit que le Concile de Trente qu'il abhorroit sur toutes choses, estoit commencé. Il avoit publié l'année précédente son livre scandaleux en langue vulgaire *contre le Pontificat Romain établi par Satan*, car c'est là le titre qu'il luy donna, y ajoustant pour frontispice une image où l'on voit le Pape assis sur son trosne avec des oreilles d'Asne, & environné de Diabes, dont les uns luy mettent la triple Couronne, & les autres font effort pour l'entraîner par les pieds dans l'Enfer. Cela faisoit rougir plusieurs mesme d'entre les Lutheriens, qui avoient honte de voir ces indignes bassesses de leur Maistres, & ces insolentes faillies, qui sont beaucoup plus d'un mauvais boufon, & de quelque impudent farceur, que d'un homme qui prétendoit réformer la Religion, & qui vouloit estre tenu pour un Apostre, quoy-qu'un fascheux accident qui luy arriva en ce mesme temps fit bien paroistre qu'il ne l'estoit pas. Car comme il eût entrepris de chasser le malin esprit du corps d'une jeune fille possédée, il se trouva réduit à de grandes & honteuses extrémitez, par la peur que luy fit le Diable, qui avoit fermé la porte sur luy, & qui vouloit seulement en cette occasion le rendre ridicule, & faire voir à tout le monde que l'on ne fait point de vrais miracles hors de l'Eglise Catho-

*Staphyl.
Genebrard
Chronolog.
in Paul.
III. Suri.
Comment.*

Catho-

Catholique. Enfin ce faux Prophete declamoit sans cesse avec un furieux emportement contre le Concile, voyant fort bien qu'il condamneroit ses dogmes, & faisoit tout ce qu'il pouvoit pour animer les Princes Protestans contre cette sainte Asssemblée, lors que Dieu le tira soudainement de ce monde pour aller rendre compte en l'autre du déplorable changement qu'il avoit fait en celuy-cy.

Je sçay que les Ecrivains Catholiques & les Lutheriens racontent fort diversément les circonstances de sa mort. Ceux-cy le font mourir comme un grand Saint à leur mode, & veulent qu'il ait rendu l'ame en remerciant Dieu de ce qu'il luy avoit fait connoistre & aimer de tout son cœur Jesus-Christ son Fils; qu'il luy avoit donné par sa grace le courage & la force d'annoncer à son pais la verité de l'Evangile, le priant de l'y conserver, & de maudire le Pape & son Concile qui la persécutent. Les autres veulent au contraire, qu'il soit mort comme une beste, sans aucun sentiment de Dieu, après avoir bien beû & bien mangé. Pour moy, qui crains fort de donner dans les extrémitez où la préoccupation porte assez souvent les Ecrivains, je ditay de bonne foy ce qu'après avoir leû les uns & les autres je trouve qu'il y a de plus veritable en cecy. Comme il estoit à Wittemberg, où il achevoit ses Commentaires sur la Genese, les Comtes de Mansfeld, qui après la mort du vieux Comte leur Pere, bon Catholique, s'estoient

A N N.
1546.

s'estoient faits Protestans, le prierent de prendre la peine de se transporter à Islebe Ville de sa naissance, pour accorder quelques differends qu'ils avoient entre eux sur leur partage. Y estant arrivé sur la fin de Janvier en carosse avec sa femme & ses trois fils, accompagné de cent cinquante cavaliers que ces Comtes avoient envoyez au-devant de luy, il y fut receû, non pas tant en Prophete qu'en grand Prince, avec toute sorte de magnificence, au bruit du canon, de la mousqueterie de la Ville, & de toutes les cloches qui sonnerent à son entrée.

Il prêcha dès le lendemain dans l'Eglise de Saint André, ce qu'il fit encore trois ou quatre fois avec un concours admirable de tout le pais, sans jamais manquer de prendre l'occasion d'investiver terriblement contre le Pape & le Concile, estant au reste tous les jours magnifiquement régalez; & se trouvant fort bien de cette bonne chere continuelle, & des deux grands repas qu'il faisoit par jour, jusqu'à ce que le dix-septième de Février, le soir, après avoir soupé fort gayment, car quand il n'estoit pas en colere, il estoit de belle humeur, & aimoit fort à plaisanter, il se plaignit d'un grand mal de poitrine, & d'une colique assez violente. Après qu'on luy eût fait sur le champ quelques remedes, il dormit environ deux heures sur un petit lit verd, d'où on le mena coucher dans sa chambre: mais comme après minuit le mal se fut fort augmenté, & qu'il se sentit la poitrine extrêmement oppressée, on courut promptement aux Medecins, qui

arri-

arriverent un peu tard. Car s'estant mis en devoir de le soulager, lors qu'on croyoit que ses douleurs estant diminuées il repositoit, ils trouverent qu'il estoit mort, soit d'une apoplexie, soit d'une soudaine décharge du cerveau par un catharre qui l'avoit étouffé. Ainsi mourut Luther avec peu de cérémonie, en son année clymaterique de soixante-trois ans.

ANN.

1546.

Ce fut un homme qui eût assés de l'esprit, du sçavoir, & de l'éloquence dans sa langue naturelle. Mais il faut avouër qu'outre tout ce que j'en ay dit dans le portrait que j'en ay fait au commencement de cette Histoire, il à eû parmi peu de bonnes qualitez tant de defauts dans son humeur, dans sa conduite, dans ses mœurs, & dans ses écrits où l'on ne voit jamais rien d'achevé, & qu'il a remplis d'une infinité d'injures, & de mille choses extrêmement basses & honteuses: que s'il n'eust troublé tout le monde Chrestien, comme il a fait, on n'eust jamais parlé de luy; de mesme que l'on n'eust jamais rien dit d'un certain célèbre furieux, s'il n'eust brusté le Temple de Diane, afin de transmettre son nom à la posterité, qui le nommeroit du moins en le maudissant, pour avoir détruit un si bel ouvrage. Les Princes Protestans luy firent pourtant rendre avec une étrange affectation tous les honneurs que le plus grand homme du monde eust pu attendre après sa mort. Et l'Electeur de Saxe fit transporter son corps avec une pompe tres-magnifique à Wittemberg, où il luy fit dresser un tombeau.

ANN.
1546.

beau de marbre blanc environné des statues des douze Apostres, comme s'il eust esté le treizième à l'égard de l'Allemagne, quoy qu'il n'y eût jamais rien de moins ressemblant à l'esprit Apostolique que celuy de Luther.

Meid. l. 15.

1542.

Cette mort fut suivie peu de temps après d'un funeste accident, qui pensa causer bien du desordre, par l'assassinat qui se commit en la personne d'un Espagnol nommé Jean Diaz. C'estoit un jeune homme, qui, après avoir étudié quelque temps à Paris, se gasta l'esprit par la lecture des livres de Luther, & de l'Institution de Calvin, & par le commerce qu'il eût avec quelques disciples cachés de cét hérétique que l'on appelloit alors Lutheriens. Mais comme en mesme temps le Parlement agissant de toute sa force pour maintenir la Religion dans sa pureté, fit de sanglans Arrests contre ces Novateurs, & contre tous ceux qui débiteroient ou retiendroient des livres si pernicious : il eût peur qu'on ne l'accusast, & se sauva bien viste à Genève, où Calvin, qui en avoit esté chassé quatre ans auparavant, s'estoit depuis peu rétabli. Le nouveau Profelyte n'y fut pas néanmoins long-temps : car ne pouvant s'accommoder ni de l'humeur fière & chagrine de Calvin, ni de sa doctrine, qui luy paroïssoit trop choquante & trop éloignée des usages de l'ancienne Eglise, il le quitta bientôt pour aller chercher à Strasbourg un autre Maïstre qui fut le fameux Ministre Martin Bucer. Celuy-cy qui s'estoit donné tout-à-fait à Luther de la maniere que nous
avons

avons dit, trouvant son nouveau disciple tout disposé à recevoir ses instructions moins rebutantes que celles de Calvin, acheva de le faire bon Lutherien, & estant Député de Strasbourg pour assister à la Diète, il le mena à Ratisbone.

Son frere Alphonse Diaz qui estoit Avocat en Cour de Rome l'ayant sceû, prit la poste pour Ratisbone, d'où il fut à Neubourg sur le Danube, où cet apostat s'estoit retiré; & voyant qu'il n'avoit pû par ses remontrances le ramener à son devoir, il le fit tuer par un assassin travesti en messager, qui luy fendit la teste d'un grand coup de hache dans sa propre chambre, tandis que ce miserable lisoit une lettre qu'il luy avoit portée, & qu'Alphonse estoit à la porte du logis avec deux bons chevaux pour se sauver, après avoir commis un parricide par un faux zele de Religion. Ils furent pourtant pris, & les Protestans vouloient absolument qu'on en fist une tres-severe justice, non-seulement pour l'interest du public offensé dans une si cruelle action, mais aussi principalement pour celuy de leur parti. L'Empereur néanmoins qui avoit ses veûës, évoqua cette cause à soy, pour la terminer à la Diète de Ratisbone, où il se rendit avec tres-peu de suite au mois de May.

Il fut surpris de n'y trouver pas un de ces Princes conféderez, qu'il avoit fort pressé de s'y rendre en personne, pour y travailler tous ensemble à la réunion de l'Allemagne. Il leur en écrivit des lettres tres-fortes, où il se plaint de ce que leurs Theologiens avoient

ANN.
1546.

ient abandonné le Colloque que l'on avoit commencé par ses ordres, pour convenir d'une formule de Foy selon laquelle on pût vivre en paix, en attendant ce qu'on en jugeroit dans un Concile Général. ou National. Il leur ordonne mesme de venir à la Diète, puis que leur Chef & leur Empereur y est venu le premier pour y procurer avec eux le bien de l'Empire. Mais comme il vit que ni ses remontrances, ni ses commandemens ne servoient de rien, & qu'ils avoient tenu une assemblée particulière pour déliberer des moyens de ruiner tous ses bons desseins, mesme par les armes, il ne laissa pas de tenir la Diète au mois de Juin, où, après qu'il eût demandé à l'Assemblée quelles voyes l'on pourroit prendre pour pacifier l'Allemagne qu'on voyoit si fort troublée par les differends que l'on avoit sur le sujet de la Religion, tous les Catholiques qui estoient en beaucoup plus grand nombre que les autres, conclurent qu'il n'y en avoit point d'autre que de se soumettre au Concile de Trente, & supplier sa Majesté Imperiale d'y obliger les Députez des Protestans qui n'y voulurent jamais consentir. Alors l'Empereur résolut de ne plus dissimuler comme il avoit fait jusqu'à ce temps-là, & d'entreprendre hautement contre ces rebelles cette guerre qui luy aquit tant de gloire, & dont je vais représenter exactement tous les succès dans le livre suivant.

F I N.

HISTOIRE
DU
LUTHERANISME.

PAR

LE P. LOUIS MAIMBOURG,
de la Compagnie de JESUS.

TOME SECOND.

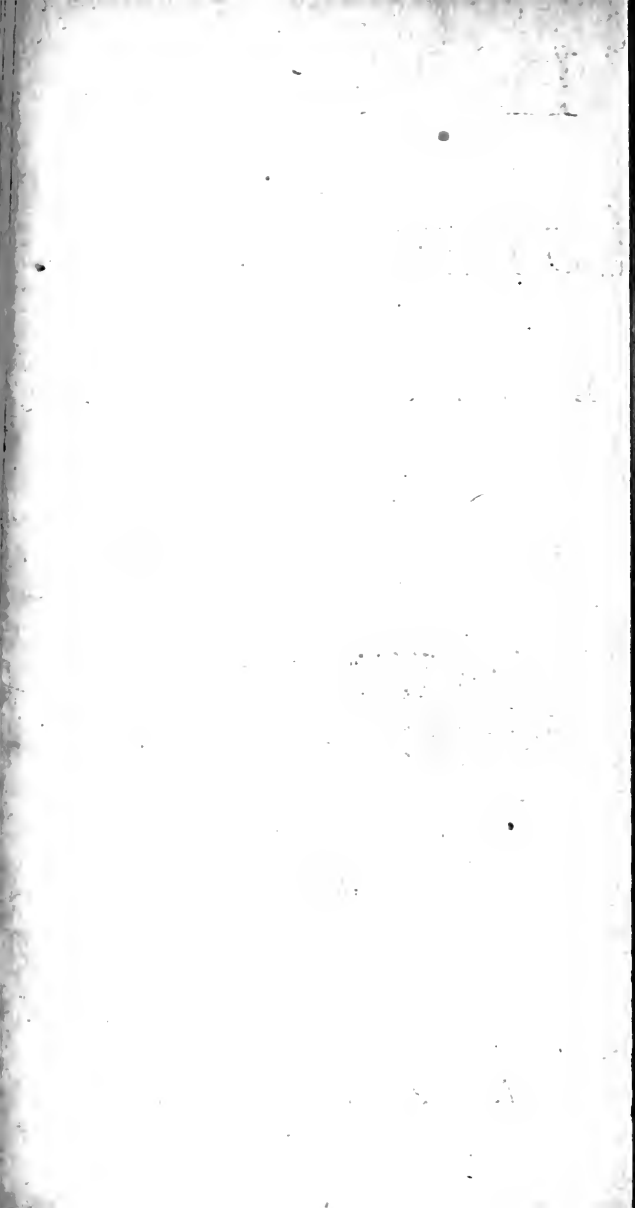
SECONDE EDITION.



Suivant la Copie imprimée

A P A R I S.

MDC. LXXXI.



HISTOIRE DU LUTHERANISME.

SOMMAIRE

DU

QUATRIÈME LIVRE.

Ligue entre le Pape & l'Empereur. Les motifs qui obligent ce Prince à entreprendre cette guerre. Il la déclare aux Protestans comme à des Rebelles. Le Pape aussi la leur déclare comme à des Hérétiques. Les Protestans se mettent en campagne avec une prodigieuse armée. Schertel s'empare de la Forteresse de la Chiuse. Fautes du Duc de Saxe & du Landgrave de Hesse Chefs des Confederez. Jonction de l'armée du Pape avec celle de Charles-Quint. Description de son Camp auprès d'Ingolstadt. L'armée des Confederez s'avance, & le canonne inutilement durant plusieurs jours. L'ordre & la disposition des deux armées. Valeur & conduite de l'Empereur en cette occasion. Retraite des Confederez. L'Empereur les poursuit, & dissipe enfin cette grande armée. Le Duc Maurice fait heureusement une grande diversion dans la Saxe. L'Electeur y accourt, l'en chasse, & défait le Marquis Albert de Brandebourg. La pluralité des Chefs ruine les armées. La marche de l'Empereur contre l'Electeur de Saxe. Le fameux passage de l'Elbe. La Bataille de Mulberg, où l'Electeur est défait, & pris. Vanité des prodiges qu'on dit qui précéderent la victoire. Comment l'Empereur

reçoit le Saxon qu'on luy amene prisonnier. Grandeur de l'actien de Charles-Quint en cette journée. Adroira' le constance & fermeté d'esprit du Duc de Saxe. Description de Wittenberg, sa reddition, & le Traité de l'Electeur, qui perdit son Electorat, dont le Duc Maurice son cousin fut investi. La soumission du Landgrave, & sa prison. Diète d'Ausbourg, où les Protestans promettent de se soumettre au Concile. Ce qui se fit en ce Concile durant la guerre contre les Protestans. La sixième, septième & huitième Session. Histoire de ce qui s'est fait au sujet de la Translation du Concile à Boulogne. L'Empereur fait protester à Rome & à Boulogne contre cette Translation. Le biais que le Pape prit adroitement pour éluder cette protestation. Les maux qui vinrent de la Translation du Concile.

ANN
1546.



Il y avoit déjà plus d'un an que le Pape & l'Empereur voyant l'insurmontable obstination des Conféderez de Smalcalde à refuser de se soumettre aux décisions du Concile que l'on devoit tenir à Trente, ville du ressort de l'Empire, avoient pris une forte résolution de les réduire par la voye des armes, que Clement VII. avoit toujours dit estre l'unique qui püst réussir contre des déterminez à ne vouloir jamais de Concile réglé selon l'usage & les Loix de l'Eglise. Pour cet effet Charles avoit pris des mesures à la dernière Diète de Wormes avec le Cardinal Farneze, qui s'en estoit retourné promptement à Rome tres-bien instruit de ses intentions. Il y avoit en suite envoyé le Seigneur Andalotte, pour y traiter avec le Pape des conditions de leur ligue,

*Ex litter.
Furnes. ad
Marc. Pe-
rall ap.
Palavic.
c. c. 14.*

ligue, qu'il vouloit estre fort secreta. Et voulant oster au Pape toute défiance de sa conduite, il avoit donné ordre à cet envoyé de l'asséurer, & de luy promettre solennellement de sa part que le Colloque qu'il vouloit bien permettre qui se fit à Ratisbone entre les Théologiens des deux partis pour accorder leurs différends, ne préjudicieroit nullement à son autorité Pontificale, & qu'il n'en ufoit de la sorte que pour donner lieu aux Protestans de croire qu'on ne songeoit point du tout à la guerre, & qu'on ne prétendoit les ramener que par les voyes de la douceur. Ce fut pour cela mesme qu'estant à Spire, il y receût parfaitement bien le Comte Palatin, & le Lantgrave, qui, suivant l'impetuosité ordinaire de son naturel ardent & violent, luy parla d'un air assez fier & hautain pour les interets de son parti; & qu'après luy avoir donné de bonnes paroles, il passa le Rhin, accompagné seulement de cinq cens chevaux, avec lesquels il se rendit à Ratisbone. Ce fut là qu'il voulut tenir cette Diète Impériale, où les Princes conféderez, au grand mépris de ses ordres, ne voulurent pas se trouver, & où leurs Députez & ceux des Villes Protestantes refusèrent absolument de reconnoistre le Concile pour juge de leurs différends; & ce fut aussi là mesme qu'il acheva de se déterminer tout-à-fait à la guerre, que plusieurs puissantes considerations l'obligeoient à ne plus différer.

ANN.
1546.

D'une part, il ne craignoit plus rien pour la Hongrie, ni pour l'Autriche, du costé de Soliman, avec lequel il avoit fait trêve par l'entremise du Roy François I. qui suivant, mesme contre les maximes de la politique, les mouvemens de cette haute générosité qui luy estoit si naturelle, luy avoit rendu fort franchement ce bon office; ce que peut-estre Charles, qui agissoit selon d'autres principes, n'auroit pas fait à son égard dans une pareille occasion. D'autre part, il estoit en paix avec ce généreux Roy, qui faisoit une profession toute particuliere de garder inviolablement la parole qu'il avoit une fois donnée. Et comme l'Empereur s'estoit engagé par cette paix à donner à Charles Duc d'Orleans second fils du Roy l'investiture du Duché de Milan, ce qui luy donnoit du chagrin, & pouvoit comme auparavant l'empescher de rompre avec les Protestans: il se trouvoit alors delivré de cette promesse, & en suite de cette inquiétude, par le décès de ce jeune Prince, que la mort avoit enlevé dans la fleur de son âge, au mois de Septembre de l'année précédente. De plus, il avoit obligé le Pape à lever une armée qu'il luy devoit entretenir fix mois aux dépens de l'Eglise, & il voyoit que c'estoit racourcir ce terme que de différer plus long-temps à commencer la guerre. Enfin, les quatre Régimens de quatre mille hommes chacun, que le Marquis de Maignan, le Comte Aliprand de Madruce frere du Cardinal de Trente, & deux autres

fameux

*Sleid. l. 17.
L. d'Avila
& Cuniga.
l. 1.*

fameux Colonels, à ſçavoir les Comtes de Chambourg & de Renſpurch leverent pour ſon ſervice en Allemagne; les troupes de cavalerie & d'infanterie que les Ducs Maurice & Auguſte de Saxe, & les Marquis Albert & Jean de Brandebourg, tous Princes Proteſtans; qu'il avoit ſceu adroitement faire entrer dans ſes intereſts, luy amenoient; le bruit qui couroit par tout que les vieilles bandes Eſpagnoles & Italiennes qui eſtoient en Hongrie, à Naples, & en Lombardie, & l'armée de Flandre commandée par Maximilien Comte de Bure, avoient ordre de le venir joindre au-pluſtoſt à Ratiſbone: toutes ces choſes, diſ-je; jointes aux diſcours & aux menaces des Eccleſiaſtiques; qui inſultoient déjà publiquement aux Lutheriens, faiſoient tellement éclater le deſſein qu'il avoit taſché de tenir fort ſecret, que l'on ne pouvoit plus diſſimuler avec les liguez de Smalcalde, qui de leur coſté, non-ſeulement ſe tenoient ſur leur garde, mais ſ'ap-preſtoient à les prévenir: de ſorte qu'il ſe réſolut à ſe déclarer tout ouvertement à la première occaſion.

Elle ne fut pas fort long-temps à ſe preſenter. Car peu de jours après l'ouverture de la Diète, au mois de Juin, les Députés Proteſtans allerent tous enſemble trouver l'Empereur, pour le ſupplier tres-humblement de leur dire ſ'il y avoit guerre, & contre quels ennemis il armoit ſi puisſamment, afin qu'on ſe miſt en eſtat de le ſervir en cette guerre. A quoy ce Prince répondit ſur

Sleidan.
Avila. l. 6. tit.

ANN.
1546.

sur le champ avec beaucoup de force & de majesté, que c'estoit pour chastier quelques rebelles qu'il prenoit les armes; que ceux qui se joindroient à luy dans une si juste entreprise, trouveroient qu'ils ont eû affaire à un bon Maître, & à un Empereur qui sçait récompenser iés fidelles sujets selon leur merite; pour tous les autres qui refuseroient de le servir, qu'il les traiteroit comme des rebelles. Sur cela, tous ces Députés fort surpris d'une pareille résolution, abandonnant la Diète, se retirèrent promptement chez leurs Maîtres, pour leur apprendre qu'il n'y avoit plus rien à ménager, & qu'il falloit que l'on s'apprestast à la guerre. Le mesme jour le Cardinal de Trente Christophe Madruce partit de Ratisbone en poste, pour porter la nouvelle de cette déclaration au Pape qui l'attendoit avec impatience. Il ne manqua pas d'assembler aussitost le Consistoire, où, comme il en estoit convenu avec l'Empereur, il déclara de son costé la guerre aux Protestans, & fit lire par le Cardinal Trivulce son traité fait avec ce Prince après la Diète de Wormes, par lequel l'Empereur s'oblige à faire la guerre aux Smalcaldiques dans la fin du mois de Juin de cette année, pour les ramener à l'ancienne Religion, & à l'obéissance qu'on doit au Saint Siége, sans qu'on puisse s'accorder avec eux, ni leur rien permettre en ce qui concerne la Religion, que du consentement du Legat Apostolique. Et le Pape aussi réciproquement s'oblige à luy entre-

*Ex Act.
Consist ap.
Pallavic.
l. 8. c. 1.*

entretenir six mois durant l'armée qu'il luy envoyera de douze mille fantassins & de cinq cens chevaux, luy permet de prendre pour un an la moitié des revenus des Eglises d'Espagne, & de vendre presentement pour cinq cens mille écus des terres appartenantes aux Monasteres du mesme Royaume, à la charge de les dédommager après la guerre. Ainsi le Pape par cette publication déclara manifestement que c'estoit là une guerre de Religion.

A N N.
1546.

Mais l'Empereur se garda bien d'en user de la sorte, parce qu'il vouloit engager dans son parti, par une fine politique, une partie des Protestans, afin de s'en servir pour les défaire les uns après les autres. Aussitost donc qu'il se fut déclaré si fortement aux Députez, il envoya à toutes les Villes Impériales son Manifeste qu'il tenoit tout prest, & dans lequel il protestoit, *Que la guerre qu'il alloit faire n'estoit point du tout une guerre de Religion, ce qui paroissoit clairement en ce qu'il laissoit vivre librement dans leur créance les Princes Lutheriens & leurs soldats qui le servoient fidèlement dans ses armées; & qu'au reste il ne s'estoit ligué avec le Pape, que comme avec un Prince qui luy donnoit du secours contre ceux qui estoient ennemis de l'un & de l'autre; Qu'il n'en vouloit donc qu'à des rebelles & à des criminels de leze-Majesté divine & humaine, qui sous un faux prétexte de Religion troubloient tout le repos de l'Allemagne, vouloient renverser tout l'estat de l'Empire,*

*Sleid. l. 17.
Thuan.
Ulloa.
D'Avila.
Chytra.*

A N N.
1546.

rejettoient toutes les voyes d'accord & de pacification qu'on avoit ordonnees d'un commun consentement dans les Diètes générales, & violoit tous les jours par mille attentats les droits de l'Empire les plus sacrez, se liguant contre l'Empereur, faisant des assemblées contre les loix sans sa permission, suscitant contre luy les étrangers, méprisant avec insolence tous ses ordres, faisant la guerre aux sujets de l'Empire, dépouillant mesme les Princes de leurs Estats, témoin le Landgrave, qui, après avoir pris toutes les places du Duc Henri de Brunsvic, le detenoit encore dans une rigoureuse prison, & s'érigeant enfin en maîtres souverains des peuples, ou plusost en tyrans, qui alloient bientôt opprimer la liberté publique, si l'Empereur, qui n'avoit pris les armes que pour la défendre, ne réprimoit par la force l'audace & la violence de ces rebelles. De toutes les villes il n'y eût que celle de Strasbourg, qui comme la plus attachée au Lutheranisme qu'elle recient encore dans toute sa force, entreprit de faire l'apologie des conféderez, dont les Chefs estoient Jean-Frédéric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Hesse. Ils ne manquerent pas aussi de leur costé de répondre à ce Manifeste par un autre, où ils prétendoient prouver que la guerre qu'on leur faisoit, n'estoit en effet qu'une guerre de Religion, pour violenter leur conscience, & les contraindre par les armes de se soumettre au Pape & à son Concile de Trente. Ils envoyerent en
mesme

mesme temps demander du secours aux Princes étrangers, & sur tout aux Rois de France & d'Angleterre, qui, comme ils estoient en paix avec l'Empereur, ne voulurent pas s'engager dans cette querelle.

Cela pourtant n'empescha pas que les Conféderez ne se trouvassent en tres-peu de temps beaucoup plus forts que l'Empereur, dont les troupes estoient trop éloignées, & en divers endroits trop écartez les uns des autres pour se pouvoir joindre assez tost à luy à Ratifbone, où il estoit alors peu en estat de commencer une si grande guerre. En effet, il n'y avoit encore pû assembler que sept cens chevaux, deux mille hommes de pied du Régiment de Madruce, & trois mille de celuy de Renspruch, auxquels peu de jours après se joignirent les deux mille huit cens Espagnols du Terce du fameux Colonel Alvarez de Sande, qui avoit servi en Hongrie. Cela ne faisoit en tout gueres plus de huit mille hommes, ce qui estoit peu, je ne diray pas pour se mettre en campagne, mais pour se défendre dans une grande ville sans aucune fortification, presque toute infectée du Lutheranisme, & où ils n'avoient ni les canons, ni les munitions que l'Empereur avoit donné ordre qu'on luy envoyast de Vienne par le Danube. Au contraire, les Protestans qui s'estant toujours désiez de l'Empereur, avoient pris leurs précautions, firent sans peine, aulli-tost après sa déclaration, de tres-nombreuses

A N N.
1546.

troupes, qu'ils eurent bientost mises en corps d'armée. Car les Villes Impériales, qui estoient presque toutes ou de la ligue de Smalcalde, ou du moins Lutheriennes, contribuerent à l'envi avec une incroyable promptitude des hommes, de l'argent, des vivres, des munitions, & du canon, ne doutant point du tout de la victoire, parce que le Lantgrave qui estoit extrêmement présomptueux, & qu'elles croyoient estre grand homme de guerre, leur avoit hardiment promis que dans trois mois il chasseroit Charles de l'Allemagne, ou qu'il le feroit prisonnier, & le leur livreroit dans les fers.

Sur cette folle confiance, les premiers qui se mirent en campagne furent les gens du Duc Ulric de Wirtemberg, consistant en *Steid. l. 17.* vingt-quatre Enseignes d'infanterie accompagnées de presque toute la Noblesse du *L. d'Avila.* pays. Ils s'allèrent joindre aux troupes d'Ausbourg & des autres villes de Suaube, rangées sous vingt-six Enseignes d'infanterie, avec mille chevaux, ce qui faisoit en tout vingt-trois à vingt-quatre mille hommes avec vingt-huit pièces de canon. Ces troupes de Suaube estoient commandées par Sebastien Schertel, qui après avoir esté vivandier dans l'armée du Duc de Bourbon quand il prit Rome, trouva moyen d'obtenir une place dans les gardes de l'Empereur; & ce Prince qui le trouvoit homme de cœur & d'esprit, le prit tellement en affection, & l'avança si fort, qu'il devint enfin le plus riche

che

che & le plus considerable de la ville d'Ausbourg, qui luy confia la conduite de ses troupes pour son experience, & le fit aussi déclarer Colonel de l'infanterie des Villes liguées. Or ce nouveau Colonel ayant pris quinze à seize mille hommes de cette armée de Wirtemberg & de Suaube, & déclaré d'abord que l'on n'en vouloit nullement à l'Empereur, & qu'on prétendoit seulement s'opposer au passage des Italiens, que le Pape ennemi déclaré des Allemans envoyoit en leur país pour le détruire, entreprit de se rendre maistre des deux uniques passages par où ils pouvoient s'aller joindre à l'Empereur.

Car quand on est arrivé de Trente à Inspruch, où cette armée du Pape se devoit rendre, on trouve qu'il n'y a que deux chemins pour entrer de ce costé-là par la Baviere en Allemagne, l'un à droit en descendant le long de la riviere d'Ins jusques à Cuffstein, ville forte, située sur la frontiere du Tirol & de la Baviere, & l'autre à gauche, en traversant les Alpes, par une vallée dont l'emboucheûre extrêmement étroite est tellement commandée, ou plustost fermée par une forteresse que les Italiens appellent la Chiufa, & les Allemans Fremberg, que celui qui en est le maistre y peut arrester sans peine une armée, quelque grande qu'elle puisse estre, sans qu'il luy soit possible de passer. Schertel estant donc sorti d'Ausbourg avec ses quinze mille hommes, & une bonne partie de son canon,

A N N.
1545.

s'empara, sans peine, en passant de Fuessen, ville de l'Evêque d'Ausbourg, & s'estant avancé jusqu'à la Chiuse, il surprit, & étonna tellement par le bruit de son canon celui qui y commandoit pour le Roy Ferdinand, qu'il rendit laschement, sans beaucoup de résistance, une place si forte, où il eust pû arrester, du moins durant quelque temps, l'ennemi qui ne s'attendoit pas à une si prompte reddition.

Après un si heureux commencement, Schertel, pour couper à l'armée Pontificale l'autre passage de Cuffstein, où l'Empereur avoit mis bonne garnison, marcha droit à Inspruch, croyant s'en emparer plus facilement encore que de la Chiuse: mais comme il fut à quatre lieues de la Ville, il apprit que la milice du Tirol y estoit accourüe au nombre d'environ douze mille hommes, tous gens aguerris, & commandez par le Comte de Castellaire Tirolois, l'un des plus anciens & des plus braves Colonels d'Allemagne, & qui eût quelque temps après la gloire d'avoir repris la forteresse de la Chiuse. De sorte que Schertel ayant manqué un coup de cette importance, fut obligé de rebrousser chemin, & de s'en retourner sur ses pas à Ausbourg, d'où il alla rejoindre à Ulme le reste de l'armée, laquelle en suite fut le vingt-quatrième de Juillet à Donavert Ville Lutheriene, pour y attendre dans ce poste tres-avantageux le Duc de Saxe & le Lantgrave. Ces deux Princes ayant assemblé toutes leurs forces,

& tra-

& traversé sans obstacle la Franconie, où tout estoit pour eux, excepté les Evesques, qui de-peur d'estre saccagez leur donnoient le passage & des vivres, s'allèrent joindre peu de jours après à cestroupes, faisant tous ensemble une des plus nombreuses & des plus formidables armées que l'on eust encore veües en Allemagne: car elle estoit de quatre-vingt mille hommes de pied & de dix mille chevaux avec cent trente piéces de canon.

A N N.
1545.

Ce fut en cette occasion qu'il parut manifestement que le Saxon & le Lantgrave n'estoient pas si grands Capitaines qu'ils croyoient. Car si après leur jonction ils eussent marché, sans perdre temps, tout droit à Ratisbone, comme ils le pouvoient faire, ne laissant rien derriere eux qui les pust incommoder: il est certain que n'y ayant nulle apparence que l'Empereur s'y laissast investir, ils l'eussent contraint d'en sortir avec un danger évident d'estre batu sur sa retraite par une armée dix fois plus forte que la sienne. Mais soit qu'ils ne fussent pas informez de l'estat où il se trouvoit alors, ou qu'ils crussent qu'ils devoient faire reposer leurs gens après une assez longue marche, ou qu'ils manquaissent de résolution en voyant celle de ce Prince qui sembloit les vouloir attendre de pied ferme; ils s'amuserent durant quelques jours à consulter, & résolurent enfin de passer le Danube pour aller prendre la petite Ville de Rain, où il n'y avoit qu'une seule

ANN.
1545.

Enseigne pour la défendre, & puis Neubourg, que le Duc Orton Henri de Baviere Prince Lutherien & cousin du Duc leur mit entre les mains : & cependant l'Empereur se fortifioit tous les jours par le renfort qu'il recevoit des troupes qu'on levoit pour luy en Allemagne.

Il découvrit mesme par ses espions qu'ils avoient dessein de s'emparer de Landshut ville de Baviere, entre Ratisbone & Curffstein, sur le chemin que les troupes qui luy venoient d'Italie devoient tenir, qui estoit le meilleur parti qu'ils pussent prendre pour empêcher leur jonction. Mais ils manquerent encore cette fois de diligence, & se laisserent prévenir par celle de ce Prince, qui estoit sans comparaison plus habile qu'eux. Car avant qu'ils se fussent mis en estat d'exécuter leur entreprise dont il connoissoit fort bien l'importance, il sortit de Ratisbone, où il laissa quatre mille hommes sous le commandement de Pyrrhus Colonna Marquis de Mortare, & s'alla poster avantageusement avec le reste de ses troupes auprès de Landshut, entre les ennemis & cette ville, qu'il couvroit pour y recevoir le secours qui s'approchoit, disant au reste avec une incroyable fermeté à ceux qui croyoient que c'estoit là trop s'exposer, qu'il estoit résolu de demeurer à ce coup vif ou mort en Allemagne, & de bien recevoir ses ennemis s'ils osoient l'attaquer dans son camp qu'il avoit fort bien retranché.

Mais le jugement, ou plustost le cœur
leur

leur manqua encore en une occasion si favorable, où ils pouvoient combattre avec tant d'avantage l'Empereur qui n'avoit alors qu'une poignée de gens en comparaison de leur grande armée. Au lieu donc de marcher droit à luy teste baissée pour l'attaquer dans ses retranchemens qu'ils eussent pû forcer aisément avec la moitié moins de gens qu'ils n'en avoient, s'ils eussent esté soldats, ils ne firent qu'une action de mauvais fanfaron, d'une maniere fort ridicule. Car s'estant contenté de se poster entre Munich & Ingolstad, à six lieus du camp de l'Empereur, ils se contenterent de luy envoyer un Trompette avec un Page, qui, selon la coustume de ce temps-là, portoit une lettre dans une canne, pour luy déclarer la guerre de la part des conféderez. Ils furent tous deux conduits à la tente du Duc d'Albe Lieutenant général de l'Empereur, & sçachant pour-quoy ils estoient venus, il leur dit d'abord que la réponse qu'ils devoient attendre estoit qu'on les fist pendre sur le champ; mais que l'Empereur, qui ne s'en prenoit qu'à ceux qui les avoient envoyez, vouloit bien avoir pitié d'eux, à condition qu'ils leur portassent pour toute réponse l'Edit de leur proscription, par lequel on les avoit mis au ban de l'Empire dès le vingtième du mois passé. Sur quoy ils furent renvoyez avec cet Edit qu'on leur mit entre les mains. L'Empereur aussi ne voulut pas voir leur lettre, se doutant bien que, selon le stile

ANN.
1546.

ordinaire du Landgrave, Prince extrêmement hautain, présomptueux & violent, elle devoit estre conceüe en des termes qui choquoient avec insolence la Majesté Impériale. En effet, il n'avoit pas voulu qu'on luy donnast la qualité d'Empereur, pour ne pas declarer par là, disoit-il, qu'ils estoient rebelles à leur souverain Seigneur, mais seulement celle de Charles de Gand, soy-disant Empereur, & c'est ainsi qu'ils l'appellerent durant cette guerre: ce qui faisoit dire aux soldats Impériaux, en se moquant de ces rebelles, *Laissez faire à Charles de Gand, il leur apprendra bientôt qu'il est Empereur.*

Et certes ils ne se trompoient nullement dans leur conjecture appuyée sur le grand mérite de ce Prince, & sur le peu de rébellion & de conduite de ses ennemis. Car tandis qu'ils se morfondoient avec leur prodigieuse armée dans leur camp, sans oser rien entreprendre sur celui de l'Empereur, il y receût sans aucun obstacle toutes les troupes qu'il attendoit d'Allemagne & d'Italie. Les premières qui arriverent furent celles du Pape, qui le joignirent le treizième d'Aoust sans avoir rien trouvé en leur chemin qui leur disputast le passage. Cette armée consistoit en douze mille hommes de pied. & six cens chevaux suivis de deux cens autres du Duc de Florence & de ce que le Duc de Ferrare entretenoit au service de l'Empereur. Elle estoit commandée par le Duc de Parme Octave Farnese gendre de Charles

Charles-Quint & pere de ce Duc Alexandre, qui a rendu son nom si fameux par les belles choses qu'il a faites sous le Regne de Philippes II. dans les guerres de Flandre. Tout ce qu'il y avoit de braves parmi la Noblesse Romaine y voulurent servir, & l'on y voyoit entre autres dans les premiers emplois les Seigneurs Alexandre Vitelli Colonel de l'Infanterie, Jean Baptiste Savelli Général de la Cavalerie, Jules des Ursins, Frideric Savelli, & le Duc Sforce neveu de sa Sainteté, à la teste des Régimens qu'ils commandoient.

Ces troupes les plus belles que l'on eust levées de long-temps en Italie, furent peu de jours après suivies du Terze de trois mille Espagnols de Lombardie commandez par le Colonel d'Arze, & de celui de Naples, de trois autres mille Espagnols tous vieux soldats, avec deux cens chevaux légers conduits par le Prince de Sulmone fils de Charles de Lanoy autrefois Viceroy de Naples; les quatre mille Allemans que le Colonel Chambourg avoit levez aux environs de la Forest noire, ayant pris le grand tour par le Lac de Constance & par le Tirol, pour éviter le Virtemberg & Ulme pais ennemi. Les Cavaliers Allemans, que les Marquis Jean & Albert de Brandebourg & le Grand-Maistre de Prusse avoient faits, se rendirent aussi presque au mesme temps au camp de l'Empereur, qui se trouva pour lors avoir une tres-belle armée. Car il y avoit en infanterie plus de seize mille

A. N. N.
1546.

Allemands, huit à neuf mille Espagnols naturels des vieilles bandes, douze mille Italiens, & cinq à six mille chevaux; ce qui faisoit en tout plus de quarante mille hommes, les meilleurs qu'il eust jamais eus, comme l'asséuroient ceux qui l'avoient servi dans les autres guerres qu'il avoit faites en personne en Autriche contre Soliman, en Afrique & en France.

Ce fut avec ces belles troupes qu'il sortit de son camp, & qu'ayant pris à Ratisbone les quatre mille hommes qu'il y avoit laissez, & trente-cinq piéces de canon, il alla passer à Neustad le Danube, que les ennemis avoient déjà repassé à Neubourg. De là marchant en bataille sur trois colonnes accompagné de l'Archiduc Maximilien son neveu & du Prince Philibert Emmanuel de Savoye qu'il avoit toujours à ses costez, il se saisit le premier d'Ingolstad, où le Duc de Baviere qui estoit encore neutre laissoit le passage libre aux deux partis, & s'alla camper la nuit du vingt-sept au vingt-huitième d'Aoust au-delà de la Ville à deux lieues du camp des ennemis. Il avoit Ingolstad à dos qui le mettoit de ce costé-là hors d'insulte, à gauche le Danube jusques où il avoit étendu ses quartiers, à droit un grand marais, & devant luy une plaine fort large, par laquelle les conféderez pouvoient aisément aller à luy en bataille pour l'attaquer de front. C'est pourquoy le Duc d'Albe fit travailler avec tant d'assiduité durant toute la nuit, qu'au point

point du jour tout cét espace fut fermé d'un fossé, qui prenoit depuis le Danube jusqu'au marais de la main droite. Mais comme il estoit peu profond, & qu'en suite les lignes que l'on avoit faites en le creusant estoient fort basses, qu'elles manquoient mesme en quelques endroits où il n'y avoit que des simples barricades faites à la haste avec les charettes & les pontons de l'armée, cela ne pouvoit empêcher des gens bien résolus & deux fois plus forts que les Imperiaux, d'en venir au combat, auquel l'Empereur, qui se tint presque durant tout le jour en bataille, s'attendoit.

Mais les Chefs des conféderez, qui ne s'accordoient pas trop bien, perdirent trois ou quatre jours à contester sur le Parti qu'on devoit prendre, les uns voulant qu'on donnât sur le champ avant que l'ennemi eust le loisir de se mieux retrancher, les autres au contraire soustenant qu'il falloit attendre qu'on eust trouvé moyen de le déloger, afin de le pouvoir combattre avec avantage en rase campagne. Mais enfin le Lautgrave prenant un milieu entre ces deux opinions, fit tant qu'on suivit son avis, qui fut exécuté en cette maniere. Toute l'armée s'estant avancée jusques à une lieuë du camp de l'Empereur, s'alla poster sur des hauteurs, qui de ce costé-là terminoient la plaine par laquelle on pouvoit aller sans obstacle aux ennemis: & après qu'on eût envoyé quelques parties pour reconnoistre leurs retranchemens, elle descen-

ANN.
1546.

dit un jour, qui fut au commencement de Septembre de grand matin, dans la plaine; & après avoir passé, sans estre apperceüe, à cause du brouillard, une petite riviere qui séparoit les deux camps, elle fut rangée en bataille sur deux lignes en forme d'un fort grand croissant, afin de pouvoir investir une grande partie du camp. Le Lantgrave avoit mis dans la premiere toute la cavalerie divisée en neuf ou dix gros escadrons, qui estoient assez éloignés les uns des autres, & avoient à leur teste plus de cent pièces de canon, qui rouloient, non pas à la file, mais tout d'un front, fort aisément, par cette plaine, où il n'y avoit ni arbres, ni hayes, ni buissons qui pussent arrester ou troubler la marche de cette grande armée. L'infanterie marchoit derriere sur la seconde ligne, beaucoup plus étendue que la premiere; & quand le brouillard fut tombé, l'on pouvoit facilement, du camp Impérial, en compter tous les bataillons qui se faisoient voir en partie par les intervalles des escadrons, qui n'étoient pas à beaucoup près aussi gros que l'estoient ces bataillons.

C'est en cet ordre que marchoit l'armée des confederez, ayant à la teste des escadrons le Lantgrave de Hesse qui ne vouloit pas d'abord attaquer les Impériaux dans leur camp, comme quelques-uns le souhaitoient, ni aussi attendre qu'ils eussent décampé, ce que quelques autres luy conseilloyent: mais, selon qu'il l'avoit imaginé,

né,

né, il prétendoit les foudroyer premièrement à grands coups de canon, & puis quand il les auroit mis en desordre, comme il ne doutoit point qu'il ne fist, en continuant quelque temps l'horrible tonnerre de plus de cent pièces d'artillerie, qui lanceroient sans interruption leurs foudres dans les bataillons & les escadrons que l'on distinguoit aisément au-delà de leurs lignes fort basses, donner, teste baissée, dans les foibles retranchemens qu'il presupposoit devoir estre abandonnez de leurs soldats, pour chercher à se mettre quelque part à l'abri de cette terrible tempeste de feu & de boulets. Mais il trouva qu'il avoit affaire à des gens qui ne s'estonnoient pas du bruit, & qui par leur inébranlable fermeté luy rompirent toutes les mesures qu'il avoit prises.

L'Empereur, qui voyant venir les rebelles en si bel ordre, ne douta point qu'ils ne voulussent à ce coup en venir aux mains, avoit rangé toute son infanterie le long des lignes. Les Espagnols avoient la gauche, du costé du Danube, où la pointe droite des ennemis estoit plus avancée que l'autre. Ils avoient à leur droite les Régimens du Comte George de Renspruch & du Marquis de Marignan dans un seul corps. Les Italiens suivoient, occupant tout le front des lignes du costé de la plaine, puis les Régimens de Madruce & de Chambourg, en tournant toujours à droit jusqu'au marais: le reste, qui estoit tout ouvert jus-

A N N.
1545.

jusqu'à Ingolstad qui couvroit à dos les Impériaux, fut occupé par la cavalerie divisée en quatre gros escadrons, pour s'opposer à ceux qui entreprendroient d'entrer de ce costé-là.

Il estoit environ dix heures, lors que le Lantgrave se trouvant à six cens pas des lignes, fit décharger sur les Espagnols tout le canon qu'il avoit à sa droite; puis s'étant approché aussi près qu'il falloit pour faire tout l'effet qu'il prétendoit, toute l'armée fit alte, & alors on tira de toutes les bateries l'une après l'autre, sans aucune interruption, avec tant de violence, & si promptement, qu'il sembloit que ce fust une grêle de boulets qui tombast dans le camp, & le bruit que faisoient plus de cent mille hommes qui jettoient des cris épouvantables à chaque décharge, se meslant à celui du canon, estoit encore plus terrible que celui des plus furieuses tempestes, où les éclats du tonnerre & les sifflemens des vents qui s'entrechoquent, font trembler & desesperer les pauvres matelots qu'ils menacent à chaque moment d'un funeste & inévitable naufrage. C'est là que parurent admirablement la presence d'esprit, le courage, la valeur, & la fermeté de Charles-Quint, qui courant tout armé à cheval de bataillon en bataillon & d'escadron en escadron, sans crainte de ces canonnades dont même un de ses gardes fut tué à ses costez, animoit ses gens à bien recevoir les ennemis que deux mouvemens
qu'on

qu'on leur vit faire faisoient croire avoir résolu d'attaquer les lignes après ces premières décharges du canon. Cela donna tant de courage aux soldats des trois nations, que voyant le peril auquel ce brave Prince s'exposoit encore plus qu'eux, il n'y en eût pas un non-seulement qui quittast son rang, mais mesme qui branlast ou tournaist la teste pour éviter les boulets qui leur siffoient aux oreilles de tous costez. Ils attendoient toujourns gayment que l'ennemi les vint attaquer, fort asscûrez de le bien battre nonobstant son prodigieux nombre qu'ils méprisoient: mais ils attendirent inutilement.

Car le Lantgrave fort surpris de voir que bien loin de se retirer, ou de troubler leur ordre, ils sortoient mesme de temps en temps de leurs lignes pour escarmoucher jusqu'à la bouche du canon contre ceux qui estoient les plus avancez, fit recommencer de tous costez, avec plus de furie qu'au paravant, à canonner le camp, d'où l'on ne manquoit pas de luy répondre avec trente-six piéces de canon, qui parce que la disposition du terrain estoit favorable aux ennemis, ne leur faisoient pas fort grand mal; mais aussi le leur qui tiroit la pluspart du temps sur des gens qui estoient derriere les retranchemens, faisoit beaucoup plus de bruit que d'effet: de sorte qu'il n'y eût que tres-peu d'hommes de tuez. Ainsi le Lantgrave voyant que rien ne branloit dans le camp Impérial, après l'avoir inutile-

ANN.
1546.

tilement canonné durant huit ou neuf heures, fut enfin contraint, la nuit s'approchant, de se retirer jusqu'à la petite riviere qu'il avoit passée le matin, le long de laquelle il campa. Il voulut néanmoins qu'on crust qu'il avoit fait une fort grande exécution en foudroyant ainsi de plus de neuf cens coups de canon les Impériaux. C'est pourquoy ce soir mesme, comme il soupoit avec les principaux Officiers, il prit une grande coupe toute remplie de vin, & s'adressant à Schertel, *Beuvons*, luy dit-il, *à tous ceux que nostre canon n'a cessé d'envoyer tout aujourd'huy en l'autre monde.* A quoy ce Colonel qui avoit esté d'avis qu'on donnast d'abord l'épée à la main dans les lignes, sans s'amuser à toutes ces décharges inutiles, luy répondit, *Je ne sçay pas, Monseigneur, combien il y en a de tuez; mais il me semble avoir bien remarqué que de tous ceux qui sont restez en vie, pas un seul n'a quitté son poste, ni voulu perdre un pouce de terrain.*

Ce fut là comme le présage du malheur des conféderez. Car après avoir fait encore deux ou trois fois la mesme chose, mais avec beaucoup moins d'effet, parce que l'on avoit eû le loisir de rehausser les parapets des lignes pour se mettre à couvert du canon, l'Empereur les reserra si fort en poussant toujours plus avant ses travaux vers leur camp, en les harcelant éternellement par de fortes escarmouches, & envoyant de grands partis qui coutoient sans celle

cesse la campagne pour leur couper les vi-
vres : qu'ils furent enfin contraints de dé-
camper les premiers , & de se retirer à Neu-
bourg , & puis à Donavert. Ce fut de là
que le Lantgrave se détacha de l'armée avec
une grande partie des troupes pour aller
combattre le Comte de Bure , qui , après
avoir passé le Rhin vers Mayence , malgré
tous les efforts qu'un grand corps de con-
féderez commandez par le Comte d'Al-
dembourg fit pour s'y opposer , s'estoit dé-
jà avancé jusqu'à Nuremberg. Mais ayant
suivi de bons guides que l'Empereur , qui
fut averti du dessein du Lantgrave , luy en-
voya , il prit plus à gauche , évita la rencon-
tre des ennemis , & se rendit heureusement
au camp Impérial avec l'armée de Flandre ,
qui estoit de douze mille hommes de pied
& de trois mille chevaux. Alors l'Empe-
reur se trouvant fortifié d'un renfort si con-
sidérable , résolut de poursuivre ses enne-
mis qui fuyoient le combat , & de les atta-
quer , quoy-qu'en tout il n'eust pas plus
de trente mille hommes de pied , & neuf à
dix mille chevaux , parce que les blessures,
les maladies & les desertions assez frequen-
tes , principalement des Italiens , avoient
fort diminué ses troupes.

En suite sortant de son camp , il s'alla
rendre maistre de Neubourg , que les Bour-
geois voyant le peu de résolution des con-
féderez luy rendirent sans résistance ; puis
tandis que les ennemis occupoient toujours
les hauteurs , sans oser descendre dans les
plai-

ANN.
1546.

plaines, il leur enleva Donavert & toutes les autres Villes du Danube, à la réserve d'Ulme. Enfin, il agit avec tant de force & de conduite, tant d'adresse & d'habileté, en poursuivant par tout ses ennemis, leur gagnant toujours le terrain dès qu'ils s'estoient campez, les harcelant continuellement par de frequentes escarmouches, par de fausses & vrayes attaques, leur donnant force camifades, leur enlevant leurs fourageurs, & leur coupant les vivres, étant au reste infatigable au travail, & toujours le premier à cheval, exposé à toutes les rigueurs d'une tres-fascheuse saison, nonobstant sa goutte qui l'obligeoit souvent à appuyer sa jambe sur un morceau de toile jaune attachée à la selle au lieu d'estrier: il agit, dis-je, de la sorte durant les mois d'Octobre & de Novembre avec tant de vigueur & sans relasche, en poussant toujours les rebelles, qu'après les avoir contraint depuis leur retraite d'Ingolstad d'abandonner encore jusques à trois fois leur camp, auprès de Donavert, de Norlingue, & de Gienghen, il les réduisit à l'extrême necessité de toutes choses, ce qui les mit au desespoir.

Il est vray que son armée souffrit aussi de grandes incommoditez par le mauvais temps qu'il faisoit, & beaucoup plus encore par les maladies qui s'estoient mises dans son camp; & son Conseil estoit d'avis qu'il la mist en de bons quartiers, en attendant une saison plus favorable pour
ache-

achever cette guerre qu'il avoit si heureusement commencée. Mais il soustint toujours le contraire, disant que c'estoit là donner aux ennemis le temps de se remettre, qu'il les falloit presser, & que pour peu que l'on continuast à les pousser, ils se léseroient infailliblement d'eux-mesmes. Ce qui luy donnoit tant de confiance estoit la nouvelle qu'il venoit de recevoir que le Duc Maurice, auquel il avoit promis l'Electorat du Duc de Saxe son cousin, & qui avoit fait par ses ordres avec le Roy Ferdinand une grande diversion de l'Electorat de Saxe, y avoit remporté de grands avantages, & s'y estoit emparé de toutes les places, à la réserve de Vittemberg & de deux ou trois autres villes. Charles voulut apprendre aux conféderez cette nouvelle par la décharge de tout son canon & par trois salves qu'il fit faire à son armée. Cela ne manqua pas de déterminer le pauvre Electeur à se séparer du Lantgrave avec lequel il partageoit le commandement dans l'armée, ce qui fut causé en partie de sa ruine, parce qu'ils ne s'accordoient pas, & que ce qui estoit approuvé de l'un de ces deux Généraux, l'autre la pluspart du temps ne le vouloit point, par un effet & un desordre inévitable de la jalousie qui se met d'ordinaire entre plusieurs Chefs égaux en pouvoir & en autorité dans le mesme corps, qui pour agir régulièrement n'en doit avoir qu'un, duquel il reçoive des mouvemens certains & uniformes.

A N N.
1546.

Et certes on a veû plus d'une fois, & particulièrement dans ces dernières guerre que nous avons faites avec tant de gloire en Allemagne, que ces grandes & formidables armées d'Allemands, qui, après s'être répandues avec grand bruit & grand fracas comme un effroyable deluge au-delà du Rhin, menaçoient d'inonder toute la France, ont esté ruinées en tres-peu de temps, à peu près comme celle des conféderez de Smalcalde dont je parle. Ce qui en fut la principale cause, c'est qu'elles estoient commandées par plusieurs Princes & plusieurs Généraux indépendans les uns des autres, & qui ne se trouvoient presque jamais d'un mesme avis; ou qu'elles l'étoient par un seul à la vérité, mais qui n'avoit qu'une vaine apparence de commandement général, avec un beau titre, estant soumis en effet aux avis, ou plustost aux volontez, & mesme bien souvent aux caprices des autres Chefs, qui n'estoient rien moins que subordonnez, puis qu'ils luy commandoient effectivement, en luy donnant des conseils qu'il estoit obligé de suivre malgré qu'il en eust. Mais au contraire, nos armées n'estant commandées que par un seul Général, qui n'avoit qu'à bien faire exécuter les ordres qu'il avoit du Roy, ont obligé ses ennemis, après avoir esté souvent batus, de repasser le Rhin avec autant de précipitation que de honte, en faisant voir à leurs compatriotes, par le débris de leurs troupes, qu'ils nous avoient laissé plus

plus de la moitié de leurs gens ou morts, ou prisonniers.

ANN.
1546.

Ainsi donc ces deux Chefs de la ligue de Smalcalde se trouvant réduits en un tres-malheureux estat par leur propre division, & par l'union des Impériaux, furent enfin contraints de quitter la campagne à leur vainqueur sur la fin de Novembre, & de se séparer. Le Duc de Saxe avec ce peu qu'il avoit encore de gens, accourut au secours des siens, qui avoient presque tout perdu dans ses Estats; environ huit mille hommes des Villes confédérées furent mis dans les places qui tenoient encore pour la ligue; & le Lantgrave se retira bien viste, ou plustost s'entuit, & se sauva dans son pais avec cinq à six cens chevaux, pitoyables restes de cette épouvantable armée, avec laquelle il avoit hardiment promis à ses ligueurs de chasser de l'Allemagne l'Empereur, ou de le prendre prisonnier. Tant il y a de vanité & de présomption à s'engager à des choses que la fortune, & mille accidens qu'on ne peut prévoir, & sur tout le courage, la vertu, l'esprit, & l'habilité de ceux à qui l'on doit avoir affaire, peuvent faire tourner tout autrement qu'on ne se l'estoit imaginé; & tant il y a peu de fondement à faire sur les ligues, qui se ruinent assez souvent d'elles-mêmes par la mesintelligence qui se met d'ordinaire entre ceux qui se liquent contre un grand Monarque, & par la défiance qu'ils ont presque toujours les

ANN.
1546.

uns des autres, chacun craignant que son compagnon ne traite sans luy.

Or comme après que ces grosses nuées qui éclatoient en tonnerres & en foudres, & se déchargeoient en de furieux deluges, sont enfin dissipées par la force du Soleil, qui reprend dans le Ciel l'empire qu'il sembloit y avoir perdu pour un temps, on voit dans la nature que tout se remet en l'estat où il doit estre pour le bien de tout l'Univers : de mesme, après que Charles-Quint eût dissipé par son adresse, & par la force de ses armes cette armée si terrible, qui faisant horriblement tonner ses cent trente piéce de canon, sembloit devoir tout désoler, tous les révoltez & toutes les Villes confédérées renonçant à leur ligue, se remirent aussitost dans le premier estat d'obéissance & de soumission qu'ils devoient à leur Empereur.

Le premier qui luy alla demander pardon fut Frideric Comte Palatin son proche parent, qui, tandis qu'il fut Catholique, le servit toújours tres-fidèlement. Mais depuis qu'ayant malheureusement abandonné la Religion de ses peres, il eût embrassé le Luthéranisme, il devint infidelle à son Prince aussi-bien qu'à Dieu, comme il arrive d'ordinaire. S'estant en suite laissé débaucher à ceux de la ligue, dont il n'étoit pas, il leur avoit envoyé quatre cens chevaux de renfort, un peu avant qu'ils fussent contraints de sortir de leur camp d'Ingolstadt. Charles touché des grandes mar-
ques

ques que ce venerable vieillard luy donnoit, la teste nuë & les larnes aũx yeux, du repentir qu'il avoit de sa faute, nonseulement la luy pardonna, mais aussi le remit dans l'estat où il estoit auparavant auprès de luy, & souffrit mesme qu'il intercedast pour le Duc Ulric de Wirtemberg, qui n'obtint néanmoins sa grace qu'à des conditions tres-rudes. Car il luy en cousta, outre deux cens mille écus, trois ou quatre de ses meilleures places, qu'il remit entre les mains de l'Empereur avec tout le canon que les Chefs de la ligue, pour fuir plus viste, luy avoient laissé en dépost; & il fallut de plus que se confessant criminel, il demandast publiquement pardon dans une posture tres-humiliante, & qu'il promist d'exécuter tout ce qu'on luy ordonneroit pour obtenir sa grace de la bonté de l'Empereur. C'est ainsi qu'il continua toujours, après sa victoire, à faire éclater sa clemence, d'une maniere qu'il secût, par une tres-fine politique, fort bien accorder avec ses interets.

Car toutes les Villes confédérées, tant au-deçà qu'au-delà du Danube, qui se voyant trompées & abandonnées de leurs Chefs, recurent à sa bonté pour se mettre à couvert de sa justice, par une parfaite soumission à tous ses ordres, furent receûës en grace, mais ce fut à condition qu'elles luy donneroient de l'argent & du canon à proportion de leur faute & de leur pouvoir. Ulme, qui se soumit des premières, donna

ANN.
1546.

cent mille écus & douze piéces de gros canon ; Aulbourg, autant de piéces & cent cinquante mille écus ; Francfort, qui se rendit au Comte de Bure comme il s'en retournoit en Flandre, fut taxé à quatre-vingts mille écus & à deuze piéces d'artillerie ; Strafbourg, qui envoya ses Députez à l'Empereur pour se mettre à sa discrétion, en fut quitte pour pareil nombre de canons & pour trente mille écus ; Memingue n'en paya que cinquante mille avec quelques piéces d'artillerie ; Campen, Biberac, Lindau, Ravelbourg, & les autres Villes qui ne manquerent pas de suivre l'exemple des premières furent à peu prés traitées de mesme : de sorte que ce Prince fort adroit, trouva par là les voyes de payer ses troupes, & de se rendre plus fort que jamais, en affoiblissant ces Villes, & leur ostant, par la grace qu'il leur faisoit, les moyens de se révolter encore une autre fois.

ANN.
1547.

C'est ainsi qu'il passa tout le reste de l'hiver, en pacifiant l'Allemagne, & remettant l'ordre par tout, lors qu'estant à Ulme il apprit les grands progrès qu'avoit fait l'Electeur de Saxe, qui, avec les puissans renforts qu'il avoit reçûs de la basse Saxe, avoit non-seulement repris tout ce que le Roy Ferdinand & le Duc Maurice luy avoient enlevé, mais aussi s'estoit rendu maistre de la pluspart des places de ce Duc, & avoit mesme défait dans un grand combat le Marquis Albert de Brandebourg, envoyé depuis peu au secours de Maurice
par

par l'Empereur. Alors ce Prince infatigable résolut, sans plus s'en fier à personne, d'aller luy-mesme achever cette guerre, qui sembloit ne pouvoir estre terminée que par luy seul. C'est pourquoy aussitost qu'il se sentit un peu soulagé de sa goutte qui l'avoit tourmenté plus qu'à l'ordinaire à cause des travaux excessifs de la campagne précédente, il partit d'Ulme au commencement de Mars, nonobstant la rigueur de la saison, qui augmenta si fort son mal, dont il n'estoit pas encore bien guéri, qu'il l'arresta tout court à Norlingue, où l'on desespéra de sa santé, que l'on ne crut pas pouvoir estre rétablie au point qu'elle luy pust permettre de faire en personne cette campagne. Mais l'impatience & l'ardent desir qu'il avoit d'aller promptement finir cette guerre par bataille, luy fit faire tant de remedes, qu'il quitta le lit en tres-peu de jours, plus soustenu par la force de son courage que par celle de la nature fort affoiblie par cette fascheuse rechêute qui ne l'empescha pas de partir le vingt & unième de Norlingue, où le Duc d'Albe avoit assemblé toutes ses forces.

Elles ne consistoient plus alors qu'en ces trois Terces d'Espagnols avec les deux Régimens de Madruce & de Marignan, ces gens-d'armes de Naples, quelques six cens chevaux legers, & mille cavaliers Allemans du Grand-maistre de Pussè & du Marquis Jean de Brandebourg frere de l'Electeur. Ce fut avec ces troupes qu'il

A N N.
1547.

alla joindre sur la fin du mois à Egra, ville frontiere de Bohême, le Roy des Romains son frere, & le Duc Maurice, qui luy amenoient environ trois mille chevaux qu'ils avoient ramassé du débris de leurs troupes fort mal-menées par l'Electeur de Saxe, qui après la défaite du Marquis Albert estoit maistre de la campagne, & se trouvoit en estat de continuer la guerre avec des forces tres-considerables. Car outre un grand corps d'infanterie & de cavalerie qu'il avoit envoyé en Bohême sous le Général Tumeshiern, qui appuyé des mécontents de ce Royaume, y avoit déjà fait de grands progrès, & sans compter les fortes garnisons qu'il tenoit dans ses places, & dans celles du Duc Maurice, il avoit encore une bonne armée de huit à neuf mille hommes de pied, tous vieux soldats, avec environ autant de fantassins des milices bien aguerries, & trois à quatre mille chevaux. Mais comme il n'avoit nullement envie d'attendre en rase campagne l'Empereur, qu'il sçavoit estre résolu de marcher droit à luy, il avoit mis la plus grande partie de son infanterie en differens postes dans la Misnie, pour s'opposer au passage de l'armée Impériale. Et cependant il s'alla jeter dans Meissen, où il y a un pont sur l'Elbe, ayant avec toute sa cavalerie, avec six mille fantassins choisis & vingt piéces de canon, croyant que s'il se voyoit trop pressé, il pourroit toujours passer l'Elbe, & après en avoir

romp

rompu le pont, se retirer en toute seûreté à Wittemberg.

A N N.

1547.

Mais la résolution tout-à-fait héroïque de l'Empereur, & son extrême diligence, rendirent inutiles ses précautions, & luy rompirent toutes ses mesures. Car après avoir passé la Semaine Sainte & le jour de Pasques à Egra, il en partit le lendemain treizième d'Avril, traversa le Voitland & la Misnie en dix jours de marche continuelle, passant sur le ventre à tout ce qui osa paroître pour s'opposer à son passage, & forçant toutes ses petites places où les Saxons s'estoient jettez pour luy en défendre l'entrée, & alla camper le vingt-deuxième à deux ou trois lieues de Meissen. Là il apprit par ses coureurs que l'Electeur ayant abandonné Meissen, avoit passé l'Elbe, rompu le pont, & s'estoit posté à Mulberg à cinq ou six lieues plus bas sur la mesme rivière qu'il vouloit mettre entre luy & l'armée Impériale, jugeant avec grande raison que si l'Empereur l'alloit passer à Meissen, pour l'aller en suite attaquer à Mulberg, il auroit tout loisir de se retirer à Wittemberg; & que s'il venoit droit à luy pour la passer vis-a-vis de Mulberg, il luy seroit bien aisé de l'en empêcher avec ses troupes, & ses vingt pièces de canon qu'il avoit rangées sur la rive, qui estoit de son costé beaucoup plus haute que de l'autre. L'Empereur donc, qui, sur cet avis qu'il avoit eû, comprit bien le dessein de l'Electeur, & qui avoit encore appris qu'il

A N N.
1547.

avoit près de Mulberg un gué, mais si profond, qu'il en falloit passer à nage une partie, prit sur le champ la résolution, quoy qu'on pust faire pour l'en détourner comme d'une entreprise impossible, de laisser Meissen à main droite, pour ne pas prendre un si long tour, d'aller tout droit aux ennemis, qui n'estoient qu'à trois lieues de son camp, de passer à leur veüe la rivière ou à gué ou sur des pontons, & de les combattre ou à Mulberg, si l'Electeur avoit la résolution de l'y attendre, ou sur sa retraite, s'il entreprenoit de la faire pour gagner Wittemberg.

Sur cela il donne tout le jour suivant à ses troupes pour se reposer après les fatigues d'une si longue marche, & dès le soir de ce mesme jour vingt-troisième d'Avril il fait partir l'artillerie & les charrettes qui portoient les pontons. Sur le minuit l'infanterie Espagnole se mit en marche, les Allemans suivirent, puis toute la cavalerie, & l'Empereur un peu avant le jour, par un tres-grand brouillard, dont ce Prince, au dessein duquel il n'avoit entrainement, se plaignoit fort: mais il se dissipa peu à peu. De sorte que comme il fut arrivé sur les neuf heures à Schemasser, vis à-vis de Mulberg, il découvrit l'Elbe & les ennemis rangez le long de cette fameuse rivière pour en défendre le passage. On dit que l'Electeur de Saxe, qui estoit fort zélé Lutherien, entendoit le Presche, quand on luy vint dire que l'Empereur estoit à

Lau-

l'autre bord à la teste de son armée, & qu'il sembloit tout déterminé à passer. Il est à croire qu'à cette nouvelle ce Duc quitta bien viste son Prédicant pour aller promptement donner ses ordres, afin de s'opposer à l'exécution d'une entreprise tres-difficile à la verité, mais aussi dont la suite, si l'on n'empeschoit qu'elle ne réüssist, luy pouvoit estre tres-funeste. En effet, il pourvéüt à tout. Il laissa dans Mulberg autant de gens qu'il en falloit pour empescher que l'on n'abordast de ce costé-là. Il renforça ceux qui gardoient la rive, laquelle, outre qu'elle estoit déjà fort élevée, se trouvoit encore fortifiée d'une espede de ligne qu'on y avoit faite avec un fossé. Il en jetta d'autres dans les bateaux dont il avoit fait un pont, qu'on pouvoit couper en trois, pour le faire descendre plus aisément par la rivière; & luy, avec le reste de l'armée, s'alla mettre en bataille, un peu au-delà de ses gens, pour les soutenir, ou, s'ils estoient enfin délogez, pour les recevoir, & faire sa retraite avant qu'on eust achevé de passer.

D'autre costé l'Empereur se trouvoit en un assez grand embarras. Il avoit devant soy une grande riviere, large en cet endroit-là de trois cens pas, & dont le courant dans cette étendue ne laissoit pas d'estre fort rapide. Il voyoit au-delà des gens en bataille, & force canons disposez sur l'autre rive élevée comme en plateforme, & tout prest à le foudroyer s'il entrepre-

• M N.
1547.

noit de tenter le passage. Il ne sçavoit pas pas précisément où estoit le gué qu'on disoit estre près de Mulberg ; & comme il y avoit une assez grande plaine entre son camp & la riviere , il n'y pouvoit aller qu'à découvert , & pour ainsi dire , en se mettant en but aux canonnades. Il surmonta néanmoins toutes ces difficultez avec un courage invincible & une incroyable presence d'esprit. Car après avoir envoyé par tout aux environs chercher quelqu'un qui conust bien le gué dont on luy avoit parlé , il s'avisa de faire pointer son canon entre certains arbrisseaux fort touffus qui coupoient la plaine en cet endroit , qui estoit pourtant assez éloigné de la riviere ; & mit derriere ces petits arbres mille arquebusiers Espagnols des plus déterminez , auxquels il commanda de s'avancer à la faveur des premières décharges , de courir jusqu'au bord , d'entrer dans la riviere le plus avant qu'ils pourroient , & de faire un feu continuel , pour écarter un peu les ennemis tandis que le reste suivroit. Ces braves gens coururent à cette dangereuse escarmouche avec tant d'ardeur , & entre-
rent si avant dans l'eau , que la plupart en eurent jusques à mi-corps & au-delà ; & ils tirèrent avec tant de furie sur ceux qui estoient sur la rive , & sur les autres qui s'estoient jettez dans les bateaux tandis que le canon qui fut tres-bien servi tiroit aussi sans cesse sur les ennemis , qu'ils commencerent à reculer , & à quitter
leurs

leurs postes. Alors l'Empereur, qui, à la teste de l'infanterie, avoit suivi ces arquebusiers jusques sur le bord de l'Elbe, en fit encore avancer mille autres du Tercé de Lombardie, sous la conduite de Dom Louÿs d'Arze leur Colonel. Ceux-cy, par une belle émulation de gloire, voulant encore surpasser les autres, allerent si avant dans la riviere, & firent de si furieuses décharges, secondées de celles du reste de l'infanterie qui les suivoit, que les Saxons ne pouvant plus résister à cette tempeste, commencerent à se retirer avec leur canon; & ceux qui gardoient les bateaux de leur pont les abandonnerent en y mettant à la haste le feu, qui n'en brusla qu'une partie.

Or comme l'Empereur n'avoit pas assez de pontons pour traverser l'Elbe en cét endroit, il s'adresse au reste de ses Espagnols, qui mouroient d'envie de se signaler aussibien que leurs compagnous, & leur montrant les bateaux de l'ennemi que le courant de la riviere entraïnoit, *C'est à vous, leur dit-il, soldats, qu'est réservée la gloire de nous mettre en estat de vaincre, en nous donnant de quoy achever nostre pont pour aller promptement aux ennemis.* Alors dix de ces vieux soldats Espagnols, qui sous Charles-Quint acquirent a leur nation une gloire, que ceux qui sont venus après eux n'ont sceû conserver sous les successeurs moins braves que luy, firent une action qu'on peut mettre au nombre de

ANN.

1547.

celles qu'on a crû estre dignes de l'admiration de tous les siècles. Car sans qu'on leur commandast, ils se dépouillent tout nus, & se jettant dans l'eau avec leurs épées entre les dents, ils se mettent à la nage au travers des arquebuses qu'on leur tiroit du haut des murailles & du Chasteau de Mulberg que les ennemis occupoient encore, s'approchent des deux tiers du pont qui suivoient le courant de la riviere, y grimpent, & entrent dans ces bateaux liez ensemble, tuënt tout ce qu'ils y trouvent, & les amènent à l'Empereur parmi les applaudissemens & les acclamations de toute l'armée. Ainsi l'on eût de quoy construire, & jeter promptement un pont sur l'Eibe pour y passer l'infanterie & le canon.

Cependant, comme l'Empereur y faisoit travailler avec toute la diligence imaginable, le Duc d'Albe luy amena un jeune païsan fort résolu, qui luy promit que connoissant admirablement le gué qu'on cherchoit, & qu'il avoit passé cent fois, il le conduiroit sans peril à l'autre bord; & paroissant extrêmement joyeux, il disoit d'un air qui ne tenoit rien de la bassesse de sa naissance, *Qu'il auroit enfin le plaisir de se venger de ces voleurs de Saxons, qui, le jour precedent, luy avoient enlevé les deux chevaux de sa barne, & que pour veü qu'il les vist tous taillez en pieces, comme il l'esperoit, il ne vouloit point d'autre récompense du service qu'il alloit rendre, & se tiendroit tres-satisfait.* Sur cela l'Empereur, qui

qui à l'oûir parler de la sorte, ne douta nullement qu'il ne tint parole, donne les ordres nécessaires pour la garde du camp & pour le passage de l'infanterie, aussitost que le pont seroit achevé, & à l'instant mesme il se fait conduire sur le bord, à l'endroit du gué, avec toute la cavalerie qu'il y range en bataille. Il donna au Duc d'Albe l'avantgarde, où il mit au premier rang les Hussarts, ou les Cavaliers Hongrois, qui n'estoient pas alors plus de six cens, parce qu'il avoit envoyé le reste vers Torgau pour en garder les avenues, & pour empêcher par là que l'ennemi ne s'y pust retirer. Ceux-cy estoient soustenus de quatre cens chevaux legers, que le Prince de Sulmone & Dom Antoine de Toledé commandoient, suivis de cent arquebusiers-à-cheval Espagnols qui fermoient sur la gauche ce premier corps. Au second tirant sur la droite, estoit le Duc Maurice qui commandoit les six cens lances & les deux cens arquebusiers-à-cheval de ses troupes; & le Duc de Castre le soustenoit avec deux cens vingt hommes d'armes de la cavalerie de Naples. Le corps de bataille qui suivoit à peu d'intervale, estoit aussi séparé en deux comme l'avantgarde. L'Empereur estoit à la teste du premier, qui n'estoit que de cinq cens lances & d'environ autant d'arquebusiers-à-cheval Aliemens, ausquels Charles, qui les voulut commander en personne, témoignoit par là fort obligamment la confiance qu'il avoit en

A N N.
1547.

eux pour les animer à bien faire. Le Roy des Romains son frere, accompagné de ses deux fils les Archiducs Maximilien & Ferdinand, conduisoit le second, qui estoit de six cens lances & de trois cens arquebusiers-à-cheval aussi Allemans. De sorte que cette cavalerie n'estoit en tout que d'environ quatre mille chevaux rangez sur deux lignes en plusieurs escadrons, chacun de dix-sept files, ce qui leur donnoit un fort grand front, faisoit paroistre cette armée bien plus grande qu'elle n'estoit en effect, & empeschoit qu'on ne pust si facilement l'investir, & la prendre en flanc.

Tout estant disposé de la sorte, le Duc d'Albe, suivant l'ordre de l'Empereur, fit passer les Hussarts les premiers, puis les chevaux legers du Prince de Sulmone & de Dom Antoine de Toledé, & les carabins Espagnols, ayant chacun en croupe un fantassin. En suite il passa luy mesme à la teste de la gendarmerie de Naples & des Cavaliers Allemans qui formoient le second corps de l'avantgarde. Le fond du gué estoit ferme & uni, mais l'eau y étoit si haute, que les Cavaliers les mieux montez en avoient jusques par dessus les genoux, & qu'il y avoit des endroits où les chevaux perdoient pied, & passoient à nage. Cela pourtant n'empescha pas l'Empereur, qui estoit à la teste de son escadron sur le bord, donnant ordre à tout, d'entrer gayment dans la riviere précédé de son guide, qui luy fit prendre

un peu plus à droit en remontant l'eau, où il avoit bien reconnu le meilleur endroit de ce gué. Ce Prince, en cette journée la plus glorieuse de sa vie, estoit monté sur un tres-beau cheval d'Espagne bay-castin, couvert d'un caparasson de velours cramoisy à franges d'or. Ses armes estoient blanches, rayées par intervalles de longs filets d'or que rien n'empeschoit d'éclater, parce qu'il n'avoit sur sa cuirasse qu'une belle écharpe d'un tissu d'or & de soye de couleur de feu, avec de grandes franges d'or qui luy descendoient jusques sur la cuisse: n'ayant au reste qu'un morion à l'Allemande, pour estre mieux reconnu de ses gens durant le combat, & portant à la main une espee de demi-pique dont le fer estoit à peu près aussi large que celui d'un espieu.

Ce fut en cet estat que Charles-Quint passa l'Elbe, pour aller aussitost après combattre, sans infanterie & sans canon, un ennemi qui avoit l'un & l'autre, & qui estoit plus fort que luy de la moitié: ce qui est sans doute une entreprise à laquelle on n'en trouvera gueres de semblables. Car j'avoüé franchement que je ne voy pas trop bien pourquoy la pluspart des Historiens, parlant de ce fameux passage, ont affecté de comparer en cette action Charles-Quint avec Jules Cesar quand il passa le Rubicon. Je le pardonne au Grand-Commandeur d'Alcantara, qui étant homme de guerre, n'estoit nullement obligé d'estre fort sçavant dans l'Histoire: mais j'ay peine à le

*Lud. d'A.
vila.
Touan.
Ulloa. &
alii.*

ANN.
1547.

pardonner au Président de Thou, qui sçavoit bien que Cesar n'avoit nul ennemi en bataille au-delà du Rubicon quand il le passa, & qu'après tout ce Rubicon n'est en comparaison de l'Elbe qu'un ruisseau, ou pour le plus qu'une espee de torrent, qui ne merite pas seulement le nom de riviere, beaucoup moins celuy d'un grand fleuve. Ainsi, en voulant rehausser l'éclat de l'action de Charles par celuy du nom de Cesar, ces Auteurs n'ont pas veü qu'ils l'obscurcissent, en la faisant concevoir beaucoup moindre qu'elle ne l'est en effet, comme il paroist assez par ce qu'il fit après son passage, pour lequel il fit donner cent écus d'or & deux bons chevaux au jeune Païsan qui fut son guide.

Aussitost donc que l'Empereur eût appris que les ennemis avoient abandonné Mulberg, qu'il vouloit faire attaquer par ce peu de fantassins qu'il avoit fait passer en croupe à ce dessein, & que le Duc de Saxe desesperant de pouvoir garder le passage de l'Elbe, se retiroit en diligence, mais pourtant en bataille vers Wittemberg: il résolut d'aller après, & sans attendre ni son infanterie, ni son canon qui ne pouvoient passer si-tost, de le combattre en rase compagnie, craignant que si l'on attendoit davantage, il n'eust le temps de gagner Wittemberg où il seroit en seureté, & pourroit tirer la guerre en longueur. Sur cette résolution Charles fait avancer l'avantgarde, dont le Duc d'Albe détacha les Hussarts, qui cou-

rant.

rant à toute bride, selon leur coustume, eurent bientoſt atteint l'armée Saxonne qui ſe retiroit en bataille en cét ordre. L'infanterie d'environ fix mille hommes marchoit la première, diviſée en deux gros bataillons, avec vingt piéces de canon entre deux; & la Cavalerie qui pouvoit encore eſtre de quelques trois mille chevaux, eſtoit partagée en neuf eſcadrons, qui tout au contraire des eſcadrons Impériaux, avoient le front fort étroit, & les ſians fort larges, à peu près comme ces eſpecs de bataillons que les Romains appelloient *Cimms*, croyant qu'eſtant faits comme un coin, ils pourroient enfoncer plus facilement le gros des ennemis. Quatre de ces neuf eſcadrons couvroient à droit & à gauche le ſanc des gens de pied, & les cinq autres marchoit derrière eux, ayant à leur teſte l'Eleéteur, qui ſuivi de cent Maîtres, couroit d'eſcadron en eſcadron, pour donner les ordres neceſſaires, & pour leur faire tourner viſage à propos contre les Huſſarts qui les harceloient continuellement pour retarder leur marche.

En eſſet, de tous les chevaux legers il n'y en avoit point en ce temps-là de plus propres à pourſuivre & à fatiguer des gens qui ſe retirent, donnant deſus avec leurs groſſes lances longues & voidées, ou avec leurs haches & leurs marteaux d'armes dont ils ſe ſervent avec une ſinguliere adreſſe, ſe couvrant de leurs grands pavois, dont la pointe courbée leur paſſe pardeſſus

ANN.
1547.

lus la teste, fuyant en suite, & s'écartant sans ordre par la campagne, comme faisoient les anciens Parthes, puis se ralliant tout-à-coup à leur exemple, & retournant à la charge avec une incroyable viffesse: de sorte qu'estant ainsi éternellement aux trouffes de cette armée Saxonne, avec les chevaux legers Italiens qui les soustenoient, ils obligeoient à tous momens les escadrons des ennemis à faire un caracol pour les repousser, & arrestoient toujours d'autant leur marche, en donnant ainsi le loisir au Duc d'Albe de les joindre comme il fit à trois lieues de Mulberg avec tout ce qu'il y avoit de gendarmerie dans l'avantgarde. Alors l'Electeur de Saxe, qui crut n'avoir affaire qu'à cette avantgarde, fit faire alte à toute l'armée, qui tourna teste, & fit en mesme temps sur elle une furieuse décharge, mais d'un peu trop loin, ce qui en affoiblit l'effet.

Ce bruit obligea l'Empereur, qui suivoit d'assez près, à doubler le pas. Et comme il apperceut en passant un beau Crucifix de pierre, où l'on voyoit les marques d'une arquebusade que quelque Sacramentaire meslé parmi les Saxons Lutheriens luy avoit tirée, *Vous pouvez, Seigneur,* luy dit-il avec un grand soupix, *vous pouvez aujourd'huy, si vous le voulez, vous venger par nos mains de cette injure: & là-dessus il passe outre,* mais en s'écartant un peu de sa route pour s'étendre plus sur la droite, afin d'éviter la grande poudre que faisoit l'avantgarde, ce qui

qui luy ostoit la veüe & des siens & des ennemis ; & pour empescher que si elle venoit une fois à plier , elle ne se renversaſt ſur luy , ce qui pourroit eſtre cauſe du deſordre , & en ſuite de la déſaite de l'armée. Alors le Saxon ayant apperceû ce nouveau corps de cavalerie, qu'il croyoit encore bien éloigné, & craignant qu'il n'allatſt avoir ſur les bras toutes les troupes de l'Empereur , ſe remit promptement en marche , pour gagner un bois qui n'eſtoit pas fort loin de là , & à la faveur duquel il eſperoit ou ſe retirer durant la nuit à Wittemberg , ou du moins s'il ſe voyoit trop preſſé , combattre à ſon avantage. Mais ſon eſperance fut vaine : car avant qu'il puſt arriver aſſez près de ce bois , pour en tirer tout l'avantage qu'il ſ'en eſtoit promis , il eût à ſes trouſſes les Impériaux , qui cuſſent eû bon marché d'une armée déjà demi déſaite par la trop grande crainte qu'elle euſt témoignée en ſe retirant , ou pluſtoſt en fuyant devant eux : de ſorte que pour éviter une perte inévitable ſ'il continuoit à marcher , il fut contraint de tourner teſte une ſeconde fois , & d'en venir enfin à la bataille. Ainſi , les deux armées eſtant en preſence , & rangées ſelon l'ordre qu'elles avoient tenu juſqu'alors , on ne ſongea plus de part & d'autre qu'à bien faire.

L'Empereur , qui après avoir pris du terrain ſur la droite , marchoit de front ſur une meſme ligne avec l'avantgarde, ſ'eſtant détaché de ſon eſcadron , parcourut tous les autres ,

A N N.
1547.

autres, en leur inspirant son courage & son ardeur par la gayeré de son visage, par cette noble fierté & cette belle résolution qui paroïssoit dans ses yeux & dans sa démarche, & animoit icy les Espagnols, là les Italiens, & puis les Allemans & les Hongrois les encourageant du geste & de la voix par un mot qu'il disoit d'un ton ferme & élevé à chacun dans sa propre langue, qu'il parloit aussi-bien qu'eux; & après leur avoir donné le mot, qui fut *Saint George, Empire, Saint Jacques, Espagne*, il s'allé remettre à la teste de son escadron, & marcha droit à l'ennemi, en laissant passer l'avantgarde un peu devant, à cause d'un passage marescageux qu'il trouva sur sa droite. Cependant l'Electeur ne manquoit pas aussi de son costé d'animer les gens, en leur remontrant en peu de mots qu'ils alloient combattre, pour le soutien de l'Evangile, contre ceux que le Pape, leur implacable & mortel ennemi, avoit armés pour le détruire; qu'il falloit nécessairement ou vaincre, ou mourir pour une cause si juste; & qu'au reste ils n'avoient presque en teste que les mêmes ennemis, Ferdinand & Maurice, qu'ils venoient de battre, & qui par une aveugle temerité, qui tenoit du désespoir, sembloient se venir livrer d'eux-mêmes entre leurs mains, puis qu'ils n'avoient aucune infanterie pour les soutenir.

Aprés quoy s'estant mis à la teste de ses gardes, comme il eut remarqué ce mouvement que l'Empereur avoit fait en se resier-

rant

rant au passage du marais, pour donner lieu à son avantgarde de s'avancer sans que les deux corps se messassent, Il prit justement ce temps-là pour la pouvoir combattre toute seule; & à l'instant mesme les escadrons s'estant retirez à droit & à gauche au signal qu'il donna, on fit jouer le canon, & l'infanterie fit sa décharge en tres-bon ordre, demeurant après cela toujours en sa place pour y attendre l'ennemi de pied ferme, comme l'Electeur l'avoit ordonné, ce qui fut cause en partie de sa perte. Car le Duc d'Albe, après avoir essuyé cette salve, qui fit plus de bruit que de mal, ne voulant pas donner à l'ennemi le temps d'en faire une seconde, envoya dire à l'Empereur qu'il alloit à la charge contre des gens qui n'osant s'avancer, témoignoiert par là leur peu de résolution: ce qu'il fit avec les gens-d'armes Napolitains, qui donnerent avec toute la force & toute la vigueur imaginable dans les premiers escadrons de l'aisle droite des ennemis, comme fit aussi le Duc Maurice avec ses cuirassiers & ses carabins Allemands dans ceux qui suivoient sur la gauche, & qui furent bientôt enfoncez comme les premiers. Presque en mesme temps l'Empereur, qui ayant franchi le passage marécageux, avoit déjà repris la droite qu'il avoit auparavant, alla fondre avec sa gendarmerie sur l'aisle gauche, que le Roy Ferdinand prit en flanc, comme les Hussars & les chevaux legers du Prince de Salmone faisoient aussi de leur costé en donnant sur

A N N. sur la droite : de sorte que la cavalerie Sax
 1547. onne investie & attaquée si vivement de
 toutes parts fut mise d'abord en desordre
 & un moment après ne pouvant résister
 cette extrême impetuosité avec laquelle o
 l'enfonçoit de tout costé, se mit en fuite
 & abandonna lâchement l'infanterie qui n
 fit gueres plus de résistance.

Car comme elle songeoit bien plus, et
 voyant seule, à gagner le bois qu'a rendu
 combat, les victorieux se jettant teste baissée
 sur ces bataillons étonnez, les eurent bien
 tost ébranlez, percez & rompus; de sorte
 que ce ne fut plus un combat, mais un
 tuerie & une déroute générale. Ainsi les
 uns tombant sous le fer du victorieux, les
 autres se livrant eux-mesmes à ceux qui le
 vouloient bien recevoir pour en tirer la ran
 çon qu'ils leur promettoient, ceux-cy met
 tant bas les armes, & demandant humble
 ment quartier, & ceux-là les jettant pour
 fuir plus viste vers le bois, on ne vit plus
 que morts ou que mourans, que prison
 niers & que fuyards, qui furent encore enfi
 presque tous ou tuez ou pris par les Ho
 grois, & par tout le reste de la cavalerie le
 gere qui les poursuivirent jusques bien avant
 dans la nuit. Enfin il n'y eût jamais de vic
 toire plus complete. De ces neuf mil
 Saxons il ne s'en sauva pas plus de quatre
 cens, qui purent à grand'peine se retirer
 Wittemberg avec le Prince de Saxe blessé
 la main droite & à la teste. Tout fut pris
 canon, munitions, bagage, tous les dra
 peau

eaux & toutes les cornetes & le guidon de Electeur de Saxe, & enfin, ce qui seul valoit plus que tout le reste, ce Duc mesme, que le Duc d'Albe retira d'entre les mains de cinq ou six cavaliers, qui prétendoient tous à la gloire de l'avoir pris, & qu'il mena à l'Empereur, qui après avoir pour-suivi la victoire plus d'une lieüe, s'estoit arresté au milieu du bois pour rallier une partie de ses gens que cette poursuite avoit mis en desordre.

Ce Duc extrêmement gros & replet estoit armé d'une cuirasse noire, sous laquelle il portoit une grande cotte de maille, qui luy descendoit jusques au dessous des genoux, estant monté sur un fort grand cheval Frison, & ayant le visage tout couvert de sang d'un coup d'épée qu'il avoit receü au travers de la jouë gauche. Comme n'en pouvant presque plus, il faisoit néanmoins effort pour tâcher de descendre du cheval, l'Empereur qui eût égard à sa grosseur & à l'estat pitoyable où il le voyoit, ne le luy permit pas, & se contenta de l'écouter, lors que se baissant jusques sur l'arçon, il luy dit d'une maniere fort soumise, *Tres-puissant & tres-debonnaire Empereur, puis qu'il a plû à la fortune de me mettre entre vos mains* Bon, repliqua l'Empereur, en l'interrompant, *vous parlez à cette heure autrement que vous ne faisiez, lors que vous trouviez bon de ne m'appeller que Charles de Gand.* Un coup de foudre n'auroit pas plus étonné le pauvre Saxon qu'il
le

A N N.
1547.

le fut à ce juste reproche, auquel il n'eût rien à dire, sinon qu'en baissant les yeux, & haussant les épaules, comme pour avouër son crime, il supplia seulement l'Empereur de le traiter selon sa qualité, en Prince. A quoy Charles ayant répondu, *qu'il seroit traité selon son mérite*; il donna ordre qu'il fust bien gardé, & reprit le chemin de son camp, où il n'arriva qu'à une heure après minuit, & après un combat de plus de huit heures, puis qu'ayant commencé sur le bord de l'Elbe entre dix & onze, il ne finit que sur les sept heures, par cette célèbre victoire dont il donna toute la gloire à Dieu, en disant à ses gens en Espagnol ces belles paroles, bien plus noblement que ne fit César, qui rapportoit tout à luy-mesme, *Vine, y Vi, y Dios Vencio. Je suis venu, j'ay veû, & Dieu a vaincu.*

Et certes il faut avouër que toute cette guerre Smalcaldique, & sur tout ce fameux passage de l'Elbe, & en suite cette victoire qu'il remporta par la conduite, par sa diligence, & par sa merveilleuse résolution, est le bel endroit de sa vie par où il faut qu'on le regarde, pour trouver en sa personne un véritable héros, qu'on peut comparer en cette action à ceux que l'ancienne Histoire, & mesme la Fable nous ont le plus vantez. Aussi les Historiens modernes, & sur tout les Espagnols, pour la rendre plus admirable, & luy donner un air qui tint encore plus de l'héroïque, l'ont accompagnée de certains prodiges, qui font une grande
partie

partie de ce qu'on appelle le merveilleux. Car on dit qu'un Aigle vola doucement durant quelque temps sur l'infanterie Espagnole, pendant qu'elle passoit la riviere sur le pont de bateaux que l'Empereur y avoit fait construire, & qu'un grand Loup sortant d'une forest prochaine fut tué par ces mesmes soldats qui avoient déjà passé la riviere. Il y en a mesme qui assieurent de s'en rassis, & sans vouloir permettre qu'on en doute, que le Soleil, par un prodige tout semblable à celuy qui se fit du temps de Josué, s'arresta tout court pour donner aux Impériaux le loisir d'atteindre les Saxons, de les combattre, & de les vaincre avant que la nuit leur ravist l'honneur qu'ils eurent d'avoir remporté une pleine victoire.

Pour moy qui examine fort exactement ces sortes de choses, avant que de déterminer ce que j'en dois croire, je ne feray nulle difficulté de dire, qu'il me semble que l'on pouvoit se dispenser de nous raconter celles-cy. Car pour ce qui regarde l'Aigle, il n'y a rien de fort extraordinaire qu'un oiseau de cette nature, qui prend son essor fort haut, vole par-dessus une riviere au mesme temps qu'elle est traversée par des gens qu'il ne craint point du tout, comme estant beaucoup au dessous de luy; outre que cela n'a point de rapport avec la victoire de Charles, puis qu'il est certain que l'infanterie sur laquelle cet Aigle vola n'y eût aucune part. Pour le Loup, il y en a bien d'autres que celuy-là, qui fuyant devant

ANN.
1547.

devant des gens qu'ils avoient rencontrés dans un bois, en ont trouvé d'autres qui les ont tuez dans la campagne. Et quant à ce qu'on dit que le Soleil s'arresta comme il fit au commandement de Josué, bien loin de n'en point douter, ainsi qu'il a plû au Commandeur d'Alcantara de nous l'ordonner sur ce qu'il dit avoir veû ce prodige de ses propres yeux, je ne doute au contraire nullement que ce ne soit là une pure vision d'un Espagnol qui aime à agrandir excessivement jusqu'aux moindres choses qui peuvent servir à la gloire de sa nation. Car enfin, toute la raison que ce Commandeur allegue pour nous obliger à croire ce prodige, c'est que le Soleil, dit-il, leur parut visiblement plus haut qu'il ne devoit estre à l'heure qu'ils le regardoient. Mais qui ne voit qu'il est beaucoup plus naturel de dire que c'est que ces Messieurs se trompoient assurément dans leur calcul; que leurs montres qu'ils avoient consultées s'estoient avancées par la violence de tant de rudes mouvemens qu'ils se donnerent durant tout ce jour-là, & qu'il n'estoit pas encore alors si tard qu'ils le croyoient. Aussi le Duc d'Albe, homme fort solide, & qui ne donnoit nullement dans la bagatelle, fit bien connoistre qu'il ne croyoit rien de ce qu'on disoit de ce prétendu miracle, lors qu'estant venu en France pour y épouser au nom du Roy Philippes la Princesse Elizabeth fille de Henri II. il répondit plaisamment à ce Prince qui l'interrogeoit sur
cela,

cela, *Qu'il étoit si occupé ce jour-là à ce qui se passoit alors sur la terre, qu'il ne prit pas garde à ce qui se faisoit au Ciel.*

Et certes, cette action de Charles-Quint est si belle & si éclatante, qu'on n'a pas besoin de la rehausser par ces sortes de contes, peu dignes de la gravité de l'Histoire, & par ces fabuleux prodiges, qui pourroient donner aux esprits un peu défiants quelque sujet de douter de ce qu'il y a de plus vray, & tout ensemble de plus admirable dans cette victoire que Charles remporta sur le Duc de Saxe. Au reste, il faut dire de bonne foy la verité à la louange de ce pauvre Prince. Jamais il ne parut plus grand que dans cet abîme de malheurs, où la perte qu'il fit de sa liberté le précipita. Tout ce que la Philosophie la plus severe a pû autrefois inspirer de force, de constance & de fermeté aux ames les plus héroïques, il est certain que cet illustre malheureux en fit hautement éclater dans toute sa conduite après sa prise. Il eût toujours, au témoignage mesme de ses ennemis, le mesme visage qu'il avoit dans sa plus florissante prospérité, sans aucune marque d'abattement d'esprit, ni mesme de tristesse & de douleur. Il ne dit pas un seul mot qui paroitte, je ne diray pas de l'emportement & du desespoir, mais non pas mesme de l'impatience ou du chagrin: toujours égal à luy-mesme, toujours de belle humeur, & ayant toutes les manieres d'un art honneste homme, & consolant

A. N. N.
1547.

avec des paroles qu'un Epictete ou un Senèque pourroit avouër pour siennes, le Duc Erneſte de Brunſwic, qui ayant eſté pris comme luy à la bataille, n'avoit pas un eſprit à beaucoup près auſſi philoſophe que luy, pour ſupporter avec la meſme force une pareille adverſité.

Cette force parut encore d'une maniere bien plus héroïque quand on luy, ſignifia l'arrest de mort que l'Empereur fit porter contre luy le quatrième de May. Car alors il ne fit que dire avec une grande tranquillité, *Pourveu que l'Empereur n'ait pas Wittémberg qu'il prétend avoir par cet Arrest, qu'il ne donne que pour obliger la Duchesse ma femme & mes enfans à luy livrer cette place pour racheter ma vie a un si haut prix, il ne gagnera rien, & moy je ne perdray que quelques miserables jours qui me resteroient encore a passer parmi les incommoditez de la vieillesse.* Et là-dessus il invite le Duc Erneſte qui eſtoit gardé dans la meſme tente à jouer une partie aux échecs: ce qu'il fit avec une incroyable preſence d'eſprit, comme s'il n'eust appris que la nouvelle d'un arrest porté contre un autre. Ainſi l'on peut dire de luy, que comme il a égalé les plus grands Princes en toutes sortes de vertus morales, qui l'eussent rendu digne des éloges de toute la poſterité, s'il ne les eust fleſtries par ſon invincible obſtination dans l'héſie: il en a ſurpaſſé pluſieurs dans cette inébranlable fermeté d'ame, qui tout vaincu qu'il eſtoit le fit triompher, juſques

dans les fers, de la mauvaise fortune, qui dompte si souvent & abbat les plus grands courages.

ANN.
1547.

L'Empereur néanmoins ne manqua pas, comme il l'avoit préveu, d'avoir par là ce qu'il prétendoit, à sçavoir Wittemberg, qu'il avoit commencé d'assiéger, & que peut estre il n'eust pas pris. Wittemberg autrefois Capitale de la Saxe Electorale, la principale forteresse de l'héresie où le Luthéranisme prit naissance, est une belle & grande place, située à quatre cens pas de l'Elbe, dans une vaste plaine, dont le terrain est si uni, qu'on n'y peut estre nulle part à couvert du canon, sur tout de celui du Château, qui sert de cavalier, & commande toute la campagne qu'il découvre, & peut battre de tous costez. Elle est de figure quadrée, mais plus longue que large, & fortifiée autant qu'une place le peut estre, & par la nature & par l'art, estant environnée du costé du Septentrion d'un marais inaccessible, & de celui de l'Orient d'un grand canal qu'on a tiré de l'Elbe; outre qu'elle a un fossé tres-profond, de bons remparts de plus de soixante pieds d'épaisseur revestus d'une muraille de brique, & cinq beaux bastions qui la défendent du costé qu'on en peut plus facilement approcher. L'Empereur voyant donc qu'il ne pouvoit faire ce siège qu'en y perdant du moins beaucoup de temps, & se mettant mesme en danger de n'y pas réussir, commença d'émettre les instantes & tres-humbles prieres

ANN.
1547.

qu'il avoit fort bien veû que le Duc Maurice, l'Electeur de Brandebourg, le Duc de Cleves, & sur tout la Duchesse Sibylle sœur de ce Duc, ne manqueroient pas de luy faire pour obtenir la vie du prisonnier à telles conditions qu'il plairoit à sa Majesté.

Il en fallut passer par tout où le victorieux voulut par un Traité tres-rude, dont les principaux articles furent, *Qu'on remettrait sur le champ Wittemberg entre les mains de l'Empereur, avec tout le canon & toutes les munitions; Que le Duc seroit dépouillé de l'Electorat, dont l'Empereur donna l'investiture au Duc Maurice, qui fut obligé de donner à cet Electeur dépouillé cinquante mille écus de rente, avec quelques petites places qu'on luy laissa dans la Thuringe; Que le Marquis Albert de Brandebourg qu'il avoit pris en bataille, seroit delivré sur le champ; & que pour luy, il demeureroit prisonnier tant qu'il plairoit à l'Empereur.* On voulut aussi l'obliger à promettre qu'il s'entendroit, pour la Religion, aux Decrets du Concile qu'on célébroit alors à Trente: mais il protesta toujours avec tant de fermeté, ou plustost d'opiniastrété, qu'il ne le feroit jamais, que l'Empereur qui le comptoit pour rien, après l'avoir mis en l'estat où il estoit, ne jugea pas qu'il l'en deust presser davantage, se contentant d'y obliger les autres Princes Protestans, comme il fit. Car enfin, depuis sa victoire, tout plia sous ses volontez en Allemagne: toutes les autres villes confederées qui tenoient encore pour
leur

leur ligue, vinrent à l'envi se soumettre à tout ce qu'il voudroit leur ordonner; & il fallut mesme que le Lantgrave, malgré toute sa fierté & son orgueil, qui avoit toujours paru jusqu'alors indomptable, se vint remettre à sa discretion.

ANN.

1547.

Il est vrây, qu'il fit tout ce qu'il put pour n'estre pas réduit à une si honteuse extrémité, qu'il abhorroit plus que la mort. Mais comme il vit que l'Empereur toujours inexorable à son égard, & résolu de le voir à ses pieds tout prest à faire tout ce qu'on voudroit, s'estoit déjà mis en marche pour s'en aller fondre sur luy avec son armée victorieuse: il prit enfin la résolution de suivre le conseil que luy donnerent le Duc Maurice son gendre & l'Electeur de Brandebourg, qui releverent un peu ses esperances. Car ils luy écrivirent que pourveu qu'il s'humiliast devant l'Empereur, s'abandonnant à sa discretion, qu'il delivraست le Duc Henri de Brunswic & son fils qu'il avoit pris en guerre, & qu'il accomplist quelques autres conditions rudes à la verité, mais pourtant assez supportables, veü l'estat où il se trouvoit, ils luy donnoient parole qu'on luy laisseroit la vie, les biens, & la liberté. Sur quoy s'estant fié à la parole de ces Princes, qu'il ne douta point qu'on ne luy deust inviolablement garder, selon la coustume des Allemands, qui font une profession toute particulière de ne manquer jamais à observer exactement tout ce qu'ils ont promis:

ANN.
1547.

il s'alla presenter à Hal en Saxe devant l'Empereur séant sur son Trofne en public, environné de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire & des Officiers de son armée. Là, s'estant mis à genoux, teste nuë, & les yeux baissëz, ce qu'il avoit cent fois protesté, selon son humeur fiere & hautaine, qu'on ne verroit jamais, son Chancelier déclara de sa part, *Qu'il avoüoit son crime, pour lequel l'Empereur, a la discretion duquel il s'abandonnoit entièrement, le pouvoit traiter avec toute sorte de rigueur: mais qu'il le supplioit tres-humblement de luy pardonner pour l'amour de Dieu, de lever le ban de l'Empire tres-justement publié contre luy, de le recevoir en grace luy & ses sujets, promettant a sa Majesté Impériale une inviolable fidelité a l'avenir, & d'exécuter punctuellement tout ce qu'en avoit exigé de luy par les Articles qu'il avoit acceptez.*

A cela l'Empereur fit répondre en Alleman par un de son Conseil, en ces propres termes. *Encore que le Landgrave de Hesse par sa propre confession, merite tous les châsimens imaginables pour sa rebellion. Sa Majesté néanmoins, ayant égard à la soumission avec laquelle il s'est venu jeter à ses pieds & remettre entre ses mains, & aux instante prieres des Princes qui ont intercedé pour luy, veut bien avoir la bonté de ne luy pas faire trancher la teste, comme il l'a merité, ni me de le punir par une entiere confiscation de ses biens, ni par une prison perpetuelle: ma.*

elle luy fait grace, pourveu qu'il accomplisse ce qu'il a promis, suivant les articles qui luy ont esté accordez par la pure bonté de sa Majesté Impériale, Comme le Lantgrave, qui n'avoit dans l'esprit que ce que les Princes luy avoient promis, ne prit pas garde à ce mot de *perpetuelle*, il parut assez satisfait de cette réponse: mais il fut bien surpris lors qu'après avoir soupé chez le Duc d'Albe avec les deux Electeurs ses garands, il fut arresté prisonnier, & mis sous la garde d'un Capitaine Espagnol du Terce de Lombardie. Les deux Electeurs qui se plainquirent hautement de cette action comme d'une infraction manifeste du traité qu'ils avoient fait signer au Lantgrave, firent tous leurs efforts pour luy faire rendre la liberté. Ils remonterent à l'Empereur qu'ils l'avoient promise au Lantgrave par les articles qu'ils luy avoient envoyez de sa part; ils le supplièrent tres-instamment de dégager leur foy & la parole qu'ils avoient donnée; ils le conjurerent de vouloir du moins sauver leur honneur, & de ne pas souffrir qu'ils passassent desormais dans le monde pour des traistres & des perfides, qui avoient malheureusement trompé un pauvre Prince leur ami & leur parent, qui n'estoit venu que sur leur parole: & ils protesterent toujours que s'ils eussent eû le moindre soupçon qu'on le deust arrester, ils ne luy eussent jamais conseillé de venir. Mais quoy qu'ils pussent dire, l'Empereur leur répondit toujours qu'il

ANN.
1547.

ne sçavoit pas ce qu'ils avoient promis au Lantgrave ; mais qu'il sçavoit fort bien que dans les articles qu'il luy avoit accordez , & qu'on pouvoit voir dans l'acte authentique qu'on en avoit dressé, il n'estoit obligé qu'à ne le pas punir d'une prison perpetuelle , & que s'ils luy avoient promis autre chose , ils avoient outrepassé leur ordre.

Je sçay bien que le Commandeur d'Alcantara dit que le Lantgrave qui se croyoit le plus habile homme de l'Allemagne à négotier , s'estoit pris luy-mesme en écrivant de sa propre main & signant le traité , dans lequel , comme il n'est parlé que d'une prison pepetuelle , il s'engageoit à demeurer prisonnier aussi long-temps qu'il plairoit à celuy entre les mains duquel il se mettoit. Mais il est tout évident que cela ne peut estre , parce que ce Prince n'accepta , ni ne signa jamais d'autres articles que ceux qui luy furent envoyez par les deux Electeurs ; & il est certain que ces deux Princes protesterent toujourns que par ces articles , qu'ils disoient avoir receûs de l'Empereur , ils avoient solennellement promis au Lantgrave la liberté sans aucune restriction. Il y en a qui disent que dans l'original du Traité que les deux Electeurs firent pour le Lantgrave , il y avoit effectivement *sans aucune prison* ; mais que le Duc d'Albe & Antoine de Granvelle Evêque d'Arras , qui avoit succédé dans le Ministère à son pere Nicolas de Granvelle , y changerent ce mot Alleman *einige* , qui signifie *aucune* , en celuy

Meidan.
t. 19.Spond. ad
hunc an.
n. 10.

celuy de *ewigé*, qui veut dire *perpetuelle*; ce qui fut aisé, en faisant par un trait de plume de ces deux lettres *i*, *n*, un double *n* pour en former *ewigé*, que l'Empereur trouva dans ce Traité ainsi falsifié, quand il luy fut présenté par Granvelle. Mais comme Sleidan grand Lutherien, qui estoit sur les lieux, & qui n'omet rien de ce qui peut servir à la cause des Protestans qu'il soutient par tout, ne dit rien de cette horrible malice, qu'il n'eust pas manqué de reprocher à cét Evesque, je ne croirois pas aisément que ni luy, ni le Duc d'Albe qu'on n'a gueres accusé d'estre fourbe, eussent esté capables d'une si noire & si lasche action.

Quoy qu'il en soit, ces Electeurs furent tellement irritez de la supercherie, laquelle ils crurent qu'on leur avoit faite aussi-bien qu'au Lantgrave, & plus encore de la maniere ignominieuse dont on traitoit ce Prince & le Duc de Saxe, que l'Empereur traismoit par tout après soy dans les fers comme en triomphe; qu'encore qu'ils dissimulassent pour leur interest, qui ne leur permettoit pas de se déclarer en un temps où l'Empereur estoit si puissant, ils résolurent néanmoins dès lors de prendre l'occasion qu'ils trouveroient la plus propre pour s'en venger, & pour soulever l'Allemagne contre luy, comme ils firent sous le spécieux prétexte de défendre leur liberté contre celuy qui sembloit vouloir l'opprimer. Tant il importe à un victorieux de ne

ANN.
1547.

se pas laisser si fort ébloûir au grand éclat de sa prospérité, qu'il ne voye plus que sa propre grandeur, & le mal qu'il peut faire. sans qu'on puisse s'y opposer; & tant il est obligé pour son interest d'user modérément de sa victoire, & de bien traiter les vaincus, afin de conserver par sa bonté ce qu'il aura gagné par sa puissance. Mais Charles qui s'estant laissé séduire par sa bonne fortune, avoir changé de politique, ne songeoit plus, selon les conseils du Duc d'Albe toujours porté à l'extrême sévérité, qu'à se faire craindre des Allemans, auxquels il se rendit fort odieux, en distribuant leurs dépouilles dans tous ses Estats, comme pour faire voir aux Espagnols, aux Italiens & aux Flamans qu'il avoit subjugué l'Allemagne.

Car ayant fait un prodigieux amas de près de six cens pièces d'artillerie qu'il avoit tirées des villes confederées, & des forteresses du Duc de Saxe & du Landgrave, il donna ses ordres pour en transporter cinquante à Milan, & cinquante dans les Châteaux de Naples, près de deux cens cinquante en Espagne, & trois cens dans les meilleures places de la Flandre, comme pour laisser en tous les pais de sa domination autant de monumens éternels de gloire, & de la honte de la Germanie. Apres quoy il alla faire sur la fin de Juillet son entrée en triomphe à Aufbourg, où il avoit convoqué l'Assemblée générale des Estats de l'Empire, afin d'y travailler au rétablissement

ibid. l. 19.
Thom. l. 3.

semer

fement de la vraye Religion, & de l'unité de créance dans toute l'Allemagne, ce qu'il disoit s'estre proposé comme le fruit de sa victoire.

A N N.

1547.

Après donc qu'il eût remontré à l'ouverture qui se fit de cette Diète au commencement de Septembre, qu'on avoit arresté d'un consentement général dans presque toutes les Diètes précédentes, que pour terminer tous les differends touchant la Religion, il falloit un Concile Oecumenique en Allemagne, à quoy il avoit si utilement travaillé qu'il s'estoit enfin assemblé à Trente, ville des appartenances de la Germanie sur la frontière d'Italie, & que l'on y avoit déjà tenu quelques séances: il demanda qu'il fust ordonné qu'on se soumettroit à toutes ses décisions. Comme l'on eût assez long-temps délibéré sur ce sujet, les avis se trouverent partagez. Les trois Electeurs Ecclesiastiques conclurent qu'on devoit s'y soumettre absolument & sans condition. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg avec le Palatin volurent bien recevoir ce Concile, mais aux conditions que demandoient les Lutheriens; & que les Catholiques ne pouvoient nullement accorder; & tous les autres Princes demandoient que tous s'y soumissent après qu'on y auroit oûi les Protestans. Sur quoy l'Empereur ayant demandé que l'on se reposast sur luy de cette affaire, tous les Electeurs, le Landgrave mesme, sur l'esperancé d'obtenir sa liberté, & tous les autres Princes de-

A. N. N. l'Empire y consentirent, excepté le seul
 1547. Duc de Saxe prisonnier, que l'on ne put jamais fléchir par aucune considération divine ni humaine. Et comme en suite les Députés des villes Protestantes, pour ne pas s'attirer l'indignation de l'Empereur qu'on craignoit fort en ce temps-là, luy eurent déclaré qu'ils ne vouloient, ni ne pouvoient s'opposer à ce que tous les Princes avoient résolu d'un consentement si Général : il fut enfin arrêté sur la fin d'Octobre, que tous seroient obligez de se conformer aux décisions du Concile de Trente, dont il faut maintenant que je fasse voir l'estat, & le changement qui s'y fit tres-peu favorable aux affaires de l'Allemagne, après que j'auray brièvement raconté ce qu'il avoit fait auparavant au sujet du Lutheranisme.

Car tandis que l'Empereur faisoit la guerre avec tant de glorieux succès aux conféderez de Smalcalde, on travailloit à Trente sur la doctrine de la justification. Et comme c'est là le sujet qui avoit esté jusqu'alors le moins éclairci, & sur lequel Luther a formé les principaux articles de son hérésie, & ses erreurs les plus pernicieuses que presque tous les autres hérétiques, & sur tout les Zuingliens & les Calvinistes, quoy qu'ils soient séparés de la secte, ont tirées de luy : de là vient que les Peres s'y appliquèrent avec tant de soin & d'exactitude dans les Congrégations générales & particulières, qu'on employa plus de six mois à l'examiner avant que d'en former le Decret, qui

qui fût enfin publié dans la sixième Session le dix-septième de Janvier de l'année précédente. Ce fameux Decret contient seize chapitres, dans lesquels, après avoir établi d'abord cette vérité fondamentale du Christianisme, *Que les hommes, par le péché originel, estant nez enfans d'ire, & esclaves de Satan, sans toutefois avoir perdu leur franc arbitre qui demeura fort affoibli, ne peuvent estre delivrez ni par les forces de la nature, ni par la lettre de la Loy, mais seulement par la Rédemption de Iesus-Christ qui est propitiation pour les pechez de tout le monde; le Concile déclare, Qu'encore qu'il soit mort pour tous, tous néanmoins ne reçoivent pas le bienfait de sa mort, mais ceux-là seulement ausquels le merite de sa passion est communiqué. Que c'est par ce merite que ceux qui renaissent en Iesus-Christ sont justifiez, c'est à dire, sont transportez de ce malheureux estat de péché & d'esclaves, à celui de grace & d'enfans de Dieu par adoption.*

De plus, que cette translation, qu'on appelle la justification, est tout ensemble l'ouvrage de Dieu & de l'homme; de Dieu, qui par sa grace prévenante qu'il donne par Iesus-Christ seul, sans aucuns merites de la part des hommes, les appelle interieurement, excitant leur volonté à se convertir, & à croire en luy; de l'homme, en consentant librement à cette grace par cette grace mesme qu'il peut rejeter: de sorte que les Infidelles concevant la Foy par l'ouïe, croient le choses

ANN.
1547.

qui ont été promises & révélées de Dieu, & sur tout où ils peuvent recevoir le bienfait de la justification par la grace de Jéſus-Christ, nôtre Rédempteur. En suite se reconnoiſſant pecheurs devant Dieu, ils commencent à le craindre; puis ils s'elevent à l'esperance par la conſideration de ſa miſericorde, ſe conſiant en Jéſus-Christ, qu'ils aiment de jeſſe comme celui par les merites duquel on reme- le peché qu'ils deteſtent par un vray repentir en quoy conſiſte cette Penitence qui doit précéder le Baptesme, par lequel ils reçoivent enfin la juſtice ou la grace juſtifiante, qui le rend juſtes en effet, non de la juſtice de Dieu qui leur ſoit imputée, mais de la juſtice que Dieu répand dans leur cœur avec la charité par le Saint Eſprit qui leur eſt donné. Ainſi l'homme eſt gratuitement juſtifié, non pas en croyant fermement que tous ſes péchez lui ſont pardonnés, mais par la Foy comme par le principe & la racine de la juſtification qui ſe conſomme par la charité, ſans laquelle la Foy ne nous unit pas parfaitement à Jéſus-Christ, ni ne nous fait eſtre les membres vivans de ſon Corps.

Eſtant ainſi juſtifiés, plus ou moins, ſelon la meſure des diſpoſitions qu'ils y ont apportées en cooperant à la grace, ils peuvent croire tous les jours en cette juſtice par l'obſervation des Commandemens de Dieu, qu'on ne peut dire ſans blaſpheme eſtre impossibles & par l'exercice des bonnes œuvres ſans lesquelles c'eſt une erreur de dire qu'il y ait tous jours du peché, & qui en vertu de la promiſſe

que Dieu a faite de leur donner récompense, ont autant de merites qu'ils peuvent acquérir, en perseverant dans le bien avec sa grace qui ne leur manque pas, estant certain que Dieu ne les abandonne point s'ils ne l'abandonnent luy-mesme les premiers. Mais aussi d'autre part, pour les tenir toujours dans une crainte salutaire, avec une grande application afin de rendre leur vocation certaine par leurs bonnes œuvres, ils ne peuvent jamais estre assurez de toute certitude, sans une speciale revelation, qu'ils persevereront jusqu'à la fin, & consequemment qu'ils seront sauvez, quoy-qu'ils doivent avoir une tres-grande confiance en Dieu, & aux merites infinis de Jhesus-Christ son Fils & nostre Rédempteur qu'ils le seront.

Que si l'homme perd cette grace de la justification, laquelle on peut perdre non-seulement par l'infidelité, mais encore par tout autre peché mortel, il la peut recouvrer en vertu des merites de Jhesus-Christ, par le Sacrement de Penitence, qui n'enferme pas seulement l'horreur & le repentir de ses pechez, comme la Penitence du Baptesme, mais aussi la Confession, au moins en desir, pour la faire quand on pourra, & la satisfaction pour la peine temporelle qui n'est pas remise dans ce Sacrement comme elle l'est dans le Baptesme.

Voilà le précis de la Doctrine Catholique sur ce point de la justification, comme elle est exposée par le Concile, qui ajouste trente-trois anathêmes contre autant d'erreurs qui luy sont opposées, dont les unes
sont

ANN.
1547.

sont des Pelagiens, qui donnent tout à l'homme, agissant par les seules forces de la nature; & les autres des Lutheriens, qui attribuent tout à Dieu seul operant en nous sans que nostre volonté qu'il emporte par une necessité insurmontable, y puisse rien contribuer librement de sa part.

Et pour consommer cét ouvrage, en établissant la Doctrine Catholique touchant les Sacremens, qui sont à proprement parler les sources de la grace de la justification: après qu'on eût bien éclairci cette matiere en plusieurs Congregations, on célébra le troisiéme de Mars la septième Session, dans laquelle on publia le Decret des Sacremens en général contenu en treize Canons, qui condamnent ceux qui, comme les Lutheriens, ont un sentiment contraire à celui de l'Eglise Catholique, sur le nombre, l'instituteur, la necessité, la valeur, la matiere, la forme, & le Ministre des Sacremens. On en publia quatorze sur le Baptesme, & trois autres pour la Confirmation, que les Lutheriens, qui n'admettent que le Baptesme & l'Eucharistie, ne reconnoissent pas. On devoit définir en suite dans les Sessions suivantes ce qu'on est obligé de croire sur les cinq autres Sacremens: mais au lieu de cela l'on fit dans la huitième Session de l'onziéme du mesme mois le Decret de la translation du Concile à Boulogne, dont il faut maintenant que je traite exactement, parce que ce changement que se fit à contre-temps,

com-

comme les Impériaux le soustenoient , est une des choses qui , par les fascheuses suites qu'elle eût , empescha le plus la ruine entiere du Lutheranisme, à laquelle on peut dire qu'il y avoit alors grande disposition, après ce que l'Empereur venoit d'obtenir de l'Assemblée d'Ausbourg.

Il y avoit déjà plus de huit mois que les Cardinaux Monti & Marcel Cervin Legats du Pape au Concile où ils présidoient , avoient fortement entrepris de le faire transferer ailleurs , pour certaines raisons qu'ils jugeoient tres-fortes , & qui en effet firent beaucoup d'impression sur les esprits de la plupart de ceux qui composoient cette assemblée. Car premièrement , dès qu'ils virent que la guerre estoit déclarée entre l'Empereur & les Conféderez , & que ceux-cy qui s'estoient mis les premiers en campagne s'estoient déjà saisi de la forteresse de la Chiuse , qui est la clef de la vallée par laquelle on entre de ce costé-là dans le Tirol , d'où l'on peut descendre aisément jusques à Trente , ils crurent qu'ils n'y estoient plus en seûreté , & qu'ils n'estoit nullement de la dignité du Concile qu'il demeurast exposée de la sorte à la discretion des Protestans , qui pouvoient venir fondre sur eux lors qu'ils y penseroient le moins , les surprendre & les investir tout-à-coup dans une Ville peu fortifiée , & où ils n'avoient nulles forces capables de leur résister. De plus, ils voyoient

aussi

A N N.

1547.

Liter Gard.

Mont. ad

Card. Far-

nes. 23.

Jun. an.

1546. ap.

Pallavic.

l. 8. c. 1.

Liter. Gard.

Cervin. ad

Massei. 6.

Julii ap.

eund. ibid.

Diar. Mab-

far. ibid.

Pallavic.

l. 8. c. 7.

A N N.
1547.

aussi pacifique que la leur, sont d'ordinaire un peu plus susceptibles que les autres s'estoit effectivement emparée de ces bons Prélats, dont plusieurs disoient hautement en pleine assemblée, que c'estoit tenter Dieu que de vouloir demeurer plus long-temps à Trente, exposé à un danger si visible, & qu'en cette occasion chacun pouvoit de luy-mesme pourvoir à sa sécurité, & se retirer chez soy, sans qu'il fust besoin n d'en obtenir, ni d'en demander la permission. C'est pourquoy ces Legats apprehendoient que si l'on ne transféroit le Concile il ne se rompist de luy-mesme, ce qui seroit perdre le fruit de tout ce qu'on avoit fait jusqu'alors, & de tant de peine qu'on avoit pris depuis si long-temps pour trouver le moyens de le convoquer, & de l'assembler comme on avoit fait. Davantage s'ils craignoient si fort du costé des Protestans qu'ils voyoient si puissamment armez, ils croyoient aussi d'autre part n'avoir gueres moins à craindre du costé de l'Empereur s'il demeuroit victorieux, parce qu'comme il seroit alors absolument le maître en Allemagne, il le seroit aussi du Concile, qui ne seroit plus libre s'il n'estoit transporté dans quelque ville qui ne fust pas sous sa puissance.

C'estoit-là le sentiment des deux Legats, mais principalement du Cardinal Monti, qui avoit un interest particulier à faire valoir extrêmement cette raison. Dans un grand démestlé qu'il eût un jour en

Pallavicini.
l. 3. c. 7.
c. 101.

ne Congregation avec le Cardinal Madru-
e Evesque & Prince de Trente, ce Cardi-
al irrité de ce que le Legat avoit receü avec
quelque sorte de mépris les excuses qu'il
luy faisoit de quelques paroles qui luy a-
voient déplü, luy dit fort fièrement, *Sça-
chez qu'il m'importe tres-peu de quelle ma-
niere vous prenez mes paroles, car enfin je
suis Gentilhomme.* Alors le Legat piqué
jusqu'au vif de ce reproche qu'on sembloit
luy faire de sa naissance qui n'estoit pas fort
noble, *Et sçachez vous-mesme,* luy repli-
qua-t-il brusquement, *que si vous estes
Gentilhomme, je ne suis point roturier, &
que je sçauray faire en sorte que nous soyons
bientost en un autre lieu où les Gentils hom-
mes ne nous pourront plus faire d'insulte.*
Aussi comme s'il eust voulu montrer qu'il
sçavoit garder sa parole en vray Gentilhom-
me, il le servit plus d'une fois de ce prétex-
te pour faire connoistre par cela mesme,
qui pourtant n'estoit dans la verite qu'une
chose de rien, que l'on n'estoit pas libre
à Trente, où celuy qui en estoit maistre
vouloit faire la loy mesme aux Présidens du
Concile. Mais c'est que la délicatesse de ce
qu'on appelle le point d'honneur, rend
sensibles les hommes les plus sages aux
moindres atteintes qu'ils reçoivent par cet
endroit, où ils ne peuvent rien souffrir sans
en témoigner leur ressentiment par des
réactions qu'ils ne voudroient pas faire pour
d'autres injures beaucoup plus grandes que
celles cy ne le sont en effet.

ANN.
1547.

Pallavic.
à 8. c. 15.

Il y eût pourtant encore une raison qu'on ne disoit pas, qui estoit beaucoup plus forte que toutes les autres, & qui obligea ces Legats à poursuivre avec tant d'ardeur la translation du Concile. Ils voyoient que le Pape estoit fort vieux, & ils craignoient que s'il venoit à mourir tandis qu'on estoit à Trente, le Concile qui auroit alors sans contredit l'autorité suprême dans l'Eglise, & qui pourroit estre appuyé de l'Empereur, & vray-semblablement des autres Princes, n'eust point d'égard à cet article de la Bulle de la convocation, qui vouloit qu'en ce cas ce ne fust pas au Concile, mais aux Cardinaux d'élire un nouveau Pape, & qu'il ne voulust faire cette election au préjudice du Sacré College. C'est pourquoy ils avoient si grande envie qu'on transférast au-plustost le Concile hors des terres de l'Empire, & qu'on le tint en quelque-une des Villes de l'Estat Ecclesiastique, où, comme ils seroient les maistres, ils ne craindroient pas qu'on les dépouillast de ce droit dont ils estoient en possession depuis plusieurs siècles. A la vérité ils ne propofoient pas cette raison au Pape Paul, qui apparemment ne l'eust pas fort goustée; les hommes, quelque vieux qu'ils soient, ne se laissant pas volontiers persuader qu'ils soient en estat de mourir si-tost: mais elle les obligea à luy exagerer extrêmement les autres, comme ils firent avec empressement, & sur tout le danger évident qu'il y avoit que le Concile ne

trou

trouvaſt bientôt anéananti par la retraite
es Eveſques qu'on ne pouvoit plus retenir.

AJN N.
1547.

Le Pape néanmoins, nonobſtant toutes
es raiſons, tint ferme quelque temps, &
ne voulut pas conſentir d'abord à cette
translation qu'il voyoit bien qui déplairoit
ſurſiniment à l'Empereur. Auſſi ce Prince

ſe vit tellement ſurpris, & tout enſemble ſi *Fallavie. 1*
fort irrité, quand il apprit de ſes Ambaſſa- *18. c.8. &*
ſeurs ce qu'on faiſoit & à Trente & à Ro- *ſeq.*

me pour faire tranſferer ailleurs le Concile,
qu'il ne put ſ'empêcher, dans la colere où
il eſtoit, de dire hautement que ſ'il enten-

doit plus parler d'une choſe ſi déraiſonna-
ble, il ſ'accorderoit ſur le champ avec les
Proteſtans, en leur accordant ce qu'ils pré-

ſendoient obtenir de luy. Sur tout, il ſ'em-
porta d'une terrible maniere contre le Car-

dinal Cervin, qui pourſuivoit cette affai-
re plus ardemment que tous les autres. Il

alla meſme, dans ce furieux tranſport, juſ-
ques à des menaces tout-à-fait indignes
d'un ſi grand Prince. Mais enfin eſtant re-
venu peu de temps après de cét emporte-
ment, il fit ſuccéder le zele à la colere, &
ſe vit en Empereur vraiment Chreſtien,
qu'encore qu'on luy conſeillaſt en cette
rencontre de ſ'accorder avec les Proteſtans
qui l'eſtoient venu attaquer avec une armée
de cent mille hommes, luy qui n'en avoit
pas alors vingt mille, il pourſuivroit néan-
moins cette guerre qu'il n'avoit entrepriſe
que pour la gloire de Dieu, & pour le bien
de l'Allemagne; & cependant qu'il ne laiſ-
ſeroit

ANN.
1547.

seroit pas de s'opposer de tout son pouvoir à cette translation, qui ruineroit absolument tout ce qu'il avoit fait jusques alors : & ce qu'il prétendoit encore faire pour ramener les Protestans à l'Eglise Catholique, faisant en sorte qu'ils se soumissent aux décisions du Concile, ce qu'il ne pourroit jamais faire si l'on le transportoit ailleurs.

En suite ses Ambassadeurs agirent par ses ordres & à Rome & à Trente avec toute la vigueur imaginable, pour empescher cette translation, qu'ils disoient devoir rompre toutes les mesures qu'on avoit prises pour la réduction des Lutheriens. Ils réfutèrent, sans beaucoup de peine, toutes les raisons qu'on alleguoit pour faire quitter Trente. Ils firent voir, *Qu'il n'y avoit nulle apparence de danger du costé des ennemis ; Que Trente estoit couvert du Tirol & de la Baviere dont ils n'osoient seulement s'approcher ; Qu'on les avoit déjà chassés au-delà du Danube, & que, selon toutes les apparences, ils alloient bientost disparoistre, veü la vigueur avec laquelle l'Empereur, qui estoit à leurs trousses, les poursuivoit ; Que cette peur qu'on avoit conceüe n'estant donc qu'une terreur panique, on ne devoit pas apprehender que le Concile cessast par la retraite des Evêques ; Que comme l'Empereur & les autres Princes empescheroient bien que les Prélats, qui leur estoient sujets, ne se retirassent, le Pape le pouvoit faire aussi aisément à l'égard des siens ; Que ce*

que

ue l'on craignoit, ou qu'on faisoit semblant
 de craindre pour la liberté du Concile, n'é-
 toit qu'une pure illusion: Que l'Empereur,
 au lieu de s'en approcher avec son armée
 en éloignoit toujours de plus en plus, à me-
 sure qu'il pouvoit plus loin ses ennemis; Que
 les Peres avoient toute la liberté qu'ils pou-
 voient souhaiter, & qu'on ne demandoit au-
 cune chose, sinon qu'ils décidassent des points
 contestez, selon qu'il plairoit au Saint Esprit
 de leur inspirer ce que l'on doit croire sur ces
 Articles, afin que toute l'Allemagne, que l'on
 s'esperoit bientôt obliger à se soumettre à ses
 secrets, n'eust plus désormais qu'un esprit,
 & qu'une créance. Enfin, ils dirent tant
 de choses contre cette translation, & ils firent
 si bien comprendre que l'Empereur ne
 pourroit jamais souffrir, qu'encore que
 le Pape, qui, au sentiment de plusieurs, en
 avoit autant d'envie que ses Legats, non-
 seulement leur eust permis, mais leur eust
 même commandé de la publier, au cas
 que la plus grande partie du Concile y con-
 sentist, pour éviter un plus grand mal: on
 n'osa néanmoins entreprendre de passer ou-
 vertement, particulièrement depuis qu'on vit que
 l'Empereur, après avoir dissipé & ruiné cette
 grande armée de cent mille Conféderez,
 n'avoit lieu d'esperer plus que jamais que
 l'on obligerait enfin les Protestans de s'en
 apporter au Concile.

Ainsi les deux Legats desespérant de pou-
 voir réussir dans cette affaire de la transla-
 tion qu'ils souhaitoient pourtant toujours,

A N N.
1547.

prirent enfin au mois de Décembre la résolution de faire en sorte qu'on terminast au plustost le Concile par une prompte décision des autres points qu'on devoit encore éclaircir. Cela sans doute estoit le meilleur parti que l'on pouvoit prendre en cette occasion, parce qu'outre qu'il n'est nullement nécessaire que les Conciles durent si long-temps, on eust évité par là ces longues interruptions de ce Concile, & ces grandes révolutions qui se firent dans les affaires, & qui empêcherent enfin qu'on ne pust réduire les Lutheriens comme un Empereur victorieux l'eust pû faire en ce temps-là. Mais par malheur il survint peu de jours après un fascheux accident, qui ruina tout ce beau projet qu'avoient fait les Legats, & qui leur donna un prétexte respectueux de faire enfin réüssir le dessein de la translation qu'ils n'avoient quitté qu'à regret.

*Paulov. l. 9.
c. 13. & seq.*

Or cet accident fut que sur la fin du mois de Février de l'année suivante la ville de Trente commença d'estre affligée d'une assez dangereuse maladie, que l'on disoit estre le pourpre, avec quelque apparence qu'il pourroit bientost se changer en peste. Il arriva mesme que le Général des Cordeliers qui fut frappé de cette maladie, en mourut, & fut bientost après suivi d'un Evêque emporté en tres-peu de temps comme luy, & de quelques-uns de la suite de ces Prélats, qui en prirent si fort l'alarme, que la plupart se disposerent à se retirer

tirer

tirer du Concile. Alors les Legats ne manquèrent pas de prendre une si belle occasion de remettre sur le tapis l'affaire de la translation qu'ils jugeoient nécessaire absolument pour le bien de l'Eglise. Car si tous les autres se retirant, ils demeueroient avec les seuls Impériaux, qu'ils voyoient que la crainte de l'Empereur, plus grande encore que celle de la maladie, empescheroit de sortir de Trente: alors, ou le Concile seroit dissous, ce qu'ils croyoient devoir ruiner les affaires de la Religion; ou s'il subsistoit encore par leur présence, ils voyoient bien que ne s'y trouvant avec eux que des sujets de l'Empereur, il en seroit le maistre pour faire conclure tout ce qu'il luy plairoit touchant la réformation, & c'est ce qu'ils ne vouloient pas souffrir. C'est pour quoy, sans attendre sur celà de nouveaux ordres du Pape, ils proposerent cette affaire le neuvième de Mars en pleine assemblée; où, après avoir exposé le danger où l'on estoit, selon l'attestation qu'en avoit donnée le célèbre Medecin Jerôme Fracastor, qui servoit alors le Concile, que douze Evêques s'estoient déjà retirez pour cela, & que plusieurs autres estoient sur le point de le suivre, ils protesterent qu'ils estoient tout prests de prendre, à la pluralité des voix, quel parti qu'on voudroit, pourveu qu'on ne parlât point de dissoudre le Concile. Alors le Cardinal Pacheco, Chef des Impériaux, soustint qu'on ne pouvoit rien conclure sur cela, sans avoir sceu auparavant

A N N.
1547.

vant la volonté du Pape & de l'Empereur. Il y en eût quinze de son avis ; presque tous les autres, sans hésiter, dirent tout d'une voix que l'extrême danger de la vie où ils se trouvoient, les dispensoit assez d'attendre ce consentement, quand mesme il seroit d'ailleurs nécessaire. Et tout ce que put obtenir ce Cardinal, fut qu'on différa de deux jours à faire le Decret.

Le lendemain donc on s'assembla de nouveau pour délibérer encore sur cette affaire ; & le jour suivant onzième du mois que se tint la huitième Session, après que le Cardinal Monti eût remontré que la suspension du Concile qui avoit esté proposée par quelques-uns, n'estoit en effet autre chose qu'une dissolution du mesme Concile, qui ne pouvoit subsister que par la translation qu'il en falloit faire dans une ville commode comme estoit celle de Boulogne, le Cardinal Pacheco, & les Espagnols firent tous les efforts imaginables pour s'y opposer. Ils dirent, *Que ces prétendues fièvres pourprées dont on faisoit tant de bruit, n'estoient qu'un faux prétexte qu'on prenoit pour s'excuser sur la necessite ; Qu'il estoit évident qu'on avoit suborné le Medecin du Concile, & luy du premier Legat, pour donner une attestation de ce qui n'estoit pas, & à laquelle les Medecins de Trente n'avoient jamais voulu souscrire ; Qu'on sçavoit d'eux & des Curez qu'il n'y avoit pas plus de quarante malades dans toute la Ville, & qu'entre ceux-cy il ne s'en trouveroit qu'un*

cinq qui eussent cette sorte de fièvre qu'on
 disoit estre si contagieuse; Que quand mes-
 me le danger seroit bien plus grand qu'il n'é-
 toit, on ne pourroit néanmoins transporter
 le Concile dans une autre ville, sans sçavoir
 si l'Empereur, le Roy Tres-Chrestien, & les
 autres Princes qui avoient agréé Trente le
 trouveroient bon; Qu'en tout cas, s'il fal-
 loit le transporter ailleurs, ce devoit toujourn
 estre en Allemagne, puis que c'est le lieu
 qu'on avoit toujourn demandé, & qu'on pré-
 tendoit avoir accordé en nommant la Ville de
 Trente; Que si on l'abandonnoit pour Boulo-
 gne, qui est non-seulement en Italie, mais aussi
 dans les Estats du Pape, on donnoit un juste
 sujet aux Protestans de dire qu'on les avoit
 trompez, puis qu'en effet dans toutes les Dié-
 tes on leur avoit toujourn promis un Concile
 général & libre en Allemagne, & qu'ensuite
 on ruinoit le dessein qu'avoit l'Empereur de
 leur faire accepter les décisions du Concile.
 Mais enfin, quoy qu'ils pussent dire, on ré-
 pondit à tout, en soustenant toujourn que
 le danger estant extrême, la nécessité qui n'a
 point de loy, obligeoit le Concile à se tran-
 sporter ailleurs, de peur qu'il cessast absolu-
 ment d'estre. Et quoy-qu'ils protestaissent
 qu'ils ne sortiroient point de Trente, où eux
 seuls seroient le Concile legitime, on ne lais-
 sa pas de passer outre; & de cinquante-six
 Prélats qui estoient alors au Concile, tren-
 te-huit ayant opiné pour la translation à
 Boulogne contre quatorze qui la rejete-
 rent, & quatre autres qui biaiserent, on en

ANN.
1547.

fit le Decret, dans lequel on mit que la prochaine Session neuvième y seroit célébrée au jour assigné, qui estoit le vingt & unième d'Avril. Après cela, dès le lendemain douzième de Mars, deux ans après que le Concile eût commencé à Trente, les deux Legats avec tous les Prélats de leur parti en partirent pour Boulogne, & les Impériaux avec le Cardinal Pacheco demeurèrent à Trente.

*V Spond.
ad ann.
ann.*

Cela sans doute eust esté capable de faire un schisme, si l'Empereur n'eust pris soin de le détourner par sa prudence & par sa piété, qui l'empescherent en cette occasion de se venger aux dépens de l'Eglise, de l'injure qu'il croyoit avoir receüe, & qu'il ressentit assez vivement. Il est vray qu'il ordonna à ses Evesques de demeurer à Trente ainsi qu'ils l'avoient résolu: mais il leur défendit d'y célébrer aucune Session, parce qu'il ne vouloit pas qu'il se fist un si grand scandale dans l'Eglise, où l'on eust veü deux Conciles pour un, & Autel contre Autel; & cependant il fit tous ses efforts auprès du Pape pour l'obliger à remettre les choses en l'estat où elles estoient. En effet, il n'eût pas sitost appris cette nouvelle, comme il estoit sur le point de marcher contre l'Electeur de Saxe, qu'il dépescha un courier à son Ambassadeur à Rome, avec ordre de faire de sa part au Pape les instances les plus pressantes, pour l'obliger à renvoyer promptement ses Legats à Trente. Mais comme il vit qu'il ne recevoit

cevoit pour toute réponse que de fort honnestes excuses, fondées la pluspart sur la maladie qu'on disoit estre à Trente; & que d'ailleurs il se trouvoit que cette maladie n'avoit eû aucune dangereuse suite, & qu'on s'y portoit bien: il crut qu'on le jouïoit. Et comme il n'y a rien de plus sensible à un grand Prince, & à un Prince victorieux comme il estoit alors, que la seule ombre du moindre mépris: il entra tout-à-coup dans la colere la plus grande où jamais on l'eust veû, jusqu'à chasser le Nonce du Pape de sa presence, & à luy dire, sur ce qu'on avoit proposé Rome pour y tenir le Concile, *qu'il sçauroit bien aller à Rome quand il luy plairoit pour y en faire luy-mesme célébrer un, qui donneroit bon ordre à tout; & que le Pape estoit un vieillard opiniastre qui vouloit perdre l'Eglise.* Après quoy il ne laissa pas de poursuivre sa pointe, & d'aller faire en Saxe les belles choses que nous avons veües, tandis que le Pape invitoit tous les Evêques, & les pressoit de se rendre à Boulogne. Mais enfin, comme il vit qu'il ne s'y rendoit que des Italiens, il fut obligé d'ordonner qu'on n'y décidast rien non plus qu'à Trente.

C'est ainsi que les choses se passerent de part & d'autre, jusques à ce que l'Empereur, après avoir glorieusement triomphé du Landgrave & du Saxon, & réduit toute l'Allemagne, alla tenir la Diète d'Ausbourg, où il travailla avec tant de succès à la réduction des Lutheriens, qu'ils s'oblige-

ANN.
1547.

V. Pallav.
l. 9. c. 19.

Non man-
cheraCon-
cilioche
satisfac-
cia a tutti,
è rimedi
al tutto. Il
Papa è un
Vecchio
ostinato, e
vuol rai-
nar la
Chiesa
Tall. l. 9.
c. 19. sub
su ex Ep. f.
Verall. ad
Farnes.

A N N.
1547.

Slidan.
Pallav.
l. 10. c. 6.
& seq.
V. spond.
ad hunc.
ann.

rent par un acte authentique à se soumettre aux Decrets du Concile qui se tiendroit à Trente. Car alors, croyant avoir mis tout le droit de son costé, & fait tout ce qu'on pouvoit attendre de luy pour l'intérêt de la Religion, il envoya le Cardinal de Trente au Pape, pour luy remontrer de sa part, *Qu'il ne tenoit deormais qu'à luy seul que cette grande affaire ne fust consommée, en rétablissant le Concile à Trente, sans quoy il étoit tout clair que les Protestans ne s'estoient obligez à rien; Que sa Sainteté n'auroit jamais une si belle occasion de s'aquerir une gloire immortelle, en réunissant toute l'Allemagne, après tant de troubles, dans une seule Foy, sous l'obéissance du Saint Siège, ce que ses deux Prédécesseurs n'avoient pu faire; Que si elle s'en prévaloit, comme on avoit sujet de l'espérer, il luy promettoit toute sorte d'assistance, en tout ce qui pourroit servir à l'avancement & à la gloire du Saint Siège: Et si elle refusoit de condescendre à une si juste demande qu'on luy faisoit pour un aussi grand bien que celui de la réduction des Lutheriens, il sera déchargé devant Dieu & devant les hommes du blâme de tous les maux que ce refus pourra produire dans l'Eglise, & qu'on ne les luy pourra jamais imputer après ce qu'il a fait & qu'il fait encore pour les détourner.* Et parce qu'il avoit appris qu'une des raisons qu'on alleguoit pour ne pas retourner à Trente, estoit la crainte que quelques-uns avoient, qu'au cas que le Saint Siège vint à vaquer durant le

le Concile, ce Concile ne voulust faire l'élection du Pape, contre la clause expresse de la Bulle de la convocation, il ajoutte, *Qu'il croit que ce cas n'arrivera pas : mais que s'il arrive, il engage sa foy, que ni luy, ni le Roy des Romains son frere, ne souffriront jamais que l'élection se fasse par d'autres que par les Cardinaux ausquels seuls ce droit appartient.*

Voilà ce que le Cardinal de Trente donna par écrit au Saint Pere, qui avoit peu auparavant receû des Lettres des Evesques d'Allemagne assemblez à Auibourg, qui demandoient la mesme chose d'une maniere encore plus forte, en ce que sur la fin ils y protestoient qu'en cas de refus, ou mesme d'un trop grand retardement à les satisfaire sur un point de cette importance, ils seroient obligez de se pourvoir par d'autres voyes. De si fortes raisons accompagnées des pressantes sollicitations de l'Ambassadeur Mendoze, qui avoit déjà déclaré qu'il avoit ordre de protester contre le Pape, au cas que l'on ne retournaist à Trente, ébranlerent fort quelques-uns du conseil du Pape, qui crurent que pour ne pas s'attirer avec l'inimitié de l'Empereur, le blâme d'avoir empesché la réduction des Protestans, ce qui seroit fort honteux à un Pape, & pour éviter le danger tout manifeste où l'on estoit d'un pernicieux schisme, il valoit mieux rétablir le Concile à Trente. Les autres au contraire soustinent, *Que puis que le Pape s'estoit déclare*

ANN.
1547.

pour la translation qu'il avoit approuvée, il y alloit de son autorité & de son honneur de la maintenir; Que le Pape & l'Empereur estant aigris l'un contre l'autre au point où ils l'estoient, particulièrement depuis l'assassinat tout nouvellement commis en la personne de Pierre Louïs Farnese Duc de Parme, du consentement tacite de l'Empereur, à ce qu'on disoit, il y avoit à craindre que le Concile qui seroit à Trente à sa dévotion, n'entreprist sur l'autorité du Pape comme on avoit fait à Constance & à Basle; & que nonobstant toutes les promesses de l'Empereur qui s'en feroit aisément dégager, ce mesme Concile ne se rendist maistre de l'élection des Papes, au préjudice du Sacré Collège; Que la promesse que les Protestans avoient faite de se soumettre au Concile qui se tiendroit à Trente, estoit sujete à mille explications qui la rendroient nulle. Et qu'enfin puis que le Concile s'estoit déterminé de luy-mesme fort librement à quitter Trente, ce n'estoit point à l'Empereur de l'y renvoyer malgré qu'il en eust, & contre le sentiment du Pape & des autres Princes, & sur tout du Roy Tres-Christien, qui avoient approuvé le choix que l'on avoit fait de Boulogne où ils envoïent leurs Ambassadeurs & leurs Evêques.

V. Pallav.
l. 10. c. 9.
10.

Toutes ces raisons ayant esté bien examinées par les Legats & par les Peres assemblez à Boulogne, le Pape, suivant leur avis, répondit le vingt-septième de Décembre, en plein Consistoire, à Mendoze, Qu'il n'é-

toit

toit pas de la dignité du Concile, qui s'estoit transporté à Boulogne pour de bonnes raisons, de s'aller rejoindre à ce peu d'Evesques, qui s'en estant separez, demeueroient encore à Trente; Qu'ainsi il falloit avant toutes choses qu'ils allassent se réunir à leur corps à Boulogne, & qu'alors ils délibereroient tous ensemble sur leur retour à Trente, afin que comme le Concile en estoit sorti librement, il y retournaist librement, s'il jugeoit qu'il fust expedient d'y retourner. De plus, qu'il estoit necessaire, avant qu'on en déliberast, que les Protestans s'expliquassent un peu mieux sur la promesse qu'on disoit qu'ils avoient faite de se soumettre au Concile qui se celebreroit à Trente; Qu'ils déclarassent nettement ce qu'ils entendoient par ce mot de Concile, de peur qu'ils ne s'en figurassent un de toute autre nature que ceux que l'Eglise avoit toujours tenuis pour vrais Conciles, & qu'ils assûrassent qu'ils recevroient aussi bien les Decrets qu'on avoit déjà faits, que ceux que l'on feroit encore; En fin que le Concile, au cas qu'il retournaist à Trente, vouloit estre assûré d'y avoir une pleine & entiere liberté d'y demeurer, ou de se retirer, ou de se transporter ailleurs, de continuer plus ou moins de temps, & d'en user en fin en toutes choses comme il jugeroit estre pour le mieux. Il ajouta, Que c'estoient-là les sentimens du Concile que luy & le Sacré College jugeoient estre tres-raisonnables & tres-conformes aux anciens Canons, & aux Decrets des Saints Peres; Et que comme tout Concile,

ANN.
1547.

pour estre legitime, devoit estre libre, aussi ne pouvoit-il entreprendre de le violenter, sans rendre tous ses Actes nuls, & violer en mesme temps les plus saintes Loix de l'Eglise.

On ne scauroit exprimer à quel point cette réponse irrita l'Empereur, qui se voyoit déçeu de l'esperance d'obtenir ce qu'il croyoit estre si juste, & sur quoy il avoit compté pour la réduction des Protestans. Il résolut aussi de ne plus rien ménager, & de pousser son ressentiment aussi loin qu'il pouvoit aller, dans l'estat d'une si florissante prosperité où la bonne fortune l'avoit mis. En suite il envoya ses ordres à son Ambassadeur Mendoza & aux Docteurs Vargas & Velasco de faire à Rome & à Boulogne la protestation qu'on tenoit toute prête, & dont on avoit déjà menacé le Pape. Les Docteurs la firent le sixième de Janvier à Boulogne dans l'Assemblée des Peres, où, après avoir exposé fort au long tout ce que l'Empereur avoit fait pour faire assembler un Concile à Trente, que tous les Princes avoient agréé, & à l'autorité duquel il avoit enfin fait en sorte que les Protestans se soumissent, ils produisirent toutes les raisons pour lesquelles ils prétendoient que la translation qu'on en avoit faite à Boulogne estoit nulle. Ils dirent que le Pape qui devoit l'avoir empêchée, n'avoit pas laissé néanmoins de l'approuver, & d'appeller Concile Oecuménique une Assemblée qui n'estoit qu'un Conventicule sans autorité; que quand
mes.

ANN.
1548
*V. Pallav.
l. 10. c. 11.
22.
Sponl. ad
hunc ann.*

mesme ceux qui la composoient, auroient pû se retirer de Trente, comme ils avoient fait, contre la foy publique, sous un faux prétexte qui avoit cessé avec la maladie depuis tres-long-temps, ils estoient obligez maintenant d'y retourner comme ils l'avoient promis eux-mesmes quand ils en étoient sortis; que la réponse qu'ils avoient fait faire par le Pape aux dernieres instances de l'Empereur, n'avoit rien de solide, & n'estoit qu'une pure illusion qui se détruisoit d'elle-mesme, & un artifice grossier dont on s'estoit voulu servir mal-à-propos, pour se moquer indignement d'un si grand Prince. Ils conclurent enfin, que si les Legats & les Evesque ne retournoient à Trente pour y continuër le Concile, comme on les en pressoit encore de la part de l'Empereur pour la dernière fois, ils protestoient que tout ce que feroit cette Assemblée, qu'on ne pouvoit tenir pour un Concile legitime, seroit nul; & que puis qu'elle negligeoit de pourvoir au bien public, & au repos de l'Eglise, l'Empereur qui en étoit par office le protecteur, ne manqueroit pas d'en prendre le soin, & de se servir pour cela de tout le pouvoir que luy donnoient le droit & les Decrets des Saints Peres.

Sur cela ils donnerent cette protestation par écrit au Legat Monti, qui, après avoir aussi protesté avec beaucoup de force, qu'ils souffriroient plustost tous le martyre, que de souffrir que l'Empereur, qui estoit le fils & non pas le maistre de l'Eglise,

ANN.
1548.

disposast ainsi du Concile à sa volonté, dit à ces deux Docteurs qu'on leur donneroit par écrit leur réponse dans quatre jours. Mais ils se retirèrent sans l'attendre, & sept jours après l'Ambassadeur Mendoze fit à Rome juridiquement au Pape & aux Cardinaux, en présence de tous les autres Ambassadeurs, la mesme protestation, en changeant seulement quelques termes à l'égard des personnes auxquelles il la faisoit, & le Pape luy donna jour au premier de Février pour recevoir sa réponse, qu'il attendit selon l'ordre qu'il en avoit.

A la verité, le Pape fut étonné d'une protestation de cette force, qui menaçoit tout ouvertement l'Eglise d'un schisme qui eust fait bien du mal, si ce sage Pontife ne l'eust détourné prudemment en prenant un biais fort adroit pour maintenir la dignité du Saint Siège, sans néanmoins refuser à l'Empereur ce qu'il luy demandoit comme il l'avoit fait jusqu'alors. Le Pape donc fit répondre de sa part à l'Ambassadeur, le jour de cette audience, en plein Consistoire, *Que sa Sainteté avoit esté fort surprise d'abord de l'oûir parler comme il avoit fait par ces sortes de protestations, qui sont de tres-mauvais exemple, & ne se font d'ordinaire que par des gens qui se sont déjà soustraits de l'obéissance de l'Eglise, ou qui songent à s'en retirer. Mais qu'après avoir bien examiné l'ordre qu'il avoit receû de l'Empereur son maistre, elle avoit eû tout sujet de se consoler, ayant trouvé que son*
Am-

P. Palav.
l. 10. c. 13.

Ambassadeur l'avoit tres-mal entendu, parce qu'en effet l'Empereur ne luy avoit pas ordonné de faire cette protestation contre le Pape & le sacré College; mais seulement de protester en leur presence contre les Peres de Boulogne, pour y avoir transporté de leur autorité le Concile, contre le sentiment de leurs Collegues qui estoient demeurez à Trente, & soustenoient qu'ils ne l'avoient pû faire. C'est pourquoy, puis que l'Empereur s'aquitoit en cela tres-sagement du devoir d'un Prince Chrestien, en s'adressant au Pape comme au juge naturel & souverain de cette cause pour avoir justice, il ne manqueroit pas de la luy rendre, après avoir bien examiné cette affaire. Sur quoy il commit quatre Cardinaux pour luy en faire le rapport, & ordonna que ceux de Boulogne envoyeroient à Rome trois Evesques de leur corps, & ceux de Trente trois autres du leur, pour y produire leurs raisons, défendant cependant aux uns & aux autres de rien entreprendre jusqu'à un jugement définitif de cette affaire.

*Ibid. 14.
& 17.*

Ceux de Boulogne obéirent à cet ordre, & envoyerent leurs trois Députez à Rome. Mais ceux de Trente s'en excuserent, sur ce que leurs Collegues, en sortant de Trente, ce qu'ils ne devoient pas avoir fait, avoient promis de retourner aussitost que le danger de la contagion auroit cessé, & que les Protestans seroient disposez à recevoir les Decrets du Concile: que puis que ces deux choses estoient arrivées, l'une presque au

ANN.
1548.

mesme temps qu'on s'estoit retiré de Trente, & l'autre depuis la victoire de l'Empereur, qui l'avoit toute contractée au bien de la Religion, il ne s'agissoit plus de plaider; mais seulement de rétablir promptement le Concile à Trente, ce que la voix publique faisoit entendre à tout le monde estre désormais l'unique moyen efficace pour ramener les Protestans d'Allemagne à l'obéissance de l'Eglise. Le Pape, qui d'une part ne pouvoit prononcer en cette cause contre les Peres de Boulogne, sans se condamner luy-mesme, qui avoit approuvé si hautement tout ce qu'ils avoient fait, ni de l'autre aussi juger contre ceux de Trente, sans se mettre en danger évident de voir un schisme formé dans l'Eglise, ne fut pas trop matri d'avoir cette occasion de ne pas porter un jugement si difficile à rendre, & qu'il ne rendit aussi jamais, ayant esté prévenu de la mort.

Ainsi depuis qu'on fut sorti de Trente, on ne fit rien à Boulogne que prolonger le temps auquel on feroit de nouveaux Decrets, & il fallut mesme quelque temps apres que l'on suspendist le Concile. De sorte que cette translation dont on se fust fort bien passé, ne produisit autre chose, sinon que ce Concile, qui pouvoit alors si utilement agir, fut interrompu prés de quatre ans entiers, apres quoy on le rétablit enfin à Trente, comme on l'avoit si souvent demandé. Mais par malheur les choses n'estoient plus en ce temps-là disposées comme auparavant

pour

Pallavic.
l. 11. c. 4

pour le bien de la Religion en Allemagne. Car ni les Protestans qui avoient eû durant un si long intervalle le loisir & les occasions de se remettre, n'estoient plus résolus de recevoir les décisions du Concile, ni Charles-Quint, que sa bonne fortune à laquelle il se fioit trop, ne seroit pas toujours avec une exacte fidélité, ne se trouvoit plus en estat de les y obliger. Tant il importe en toutes sortes d'affaires, & sur tout en celles qui sont de plus grande importance, de sçavoir bien prendre son temps & l'occasion favorable d'où le bon succès qu'on prétend avoir, quand on les entreprend, dépend plus encore que du travail, des forces de l'esprit, & de l'industrie de ceux qui s'y appliquent. Mais outre ce grand mal qui vint de cette inutile translation du Concile, & duquel on ne s'apperceût que trop en ce temps-là, il se fit encore en celuy-cy un autre changement qui causa de nouveaux troubles par ce fameux *Interim* que Charles-Quint entreprit de faire, en attendant ce Concile, qu'il voyoit bien n'estre gueres en estat de pouvoir estre si-tost rétabli. Et c'est ce que nous allons voir dans le Livre suivant.

HISTOIRE DU LUTHERANISME.

SOMMAIRE DU CINQUIÈME LIVRE.

L'Occasion qui fit naistre l'Interim. Ceux qui en firent le projet. L'Empereur demande au Pape des Legats pour faire conjointement avec ses Theologiens une formule de créance commune aux deux partis. Le Pape s'y accorde. Les Cardinaux & les Ministres du Roy Henri II. s'y opposent, & au rétablissement du Concile à Trente. Ce que contient l'Interim. Comment il fut accepté dans la Diète. Ce qu'on a dit pour & contre l'Interim. Les Protestans sont ceux qui se déclarent le plus hautement contre cette Constitution Imperiale. Autre Constitution de Charles Quint pour la réformation des mœurs & de la discipline. Il punit ceux qui refusent son Interim. Les diverses Sectes d'Interimistes. Division entre les Lutheriens. Synodes Provinciaux conformes à l'Interim. Le Pape donne pouvoir à ses Legats de permettre à quelques-uns la Communion sous les deux especes à certaines conditions. La mort de ce Pape & son éloge. Le Conclave suivant, & l'exaltation de Jules III. Il rétablit le Concile à Trente. Onzième & douzième Session. Histoire de la guerre que le Pape fit aux Farneses qui s'estoient mis sous la protection du Roy. Protestation du Roy faite par son Ambassadeur

deur en plein Consistoire & par l'Abbé de Bellozane au Concile. Le Pape obtient la paix qu'il demande au Roy. La difference qu'il y a entre le Saint Siege & le Pape, & comment on peut estre bien avec l'un, & mal avec l'autre. Treizième Session du Concile. Quatorzième Session. Les Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg rendent obéissance au Concile. Les Ambassadeurs de Maurice & des autres Protestans refusent de s'y soumettre. Nouvelle suspension du Concile. Histoire de la révolte du Duc Maurice & de la guerre qu'il fit à l'Empereur. L'alliance du Roy Henri 11. avec les Princes Protestans pour des raisons purement politiques sans toucher à la Religion. Manifeste du Duc Maurice. Sa perfidie, ses progrès, & sa marche jusqu'à Inspruch, où il pensa surprendre l'Empereur, qui s'enfuit de nuit en grand desordre. La Pacification de Passau où les Luthériens obtiennent le libre exercice du Lutheranisme. Prise de Toul, Metz & Verdun. Les trois Evêchez demeurent au Roy en toute Souveraineté. Siège de Metz par Charles-Quint, qui est contraint de lever le siège. La trahison du Marquis Albert de Brandebourg. La bataille de Peine où il perd son armée, & le Duc Maurice la vie. Charles-Quint se dépoille de ses Estats; sa mort, & son éloge.

ON avoit souvent arresté dans les Diètes précédentes, que pour faire cesser les differends qui troubloient toute l'Allemagne au sujet de la Religion, on s'employeroit efficacement pour y faire célébrer un Concile général, ou du moins un National; & si ni l'un ni l'autre ne se pouvoit obtenir, que l'on tascheroit de dresser, par l'avis des Théologiens; une formule qui contiust ce qu'il faut croire & observer en attendant les déci-

A N N.
1548.

A N N.
1548.

Sicid. 1.20.

décisions d'un Concile auquel tous seroient obligez de se soumettre. Dans l'estat où estoient les choses, l'Empereur voyoit bien qu'il ne pouvoit esperer que l'on rétablir de longremps le Concile à Trente, & que tandis qu'il n'estoit pas dissous, comme il ne l'estoit pas en effet, on n'en pouvoit célébrer un National. C'est pourquoy, comme il eût receû cette réponse que j'ay dit qui l'irrita si fort, & qu'on ne luy envoyoit pas mesme les Legats qu'il avoit fait demander au Pape par le Cardinal de Trente, pour travailler à cette formule; il résolut, conformément au résultat des délibérations précédentes, de la faire dresser par des Théologiens qui seroient députez de la Diète qu'il tenoit alors à Ausbourg. Pour cet effet, estant entré dans l'Assemblée le quatorzième de Janvier, il dit que n'ayant plus que ce moyen pour achever de pacifier l'Allemagne, comme il le desiroit de tout son cœur, il la prioit de nommer des Théologiens, & qu'il en nommeroit aussi de son costé, pour examiner certains mémoires que des personnes tres-considerables luy avoient mis entre les mains, & qui contenoient un projet d'une confession de Foy qu'on pourroit suivre, en attendant ce qu'il plairoit au Saint Esprit d'en ordonner dans un Concile. Mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder on trouva bon de s'en remettre à l'Empereur, qui entre tous ces Théologiens en choisit trois, qu'il jugea estre les plus propres

ANN.
1548.

pres pour reüssir dans une affaire de cette importance, d'où il s'estoit imaginé que dépendoit tout le repos de l'Allemagne.

Ceux-cy furent le célèbre Jules Phlugius, à qui l'on avoit rendu depuis peu l'Evesché de Naumbourg, que les Lutheriens luy avoient osté, & qui s'estoit aquis beaucoup de réputation par ses doctes ouvrages, & singulierement par son beau Livre de l'Institution de l'homme Chrestien, qu'il écrivit contre Luther; le second fut Michel Helling Evesque titulaire de Sidon & Suffragant de Mayence, homme aussi tres-sçavant & tres-Catholique, & dont le mérite extraordinaire fut peu de temps après récompensé de l'Evesché de Mersebourg; & le troisiéme Jean Agricola d'Islebe, celui-là mesme qui avoit travaillé dix-huit ans auparavant avec Melancton & Brentius à la Confession d'Ausbourg, qui s'estoit fait depuis contre Luther chef de la secte des Antinomiens, c'est-à-dire, de ceux qui ne se croyoient pas obligez aux bonnes œuvres que la Loy prescrit, & qui enfin s'estoit fort rapproché des Catholiques, aussi-bien que son maistre Joachin II. Electeur de Brandebourg, dont il estoit Prédicateur. Ces trois Theologiens, qui secondant l'intention de l'Empereur, avoient tres-grande envie de convenir dans une formule de Foy que les Lutheriens pussent recevoir, s'appliquerent à ce travail avec grande assiduité, examinant tres-exaëtement

*Scri. in
Comment.
Præcol. in
Antinom.*

*Homines-
que Evan-
gelicos
non obli-
gari ad
bona ope-
ra divinx
legis.
Staphyl.*

Sleid. l. 20.

ANN.
1548.

ces memoires qu'on leur avoit donnez , changeant ce qu'ils y trouvoient à redire , ajoutant ce qui leur sembloit y manquer & les rectifiant ainsi à diverses reprises, pour les mettre enfin en l'estat où ils croyoient qu'on les pourroit faire accepter. Et cependant Charles-Quint receût par un Envoy du Pape la dernière réponse qu'il avoit fait à la protestation de Mendoze , en se faisant juge du differend qui estoit entre les Peres de Boulogne & ceux de Trente au sujet de la translation.

Alors ce Prince qui n'avoit procuré le Concile que pour réunir les Allemans dans une mesme créance , luy fit dire par cet Exprés , que pourveu qu'on en demeurast où l'on en estoit, sans juger l'affaire de la translation, & qu'on luy envoyast les Legats qu'il avoit demandez , pour faire conjointement avec ses Theologiens un régleme[n]t de créance & de discipline , qui pust estre accepté des uns & des autres, il ne demanderoit plus le rétablissement du Concile à Trente, parce qu'en ce cas-là n'y ayant plus de difference sur la Religion , l'on n'auroit plus affaire de Concile. Et certes , il y eût des gens affectionnez au service du Pape , qui trouverent que cet expedient luy estoit tout-à-fait avantageux , parce que sauvant son honneur, puis qu'on ne feroit rien sans luy dans cette conference , il le tiroit du fâcheux embarras où l'on se trouvoit à cause de la translation qu'on avoit faite. Outre qu'ayant déjà promis à l'Empereur de luy envoyer

ver les Legats, lors que le Cardinal de Trente les luy avoit demandez de sa part, il ne pouvoit plus avec bienséance luy refuser une chose à laquelle il s'estoit luy-mesme engagé. Ainsi s'estant enfin déterminé à prendre ce parti, il ne songeoit plus qu'à choisir ceux qu'il devoit nommer pour cette importante legation. Mais il fut bien surpris de voir qu'une chose qu'il n'avoit pas prévue survenant tout-à-coup là-dessus, comme un furieux tourbillon qu'il n'attendoit pas, & le repoussant de la veüe du port en haute mer, le replongea dans un abyfme de difficultez plus embarrassantes que celles où il estoit auparavant.

Il y avoit déjà près d'un an que le Roy Tres-Chrestien Henri II. avoit succédé à son pere François I. décedé le dernier de Mars de l'année précédente. Ce nouveau Roy, dont la fortune semble avoir esté destinée pour arrester celle de Charles-Quint, laquelle estant alors à son plus haut point d'élevation, estoit devenuë formidable à toute l'Europe, ne manqua pas, afin de l'empescher de passer plus outre, de prendre une généreuse résolution de s'opposer aux entreprises de ce Prince, qui ne voyoit plus gueres que la France qui pust estre un obstacle au dessein qu'il sembloit avoir de se rendre Monarque d'Occident. Pour cet effet, Henri se déclara d'abord hautement Protecteur du Pape, qui estoit alors extrêmement mal avec l'Empereur, pour bien des raisons, dont l'une estoit que sa Sainteté avoit

ANN.
1548.

avoit approuvé la translation du Concile à Boulogne que Charles ne pouvoit souffrir & sur cela le Roy prenant tout le contrepied de cét Empereur, s'estoit déclaré pour cette Assemblée de Boulogne qu'il tenoit pour Concile legitime, y avoit ses Ambassadeurs & quelques-uns de ses Evesques, & avoit mesme envoyé à Rome les neuf Cardinaux qui estoient alois en France, & qu'eurent ordre de porter le parti du Pape & des Farneses contre les Impériaux. Enfin le Cardinal de Lorraine, dans la harangue qu'il fit en son Ambassade d'Obedience, l'avoit exhorté de sa part à maintenir l'autorité du Saint Siége contre ceux qui vouloient l'opprimer, luy promettant pour cela sa protection royale & toutes les forces de son Royaume.

Diar. Mas-
far. ap Pal-
laric. l. 10.
c. 16.
et c. 17.

Les Ministres du Roy & ses Cardinaux qui estoient à Rome voyant donc que le Pape, qui estant assésuré d'une si puissante protection, avoit au commencement répondu avec beaucoup de fermeté, commençoit à se relascher, en voulant accorder à l'Empereur ce qu'il demandoit au préjudice du Concile qui estoit à Boulogne, trouverent moyen de gagner, & de faire entrer dans leurs sentimens & dans les interets du Roy, quelques-uns des plus forts du Sacre College; & puis ils allerent tous ensemble au Pape pour luy remontrer, comme ils firent avec grande efficace, *Qu'on voyoit bien par les demandes que faisoit l'Empereur; qu'envisé de sa victoire, il tendoit manifestement*

ment à se rendre maistre absolu de l'Allemagne au spirituel aussi-bien qu'au temporel, y voulant disposer de tout, mesme de la Religion, & ne demandant des Legats que pour les contraindre, par la pluralité des voix qui estoient à sa disposition, de souscrire à tout ce qu'il luy plairoit d'ordonner; Qu'il n'aspiroit à se soumettre tous les Allemans que pour estre en estat de pouvoir opprimer après cela ses voisins les uns après les autres, & sur tout les Princes d'Italie, qu'il prétendoit s'assujettir, ou plustost dévouiller par toutes les voyes les plus violentes, comme on l'avoit veü depuis peu par l'horrible assassinat de Pierre Louïs Duc de Parme, & par l'usurpation de Plaisance, dont il s'estoit emparé aussitost après ce barbare attentat, sans l'avoir voulu jamais rendre au Duc Octave, quel que instance que luy en fist sa Sainteté, laquelle avoit tant d'interest en cette affaire; Qu'au reste c'estoit une chose tres-honteuse, & tout-à-fait indigne de la Majesté d'un Pape, de sacrifier tout un Concile à l'aveugle passion d'un Prince qui vouloit s'usurper une autorité qui n'appartenoit qu'à un Pape, ou qu'à un Concile; Et qu'en fin le Roy Tres-Chrestien avoit en son particulier un tres-grand interest à ce que ce Concile qui étoit à Boulogne fust maintenu, puis qu'il l'avoit reconnu pour tres-legitime, après le Pape; que si sa Sainteté le maintenoit, comme elle y étoit obligée, le Roy de son costé ne manqueroit pas aussi de la soutenir puissamment, à l'exemple de ses Prèdecesseurs, qui avoient toujours esté,

ANN.
1546.

esté, en toutes les occasions les plus & lez, comme les plus puissans, Protecteurs de l'Eglise, & des Papes persecutez principalement par les Empereurs d'Allemagne; Que si au contraire elle donnoit les mains a toute ce que cét Empereur prétendoit contre l'autorité du Saint Concile, & les droits du Saint Siège, il protestoit aussi qu'il s'en tiendrait tres-offensé, & qu'en suite il retireroit au plus tost ses Ambassadeurs, pour témoigner a tout le monde le ressentiment qu'il avoit de cette injure qu'on luy auroit faite.

Le Pape qui estoit de son naturel fort circonspect, & que son âge de plus de quatre-vingts ans rendoit encore plus timide & plus retenu qu'il ne l'avoit jamais esté, se trouva bien embarassé, après avoir oüi des remontrances aussi fortes que celles-cy. D'une part il ne vouloit pas perdre l'unique protecteur qu'il avoit contre la puissance de l'Empereur duquel il estoit tres-mal satisfait, & qui réciproquement se plaignoit de luy. De l'autre, il craignoit un schisme s'il maintenoit la translation du Concile, & s'il refusoit à Charles ce que ce Prince qui estoit alors tres-puissant, croyoit avoir droit de luy demander. Dans cette incertitude où il estoit de ce qu'il devoit faire en une conjoncture & si délicate & si dangereuse, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que ce que font d'ordinaire les plus habiles gens en pareille rencontre, je veux dire, gagner du temps, & amuser ceux avec qui l'on traite, par quelques specieux prétextes qu'on ne
manque

manque jamais de trouver, & par de nouveaux incidens qu'on fait naistre de temps en temps pour tirer les affaires en longueur.

A cét effet, il résolut d'envoyer un nouveau Noncé à l'Empereur, mais avec ordre de conferer sur son passage avec le Duc Guillaume de Baviere, qui aussi-bien que luy estoit fort mécontent de l'Empereur, qui n'avoit pas reconnu, comme il l'esperoit, les services qu'il croyoit luy avoir rendus à la guerre contre les Protestans; de s'acheminer en suite assez lentement à la Cour, sous prétexte de vouloir s'informer sur son chemin de l'estat des Hussites, afin d'y pouvoir traiter des moyens de les réduire; & enfin, quand il seroit arrivé à la Cour, de dire à l'Empereur qu'on luy eust déjà envoyé les Legats qu'il demandoit, s'il n'eust fallu auparavant examiner les conditions & les facultez tres-amples avec lesquelles il avoit demandé qu'on les luy envoyast. Ainsi le Pape, à qui l'on avoit fait entendre que l'Empereur ne feroit rien que cette affaire ne fust terminée, croyoit avoir trouvé le moyen de la rompre, en gagnant du temps, & en différant toujours de la conclure. Mais il se trouva trompé dans sa politique. Car Charles-Quint, qui estoit pour le moins aussi fin que luy, & qu'on ne pouvoit pas muser aussi facilement que luy-mesme, qui estoit grand maistre en cét art, avoit souvent amusé ceux qui s'estoient laissé prendre à ses artifices, n'attendit pas

ANN.
1548.

cette réponse pour proposer à la Diète le projet de Foy que ses trois Docteurs avoient enfin achevé de mettre en l'estat où ils croyoient qu'il pouvoit estre approuvé de toute l'Assemblée.

Car. V.
Imp. Aug.
Interim 8.
I. Confit.
Imper.
Golds.

Ce projet, sur lequel on fit le petit livre, ou plustost la Constitution Impériale, qui fut appellée l'*Interim*, contenoit vingt-six Articles sur tous les points de la Religion qui pouvoient estre contestez entre les Catholiques & les Lutheriens, touchant l'estat du premier homme, avant & après sa cheûte dans le peché; la Redemption des hommes par J'esus-Christ; la justification du pecheur; la charité & les bonnes œuvres; la confiance qu'on doit avoir en Dieu que les pechez sont pardonnez; l'Eglise, & ses vrayes marques; sa puissance, son autorité, ses Ministres, le Pape, & les Evesques; les Sacremens en général & en particulier; le Sacrifice de la Messe; la commemoration que l'on fait des Saints dans le Sacrifice; leur intercession & leur invocation; la priere pour les défunts; & l'usage & les cérémonies des Sacremens.

Les deux Evesques & le Theologien de Brandebourg, en presentant ce Livre à l'Empereur, l'asséurerent que ce qu'il contenoit, pourveu qu'il fust pris dans le sens auquel on le devoit entendre, n'avoit rien du tout de contraire à la doctrine de l'Eglise Catholique, excepté les deux points qui concernent le mariage des Prestres, & l'usage du Calice pour les laïques; encore sont-ils ex-
primez

primez en des termes qui sont voir clairement qu'on ne les approuve pas comme estant permis, mais seulement qu'on les tolere jusqu'à un certain temps, pour les Prestres qui s'estant faits Lutheriens se sont mariez, & pour les laïques accoustumez à recevoir la Communion sous les deux especes, ce que ces Docteurs estimoient necessaire, afin de pouvoir éviter un plus grand mal. Ce projet fut leû fort exactement, non-seulement à la Diète, mais aussi à Rome & à Boulogne, où le Pape, à qui l'Empereur l'avoit envoyé, le fit examiner. On y trouva que pour les Articles touchant les points déjà decidez au Concile de Trente, on disoit en substance à peu près la mesme chose: & pour les autres, qu'ils estoient assez conformes à la créance commune de l'Eglise, à la réserve de deux choses; la premiere, qu'en quelques-uns on s'exprimoit en certains termes un peu ambigus, que les uns & les autres pouvoient expliquer à leur avantage; & la seconde, qu'on laissoit aux Prestres mariez leurs femmes; & qu'on permettoit aux laïques la Communion sous les deux especes. Et ce fut principalement de ces deux points que le Pape, suivant l'avis des Docteurs, se plaignit à l'Empereur, en desapprouvant son projet. Car il luy fit dire par le Cardinal Sfondrat qui estoit demeuré auprès de luy depuis qu'il l'estoit allé feliciter de sa victoire, *Qu'ou-*
tre que ce n'estoit pas à luy de regler les af-
aires de la Religion, on ne devoit pas

Steid. l. 18.
Pallav. l.
10. c. 17.
Spond. ad
hunc ann.
Cum ple-
raque om-
nia, duo-
bus illis
articulis
exceptis,
possent
dici Ec-
clesiæ Ro-
manæ do-
ctrinæ
consenta-
nea.

ANN.
1548.

permettre ces deux points, dont l'un estoit contraire a la tradition Apostolique, & l'autre avoit esté depuis tres-long-temps aboli dans l'Eglise. Aussi se trouva-t-il des Evêques dans la Diète qui firent cette mesme plainte, en demandant fort librement à l'Empereur s'il avoit dessein de changer l'ancienne Religion. A quoy il répondit, sans s'émouvoir, Que ce qu'il proposoit n'étoit pas pour faire changer aux Catholiques leur usage & leurs cérémonies, mais seulement pour exposer ce que l'on exigeoit des Protestans, & les conditions auxquelles on prétendoit les ramener. Et là-dessus il s'avisait de prendre un biais qu'il crut estre fort propre pour se mettre à couvert de toute sorte de blâme, en publiant son *Interim*.

Const. Car.
V. ap.
Goldast. t. 1.

Pour cet effet, après avoir fait corriger ou adoucir certaines expressions qui pouvoient le plus deplaire dans son Livre, il y fit ajouter un petit Préambule, dans lequel il expose premierement tout ce qu'il a fait pour terminer les differends sur la Religion jusqu'au jour de la publication de cette Constitution, qui auroit lieu, en attendant que le Concile, auquel les Estats de l'Empire avoient solennellement promis de se soumettre, eust décidé souverainement de tous les Articles contestez. Et puis il déclare, Qu'il veut que tous les Estats Catholiques observent inviolablement a l'avenir les usages, les Ordonnances, & les Statuts de l'Eglise universelle, sans rien changer, comme ils luy ont promis, & protesté qu'ils le feroient.

Que

Pres. l. In-
terim. t. 1.
Constit.
Imperial

Que pour les autres qui s'en sont separez, il entend ou qu'ils se réunissent parfaitement avec les Catholiques, en observant comme eux les mesmes Ordonnances & pratiques de l'Eglise, ou du moins qu'ils se conforment entierement à cette Constitution, soit pour la doctrine, soit pour les usages & les cérémonies, sans qu'il leur soit jamais permis de rien innover, ni rien entreprendre au contraire. Et il ordonne enfin que tous les membres de l'Empire, pour conserver la paix & la tranquillité publique, tolèrent pour maintenant ceux qui suivent cette Constitution, défendant tres-expressement d'enseigner, ou d'écrire, ou de prescher contre ce qu'elle contient, afin que tous attendent en paix les définitions du Saint Concile Oecumenique, avec une ferme resolution de luy obéir; promettant au reste de procurer par toutes sortes de voyes legitimes, que, comme les Estats de l'Empire l'ont demandé, on le rétablisse au-plustost dans l'Allemagne. Cela fait, comme les Estats avoient remis à l'Empereur le soin de regler cette affaire, il entra le quinzième de May dans la Diète, où il fit faire avec grande solennité la lecture & la publication de cette Constitution, à la fin de laquelle l'Archevesque Electeur de Mayence Grand-Chancelier de l'Empire luy en fit de grands remerciemens au nom de toute l'Assemblée, qui en suite n'ayant rien dit par aucun de ses membres pour s'y opposer, la receût d'un consentement général.

ANN.
1548.

Voilà ce qu'on appelle l'*Interim* de Charles Quint, dont on a fait tant de bruit dans le monde. Il est certain qu'il eût plusieurs adversaires en ce temps-là, & que la plupart le blasment encore aujourd'hui, comme une entreprise toute manifeste sur l'autorité de l'Eglise, à laquelle seule il appartient de régler les affaires purement spirituelles, comme sont les Articles de cette Constitution, & de permettre que l'on fasse quelque innovation considérable en ses pratiques, en changeant les usages non seulement qu'elle approuve, mais aussi qu'elle ordonne. Et c'est ce que le Pape fit entendre à l'Ambassadeur Mendoze, en se plaignant de ce qu'avoit fait Charles-Quint avant que d'écouter son Nonce, auquel il ne voulut donner audience qu'une heure après que cette Constitution fut publiée. Aussi ceux qui estoient le plus aigris contre luy pour cette action, poussèrent leur ressentiment jusqu'à le joindre pour quatrième aux trois Empereurs hérétiques Zenon, Heraclius, & son petit-fils Constans, qui, sous prétexte de vouloir pacifier les troubles excitez par la diversité des sentimens sur la Religion, & réunir tous les partis dans une mesme créance, firent leurs Edits appelez l'*Henoticon*, l'*Echthesis*, & le *Typus*, qui ont esté condamnez de toute l'Eglise.

D'autre part, ceux qui entreprirent de soutenir cet *Interim* de Charles-Quint, disoient pour sa défense, qu'il n'y avoit nulle entreprise sur l'autorité de l'Eglise

en

L'Inter.
Nonce. ad
Card.
Mont. 16.
Blais. ap.
Pallavic
l. 10. c. 17.

en ce qu'il avoit fait, & qu'il n'avoit point du tout *mis la main à l'encensoir*, comme quelques-uns le luy reprochoient. Car enfin l'*Interim* n'estoit pas pour les Catholiques, qu'il obligeoit en termes tres-formels de persister toujours dans l'ancienne Religion, & d'obéir, comme ils faisoient auparavant, à toutes les Ordonnances de l'Eglise. Et pour ce qui regarde les Protestans, il ne fit autre chose que recevoir de la main de deux Evêques tres-sçavans & tres-orthodoxes un écrit qu'ils assêuroient ne rien contenir qui ne fust conforme à la doctrine de l'Eglise, à la réserve de deux points qu'ils jugeoient qu'on devoit tolerer quelque temps pour le bien de la paix. En effet, on ne peut nier que la pluspart de ces Articles ne s'accordent avec ceux que le Concile avoit déjà décidez, & mesme avec ceux qui furent depuis définis dans les autres séances. Sur quoy, ajoustent-ils, il est certain que l'Empereur fit une action digne d'une loüange immortelle, en obligeant tous les Lutheriens à les recevoir, & à renoncer en suite à toutes les erreurs qui leur sont opposées, & qu'ils avoient opiniastrement soustenuës jusques alors. Et quant aux autres points que l'Eglise ni n'approuve, ni ne permet, il paroist manifestement dans l'*Interim* qu'il ne les approuve pas aussi, ni ne les permet, ni ne prétend aucunement que ce pouvoir luy appartienne; mais seulement il les tolere pour un temps, ce qu'on ne peut nier qu'il n'ait pû

ANN.
1548.

faire sans rien entreprendre sur l'autorité de l'Eglise. Car qui doute que celui qui peut le plus, ne puille à plus forte raison le moins? Or il avoit bien toléré auparavant tout le Luthéranisme, jusques au Concile, sans qu'on y trouvast à redire; comme des Princes tres-Catholiques se sont trouvez quelquefois obligez, pour le repos de leurs Estats, de tolerer en quelques-uns de leurs sujets l'hérésie dans laquelle ils s'estoient laissé malheureusement engager, sans qu'on se soit avisé pour cela d'accuser ces Princes *d'avoir mis la main a l'encensoir*. Charles-Quint pouvoit donc à beaucoup plus forte raison tolerer dans les Protestans deux ou trois points contraires à la pratique de l'Eglise, jusques à ce que le Concile eust prononcé souverainement sur cela, veü qu'en mesme temps on les obligeoit par l'*Interim* à condamner toutes leurs autres erreurs, & à se conformer en tout le reste à la doctrine & aux usages de l'Eglise, ce qu'ils n'avoient encore jamais voulu faire. Enfin ils faisoient voir que l'*Interim* n'a rien du tout de commun avec l'*Ecthesis*, le *Typus*, & l'*Henoticon*, puis qu'il est évident que des Empe-reurs hérétiques vouloient engager par ces Edits, ou tout ouvertement, ou du moins par artifice, universellement tous leurs sujets dans leurs erreurs.

Voilà ce qu'on a dit pour condamner, ou pour soutenir l'*Interim* de Charles-Quint. C'est à mon Lecteur maintenant d'en juger comme il luy plaira. Pour moy, qui ne
crois

crois pas estre obligé de déclarer mes sentimens sur tous les faits que je raconte, je diray seulement sur cela deux choses qui appartiennent à l'Histoire. La premiere est que comme certains zelez de la Cour de Rome conseilloient au Pape de faire grand bruit, & d'envoyer quelques Prélats à l'Empereur, avec ordre de corriger son *Interim*, le Cardinal Moroné qui estoit un tres-habile homme, & quelques-uns des plus sages d'entre les Evesques assemblez à Boulogne, après l'avoir leû fort exactement, & singulierement son Préambule, furent d'avis que sa Sainteté n'en fist rien, de-peur qu'on ne fist paroistre par là qu'elle se tenoit plus offensée qu'elle ne l'estoit en effet. Car enfin cét *Interim* n'estoit, disoient-ils, autre chose, à proprement parler, qu'une simple tolerance d'une petite partie du Lutheranisme avec une tres-grande restriction, qui portoit ordre exprés aux Protestans de renoncer à presque toutes les erreurs qu'ils avoient soustenuës jusques alors. La seconde chose que je remarque, est que ceux qui se déclarerent le plus hautement contre l'*Interim*, furent sans contredit les principaux Prédicans Lutheriens, qui protesterent qu'ils ne le recevroient jamais. En effet, Bucer, ce célèbre Ministre de Stralbourg, estant pressé de le signer par l'Electeur de Brandebourg, qui crut que le suffrage d'un homme si consideré dans son parti seroit d'un tresgrand poids, ne le voulut jamais faire, *Parce*, dit-il, que

Litter.
Cardin.
Mont. ad
Cervin. ap.
Pallavic.
l. 11. c. 1.

ANN.
1548.

cet Edit rétabliſſoit la Papauté; & là-deſſus il s'enfuit à Straſbourg. Les autres Miniſtres des principales Villes Proteſtantes, comme Wolfgangus Muſculus d'Aufbourg, Brentius de Hal, Oſiandre de Nuremberg, & quelques autres, aimerent mieux abandonner leurs chaires & leur employ, & ſe retirer ou en Pruſſe ou chez les Suiſſes, que de ſouſcrire à l'*Interim*; & le Duc de Saxe Jean Frideric plus zelé Lutherien que tous les Miniſtres, ne le voulut jamais recevoir, quelque effort qu'on fiſt pour l'y obliger. Il y en eût meſme pluſieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de ſanglans écrits contre ce Livre, auſſi-bien que Calvin, qui dominoit alors à Geneve, diſant tous qu'il eſtoit rempli de cette infinité d'erreurs que Luther avoit combatuës avec tant de force, pour réformer l'Egliſe que les Papes avoient corrompuë. Le fameux Docteur Jean Cochlée réfuta ces libelles par une courte, mais forte réponſe, qu'il publia pour l'Empereur, comme firent auſſi quelques ſçavans hommes qui entreprirent ſa défenſe.

Et à dire le vray, je ne voy pas qu'en ce temps-là aucun Catholique en Allemagne ait écrit contre luy, ſi ce n'eſt le Pere Nicolas Bobadilla, l'un des neuf premiers compagnons de Saint Ignace, que ce grand Patriarche, qui eſtoit Général de ſa Compagnie, avoit envoyé à la Cour de l'Empereur, pour y travailler au ſalut des ames,

à la

à la perfection des Catholiques, & à la conversion des Protestans. Ce Pere qui avoit beaucoup de zele, faisoit à la verité de grands fruits en Allemagne: mais aussi, suivant son naturel ardent, ouvert, franc, & hardi, il alloit quelquefois un peu viste, & disoit assez librement ce qu'il pensoit, sans se donner toujourns, le loisir de l'examiner bien exactement. Or comme on parloit fort de cét *Interim*, dans lequel il s'imaginna, selon que plusieurs autres le croyoient, que l'Empereur faisant le Pape, permettoit indifferemment aux Prestres le mariage, & à tous les laïques la Communion sous les deux especes: il crut qu'il se devoit servir du credit qu'il s'estoit aquis parmi les Catholiques, & de l'affection que la plupart des Princes luy portoient à cause de son humeur franche, sincere & agreable, pour decrier l'*Interim* autant qu'il pouvoit de vive voix & par écrit. Et il le fit avec tant de bruit & d'eclat, que Charles-Quint qui n'aimoit pas qu'il y eust des gens à sa Cour qui fussent capables de la troubler, commanda qu'on le renvoyast en Italie, en luy faisant neanmoins donner fort honnestement tout ce qu'il luy falloit pour son voyage.

Il s'en retourna donc, & avec joye, dit Orlandin cét elegant Ecrivain de l'Histoire de sa Compagnie, parce qu'il crut qu'il luy estoit également utile & glorieux d'avoir eû le bonheur de plaire à Dieu plustost qu'aux hommes, & il ne

A N N.
1548.

douta point qu'il ne deust estre admirablement bien receû à la Cour de Rome pour les interests de laquelle il croyoit avoir fait des merveilles. Mais il se trouva bien trompé, lors qu'il vit qu'à son arrivée Saint Ignace ne le voulut pas recevoir en sa maison : non pas, comme dit Orlandin, parce qu'il n'estoit pas encore bien informé de la cause pour laquelle on l'avoit chassé ; car comment eust-il pû ignorer ce que cét Ecrivain dit luy-mesme qu'on sçavoit déjà à Rome ; & comment eust-il pû le traiter de la sorte sans sçavoir pour-quoy ? mais c'est qu'il voulut témoigner par là qu'il n'estoit point du tout satisfait de sa conduite. Car comme ce grand Saint estoit à Rome où il avoit de grandes habitudes à la Cour du Pape qui le consideroit extrêmement, il sçavoit fort bien le conseil que le Cardinal Moroné & les Evesques du Concile avoient donné au Pape de ne se pas plaindre de l'*Interim* qui n'estoit qu'une tolerance de la moindre partie du Lutheranisme. En effet, on ne trouve pas que ce sage Pontife se soit formalisé du rude traitement que Saint Ignace avoit fait à ce Pere Espagnol, qui s'imaginoit s'estre acquis un fort grand merite auprès de sa Sainteté, en écrivant, comme il le croyoit, pour ses interests.

Cela nous fait une belle leçon, pour nous apprendre qu'on n'a que faire à la Cour de Rome ni de flaterie, ni de zele indiscret ; que ce n'est point la
servir

servir que de se mettre en danger, pour luy plaire, d'offenser les Princes, en blasmant leur conduite dans les choses qu'ils croient avoir droit de faire, ce que Charles-Quint fit entendre au Nonce Prosper de Sainte Croix, auquel, comme ce Prélat luy reprochoit avec aigreur son *Interim*, il dit, en luy tournant le dos, *Sçachez, Monsieur le Nonce, que je n'ay rien fait en cela qu'un Prince Chrestien & tres-Catholique n'ait deû faire*; enfin, qu'à l'exemple de Saint Ignace, qui en cette rencontre satisfit pleinement l'Empereur, sans offenser le Pape, nous devons estre tellement attachez au Saint Siége, comme tous les bons Catholiques le sont, que nous ne choquions jamais, par un faux zele, sous prétexte de Religion, les veritables interets des Princes, & leurs droits, afin que nous puissions exercer librement par tout nos fonctions à la gloire de Dieu.

Or parce que l'Empereur avoit résolu de réformer les abus qui s'estoient glissez dans les mœurs du peuple & du Clergé, & dans la discipline de l'Eglise, aussi-bien que ceux qui avoient corrompu la Foy, il fit publier le quatorzième de Juin une seconde Constitution contenant en vingt-deux Chapitres plusieurs Réglemens sur cela conformes aux Decrets des Conciles, ce qu'il crut pouvoir faire comme Protecteur des Canons, dans son Empire, à l'exemple des Empereurs François dont nous avons les Capitulaires, qui sont autant de Loix qu'ils

ANN.
1548.

Pallav.
l. 10. c. 17.
Revertentem ad urbem non continuo suas recepit in ædes, sed ita in ejus se reditu sustentavit, ut nec Pontificiis, nec Casarianis ulla præberetur ad reprehendum an'a, nec ceteris defocietate operariis usquam locorum ad res gerendas a titus redderetur angustior.
Orlant.
ibid. n. 36.

Ap. Goldast.
Constit. Imper. t. 2.
Sleidan.
l. 20.

ANN.
1548.

ont faites pour regler la discipline Ecclesiastique selon les Saints Canons. Après quoy il mit fin à cette fameuse Diète, le dernier jour de Juin, par la publication d'un Edit Impérial qui obligeoit tout le monde à conserver religieusement la paix & l'union qu'il avoit rétablie dans l'Empire, & les Protestans aussi-bien que les Catholiques à se trouver sous la foy publique au Concile qu'il procureroit de faire au-plustost célébrer en Allemagne. Au reste, comme il voulut estre obéi, & qu'il agit fortement contre ceux qui refusoient de se soumettre à l'*Interim*, jusqu'à mettre au ban de l'Empire les villes de Magdebourg & de Constance qui s'y opposerent, il se fit une nouvelle division dans le Lutheranisme, laquelle a duré tres long-temps.

Hofius.
Lindan.
Traſlat. de
Haref.

Præcol.
Reſcius de
Atheif.
l. 1. c. 6.

Car les uns se roidissant toujours davantage à mesure que l'on faisoit de nouveaux efforts pour les ramener, voulurent toujours demeurer opiniastrément *Lutheriens rigides*, sans souffrir que l'on changeast rien dans la doctrine de Luther, quoy-que luy-mesme l'eust changée tres-souvent en plusieurs points, dans lesquels il n'estoit jamais bien d'accord avec luy-mesme. Les principaux chefs de ceux-cy furent Nicolas Amsdorf, Nicolas le Coq, & Mathias Illyricus, l'un des Compilateurs des Centuries de Magdebourg. Les autres au contraire prenant tout le contrepied de ces gens-là, se firent *Adiaphoristes*, ou *Indifferens*, qui disent que, selon la diversité des temps, on peut

peut

peut s'accommoder de tout ce qu'il plaist aux Puissances de prescrire, & qui sont en suite toujours gens d'accommodement, mollissant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit long-temps auparavant *Luthériens mous*, ou *mitigez*. Tels ont esté Philippe Melancton & Paul Eber de Franconie; & tels sont encore aujourd'huy ceux qui sont toujours prêts de suivre la Religion de leur Prince. Quelques-uns ont pris le milieu entre ces deux extrémitez, & se sont faits *Interimistes*; c'est ainsi qu'on appelle ceux qui font profession de vivre selon l'*Interim*, quoy-qu'ils ne s'accordent pas tous. Car il y en a que l'on nomme *Impériaux*, qui ne sont Luthériens que dans les deux points du mariage des Prestres, & de l'usage de la coupe, que l'*Interim* tolere pour un temps, & que ceux-cy ont retenu mesme après le Concile; & les autres sont appellez *Interimistes de Lipsic*, parce qu'en cette ville de Misnie, quelques Luthériens mitigez, pour l'accommoder à leur mode, entreprirent d'y mesler la doctrine de Luther avec la Catholique, comme s'ils eussent pû accorder Jesus-Christ avec Belial. Ainsi l'hérésie de Luther, que cét Héresiarque vit de son temps divisée en trente-quatre sectes différentes, & que l'on a veü depuis s'estre partagée en plus de cent autres qui s'entrechoquent d'une étrange maniere, se détruisoit tous les jours d'elle-mesme par cette guerre civile que les disciples révoltez d'un mesme maistre se fai-

*Bredem-
bach. in
Psal. 67.*

*Vide Rescō.
loc cit.*

soient.

ANN.
1548.

soient impitoyablement les uns aux autres pour établir leurs erreurs sur les ruines de celles de leurs compagnons. C'est ce qui nous fait bien connoître que comme à mesure qu'on tire les lignes du point qui fait le milieu du cercle, elles se multiplient & s'écartent toujours de plus en plus les unes des autres jusqu'à l'infini : de même, quand on se retire du centre de l'unité, qui ne se trouve que dans la Chaire de Saint Pierre, il est impossible que les sectes ne se multiplient, & ne s'éloignent toujours plus non seulement de l'unité & de la vérité qui sont inséparables de ce centre, mais aussi les unes des autres, par la diversité de leurs erreurs qui ne se peuvent jamais accorder.

Steid. 1.21.

ANN.
1549.

Cependant l'Empereur, après avoir si glorieusement triomphé de ses ennemis, & réglé comme il voulut les affaires de l'Allemagne, s'en retourna fort satisfait en Flandre, traînant toujours après luy le Duc de Saxe & le Landgrave dans les fers. Ce fut en ce temps-là que les trois Archevesques Electeurs de Mayence, de Cologne, & de Treves, comme aussi quelques Evesques à leur exemple, selon que l'Empereur avoit témoigné de le desirer, tinrent des Synodes de leurs Dioceses, & même de leurs Provinces, dans lesquels après avoir déclaré que le mariage des Prestres, & l'usage de la coupe pour les laïques n'estoit toleré conformément à l'*Interim*, que pour ceux qui avoient auparavant embrassé le Lutheranisme, ils firent de tres-beaux Decrets

pour

ANN.
1549.

Steid. l. 21.

Pallavic.
l. 11. c. 2.
Spond. ad
an. 1548.
n. 11.

pour la police & la discipline Ecclesiastique, tout semblables aux Réglemens des Constitutions Impériales. Charles-Quint, suivant l'avis de ces Prélats, avoit prié le Pape d'envoyer des Legats à ces Synodes, pour y confirmer de sa part ces Réglemens : mais comme ce sage Pontife ne crut pas qu'il fust de la dignité du Saint Siège qu'un Pape confirmast ce qu'un Empereur auroit ordonné sans sa participation, quoyque la chose ordonnée fust tres-bonne, il se contenta de luy envoyer trois Evêques, qui luy dirent qu'ils avoient ordre seulement d'absoudre ceux qui retournoient à l'Eglise, & de tâcher de faire en sorte que ceux d'entre les Protestans qui avoient receû l'*Interim* revinssent à l'usage commun des Catholiques ; que néanmoins, pour user l'une charitable & prudente condescendance, ils avoient pouvoir de sa Sainteté de leur permettre l'usage de la coupe, ou pour un temps, ou mesme pour toute leur vie, pourveu qu'ils en demandassent humblement la permission, qu'ils confessassent que l'Eglise le pouvoit interdire aux laïques, & qu'ils ne communiasseut pas avec ceux qui recevoient l'Eucharistie sous la seule espeece du pain.

Mais cette Legation n'eût pas grand effet, à cause de la mort de ce Pape, laquelle survint sur ces entrefaites le dixième de Novembre, après qu'il eût tenu le Saint Siège environ quinze ans. Ce fut un Pontife, qui dans son âge de quatre-vingts & tant d'an-

A N N.
1549.

d'années avoit encore bien de la force de corps & d'esprit, estant doué d'une singuliere prudence, & d'une rare bonté, & à qui l'on ne peut gueres reprocher que la trop grande passion qu'il a eüe pour l'agrandissement de sa maison. Mais il faut avoüer qu'il eût tout sujet de s'en repentir, sur tout à la mort, qui luy fut avancée par la colere où il se mit en lisant une lettre du Duc Octave son neveu, comme on l'appelloit, par laquelle il le menaçoit de se joindre au Gouverneur de Milan contre luy, s'il ne le mettoit en possession de Parme où il avoit mis garnison après l'assassinat de Pierre Loüis Farnese son fils naturel qu'il avoit eü long temps avant son exaltation. Aussi dit-il plus d'une fois durant sa derniere maladie qui l'enleva du monde dans trois jours, *Que s'il n'eust pas aquis aux siens des*

*v. Spond. ad
hunc ann.*

Principautez aux dépens de l'Eglise, il ne sentiroit pas alors sa conscience trop chargée: ce qui sans doute est une fort belle leçon, mais qu'on fait bien plus aisément quand on est au lit de la mort, que ceux à qui on prétend la faire ne la pratiquent quand ils sont pleins de vie.

On vit deux choses assez extraordinaires dans le Conclave qui se fit après ses funeraillles, & qui dura trois mois: l'une est qu'on se servit du prétexte du Lutheranisme pour empescher qu'on ne fit Pape le plus homme de bien, & le plus zelé Catholique qui fust dans le sacré College. Car comme on estoit sur le point d'élire le Cardinal Polus

*v. Spond. ad
hunc. ann.*

issu

ANN.
1549.

issu du sang Royal d'Angleterre, celui-là
 mesme qui quelque temps après rétablit la
 Religion Catholique dans ce Royaume-là,
 ceux qui ne l'aimoient pas ayant soustenu
 qu'il n'estoit pas tout-à-fait ennemi de la
 doctrine de Luther, cela, quoy-que ce ne
 fust qu'une pure calomnie sans aucun rai-
 sonnable fondement, fit tant de peur aux
 autres, qu'on n'osa passer outre. Tant on
 estoit persuadé qu'il importe extrêmement
 à toute la Chrestienté que les Evesques éta-
 blis par le Saint Esprit pour gouverner l'E-
 glise de Dieu, quelque Saints qu'ils soient,
 n'ayent pas le malheur de pouvoir estre
 soupçonnez de favoriser ceux dont la do-
 ctrine a esté condamnée comme héreti-
 que. Et c'est ce dont le Cardinal Baronius
 a pris grand soin de nous instruire, en pro-
 duisant sur cela, avec une fort belle réflé-
 xion, l'exemple du bon Pape Siricius, qui
 se laissa surprendre par les Origenistes, &
 duquel aussi, pour cette mesme fin, j'ay
 raconté assez exactement l'Histoire avec
 celle de Rufin & de Mélanie dans le Traité
 que j'ay fait de la vraye Eglise. L'autre cho-
 se assez surprenante qu'on vit en ce Concla-
 ve, c'est qu'encore que l'Empereur fust ex-
 trêmement offensé du Cardinal Jean Marie
 Monti, qui avoit procuré avec tant d'ar-
 deur la translation du Concile à Boulogne,
 les Impériaux néanmoins & les Espagnols
 qui sçavoient les intentions de leur maî-
 tre, ne laissèrent pas de concourir avec les
 autres à l'exaltation de ce Cardinal qui
 fut

A. H. 20.
28.Ad. ann.
397. n. 17.
& seq.Cb. 10.
sect. 8.V. Pallav.
l. 11. c. 8.

ANN. fut élu le septième de Février, & prit le
1550. nom de Jules III. Ce qui apprend à ne des-
 sèperer jamais de l'avenir par le present,
 qui peut changer avec la volonté des hom-
 mes, laquelle tourne aisément d'un autre
 côté, quand quelque passion, & sur tout
 l'intèrest l'y porte.

Pallavic.
l. 11. c. 8.
9. 10. 11.

La premiere chose qu'il fit, fut de con-
 firmer & d'accomplir la promesse qu'on a-
 voit faite au Conclave, que celuy qui seroit
 élu rétablirait le Concile que le feu Pape
 avoit suspendu quatre ou cinq mois aupara-
 vant. Il s'agissoit seulement de détermi-
 ner si ce seroit à Trente, comme l'Empe-
 reur le demandoit tres - instamment ; &
 comme les raisons pour lesquelles on l'a-
 voit transferé à Boulogne n'estoient plus,
 & que celles qu'on avoit alleguées pour le
 remettre à Trente subsistoient toujours, on
 conclut aisément pour ce parti-là, pour-
 veû qu'on le fit agréer au Roy Tres-Chre-
 stien, sans le consentement duquel, non
 plus que sans celuy de l'Empereur, on ne
 pourroit jamais avoir un Concile général.
 Le Roy qui vouloit contenter ce nouveau
 Pape, particulièrement en une chose où il
 n'avoit plus d'intèrest particulier depuis la
 suspension du Concile, y consentit tres-
 volontiers, à condition néanmoins que
 comme la ville de Trente estoit de l'Empi-
 re, on luy donneroit assèurance qu'on n'y
 traiteroit rien au préjudice de ses droits &
 des Libertez de l'Eglise Gallicane, ce que
 le Pape & l'Empereur promirent. Et l'Em-
 pereur

perceur aussi consentit de son costé à ce que le Pape voulut, à sçavoir qu'afin que l'on ne pust pas dire que la translation du Concile fust condamnée, on ne mettroit pas dans la Bulle le terme de *continuation*, mais seulement celui de *reprise* ou de *rétablissement*, pour faire entendre que le Concile qui de Trente avoit esté transferé à Boulogne, seroit remis de Boulogne à Trente, où l'on prétendoit le poursuivre, en présupposant comme legitime tout ce que l'on y avoit déjà fait, & qu'en suite les Protestans qui promettoient encore de le reconnoître, recevraient non seulement les Decrets qu'il feroit, mais aussi ceux qu'il avoit faits auparavant.

Toutes ces précautions furent néanmoins inutiles pour la réduction des Protestans, parce que les choses avoient déjà changé de face dans l'Empire. En effet, la pluspart de ceux qui par crainte de l'Empereur, tandis qu'ils le voyoient en Allemagne, avoient reçu son *Interim*, ne le virent pas plustost bien loin d'eux, après avoir licentié la plus grande partie de ses troupes, qu'ils protesterent qu'ils n'en vouloient plus, de sorte que l'on y vivoit à peu près comme auparavant, excepté que les Princes dissimuloient un peu plus que Steid. 1.22. les peuples. Cela parut dans une seconde Assemblée qu'il avoit convoquée encore à Ausbourg pour le vingt-quatrième de Juin de cette année mil cinq cens cinquante, à dessein d'y faire recevoir le Prince Philippe son

ANN.
1550.

son fils, qui estoit avec luy, pour son successeur à l'Empire. Mais le Roy Ferdinand son frere, qui luy avoit promis d'y consentir, s'estant depuis ravisé, s'en dédit, & ne voulut pas renoncer à cette importante succession qui luy estoit acquise par sa qualité de Roy des Romains. N'ayant donc osé proposer à l'Assemblée cette grande affaire qui ne luy pouvoit plus réussir, il s'y plaignit en termes assez forts de ce que l'on n'observoit pas l'*Interim* qu'on avoit reçu d'un commun consentement dans la Diète précédente. Mais on luy répondit que l'on ne pouvoit si-tost ramener les peuples à une créance toute contraire à celle qu'ils tenoient pour la véritable; & que ne pouvant souffrir qu'on violentast leur conscience, il y avoit danger, si on les pressoit un peu trop, de voir un soulèvement général.

Ce qui fit encore qu'il trouva moins de disposition dans les esprits de ceux qui avoient résolu de ne rien faire de tout ce qu'ils avoient promis, fut qu'il y proposa la restitution des biens d'Eglise dont on n'avoit rien dit dans l'*Interim*; & ce point dont les Princes Protestans ne vouloient point ouïr parler, fit qu'ils s'obstinèrent encore plus dans la secreete résolution qu'ils avoient déjà prise de renoncer à l'*Interim*. Pour ne pas rompre toutefois d'abord avec l'Empereur, ils firent semblant d'estre de l'avis de ceux qui vouloient que, selon qu'on l'avoit conclu dans la dernière Diète & dans l'*Interim*, on se soumist au Concile

cile que l'on alloit recommencer à Trente, ainsi qu'eux-mêmes l'avoient demandé. Mais c'est qu'il y a bien de l'apparence qu'ils sçavoient ce que les Députez du Duc Maurice, avec lequel ils s'entendoient, avoient ordre de dire sur ce point essentiel & décisif d'où tout le reste dépendoit. Ceux-cy donc protesterent de sa part qu'il entendoit ne s'estre soumis au Concile qui retourneroit à Trente, qu'à condition que les Theologiens de la Confession d'Ausbourg non-seulement y seroient oûis, mais aussi qu'ils y auroient droit de suffrage comme les Evesques Catholiques; que tout ce que l'on y avoit défini sans eux jusqu'alors, ne seroit compté pour rien; & que le Pape, qui estoit leur partie, n'y présideroit point: ce qui estoit une déclaration tacite du dessein qu'il avoit conçu de se remettre bien avec les Protestans, qui l'accusoient d'avoir trahi la cause commune pour satisfaire son ambition, en se faisant donner l'Electorat de son cousin.

Cela n'empescha pas pourtant que comme à la pluralité des voix on l'emporta sur ces Députez, & sur peu d'autres qui les seconderent, on ne conclust pour la soumission que l'on devoit rendre au Concile. Sur quoy l'Empereur en ayant asseuré le Pape, on en publia la Bulle au mois de Novembre. On en nomma les Présidens, qui furent le Cardinal Crescentius, avec un Archevesque & un Evesque, & le premier jour de May de l'année suivante on leût le Decret

A N N.

1550.

*Sieid. l. 22.**Pallavic.**l. 11. c. 11.*

A N N.

1551.

ANN.
1551.

cret de son rétablissement à Trente dans la première Session sous Jules III. qui fut l'onzième du Concile. Car dans les autres deux qu'on avoit tenuës à Boulogne depuis la huitième, on n'avoit fait autre chose que prolonger le temps de la publication des Decrets. Dans la douzième, qui se tint le premier de Septembre, comme l'on attendoit encore un plus grand nombre de Prélats, on ne fit rien, sinon qu'on intima pour l'onzième d'Octobre la treizième, dans laquelle, en suivant l'ordre des Decrets que l'on avoit déjà faits sur les Sacrements, avant la traslation du Concile, on devoit publier celuy qu'on auroit formé sur l'Eucharistie. Mais on fut bien surpris de voir entrer dans l'Assemblée l'Abbé de Belozane Jaques Amiot, avec ordre du Roy d'y lire la protestation qu'il avoit déjà fait faire à Rome au Pape & au Sacré College pour la raison que je vais dire.

Fr. Belcar.

J. Bap. Hadrian. l. 8.

Giacon. in

Jul. III.

V. Pallav.

l. II. c. 12.

16. & seq.

Le Duc Octave Farnese que le Pape avoit rétabli dans Parme comme il s'y estoit obligé au Conclave avec tous les autres Cardinaux, se vit bientôt après en grand danger d'en estre dépouillé par le Marquis Ferrand de Gonzague Gouverneur de Milan, qui s'estoit déjà saisi de Plaisance au nom de l'Empereur, qui prétendoit que ces deux Villes que l'on avoit autrefois démembrées du Duché de Milan luy appartenoient. Octave qui n'avoit pas de quoy se défendre tout seul contre un si puissant ennemi, ne manqua pas de s'adresser au Pape

pe dont il relevoit , pour luy demander le secours que le Souverain doit à son vassal , ou , s'il le luy refusoit , pour le supplier tres humblement de trouver bon qu'il en cherchast ailleurs. A quoy le Pape, qui n'étoit pas alors ou en pouvoir , ou en humeur de luy fournir l'argent qu'il demandoit, répondit assez brusquement d'abord qu'il se pourveust comme il pourroit. Mais cette réponse luy cousta cher , & il s'en repentit bientôt. Car ayant sceû qu'Octave avoit ensuite résolu de se mettre sous la protection du Roy , il le luy envoya défendre très-expressément , ne voulant pas souffrir que les François fussent dans Parme , qu'il espéra mesme en cette occasion pouvoir recouvrer pour luy-mesme.

En effet , comme il vit que la promesse qu'il faisoit au Duc d'accommoder cette affaire avec l'Empereur ne le contentoit pas , il luy fit proposer un autre expedient qui le satisfit encore bien moins , & qui luy fit découvrir assez clairement l'intention du Pape. Cét expedient fut que pour se mettre hors de danger d'avoir toujours affaire à l'Empereur qui avoit ses prétentions sur Parme , il la rendist à l'Eglise , à qui elle estoit auparavant , & qu'on luy donneroit en contr'échange la Principauté de Camerino , & quelques autres terres dont il tireroit plus de revenu que du Duché de Parme. Alors comme d'une part Octave estoit résolu de perir plustost que d'abandonner Parme , & que de l'autre il

ANN.
1551.

Giacom.

Pallavic.
loc. cit.

ANN.
1551.

vit qu'il ne pouvoit manquer d'en estre bientost dépouillé par le Pape, ou par l'Empereur, il eût recours au Roy comme au protecteur des Princes opprimez; & par l'entremise de son frere Horace Duc de Castres, qui avoit épousé Diane fille naturelle du Roy, il acheva son traité à des conditions tres-avantageuses pour toute la Maison Farnese; & quoy que pust faire le Pape, par remontrances, par prieres, & par menaces, il mit dans Parme les François. Le Roy fit aussi ce qu'il put de son costé, pour faire comprendre au Pape qu'ils estoient tous deux obligez, pour le bien de toute l'Europe, & singulierement de toute l'Italie, de soustenir le Duc de Parme contre un Prince qui ne songeoit qu'à s'agrandir par l'oppression des plus foibles & par les moyens du monde les plus injustes & les plus violents, comme il avoit paru depuis peu par l'usurpation de Plaisance, dont il s'estoit emparé aussitost après l'assassinat de Pierre Louïs, qui estoit vassal de l'Eglise. Il l'assëura mesme que pour luy montrer qu'il n'avoit en veüe que le bien & l'avantage du Saint Siége, il estoit tout prest de luy faire remettre Parme entre les mains, pourvëu que l'Empereur en voulust faire autant de Plaisance, & qu'on récompensast le Duc Octave par quelque chose qui vaudroit autant que ce qu'on luy feroit ceder. Mais Jules qui voyoit fort bien que l'Empereur ne rendroit pas Plaisance, aimâ mieux se joindre

dre à ce Prince, qui plus fin que luy s'estoit obligé par écrit, pour l'engager davantage, de l'aider de toutes ses forces d'Italie, & de luy laisser Parme quand on l'auroit prise sur les François.

Ainsi Jules qui avoit bien moins de penchant aux armes qu'à la vie douce qu'il prenoit grand plaisir de gouter au commencement de son Pontificat, se laissa tellement persuader, contre son naturel, par l'extrême envie qu'il avoit de posséder l'Etat de Parme, qu'il déclara la guerre aux Farneses ses bienfaiteurs, & en suite aux François leurs protecteurs, qui défendoient Parme, & mesme au Comte Galeotte Pic de la Mirande attaché aux interests du Roy. Et il la fit avec une tres-bonne armée composée de ses troupes commandées par son neveu Jean Baptiste Monti, & de celles de l'Empereur, sous le Marquis Gonzague Gouverneur de Milan, qui estoit Général de cette armée. C'est pourquoy Henri II. qui avoit déjà commandé aux Prélats François de se retirer de Rome, donna ordre à l'Abbé de Bellozane d'aller lire aux Peres assemblez à Trente la protestation que le Seigneur Paul de Termes avoit déjà faite de sa part au Pape en plein Consistoire. Après avoir exposé dans cet Acte les raisons qu'il avoit de prendre la protection du Duc de Parme, pour le bien de l'Eglise Romaine, pour le repos & pour la liberté de l'Italie, il proteste, *Que si le Pape persiste dans la résolution qu'il a prise de faire la guerre au*

ANN.
1551.

Duc Oétave, il sera la cause de tous les maux qui s'ensuivront de cette guerre; & sur tout de la dissolution du Concile qu'on voit bien que le Pape a remis à Trente, non pas pour le bien de l'Eglise universelle, mais pour les interets particuliers de ceux avec lesquels il a fait des conditions qu'il croit estre à son avantage. Qu'en suite il n'y peut envoyer ses Evêques, ni le tenir pour legitime & pour œcumenique; & qu'en cette rencontre il sçaura bien prendre les voyes dont les Rois ses Prèdecesseurs se sont servis en pareilles occasions, sans que pour cela néanmoins il veuille rien diminuer du respect qu'on doit au Saint Siège, comme il le fera toujours voir, quand le Pape s'estant défait de la passion qui le fait agir, aura mis bas les armes qu'il a prises avec si peu de raison contre luy. Après cela l'Abbé de Bellozane se retira de Trente sans vouloir attendre la réponse du Concile, parce que ce n'estoit pas à cette Assemblée, mais au Pape que la protestation s'adressoit.

A la verité l'on ne peut nier qu'elle ne fust un peu forte: mais comme les remèdes chymiques & violens font quelquefois en peu de temps un grand effet, il faut avouër que celuy-cy ne fut pas inutile, sur tout estant accompagné, comme il le fut, d'un Edit du Roy, qui défendoit de porter aucun argent à Rome, puis que ce seroit une chose tout-à-fait déraisonnable, disoit-il avec grande raison, qu'il fournisse à ses ennemis de quoy luy faire la guerre; ou-

tre que cette guerre ne leur fut pas trop heureuse. Car ils furent contraints de lever le siège de Parme, & celuy de la Mirande, où le neveu de sa Sainteté fut tué; & l'armée du Roy commandée par Horace Farnese Duc de Castres & par le Marquis Strossi, après les avoir batus en plusieurs rencontres, alla faire le degast dans le Boulounois, en vengeance des grands ravages qu'ils avoient faits sur les terres du Duc de Parme. Tout cela mis ensemble fit que le Pape rentra bientôt en luy-mesme, & conformément à son naturel reprit des sentimens plus humains & plus pacifiques que ceux qui luy avoient esté inspirez par les Impériaux, & par certains esprits brouillons & séditions, qui, contre ses bonnes intentions, s'estoient voulu servir de luy pour se venger du Roy. Il demanda la paix à ce grand Prince qui la luy accorda résolvantiers, ravi de n'avoir plus à combattre que ceux qui abusant de la facilité de celuy qu'il réveroit comme son Pere, avoient entrepris si injustement de l'armer contre luy. Ainsi le Duc Octave jouit paisiblement de son Duché: ce fleuve d'or, qui coulant de la France à Rome, l'enrichit plus que ne fait tout le reste de l'Europe, y reprit son cours comme auparavant; & le Roy fit bien voir par sa conduite également ferme & chrestienne, que ce grand démeslé qu'il eût avec le Pape Jules, n'empescha pas qu'il ne fust toujours fortement attaché au Saint Siège.

ANN.

1551.

Paol. Scav.
Hist. del
Conc. 14.

Sur quoy je trouve que le Cardinal Pallavicin a eü grande raison de reprendre ce que Fra Paolo dit à ce propos dans son Histoire du Concile de Trente. Car cét Auteur assure qu'on trouvoit fort étrange à Rome que le Roy protestast qu'il vouloit toujours rendre au Saint Siége le respect & l'obéissance qu'on luy doit, en mesme temps qu'il agissoit si fortement contre le Pape: ce qu'on disoit ne pouvoir s'accorder, parce que le Saint Siége n'est autre chose que le Pape. A quoy le Cardinal répond que ce Fra Paolo a grand tort d'attribuer un sentiment si déraisonnable aux Romains, & qu'on n'estoit pas si stupide à Rome qu'on n'y sceust fort bien qu'il y a grande difference à faire entre le Saint Siége & le Pape quand il n'agit pas comme Pape, c'est-à-dire, comme Chef de l'Eglise *ex Cathedrâ*, de la maniere que cette parole importante se doit entendre. Ainsi, ajouste ce sçavant Cardinal, on peut estre bien avec le Saint Siége qu'on aime & qu'on protege, & mal avec un Pape duquel on n'a pas sujet d'estre satisfait.

Pallavic.
l. 11. c. 18.
sub fin.

Niuno fu certamente in Roma si grossolano che si persuadesse una vera indetinita fra l' Papa e la Sedia Apostolica . . . si che potrebbe tal uno havere sdegno personale col Papa, e non limeno amar la Sedia Apostolica.

Et certes lors que Rufin & les autres Origénistes surprennoient par leur artifice le bon Pape Siricius qui n'y prenoit pas garde, Saint Jerosme grand défenseur de l'Eglise Romaine servoit admirablement le Saint Siége, en combatant de toute sa force ces hérétiques cachez qui s'estoient aquis de puissans protecteurs à Rome, où ils trompoient & gouvernoient Siricius, ce que le

Immensum quidem peri-

Car-

Cardinal Baronius déplore amèrement dans ses Annales. Et cependant le Saint Docteur n'estoit pas trop bien avec le Pape, duquel il fut traité d'une maniere qui l'obligea de se retirer dans la Palestine ; & tandis que les Origenistes avoient tant de pouvoir à Rome, il y estoit persecuté dans ses livres qu'on y blâmoit extrêmement, quoy qu'ils fussent tres-orthodoxes, & que l'on n'y pust jamais rien remarquer de contraire à la verité, & qu'il fust l'un des hommes de ce siècle-là qui avoit mieux soustenu les veritables interets de l'Eglise. De mesme Henri II. estoit le Prince de son temps le plus attaché au Saint Siège, dont il maintenoit hautement l'autorité en France, en protegeant l'Eglise Gallicane, & en travaillant de tout son pouvoir à l'extirpation des heresies ; & néanmoins il étoit en mesme temps fort mal avec le Pape Jules, qui s'estant laissé séduire par les ennemis de ce grand Prince, se joignit à eux pour luy faire la guerre. Mais ce Pontife ayant enfin reconnu la malice de ces esprits brouillons & séditieux, qui, pour leur interest particulier, & nullement pour celui de l'Eglise, avoient entrepris de le brouiller avec le protecteur & le fils aîné de l'Eglise, il demanda la paix, & il se remit bien avec luy. Alors la liberté d'aller à Trente, qui ne pouvoit estre durant la guerre, estant pleinement rétablie, ce sage Roy, toujours inviolablement attaché à l'Eglise, ne manqua pas de reconnoistre le

A N N.
1551.
culo Ro-
mana flu-
ctuavit
Ecclesia,
&c.
Ad ann.
297. n. 17.
Hierony.
Apol. adv.
Ruffin.

ANN.
3551.

Concile, qui n'avoit pas laissé durant ces troubles de travailler dans les Congregations générales & particulieres à la discussion des articles que l'on devoit définir dans les Sessions.

En effet, on examina fort exactement, durant tout le mois de Septembre, les points de controverse sur l'Eucharistie, dans les Congregations particulieres & générales, où les Peres Jacques Laynez & Alphonse Salmeron, deux des neuf premiers compagnons de Saint Ignace, exposèrent tres-doctement, & avant tous les autres Docteurs, leurs sentimens comme Theologiens du Pape. Après quoy l'onzième d'Octobre on célébra la treizième Session, à laquelle, outre les Présidens & le Cardinal de Trente, assisterent les trois Electeurs Ecclesiastiques de l'Empire, six autres Archevesques, & trente-six Evesques. Et là on leüt le Decret de l'Eucharistie, dans lequel on définit contre les Sacramentaires *la presence réelle de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel*: contre les Luthériens, *la transsubstantiation*; *l'adoration de la Sainte Hostie*; *la presence de Jesus-Christ hors de l'usage de ce divin Sacrement, qu'on peut garder, pour le porter soit en Procession, soit aux malades*; & *la préparation nécessaire pour le recevoir dignement, par la Confession Sacramentelle des pechez mortels*. On ne voulut rien définir ni de la Communion sous les deux especes pour les laïques, ni du Saint Sacrifice de la Messe jus-

I primi à
discorrere
furono
Diego
Laynez &
Alphonso
Salmerone
invitati co-
là d'al
Pontefice
per suoi
Theologi.
Pallavic.
l. 12. c. 1.
n. 1. ex
Diar.

jusques à la quinzième Session, qui fut assignée au vingt-cinquième de Janvier de l'année suivante, afin que les Theologiens Protestans qui prenoient grand interest en ces deux points, & ausquels on donna un tres-ample sauf-conduit, eussent le temps de se rendre au Concile pour y proposer leurs raisons. Et cependant le vingt-cinquième de Novembre la quatorzième Session se tint, en laquelle on exposa la doctrine Catholique touchant les Sacremens de Penitence & de l'Extrême-Onction; celle de la Penitence en neuf Chapitres, qui comprennent *la necessité & l'institution de ce Sacrement; sa différence d'avec le Baptesme; ses trois parties, à sçavoir la Contrition en général, sous laquelle l'attrition jointe au Sacrement est comprise; en suite la Confession des pechez; & puis la Satisfaction.* On y déclare aussi *quel est le Ministre de ce Sacrement; quelle doit estre la forme de l'absolution; & le pouvoir que l'Eglise a de réserver de certains cas.* Et quant à ce que l'on doit croire de l'Extrême-Onction, on le propose en trois Articles qui contiennent *son institution, ses effets, & son ministre.* Tout cela contre les erreurs de Luther opposées à ces veritez Catholiques.

Cependant comme l'Empereur pressoit toujours les Protestans d'envoyer des Theologiens de leur part au Concile, afin d'y proposer les raisons qu'ils avoient à produire pour leur doctrine, il y vint des Ambassadeurs des plus considerables d'entre les

ANN. 1551. Princes Lutheriens & de quelques Villes Impériales. Ceux de l'Electeur de Brandebourg qui suivit l'*Interim*, y arriverent les premiers sur le commencement d'Octobre. Ils furent suivis sur la fin du mesme mois de ceux du Duc de Virtemberg. L'Historien Jean Sléidan, celuy-la mesme dont nous avons l'Histoire qu'il a écrité en faveur de ses Lutheriens avec assez de politesse & tres-peu de sincerité, y vint aussi au mois de Novembre avec quelques Ministres de la part des Villes de Strasbourg, d'Esslinghen, de Ravensbourg, de Biberac, de Rutlinghen, & de Lindau; & les Ambassadeurs du Duc Maurice nouvel Electeur de Saxe, qu'on y attendoit principalement n'y arriverent que le septième de Janvier de l'année suivante. Pour ceux de l'Electeur de Brandebourg, comme ils n'étoient venus que pour rendre de la part de leur maistre obéissance au Saint Concile ils n'attendirent pas les autres, & ils furent oûis l'onzième d'Octobre dans la treizième Session, où Slavius fameux Jurisconsulte, Chef de cette Ambassade, en parlant du Pape Jules, l'appella *Souverain Pontife de la Sainte Eglise Romaine & universelle* & conclut sa harangue par ces paroles: *Le Saint Concile ne doit nullement douter que tres-illustre Prince Electeur ne doive religieusement & sincerement observer tout, qu'il plaira à cette sainte Assemblée d'ordonner, comme un Prince Chrestien & un fidèle obéissant de l'Eglise Catholique y est obligé.*

*Ex Actis
Conc. servat. in Ar-
che El. ap.
Pallavic.
l. 12. c. 9.*

& c'est ce que le Saint Concile peut connoître par cet ordre authentique que nous avons de nostre Maître. Voilà ce que fit Joachim II. Electeur de Brandebourg, soit qu'il ait agi en cela de bonne foy, comme on le doit présumer d'un Prince qui estant de la Confession d'Ausbourg, avoit fait tous ses efforts pour faire recevoir l'*Interim*; soit que, comme l'écrivit Sléidan, il n'en usast de la sorte, que pour faire agréer au Pape l'élection que les Chanoines d'Alberstad & de Magdebourg avoient faite du Prince Fridéric son fils pour leur Evesque. Car de vouloir, comme le prétend Fra Paolo, que ce ne fust là qu'une civilité de l'Electeur, que le Concile voulant, à ce que dit cet Auteur, tirer, à l'exemple de Rome, avantage des moindres choses, prist pour un acte authentique d'obedience: ce seroit estre malin, mesme sans beaucoup d'esprit, puis qu'on s'exposeroit à estre convaincu de faux par les termes tout clairs & tres-formels de la harangue de l'Ambassadeur.

Pour les autres Ambassadeurs, & sur tout ceux du Duc Maurice, ils en userent d'une maniere bien differente; & il semble qu'ils ne se presenterent au Concile que pour luy faire insulte, & luy déclarer en effet qu'ils ne s'y soumettroient jamais. On leur fit néanmoins tout l'honneur & toutes les graces qu'on put, par l'ordre exprés du Pape Jules, qui dit qu'il falloit qu'un bon Pere souffrist quelque chose de ses enfans

ANN. 1552. *pour les ramener doucement à leur devoir.*
 Ils eurent donc audience dans la Congregation générale du vingt-quatrième de Janvier, veille du jour destiné à la quinzième Session. Là ils firent leurs propositions, dont la plupart firent connoître clairement qu'ils ne vouloient plus de Concile, contre ce qu'ils avoient promis à la dernière Diète d'Ausbourg. Car ils demandoient des choses qu'ils sçavoient bien qu'on avoit toujours refusées, & qu'on n'accorderoit jamais, puis qu'elles sont entierement contraires à tout ce qui s'est toujours observé dans tous les Conciles Oecumeniques. En effet, non seulement ils vouloient que l'on déclarast d'abord, selon les Decrets de Basle & de Constance, que le Concile est par dessus le Pape, ce qui estoit renouveler une querelle dont il ne s'agissoit point du tout alors; mais ils prétendoient aussi que le Pape estant *leur partie contre laquelle ils avoient bien des choses à dire, il ne pust esire juge en cette cause; Que tout ce qu'on avoit fait au Concile jusques alors n'ust point considéré, & qu'on examinast de nouveau les points de doctrine que l'on y avoit définis; Que les Evescques fussent delivrez du serment qu'ils avoient fait au Pape, afin qu'ils dissent librement leur avis & que les Theologiens Protestans qui viendroient au Concile eussent droit de suffrag aussi-bien qu'eux.*

Comme ces conditions estoient manifestement contre la pratique & l'usage de l'Eglise

glise, & contre la nature des Conciles, on ne manqua pas de leur en remontrer brièvement l'injustice, & de leur faire entendre qu'elles estoient contraires à ce qu'eux-mêmes avoient proposé, en demandant à Ausbourg que l'on continuast le Concile à Trente, ce qui présuppose qu'il estoit donc Concile legitime & universel, en l'estat où il avoit esté auparavant. En suite on leur accorda les deux choses plus supportables qu'ils avoient demandées, à sçavoir que l'on donnast à leurs Theologiens un saufconduit encore plus ample que le premier, & semblable à celuy que les Peres de Basle avoient accordé aux Hussites de Bohême; & puis qu'on différast la publication des Decrets que l'on avoit déjà dressés pour la prochaine Session, afin que leurs Docteurs, qui n'avoient pas encore le saufconduit qu'on demandoit, pussent avoir le temps de venir proposer ce qu'ils auroient à dire contre ces articles. Ainsi dans la quinzième Session, le jour suivant, on ne fit que ces deux Decrets du nouveau saufconduit que l'on donnoit aux Protestans, & de la prorogation qui leur fut accordée jusqu'au dix-neuvième de Mars, & qu'on étendit encore depuis jusqu'au premier de May, où l'on devoit publier les Decrets touchant le Sacrifice de la Messe & les Sacremens de l'Ordre & du Mariage; & cependant les Docteurs Catholiques travaillerent dans plusieurs Congregations à éclaircir la matiere de ce dernier, pour en former

A N N. les Decrets qu'on devoit proposer au Con-
 1552. cile dans la seizième Session.

Cela déplut aux Ambassadeurs Prote-
 stans, qui prétendoient que l'on devoit sur-
 seoir cet examen jusqu'à l'arrivée de leurs
 Theologiens. Ils s'en plainquirent à Charles-
 Quint, qui desiroit fort qu'on les satisfist
 en tout ce qu'on pourroit, & singulière-
 ment en ce point-là qu'il jugeoit raison-
 nable. Il en écrivit à ses Evêques, auxquels
 il ordonna de faire en sorte que l'on suspen-
 dist ces Congregations, où, en cas de re-
 fus, de protester contre elles de sa part. Le
 Pape croyant d'autre part qu'il y alloit de
 la dignité du Concile de ne pas ainsi demeu-
 rer si long-temps sans faire aucune foncti-
 on, commanda qu'après avoir interrompu
 seulement durant quelques jours ces Con-
 gregations, dans lesquelles on ne faisoit
 qu'examiner les points de doctrine sans
 rien décider, on poursuivist à l'ordinaire.

Stid. l. 23. Et comme outre les Présidens & le Cardi-
 nal Madruce, il y avoit alors à Trente soi-
 xantedeux Evêques, dont la pluspart es-
 toient sujets de l'Empereur, & quarante-
 deux Theologiens, entre lesquels on comp-
 toit vingt-cinq Espagnols & douze Fla-
 mans, il y avoit aussi tres-grand danger de
 division dans le Concile, lors que cette fas-
 cheuse contestation se trouva tout-à-coup
 terminée par une soudaine & terrible révo-
 lution qu'on n'avoit pas préveuë, & qui
 obligea le Pape à suspendre encore une fois
 le Concile mesme, qui ne put estre réta-

bli ni de son temps, ni de celuy des deux Papes suivans ses successeurs: c'est ce qu'il faut maintenant raconter.

ANN.

1552.

Il y avoit déjà quelque temps que le Duc Maurice, dont l'Empereur, qui luy avoit donné l'Electorat de Saxe, croyoit estre fort aiséuré, songeoit à luy faire la guerre, à laquelle il estoit porté par des considerations qui le déterminèrent à une entreprise à la verité bien hardie, mais qu'il sceût conduire avec tant d'adresse, qu'elle fut tres-facile à exécuter. Premièrement, il est certain qu'il s'estoit rendu tres-odieux aux Protestans, qui l'accusoient d'avoir trahi son parti, & livré en quelque maniere à l'Empereur le Duc Jean Frideric, pour profiter de ses dépouilles. Il crut que le vray moyen de regagner leur affection; de les dégager de la promesse qu'ils avoient faite contre leur gré à l'Empereur, qu'on obéiroit aux Decrets du Concile; & de devenir en suite leur Chef, ce qu'il souhaitoit ardemment: estoit de se mettre à leur teste contre celuy qu'ils regardoient tous alors comme leur Tyran. De plus, il avoit instamment sollicité plusieurs fois l'Empereur pour obtenir la liberté du Landgrave de Hesse son beaupere, qu'il prétendoit avoir esté detenu tres-injustement contre la foy donnée, & qu'on retenoit encore prisonnier depuis prés de cinq ans, quoy-qu'il eust accompli de son costé toutes les conditions de son traité: & Charles par une assez méchante politique, que le Duc d'Albe
& l'Evêc-

ANN.
1552.

& l'Evêque d'Arras luy avoient inspirée depuis sa victoire pour se faire craindre des Allemans dont il estoit auparavant aimé, s'estoit toujours rendu inexorable à ses prières, ne luy donnant, pour l'amuser, que de bonnes paroles sans effet. En suite ce Duc craignoit, ou du moins faisoit semblant de craindre, que la trop grande puissance de l'Empereur, qui en usoit d'une maniere si imperieuse & si severe, ne fust enfin fatale à l'Allemagne, & qu'il n'entreprist, en opprimant la liberté publique, de se rendre Monarque absolu dans l'Empire.

C'estoient là sans doute deux specieux prétextes dont il se pouvoit servir fort plausiblement, pour justifier sa révolte, sans en dire la véritable cause, qui estoit la résolution qu'il avoit prise de maintenir le Lutheranisme contre tous les efforts de l'Empereur, & tous les Decrets d'un Concile, dont il ne vouloit point du tout, quoy-qu'il eust promis de le reconnoistre. Mais enfin ce qui acheva de le déterminer, fut l'occasion qu'il avoit la plus favorable du monde pour exécuter son dessein. Charles, depuis sa malheureuse entreprise de Parme, estoit en guerre ouverte avec un Roy tres-puissant, tres-heureux, & fort animé contre luy, & qui luy donnoit bien des affaires, en l'attaquant de tous costez. Il avoit sur les bras en Hongrie les Turcs qui se plaignoient de ce que luy & le Roy Ferdinand avoient rompu la trêve qui devoit encore durer plus d'un an; & comme

il se croyoit en seûreté dans l'Allemagne où la pluspart des Villes estoient desarmées, il n'avoit presque point d'autres troupes que celles que ce Duc commandoit au siège qu'il avoit mis, par ses ordres, devant Magdebourg, & desquelles mesmes, en ayant gagné tous les Officiers, il pouvoit disposer. Tout cela fit qu'il ne trouva nulle difficulté à faire entrer dans son parti les Protestans, & principalement les Princes qui s'estoient joints avec luy pour demander la liberté du Landgrave, à sçavoir l'Electeur Joachin, les Marquis Jean & Albert de Brandebourg, Frideric Comte Palatin, le Duc de Wirtemberg, celui des deux Ponts, Henri & Jean Albert de Mecebourg, & Erneste Marquis de Baden.

Steid. 123

Il ne falloit plus, pour consommer une si grande affaire, que quelque puissant Prince étranger qui entreprist hautement de les protéger; & Maurice ne douta point qu'il ne le trouvast aisément dans le Roy de France Henri II. le plus redoutable de tous les ennemis de Charles-Quint, duquel il estoit obligé en bonne politique de procurer l'abbaillement par toutes les voyes legitimes. Pour cet effet, ce Duc ne manqua pas de luy envoyer fort seûrement demander sa protection au nom des Princes confederez, & il se garda bien de luy proposer le motif de la Religion, dont il ne se servoit qu'à l'égard des Protestans, qu'on voit contraincts d'accepter l'*Interim*, en attendant

ANN.

1552.

tendant qu'ils se soumissent à tout ce qui plairoit au Concile de Trente d'en ordonner. Il ne luy fit représenter que l'indignité & la captivité du Lautgrave de Hesse son beau-pere, contre la foy donnée, & le danger qu'il y avoit, après une action si tyrannique que Charles; qui aspiroit tout visiblement à la Monarchie universelle, n'acheva bientôt d'opprimer la liberté Germanique laquelle il seroit également glorieux & utile au Roy de maintenir, contre celuy qui après l'avoir opprimée, seroit plus en estat d'exécuter les pernicieux desseins qu'on sçavoit qu'il avoit conçeus de tout temps contre la France.

Henri qui trouva qu'en effet ces raisons estoient tres-fortes, & qui avoit appris par une longue expérience, sous le Regne de son feu Roy son pere, & tout fraîchement encore au commencement du sien, qu'on n'y avoit rien à attendre de Charles-Quint que tout ce qu'on peut justement apprehender d'un ennemi irréconciliable, & résolu de ne perdre jamais aucune occasion d'envahir la France, comme il avoit déjà tasché de faire plusieurs fois, ne douta point qu'il ne pust s'allier avec les Protestans d'Allemagne pour des interets purement politiques, sans toucher à la Religion, ains que Charles en avoit usé luy-mesme, lorsqu'après le Schisme du Roy d'Angleterre il s'unit avec ce Prince schismatique, pour faire la guerre à la France. Il écouta donc favorablement ce qu'on luy proposa de l'

art de Maurice, auquel aussi il envoya
 port secrettement l'Evêque de Bayone Jean
 u Fresne, qui sçavoit fort bien l'Alleman,
 our faire avec ce Prince le traité qui fut
 onclu à ces conditions: *Que le Roy, qui
 rendroit le titre & la qualité de Protecteur
 e la liberte Germanique, entreroit au Prin-
 emps en Allemagne avec une puissante ar-
 née pour delivrer le Lantgrave de Hesse, &
 our s'opposer à l'ambition demesurée de
 Charles d'Autriche, qui opprimoit la liber-
 é de tous les Ordres de l'Empire; Qu'il
 ourniroit aux Princes confederez de l'argent
 our entretenir leur armée durant trois mois;
 Qu'eux aussi réciproquement joindroient
 eurs forces à celles du Roy, qui pourroit pren-
 ve pour sa seûreté Cambray ou Toul, Metz
 & Verdun, qu'il retiendrait comme Vicaire
 e l'Empire.* Ce traité se fit avec un si grand
 secret, que l'Empereur qui se fioit entière-
 ment à Maurice n'en découvrit rien. Ce
 Duc qui assiégeoit Magdebourg, & qui fit
 urer près d'un an ce siège, pour avoir le
 oisir durant ce temps-là de former son
 arti contre son bienfaicteur & son Mai-
 re qu'il trahissoit, receût à composition,
 e de concert avec les habitans, la Ville, au
 om de l'Empereur, mais en effet pour
 y-mesme; puis ayant fait semblant de
 centier la garnison qui se mesla parmi les
 roupes, il fit hiverner son armée dans
 a Thuringe & sur les terres de l'Arche-
 esque de Mayence, où elles firent de
 grands ravages, tandis qu'il amusoit
 l'Empe-

ANN.
 1552.
 Steid. l. 2.

Thuan. l. 7.
 Mézeray.

ANN.
1552.

l'Empereur par mille belles protestations de fidélité. Et ce Prince tout défiaut qu'estoit, s'y laissa si bien prendre, qu'il répondit à l'Archevesque qui luy demandoit permission de se retirer de Trente pour aller défendre ses Estats, qu'il donneroit bon ordre à tout, & que cependant il luy répondoit du Duc Maurice, des bonnes intentions duquel il estoit fort assésuré, que que bruit que l'on fist courir à son desavantage.

*Steid l. 24.
Thuan. l. 7.
Ghytr.
Saxon.
l. 17.*

Mais il apprit enfin, quoy-qu'un peu trop tard, qu'il estoit trahi. Car Maurice ayant joint ses tropes à celles du Marquis Albert de Brandebourg & du Prince Guillaume fils aîné du Landgrave de Hesse, publia son Manifeste, où il dit nettement qu'il a pris les armes pour rétablir le Lutheranisme, & pour la liberté de leur conscience qu'on veut violenter, aussi-bien que pour celle du Landgrave, & de toute l'Allemagne qu'on veut opprimer. Là-dessus il se mit en campagne, obligea la plupart des villes sur sa marche à se déclarer pour luy, & s'avance à la fin du mois de Mars jusqu'à Aufbourg, qu'il contraignit de se rendre en quatre jours: & ce fut pour lors que la crainte qu'on eût à Trente d'une armée toute Lutherienne, qui sembloit déjà menacer cette ville, en chassa la plupart des Evêques, ce qui obligea les Legats peu de jours après de suspendre le Concile par la permission du Pape. L'Empereur qui estoit alors à Inspruch où il s'estoit rendu dès le

mo:

ois de Novembre pour estre plus près du concile, fut bien surpris d'une si grande & soudaine conspiration, qu'il n'avoit jamais voulu croire, quelque avis qu'on luy donnast de plusieurs endroits. Il espéra pourtant encore de pouvoir ramener Maurice qui en estoit le chef, & pria le Roy Ferdinand de traiter de quelque accommodement avec luy, en luy promettant tout ce qu'il voudroit pour le détacher de l'alliance qu'il avoit faite avec le Roy; car c'estoit là en effet la chose du monde qu'il craignoit le plus. Ce Duc, qui estoit un esprit adroit & la verité, mais fourbe, méchant & perfide, qui n'avoit en teste que la liberté du Luthéranisme & celle du Landgrave, & ne se soucioit ni de l'Empereur ni du Roy, estant toujours tout prest à trahir l'un & l'autre, pourveû qu'il vint à bout de ces deux choses, fut trouver Ferdinand à Lintz, où, après avoir traité des conditions de la paix qu'il ne pouvoit esperer, en disant néanmoins qu'il ne pouvoit rien conclure qu'il n'en eust conféré avec les Princes ses associez, il accorda une treve de quinze jours, à commencer le vingt-sixième de May qu'on s'assembleroit à Passau pour y traiter de nouveau de la paix. Et cependant ce Prince dissimulé, qui avoit une fin cachée, estant retourné le neuvième de May à son armée, qui estoit aux environs d'Ulme, forma le dessein de surprendre l'Empereur qui estoit encore à Inspruk fort incommodé de ses gouttes, & n'ayant avec soy que sa maison, & les gens qui

qui

ANN.
1552

qui sont obligez de suivre la Cour, parce qu'il se fioit & sur la paix que l'on traitoit, & sur les troupes qui pouvoient aisément défendre les détroits des Alpes par où l'on peut entrer dans le Tirol.

Mais il trouva bientôt que son espérance estoit mal fondée. Car Maurice qui avoit mesuré le temps, afin qu'il en pust avoir autant qu'il luy en falloit pour exécuter son dessein avant le vingt-sixième de May, auquel la trêve devoit commencer, marcha le seizième du mesme mois avec toute l'armée droit à Füssen, ville située sur le Lech aux pieds des Alpes; s'en empare le dix-huitième; puis s'estant avancé vers Route sur le mesme fleuve, avec la seule infanterie, force huit cens hommes qui gardoient le passage, les chasse, les poursuit jusque dans le camp où estoit le gros de leurs troupes, l'attaque, l'emporte de vive force, prenant, tuant, où précipitant dans le Lech tout ce qu'il y rencontre; & sans donner loisir aux ennemis de respirer, se va presenter devant le Chasteau d'Eremberg, ou de la Chiuse, qu'il prend le vingtième de May avec une partie de ses soldats, tandis qu'il attaquoit la place d'un costé, ayant grimpé de l'autre sur le rocher, par un petit sentier inconnu qu'un pastre leur découvrit. Et de là sans perdre un moment, comme il estoit maître de la vallée qui mene à Inspruk, se rend en deux jours à Zirien à deux mille de cette ville, où il croyoit surprendre l'Empereur. Mais il'en estoit sorti la nuit
préce

écédente : car aussitost qu'il sceût la pri- ANN.
 du Chasteau d'Eremberg, voyant bien 1552.
 ue pour peu qu'il differast de se sauver, il
 pouroit fortune d'estre pris luy-mesme, il
 fit mettre fort à la haste dans une litiere,
 les gouttes ne luy permettant pas de mon-
 ter à cheval.

Il eût pourtant encore dans une si grande
 surprise, assez de presence d'esprit, pour
 faire rendre sur le champ la liberté au Duc
 de Saxe, soit qu'il ne voulust pas que ce
 Prince la deust aux rebelles, ou plustost
 que pour ramener Maurice, il luy voulust
 donner par là sujet de craindre que comme
 on luy avoit donné l'Electorat qu'on avoit
 osté à Jean Frideric pour le punir de sa re-
 bellion, on ne le luy rendist, en l'ostant aussi
 à Maurice en punition de la sienne.

Ce fut sans doute sur cette esperance que
 le Saxon, en recevant la liberte, ne laissa
 pas de suivre volontairement en cette fuite
 l'Empereur, qui, quoy-qu'il fust déjà nuit
 & qu'il fist un tres-mauvais temps, sortit
 bien viste d'Inspruk aux flambeaux, & au
 mesme estat à peu près que David sortit de
 Jerusalem, quand il sceût qu'Absalon s'en
 approchoit, excepté néanmoins qu'il n'a-
 voit pas, comme David, les deux bons Ré-
 gimens de *Cerethi* & de *Phelethi*, pour
 l'escorter. Il n'estoit accompagné dans cet-
 te fuite que du Roy Ferdinand son frere,
 qui luy estoit venu apporter les conditions
 de paix que Maurice avoit proposées, &
 des gens de la Cour qui le suivoient
 dans

A N N.
1541.

dans le plus étrange desordre que l'on vit jamais. Car comme la pluspart estoient couchez, lors qu'on entendit crier effroyablement par tout dans l'horreur des tenebres, *L'ennemi approche, sauve qui peut*: à peine eût-on le loisir, en s'éveillant en sursaut, & se jettant avec précipitation hors du lit, de se couvrir fort à la haste d'une partie de ses habits, beaucoup moins de préparer son équipage, d'emballer des meubles, d'atteler des chariots, de charger des mulets. Tout ce que put faire l'Evêque Gravelle, tout premier Ministre qu'il estoit, fut de se jeter demi-nud sur le premier cheval qu'il rencontra, sans selle & sans bride. De sorte qu'abandonnant tout, on sortit en tumulte de la ville, & l'on se mit en chemin pêle mêle, maistres & valets, sans aucun ordre, pour suivre l'Empereur par des routes tres-difficiles, au-travers des montagnes, sans presque s'arrester nulle part, jusqu'à ce qu'on fut arrivé dans la Carinthie à Villac sur le Drave.

C'est là que Charles-Quint eût enfin le loisir de se remettre de sa peur, & de respirer un peu, en considerant l'inconstance & le changement surprenant de sa fortune, qui, après l'avoir fait glorieusement triompher de l'Allemagne, l'avoit réduit tout-à-coup à la déplorable & honteuse necessité d'en sortir comme un miserable fugitif, & de fuir devant celuy-là mesme qu'il sembloit n'avoir élevé si haut que pour le mettre luy-mesme si bas. Tant les Puissances
de

de la terre doivent peu compter sur leur prospérité, qui les aveugle d'ordinaire & leur oste le jugement, pour ne pas voir qu'entre elle & la dernière adversité il n'y a souvent qu'un moment, que Dieu permet, pour les humilier, qu'ils n'évitent point par leur imprudence. Ainsi le Duc Maurice entra le jour suivant, sans résistance, dans Inspruk, où, pour consoler ses troupes de ce que l'Empereur leur estoit échappé, il leur abandonna son équipage, & de tous ceux de la Cour, leur défendant néanmoins de toucher à celui du Roy Ferdinand avec lequel il avoit dessein de traiter, ni aux biens des habitans, qu'il vouloit épargner, pour faire voir à tout le monde que ce n'estoit que pour conserver les biens & la liberté aux Allemans qu'il avoit pris les armes, & fait alliance avec les François, qui agissoient aussi de leur costé encore plus heureusement que luy.

En effet, tandis que ce Duc employoit la force & la trahison contre son Seingneur & son bienfaicteur, le Roy qui, suivant des principes bien plus nobles, n'avoit pris les armes que par le droit qu'ont tous les Souverains d'abbaisser la puissance de leurs ennemis, en secourant ceux qui recourent à leur protection, avoit mis sur pied au Printemps, selon son traité, une florissante armée de plus de quarante mille hommes. Le Connestable Anne de Montmorency qui la commandoit, ne manqua pas, pour avoir ses places de seûreté, de s'empa-

A. N. N.,
1552.

rer de Toul & de Verdun, qu'il prit d'abord sans résistance; & aussitost après il trouva par son adresse le moyen de se rendre maistre de Metz, autrefois capitale du Royaume d'Austrasie, l'un des principaux membres de ce grand corps de la Monarchie Françoisse, à laquelle, après en avoir esté séparé par les divisions de nos Ancêtres sur la fin de la seconde race, Loüis le Grand, le plus victorieux des Rois de la troisiéme, l'a heureusement réüni de nos jours presque tout entier, en poussant ses conquestes depuis la Meuse jusqu'au Rhin, & mesme au-delà.

Aprés cela Henri fut luy-mesme prendre possession de cette grande ville, où il fit son entrée en qualité de Souverain, sans qu'on parlast du Vicariat de l'Empire; & pour s'asséurer de la Lorraine, où la Duchesse Christienne de Dannemark niéce de l'Empereur estoit Régente durant la minorité de son fils Charles III. il retira d'entre ses mains ce jeune Duc, qu'il fit élever à Paris avec les fils de France, dans le dessein d'en faire un jour son gendre, comme il fit, en luy donnant la Princesse Claude sa fille, dont il eût Henri Duc de Bar, qui eût aussi en son temps un bonheur semblable à celui de son pere, avant eü l'honneur d'épouser la Princesse Catherine sœur de Henri IV. Puis comme il eût laissé le gouvernement du Duché à Nicolas Comte de Vaudémont, oncle du petit Duc, il s'avança jusques sur les bords du Rhin, tout prest de le
passer

passer pour se joindre aux Princes ses alliez, lors qu'il apprit que contre leur traité ils avoient fait sans luy leur accord avec l'Empereur. Car Maurice voyant qu'il avoit manqué de le surprendre, ainsi qu'il l'avoit esperé, & qu'il n'y avoit plus que trois jours jusqu'au temps auquel il avoit promis de traiter de la paix avec le Roy Ferdinand à Passau, il ne fit point de scrupule, pour venir à ses fins par une autre voye, de trahir le Roy, ne doutant point que pourveu qu'il abandonnast son alliance, il n'obtint aisément pour son parti tout ce qu'il prétendoit de l'Empereur. Il se rendit donc à Passau le vingt-sixième de May, avec plein pouvoir de traiter pour les Confederez.

Ce fut là que les Députez des Electeurs & des Princes qui n'estoient pas liguez avec Maurice, se joignant avec le Roy Ferdinand comme Mediateurs entre l'Empereur & les Confederez, furent plus long-temps que Maurice n'avoit crû à négotier cette paix, parce que l'Empereur qui avoit déjà rassemblé à Villach de fort bonnes troupes d'Italie, d'Allemagne, & de Bohême, y voulut trouver son avantage aussi-bien que les Confederez. Ainsi ce ne fut qu'après deux mois entiers de negotiation que l'on conclut ce traité, où, pour satisfaire les deux partis, on eût tres-grand égard aux interets & de l'Empereur & des Protestans, mais sans considerer ni ceux du Roy, ni ceux de la Religion, dont on abandonna la cause. Car pour l'Empereur, on convint,

*Seid. l. 24.
Thuan. l. 7.
Chr. l. 17.*

ANN. 1552. *Que les Confederez se remettroient sous son obéissance, & luy garderoient à l'avenir une inviolable fidelité; Que le Duc Maurice serviroit avec ses troupes en Hongrie contre le Turc; Que les autres prendroient parti dans l'armée Imperiale s'il vouloient encore servir; que tous renonceroient au traité qu'on avoit fait avec la France, & que les Allemans qui servoient dans l'armée du Roy s'en retireroient dans trois mois, sur peine d'estre traitez comme rebelles & traistres à l'Empire & pour la guerre qui estoit entre les deux Couronnes, comme cela ne regardoit point l'Empire; où le Roy n'avoit rien à voir, qu'il pourroit dire au Duc Maurice ce qu'il prétendoit, afin que ce Duc le communiquast à l'Empereur, & taschast de faire un bon accord entre eux. Voilà comment ces ingrats Protestans, après avoir receû le secours & l'argent du Roy, le traitoient, abandonnant ses interests, & s'accordant sans luy avec l'Empereur, contre ce qu'ils avoient solennellement promis. Aussi le Roy, qui à la première nouvelle qu'il eût de ce que l'on traitoit à Lints, leur avoit fait dire par l'Evêque de Bayone son Ambassadeur, que les Rois de France n'avoient pas accoustumé de traiter de la sorte en demandant la paix à leurs ennemis, mais en la leur donnant quand ils les trouvoient soumis à leur volonté, ne voulut pas attendre que cét indigne traité fust conclu. Mais en dissimulant sagement sa juste indignation, pour ne pas faire paroistre qu'il croyoit avoir esté trompé,*

trompé, il dit publiquement à leur Envoyé, *Que comme il n'avoit pris les armes que pour leur faire avoir ce qu'ils disoient eux-mesmes qu'ils estoient assés d'obtenir, il s'en retournoit tres-content, & qu'il seroit toujours prest de les secourir quand ils auroient besoin de luy.* Et là-dessus, pour leur montrer qu'il ne demandoit pas la paix avec l'Empereur, il s'alla jeter sur le Luxembourg, où il prit Ivoy, Danvilliers, & Montmédi; & puis se retira dans son Royaume fort satisfait de s'estre payé de ses peines par ses mains, en réunissant à la Couronne les trois Evêchez de Toul, de Verdun, & de Metz, qui sont demeurez depuis à la France par la Paix de Munster, comme ils y sont encore aujourd'huy en toute souveraineté, avec un droit tres-legitime sur toutes leurs anciennes dépendances.

C'est donc là ce qui fut accordé par ce traité de Passau à l'Empereur, qui accorda réciproquement à Maurice les trois choses qu'il souhaitoit le plus; & pour lesquelles il avoit entrepris la guerre. Car pour ce qui regarde le bien public de toute l'Allemagne, dont il avoit dit qu'on opprimoit la liberté, il parut bien que ce n'estoit qu'un beau prétexte qu'il avoit pris, pour couvrir sa rébellion, puis qu'il n'appuya nullement sur ce point-là qu'il abandonna à une Diète générale, où il estoit fort assés qu'on n'en parleroit pas. Mais il obtint ce qu'il desiroit ardemment pour l'honneur &

A N N.
1552.

pour l'avantage du parti Lutherien. Premièrement, la liberté du Landgrave qui en estoit le chef; secondement, que la Chambre de Spire seroit mi-partie de Catholiques & de Lutheriens, ce que l'on avoit promis une fois, mais qui avoit esté depuis rétracté; & en troisieme lieu, qu'on auroit dès-lors dans tout l'Empire l'exercice libre du Lutheranisme, conformément à la Confession d'Ausbourg, & qu'on l'auroit toujours, au cas que l'on ne pust accorder dans six mois les differends des deux Religions. Et c'est là qu'on peut dire que le Lutheranisme fut absolument établi, & qu'il eût toute la liberté que nous luy voyons aujourd'huy dans les Villes & dans les Estats où l'on en fait publiquement profession.

Aussi depuis ce temps-là Charles-Quint, comme desespérant de pouvoir faire terminer ces differends par la voye d'un Concile, qui estoit la plus efficace, ne prit plus aucun soin de procurer son rétablissement à Trente, comme il faisoit auparavant, & résolu, sans plus songer à cette affaire importante de la Religion, de laisser désormais les choses en l'estat où il les avoit mises par cette paix de Passau: ce qui fut cause que cette liberté absolüe fut confirmée quelque temps après par un Edit Impérial que le Roy Ferdinand fit de sa part en une Assemblée générale que l'on tint encore à Ausbourg particulièrement pour cet effet. C'est aussi pour cela que les Luthériens ont toujours considéré la Pacification

Steid. l. 25.
Goldast.
Const. Imp.
1555.

Hæc est
celebris
illa & toti
Imperio

de

de Passau comme le fondement de la tranquillité publique de la Germanie, & de la liberté qu'ils ont toujours eüe depuis ce traité, & qu'ils auront toujours, à ce qu'ils croyent, de professer en repos le Lutheranisme. Et voilà comment Charles-Quint, qui avoit autrefois laissé aux Protestans la liberté provisionnelle de conscience, afin de les avoir de son costé contre le Roy François I. auquel il estoit résolu de ne rendre jamais le Milanois, la leur accorde maintenant toute entiere, sans condition, pour toujours, afin de les réunir avec soy contre Henri I I. pour reprendre sur luy la Ville de Metz qu'il venoit d'enlever à l'Empire.

Et de fait, aussitost qu'après cette paix de Passau il se vit assésuré d'avoir une armée de quatre-vingts mille hommes par la jonction d'une bonne partie des troupes Protestantes aux siennes, il part de Villach, retourne à Inspruk en un estat bien différent de celuy auquel il en estoit sorti, & se rend à Ausbourg, où il rétablit le Senat que Maurice en avoit chassé, mais permet, selon le traité, aux Ministres que ce Duc y avoit rappelés, d'y prescher comme auparavant le Lutheranisme. De là il va passer le Danube à Ulme avec toute l'armée au commencement de Septembre, & le Rhin à Strasbourg le vingtième du mesme mois; puis ayant rafraîchi les troupes fatiguées d'une si longue marche aux environs de Haguenau & de Landau, il laisse la Lorrain-

A N N.
1552.
salutaris
Pacifica-
tio Passa-
viensis,
quæ fun-
damentum & fir-
mamentum publi-
cæ salutis
& tran-
quillitatis
Germanicæ eo
tempore
fuit, &
quod ad
Religio-
nis pacem
attinet
deinceps
ad omnes
posterita-
tem futu-
ra est.

Chytra.
Sax. l. 17.

Steid. l. 24.
Belcar. l.
26. Thuan.
l. 33.

A. N. N.

1552.

ne à gauche, pour éviter Nancy que les François avoient fortifié, passe par les deux Ponts & par Sarbruk, & s'avance jusqu'au-près de Metz qu'il fait investir le vingt-deuxième d'Octobre. Ce qui rendit encore son armée plus forte, fut l'infame trahison du Marquis Albert de Brandebourg, qui avoit à soy une armée de plus de vingt mille hommes, que le Roy luy entretenoit. Ce Prince déloyal n'avoit pas voulu consentir comme les autres Protestans à la paix de Passau, afin de pouvoir ravager les Estats, principalement des Evesques, & des Electeurs de Mayence & de Treves, où il fit d'horribles desordres; & après avoir tiré tout ce qu'il pourroit du Roy, en faisant semblant d'estre à luy, le trahir, comme il fit de la maniere du monde la plus honteuse & la plus lasche. Car au lieu de servir sous le Conestable qui s'estoit approché pour entreprendre quelque chose sur l'ennemi, il sortit du Pont-à-Mousson où il s'estoit posté, batit & prit le Duc d'Aumale, qui ayant découvert sa trahison, l'avoit attaqué quoy-que de beaucoup plus foible que luy pour l'arrester, & s'alla rendre devant Metz à l'armée de l'Empereur, avec lequel il avoit déjà fait sous-main son traité, n'attendant que l'occasion de faire, avant que de se déclarer, quelque coup d'importance contre le service du Roy. De sorte qu'après sa jonction il se trouva que l'Empereur, qui estoit encore à Thionville, & n'arriva au camp que le vingt & unième de Novembre,

vembre,

bre, assiégeoit Metz avec une armée de prés de cent mille hommes de pied, & de dix à douze mille chevaux, & cent quatorze piéces de canon qui batoient la place de tous costez avec tant de furie, qu'on entendoit le tonnerre jusques au-de-là de *Strasbourg.* Mais enfin tout ce grand bruit ne servit qu'à rendre plus éclatante la gloire du fameux François Duc de Guise, à qui le Roy avoit confié la garde de cette Ville. Car avec l'élite des Princes, des Seigneurs, des Gentils-hommes François qui s'y estoient jettez pour y aquerir de l'honneur sous un si grand Chef, il y fit des efforts si héroïques, soit en repoussant l'ennemi, soit en l'attaquant jusques dans ses retranchemens: que l'Empereur d'ailleurs fort incommodé des pluyes & des neiges d'un hiver extrêmement rude & des maladies qui s'estoient mises dans son camp, se vit contraint sur la fin de Décembre de lever ce malheureux siège, où il perdit plus de trente mille hommes, & de se retirer en Flandre, avec le regret d'avoir si mal réüssi dans cette entreprise, qui fut la dernière de sa vie, & où la fortune qui se lassoit de le servir, sembla luy faire entendre qu'il ne falloit plus désormais qu'il comptast sur elle.

Une si glorieuse victoire confirma la possession de Metz au Roy, que la mesme fortune, qui luy fut si favorable en cette grande occasion, voulut encore venger environ six mois après de la perfidie des deux

ANN. Princes Lutheriens qui l'avoient trahi. Car
 1553.
 Steid l. 25.
 © 26.
 Thuan. l.
 12. C. 31. a.
 l. 18.
 comme le Marquis Albert, après la levée
 du siège de Metz, se fut jetté de nouveau
 sur les terres des Princes Ecclesiastiques en
 Allemagne, pour y continuer ses briganda-
 ges, le Duc Maurice son ancien ami, avec
 lequel il avoit hautement rompu depuis la
 paix de Passau, luy fit la guerre par com-
 mission de la Chambre Impériale comme
 à un ennemi public; & il la fit si bien, que
 le neuvième de Juillet, auprès du Chasteau
 de Peine, sur le Vefer, dans le Duché de Lu-
 nebourg, ils en vinrent à la bataille qui fut
 tres-sanglante, & en laquelle Albert perdit
 son armée, qui fut taillée en pièces, &
 Maurice la vie, ayant receu dans la meslée
 une arquebusade dont il mourut trois jours
 après sa victoire. Le malheureux Albert,
 après avoir encore traîné trois ou quatre
 ans, rebuté & chassé de tout le monde qui
 l'avoit en horreur comme un des plus mé-
 chans hommes du monde, mourut mi-
 serablement en exil chez le Marquis de
 Bade qui eût quelque compassion de luy.
 Et pour l'Electorat de Saxe, il fallut que
 Jean Frideric, qui fit tous ses efforts pour
 y rentrer, le cedast enfin, sous certaines
 conditions, au Duc Auguste frere de
 Maurice pour luy & pour sa posterité en
 ligne masculine, qui le possède encore au-
 jour-d'huy selon la disposition qu'en avoit
 faite l'Empereur, & qui n'y vouldit rien
 changer. Car ce Prince, depuis la Pacifica-
 tion de Passau qu'il fit observer exacte-
 ment

ment, ne voulut plus rien avoir à démêler avec les Princes Lutheriens, ni mesme retourner en Allemagne, & vescu toujours en paix avec eux, gouvernant doucement ses peuples, jusqu'à ce que trois ans apres s'estant volontairement dépourillé de tous ses Estats héréditaires, & puis de l'Empire, de la maniere qui est assez connuë de tout le monde, il se retira dans la solitude qu'il avoit choisie en Espagne au Monastere de Saint Juste, où il passa les deux années qui luy restoient de vie dans les exercices de piété, qu'il termina par une mort tres-sainte à l'âge de cinquante-huit ans.

ANN.
1554.

ANN.
1555.
25. Octob.

ANN.
1556.
7. Sept.
21. Sept.
1558.

Quoy-que ce Prince ait tant de part en cette Histoire, dont on peut dire qu'il est le Heros aussi-bien que celuy de l'auguste-Maison d'Autriche, je ne feray pas néanmoins, selon ma coustume, le portrait de son corps, puis qu'il n'y a presque personne qui n'en ait l'idée, pour l'avoir veü souvent soit dans les tableaux, soit dans les estampes, ou dans les medailles qui le representent au naturel. Mais pour celuy de l'ame, je le feray sans beaucoup de peine, en disant fort veritablement que c'est un Prince, qui, avec tres-peu de defauts, a eü presque toutes les belles qualitez, & les perfections héroïques qui font un grand Monarque; & que soit qu'on le considere du costé de l'esprit, du jugement, du cœur, ou de la volonté, de la bonne fortune, ou de la mauvaise, qu'il semble n'avoir eü quelquefois que pour faire paroistre

ANN.
1552.1. Cor. 7.
20. 24.

qu'il a esté également grand dans l'une & dans l'autre, on trouvera qu'il n'a point eû ni de prédecesseur dans ses Royaumes & dans l'Empire Allemand qui l'ait surpassé, ni de successeur qui l'ait égalé. Maintenant s'il mérite les grands éloges que la pluspart des Ecrivains luy donnent pour s'estre dépouillé de l'Empire & de tous ses Estats deux ans avant sa mort, il y a des gens qui en doutent, disant que Saint Paul veut que chacun demeure en l'estat où il est appelé, afin de s'y perfectionner, en y servant Dieu, & que les grands Princes qui possèdent de grands Estats, luy peuvent rendre de plus grands services que des particuliers. D'ailleurs s'il mérite qu'on luy reproche d'avoir donné la liberté de conscience aux Luthériens dans l'estat où il se trouvoit, comme d'autres Princes l'ont fait depuis à l'égard d'autres hérétiques, c'est à Dieu d'en juger. Il me suffit d'avoir montré jusques icy par quelles voyes le Lutheranisme s'est établi dans l'Allemagne sous le Regne de Charles-Quint : il faut maintenant que je montre brièvement, en finissant cette Histoire, ce qui en est depuis arrivé sous ses Successeurs, qui assésurément n'ont pas eû autant de force, ni d'autorité, ni d'industrie que ce grand Prince.

HISTOIRE DU LUTHERANISME.

SOMMAIRE

D U

SIXIÈME LIVRE.

D iète de Ratisbone. Conference de Wormes entre douze Theologiens Catholiques & douze Protestans. La confusion de ceux cy à cause de leur division. Changement de Religion parmi les Allemans comme il plaist à leurs Princes. Les raisons qui obligent Pie IV. à rétablir le Concile de Trente. L'Empereur & les Rous y consentent. La Bulle de la convocation de ce Concile. Les Centuriateurs de Magdebourg publient leurs Centuries. Assemblée des Princes Protestans à Naumbourg. Ils n'y purent convenir d'une créance commune. Deux Nonces du Pape à cette Assemblée pour les inviter au Concile ; leurs Harangues, & la réponse qu'on leur fit. L'Ambassade de Commendon aux Princes Protestans ; son voyage aux Pais-Bas, où il fait cesser des troubles qu'excitoit la doctrine de Baius. Histoire de ce Docteur, & les suites que son parti a eû jusqu'à maintenant. L'Ambassade de l'Evesque de Phare aux Villes Protestantes. Histoire du rétablissement du Concile & de ce qui s'y est passé jusqu'à sa fin. Histoire de Gebhard Truchses Archevesque de Cologna qui se fit Lutherien. Sa débauche, son mariage sacrilege ; la guerre qu'il fit pour se maintenir ; sa

désaite, & sa misérable fin. *Histoire de Jean Roy de Suède & du P. Possévin Jesuite qui reçut son abjuration. Le Comte de la Garde negotie avec le Pape pour la conversion du Roy. Histoire de ce Comte. Quelles choses empescherent le retablissement de la Religion Catholique en Suède. Charles Duc de Sudermanie usurpe la Couronne sur Sigismond Roy de Pologne son neveu pour maintenir le Lutheranisme en Suède. L'estat où se trouve aujourd'huy cette Hérésie.*

ANN.
1557.



Uoy-que l'Empereur Charles-Quint se fust fort solennellement dépouillé de l'Empire: toutefois Ferdinand Roy des Romains, qui luy devoit succéder, n'en put prendre possession qu'environ dix-huit mois après, parce que divers accidens empescherent les Ambassadeurs de Charles de porter plustost l'Acte de sa démission aux Electeurs qui avoient droit de l'approuver, ou de la rejeter. Cependant comme il tint durant cet intervalle une Diète à Ratisbone, l'Assemblée le pria qu'encore que l'on eust en Allemagne la liberté de professer le Lutheranisme, selon la Confession d'Ausbourg, on fist néanmoins un dernier effort pour terminer toutes les controverses par une conference entre de célèbres Docteurs des deux partis, afin d'affermir & de rendre éternelle la paix que l'on avoit faite à Passau. Ce Roy qui avoit veü assez souvent que ces colloques la pluspart du temps n'aboutissent à rien, & ne font qu'aigrir les esprits, & per-

petuer

petuer les disputes, eût quelque peine à s'y résoudre: mais pour ne pas donner occasion de croire qu'il eust omis de son costé quelque chose qui püst servir à réduire les Protestans à la créance Catholique, il y consentit enfin, avec la permission du Pape Paul IV. qui, après la mort de Jules III. & de son successeur Marcel II. qui ne tint le Saint Siége que vingt-deux jours, estoit monté depuis deux ans sur le Trône Pontifical. Il luy envoya mesme deux Theologiens Jésuites qu'il demandoit pour assister à cette Conference, dont l'un fut le célèbre Pierre Canisius de Nimégué, homme d'une rare doctrine, & d'une éminente vertu, & qu'on peut appeller le second Apostre de l'Allemagne, pour les fruits incroyables qu'il y a faits dans la conversion des Lutheriens. C'est ce sçavant Theologien, qui, à la priere du Roy Ferdinand, avoit déjà fait ce fameux Catechisme qui fut opposé dans toute l'Allemagne, comme un antidote & un excellent préservatif, à ceux que les Protestans y faisoient courir pour infecter les peuples du venin de leur hérésie.

A N N.
1557.

Sacchin.
hiflor. 509.
l. 1. n 79.

Cette Conference se fit au mois de Septembre à Wormes, en présence des Députez de plusieurs Princes, entre douze Theologiens Catholiques & douze du parti Lutherien. Six de chaque costé devoient parler, & six autres les seconder, soit pour les conseiller & les soutenir dans la dispute, soit pour prendre leur place quand ils seroient

Romer.
Pont. l. 5.
Suri. in
Comment.
Sacch hifl.
Societ. l. 1.
n 100. &
seq.

A N N.
1557.

seroient las : & le Docteur Jules Phlugius Evêque de Naumbourg fut nommé par le Roy Ferdinand pour présider à cette action, de laquelle on attendoit beaucoup, & qui néanmoins, comme les plus sages l'avoient préveû, n'aboutit à rien, & se termina bientôt d'une manière également ridicule & honteuse pour les Protestans. Car dès qu'on eût commencé la dispute, les Catholiques s'apperceurent que leurs adversaires ne s'accordoient point du tout en leur doctrine, & qu'ils estoient de différentes sectes. C'est pourquoy l'on exigea d'eux d'abord, que puis que la liberté n'estoit accordée qu'à ceux qui suivoient la Confession d'Ausbourg, ils renonçassent à tous ceux qui s'en estoient écartez, en y ajoutant, & y changeant ce qu'ils avoient voulu comme on avoit fait plusieurs fois, ce qui causoit une étrange diversité de sentimens parmi les Lutheriens. Alors cinq d'entre eux, qui estoient purs Confessionnistes, donnerent par écrit au Président la Déclaration qu'on demandoit. Mais Philippe Melancton qui avoit luy-mesme dressé cette Confession, & vouloit néanmoins toujours, selon sa coustume, accorder s'il pouvoit tous les partis, se joignit aux six autres, qui estoient Brentius, Bullinger, Illyricus, & trois Theologiens du Duc de Saxe qui soustinrent contre eux que leurs sentimens, quoyque très-differens des leurs, estoient très-conformes à la doctrine contenuë dans la Confession d'Ausbourg,

bourg, & qu'on ne pouvoit condamner ceux qu'on disoit faussement s'en estre éloignez. En suite la dispute s'échaufa tellement entre ces Lutheriens si differens dans leur doctrine, que ces sept estant les plus forts, chasserent les cinq autres, qui déclamerent furieusement contre eux, les traitant d'héretiques & de corrupteurs de leur Confession: de-sorte que comme l'on ne pouvoit traiter avec des gens qui ne s'accordoient point du tout, quoy-que les uns & les autres protestassent également qu'ils estoient Confessionnistes, la Conference fut rompue.

Ce fut pour lors que l'on vit clairement ces deux choses dont il faut que l'on soit une fois bien persuadé. La premiere, que comme dans un cercle il n'y a qu'un seul point qui en soit le centre, où toutes les lignes s'unissent, & qu'à mesure quelles s'en éloignent elles s'écartent toujours plus les unes des autres: aussi la verité, qui ne se trouve que dans l'Eglise Catholique, est inseparable de l'unité qui en est le centre, où tous les Fideles sont unis, n'ayant qu'un esprit & qu'un mesme sentiment en matiere de Foy; & ceux qui s'en separent par le schisme & par l'hérésie ne manquent jamais de se diviser en differentes sectes, qui les éloignent pour le moins autant les uns des autres qu'ils se sont éloignez de la vraye Eglise. La seconde, que ces colloques, ces disputes, & ces conferences qui se font entre les Catholiques & les Héretiques ne
sont

ANN.
1557.

sont pas un moyen fort propre pour rétablir la paix & l'union, en ramenant les esprits à ce point de vérité & d'unité duquel ils se sont écartez; parce qu'outre que l'on se fait un point d'honneur, en disputant de ne jamais céder à son adversaire, quelque raison qu'il ait, on ne peut avoir avec un hérétique aucun principe certain duquel on convienne pour régler la dispute, puisque, comme firent ces Lutheriens, il ne veut pour juge que la partie de l'Écriture qu'il luy plaît de choisir, & encore interprétée selon son sens, & nullement selon celui des Peres & des Conciles qu'il rejette en s'érigeant ainsi d'une manière très-ridicule & tout-à-fait insoutenable en juge souverain de la cause où il est partie. Aussi ce fut là la dernière Conférence publique qui se fit en Allemagne entre les Catholiques & les Protestans. Car pour ceux cy, voyant que leurs dissensions les rendoient méprisables, ils continuerent d'en faire très-souvent entre eux, sans pouvoir jamais s'accorder que dans la guerre qu'ont déclarée tous ensemble à l'Église Romaine, & depuis ce temps-là ni Ferdinand qui fut reconnu pour Empereur l'année suivante par les Electeurs à Francfort, son fils Maximilien II. ni tous les autres Princes de la même Maison d'Autriche qui leur ont succédé à l'Empire, n'ont eue assez de résolution, ou assez de forces pour affoiblir, & pour ruiner enfin celles de l'hérésie: de sorte que pour vivre en pa-

ANN.
1558.

ont laissé aux Princes & aux Villes la liberté de professer non-seulement le Lutheranisme, mais aussi le Calvinisme qui étoit exclus par la paix de Passau & par l'Edit d'Ausbourg. Ils ont mesme esté contraincts de souffrir cette malheureuse & injuste coustume, érigée maintenant en une espece de loy, par laquelle on oblige ses sujets à changer de Religion comme il plaist à leurs Princes, & à s'accommoder toujours de celle qu'il veut suivre, comme sa volonté & son caprice estoit l'unique regle de leur foy.

En effet, Frideric III. Comte Palatin conduit par la lecture des livres & des lettres de Calvin, & par les conférences qu'il eût avec Theodore de Beze, fit venir de Geneve & de Basle des Prédicans Sacramentaires qu'il envoya dans toutes les Villes de ses Etats, pour y prescher la doctrine de la Confession de Geneve, ordonnant par Edit à tous ses sujets de la suivre comme plus conforme que celle d'Ausbourg à la pure parole de Dieu. Après sa mort, Louis IV. son fils ne pouvant s'accommoder de cette nouvelle Religion, qui avoit aboli l'Ancien Sacrement de l'Eucharistie auquel Jesus-Christ est present, & toutes ces saintes Ceremonies qui nous inspirent le respect & la dévotion dans le culte qu'on doit à Dieu, chassa les Calvinistes de leurs chaires & de son conseil, & obligea ses peuples à professer de nouveau le Lutheranisme, & à rétablir dans toutes les Eglises les Crucifix,

ANN.
1558.

*V. Flor. de
Râm. l. 5.
c. 8. 9. 11.*

ANN.
1558.

cifix, les Orgues, & les Autels que les disciples de Calvin avoient renversez. Mais ce changement ne dura que pendant la vie de ce Comte Electeur Louïs, qui fut assés court. Car Jean Casimier son frere, qui gouverna l'Etat durant la minorité du jeune Electeur Frideric IV. son neveu, rétablit par force le Calvinisme, que le jeune Prince élevé par son oncle dans cette secte a toujours depuis maintenu dans le Palatinat, comme ont fait après luy Frideric V son fils, & Charles Louïs son petit-fils qui regne aujourd'huy.

Le Duc Louïs de Wirtemberg ennuyé de voir les divisions qui partageoient le parti Lutherien en tant de différentes sectes, pour les unir une voye qui fit naistre parmi les Protestans encore plus de troubles & plus de changement qu'auparavant. Charles André le Fèvre surnommé Smidelin, Chancelier de l'Université de Tubinge, que les Lutheriens croyoient estre le plus sçavant de leurs Theologiens après Luther, composa par les ordres de ce Prince un grand ouvrage intitulé, *La formule de concordance* dans lequel, en voulant accorder toutes les sectes, il en fait une nouvelle qui détruit toutes, en prenant un peu de chacune, qu'il condamne dans tout le reste; pour la faire recevoir, il suivit l'exemple de ceux qui, pour faire valoir leur livre, vont mendier les approbations & les éloges de ceux dont ils croyent que le nom & l'autorité doivent obliger les lecteurs à le recevoir.

pour excellent, mesme avant qu'ils l'ayent
 û, & sans qu'il leur soit permis, après l'a-
 voir veû, d'y trouver rien du tout à redire.
 Car comme il avoit du credit & de la répu-
 tion dans toute l'Allemagne qu'il par-
 courut pour y faire approuver son livre, il
 fut si bien par ses amis & par ses beaux dis-
 cours, qu'il obtint les souscriptions d'un
 prodigieux nombre d'approbateurs, qu'on
 put mesme monter jusqu'à dix mille. Mais
 cela ne servit qu'à faire une horrible con-
 fusion parmi ceux qui s'estoient engagez
 trop legerement à l'approuver, les uns le
 voulant soustenir pour leur honneur, les
 autres au contraire, après l'avoir examiné,
 le rejettant, & l'abhorrant comme l'ouvra-
 ge d'un homme, qui voulant accorder tou-
 tes les Religions, faisoit voir qu'il n'en a-
 voit aucune.

Cela mesme pensa faire sedition à Wit-
 temberg, où les Ecoliers ayant oûï ce nou-
 veau Docteur déclamer en chaire contre
 Melanchton, qu'ils réveroient comme leur
 Maistre & leur Chef après Luther, en con-
 eurent tant d'indignation, que luy jettant
 la teste leurs livres, leurs porte-feuilles,
 & leurs écritaires, avec tout ce que la colere
 où ils estoient leur put fournir de carreaux
 & de pierres, ils faillirent à l'assommer.
 Cela pourtant n'empescha pas que l'Ele-
 veur Auguste, à l'exemple du Duc de Wir-
 temberg & de quelques villes de Suaube, ne
 fist recevoir cette prétenduë concorde dans
 ses Estats. Mais son fils Christien l'abolit,

A N N.
 1558.

ANN.
1558.

& donnant dans l'autre extrémité, receût le Calvinisme qui ne dura gueres en Saxe Car après sa mort, qui arriva bientoft après ce changement, le Duc de Véima petit-fils de Jean Frideric, qui fut dépouillé par Charles-Quint, estant comme le plus proche parent devenu tuteur du jeune Prince Christian II. fils du défunt, rétablit le Lutheranisme qui s'y est toujours maintenu depuis comme dans le lieu de sa naissance & dans son fort. Mais tous ces changemens aussi-bien que ceux qu'on a veüs depuis dans l'Electorat de Brandebourg, ne sont arrivez que long-temps après, & je n'en ay parlé brièvement icy que pour montrer que les Princes & les villes de l'Empire ont ordonné de la Religion dans leurs Estats, ainsi qu'il leur a plu, depuis que Ferdinand, qui ne vouloit point oüir parler de guerre, leur en laissa la liberté, laquelle leur fut confirmée dans la Diète de l'année suivante à Ausbourg, après que l'Empereur, qui n'estoit pas en estat de se faire obéir comme Charles-Quint avoit fait, les eût inutilement exhortez à se soumettre au Concile Oecumenique, dont il vouloit procurer au-plustost le rétablissement qui se fit de la maniere que je vais raconter.

ANN.
1559.
Rouer.
Pont.

Il y avoit déjà prés de neuf ans que le Concile avoit esté suspendu, sans qu'on eust pû le rétablir, à cause de la guerre qui avoit esté continuelle entre les deux Couronnes, lors que le Pape Pie IV. qui avoit succédé à Paul IV. sur la fin de cette année

nil cinq cens cinquante-neuf, résolut de
 convoquer de nouveau, particulièrement
 pour deux puissantes raisons qui l'y obligent.
 La première fut qu'après la paix de
 Ambray, qui se fit cette mesme année en-
 tre la France & l'Espagne, l'Empereur Fer-
 nand d'une part, & de l'autre les deux
 Rois, comme on en estoit convenu par le
 premier article de la paix, demanderent in-
 stamment la convocation d'un Concile,
 pour remedier aux desordres que les nou-
 velles hérésies caufoient non seulement en
 Allemagne, mais aussi en France & en Flan-
 dre, où elles commençoient d'exciter ces
 grands troubles, qui peu de temps après fu-
 rent suivis de la révolte d'une bonne partie
 des Pais-Bas: de-sorte que tout estant en
 paix dans l'Europe, le Pape ne pouvoit, je
 ne diray pas refuser, mais non pas mesme
 différer, sous quelque prétexte que ce fust,
 l'accorder à ces trois grands Princes une
 chose si juste, sans donner au monde sujet
 de dire de luy, comme on avoit fait de
 quelques-uns de ses Prédecesseurs, qu'il ne
 vouloit point de Concile de-peur que l'on
 luy travaillast à réformer la Cour de Ro-
 me. La seconde raison qui le détermina
 plus encore que la première, fut qu'à l'As-
 semblée que le Roy François II. tint à Fon-
 tainebleau, après la conjuration d'Amboise,
 on avoit résolu qu'au cas que l'on ne pust
 si-tost célébrer un Concile général, d'en te-
 nir un National en France, pour y donner
 ordre aux affaires de la Religion, & apporter

ANN.

1559.

*Belca. l. 28.**V. Fallav.**l. 14. c. 15.**& seq.*

ANN.

1560.

prom-

ANN. 1560. promptement le remede à un mal qui s'éroit déjà rendu si violent, qu'il ne pouvoit souffrir que l'on attendist plus long-temps d'y pourvoir. Or comme le Pape ne vouloit point du tout de ce Concile National, qu'il croyoit devoir estre plustost occasion de quelque nouveau schisme qu'un bon moyen pour ramener les hérétiques, & que d'ailleurs il ne le pouvoit empescher que par le Concile Général que l'on demandoit : il l'envoya promettre au Roy & à l'Empereur, qui l'en remercièrent.

Mais ils luy représenterent en mesme temps deux choses qui ne luy plaisoient pas; l'une, qu'il leur sembloit que l'on devoit choisir une autre ville que celle de Trente, qui, outre qu'elle estoit trop petite, & trop incommode pour une si grande Assemblée, ne seroit jamais acceptée ni des Lutheriens d'Allemagne, ni des Calvinistes de France, qui ne vouloient pas aller au-delà des Monts; & l'autre, qu'il falloit que ce fust un nouveau Concile, & non pas la continuation du premier, auquel les Protestans, qui diroient toujourns qu'on les y avoit condânez en plusieurs articles sans les avoir oûïs, ne se soumettroient pas, ce qui empescheroit qu'on ne tirast de ce Concile le principal fruit qu'on en prétendoit, à sçavoir leur réünion. Au contraire, le Pape remontra que l'Empereur, les Rois, les Princes, & mesme les Protestans, ayant accepté la ville de Trente où l'on avoit déjà tenu par deux fois le Concile, il n'y avoit pas

pas lieu maintenant de la refuser ; qu'avant qu'on eust choisi , d'un commun accord , une autre ville , il se passeroit bien du temps , à cause des difficultez que chacun en particulier pour son interest feroit naistre sur celles qu'on proposeroit, ainsi qu'on l'avoit veû , avant qu'on fist pour la première fois la convocation de ce Concile ; qu'ainsi , pour le célébrer au-plustost , comme les Princes le souhaitoient , il n'y avoit point d'autre moyen que de s'en tenir à Trente , comme à une ville de laquelle on estoit déjà convenu : & cela decouvroit manifestement la malignité de ceux qui disoient que les Papes faisoient d'ordinaire tous leurs efforts pour empescher qu'il ne se tint de leur temps un Concile. Il ajouta que celuy de Trente n'ayant pas esté dissous , mais seulement suspendu jusques à la fin de la guerre , il ne falloit plus , pour le rassembler maintenant que la paix estoit faite , qu'une simple déclaration que la suspension estoit levée ; qu'en suite il ne pourroit jamais souffrir que l'on en convoquast un autre , où l'on examinast de nouveau les Decrets qu'on avoit faits en celuy-cy , parce que ce seroit donner lieu de compter pour rien , ou du moins de tenir pour incertain tout ce que les autres Conciles ont jamais défini sur les matieres de la Foy.

Enfin il dit sur cela tant de choses si raisonnables , que l'Empereur , les Rois de France , d'Espagne , de Portugal & de Bohême , & les autres Souverains Catholiques

▲ N N.
1560.

ques consentirent, quoy-qu'avec peine, à tout ce qu'il voulut. Ainsi, après avoir imploré l'assistance du Ciel par une Procession solennelle qui se fit à l'ouverture du Jubilé universel qu'il octroya pour cette fin, & à laquelle il assista luy-mesme allant pieds nuds depuis la Basilique de Saint Pierre jusqu'à la Minerve, il publia le vingt-neuvième de Novembre la Bulle du Concile. Il ne voulut pas qu'on y mist le terme de *continuation*; qui déplaisoit si fort à quelques-uns, mais il y exprima la mesme chose, parce qu'il y déclare que le Concile Oecumenique qui avoit esté deux fois assemblé à Trente où il avoit déjà fait plusieurs Decrets, ayant esté suspendu à cause des guerres, il leve cette suspension, & le convoque, du consentement de l'Empereur, des Rois & des autres Princes Chrestiens, à la mesme ville de Trente, pour le saint jour de Pasque de l'année suivante; & en mesme temps il nomma des Nonces qu'eurent ordre de porter cette Bulle à tous les Princes Catholiques & aux Protestans, pour les inviter au Concile.

Ce fut à cette occasion que les Luthériens, pour se précautionner contre ce Concile, où ils voyoient bien qu'ils seroient condamnés, commencerent cette mesme année à publier leur fausse & infidelle Histoire Ecclesiastique sous le titre de *Centuries*, qui a donné le nom de *Centuriateu de Magdebourg* aux quatre Ministres de cette ville-là qui en furent les premiers auteurs.

Bulla
Pii IV in
Conc. Trid.
ant. sess. 17.

Car il y en eût plusieurs autres, qui travaillant après ceux-cy, grossirent tellement leur ouvrage, qu'on en a fait jusques à treize grands volumes tout remplis d'une infinité de faussetez. Il faut néanmoins avouër que, contre le dessein de leurs Auteurs, elles ont esté fort utiles à l'Eglise, en ce qu'elles ont fait naistre les douze tomes du sçavant Cardinal Baronius, qui touché de cette impudente hardiesse à débiter tant de mensonges, entreprit couragieusement de les détruire, ainsi qu'il a fait, en leur opposant les veritez de la tradition dans ses Annales Ecclesiastiques. Aussi le nom de ce grand Cardinal est encore aujourd'huy & sera toujourns en vénération dans tout le monde, nonobstant quelques fautes qu'on ne peut nier qui ne luy soient échappées en tant de volumes, ou par un peu de prévention, ou par le trop de confiance qu'il a eü en ses copistes. Il a mesme fallu que j'en marquasse quelques-unes dans mes autres histoires, pour l'intérest de la verité, qu'un

Ne quid
veri non
audeat.
Cicero.

delle Historien, quand elle est nécessaire à l'éclaircissement de son sujet, ne doit jamais supprimer, par une lasche crainte de déplaire à ceux à qui elle ne plaist pas. Pour les quatre premiers Auteurs des centuries, leur fortune a esté bien différente de celle de ce docte Annaliste. Car peu de temps après avoir mis au jour leur ouvrage, ils furent bannis par les Luthériens esmes, qui ne purent souffrir parmi eux de méchans hommes. Et Schlüsselburgius fa-

ANN.
1560.

meux Ecrivain Lutherien a mis dans son catalogue des hérétiques le chef des Centuriateurs Mathias Flaccius Illyricus, pour avoir donné manifestement dans les blasphèmes des Ariens & des Manichéens. Voilà de quels gens le Lutheranisme estoit défendu en un temps auquel on se préparoit à examiner ce qui restoit encore de ses erreurs à condamner.

ANN.
1561.

Cependant la plupart des Princes Protestans s'assemblerent le vingtième de Janvier de l'année suivante à Naumbourgh, ville de Saxe sur la Sâle, pour y délibérer sur ce qu'ils avoient à faire en cette occasion du Concile qu'ils avoient appris qu'on alloit tenir à Trente. On leur reprochoit par tout leur discorde qui avoit paru d'une manière si honteuse pour leur parti, au dernier Colloque de Wormes; & ils voyoient fort bien que s'ils convenoient d'une même profession de Foy, il seroit aisé de le condamner, sans que personne y trouva à redire, puis que leurs propres Docteurs se traitant les uns les autres d'hérétiques comme ils avoient fait à ce Colloque, fournissoient eux-mêmes aux Catholiques des armes pour les battre avec très-grand avantage, & pour les détruire. C'est pourquoy la plupart dirent d'abord hardiment en cette assemblée, qu'il n'y avoit point de dissension considérable parmi eux, puisqu'ils estoient tous unis dans l'essentiel, sçavoir dans la Confession d'Ausbourg qu'ils avoient tous embrassée, & qui est

le fondement & l'exposition de leur commune doctrine qu'ils devoient fortement soustenir contre toutes les entreprises & du Pape & de son Concile.

Mais le Duc Jean Frideric de Saxe Weimar, qui, à l'exemple de son pere autrefois Electeur de Saxe, avoit toujours fait profession du Lutheranisme tout pur, sans biaiser, ne put souffrir une proposition & si ridicule & si impudente. Il dit hautement que c'estoit se moquer du monde que de parler de la sorte, & qu'après ce que leurs Ministres écrivoient & disoient encore tous les jours les uns contre les autres dans leurs Ecrits & dans leurs Presches, il falloit estre & sourd & aveugle pour ne pas s'appercevoir de la diversité de leurs sentimens & de leur créance dans les principaux articles de la doctrine, quoy-que pour jouïr de la liberté de conscience qu'on n'avoit accordée qu'en faveur de la Confession d'Ausbourg, ils dissent tous qu'ils la suivoient, parce qu'on l'avoit tres-souvent changée. En effet, Philippe Melancton, qui n'estoit pas là pour répondre à ce juste reproche, parce qu'il y avoit déjà plus d'un an qu'il estoit mort dans cette mesme incertitude de ce qu'il devoit croire, dans laquelle il avoit toujours vescu, l'avoit faite, refaite, & changée plusieurs fois, selon les divers gousts de ceux avec lesquels il estoit toujours prest de s'accorder, sans sçavoir bien précisément à quoy il vouloit s'attacher : &

*Andr. P.
brit. in
Harmon.*

A N N.
1561.
Græf de
lib. prohib.
J. 2. c. 12.
Chitizæ Sa-
æn. l. 20.
Refc. de
Convent.
Evangelii.
eur.
Sur. in
Comment.

tions aulli différentes entre elles dans les points les plus essentiels, que le sont des hérésies toutes opposées les unes aux autres, qu'eux-mesmes ne pouvoient plus dire laquelle estoit la véritable, chacun soustenant que c'estoit la sienne; ce qui obligea les moins dissimulez d'entre eux de l'appeller, par dérision, *Cotbarne, ou brodequin de theatre, & chaussure à tout pied.*

Jean Frideric donc & Christophe Duc de Wirtemberg, auxquels la pluspart se joignirent, vouloient absolument que pour s'accorder, tous signassent de nouveau la Confession d'Ausbourg telle qu'on l'avoit présentée en l'année mil cinq cens trente à l'Empereur Charles-Quint, que l'on abolist toutes les autres éditions, & que l'on condannast les Zuingliens & toutes les autres sectes contraires à la doctrine contenüe dans cette premiète Confession, afin que tous les Lutheriens agissant uniformement, pussent presenter au Concile une mesme Confession, de-peur que si chacun presentoit la sienne différente de celle d'un autre, ils ne s'exposassent tous au mépris & à la risée des Papistes. Ce sentiment fut d'abord suivi de plusieurs: mais l'Electeur Palatin Frideric, qui avoit déjà quelque teinture du Calvinisme, l'Electeur de Saxe Auguste, & Charles Marquis de Bade, qui commençoient aussi à biaiser un peu de deux costez, n'y voulurent jamais consentir, si l'on n'ostoit de cette Confession certains articles qu'ils disoient favoriser les e-

reurs des Papistes, & si l'on n'y ajoutoit une préface qui l'expliquoit en un sens qui tournoit assez du costé de l'hérésie des Zuingliens. Ainsi comme ils en gagnèrent plusieurs qu'ils firent rentrer dans leur sentiment, & qu'ils ne voulurent pas condamner ceux des autres sectes, disant qu'il les falloit ôûir, on ne put jamais s'accorder sur un point de cette importance après dix jours de contestations; & le Duc Jean Frederic en conceût tant de chagrin contre eux, qu'il appella mesme publiquement Sacramentaire l'Electeur Palatin son beaupere, qui est la plus grande injure qu'on puisse dire aux Lutheriens, plus ennemis des Calvinistes qu'ils ne le sont des Catholiques; après quoy il se retira de l'Assemblée. Il n'en fut pas ainsi de l'autre point dont on devoit déliberer, à sçavoir, si l'on recevroit le Concile. Car ils s'accorderent bientoit à dire qu'ils n'en vouloient point qu'à des conditions toutes contraires aux Loix & à l'usage de l'ancienne Eglise, & qu'ils sçavoient bien que l'on n'accepteroit jamais. Ils ne purent pas néanmoins refuser de recevoir civilement, & d'ôûir les deux Nonces du Pape, que l'Empereur avoit fait conduire à cette Assemblée par ses Ambassadeurs.

Ces deux Nonces estoient Zacarie Dau-
phin Evêque de Phare en Dalmatie, &
Jean-François Commendon Venitien, qui
estoit alors Evêque de Zante, & que ses ver-
tus, sa capacité, & les services signalez qu'il
rendit au Saint Siége en plusieurs negotia-

Cbytra.
l. 10.
Saxon.
Onuphris
in Pio II.
l. Pallav.
l. 15. c. 23.

ANN.
1561.

tions tres-importantes ; firent depuis honorer de la Poupre. C'est celuy-là mesme de qui la Vie écrite en Latin par Gratiani son Secretaire, a esté traduite élégamment en nostre langue par M. l'Abbé Fléchier, dont l'éloquence & la doctrine, qu'il fait éclater dans la Chaire & dans les Ouvrages qui sortent souvent de sa plume, sont assésurément dignes & de la belle réputation qu'il s'est aquisé, & de toute la récompense que les honnestes gens peuvent justement souhaiter à son merite. Le Pape avoit choisi ces deux Evêques tres-habiles, pour inviter au Concile les Princes & les villes d'Allemagne, après qu'ils se seroient instruits de l'Empereur de la maniere dont ils devoient traiter avec les Princes Protestans. Ce Prince fut d'avis qu'ils allassent d'abord à l'Assemblée de Naumbourg, & les y fit conduire par les Ambassadeurs qu'il y envoya, pour exhorter aussi ces Princes à contribuer de leur part à la paix & à l'union de l'Eglise, en envoyant comme luy leurs Ambassadeurs à ce Concile. Ils arriverent sur la fin de Janvier à Naumbourg, où, après que l'on eût ouï d'abord les Ambassadeurs de Ferdinand, les Princes répondirent en peu de mots, & avec beaucoup de respect, *Qu'ils luy rendoient tres-humbles graces du soin qu'il prenoit de la paix: Qu'ils ne souhaitoient rien tant de leur costé que de voir bientost une sainte réünion de tous les Chrestiens dans une mesme créance: Qu'ils estoient tout prests pour cela de*

consentir à un Concile libre & Chrestien, où la parole de Dieu fust juge, & nullement le Pape; où les Evêques estant déchargés du serment de fidelité & d'obeïssance qu'ils luy font, fussent entièrement librés; où les Theologiens qu'ils y enveroient eussent droit de suffrage. & que quand ils auroient communiqué avec les autres Princes Protestans qui n'estoient pas à l'Assemblée pour sçavoir sur cela leur sentiment; ils feroient encore une plus ample réponse à sa Majesté Imperiale. Après quoy, comme l'Empereur le souhaitoit, ils envoyerent dire aux Nonces le quatrième jour de Février qu'ils leur donneroient audience le lendemain matin.

Cette action se fit le plus honnestement du monde. Les Electeurs Frideric Comte Palatin, & Auguste Duc de Saxe leur envoyerent une compagnie de leurs gardes, avec quatre des principaux de leur conseil, qui, après les avoir mis en carrosse, les accompagnerent, marchant à pied à la teste des gardes jusques au lieu de l'Assemblée. En entrant dans la Salle de l'Audience, ils trouverent les Princes debout, & découverts, qui les receurent avec beaucoup d'honneur & de respect, ne s'assirent qu'après les avoir priez tres-civilement de s'asseoir, & ne le firent que conjointement avec eux. L'Electeur Palatin qui présidoit à l'Assemblée, & celui de Saxe tenoient la place d'honneur au milieu, assis tous deux sur un mesme siège couvert de velours. Ils

*Pallavic.
loc. cit.*

A N N.
1561.*Chytra.*
l. 20.

de l'Electeur de Brandebourg, puis à droit & à gauche en demi-cercle les Ducs Christophe de Wirtemberg, Ulric de Meclebourg, Erneste & Philippe de Brunswic, Wolphang Comte Palatin du Rhin, Charles Marquis de Bade, les Comtes Erneste de Henneberg, & Gonter de Swartzbourg; puis les Ambassadeurs des Princes d'Anhalt, de Philippe Lantgrave de Hesse, & des Ducs Jean Albert de Meclebourg, Barnin & Jean Frideric de Poméranie, & Adolphe d'Holface; & les Nonces estoient vis-à-vis d'eux sur un mesme siége couvert aussi de velour comme ceux des Princes, auxquels ils presenterent d'abord à chacun en particulier un exemplaire de la Bulle de la convocation du Concile, & un Bref du Pape, qu'ils receurent tous avec grand respect.

L'Evesque de Phare, après quelques momens d'un profond silence de part & d'autre, fit une belle & courte harangue, en laquelle, après avoir brièvement exposé les raisons qui avoient obligé le Pape à convoquer ce Concile en faveur de la Nation Germanique qu'il estimoit infiniment, il l'exhorta de sa part, à y envoyer leurs Ambassadeurs, & leurs Theologiens, auquel on donneroit toute sorte de sécurité, les assurant qu'ils y seroient non seulement oüïs avec toute la bienveillance imaginable, mais pleinement satis-faits en tout ce que la conscience & la Loy de Dieu permettroient leur octroyer; Qu'on ne prétendoit en ce Concile que d'approuver tout ce qui le pouvoit
est

estre, & de rejeter tout ce qui de-voit estre condamné, afin qu'il n'y eust plus dans toutes les Eglises d'Allemagne qu'un mesme esprit, & qu'une mesme foy, & qu'on n'eust plus sujet de dire, que dans cette étrange diversité, ou plustost confusion de sentimens qu'on voyoit parmi eux, il y avoit autant de Religions que de testes, & autant d'Evangeliques que Prédicans.

Commendon, qui prit la parole en cet endroit; appuya principalement sur la nécessité qu'il y avoit d'une parfaite réünion, afin de pouvoir s'opposer tous ensemble aux infidelles, qui taschoient de profiter d'une si déplorable division qui estoit entre les Chrestiens, pour les opprimer; & sur les raisons qui prouvoient qu'il n'y avoit plus de remede à un si grand mal que ce Concile universel, où l'on devoit décider des articles de la Foy, qui estoit le fondement de leur salut, & sans laquelle il n'y avoit aucune seüreté pour l'Empire Romain qui n'est fondé que sur la vraie Religion, comme on l'avoit veü clairement dans la ruine de celui de Constantinople.

Ces deux Harangues achevées, les Princes, après avoir un moment consulté entre eux, firent dire aux Nonces par le Chancelier de l'Electeur Palatin, qu'après avoir examiné ce qu'ils leur avoient proposé de la part du Pontife Romain, ils leur feroient réponse. Sur quoy ils furent reconduits à leur logis de la mesme maniere qu'on les avoit menez à l'audience. Mais ils furent

ANN.
1561.

assez surpris, lors qu'un quart d'heure après, trois personnes de qualité leur rapportèrent tous leurs Brefs, en leur disant que les Princes y ayant trouvé cette inscription à laquelle ils n'avoient pas pris garde d'abord, *Dilecto filio nobili viro*, ne les vouloient point recevoir, parce que le Pape n'estoit rien moins que leur Pere spirituel. Les Nonces eurent beau leur dire que c'estoit ainsi que les Papes écrivoient aux Princes Chrestiens. Ces gens, sans repliquer, jetterent ces Brefs tout fermez sur la table, & se retirerent. En quoy il est tout évident que ces Princes Protestans n'agissoient point du tout conséquemment & en bons politiques. Car s'ils vouloient renvoyer ces lettres, pourquoy non pas aussi les exemplaires de la Bulle? & s'ils vouloient retenir cette Bulle où le Pape parle avec autorité à tous en Général, comme Chef de l'Eglise universelle, en ordonnant, & commandant, que ne retenoient-ils aussi ces Brefs où ils sçavoient bien qu'il ne parloit à chacun en particulier qu'avec beaucoup d'amour & de tendresse, & seulement en exhortant? Mais c'est qu'il ne faut pas attendre une conduite bien réguliere de la passion, qui aveugle les gens les plus éclairés d'ailleurs, quand ils se laissent tourner par les mouvemens tumultueux & bizarre qu'elle leur donne.

Ce fut aussi par cette mesme passion qu'il agirent, lors que dix jours après ils envoyèrent dix de leurs Conseillers aux Nonces

ce

ces , pour leur donner leur réponse, qui fut, *Qu'il estoit faux qu'ils fussent divisez en plusieurs sectes, puis qu'ils suivoient tous la Confession d'Ausbourg, qui contenoit la vraie doctrine de la Foy; Qu'ils ne feroient point sçavoir au Pape quelle estoit leur volonté sur ce qu'on leur avoit proposé de sa part, puis qu'ils ne reconnoissoient en luy aucune jurisdiction ni autorité, beaucoup moins celle de convoquer un Concile comme il faisoit; Que c'estoit à l'Empereur leur Souverain Seigneur qu'ils en rendroient compte; Que pour leurs personnes ils les estimoient & les respectoient comme gens de merite & de qualité; & que s'ils n'eussent esté Nonces du Pape, ils eussent receû d'eux plus de témoignages de leur bienveillance & de leur respect.* Après cela ces Princes terminerent leur Assemblée par un Décret, dans lequel il fut arresté qu'ils tiendroient tous pour la Confession d'Ausbourg, selon les explications qu'on trouveroit les plus propres pour la rendre commune à tous ceux qu'on accusoit de s'en estre écartez; que pour cét effet on s'assembleroit de nouveau le vingt-deuxième d'Avril à Erford, où l'on réduiroit par écrit les raisons pour lesquelles on ne vouloit pas accepter le Concile. Et c'est en ce seul point que ces Protestans s'accordèrent: car pour cette unité de créance dont ils se vantoient avec tant d'affectation, pour répondre à ceux qui leur reprochoient la multitude de leurs sectes toutes différentes les unes des autres, c'est ce qu'ils n'avoient

ANN.
1561.

nullement alors, & qu'ils n'ont jamais pû avoir, estant impossible que les erreurs se réduisent jamais à l'unité, qui ne peut estre la propriété que *du bon & du vray*.

Cependant les deux Nonces partagerent entre eux l'Allemagne pour leur employ, selon l'ordre qu'ils en avoient receû du Pape; l'Evesque de Phare eût la haute, & celui de Zante la basse. Celuy-cy avoit résolu d'aller d'abord au Duc Jean Frideric, qui en quittant l'Assemblée des Princes s'estoit retiré en sa ville de Vcimar: mais ce Prince qui, suivant le mauvais exemple de son Pere, avoit toujours esté plus opiniastrément attaché au Lutheranisme que tous les autres, luy fit dire par celui de ses Conseillers qu'il avoit laissé à Naumbourg, *Que ne pouvant, ni ne voulant avoir aucun commerce avec les gens du Pape, il n'estoit pas à propos que son Nonce se donnast inutilement la peine de l'aller trouver*. L'Electeur Auguste en usa de toute autre maniere. Car après qu'il eut envoyé faire des excuses au Nonce Commendon de la réponse qu'on leur avoit faite, contre son sentiment & son inclination, qui le portoit à procurer de tout son pouvoir la paix de l'Eglise, qu'il avoit toujours souhaité qu'on fist en cette occasion: il luy donna des lettres, par lesquelles il ordonnoit aux Magistrats de le recevoir honorablement dans toutes les Villes de ses Estats par où il passeroit, & de luy donner escorte, pour le conduire jusques sur la frontiere de l'Electorat de Brandebourg.

Ex Liter.
dati 8.
Febr. ap.
Pallavic.
l. 15. c. 3.

Ex Literis
Commend.
17. Febr.
ibid.

Le Noncé fut reçu à Berlin avec toute sorte d'honneur par l'Electeur Joachin II. celui de tous les Princes Protestans qui s'approchoit le plus de Catholiques, comme il le fit paroître quand il agit si fortement pour faire recevoir l'*Interim*.

Il n'y a rien de plus honneste & de plus obligant que la maniere dont ce Prince en usa envers cét Evesque. Il receût la Bulle & le Bref du Pape avec toutes les marques d'honneur & de respect qu'on pourroit souhaiter en un Prince Catholique: il les leût, & promit d'y faire réponse, comme il fit, d'une maniere tres-respectueuse. Il traita magnifiquement le Noncé pendant cinq ou six jours qu'il le retint. Il luy proposoit durant le repas les difficultez qu'il avoit, particulièrement sur l'autorité du Concile auquel on l'invitoit, & sur les conditions que les Protestans demandoient pour y assister, & pour s'y soumettre; & il parut si satisfait des réponses de Commendon, qu'il ne se put tenir enfin de luy dire, en jettant un grand soupir, comme estant convaincu de ses raisons, *En verité, Monsignor Réverendissime, vous me donnez bien à penser.* Mais après tout l'engagement où se trouvoit ce Prince, les respects humains, & sur tout les biens d'Eglise qu'il avoit réünis à son domaine, comme les autres Protestans, l'emporterent sur ses lumieres, & sur ses bonnes inclinations, malgré lesquelles il ne répondit enfin autre chose, sinon que s'agissant

ANN.
1561.

fant en cette affaire de l'intérêt commun de tous les Princes de la Confession d'Ausbourg, avec lesquels il avoit de si grandes liaisons, qu'il ne s'en pouvoit défaire son honneur sauf, il ne pouvoit aussi rien conclure que conjointement avec eux, & qu'il contribueroit de tout son possible à la paix. Le Marquis Jean de Brandebourg son frere fit à peu près la mesme chose; & le jeune Prince Frideric fils de l'Electeur & Archevesque de Magdebourg alla bien plus avant: car il promit qu'il iroit luy-mesme au Concile, où le Pape, sur les loüanges duquel il s'étendit n'auroit point d'Evesque qui luy fust plus fidelle & plus dévoué que luy. Mais ce n'estoient là que de belles fleurs, qui promettoient beaucoup, & que le vent glacé de l'Aquilon, d'où viennent, ainsi que parle l'Ecriture, toutes sortes de maux, empescha par le soufle des hérétiques de produire aucun fruit.

Le Nonce Commendon ne profita pas davantage auprès des autres Princes Protestans; & pour les Catholiques, & singulierement les Archevesques & les Evesques ils receûrent tous l'invitation, mais ils s'excusèrent pour la pluspart d'aller en personne au Concile, sur ce qu'ils ne pouvoient s'éloigner de leurs Dioceses, qui estoient environnez de Lutheriens & d'autres hérétiques, qui rodoient à l'entour comme autant de loups affamez, pour trouver entrée dans leur bergerie. De là il fut au Pais-Bas

où il trouva que dans la célèbre Université de Louvain il commençoit à se former un dangereux parti dont les Lutheriens se pouvoient aisément prévaloir pour se fortifier contre les Catholiques durant le Concile. Le Docteur Michel Baius chef de ce parti, estoit à la verité homme d'esprit & de bonnes mœurs, mais fort présomptueux; & Ruardus Tapperus fameux Professeur de Louvain avoit dit autrefois de luy, le trouvant trop hardi & trop opiniastre, lors qu'il estoit encore sur les bancs, qu'il craignoit que ce jeune temeraire ne fust un jour cause de quelque schisme. Or il avoit avancé depuis peu certaines propositions de la Grace & du libre Arbitre, qui donnoient naturellement dans le Lutheranisme; & comme on court aisément à la nouveauté, sur tout en matiere de doctrine, pour se distinguer du commun, & pour aquerir la réputation de bel esprit, la pluspart des jeunes Bacheliers avoient fait entre eux une espece de ligue pour les soustenir. Plusieurs Docteurs mesme s'estoient hautement déclarez pour cette nouvelle doctrine, soit par engagement & par cabale, soit par le chagrin qu'ils avoient d'avoir esté postposez à ceux du parti contraire, à qui l'on avoit donné quelques-uns de ces nouveaux Evêchez qu'on venoit d'ériger en Flandre.

Ceux qui tenoient pour l'ancienne doctrine, qui estoit celle de l'Eglise, ne pouvant souffrir ces pernicieuses nouveautez, s'estoient d'abord adressez à la Sorbonne, qui

ANN:

1561.

*Ex Litteris**Commend.**ad Cardin.**Mantuan.**Antwerp.*

9. Jun. ap.

Pallavic.

l. 15. c. 7.

A N N.
1561.

*Ex Com-
mentar.
Cardin.
Seripand.
ap. Pallav.
l. 15. c. 7.*

qui estoit sans contredit la plus illustre & la plus scavante Faculté de Theologie que l'on consultoit de tous costez comme un oracle. Et celle-cy, selon son zele ordinaire pour maintenir dans sa pureté la doctrine de l'Eglise, après-avoir examiné celle de Baius, ne manqua pas de la censurer en dix-huit de ses propositions. Mais ces opiniastres Lovanistes, qui s'estoient déjà rendus trop puissans dans leur Faculté pour en craindre la censure, bien-loin de déférer à celle des Docteurs de Paris, s'élevèrent contre eux, de vive voix, & par écrit, dans leurs disputes & dans leurs livres; de-sorte qu'à l'arrivée de Com-mendon il y avoit encore sur ce sujet plus de bruit & plus de trouble dans Louvain qu'auparavant. Cela l'obligea de prier le Pape d'apporter au-plustost un remede efficace à un si grand mal, qui pouvoit nuire extrêmement en un temps auquel on alloit rétablir le Concile qui devoit achever d'agir contre les erreurs de Luther, ainsi qu'il avoit commencé. Et ce sage Pontife, conformément à l'avis de cét habile Nonce, crut qu'il devoit suivre cette maxime de la politique, qui veut qu'on assoupisse toutes les querelles & tous les sujess de troubles au dedans, quand on a la guerre au dehors contre l'étranger. C'est pourquoy il se contenta pour lors d'ordonner au Cardinal de Granvelle de faire cesser à Louvain ces disputes, & d'empescher absolument que l'on n'y parlast plus de ces.

nou-

nouvelles propositions, de-peur que cette espece de guerre civile entre des Docteurs Catholiques ne fist une fascheuse diversion en faveur des Lutheriens, tandis que le Concile poursuivroit à condamner leur hérésie.

Mais comme les disputes recommencerent après le Concile, & que Baius & ses partisans se trouverent obligez, pour errer conséquemment, de soutenir, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, leurs premières erreurs par d'autres encore plus grandes qu'ils multiplioient tous les jours à l'infini: le saint Pontife Pie V. condamna soixante & dix-neuf de ces propositions par une Bulle que Gregoire XIII. fit solennellement publier, & porter à Louvain par le sçavant Jésuite François Tolet, alors son Prédicateur, & depuis Cardinal; & ce grand homme dans les conférences qu'il eût en particulier avec Baius, le sceût si bien réduire, qu'il l'obligea à se soumettre au Saint Siège, & à condamner luy-mesme la pernicieuse doctrine qu'il avoit enseignée. Et c'est celle la mesme que Jansénius Evêque d'Ypres a renouvelée de nos jours plus dangereusement encore, comme plus finement, sous la belle, mais fausse apparence de celle de Saint-Augustin: ce qui a depuis obligé les Papes Innocent X. & Alexandre VII. à la sollicitation des Evêques de France, de la condamner en cinq de ses propositions, comme hérétique, par deux célèbres Constitutions que tous
les.

ANN
1561.

les Catholiques ont receûs , & que le Roy, qui combat avec autant de force & de bonheur les ennemis de l'Eglise que ceux de sa Couronne, a pris grand soin, comme il fait encore tous les jours, de faire observer tres-exactement dans tout son Royaume.

Et certes, s'il m'est permis de dire par écrit en Historien sur cela mon sentiment, que j'ay si souvent exprimé de vive voix, comme Prédicateur; c'est avec beaucoup de prudence non seulement chrestienne, mais aussi politique, que ce sage Monarque en a usé de la sorte, parce qu'enfin cette doctrine ostant, comme Luther le vouloit, à tout homme pecheur la liberté de ne pas faire le peché qu'il commet, elle luy oste aussi en mesme temps le remords & la honte de son peché, puis qu'on ne luy peut reprocher ce qu'il n'a pû nullement éviter, n'ayant pas eû sans la grace que Dieu ne luy a pas donnée, le pouvoir de ne le pas faire. Or il est évident que si l'on souffroit une doctrine si pernicieuse, on ouvreroit la porte à tous les crimes les plus détestables, qui causeroient bientôt du trouble & du desordre dans l'Estat.

C'est pour ces raisons que le Nonce Jean François Commendon ne pouvant souffrir qu'on soustint durant le Concile, parmi des Catholiques, une doctrine toute conforme à celle de Luther qu'on avoit déjà condamnée, fut d'avis que Pie I V. imposast d'abord silence aux disciples de Baius, ce qui se

é fit. Après quoy ce Nonce, selon les ordres qu'il en avoit nouvellement receûs du Pape, fut attendre à Lubek le passeport qu'il avoit fait demander au Roy de Danemark, pour luy porter la Bulle & le Bref que le Pape luy adressoit. Mais son voyage fut fort inutile pour la raison que je vais dire. Les Conseillers & les Theologiens députez par les Princes Protestans s'estoient assemblez sur la fin du mois d'Avril à Erford, selon qu'on en estoit convenu à Naumbourg, afin d'y travailler à une formule de Foy qui fust commune à tous les Lutheriens. Ce fut pourtant en vain qu'ils s'appliquerent à ce travail, car ils ne purent jamais s'accorder sur quelques articles, & principalement sur celuy de la presence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Car quelques-uns de ces Lutheriens qui s'estoient déjà laissé débaucher par les Calvinistes, ne la vouloient pas reconnoistre; & tous les autres, qui estoient en beaucoup plus grand nombre, demeuroident fermes sur ce point, dont ils sçavoient que leur maistre Luther ne s'estoit jamais relâché. Il firent toutefois une nouvelle Confession de Foy, en termes ambigus, qu'ils signerent tous, pour imposer au monde, & faire accroire qu'ils n'avoient tous qu'une mesme créance. Mais ils s'accorderent tous en effet dans un autre point, qui ne regardoit pas directement la Religion, & qui estoit tres-délicat. Car comme ils sçavoient que l'Empereur prenoit des me-

ANN.
1561.

*Ex Litteris
Com-
mend. ad
Card.
Borrom. 9.
Jun. apud
Pallavic.
l. 13. c. 8.*

ures

A N N
1561.

lures pour faire créer Roy des Romains Maximilien son fils aîné, ils traitèrent entre eux secrètement des moyens de faire tomber l'élection sur un Prince qui fust de leur parti, & jetterent les yeux pour cela sur le Roy de Dannemark, auquel ils firent espérer qu'il pourroit réussir en cette grande affaire, s'il avoit la résolution de l'entreprendre.

C'est une grande tentation que celle d'une Couronne, & d'une Couronne Imperiale, à un Prince qui se sent capable de la porter, & qui croit la pouvoir obtenir. Ce Roy estoit Frideric II. qui depuis environ deux ans avoit succédé à son Pere Christierne III. grand Lutherien, fils de ce Frideric I. qui avoit usurpé la Couronne de Dannemark sur Christierne II. son neveu; comme nous l'avons dit ailleurs. C'estoit un jeune Prince qui n'avoit encore alors qu'environ vingt-sept ans, plein de feu, & tout glorieux des victoires qu'il avoit remportées au commencement de son Regne sur les peuples belliqueux de Ditmarse, qui s'estoient soustraits depuis plusieurs siècles de l'obéissance des Ducs d'Holface vassaux des Rois de Dannemark, sous laquelle il venoit de les réduire. Il estoit allié de la pluspart des Princes Protestans, & tres-attaché au Lutheranisme, que le feu Roy son pere avoit puissamment établi dans son Royaume, ce qui le faisoit extrêmement considerer de tous les Allemans qui en faisoient profession. Et comme il pouvoit
luy-

Chytra.
l. 20.
Saxon.

luy-mesme passer pour Alleman, estant sorti de Frideric I. qui estoit Duc d'Holsa-
e; qu'il se tenoit assésuré des trois Electeurs
Protestans; & qu'il croyoit qu'on en pour-
oit gagner encore un autre en faveur d'un
Prince Lutherien, puis que l'on avoit déjà
eû un Archevesque de Cologne embrasser
le Lutheranisme: il se laissa facilement per-
suader qu'il pourroit estre élu Roy des
Romains; & sur cette esperance il fit dire
au Nonce Commendon, que puis que le
Roi son Pere ni luy n'avoient ja-
mais eû de commerce avec le Pape, il
n'estoit pas à propos qu'il receust le Nonce
qui venoit de sa part.

Mais il se trouva bien décheû de l'espe-
rance qu'il avoit si legerement conceüe,
& qui luy fit faire une réponse si desobli-
geante. Car l'année suivante qu'on tint
l'Assemblée à Francfort pour l'élection
d'un Roy des Romains, les trois Electeurs
Protestans voyant que Maximilien qui
estoit Roy de Bohême, & joint aux trois
Archevesques, avoit déjà sans contredit
la plus grande partie des voix, se déclara-
rent aussi pour luy; de sorte qu'il fut
élu d'un consentement général de tout
le Collège Electoral, sans que l'on par-
last seulement du Roy de Dannemark.
Ainsi ce Prince fit inutilement une incivi-
lité à un aussi honneste homme que
Commendon, qui, selon les nouveaux
ordres qu'il avoit receûs du Pape, at-
tendit à Lubek la réponse du Roy de
Suède,

ANN.
1561.

Suède, auquel il avoit pareillement demandé saufconduit pour luy aller presenter de la part du Pape la Bulle de la convocation du Concile.

Ce Roy estoit Eric XIV. fils aîné de Gustave Eric-son, qui avoit introduit le Lutheranisme en Suède de la maniere que j'ay dit au premier Livre de cette Histoire, & auquel il avoit tout nouvellement succédé. Ce Prince qui avoit beaucoup de bonnes qualitez, que les infames passions & les crimes énormes auxquels il s'abandonna quelque temps après n'avoient pas encore corrompues, répondit assez civilement ses lettres; & comme il n'avoit alors en teste que son mariage qu'il esperoit de conclure bientôt avec la Reine d'Angleterre Elisabeth, qui l'amusoit toujours aussi-bien que les autres Princes qui aspiroient à la possession de sa Couronne beaucoup plus qu'à celle de sa personne, il luy fit dire qu'il prioit de vouloir bien prendre la peine de passer en Angleterre, parce que tout estoit déjà disposé pour le voyage qu'il y alloit faire; qu'il n'attendoit plus pour cela qu'un peu de bon vent, & que là il luy donneroit volontiers audience. Mais comme on vint à bien que la Reine Elisabeth, qui avoit déjà refusé de recevoir l'Abbé Martinenghi, que le Pape luy avoit envoyé, ne permettroit pas que Commençon entrast dans son Royaume, il fut rappelé à Rome, où il s'en retourna, ayant aquis la réputation d'avoir négocié par tout avec toute l'adresse & la

prudenc

*Epist Eric.
Reg. Suec.
ad omnem-
mend. 24.
Aug. apud.
Tallavic
l. 15. c. 8.*

prudence qu'on peut attendre d'un tres-habile homme, quoy-qu'il n'eust rien gagné sur l'esprit des Protestans, qui luy rendirent tout l'honneur qu'il méritoit, sans néanmoins se vouloir jamais rendre à ses raisons.

L'Evesque de Phare n'eût pas un plus heureux succès auprès des Villes Imperiales & la haute Allemagne. Elles le receurent avec honneur : mais elles répondirent presque toutes, qu'estant unies avec les Princes Protestans en une mesme Profession de foy conforme à la Confession d'Ausbourg, elles ne pouvoient rien conclure touchant ce qu'on leur proposoit que conjointement avec eux. Ainsi comme c'estoit assez avoir invité solennellement au Concile tous les Princes, & mesme les Protestans, & tous les Evesques de la Chrestienté, & qu'on fust obligé, pour le rendre legitime, d'attendre ceux qui refusoient, & qui differoient trop longtems de s'y rendre, le Pape envoya ses Legats à Trente.

Il est certain qu'il ne pouvoit choisir des sujets plus capables de présider à une auguste Assemblée, & de luy donner une très-grande réputation, malgré tous les artifices des Lutheriens, que les quatre cardinaux qu'il nomma pour exercer une charge si importante. Le premier fut le Cardinal Hercule Gonzague Evesque de Mantouë, Prince que son insigne piété & sa rare doctrine, & à une prudence

ANN.
1561.

Ex Litteris Delphin. ad Card. Borrom. ap. Pallavic. l. 15. c. 9.

Bemb. Sadolet. Giacom. Victorell.

A-NN.
1561.

dence consommée, a rendu beaucoup plus recommandable encore que son illustre naissance, estant fils de François derois Marquis & premier Duc de Mantouë, frere du fameux Marquis Ferrand Gouverneur de Milan pour Charles-Quint. Le second fut Jerôme Seripand, qui de General d'un Ordre aussi célèbre dans l'Eglise que celui de Saint Augustin, fut fait Archevesque de Salerne, & puis Cardinal pour ses éminentes vertus, pour son admirable éloquence, & pour son rare sçavoir, dont il a laissé des marques éclarantes en plusieurs volumes de ses ouvrages. Le troisiéme Cardinal Stanislas Hosius Evesque de Vienne, si connu par ses doctes livres imprimés jusqu'à plus de trente fois durant sa vie, & par les belles choses qu'il a faites au service de l'Eglise en Italie, en Allemagne & en Pologne: que son seul nom nous suffit pour en faire l'éloge. Et le quatrième fut Louïs Simoneta, que le Pape Pie Cardinal, pour honorer en sa personne le mérite d'un des plus sçavans Docteurs de son temps, & pour le faire en cette qualité présider au Concile.

*Giacon.
Vistorell.
Milens. in
ejus vita.*

*Rescius in
ejus vita.
Giacon.
Vistorell.*

A-NN.
1562.

Or parce qu'au temps qui estoit marqué pour en faire l'ouverture, il n'y avoit encore que neuf Evesques d'arrivez à Trente, on ne tint la premiere Session que le dix-huitième de Janvier de l'année suivante mil cinq cens soixante-deux. Ce fut la premiere sous Pie IV. & la dix-septième depuis le commencement du Concile.

ANN.
1562.

dont on avoit déclaré la suspension dans la seizième prés de dix ans auparavant. Après les prières & les cérémonies accoustumées on n'y fit autre chose que lire, & approuver le Decret, par lequel on déclaroit que la suspension du Saint Concile de Trente estant levée, on en faisoit ce jour-là l'ouverture, & qu'on y traiteroit désormais de ce que les Legats proposeroient, & que le Concile jugeroit propre & convenable pour appaiser les differends touchant la Religion, pour corriger les abus & la dépravation des mœurs, & pour établir la paix dans l'Eglise.

Cependant cette paix se troubloit plus que jamais, à cause du libre exercice qui fut permis en France aux Calvinistes, par l'Edit de Janvier, en mesme temps qu'on devoit le Concile pour éteindre cette hérésie aussi-bien que celle de Luther. Et comme le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise son frere eurent découvert que le Prince de Condé & l'Admiral de Cognny chefs du parti contraire au leur, traitoient sous-main avec les Protestans d'Allemagne, pour s'unir avec eux, afin d'en tirer du secours dans la guerre à laquelle on se préparoit déjà, ils menagerent aussi de leur costé une Conference à Saverne avec le Duc de Wirtemberg & quelques autres Princes Protestans qui amenèrent avec eux leurs Theologiens.

Belcar.
l. 29. c. 37.

Ce fut là que le Cardinal, qui estoit sçavant

ANN.
1562.
Spond. ad
hunc ann.
p. 8.

Et ita ab
eo collo-
quio dis-
cessum est,
ut Augu-
stani ab eo
potius
quam à
Calvinia-
nis stare
persuade-
rentur, &
concordiæ
spes non
exigua re-
linqueret-
tur. Multa
enim Car-
dinalis
Lotharin-
gus conce-
debat, que
alioqui
non con-
cessisset, ut
Germanos
à Galliâ
invadendâ
avocaret.
Hic hujus
colloquii,
cui nos in-
terfuimus,
scopus
fuit.

Belcar. loc.
cit.

vant & tres-éloquent, ainsi qu'il l'avoit fait paroître trois ou quatre mois auparavant au Colloque de Poissy, s'efforça leur faire voir, par une exposition un peu radoucie de nostre créance, que les Luthériens de la Confession d'Ausbourg s'approchoient bien plus des Catholiques dans les principaux articles de la Foy, que des Zuingliens & des Calvinistes, & qu'en suite pouvoient aisément convenir, pour peu qu'ils voulussent s'entendre; ce qu'ils pouvoient jamais faire avec ces hérétiques Sacramentaires infiniment éloignez d'eux & des autres. Il faisoit esperer aux Luthériens par cette maniere douce & conciliante dont il se servoit alors dans l'exposition de nos Articles, qu'ils pourroient s'accorder avec nous; & il en usoit de cette sorte, pour empescher qu'ils ne fissent alliance avec les Calvinistes, comme le Prince de Condé & l'Admiral le prétendoient. Cela luy réüssit, mais aussi cela mesme donna lieu à ses ennemis de faire courir le bruit non seulement en France, mais aussi à Rome & à Trente, que la haine implacable qu'il avoit conceüe contre ceux qui soustenoient les Calvinistes, l'avoit fait donner aveuglément dans le Lutheranisme, & que pourveu qu'il pust détruire le parti contraire au sien, il estoit tout prest de faire recevoir en France la Confession d'Ausbourg. Il dissipa néanmoins bientôt ces faux bruits par les belles choses qu'il fit au Concile de Trente, dont je vais dire brié-

brié

rièvement, en ce qui touche mon sujet, ANN.
 quelle fut la suite & la fin. 1562.

Le vingt-sixième de Février, auquel *Conc. Trid. Collect. litter. princip. de Concil.*
 on avoit intimé la prochaine Session qui fut la dix-huitième du Concile & la
 seconde sous Pie I V. on leût le Decret, dans lequel on ordonne qu'on fera par les Dé-
 putez l'*Index* ou le Catalogue des Livres
 défendus, qui ne fut pas néanmoins pu-
 blié durant le Concile, de-peur d'irriter
 davantage les Protestans, qui s'y verroient
 condamnez dans leurs ouvrages. On les
 invite aussi de nouveau dans ce Decret à
 venir au Concile, & on leur donne un
 saufconduit, qui fut dressé dans une Con-
 gregation le plus ample & le plus seür qu'on
 puisse souhaiter, non seulement pour les
 Allemans, mais aussi pour toutes les autres
 Nations. Avant qu'on tint la dix-neuvième,
 qu'on avoit intimée pour le quatorzième
 de Mars, il survint un grand embarras dont
 on eût de la peine à sortir. L'Ambassadeur
 d'Espagne & tous les Evêques Espagnols,
 selon l'ordre qu'ils en avoient du Roy Phi-
 ppe, qui estoit alors en mauvaise humeur
 contre le Pape, parce qu'il avoit receü à
 ny rendre l'obedience les Ambassadeurs
 du Roy & de la Reine de Navarre, deman-
 doient instamment qu'on déclarast formel-
 lement dans cette Session, que ce Concile
 n'estoit que la continuation de celuy qu'on
 avoit commencé sous Paul III. & pour-
 suivi sous le Pape Jules III. Au contraire,
 les Ambassadeurs de l'Empereur prote-
 stoient

ANN.
1562.

stoient que si on le faisoit, ils sortiroient sur le champ du Concile, parce qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on fist cét affront à leur Maistre, qui n'avoit pas voulu qu'on mist dans la Bulle ce terme de *Continuation*, qui choquoit trop les Protestans. Sur cela l'on receût des lettres du Seigneur de Lansac chef de l'Ambassade, que le Roy de France Charles I.X. envoyoit au Concile par lesquelles il prioit les Peres de differer la Session jusqu'à son arrivée. Cela donna du temps pour chercher les moyens de terminer une si fascheuse contestation. On ne remit pas toutefois pour cela la Session, pour ne rien faire qui fust contre l'honneur & la dignité du Concile. On la tint au jour assigné, & l'on se contenta d'y déclarer; que pour certaines tres-justes causes on ne décideroit ce qui s'y devoit définir que dans la prochaine Session, qui fut arrestée pour le neuvième de Juin.

Mais tout ce long delay ne servit gueres: & le Seigneur de Lansac & ses deux Collegenues le Président Ferrier & le sieur de Piembrac, qui arriverent au mois de May, rendirent l'embarras beaucoup plus grand. Car ils ne demandoient pas seulement, comme faisoient alors les Imperiaux, qu'on ne déclarast point que ce Concile n'estoit qu'une continuation du précédent; mais ils vouloient aussi qu'on déclarast positivement que c'estoit un nouveau Concile, tout different de celuy qu'on avoit célébré à Trente sous les deux autres Papes, parce qu'autre-

ment

nient ni les Protestans d'Allemagne, ni ceux de France ne voudroient jamais le reconnoistre, ce qui empescheroit la paix qu'on prétendoit remettre dans l'Eglise. A cela les Legats répondirent tres-sagement, *Que le saint Concile estant commencé du consentement de tous les Princes Chrestiens, conformément a la Bulle du Pape, qui disoit seulement que toute suspension en estant levée, on en feroit l'ouverture un tel jour, ils n'avoient nul pouvoir de rien changer, beaucoup moins de faire une nouvelle indiction.* A quoy les Ambassadeurs de France, après en avoir conféré avec ceux de l'Empereur, se résignèrent enfin, de-peur que s'ils contenoient plus long-temps, contre l'Espagnol, qui vouloit tout le contraire de ce qu'ils demandoient, on ne pust jamais convenir avec les Legats, & qu'en suite le Concile ne se rompist.

Et parce qu'ils avoient encore demandé qu'on différast à décider des points de la Loy, jusqu'à ce que les Protestans qui devoient estre oûis, eussent proposé leurs raisons, & que les Evêques de France, qui n'avoient pu jusques alors quitter leurs Diocèses fussent arrivez : on voulut bien dans le Décret qu'on fit en la vingtième Session du quatrième de Juin, remettre la décision qu'on avoit a faire jusqu'au seizeième de juillet ; & cependant, parce que les Ambassadeurs de l'Empereur, ceux du Duc de Bavière, ceux de Hongrie & de Bohême, auxquels ceux du Roy se joignirent, deman-

ANN.
1562.

doient avec grande instance qu'on permît la Communion sous les deux especes, & qui pourroit extrêmement servir à ramener les Protestâns, on examina fort exactement cette affaire durant près de six semaines en plusieurs Congregations qui furent tenuës sur ce sujet.

On demeura facilement d'accord que l'usage de la coupe n'estoit pas necessaire: salut, & que Jesus-Christ ne l'avoit nullement ordonné à ceux qui ne consacrent pas; qu'il falloit l'une & l'autre espece pour le Sacrifice, mais non pas pour le Sacrement; & que l'Eglise, pour de justes causes, avoit pû défendre aux laïques de communier sous celle du vin, estant certain que Jesus-Christ est tout entier sous celle du pain aussi-bien que sous les deux ensemble ce que le Concile de Constance avoit déjà défini contre les Hussites. Mais on ne put pas convenir de l'autre point dont il s'agissoit principalement en cette contestation à sçavoir, si dans l'estat present de la Chrestienté, il n'estoit pas expedient que l'Eglise, qui avoit autrefois permis à tous les Fidelles la Communion sous les deux especes, & l'avoit depuis défenduë aux laïques pour de bonnes raisons, la permist de nouveau, si non à tous, du moins à quelque peuples qui la demandoient avec tant d'instance. Les Espagnols, dont l'avis fut suivi de la pluspart des Evêques & des Docteurs soustinrent fortement, *Qu'on ne la devoit nullement accorder, parce que les raisons qui*

l'ave

l'avoient fait oster aux laïques subsistoient toujours ; Que les Protestans ne la demandoient que pour avoir lieu, quand on la leur auroit accordée, d'accuser l'Eglise d'avoir erré en la défendant, & de dire que reconnoissant d'avoir failli en cela, elle s'estoit elle-mesme corrigée ; que quand ils auroient obtenu ce point, ils ne reviendroient pas à l'Eglise pour cela, qu'au contraire, ils en deviendroient plus insolens, & voudroient aussi qu'elle changeast tous ses autres usages, & mesme tous les points de sa doctrine qu'ils avoient l'audace de condamner, & qu'en fin c'estoit à elle de juger de ce qu'il estoit à propos de permettre ou de défendre, & à tous les Chrestiens de s'y soumettre.

Les autres au contraire disoient, qu'on devoit l'accorder non seulement aux Protestans, mais aussi aux Catholiques des Pais Septentrionaux, qui pour la pluspart la souhaitoient avec ardeur ; que l'Eglise comme une bonne Mere devoit avoir cette condescendance a l'infirmité de quelques-uns de ses enfans, & qu'il ne falloit pas que l'on pust dire qu'on avoit empesché la paix, pour avoir usé d'une trop grande dureté envers nos freres, en leur refusant une chose qui étoit bonne en elle mesme, que tant de Princes demandoient, & que l'on avoit autrefois octroyée, mesme après avoir esté défendue, & qu'il n'y avoit rien a craindre en cela, pourveu qu'on ne l'octroyast qu'aux mesmes conditions qu'on avoit alors exigées, & sur tout que l'on avoüast que ce n'estoit pas une chose qui fust

ANN.
1562.

de Droit divin, & que Iesus-Christ estant tout entier sous une seule espece, l'usage de la Coupe n'estoit point necessaire au salut pour tous les Chrestiens.

Après toutes ces contestations on publia dans la vingt & unième Session du seizième de Juillet le Decret, dans lequel on déclare, *Que les Laïques & les Clercs qui ne consacrent point ne sont pas obligez de Droit divin à communier sous les deux especes, & qu'il est de la Foy qu'une seule leur suffit pour le salut: Que dans la dispensation des Sacremens l'Eglise a toujours eü le pouvoir, saufs l'integrité de leur essence, d'établir, ou de changer ce qu'il luy plait, selon qu'elle le juge plus à propos, pour le respect deü aux Sacremens, & pour l'utilité de ceux qui les reçoivent, eü égard à la diversité des temps, des lieux, & des conjonctures; Qu'ainsi ayant approuvé l'usage de communier sous une seule espece, établi dans la suite des temps en plusieurs endroits, & en ayant fait une Loy, il n'est permis à personne d'y rien changer sans l'autorité de la mesme Eglise. De plus, Que Iesus-Christ estant tout entier sous l'une des deux especes, ceux qui le reçoivent sous une seule, ne sont privez d'aucune grace necessaire a salut. Enfin, que les enfans qui n'ont pas encore l'usage de raison ne sont obligez de nulie necessité a la Communion Sacramentelle, quoy qu'on la leur ait autrefois donnée en quelques lieux. Et quant à la permission qu'on demandoit pour quelques peuples, de*

pouvoir communier sous les deux especes à certaines conditions, le Saint Concile déclare, *Qu'il réserve a un autre temps & a la premiere occasion qui s'en presentera, de prononcer sur ce sujet, après l'avoir bien examiné.* Et c'est pourtant ce que le Concile ne put faire, parce que comme on le vouloit bientost terminer, ainsi que le souhaitoient ardemment non seulement le Pape, mais aussi les Evesques qui s'ennuyoient extrêmement d'estre si long-temps à Trente où ils se trouvoient fort incommodés, les Legats firent adroitement entendre aux Imperiaux qui insistoient le plus sur ce point-là, qu'il estoit de leur interest que le Concile, où la pluspart ne leur estoient pas favorables en cela, en remist la décision au Pape, avec lequel ils en pourroient traiter avec plus d'esperance d'y réüssir.

Ainsi, sans plus s'arrester à cette matiere, on examina celle du Saint Sacrifice de la Messe dans les Congregations où le P. Jacques Laynez Général des Jésuites, homme tres-sçavant & tres-vertueux, se fit admirer en parlant comme il fit sur ce grand sujet. Le Pape, qui connoissoit son rare merite, l'avoit envoyé à Trente à son retour du Colloque de Poissy, où en qualité de Theologien du Cardinal de Ferrare il avoit agi avec beaucoup de force contre les Sacramentaires, disant fort librement, en presence de la Reine Catherine de Medicis, qui en fut un peu surprise, *qu'on les devoit avoir envoyez a Trente, pour y rendre raison*

ANN. *de leur doctrine, au lieu de leur donner au*
1562. *dience dans une assemblée particulière, tant*
dis que le Concile Oecumenique s'assemblo
pour en décider. Il y eût à Trente quelque
difficulté sur le rang qu'il devoit tenir.
estoit chef d'une Religion, qui estoit
la verité la dernière de toutes, mais au
que le Saint Siège avoit approuvée, com
me un Ordre de Clercs & de Prestres Ré
guliers, qui vont sans contredit devant
les Moines. Laynez voyant que ceux
cy, pour se maintenir dans le droit qu'i
s'estoient imaginé que l'ancienneté leur
donnoit, menaçoient de se retirer, s'
prenoit la place que le Maistre des céré
monies luy avoit assignée après le Géné
ral des Clercs Réguliers de Saint Augu
stin, s'offrit, pour le bien de la paix,
prendre la dernière, pourveu que le Con
cile déclarast, conformément aux Bu
lles Apostoliques, que sa Compagnie
n'estoit pas un Ordre de Moines, mais de
Prestres. Toutefois, comme il n'y avoit
point d'exemple de cela, parce que les Je
suites n'estoient venus que depuis le dernier
Concile de Latran, & que les Legats ne vou
loient pas préjudicier à la qualité & à l'or
dre des Prestres pour favoriser les Moines
ils prirent ce sage temperament, qui fut
approuvée du Pape & des Evêques ;
sçavoir, que Laynez diroit son avis après
les autres Généraux qui ont droit de
suffrage dans les Conciles, mais au
que comme Général d'un ordre de
Prestres

Prestres, il auroit une place extraordinaire au rang des Evesques. Cela se fit, & tout le monde ayant un extrême envie de l'entendre, à cause de la réputation qu'il s'étoit acquise d'un des plus sages & des plus sçavans hommes de son temps, on le fit monter dans une chaire, qui fut mise tout exprés au milieu de l'Assemblée. Et ce fut de là que le matin du vingt-sixième d'Aoust il parla seul durant prés de trois heures du Saint Sacrifice de la Messè, de son institution, de sa valeur, & de ses effets, avec tant de force, d'éloquence, & de netteté contre les erreurs de Luther, qu'on avoua qu'il avoit encore surpassé tout ce qu'on attendoit d'un homme dont on avoit conceû une si grande opinion; ce qui est tres-rare, & tres-difficile.

A N N.
 1513.

*Sacchiro-
 loc. cit.*

Enfin, après qu'on eût encore poursuivi durant trois semaines à traiter de cette matiere, on leût le dix-septième de Septembre, dans la Session vingt-deuxième, le Decret où l'on définit ces neuf Articles: *Que Jesus-Christ Prestre établi pour l'eternité selon l'ordre de Melchisedec, institua le Sacrifice non sanglant de l'Eucharistie dans la dernière Cene, où il offrit à Dieu le Pere son Corps & son Sang sous les especes du pain & du vin; Que ce Sacrifice qui represente tous les jours celuy de la Croix, est propitiatoire pour les vivans & pour les fidesles défunts; Qu'il s'offre à Dieu seul, quelquefois en l'honneur & en la memoire des Saints; Qu'il n'y a rien dans le Canon de la Messè qui ne*

ANN.
1562.

soit pur, & qui ne ressent la piété; Que les cérémonies avec lesquelles on la célèbre sont tres-saintes; Que les Messes où le Prestre se communique Sacramentellement ne laissent pas d'estre communes, puis qu'elles sont célébrées par un Ministre public de l'Eglise, non seulement pour luy, mais aussi pour tous les fideles qui seront membres du Corps de Jesus Christ; Que le mélange qui se fait de l'eau avec le vin dans le Calice est tres-saintement ordonné par l'Eglise pour représenter l'eau & le sang qui sortirent du sacré costé de Jesus Christ; Qu'il n'est pas expedient que la Messe se dise par tout en langue vulgaire; mais qu'il faut que les Pasteurs & ceux qui ont charge d'ame expliquent, ou fassent expliquer par d'autres, au milieu de la celebration de la Messe, quelque chose de ce qui s'y lit, & quelqu'un des Mysteres de ce tres-saint Sacrifice, particulièrement les jours de Feste & de Dimanche; ce qui seroit sans doute beaucoup plus profitable aux fideles, que tant de beaux discours qui se font si souvent dans les Chaires avec bien de la peine & peu de fruit. Enfin, après qu'on eut fait à l'ordinaire des Decrets pour la réformation de mœurs & de la discipline, on termina la Session par l'Indiction de la vingt-troisième pour le douzième de Novembre. Mais il fallut la differer de plus de dix mois, jusqu'au quinzième de Juillet de l'année suivante, à cause de deux fascheuses contestations qui survinrent, & qui faillirent à dissoudre le Concile.

L'Empereur Ferdinand & le Roy Charles IX. voyoient bien que les Protestans d'Allemagne & de France prendroient éternellement pour prétexte du refus qu'ils faisoient de se soumettre au Concile, la prétendue tyrannie du Pape qui luy ostoit sa liberté, & la corruption de la Cour de Rome, qu'ils disoient estre toute visible, & pour laquelle ils vouloient que le Pape fust jugé luy-mesme au lieu d'estre juge. En effet, dans l'Assemblée des Electeurs & des Princes de l'Empire qui se tint cette mesme année à Francfort; & où Maximilien fils de l'Empereur fut élu Roy des Romains, les Princes Protestans, que Ferdinand exhortoit à se soumettre au Concile de Trente, n'y donnerent par écrit cette réponse plus simple qu'ils avoient promise l'année précédente en leur Assemblée de Naumbourg. Dans cet écrit ils proposerent ces injustes conditions que nous avons veu qu'ils avoient souvent demandées pour un Concile libre & legitime; & ils y ajousterent certains griefs dont ils se plaignoient, & surtout de ce que la Cour Romaine estoit, à ce qu'ils prétendoient, tres-corrompue, & que tout s'y vendoit à prix d'argent par une manifeste simonie; d'où ils concluient qu'ils ne pouvoient en conscience avoir aucun commerce avec des gens si déreglez, & des simoniaques que Jésus-Christ avoit chassés du Temple à grand coups de bâton. Les Protestans de France en disoient encore plus sur cela que ceux d'Allemagne,

ANN.
1562.

*V. Spond.
ad hunc
ann. n. 40.
& seq.*

& ne

ANN.
1562.

& ne parloient jamais de Rome qu'en ces termes tres-odieux, & comme de la Babylone de l'Apocalypse.

C'est pourquoy le Roy Charles & l'Empereur Ferdinand crurent que si l'on travailloit serieusement au Concile à une bonne réformation qu'ils croyoient necessaire pour leur oster ce prétexte, ils pourroient enfin se résoudre à reconnoistre le Concile & en suite à obéir à ses Decrets. Sur cette persuasion l'Empereur qui s'estoit avancé jusqu'à Inspruch, disant mesme qu'il iroit pour cela non seulement à Trente, mais aussi, s'il le falloit, jusques à Rome, avoit fait presenter au Concile une longue liste de chefs de réformation, & en faisoit encore examiner d'autres, entre lesquels il y avoit quelques-uns qui choquoient un peu l'autorité Pontificale. Le Cardinal de Lorraine qu'on attendoit, estant arrivé sur ces entrefaites avec une grande suite d'Evêques, d'Abbez & de Theologiens François pour assister au Concile, exhorta d'abord les Peres en pleine Assemblée à s'appliquer fort serieusement à procurer une reforme si necessaire, & peu de temps après il presenta par ordre du Roy trente-quatre Articles, sur lesquels on demandoit que l'on reformast les abus qui s'estoient glissez dans l'Eglise. Après quoy, il fut à Inspruch, pour y conferer avec l'Empereur des moyens de faire réussir cette entreprise qu'ils jugoient si sainte & si necessaire.

D'autre part, le Pape qui ne vouloit nullement

Collect. litter. & instr. de reb. Concil.

ANN.
1563.
Thuan. l. 25. Natal. l. 14. Collect. litter. & instr.

lement souffrir qu'on touchast à son autorité, soustenoit fortement que c'estoit à luy à corriger ce qui se trouveroit devoir estre réformé dans Rome; Qu'on ne se pouvoit plaindre avec raison qu'il ne l'eust pas fait, puis qu'il avoit publié tout nouvellement plusieurs Constitutions, par lesquelles il avoit corrigé tout ce que l'on pouvoit trouver à redire dans tous les Tribunaux de Rome, dans tous les Offices de la Chancellerie, de la Chambre Apostolique, de la Daterie, de la Rote mesme, & du Palais Pontifical, & dans la distribution des Graces, des Privileges, & des Indulgences; & qu'enfin il feroit toujours paroistre le mesme Zele en tout ce qu'on pouvoit raisonnablement attendre de luy.

Comme on en estoit là, il survint une autre dispute bien plus dangereuse, en suite d'une entreprise tout-à-fait insoustenable, & inouïe depuis tant de siècles jusques alors, par laquelle le Comte de Lune Ambassadeur du Roy d'Espagne osa contester le rang avec les Ambassadeurs de France. Ils déclarerent hautement qu'ils sortiroient du Concile avec tous les François, & protesteroient de nullité de tout ce que l'on y feroit, si ce Comte ne prenoit au dessous d'eux, dans le rang des Ambassadeurs, la place que ses prédecesseurs dans la mesme charge y avoient toujours eüe dans les autres Conciles. Mais ils relascherent beaucoup de cette premiere & généreuse fermeté, en permettant après cela non seulement qu'il prist une place particulière à

ANN.
1563.

In Bullar.
Constit.
Pii IV.
an. 1562.

ANN.
1563.*Papyr.
Mass.
Onuphrius.
Ciaccon. in
Pio IV.*

part, hors du rang des Ambassadeurs, ce qui fut extrêmement blasmé & en France & ailleurs; mais aussi ce qui est bien pis: en souffrant qu'on ne donnast ni aux uns ni aux autres, durant la Messe, ni l'encens, ni la paix, ce qui estoit en quelque façon les traiter d'égaux. Il est vray que le Pape, après le Concile, l'année suivante, prononça pour le Roy de France, en déclarant solennellement que ses Ambassadeurs devoient précéder ceux du Roy d'Espagne, qui alors ne disputoient plus seulement pour l'égalité, comme on avoit fait au Concile, ce qu'on ne vouloit plus souffrir qu'ils prétendissent, mais aussi pour la préséance. Les Espagnols n'ont toutefois jamais voulu acquiescer à un si juste jugement, jusqu'à ce que Loüis le Grand, qui a porté l'honneur de la France plus haut que tous les Rois ses Prédecesseurs depuis le chef de la troisième Race, les a contraints, en les obligeant non seulement de ne plus disputer la première place à ses Ambassadeurs, mais aussi d'avouër comme ils ont fait par un Acte authentique, qu'elle leur est deüe sur eux par tout où ils se trouvent.

Cependant comme cette contestation fut appaisée durant le Concile en attendant que l'on y pourveust autrement; que l'Empereur & le Roy s'estant enfin rendus aux raisons du Pape, ne parlerent plus de cette réformation sur laquelle ils avoient si foiblement insisté; & que le Cardinal de Lorraine eût

ANN.
1563.

appaisé par son adresse plusieurs differends
 qui estoient entre les Evesques sur d'autres
 choses qui pouvoient encore retarder la fin
 du Concile qu'on desiroit fort: on célébra
 le quinzième de Juillet la vingt-troisième
 session, en laquelle, outre les Legats Ho-
 rius & Simonetta, présiderent les Cardi-
 naux Moroné & Navageri après la mort
 des Cardinaux de Mantoûë & Seripand qui
 estoient decedez à Trente, trois ou quatre
 mois auparavant. Là on définit ce qu'on
 doit croire du Sacrement de l'Ordre en
 quatre articles, où l'on déclare que *Iesus-*
christ a donné aux Apostres & à leurs Suc-
cesseurs, dans le Sacerdoce, la puissance de
consacrer, & d'offrir le Sacrifice de l'Eucha-
ristie, & de remettre & de retenir les pechez;
Qu'il y a eû de tout temps dans l'Eglise sept
Ordres, dont les uns sont plus grands que les
autres; Qu'estant indubitable par l'Ecritu-
re & par la Tradition Apostolique, que
l'Ordre conferé donne la grace, on ne peut en-
uite douter qu'il ne soit Sacrement; Que
comme ce Sacrement aussi-bien que le Baptes-
me & la Confirmation imprime un caracte-
re qui ne peut estre jamais effacé, on ne peut
sustenir sans erreur que ceux qui ont esté
une fois legitimement ordonnez, peuvent
devenir Laïques, s'ils cessent d'exercer
ministere de la parole de Dieu; Que tous
les Chrestiens ne sont pas Prestres, mais
ceux-là seulement qui sont ordonnez par les
Evesques, comme par les vrais Successeurs
des Apostres, & Superieurs aux Prestres qui
n'ont

ANN.
1563.

n'ont pas comme eux le pouvoir de conferer ni la Confirmation, ni les Ordres; Que le consentement du peuple ou des Puissances seculières n'est pas necessaire pour l'Ordination; & qu'au contraire ceux qui présument d'exercer les ministeres Ecclesiastiques par la seule volonté des seculières, sans avoir receu la grace de l'Ordination, sont des voleurs & des larrons,

Dans la Session vingt-quatrième, qui fut remise du seizième de Septembre à l'onzième de Novembre, le Cardinal de Lorraine estant de retour de Rome, où il estoit allé conferer avec le Pape sur les moyens de terminer au-plustost le Concile, comme tous, excepté les Espagnols, le souhaitoient, on exposa la doctrine Catholique touchant le Sacrement de Mariage en douze Canons, dans lesquels, *on dit Anatheme à tous ceux qui diront, Qu'il n'est pas un vray Sacrement qui confere la grace; Qu'il est permis aux Chrestiens d'avoir plusieurs femmes, & que cela n'est defendu par aucune Loy divine; Que l'Eglise ne peut établir certains empeschemens au mariage; Qu'il peut estre rompu pour cause d'heresie, de cohabitation facheuse, ou d'absence affectée de l'une des parties; Que le Mariage fait & non consommé n'est pas rompu par la Profession solennelle de Religion faite par l'une des parties; Que le lien de ce Sacrement peut estre rompu pour le peché d'adultere; Qu'il ne se peut jamais faire de séparation quant à la couche & à la cohabition pour un temps déterminé ou non*

déter-

déterminé ; Que les Ecclesiastiques qui sont dans les Ordres sacrez, ou les Réguliers qui ont fait profession solennelle de chasteté, peuvent contracter Mariage sous prétexte qu'ils ne se sentent pas avoir le don de chasteté, lequel ils peuvent demander à Dieu qui ne permet pas que nous soyions tentez au dessus de nos forces ; Que l'estat du Mariage doit estre préféré à celui de la Virginité, ou du Célibat ; Que la défense de la solennité des nopces en certains temps de l'année est une superstition tyrannique ; Et enfin que les causes qui concernent le Mariage n'appartiennent pas aux Juges Ecclesiastiques. A quoy le Concile ajouste un Decret, par lequel, pour empescher les Mariages clandestins, il déclare nuls les Contrats de ceux qui entreprendroient de contracter Mariage autrement qu'en presence du Curé, & de deux ou trois témoins, ou de quelque autre Prêtre, avec permission du Curé, ou de l'Ordinaire.

Enfin dans la vingt-cinquième & dernière Session du Concile, qui fut la neuvième sous Pie IV. que l'on tint le troisième & le quatrième de Décembre, on publia trois Decrets, au premier desquels on déclare, Qu'il y a un Purgatoire ; Et que les Ames qui y sont detenuës sont soulagées par les suffrages des fideles, Et principalement par le Saint Sacrifice de l'Autel ; Et l'on ordonne aux Evêques de prendre garde que les Prédicateurs n'agitent point sur ce sujet des questions subtiles, qui ne servent de rien

ANN. 1563. pour l'édification des peuples, & qu'ils n'avancent pas des choses incertaines touchant l'estat des Ames dans le Purgatoire, & qui ont mesme apparence de fausseté. Dans le second, l'on expose nettement la doctrine Catholique touchant l'intercession & l'invocation des Saints, & l'honneur qu'on doit à leurs Reliques, & aux saintes Images, qui se rapporte tout aux personnes sacrées qu'elles représentent, bannissant toute sorte de superstition, & tous les abus qu'on peut faire de ce culte. Et dans le troisiéme, on déclare qu'on doit retenir dans l'Eglise l'usage des Indulgences approuvée par l'autorité des Saints Conciles; mais que suivant l'ancienne constitution on les doit distribuer rarement, & sur tout sans en tirer ces profits criminels qui ont esté la cause de ces abus, à l'occasion desquels ce nom favorable d'Indulgence est blasphémé par les hérétiques. Enfin, après avoir achevé les Decrets pour la réformation des mœurs & de la discipline dont je n'ay point parlé dans les autres Sessions non plus qu'en celle-cy, parce que cela n'appartient nullement au sujet du Lutheranisme que je traite, le Concile déclare que l'on entend toujours qu'à cet égard l'autorité du Saint Siège demeure sans aucune atteinte; comme pareillement il renvoye au Pape, comme au Souverain Pasteur de l'Eglise, la décision des difficultez qui pourront naistre sur tout ses Decrets sans exception.

Voila ce que fit ce fameux Concile, qui ayant esté assemblé jusques à trois fois dans l'espa-

l'espace de dix-huit ans, pour réduire les Protestans, condamna les erreurs de Luther sans pouvoir réünir à l'Eglise les Lutheriens, qui demeurèrent toujours obstinez dans le refus qu'ils firent de reconnoistre son autorité. L'Empereur mesme ne fut pas pleinement satisfait, voyant qu'on n'y avoit pas accordé, du moins pour l'Allemagne, la Communion sous les deux especes, & le Mariage des Prestres qu'il avoit si souvent demandé. Il en eût du chagrin, & en écrivit au Pape assez fortement en son nom, & en celuy du Duc de Baviere son gendre, & il luy envoya un petit Traité composé par quelques Docteurs Catholiques, contenant les raisons pour lesquelles, veü l'estat où l'on se trouvoit en Allemagne, ils croyoient non seulement que l'on pouvoit, mais aussi que l'on devoit accorder ces deux Points. Ils ne persuaderent pas néanmoins le Pape, qui, pour d'autres raisons qu'il estimoit beaucoup plus fortes, & qu'on avoit examinées dans le Concile, ne voulut pas se mettre en danger de ruiner la discipline & l'œconomie de l'Eglise, sur une esperance incertaine de la conversion des Protestans. A quoy ce Prince, qui estoit extrêmement bon, & n'agissoit en cela que par un grand zele, & par un ardent desir qu'il avoit de la paix de l'Eglise, acquiesça; puis il mourut tres-sainement la mesme année.

Maximilien II. son fils Roy des Romains qui luy succeda, fit de nouvelles instances

A N N.
1563.

A N N.
1564.

14. Febr.
Goldast.
Constit.
Imper. 1.20

ANN.
1664.

V. Spond.
ad hunc
ann., n 29.

Istvanff.
bist. Hun-
gar. l. 21.

stances sur ces deux Points, avec bien plus d'empressement que son pere, mais avec aussi peu d'effet. Il eût mesme le malheur, avant que de parvenir à l'Empire, de s'estre rendu suspect du Lutheranisme, tant parce qu'il favorisoit les Lutheriens, que parce qu'il prenoit plaisir d'assister aux Presches de Sebastien Fauser fameux Prédicant Lutheranien; ce qui donna beaucoup de scandale aux Catholiques, & de regret à l'Empereur Ferdinand, qui en témoigna bien de la douleur en mourant. Mais comme avec plusieurs autres belles qualitez du corps & de l'esprit, ce Prince avoit dans l'ame un grand fonds de piété, Dieu luy fit la grace d'effacer bientôt, par une conduite toute contraire à celle qu'il avoit tenuë, cette opinion qu'on avoit conceüe de luy si desavantageuse à la gloire de la Maison d'Autriche, qui a toujourns témoigné tant de zele pour la Religion. En effet, comme quelques-uns des principaux membres des Estats d'Autriche qu'il avoit convoquez pour en estre assisté dans la guerre qu'il avoit convoquez pour en estre assisté dans la guerre qu'il avoit alors contre le Turc, luy eurent aussi demandé, avant que de s'engager à rien, le libre exercice du Lutheranisme, selon la Confession d'Ausbourg, il leur dit gravement, *Qu'il ne les avoit pas assemblez pour traiter de la Religion, mais pour tirer d'eux en cette occasion de quoy faire la guerre au Turc.* Et comme enfin, après luy avoir promis sans condition

Schard. de
reb. gest.
Maxim.

ANN.
1566.

lition un secours d'argent tres-considerable, ils crurent luy pouvoir demander de meilleure grace cette liberte, & qu'ils le supplioient tres-humblement de la leur vouloir octroyer en recompense de ce zele qu'ils temoignoient pour son service, sans rien epargner : *Et bien*, leur repondit-il sur le champ, *je vous l'accorde volontiers, car je ne veux oster à personne sa liberte : ainsi je permets à tous ceux qui voudront suivre une autre Religion que la Catholique, de vendre leurs biens, & de sortir de mes Estats où je ne suis pas resolu de les souffrir.* Ce qu'il fit entendre pareillement à ses sujets de Bohême & de Hongrie, & des Pais heretiques, les exhortant à demeurer toujours fermes dans l'ancienne Religion qu'il faisoit hautement profession de vouloir maintenir inviolablement par tout où il pourroit. Ce n'est pas néanmoins que comme il estoit naturellement bon & obligé, & fort enclin à reconnoistre les services qu'on luy rendoit, il ne se soit quelquefois un peu relasché de cette belle resolution. Car n'ayant pas le cœur de refuser absolument, comme il avoit fait la premiere fois, ce que luy demandoient encore quelques-uns des principaux membres des Estats d'Autriche qui l'avoient tres-sensiblement obligé, en aquitant toutes les grandes dettes qu'il avoit contractées durant la guerre qu'il avoit eüe contre le Turc, il leur dit enfin, *Qu'il leur permettoit l'exercice de la Confession d'Ausbourg dans*

ANN.
1566.

Bizar. de
bell. Par-
non.

ANN.
1568.

A N N. leurs terres , pourveu que douze Docteurs
1568. Protestans , dont il en choisiroit six, & les six
Sim. autres seroient choisis par les Estats, con-
Schard. de vinssent des Articles de doctrine & de disci-
reb. Maxi- pline qu'on tiendroit uniformement , pour
mil. éviter cette horrible confusion & diversité
Chytr. de créance qui se trouvoit parmi ceux qui se
Saxon. disoient tous de la Confession d'Ausbourg.
l. 22. Mais le saint Pape Pie V. & le Roy Philip-
Gab. Vit. pes II. à sa sollicitation , luy remontrèrent
Pii V. si fortement le tort qu'il faisoit en cela & à
 sa réputation & à l'Eglise, qu'il protesta
 pour sa défense, qu'il n'avoit rien permis
 qu'à une condition qu'il sçavoit bien qu'on
 ne pourroit jamais accomplir. Après cela
 il ne permit pas à la verité cét exercice aux
 Lutheriens, mais il les laissa faire, & diffi-
 mula de sorte qu'ils s'établirent insensible-
 ment jusques dans Vienne, où quelques-
 uns mesme du peuple firent tout ouverte-
 ment profession de l'héresié, jusqu'à ce
 que sous l'Empereur Rodolphe, après la
 mort de Maximilien son pere, le Luthe-
 ranisme fut entierement banni & de Vien-
 ne & de toutes les autres Villes de l'Autri-
 che, l'exercice n'en estant toleré qu'à quel-
 ques-uns de la Noblesse, & seulement dans
 leurs maisons de campagne, pour leurs do-
 mestiques. Ainsi les choses, à l'égard de
 la Religion, sont demeurées en l'estat où
 elles furent mises en Allemagne, après la
 Pacification de Passau confirmée par l'Edi-
 d'Ausbourg, qui permet aux Prince
 Protestans dans leurs Estats l'exercice de
 Reli-

A N N.**1577.****1552.****1555.**

Reli-

ANN.
1577.

Religion, à condition néanmoins que les Eveſques, & tous les autres Eccleſiaſtiques, qui après cét Edit renonceroient à la Foy Catholique, ſeroient privez de leurs Eſtats & de leurs Benefices. C'eſt ce qui fut ſolennellement exécuté ſous le Regne de ce meſme Empereur Rodolphe contre l'Archeveſque & Electeur de Cologne Gebhard Truchſés, dont voicy la pitoyable hiſtoire.

Gebhard Truchſés, de l'illuſtre Maiſon des Barons de Valbourg dans la Suaube, fils de Guillaume Truchſés frere d'Otton Cardinal d'Auſbourg, après avoir fait ſes études en Allemagne, fut quelque temps à Rome auprès du Cardinal ſon oncle, qui ſatisfait de ſa conduite, & de la réputation qu'il s'eſtoit acquiſe d'homme d'eſprit & de bon ſens, luy fit avoir le Doyenné de Straſbourg, & puis une place dans le Chapitre de Cologne, où l'on ne reçoit que des gens de la premiere qualité. Là, comme le Comte Salentin d'Iſembourg, qui n'avoit pas encore receû les Ordres ſacrez, ſe fut démis de ſon Archeveſché avec l'agrément du Pape, pour conſerver ſa Maiſon par le mariage, il ſceût ſi bien faire ſa brigue par l'adreſſe & par les intrigues principalement d'Adolphe Comte de Nieubar, qu'il l'emporta, quoy-que ſeulement d'une voix, ſur le Duc Erneſte de Baviere, qui eſtoit appuyé de la faveur du Pape, de l'Empereur, & de la pluſpart des Princes; de-ſorte que nonobſtant que l'on prétendit

ANN. 1578. tendist qu'on avoit employé de mauvaises voyes pour faire élire Gebhard, il ne laissa pas d'estre mis & confirmé par Grégoire XIII. sur le Siège Pontifical de Cologne en l'année mil cinq cens soixante & dix-huit, à l'âge de trente ans.

D'abord il fit paroistre tant de piété dans le gouvernement de son Eglise, & tant de sagesse & de probité dans celuy de son Electorat, qu'il en mérita les éloges du Pape, & l'estime toute particuliere de l'Empereur Rodolphe, qui luy fit l'honneur de le nommer en sa place pour présider à la célèbre Conference qui se fit à Cologne pour l'accommodement des Estats du Pais-Bas avec le Roy Philippe II. Il en fit l'ouverture par la plus magnifique & la plus dévote Procession qu'on eust jamais veüe à Cologne; mais après cela cessant de se contraindre, ainsi qu'il avoit fait auparavant pour se bien établir dans sa nouvelle dignité & dans l'estime de ceux dont il avoit affaire, il fit bientost connoistre à tout le monde qu'il avoit caché de fort grands vices & de tres-méchantes inclinations sous une faulx apparence de vertu & de piété. Caquoy-qu'il se fust fait ordonner Prestre pour montrer qu'il se vouloit entierement consacrer à l'Eglise, il se plongea dans la débauche, & sur tout dans celle des femmes, avec si peu de retenuë, que de Pasteur il se fit enfin le loup de sa bergerie & le scandale de son peuple. Et ce fut alors, que comme cette infame passion

quand

quand elle s'est une fois emparée du cœur d'un Ecclesiastique qu'elle engage dans un sacrilege continuel, ne manque gueres de l'entraîner d'abisme en abisme jusques à son dernier malheur, il devint éperdument amoureux de cette beauté, à laquelle il sacrifia son repos, son honneur, son Electorat, & son ame. Celle qui par ses charmes l'encharma si fort, fut une jeune Comtesse parfaitement belle, nommée Agnes, fille de Jean George Comte de Mansfeld, & nièce de ce Comte Pierre Erneste de Mansfeld Gouverneur de Luxembourg, qui servit avec tant d'honneur Charles-Quint & Philippes II. son fils dans les guerres de Flandre.

Elle estoit Chanoinesse ou Dame de Girisheim; & comme ces sortes de Religieuses, si toutefois elles le sont, ont grande liberté de sortir, elle estoit venue à Cologne pour y voir la Comtesse Marie sa sœur, qui avoit épousé depuis peu le Baron Pierre Erneste de Kreinchingen. Elle y fut jusques à la fin de la Conference, qui dura sept mois, pendant lesquels, pour divertir tous ces Princes & ces Ambassadeurs Allemans & Flamans, qui en estoient, on faisoit souvent de magnifiques festes à Cologne. Ce fut là que Gebhard devint amoureux de cette belle Chanoinesse qu'il voyoit souvent dans ces assemblées, comme l'assurent des gens sages qui estoient alors à Cologne. Car de dire, ainsi que l'ont écrit quelques Auteurs, que ce fut par un

A N N.
1579.

*Chytra. Sa-
xon. l. 13.*

*Michael
Isselt. de
bell. Colon.
l. 1.*

*Fior. de
Ram. l. 5.
c. 4. Fa-
mian. Stra-
da Decad. 2
l. 5.*

*Sunt ta-
men plu-
res, iique*

ANN.

1579.

Graves vi-
ri, qui,
quod per
hunc, Geb-
hardus in
notitiam
virginis
venisset,
fabulam
esse vulgi
arbitran-
tur, cum
jam ante
illam Geb-
hardo co-
gnitam
fuisse affir-
ment.

*Michaël Is-
selt. de bell.
Golon. l. 1.*

enchantement du fameux Magicien l'Es-
cot qui la luy fit voir dans un miroir ad-
mirablement belle, je crois que ce n'est
qu'un conte du petit peuple, qui aime à
croire & à dire ces choses extraordinaires
qui ont du merveilleux. En effet, pour-
quoy recourir à la Magie pour voir une
personne qu'il voyoit si souvent accompa-
gnée du Baron son beaufrere, qui la me-
noit à ces festes, & faisoit régulièrement
sa Cour à l'Electeur? Quoy qu'il en soit,
il est certain que ce malheureux Prince se
laisa tellement emporter à la passion que
la veüe de la Chanoinesse fit maistre dans
son ame, qu'il n'en revint jamais. Et com-
me la beauté du corps, quand elle n'est pas
soustenuë de celle de l'ame, qui est la ver-
ru, est semblable aux plus belles fleurs qui
se laissent abbatre au premier vent, & se
flestissent aussitost qu'on les touche: aussi
cette fille qui n'estoit pas animée de l'es-
prit que sa profession luy devoit avoir in-
spiré, se rendit aisément aux ardeses sol-
licitations de l'Electeur qui en devint enco-
re plus passionné.

On sçait assez que l'amour impudique
ressemble au feu, qu'on ne peut telle-
ment tenir caché, qu'il ne se fasse connoi-
stre, du moins par la fumée, par le bruit
qu'il fait estant enfermé, & enfin par les
flames qu'il pousse au dehors aussitost
qu'il trouve, ou qu'il s'est fait luy-mes-
me une ouverture par où il s'échape. De
là vient qu'après que cét infortuné Pré-
lat

at eût entretenu durant quelque temps fort secrettement sa Comtesse dans le Palais Archiepiscopal de Broël, au-delà du Rhin, près de Cologne, & puis dans le Chasteau de Keiserverd où il la tenoit enfermée, enfin son amour l'aveuglant, & le contraignant par sa violence de ne garder plus ni de mesure, ni de bienséance, il la logea dans le Palais de la Chancellerie de Bonn; & pour avoir la commodité de la voir plus souvent, il n'eût point de honte d'aller tenir sa Cour au Chasteau de Poppelstorf auprès de Bonn, où il alloit hautement tous les jours la visiter: de-sorte que cet infame commerce n'estant plus secret, le bruit s'en répandit par tout avec un horrible scandale.

A N N.
1580.

A N N.
1581.

Alors les deux jeunes Comtes de Mansfeld, Christophe qui avoit succédé depuis peu au Comte Jean George leur pere, & Pierre Erneste Chanoine de Strasbourg, furent en poste trouver l'Electeur; & après mille sanglans reproches qu'ils luy firent de l'injure atroce qu'il avoit faite à une maison plus illustre que la sienne, ils le menacerent de poignarder leur sœur en sa presence, & puis de le sacrifier luy-mesme à leur vengeance, s'il ne réparoit au-plustost cet affront, en épousant leur sœur, & en quittant mesme son Archevesché s'il ne le pouvoit autrement. La crainte & l'amour qui sont deux passions assez contraires & tres-puissantes, s'accorderent en cette occasion pour déterminer l'Archevesque, &

ANN.
1581.

l'emportèrent dans son ame sur toutes les considerations qui devoient s'opposer à ce mariage sacrilege d'un Prestre & d'une Chanoinesse. La peur qu'il eût d'une part des menaces que luy faisoient deux ennemis si justement irritez contre luy, & aussi redoutables que ces deux Comtes, s'ils n'estoient satisfaits; & de l'autre, l'amour qu'il avoit pour sa Comtesse, de laquelle il estoit tous les jours plus charmé, & qui le prioit instamment d'avoir soin de son honneur & de sa vie, le firent résoudre à tout ce qu'elle voulut. Il la fiança donc au commencement de l'année mil cinq cens quatre-vingts-deux, dans la sale du Palais de Bonn, en presence de quelques-uns de ses confidens & des freres de cette Comtesse & de sa sœur, & promit solennellement de l'épouser en quittant mesme son Archevesché. Mais les Comtes de Solms & de Nieuvar ses grands amis, auxquels il avoit la dernière confiance, & tous deux hérétiques, le premier en son ame, sans s'estre encore déclaré, parce qu'il estoit du Chapitre de Cologne, & l'autre reconnu publiquement pour tel, s'opposèrent à cette résolution.

Ilsluy remontrèrent, *Que comme il n'avoit qu'un ves-modique patrimoine, & que sa fiancée n'avoit point de dot à luy porter, ils seroient tous deux malheureux s'il ne trouvoit moyen de retenir sa première Eponse, à sçavoir l'Eglise de Cologne, avec cette seconde qu'il venoit de prendre;*

Qu'il

Qu'il n'y avoit pour cela qu'à se faire Lutherien, & que l'estant il les pourroit retenir toutes deux, à l'exemple de tant d'autres Evêques d'Allemagne, de Suède, & de Danzemark, auxquels, selon les Loix de leur Religion, de l'Empire, & de ces deux Royaumes, il estoit permis de se marier en retenant leurs Evêchez; Que pour en venir là, il falloit d'abord faire en sorte que les Lutheriens qui estoient en assez grand nombre à Cologne, & qui pourtant n'y avoient point d'Eglises, y demandassent l'exercice libre de leur Religion, comme il avoit esté permis par Edit de l'Empire; Que la Diète qu'on alloit tenir à Ausbourg, où tous les Princes Protestans se devoient trouver, leur seroit favorable, au cas que les Magistrats de Cologne le leur refusassent; Qu'il falloit que luy-mesme s'y adressast, pour obtenir cette liberté qu'on avoit octroyée à tant d'autres Evêques d'Allemagne; Que tous les Princes Protestans ne manqueroient pas de se joindre à luy, & de faire tous leurs efforts pour la luy faire accorder, parce qu'ayant par la quatre Electeurs de leur costé, ils seroient Maistres de l'Electiion, & pourroient faire un de leur parti Empereur, ce qui estoit de la dernière importance pour la Religion Lutherienne; & qu'après tout, s'il en falloit venir à la guerre, il auroit toujours infailliblement la plus grande partie de ces Princes de son costé; Qu'il devoit pourtant encore dissimuler, en attendant une occasion favorable pour se déclarer, & que cependant

A N N. *il pourroit jouir librement de ses amours.*

1581.

Tout cela, qui sembloit estre assez bien projeté, fut ponctuellement exécuté, & néanmoins rien ne leur réussit. Les Lutheriens de Cologne présentèrent leur requeste au Senat, qui remit la réponse en un autre temps, & cependant fit arrester ceux qui l'avoient signée. Comme nonobstant ce refus, ils eurent l'audace, sous la conduite du Comte Adolphe de Nieuvar, de faire prescher un Ministre au village de Mechtéren tout auprès de Cologne, le Magistrat fit tirer sur eux le canon qui faillit à tuer le Comte, & en suite il chassa de Cologne par Edit tous les Protestans. L'Empereur auquel ils s'adresserent à la Diète, rejetta bien loin leur requeste, comme contraire à la liberté des Villes Imperiales. Toutes les recommandations qu'ils obtinrent des Princes Protestans n'eurent aucun effet; & quoy que l'Electeur pust faire par ses Députez & par l'entremise de ces Princes, pour obtenir de l'Empereur qu'il fust permis aux Ecclesiastiques de suivre la Confession d'Ausbourg, en retenant & leur dignité & les bien d'Eglise, on répondit toujours qu'on avoit arresté dans les Diètes précédentes, conformément à la Pacification de Passau, que ceux qui depuis cette Paix auroient changé de Religion, perdroyent leurs Benefices, sans toutefois encourir pour cela aucune note d'infamie. Ainsi voyant qu'il n'avoit pû rien obtenir, & que le Senat & le Chapitre de Cologne de me-

demeuroient toujours fermes dans la résolution qu'ils avoient prise de conserver inviolablement la Religion Catholique, & de ne souffrir jamais que leur Archevesque fust Protestant, il résolut, suivant le conseil des deux Comtes ses confidens, de se maintenir par la voye des armes dans son Archevesché.

Sur cette résolution, afin de pouvoir surprendre les Catholiques, il traita secretement avec le Duc d'Alençon & le Prince d'Orange qui luy promirent du secours; & il leva quelques troupes dans ses Estats de Westphalie, sous prétexte de renforcer les garnisons de ses places frontieres de la Flandre où tout estoit en armes. Mais il fut bien surpris, lors que la Noblesse qu'il avoit assemblée pour sçavoir quel secours il en pourroit tirer dans l'occasion s'il en avoit besoin, luy dit fort nettement, que si le bruit qui commençoit à se répandre qu'il vouloit embrasser la nouvelle Religion, & se marier, se trouvoit veritable, il ne devoit nullement s'attendre qu'on l'assistast en une si damnable entreprise. Il dissimula néanmoins encore, & fit semblant d'être bon Catholique, en attendant que le grand parti qu'il prétendoit former fust en estat d'agir; puis ayant passé promptement le Rhin, il fut à Bonn, & peu de jours après surprit cette Ville qui se gouvernoit alors par ses Magistrats, & dont les Electeurs n'estoient pas absolument les Maistres, comme ils l'ont esté depuis ce temps-

ANN.
1582.

là. Ce fut-là le commencement de la guerre : car aussitost après il se saisit du tresor de l'Eglise de Cologne qu'ou gardoit dans le Chasteau de Bruël, & s'en servit pour faire de nouvelles troupes. Il mit garnison dans les Monasteres & dans les petites Places dont il s'empara aux environs de Bonn ; & comme il se crut assésuré du secours de la pluspart des Princes Protestans, il se moqua de tous les avertissemens qu'il receût du Senat & du Chapitre de Cologne, des Archevesques de Treves & de Mayence ses Collegues, de l'Empereur Rodolphe, & du Pape mesme, qu'il traitoit d'une maniere tres-insolente parmi les infames débauches où il estoit continuellement plongé, & résolut enfin de se déclarer tout ouvertement comme il l'avoit promis.

Pour cét effet, il tint une grande assemblée à Bonn où se trouverent plusieurs Princes & grands Seigneurs de la Confession d'Ausbourg, & mesme quelques Calvinistes, & entre autres le Comte Jean de Nassau frere du Prince d'Orange ; & là il fut arresté d'un commun consentement de uns & des autres, qu'on ne parleroit point du Calvinisme de peur d'irriter les Princes Protestans d'Allemagne, dont la pluspart ne le pouvoient souffrir, & que pour les attirer tous dans leur parti, il feroit hautement profession du Lutheranisme. C'est ce qu'il fit par un Manifeste, dans lequel il déclare, *Qu'il n'a jamais eû intentio*

de rendre son Electorat héréditaire, comme ses ennemis l'ont publié, ni de rien changer dans le gouvernement de l'Etat; ni dans le Chapitre de Cologne, qui aura toujours toute liberté d'élire après sa mort un Archevesque: mais que Dieu l'ayant éclairé de ses lumières pour connoître la vérité en le tirant des tenebres de la Papauté, il n'a point d'autre dessein que de vivre selon cette vocation dans l'exercice de la pure Religion, en laissant à ses sujets la liberté de suivre laquelle il leur plaira des deux: de la Catholique ou de la Lutherienne, conformément à ce qui est permis par la paix de Passau.

A N N.
1582.

Nonobstant cette déclaration le Duc Jean des deux Points qui avoit fortement agi en son nom & en celui de l'Electeur Palatin & du Comte Jean Casimir son frere, & de plusieurs autres Princes Protestans auprès du Magistrat de Cologne pour cet Archevesque, ne put empêcher que ce généreux Senat ne se déclarast tout ouvertement contre luy. C'est ce que firent aussi en mesme temps les Estats de l'Electorat assemblez par l'autorité du Chapitre, qui, après une longue délibération, conclurent que selon les Décrets de Passau & d'Ausbourg il estoit décheû de son Archevesché, & que le Siège estoit vacant. C'est pourquoy ce miserable apostat voyant qu'il n'avoit plus rien à ménager, ne manqua pas d'exécuter avec un horrible scandale ce pour quoy il avoit si malheureusement renoncé à sa Religion, & se maria publique-

A N N.
1583.

A N N.
1583.

ment à Bonn avec sa Comtesse par le ministère du Prédicant du Duc Jean des deux Ponts. Ce fut ce furieux scandale qui obligea enfin le Pape Grégoire XIII. à prononcer solennellement contre luy la Sentence, par laquelle il le déclaroit excommunié, le privant de l'Archevesché de Cologne, & conséquemment de l'Electorat, avec injonction au Chapitre d'élire un autre Archevesque Electeur en sa place. Il avoit commis l'exécution de cette sentence au Cardinal André d'Autriche, cousin de l'Empereur: mais comme ce Prince ne put passer, à cause que le Comte Jean Casimir s'opposoit par la voye des armes à son passage, l'Evesque de Verceil, qui trouva moyen de passer avec peu de suite par la Lorraine, la porta à Cologne.

Les trois Electeurs Protestans firent bien tous leurs efforts auprès de l'Empereur; pour empescher qu'elle ne fust exécutée, prétendant que le Pape ne l'avoit pû porter contre un Electeur de l'Empire, sans le consentement de l'Empereur & des autres Electeurs. Ce fut toutefois inutilement, parce que Rodolphe soustint toujours que cet Archevesque apostat ayant esté tres-justement excommunié par le Pape, il ne pouvoit s'opposer à cette Sentence, qui d'ailleurs estoit tres-conforme aux Loix de l'Empire. Ainsi le Chapitre s'estant assemblé le vingt-deuxième de May, le Duc Erneste de Bavière Evesque de Liège & Administrateur de Hildesheim & de Frisingue, fut

fut élu Archevesque de Cologne ; ce qu'il accepta sans beaucoup de peine, croyant qu'il auroit la teste assez forte pour joindre avec le bonnet Electoral une quatrième mire de cette importance & de cette force, à ces trois autres qu'il portoit déjà.

L'Empereur qui le protegeoit, commanda par un Edit Imperial à ceux qui avoient armé pour Gebhard, de mettre bas les armes, sur peine d'estre mis au ban de l'Empire, ce qui n'empescha pas que la guerre qui estoit déjà bien fort allumée ne continuast de se faire avec des forces tres-considerables de part & d'autre. Car le Duc des deux Ponts, les Comtes de Solms & de Nassau, Charles Truchés frere de Gebhard, & Charles de Mansfeld autre frere de la Comtesse Agnes, s'estoient mis en campagne avec de bonnes troupes d'Allemands, de Hollandois, & mesme de François que le Comte de Mansfeld qui avoit servi en Flandre sous le Duc d'Alençon avoit recueillis du débris de son armée pour les mener à Gebhard son beaufrere ; & celuy-cy ayant laissé son frere dans Bonn estoit allé solliciter le secours que le Comte Jean Casimir luy avoit promis, & qui consistoit en une assez bonne armée d'Allemands & de Suisses que ce Prince mena dans la Westphalie. D'autre part le Comte d'Isambourg, autrefois Archevesque de Cologne, & alors Général des troupes de cette ville & de l'Electorat ; le Duc Jean Frideric de Saxe Lawembourg qui commandoit celles du Chapitre

dont

ANN.

1583.

dont il avoit une des principales dignitez ; le Comte d'Artemberg, que le Prince de Parme Gouverneur des Pais-Bas avoit envoyé au secours du Chapitre & de la ville de Cologne avec quatre à cinq mille vieux soldats ; & enfin l'armée que Guillaume Duc de Bavière frere du nouvel Archevesque Erneste avoit donnée au Prince Ferdinand leur plus jeune frere pour le servir en cette guerre, faisoient tout ce que l'on peut faire en une pareille occasion pour soutenir un bon parti contre des gens qui ne manquoient ni de courage, ni de forces, & qui estoient bien résolus de ne rien épargner pour maintenir leur Electeur, afin d'en avoir quatre Protestans ; ce qui apparemment eust fait que le Lutheranisme fust enfin devenu le parti dominant dans l'Empire.

Ainsi on donna des combats, on fit des sièges, on prit & on reprit des places, on eût de bons & de mauvais succès, la victoire se partageant entre ces deux partis, qui estoient à peu près égaux ; & cependant, par un malheur presque toujours inévitable dans ces guerres civiles, où l'on est la pluspart du temps plus animé les uns contre les autres que dans celles qui se font contre l'étranger, on fit par tout au-deçà & au-delà du Rhin, de furieux ravages par le fer & par le feu que les Protestans mettoient sur tout aux Monasteres, comme ils firent entre autres à celui de Saint Heribert, de Duitz, vis-à-vis de Cologne, si celebre

célebre pour son antiquité & pour les doctes ouvrages du fameux Abbé Rupert qui en fut autrefois Abbé vers l'année onze cens vingt. Cela fut cause que les Electeurs & les autres Princes qui n'avoient pas encore pris parti dans cette querelle, s'estant assemblez à Francfort par l'autorité de l'Empereur, proposerent, après une assez longue discussion de cette affaire, une voye d'accommodement pour faire cesser ces desordres, à sçavoir que Gebhard cedast sa dignité d'Archevesque & d'Electeur au Duc Erneste, en retenant une grosse pension, avec laquelle il pust vivre honorablement selon sa qualité de Prince. Mais comme il estoit enffé de quelques succès peu considerables qu'il avoit eûs, il protesta qu'il ne s'accorderoit jamais qu'à condition qu'il retiendroit toujourns la dignité d'Electeur avec la Westphalie, & qu'Erneste se contenteroit du titre d'Archevesque avec les places qu'il occupoit alors, & qui n'estoient pas en grand nombre.

Ce fut là la dernière cause de la ruine du malheureux Gebhard. On fut tellement indigné de cette proposition, que ces Princes, qui agissoient encore pour luy auprès de l'Empereur, l'abandonnerent, & leur exemple fut bientost suivi d'une bonne partie de ses soldats. En effet, le Comte Jean Casimir qui n'eût pas plus de succès en cette guerre qu'en celle qu'il avoit déjà faite en France & aux Pais-Bas pour les Calvinistes, se trouva tres-mal obéi des Officiers.

A N N.
1583.

ciers de son armée, qui luy demandoient en tumulte de l'argent, & la seûreté qu'il ne leur pouvoit donner pour les mettré à couvert de l'Edit Imperial. De sorte qu'il fut bien-aîsé de prendre l'occasion que la mort de l'Electeur Louïs Comte Palatin son frere luy presenta de les licentier, & de s'en retourner bien viste à Heidelberg, où il s'empara du gouvernement de l'Estat durant la minorité du jeune Prince Frideric son neveu, & rétablit le Calvinisme que le feu Electeur son frere en avoit banni pour y remettre le Lutheranisme auquel Frideric son pere avoit renoncé pour se faire Calviniste, ainsi que je l'ay dit ailleurs.

A N N.
1584.

Aprés cette retraite, qui fut suivie d'un nouveau renfort que receût Erneste, l'armée des Catholiques reprit assez facilement toutes les meilleures places de l'Electorat, à la réserve de Bonn qui fut étroitement assiégée, & où Charles Truchés se défendit vigoureusement assez longtemps. Mais enfin, comme on eût trouvé le moyen de faire voir l'Edit Imperial contre Truchés à la garnison qui s'estoit déjà mutinée faute de paye, & à qui l'on promit de l'argent, elle remit entre les mains d'Erneste & la place & son Gouverneur Charles Truchés, avec deux de ses principaux Officiers qui demeurèrent prisonniers. Cette victoire fut suivie de la réduction de tout ce qui restoit encore à prendre dans l'Archevesché de Cologne & de la défaite d'une bon-

te partie des troupes de Truchfés dans un grand combat où le bastard de Brunsvic qui les commandoit fut pris. Après cela Gebhard Truchfés n'ayant pas de quoy résister au victorieux qui le poursuivoit vivement, fut contraint de s'enfuir avec son Agnes en Hollande, où il passa le reste de ses jours, méprisé, abandonné de tout le monde, & n'ayant plus auprès de soy que celle qui ayant esté le sujet de ses crimes par son amour brutal & sacrilege, & en suite la cause de tous ses malheurs, ne pouvoit plus ny estre en l'estat où il se trouvoit, qu'un objet de haine effroyable par une juste punition, qui doit apprendre principalement aux Ecclesiastiques, en quel horrible avilissement de pechez & de miseres l'amour immodique est capable de les précipiter s'ils n'ont la force d'écraser ce petit monstre en sa naissance.

Ce sont là les derniers efforts que les protestans ont faits par les armes pour avoir encore plus de liberté qu'ils n'en ont dans l'Allemagne. Il est certain qu'ils y sont bien plus forts que les Calvinistes qui s'y sont établis en quelques endroits contre les loix de l'Empire, mais aussi qu'ils y sont incomparablement plus foibles que les Catholiques. Car dans les Estats des Princes ecclesiastiques, dans ceux des Princes séculiers & des Villes libres & Imperiales où l'on professe l'ancienne Religion, soit qu'on y soit toujours demeuré ferme, soit qu'on y soit rentré en renonçant au

Luthe-

A N N.
1584.

Lutheranisme, il est tout évident qu'ils possèdent aujourd'hui sans contredit plus des deux tiers de l'Allemagne. Outre que les Lutheriens qui se firent les uns aux autres une cruelle guerre dès la naissance de leur hérésie, & qui n'ont jamais pû s'accorder, étant encore partagez en tant de différentes sectes, travaillent tous les jours eux-mêmes à se détruire; ce qui fait que plusieurs d'entre eux, voyant dans une grande division une marque certaine d'une fausse Religion, rentrent dans l'Eglise Romaine, qui est le vray centre de l'univers Chrestienne, sans qu'on voye que des Catholiques se fassent plus maintenant Lutheriens. De-sorte que comme quand un torrent, qui, enflé tout-à-coup par quelque furieux orage, faisoit grand bruit & grand degast, commence à s'abaisser peu à peu, l'on ne doute point que ses eaux s'estant écoulées on ne le voye bientôt sec: de mesme, en voyant dans l'Empire cette décadence toute visible du Lutheranisme, qui faisoit au commencement de si grands desordres, on a lieu d'espérer que, selon la destinée de toutes les hérésies, l'on en verra quelque jour la fin ainsi qu'on l'eust veüe en ce mesme temps dans le Royaume de Suède, si le Duc Charles de Sudermanie ne l'eust usurpé sur le Roy Sigismond son neveu, pour y maintenir le Lutheranisme de la maniere qu'il faut maintenant que je raconte pour la conclusion de cette Histoire.

Le Roy Gustave Eric-son ou fils d'Eric, A NN. 1584. 1560. Chytr. Saxen. l. 20
 qui établit le Lutheranisme en Suède,
 laissa quatre fils en mourant, Eric XIV. qui fut son successeur à la Couronne, Jean Duc de Finlandie, Magnus Duc d'Ostrogothie, & Charles Duc de Sudermanie. Eric qui, à l'âge de vingt-six à vingt-sept ans où il estoit alors, avoit beaucoup de bonnes qualitez de corps & d'esprit, gouverna d'abord son Royaume avec assez de moderation & de conduite : mais il se gasta bientôt l'esprit par cette curiosité criminelle qui ne manque jamais d'estre funeste à ceux qui veulent découvrir les secrets de l'avenir par l'art défendu de la fausse Astrologie, ou de la Magie noire. Car comme il eût appris par la voye des sortileges dont on usoit assez souvent en ce temps-là dans ces pais Septentrionaux, qu'il estoit menacé d'estre renversé de son Trône dans quatre ans par un des plus grands du Royaume, il s'alla mettre dans l'esprit que celui-là ne pouvoit estre que Jean Duc de Finlandie son frere, qui avoit épousé la Princesse Catherine sœur de Sigismond Auguste Roy de Pologne.

Ce qui fortifia son soupçon fut que ce Roy luy ayant peu de temps après déclaré la guerre avec le Roy de Dannemark, il crut que son frere qui estoit nouvellement retourné de Pologne avec la Duchesse son épouse, s'entendoit avec ces deux Rois contre luy. C'est pourquoy, sans examiner la chose davantage, il alla luy-mesme l'affiéger

Fior. de Rem. l. 4. c. 16.

Chytr. l. 20.

Chytr. l. 21.

1563.

ANN.
1584.

l'assiéger dans Abo ville Episcopale de la Finlandie Méridionale, & l'ayant aisément contraint de se rendre, le fit garder avec la Duchesse dans une étroite prison, où ils furent fort rudement traitez par Gerich Person, qui gouvernoit entierement l'esprit du Roy, que luy-mesme avoit corrompu. Et comme il n'y a rien qui rende plus injuste & plus cruel un Prince défiant, & qui d'ailleurs se voit haï de son peuple, que le soupçon qu'il conçoit aisément que l'on conspire contre luy, il n'y avoit sorte d'injustice qu'il ne commist, & de cruauté qu'il n'exercast en suite contre tous ceux qu'il croyoit estre serviteurs de son frere, lesquels il faisoit impitoyablement massacrer par ses gardes. Et parce que Denis Burgos venerable vieillard qui avoit esté autrefois son Précepteur, prit la liberté de luy remontrer le tort qu'il se faisoit, & le danger qu'il y avoit d'une révolte générale, s'il continuoit à traiter de la sorte les plus honnestes gens de son Royaume que l'on sçavoit estre tres-innocens du crime qu'il leur imputoit, il luy dit pour toute réponse que c'estoit un traître, & luy enfonça sur le champ un poignard dans le cœur.

Après cela, comme s'il eust esté poursuivi des manes de son Précepteur, & de tant d'autres personnes illustres & innocentes qu'il avoit fait mourir, son esprit parut égaré; & soit qu'il connust bien son foible, ou qu'il se repentist enfin de l'injustice qu'il avoit faite à son frere, ou plustost qu'il
crust

ANN.

1584.

1567.

rust que le temps dans lequel on luy avoit marqué qu'il devoit craindre le malheur tout on le menaçoit estoit passé, il alla luy-mesme tirer de prison le Duc Jean, auquel il demanda pardon de tout le mal qu'il luy avoit fait souffrir injustement, & voulut absolument qu'il acceptast le titre de Gouverneur général du Royaume. Mais cette bonne résolution ne dura gueres, & les soupçons l'ayant repris plus dangereusement qu'auparavant, à cause de l'affoiblissement de son esprit, il en prit une autre toute contraire, qui fut de se défaire une fois de tous ses freres & des plus grands seigneurs de son Royaume, pour n'avoir plus personne à craindre. Et afin de l'exécuter plus aisément, les ayant tous en son pouvoir en un mesme jour, il les invita aux noces magnifiques qu'il préparoit pour un honteux mariage qu'il alloit faire avec une fille de la plus basse condition qu'il entretenoit depuis quelques années. Mais il ne songeoit pas que jamais tyran ne fit mourir son successeur, & que son infame passion alloit elle-mesme contribuer à la bonne fortune de son frere, en luy faisant connoistre son abominable entreprise. Car cette fille qui, malgré la bassesse de sa naissance, avoit le cœur incomparablement plus royal que ce miserable qui n'avoit plus ni biens ni honneur, ayant horreur de cette horrible résolution qu'il ne put s'empescher de luy communiquer, la fit sçavoir à ces Princes, qui eurent bientôt formé leur parti

1568.

parti

ANN,
1584.

parti contre un homme que sa frenesie, sa fureur, & sa cruauté, & ce honteux mariage avoient rendu si odieux, qu'on ne le pouvoit plus souffrir. S'estant donc mis à la teste de la Noblesse & de tout ce qu'ils avoient pû faire de troupes, auxquelles se joignirent celles de ce malheureux Prince qui fut abandonné de tous ses gens, excepté de ses gardes, ils vont droit à Stokolme, & après qu'on leur eût livré ce scelerat de Gerich Person, qui estoit cause de tous les desordres, & qui fut mis sur une rouë après avoir esté rompu tout vif, ils entrent dans la ville, où ils sont receus de la Bourgeoisie, donnent sur les gardes d'Eric qui venoit à eux pour les repousser, les mettent en fuite, le poursuivent, l'arrestent, & le contraignent de se rendre au Duc de Finlandie, qui l'envoya prisonnier à Westran, où il mourut dix ans après dans sa prison; & cependant le Duc Jean son frere fut proclamé Roy, & couronné en presence de tous les Ordres du Royaume au mois de Juillet de l'année suivante à Upsale.

Chitra.
l. 22.
1569.

Fior. de
Ram. l. 4.
c. 17.
Sacch. hist.
Sec. p. 4. l. 5.
n. 80.
Tosserin.
Ref. resp.
Chytr. l. 3.

Ce nouveau Roy Jean III. qui estoit un des Princes de son temps le plus sage & le plus spirituel, avoit si bien profité des bons exemples de la Reine sa femme, & de la lecture des Saints Peres, à laquelle il s'estoit fort appliqué, principalement durant sa prison, qu'il estoit déjà Catholique en son ame, & desiroit extrêmement d'abolir le Lutheranisme dans son Royaume, & d'y

faire

faire re fleurir la vraye Religion, comme elle faisoit avant le schisme de Luther, pourveu qu'il le püst faire sans tumulte & sans se mettre en un danger trop évident de soulever ses sujets contre luy. Or Dieu luy en fit naistre une belle occasion dans la neuvième année de son Regne, par l'arrivée d'un Jésuite natif du Royaume de Norvege, nommé Laurent Nicolai, qu'on avoit envoyé de Rome en Suède en habit déguisé pour y servir la Reine Catherine, & chercher avec elle les moyens de rétablir la Foy dans ce Royaume. Elle voulut qu'il communiquast cette affaire au Roy, dont elle connoissoit les bonnes intentions, & suivant ses sages avis que ce Prince adroit luy donna, fut se presenter aux Ministres, & aux Prédicants Lutheriens, & leur dit qu'il avoit passé toute sa vie dans l'étude des hautes sciences où il croyoit avoir fait par la grace de Dieu quelque progrès assez considerable qui luy avoit aquis de la réputation dans plusieurs Universitez; qu'ayant appris que le Roy fendoit & établissoit un nouveau college à Stokolme, il y estoit venu pour offrir son service à sa Majesté, parce qu'il estoit beaucoup mieux estre utile en quelque chose à la Suède si voisine de la Norvege son País, qu'aux étrangers qu'il avoit servi jusqu'à lors, en leur enseignant les sciences dont il faisoit profession; & que pour cet effet il les prioit d'employer leur credit auprès du Roy, pour luy faire avoir de l'employ dans ce College.

A N N.
1584.

1577.
Sacchin.
hist. Soc.
l. 5.

A. N. N.
1584.

Cela réüssit admirablement. Ces Ministres surpris d'entendre un homme qui parloit si aisément & si élégamment Latin, & qui n'avoient garde de s'imaginer qu'estant de Norvege il fust autre que Lutherien crurent effectivement ce qui estoit vray que c'estoit un tres-habile homme, & n'omanquerent pas de le recommander particulièrement au Roy, qui jouant aussi parfaitement bien de son costé, leur dit qu'il s'en fioit à leur parole. Sur quoy il luy donna la Chaire de Theologie; où, sans se déclarer, il sçavoit adroitement dans ses leçons tous les fondemens du Lutheranisme. Le Principal du College & un des Curez de Stokolme qui s'en apperceûrent, car les autres Ministres qui estoient fort ignorans n'y prenoient pas garde, voulurent s'opposer à de si heureux commencemens. Mais le Roy, sous prétexte qu'ils troubloient le repos public par leur discours séditieux, le chassa de la ville, donna la charge de Principal de son College au Professeur Laurent Nicolai, disant qu'il estoit juste qu'il eust usast de la sorte, pour rendre justice à un si habile homme que ces deux séditieux avoient calomnié; & en mesme temps publia une nouvelle Liturgie que luy-mesme avoit dressée pour abolir peu à peu, ce qu'il disoit, les pratiques Lutheriens.

Elle n'estoit pas à la verité tout-à-fait Catholique, mais aussi elle n'estoit pas infectée de plusieurs erreurs que contenoit celle dont on se servoit alors en Suède. C'est pour

ANN.
1584.

pour quoy les deux exiliez prenant cette occasion pour se venger du Roy, la combattirent par écrit; & comme ils virent que Laurent Nicolai les avoit fortement réfutez par une sçavante Apologie dans tous les points qu'ils avoient attaquez, ils en appellerent à une Assemblée générale. Mais le Roy la défendit si bien, & fit si clairement connoistre les desordres des Ministres qui n'avoient nul soin du culte Divin, que non-seulement on l'approuva, mais aussi l'on consentit qu'il réformast les abus de ces Ministres, & rétablist les anciennes pratiques de piété qu'ils avoient abolies, comme entre autre l'abstinence & le jeusne du Carême. Il fit plus: car ayant résolu de traiter avec le Pape Grégoire XIII. de la réduction de la Suède à l'obéissance de l'Eglise à certaines conditions, il choisit pour négotier cette grande affaire, celuy de tous les Seigneurs de sa Cour qui avoit le plus de part à sa confiance, & sçavoit tout le secret de son cœur.

Passer. loc.
cit.

Flor. de
Rem. l. 4.
c. 17.

Celuy-cy fut le célèbre Pontus de le Gardie, homme de cœur & d'esprit, & qui par sa sage conduite mérita les faveurs de sa bonne fortune, qui prit plaisir de l'élever d'une naissance assez basse aux premières Charges de ce Royaume. En effet, ayant quitté le village d'où il estoit près de Rieux en Languedoc, il suivit les armes où son inclination le portoit, & fut comme simple soldat en Escosse, sous le Seigneur d'Orsel, Lieutenant de François I. De-là comme la

ANN.

1584.

paix se fit bientoſt après ſon arrivée, il paſſe au ſervice du Roy de Dannemark qui faiſoit la guerre en Suède, & eſt fait priſonnier dans un grand combat, où le ſieur de Varennes Gentilhomme Picard, qui commandoit en cette occaſion les troupes de Suède, batit les Danois. Celuy-cy voyant parmi ſes priſonniers un François de bonne mine, & qu'il ſceût avoir tres-bien fait en ce combat, le preſente au Roy Eric, qui le voulut avoir à ſon ſervice, & le prit bientoſt en affection, l'ayant trouvé extrêmement adroit en tous les exercices que ce Prince aimoit, & dans leſquels cét habile François, qui y ſurmontoit tous les autres, luy laiſſoit touſjours l'avantage. Cela luy aquit tellement les bonnes graces de ce Roy, que quand il déclara le Duc de Finlandie ſon Lieutenant général dans tout le Royaume, il le luy donna pour l'affiſter dans le gouvernement, l'affeûrant qu'il luy rendroit de bons ſervices. Et de fait, il luy fut ſi fideille, & ſi utile, que ce fut luy qui contribua le plus à le faire Roy. Il ſe ſervit non-ſeulement de ſon conſeil & de ſon adreſſe, mais auſſi de ſa réſolution & de ſon épée, eſtant entré le premier dans Stokolme, où, après avoir taillé en pièces tout ce qui réſiſtoit encore, il ſe jetta ſur le malheureux Eric, & le contraignit de ſe rendre à diſcretion; ce qui fit que le nouveau Roy, qui l'eſtimoit déjà infiniment, ſe donna tout à luy. Ce fut donc ce Comte Pontus de la Gardie qu'il choiſit pour l'envoyer à Rome; &

afin

afin de pouvoir mieux tâcher le secret de cette négociation, il l'y envoya sous prétexte de supplier le Pape de faire en sorte, par son entremise auprès du Roy d'Espagne, qu'il fust payé de certaines rentes tres-considerables sur le Royaume de Naples qui estoient deûës depuis long-temps à la Reine sa femme. Pontus traita souvent avec le Pape; & après luy avoir exposé les bonnes intentions du Roy son Maistre, il luy demanda de sa part quatre choses, sans lesquelles on ne croyoit pas qu'on pust rétablir la Religion Catholique en Suède. La première, qu'on ne troublast point la Noblesse dans la jouïssance des biens d'Eglise qu'elle possedoit; & il promit que cependant le Roy, pour l'obliger doucement à suivre peu à peu son exemple, remettrait dans l'Eglise plus de deux cens mille livres de rente qu'on avoit réunies à son domaine. La seconde, qu'on laissast aux Evêques & aux Prestres les femmes qu'ils avoient épousées; car pour ceux qu'on ordonneroit à l'avenir, on promettoit de les obliger à vivre en continence. La troisième, qu'on permist aux laïques la Communion sous les deux especes. Et la quatrième, que le Service Divin se fist en langue vulgaire. Il ajouta qu'à ces conditions le Roy se faisoit fort de ramener tous les sujets à l'Eglise Catholique, & qu'en attendant les dernières résolutions de sa Sainteté, il la prioit de luy envoyer au-plustost quelque habile homme pour traiter avec luy d'une chose

*Fier. de
Ram. l. 4.
c. 17.*

*Sacchin.
hist. Soc. p.
4. l. 6. m. 68.
& seq.*

ANN. si importante au salut de son peuple & au
1584. sien.

Ce Pape qui estoit un des plus sages, des plus zelez, & des plus généreux Pontifes que l'Eglise de Dieu eust jamais eûs, établit une Congregation de Cardinaux & de sçavans Theologiens, pour examiner une affaire de si grande consequence, avant que de donner une réponse décisive au Comte de la Gardie. Et cependant il envoya au Roy de Suède le fameux Jésuite Antoine Possevin de Mantoûë, celuy que ses Ambassades de Pologne, de Moscovie, & de Suède, & ses livres qui font paroistre la prodigieuse étendue de son esprit & de son sçavoir en toutes sortes de Sciences, ont rendu si célèbre dans le monde. Cét habile homme qui vouloit avoir un beau prétexte de traiter librement avec le Roy, sans donner aucun ombrage aux Senateurs, fit à Stokolme en qualité & en habit d'Ambassadeur de l'Imperatrice Marie, fille de Charles-Quint, de laquelle il luy rendit les lettres publiquement, selon la coustume, pour luy donner en cérémonie avis de la mort de l'Empereur Maximilien II. son mari.

Possev. Ap. par. Bibl. t. 1. in Greg. XIII. Sacch. l. 6. Après quoy il traita si bien en particulier de l'affaire pour laquelle il estoit venu, & luy parla si fortement de son salut, & de l'obligation qu'il avoit de se soumettre au jugement du Souverain Pontife, touchant les choses qu'il avoit proposées, qu'il le fit enfin résoudre à tout ce qu'il voulut. De sorte que ce Prince fit secretement entre ses

mains

ains l'abjuration du Lutheranisme, & la profession de Foy selon la formule de Pie V. puis il se confessa, & receût l'absolution, après avoir de nouveau protesté, en embrassant le Pere, qu'il s'en tiendroit au jugement du Saint Siège sur ce qu'il avoit demandé au Pape. Cela fait, Possévin s'en retourna promptement à Rome. avec les lettres que le Roy, la Reine, & le Prince Sigismond qui n'avoit encore que douze ans, écrivoient au Pape, auquel il rendit compte d'un si heureux succès de sa négociation.

Mais ce bonheur ne dura pas, & il parut bien en cette rencontre que l'on ne doit gueres compter sur les belles résolutions de ceux qui craignent moins Dieu que les hommes. Pontus de la Gardie estoit déjà retourné en Suède avec une réponse peu favorable sur ce que le Roy demandoit, parce que l'on ne trouvoit pas qu'on luy pust accorder ce que l'on avoit déjà refusé à d'autres Princes plus puissans que luy, pour des raisons qui subsistoient toujours. En mesme temps Charles Duc de Sudermanie son frere, les Senateurs & les Grands du Royaume ayant sceû son dessein de Pontus même, qui craignoit aussi-bien que les autres de perdre les grands biens d'Eglise dont il jouïssoit, luy estoient venu remonter le danger où il se mettoit d'une révolte générale, s'il entreprenoit de changer l'estat de la Religion. Les Princes Protestans d'Allemagne luy avoient aussi écrit des lettres tres fortes sur ce

ANN.
1584.

*Fior. de
Rem. 106.
cit.*

*Sacchin.
l. 7. n. 79
& seq.*

ANN.
1584.

Chytra.
l. 29.
Nicol. Rit-
tershus.
Genealog.

Sacch. hist.
Sec. 1. 7.
p. 76.

lujet, & sur tout son beau-frere se Comte George Jean Prince de la Maison Palatine des deux Ponts, qui avoit épousé la Princesse Anne Marie fille du Roy Gustave Eric-son, & sœur de ce Roy Jean & de Charles Duc de Sudermanie. Comme ce Comte, qui possédoit les Comtez de Lautreck, de Veldens, & de Luzestein, eût appris ce que le Pere Possévin estoit allé faire en Suède, où il devoit retourner après avoir négocié avec le Pape pour la conversion du Roy: il en fit grand bruit, il allarma tout le parti Protestant, & en écrivit mesme avec aigreur à l'Empereur Rodolphe, se plaignant de cette action comme d'une entreprise criminelle qui alloit troubler la paix de l'Empire, & allumer la guerre non-seulement dans la Suède, mais aussi dans l'Allemagne, où les Protestans ne manqueroient pas de prendre les armes pour la défense de leur Religion dans ce Royaume.

Il fit plus. Car ayant sceu que Possévin estoit arrivé à Munich, d'où, après avoir traité de quelques affaires de la part du Pape avec le Duc de Baviere, il devoit passer dans le haut Palatinat, & de là dans la Bohême, pour continuer son voyage jusqu'en Suède, il mit des gens à tous les passages pour l'arrester: mais ceux-cy se tromperent, & se faisirent de la personne de l'Evesque de Rossé en Irlande, qui s'en alloit trouver l'Empereur en petit équipage, & qu'ils prirent pour le Jésuite Possévin, qui jouissant heureusement, sans le sçavoir de la

mau-

mauvaise fortune de ce pauvre Evesque Irlandois, trouva le passage libre; & fit son voyage sans aucune facheuse rencontre. Mais cependant tout ce grand bruit que fit ce Palatin joint aux lettres des autres Princes Protestans, & à ces remontrances menaçantes du Duc Charles, du Senat, & de la Noblesse de Suède, ébranla bien fort, & enfin changea tout-à-fait l'esprit du Roy Jean: de sorte que ce pauvre Prince intimidé par ces menaces, & craignant que son frere ne le traitast de la mesme maniere que luy-mesme avoit traité son aîné, abandonna toutes ses bonnes résolutions, quoy que la Reine pust faire pour le rafermir, en luy remontrant que puis qu'il avoit pour soy l'affection de ses peuples, & l'Empereur & le Roy de Pologne, il n'avoit rien à craindre. Mais la crainte d'un mal qu'il regardoit comme present, & tout prest à fondre sur sa teste, l'emporta dans son ame sur l'esperance d'un secours qui luy paroissoit assez incertain.

Ainsi le Pere Possevin estant retourné en Suède avec de fort belles Lettres que le Pape, l'Empereur, le Roy de Pologne, le Duc de Baviere, & plusieurs autres Princes Catholiques écrivoient au Roy pour le feliciter de sa conversion, trouva que ce Prince estoit bien changé; qu'il faisoit profession du Lutheranisme plus hautement qu'il n'avoit jamais fait; qu'il maltraitoit les Catholiques, & qu'il ne vou-

1579.
Sarchin.
bist. Soc. 1.7
n 84.
c 101.

A N N.
1584.12. 1. 8.
n. 150.

loit rien garder de ce qu'il luy avoit promis. Il luy reprocha mesme avec aigreur le peu d'égard qu'on avoit eû à Rome aux justes demandes qu'il croyoit avoir faites pour faire rentrer tout son Royaume dans l'obéissance de l'Eglise Romaine, comme il disoit en avoir eû véritablement le dessein : car il y en a qui asseurent qu'il n'eût jamais que celui de faire une troisième espèce de Religion, entre la Catholique & Lutheriene, conformément à la nouvelle Liturgie qu'il avoit dressée. Quoy qu'il en soit, il est certain qu'il manqua de parole & qu'au-lieu de se soumettre, selon sa promesse, au jugement du Saint Siège touchant les quatre points qu'il avoit demandez, il voulut au contraire que le Saint Siège se soumit à son jugement contre l'ordre établi de Jesus-Christ, qui veut que l'on obéisse à l'Eglise. Enfin le Pere Possévin voyant qu'il ne pouvoit plus rien gagner sur l'esprit du Roy, qui se rendoit tous les jours plus inflexible, & qu'il avoit mesme chassé le Pere Laurent Nicolai de son College, où il remit les Hérétiques, fut obligé de quitter la Suède & l'espérance qu'il avoit conceüe d'y achever le grand ouvrage qu'il y avoit si heureusement commencé.

Il voulut toutefois encore, avant que d'en sortir, visiter à Vastene dans la Gothie Orientale le fameux Monastere de Sainte Brigide. Il y trouva dix-huit saintes Dames, qui, sous la conduite de leur Abbessé,

Fior. de
Ram. l. 4.
c. 15.
Sacchin.
l. 8. n. 152.

nom-

nommée Catherine Beneditti, plus venerable encore pour sa sainteté que pour son grand âge, y avoient toujours conservé, comme le lys entre les épines, la blancheur de leur virginité, & la bonne odeur de toutes les vertus Religieuses, malgré tous les efforts que les Héretiques avoient faits depuis plus de trente ans, par des menaces, & par les attrait de la volupté, pour les tirer de ce genre de vie Angelique qu'ils ont en horreur, & les engager dans le mariage. La Reine qui eût bien de la douleur de voir un si funeste changement dans l'esprit du Roy son mari, ne survésquit pas longtemps à ce malheur qui luy tenoit extrêmement au cœur. Elle mourut tres-sainement peu de temps après la retraite de Possévin, & disant au Roy le dernier adieu peu de momens avant que d'expirer, *Je vous demande, Monsieur, luy dit-elle d'une voix languissante, & en luy serrant foiblement la main, je vous demande pour la dernière grace que j'attens de vous, que vous ordonniez à ce peu de vrais Chrestiens qui sont encore dans vostre Royaume, de prier Dieu pour le repos de mon ame, selon la coutume & l'esprit de l'Eglise Catholique; & vous trouverez bon que je vous dise pour la dernière chose que vous entendrez de moy, que vous y devez rétablir la vraie Religion, si vous voulez que Dieu y fasse regner vostre posterité: ce qui fut une Prophetie que l'évenement a verifiée.* Le Roy, qui fut extrêmement touché de ces paroles, & dans

ANN.
1584.
Spond. ad
ann. 1587.
n. 11.

ANN.

1584.

qui la crainte mondaine n'avoit pû encore étouffer les sentimens de la Religion qu'il sçavoit estre la veritable, ordonna que l'on priaist Dieu pour elle à la Catholique dans tout son Royaume, & sur tout aux magnifiques obseques qu'il luy fit faire en la grande Eglise d'Upsale qu'il avoit rétablie. Il voulut mesme que l'Archevesque Lutherien qui fit son Oraison funèbre, y dist en sa presence, & en celle de tous les Senateurs & des Grands du Royaume, ces belles paroles : *La Reine Catherine, entre autres excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant sa vie, a toujours constamment retenu & cultivé la Religion Catholique des Rois Jagellons ses glorieux Ancestres, sans laquelle personne ne peut estre sauvé.* Ce fut là sans doute un tres-beau triomphe de la verité; qui obligea l'héresie mesme à se déclarer hautement pour elle par la bouche d'un Lutherien.

Il s'en fallut bien que le Comte Pontus de la Gardie, qui pour son interest particulier n'avoit pas soustenu son Maistre dans sa premiere résolution comme il le pouvoit, & le devoit faire, eust une fin aussi heureuse que celle de cette Princesse. Car comme retournant de son Ambassade de Moscovie, il vouloit entrer dans le Port de Revel Capitale de la Livonie Suédoise dont il estoit Vice-Roy, la Patache à la Poupe de laquelle il estoit assis dans un fauteuil, ayant donné d'une extrême roideur contre un rocher, la Prouë se haussa si fort de

Poffevin.

Refut Resp.

Sbyst. c. 3.

Mor. de

Rem. l. 4.

c. 17.

ce coup, que deux de ses Gentilshommes qui estoient debout devant luy, estant tombez & renversez sur sa chaise, firent encore baisser davantage la Poupe, de sorte qu'ils coulerent en un instant tous trois dans la mer, & ne parurent jamais plus. Ainsi mourut dans le plus florissant estat de sa prosperité, par un malheureux accident, cét heureux Pontus, qui de sa femme, qui estoit fille naturelle de son Roy, laissa deux fils, d'où sont venus les Comtes de la Gardie, qui sont aujourd'huy grands Seigneurs dans la Suède.

ANN.
1584.

Pour le Roy Jean III. il vescu encore douze ans dans la mesme prosperité dont il a jouï durant tout son regne de vingt-cinq ans. Il eût mesme la joye de voir le Prince Sigismond son fils à l'âge de vingt & un an élu Roy de Pologne, l'ayant emporté sur tous ses Competiteurs, en consideration de la Reine Anne sa tante, veuve du défunt Roy Estienne Battori, & de la feuë Reine Catherine sa mere, toutes deux sœurs de Sigismond Auguste, le dernier des Rois Jagellons, dont la memoire est encore aujourd'huy en singuliere veneration parmi les Polonois. Ce jeune Prince, que la Reine sa mere avoit tres-soigneusement élevé dans la Religion Catholique, esperoit bien la faire refleurir un jour en Suède, après la mort du Roy son pere qui deceda au mois de Novembre de l'année mil cinq cens quatre-vingts-douze: mais y estant allé l'année suivante pour prendre

ANN.
1587.

ANN.
1593.

ANN.
1593.
Cbytra.
Sax. l. 30.

possession de son Royaume héréditaire, il trouva que les choses n'estoient nullement disposées pour la fin qu'il s'estoit proposée. En effet, comme il eût fait entendre au Senat & aux Estats qui s'estoient assemblez pour le recevoir, qu'il vouloit qu'on luy accordast du moins une Eglise dans chaque Ville du Royaume, & sur tout à Stokolme, pour l'exercice de la Religion Catholique, & que ce ne fust point l'Archevesque d'Upsale Lutherien qui le couronnast selon la coustume, mais le Nonce du Pape François Mala-Spina Evêque de Saint Severin, qu'il avoit amené de Pologne pour faire cett cérémonie selon l'usage de sa Religion: on luy refusa toujours constamment ces deux points, & on le fit, après de longues contestations, avec tant de hauteur & de fierté, qu'on en vint mesme jusques à de fâcheuses protestations, que l'on pouvoit prendre pour des menaces. De sorte que pour éviter une révolte qu'il n'auroit pu empêcher, n'ayant amené avec luy que quatre cens hommes pour sa garde, il fallut, selon l'avis de ceux d'entre les Senateurs Polonois qui l'accompagnoient, qu'il consentist à tout ce qu'on voulut.

ANN.
1594.

Ainsi il jura solennellement qu'il maintiendrait dans son Royaume la seule Religion Protestante en l'estat qu'elle estoit sous le Roy Gustave son ayeul, conformément à ce qu'on avoit de nouveau résolu dans les Estats tenus pour cét effet à Upsale

le

e au mois de Mars de l'année précédente. Après quoy il fut couronné à la Lutheriene par l'Archevesque d'Upsale; puis comme on eût réglé la maniere dont l'Estat seroit gouverné durant son absence, par un Conseil dont le Duc Charles son oncle fut établi Chef, ils'en retourna en Pologne. Mais les Suédois n'en demeurèrent pas là: car après la mort de Magnus Duc d'Ostrogothie, qui depuis quelques années estoit tombé en frenesie, pour s'estre voulu emparer du Monastere de Sainte Brigide à Wastene, les Estats s'estant assemblez à Sudercoping sans la permission du Roy, sous prétexte de pourvoir à la seûreté de leur Religion, y déclarèrent le Duc Charles de Sudermanie Gouverneur du Royaume pour le Roy, avec toute l'autorité Royale; de sorte que l'on ne pourroit s'adresser au Roy pour la décision d'aucune affaire tandis qu'il seroit en Pologne, & qu'on n'exécuteiroit aucun de ses ordres qu'on ne les eust premièrement examinez, & qu'ils ne fussent approuvez du Gouverneur & des Estats.

A N N.]
1594.A N N.
1595.

Ce fut là le commencement & comme le signal de la révolte générale. Car le Roy s'estant plaint par ses Députez de cet attentat manifeste que l'on avoit fait contre l'autorité Royale, Charles, après avoir publié une longue Apologie pour soustenir cette entreprise, fit semblant de se déposer, en quittant le titre de Gouverneur du Royaume pour le Roy Sigismond. Mais aussi-tost après il reprit le gouvernement

A N N.
1596.

ANN. 1596. au nom des Estats qu'il avoit convoquez de nouveau contre l'expresse défense du Roy dans la ville d'Arbo, où il fut déclaré Gouverneur tout-à-fait indépendant & absolu, en attendant qu'il plust au Roy de retourner dans son Royaume de Suède; & l'on déclara que tous ceux; qui, nonobstant toutes les défenses du Roy, ne consentiroient pas à tout ce que les Estats & ceux de Sudercoping avoient ordonné, seroient traitez comme rebelles & ennemis de la patrie. Cela fait, le Duc Charles s'estant rendu maistre de Stokolme & de Calmar, receût le serment de fidelité de presque toutes les autres Villes du Royaume qui estoient de sa faction, ou qui n'en estant point encore n'oserent entreprendre de s'y opposer.

Mais ce qui acheva de ruiner les affaires de Sigismond, fut que s'estant persuadé qu'aussitost qu'il paroistroit dans le Royaume, la plus grande partie de ses sujets se déclareroit hautement pour luy, il y vint avec peu de troupes, qui furent batuës en plusieurs petits combats par celles de son oncle beaucoup plus fort que luy; & qu'après s'estre inutilement, & mesme assez honteusement abouché avec ce Prince adroit qui l'amusoit sous une fausse apparence de paix qu'il faisoit semblant de vouloir, il fut obligé, craignant d'estre surpris, de se retirer en desordre à Dantzik, sans qu'il se fust fait dans toute la Suède le moindre mouvement en sa faveur. Car a-

pres

ANN. 1598.

prés cela Charles qui se défit de ceux qu'il croyoit tenir encore le parti du Roy, fut maistre de tout le Royaume, sans prendre néanmoins encore d'autre titre que celui de Gouverneur, jusqu'à ce que six ans après les Estats assemblez à Norcoping déclarerent que Sigismond estant déchéu de tout le droit qu'il avoit eü sur la Suède, pour avoir violé en plusieurs manieres le serment qu'il avoit fait à son Sacre, le Royaume devoit appartenir par titre de succession à Charles de Sudermanie frere du défunt Roy Jean III. & en suite à toute sa postérité. Après quoy il fut couronné, & continua de faire la guerre comme auparavant contre les Polonois dans la Livonie, avec de differens succès, jusqu'à sa mort, qui avint au mois de Novembre de l'an mil six cens onze, en la soixante-deuxième de son âge, & la septième de son Regne.

ANN.
1604.ANN.
1611.

Ainsi, comme le Lutheranisme fut introduit dans la Suède par Gustave Eric-son pour se conserver la Couronne qu'il avoit enlevée au Roy Christierne : de mesme il y fut maintenu par Charles de Sudermanie, qui usurpa la Couronne sur le Roy legitime Sigismond son neveu, que les Suédois chasserent de son Royaume héritaire, de-peur qu'il n'y rétablît enfin la Religion Catholique. Or comme une usurpation se peut enfin changer par plusieurs voyes en une juste possession : aussi les descendans de Charles ont depuis possédé legitiment leur Royaume, par les Traitez que l'on a faits,
& par

A N N.
1611.

& par le décès des Rois de Pologne Ladislas & Casimir, tous deux fils de Sigismond, qui avant ces Traitez pouvoient toujours prétendre à la Couronne de Suède comme à leur héritage, dont Charles leur grand-oncle s'estoit emparé.

Ce Roy Charles eût pour successeur son fils Gustave Adolphe qui fut mis sur le Trône à l'âge de dix-huit ans, malgré quelques-uns qui s'y opposoient, voulant encore que l'on rappellast le Roy Sigismond, pour veû qu'il donnast de plus grandes seûretez qu'auparavant qu'on ne changeroit rien dans la Religion Protestante receüe & confirmée dans le Royaume. C'est ce fameux Gustave que nous avons veû de nos jours accourir au secours des Protestans, que l'Empereur Ferdinand I L. Prince tres-zelé pour la Foy Catholique, vouloit obliger à rendre les biens qu'ils ont usurpez sur l'Eglise; ce grand Gustave, dis-je, qui après la sanglante bataille de Lipsic, où il défit l'armée Impériale, parcourut comme un foudre toute l'Allemagne jusques au-delà du Danube, réduisant tout sous sa puissance, & menaçant déjà l'Italie, & Rome mesme, qui avoit tout à craindre de cét autre Alaric, si Dieu, qui se voulut servir quelque temps de ce terrible fleau pour punir l'Allemagne, ne l'eust bientoist jetté par terre, comme il fit, à la journée de Lutzen, par ce coup fatal qui l'y fit perir, sans néanmoins cesser de vaincre. Prince à la verité qui a plus aquis de gloire que ses Pré-

deces-

A N N.
1632.

decesseurs, mais beaucoup moins que son illustre fille la Reine Christine, qui, par un acte héroïque de générosité Chrestienne, a mieux aimé se déclarer hautement Catholique, en quittant la Couronne de Suède, que d'estre, ou mesme de paroistre seulement Lutheriene en la gardant. Elle la ceda donc solennellement le seizième de Juin de l'année mil six cens cinquante-quatre au Prince Charles Gustave son cousin germain, fils de Jean Frideric Comte Palatin de Clebourg de la brance des deux Ponts, & de la Princesse Catherine fille du Roy Charles de Sudermanie & sœur du Roy Gustave Adolphe, qui la fit épouser à ce Comte en l'année mil six cens quinze. Ce nouveau Roy Charles Gustave, après, avoir gouverné six ans son Royaume avec beaucoup de gloire & de bonheur, l'a l'aissé en mourant à son fils Charles V. qui regne aujourd'huy heureusement à la faveur de cette glorieuse Paix dont Loüis le Grand a prescrit les conditions, selon lesquelles il l'a rétabli comme son Allié dans tout ce que le sort des armes luy avoit fait perdre tant au-delà qu'au-deçà de la mer Baltique. Jeune Prince au reste, qui, à l'âge de vingt-cinq ans où il est maintenant en cette année mil six cens quatre-vingts, a déjà fait connoistre par les belles choses qu'il a faites en ces dernieres guerres, qu'on doit tout attendre de luy, si Dieu luy fait un jour la grace de rétablir dans ses Estats la vraye Religion des anciens Rois

A N N.
1632.A N N.
1654.
Nicol. Rist-
terfsbus.
*Genealog.*A N N.
1660.

ANN.
1680.

de Suède, que l'illustre Reine Christine a si généreusement embrassée, en la présentant mesme à sa Couronne qu'elle luy a laissée. Voila tout le progrès qu'a pû faire jusqu'à cette heure le Lutheranisme, qu'on voit aujourd'huy comme rélegué dans le Septentrion, tandis que l'Eglise Catholique, qui triomphera toujourns de toutes les hérésies, est étendue de rous costez, selon les Propheties, jusqu'aux extrémitéz du monde.



T A B L E

DES MATIERES.

A.

- A** Dolphe de Schavenbourg Archevesque de Cologne, 1. t. 272. 273
- Adolphe Comte de Nieuvar, 2. t. 227. 233. 334
- Adrien V I. Pape, 1. t. 85
- Agnes de Mansfeld Chanoinesse épouse Gebhard Truchses Archevesque de Cologne, 2. t. 229. & *suiv.*
- Alphonse d'Este Duc de Ferrare, 1. t. 36
- Alphonse Diaz Espagnol tuë son frere, qui s'étoit fait Lutherien, 1. t. 302. & *suiv.*
- Alphonse Salmeron, Theologien du Pape au Concile, 2. t. 136
- Le Duc d'Albe Lieutenant Général de l'Armée de Charles-Quint contre les Protestans, 2. t. 17
- Albert de Brandebourg Archevesque de Mayence & de Magdebourg, & Cardinal, 1. t. 19
- Est tenté par Luther, & il le méprise, 1. t. 121
- Est contraint de tolérer le Lutheranisme à Magdebourg, 1. t. 147
- Albert de Brandebourg Grand-Maistre de l'Ordre Teutonique, se fait Lutherien, 1. t. 103
- Albert Marquis de Brandebourg suit le parti de l'Empereur, 2. t. 36
- Est defaïr par le Duc de Saxe, 1. t. 279
- Trahit le Roy au siège de Metz, 2. t. 160. 161
- Sa defaite, & sa mort, 2. t. 162. 163
- André Carlostad. Sa Conference avec Ekius, 1. t. 40. & *suiv.*
- Histoire de sa révolte contre Luther en faveur des Sacramentaires. Sa fin miserable, 1. t. 73. & *suiv.*
- André le Févre Smidelin Auteur d'une nouvelle Religion, 2. t. 272. 273

T A B L E

- Anne Marie fille de Gufrave Roy de Suède,
2. t. 254
- Anne de Meklebourg mere de Philippe Lantgrave de Hesse, bonne Catholique, 1. t. 125. 126
- Anne de Montmorency Connestable de France prend Toul, Metz, & Verdun, 2. t. 153 154
- Antoine Duc de Lorraine défait les païsans soulevez, 1. t. 116
- Antoine Possévin Jésuite, Ambassadeur en Suède,
2. t. 254
- Reçoit l'abjuration du Roy Jean, 2. t. 254
- Negotie inutilement avec le Pape, 2. t. 255
- Il retourne en Suede, & évite les embusches qu'on luy avoit dressées, 2. t. 256
- Il trouve le Roy changé, & retourne à Rome sans avoir rien fait, 2. t. 257
- Auguste Electeur de Saxe, 2. t. 182. 185
- Traite civilement le Nonce Commendon, 2. t. 190. 191

B.

- B A taille de Frankusen, 1. t. 117. 118
- Bataille de Mulberg, 2. t. 46. 47

C.

- L E Cardinal Caietan Legat en Allemagne, 1. t. 31
- Sa Conference avec Luther, 1. t. 33. & suiv.
- Ce qu'on dit pour & contre sa conduite en cette Conference, 1. t. 34. 35
- Le Cardinal Campege Legat du Pape, 1. t. 96
- Le Cardinal Contarini Legat du Pape fait une exposition de Foy qui ne satisfait ni les Catholiques, ni les Lutheriens, 1. t. 250. & suiv.
- Le Cardinal Crescentius Legat au Concile sous Jules III. 2. t. 127
- Le

DES MATIERES.

- Le Cardinal de Lorraine confere avec les Protestans à Saverne, 2. t. 17.
 Vient au Concile, & y parle de la réformation de l'Eglise, 2. t. 216
 Va conférer à Inspruk avec l'Empereur, 2. t. 216.
 Exhorte le Pape à tenir bon pour la translation du Concile, 2. t. 102
- Le Cardinal Madruce Evesque & Prince de Trente, 2. t. 8. 82. & suiv.
- Le Cardinal Marcel Cervin Président au Concile de Trente, 2. t. 81. & suiv.
- Le Cardinal Monti Président au Concile de Trente, 1. t. 286. 2. t. 82
 Est élu Pape, 2. t. 123
- Le Cardinal Polus Président du Concile, 1. t. 286
 Fourquoy il n'est pas élu Pape, 2. t. 123
- Le Cardinal de Tournon empesche que François I. ne fasse venir Melanchton, 1. t. 234
- Catherine Beneditti Abbesse du Monastere de Sainte Brigide en Suède. Sa merveilleuse constance en la Foy, 2. t. 258
- Catherine sœur de Sigismond Auguste Reine de Suède, 2. t. 259, 260
 Sa sainte mort, & ses funerailles à la Catholique, 2. t. 268
- Carlostad Archidiacre dispute contre Ekius, 1. t. 40.
 Se marie, & brise les Crucifix & les Images, 1. t. 73. & suiv.
 Ses folies, sa misere, & sa mort, 1. t. 75. & s.
- Les Centuriateurs de Magdebourg, 2. t. 178. & s.
- Charles Duc de Bourbon Connestable de France, 1. t. 131
 Entre dans Milan, & repousse les Confederrez, 1. t. 132
 Se joint avec les Allemans pour aller contre Rome, 1. t. 138
 Son merveilleux passage au-deçà & au-delà de l'Apen-

DES MATIERES

- l'Appenin jusqu'à Rome, 1. t. 139 & *suiv.*
 Sa harangue à les Officiers, 1. t. 149, 150
 Son portrait, 1. t. 152, 153
 L'ordre qu'il tint à l'attaque de Rome, 1. t.
 153, 154.
 Sa valeur extrrordinaire à cette attaque, 1. t.
 155, 156.
 Sa mort. & son éloge, 1. t. 158, 159, 160
 Charles I X. Roy de France demande la refor-
 mation de l'Eglise au Concile, 2. t. 216
 Charles Gustave Roy de Suède, 2. t. 270
 Charles de Lanoy Vice Roy de Naples, 1. t. 132
 Fait inutilement une treve avec le Pape, 1. t.
 141, 142.
 Charles Comte de Mansfeld, 2. t. 350
 Charles Miltitz Nonce du Pape. Sa conduite
 trop basse & trop molle, 1. t. 38. & *suiv.*
 Charles Quint eleù Empereur, 1. t. 50, 51
 Fait brusler les Livres de Luther, 1. t. 52
 Son zele pour la Foy Catholique contre Lu-
 ther qu'il met au ban de l'Empire à la Dicte
 de Wormes, 1. t. 60. & *suiv.*
 Sujet de la guerre qu'il fit au Pape Clement
 VII. 1. t. 130, 131
 Ses préparatifs pour cette guerre, 1. t. 131, 132
 Fait la Paix avec le Pape & le Roy François,
 1. t. 168, 169.
 Sa généreuse réponse qu'il fit à Plaisance aux
 Députez des Protestans, 1. t. 169, 170
 Confere avec le Pape à Boulogne, 1. t. 176
 Y reçoit la Couronne Impériale, 1. t. 179
 Fait son entrée tres-magnifique à Ausbourg,
 1. t. 185, 186
 Son portrait, *la mesme.*
 Son auguste Proceffion du Saint Sacrement,
 1. t. 87. & *suiv.*
 La faute qu'il fit à Ausborg de ne s'asseürer
 pas de Luther. 1. t. 204. & *suiv.*
 Condamne la Confession d'Ausbourg, 1. t.
 207. & *suiv.*

DES MATIERES.

- Il donne par provifion la liberté de confcien-
ce aux Lutheriens , & pourquoy , 1. t. 217.
& *fuiv.*
- Il chaffe Soliman de la Hongrie , 1. t. 220
- Il preffe la convocation du Concile, 1. t. 220
- L'envie demefurée qu'il a de retenir le Du-
ché de Milan qu'il avoit promis aux François
eft caufe qu'il ne ruine pas le patri Protestant
comme il le pouvoit , 1. t. 245. & *fuiv.*
- Veut faire à Ratifbone un faux accord des
deux Religions , 1. t. 254. & *fuiv.*
- Accorde aux Proteftans plus qu'il ne doit ,
1. t. 258. & *fuiv.*
- Son naufrage d'Alger , 1. t. 261. 262
- Fait alliance avec le Roy d'Angleterre & les
Proteftans contre François I. 1. t. 275. & *fuiv.*
- Se réfout à faire la guerre aux Proteftans, 2. t.
1. & *fuiv.*
- Son Manifefte , 2. t. 9.
- Son admirable conduite en cette guerre, 2. t.
15. & *fuiv.*
- Est furieufement canonné dans fon camp
près d'Ingolftad , où il fait bien voir fa va-
leur , 2. t. 24. & *fuiv.*
- Poursuit, & difsipé la grande armée des Con-
federez , 2. t. 27. & *fuiv.*
- Comment il punit les rebelles, 2. t. 27. & *f.*
- Sa marche pour aller combattre le Duc de Sa-
xe , 2. t. 34. & *fuiv.*
- Sa conduite & fa valeur à la bataille de Mul-
berg , 2. t. 46. & *fuiv.*
- Il rapporte à Dieu fa victoire , 2. t. 54
- Il change de politique après cette victoire ,
2. t. 66.
- Il ne peut fouffrir la traflation du Concile ,
2. t. 85. & *fuiv.*
- Il fait protefter à Boulogne & à Rome contre
cette traflation , 2. t. 90. & *fuiv.*
- Comment il fit fon *Interim* , 2. t. 93. & *fuiv.*

T A B L E

- Sa constitution pour la réformation des mœurs & de la discipline , 2. t. 118
- Il est trahi par Maurice, qui le pensa surprendre a Inspruk , d'où il s'enfuit la nuit , 2. t. 150. & *suiv.*
- Il s'accorde avec les Protestans à son avantage aux dépens de la Religion , 2. t. 155. & *suiv.*
- Affliége Metz, & est contraint de lever le siège, 2. t. 161. & *suiv.*
- Se dépouille de tous ses Estats , 2. t. 163
- Sa mort, & son éloge , 2. t. 163. & *suiv.*
- Charles Duc de Savoye méprise Luther, 1. t. 125
- Charles Duc de Sudermanie empesche que le Roy Jean de Suède son frere ne se convertisse, 2. t. 255
- Est fait Chef du Conseil Souverain en l'absence du Roy son neveu , 2. t. 263
- Se fait Gouverneur indépendant du Roy, 2. t. 263.
- Est déclaré Roy par les Estats du Royaume, 2. t. 265
- Charles Truchés frere du Gebhard , 2. t. 239
- Défend Bonn , & est livré prisonnier par la garnison , 2. t. 242. & *suiv.*
- Christierne II. Roy de Dannemark, & son histoire, 1. t. 87. & *suiv.*
- Christine Reine de Suède quitte la Couronne pour se faire Catholique , 2. t. 269. & *suiv.*
- Clement VII. Pape, ses ligues contre l'Empereur , 1. t. 129. 130
- Sa conduite timide , inconstante , & avare , cause de ses malheurs , 1. t. 132. 141. & *suiv.*
- Les fautes qu'il fit avant la prise de Rome , 1. t. 144. & *suiv.*
- Est assiége dans le Chasteau S. Ange, 1. t. 163
- Confere avec Charles-Quint à Boulogne, 1. t. 176
- Les raisons qu'il a de ne pas convoquer le Concile , 1. t. 175. 177

Les conditions qu'il veut pour le Concile,	
1. t. 220. 221	
Sa mort,	1. t. 223
Communion sous les deux Especes demandée par plusieurs Princes. Raisons pour & contre,	
2. t. 207. & suiv.	
Concile de Trente. Son ouverture, & sa premie- re Session,	1. t. 287. & suiv.
Seconde Session,	1. t. 289
Troisième Session,	290
Quatrième Session sur les livres Canoniques, <i>la-mesme.</i>	
Cinquième Session sur le peché originel,	1. t.
191. & suiv.	
Sixième Session sur la Justification,	2. t. 69.
& suiv.	
Septième Session sur les Sacremens en géné- ral, & sur le Baptesme & la Confirmation,	
2. t. 80	
Huitième Session pour la Translation du Concile à Boulogne,	2. t. 82
Histoire de la Translation du Concile,	2. t.
81. & suiv.	
Sessions neuvième & dixième à Boulogne,	
2. t. 128.	
Rétablissement du Concile à Trente sous Ju- les III.	<i>la-mesme.</i>
Onzième & douzième Session,	<i>la-mesme.</i>
Troisième Session,	2. t. 136
Quatorzième Session,	2. t. 137
Quinzième Session,	2. t. 141
La suspension du Concile par Jules III. dans la seizième Session,	2. t. 148
Elle est levée par Pie IV.	2. t. 174. & suiv.
Dix-septième Session,	2. t. 202. 203
Dix-huitième Session,	2. t. 204
Dix-neuvième Session,	2. t. 206
Vingtième Session,	2. t. 207

- Vingt & unième Session, de la Communion,
2. t. 210. & *suiv.*
- Vingt-deuxième Session, du Sacrifice de la
Messe, 2. t. 213. 214
- Vingt-troisième Session, du Sacrement de
l'Ordre, 2. t. 219. 220
- Vingt-quatrième Session, du Sacrement de
Mariage, 2. t. 220. 221
- Conference d'Ausbourg sur la Confession des
Protestans, 1. t. 200. & *suiv.*
- Conference du Pape Clement VIII. & de Char-
les-Quint à Boulogne, 1. t. 195
- Conference de Francfort entre les Princes Pro-
testans & les Catholiques, 1. t. 213
- Conference de Lipsic entre Luther, Ekius, &
Carlostast, 1. t. 40. 41
- Conference de Marpurg entre les Lutheriens &
les Zuingliens, 1. t. 171. & *suiv.*
- Conference de Saverne. 2. t. 213
- Conference de Ratibone, 1. t. 296
- Seconde Conference de Ratibone, 2. t. 303
& *suiv.*
- Cornelio Musso Evesque de Bitonte, 1. t. 287
- Cutbert Tunstad Evesque de Londres presche
contre la version du Nouveau Testament fai-
te par Luther, 1. t. 124

D.

- D** Enys Burgos tué par Eric Roy de Suède,
dont il avoit esté Précepteur, 2. t. 246
- Diète de Wormes, 1. t. 56
- Diète de Nuremberg, 1. t. 83. & *suiv.*
- Seconde Diète de Nuremberg, 1. t. 96
- Diète de Spire favorable aux Lutheriens, 1. t.
126. & *suiv.*
- Autre Diète de Spiré, où les Catholiques ont
le dessus, 1. t. 164. 165
- Diète d'Ausbourg où la Confession d'Auf-
bourg fut présentée, 1. t. 189. & *suiv.*
- Dié-

DES MATIERES.

- Diète de Cologne, 1. t. 210
 Troisième Diète de Spire, où l'on donne aux
 Lutheriens le libre exercice par provision,
 1. t. 217. & *suiv.*
 Diète de Ratisbone où l'on fait un faux accord
 des deux Religions, 1. t. 251. & *suiv.*
 Quatrième Diète de Spire pour les Protestans,
 1. t. 178. & *suiv.*
 Seconde Diète de Ratisbone, 1. t. 303. & *suiv.*
 Seconde Diète d'Aufbourg, où l'on se sou-
 met au Concile, 2. t. 67, 68
 Troisième Diète d'Aufbourg, où se fit l'*Inter-*
rim, 2. t. 96. & *suiv.*
 Quatrième Diète d'Aufbourg, 2. t. 125
 Troisième Diète de Ratisbone, 2. t. 166

E.

- E**dit de wormes, 1. t. 65
 Edit de Nuremberg, 1. t. 86
 Second Edit de Nuremberg, 1. t. 98. 99
 Edit d'Aufbourg, où la Confession d'Aufbourg
 est condamnée, 1. t. 207. & *suiv.*
 Second Edit d'Aufbourg contre les Prote-
 stans, 1. t. 209.
 Edit de Spire pour les Lutheriens, 1. t. 218
 Edit d'Aufbourg pour l'*Interim*, 2. t. 118
 Edit de Passau pour l'établissement du Luthera-
 nisme en Allemagne, 2. t. 158. & *suiv.*
 Ekius Professeur d'Ingolstadt écrit contre Lu-
 ther, 1. t. 29
 Confere avec Luther à Lipsic, 1. t. 40. 41.
 & *suiv.*
 Procure à Rome la condamnation de Luther,
 & en porte la Bulle en Allemagne, 1. t. 48
 Erard Billichis Docteur, 1. t. 296
 Erard Schneppius Protestant, *la-mesme.*
 Erasme, son origine, & son portrait, 1. t. 54.
 & *suiv.*

T A B L E.

Protege Luther ,	I. t. 54
Il écrit son Livre du libre Arbitre contre Luther ,	I. t. 104
Eric XIV. Roy de Suède ,	2. t. 199
Son histoire , & sa déplorable fin ,	2. t. 245
<i>& suiv.</i>	
Erneste de Bavière élu Archevesque de Cologne en la place de Gebhard ,	2. t. 238. 239
Fait la guerre à Gebhard , qu'il détruit , & chasse de l'Electorat ,	2. t. 241. 242
Erneste Duc de Brunswic ,	2. t. 58
Estienne Agricola ,	I. t. 171
Expositions de Foy qui n'expriment pas tout , ne satisfont ni les Catholiques, ni les Héretiques ,	I. t. 252. 253

F.

F erdinand Archiduc d'Autriche & Roy de Hongrie ,	I. t. 165
Est élu Roy des Romains ,	I. t. 212
Est déclaré & reconnu Empereur ,	2. t. 170
Demande la réformation de l'Eglise au Concile ,	2. t. 224
Presse pour la Communion sous les deux especes ,	2. t. 224
Sa mort ,	2. t. 225
Ferdinand I. Empereur ,	2. t. 266
Ferdinand de Bavière Général d'armée contre Gebhard ,	2. t. 240
Ferrand de Gonzague Gouverneur de Milan ,	2. t. 128.
Général de l'armée du Pape Jules III. contre les François ,	2. t. 129. <i>& suiv.</i>
François I. Roy de France ; à quelles conditions il traite avec la Confederez de Smalcalde ,	I. t. 215.
Sa defense contre l'imposture de Sléidan ,	I. t. 231. <i>& suiv.</i>

D E S M A T I E R E S.

- Son zele pour la Religion contre les Héretiques , I. t. 232. & *suiv.*
 Révoque la permission qu'il avoit accordé à Melanchton de venir en France , I. t. 234
 Demeure dans le devoir d'un Roy Tres-Christien en traitant avec les Protestans, I. t. 240
 Ménage la trêve entre Charles-Quint & Soliman , 2. t. 6
 François Cheregat Nonce du Pape , I. t. 85
 François Duc de Guise défend Metz , *là-mesme.*
 François Malaspina Eveque de Saint Seyerin , Nonce en Pologne , 2. t. 262
 François Marie de la Rouere Duc d'Urbain, I. t. 131
 Laisse passer les Allemans en Italie , I. t. 137
 Frideric Duc de Saxe protege Luther, I. t. 32. 36
 Reçoit mal le present & le Nonce du Pape , I. t. 38
 Refuse l'Empire, & fait élire Charles-Quint, I. t. 50.
 Fait enfermer Luther dans le Chasteau de Vestberg pour le sauver du Ban Imperial, I. t. 66
 Frideric I. proclamé Roy de Dannemark, I. t. 90
 Etablit le Lutheranisme en Dannemrak, I. t. 95
 Frideric Comte Palatin , I. t. 21. 165. 255
 Estant devenu Electeur se fait Lutherien, I. t. 294.
 Demande pardon à l'Empercur d'avoir donné du secours aux Confederez , & il l'obtient, 2. t. 33.
 Frideric Archevesque de Magdebourg, fils de l'Electeur de Brandebourg, promet d'aller au Concile , & d'y servir le Pape , 2. t. 192
 Frideric II. Roy de Dannemark prétend estre élu Roy des Romains , 2. t. 198
 Ne veut pas recevoir Commendon , 2. t. 199

G.

- G**ebhard Truchfès Archevesque de Cologne.
 se fait Lutherien pour épouser une Com-
 tesse de Mansfeld, 2. t. 227. & *suiv.*
 Il est excommunié & déposé, 2. t. 238. &
suiv.
 Refuse l'accommodement qu'on luy propo-
 se, 2. t. 241
 Est défait, & contraint de se sauver en Hol-
 lande ou il meurt misérable, 2. t. 243
- George Truchfès Baron de Valbourg, 1. t. 116
- George Palatin Secrétaire de l'Electeur de Saxe,
 protege Luther, 1. t. 36
- George Duc de Saxe, bon Catholique, 1. t. 41.
 117.
 Sa reponse à Luther qui le vouloit pervertir,
 1. t. 125.
 Sa mort, 1. t. 243
- George Comte de Fronsperg fait une armée de
 Lutheriens pour Charles-Quint, 1. t. 132. &
suiv.
 Sa naissance, & ses qualitez, 1. t. 134. 135
 Son passage en Italie, 1. t. 136. & *suiv.*
 Sa mort, 1. t. 140
- George Marquis de Brandebourg, 1. t. 165
- George Major Protestant, 1. t. 296
- Geoge Jean, Prince de la Maison Palatine, beau-
 frere de Jean Roy de Suède, 2. t. 255
 Fait arrêter un Evesque Irlandois au lieu du
 P. Possevin, 2. t. 256
- Gerich Person Ministre d'Eric Roy de Suède,
 2. t. 246.
 Son supplice, 2. t. 248
- Grégoire XIII. excommunié Gebhard Truch-
 fès, 2. t. 238
 Refuse les conditions que Jean Roy de Suède
 demandoit pour sa conversion, 2. t. 254
 Saint

DES MATIERES.

- Saint Grégoire le Grand enseigne par son exemple l'obéissance que les Prélats doivent rendre à leurs Souverains, I. t. 191
- Guillaume Comte de Furstemberg, I. t. 116
- Guillaume Duc de Bavière, I. t. 165
- Guillaume de Regendorf défend Vienne contre Soliman, I. t. 168
- Guillaume du Bellay Ambassadeur du Roy François I. vers les Princes confederez de Smalcalde, I. t. 216. 231. & suiv.
- Gustave Eric-son, Prince Suédois, I. t. 88
- Se sauve de la prison de Dannemark, I. t. 91
- Delivre sa Patrie de l'oppression des Danois, la-mesme, & suiv.
- Est proclamé Roy de Suède, la-mesme.
- Introduit en Suède le Lutheranisme, I. 120. & suiv.
- Gustave Adolphe Roy de Suède, 2. t. 269

H.

- Harangue ou Remontrance du Nonce Aléandre à la Diète de Wormes, I. t. 57 & suiv.
- Harangue du Duc de Bourbon aux Officiers de son armée, I. t. 149. & suiv.
- Harangue ou Remontrance des Gens de l'Empereur au Concile & au Pape, pour empêcher la Translation du Concile, 2. t. 78. & suiv.
- Harangue ou Remontrance du Cardinal de Trente au Pape pour faire retabli le Concile à Trente, 2. t. 86. 87
- Harangue ou Remontrance des Gens du Pape à sa Sainteté, pour empêcher le retour du Concile à Trente, 2. t. 87. 88
- Harangue ou Remontrance de Cardinaux François au Pape contre les entreprises de Charles-Quint, 2. t. 102. & suiv.

T A B L E.

Harangues des Nonces du Pape aux Princes Protestans à Haumbourg,	2. t. 191. 192
Harangue ou Remontrance de Luther à la Diète de Wormes,	1. t. 62. 63
Henri V I I I. Roy d'Angleterre écrit contre Luther, & en reçoit du Pape le titre de Défenseur de la Foy,	1. t. 68
Sa réponse à Luther, qui le vouloit gagner à son parti,	1. t. 125
Né veut point se liguier avec les Confederez de Smalcalde,	1. t. 215. 235. 236
Se separe de l'Eglise,	1. t. 235. 236
Henri Duc de Brunswic,	1. t. 117
Henri Duc Saxe succede au Duc George son frere, & introduit le Lutheranisme dans ses Estats,	1. t. 243
Henri II. Roy de France,	2. t. 101
Se declare pour le Concile de Boulogne contre l'Empereur,	2. t. 101
Proteste contre le Pape Jules III.	2. t. 131. 132
Défend de porter de l'argent à Rome,	2. t. 132
Bat ses ennemis, & donne la paix au Pape, <i>la mesme, & suiv.</i>	
S'allie pour des interest politiques avec les Princes Protestans,	2. t. 146. & suiv.
Fait son entrée à Metz, & s'assêure de la Lorraine,	2. t. 154
Est trahi par les Protestans qui traitent sans luy,	2. t. 156
Herman de Weiden Archevesque de Cologne se fait Lutherien; son histoire,	1. t. 266. & s.
Hercule Gonzague Cardinal de Mantouë Legat au Concile,	2. t. 202
Le B. Hildebert Archevesque de Tours. Son obéissance au Roy pour la Régale, <i>1. t. 192. & suiv.</i>	
Horace Farnese Duc de Castres,	2. t. 130. 131
Hugues de Moncade s'empare de Rome avec les Colonnes,	1. t. 133

DES MATIERES.

I.

- J**acques Amyot Abbé de Bellozane proteste
 au nom du Roy au Concile, 2. t. 128. & *suiv.*
 Jacques Hofstraten Jacobin écrit contre Luther,
 1. t. 30
 Jacques Laynez Theologien du Pape au Conci-
 le, 2. t. 136
 Le rang qu'on luy donna dans le Concile
 comme étant Général d'un Ordre de Pres-
 tres, 2. t. 211. 212
 Il harangue prés de trois heures sur le Saint
 Sacrifice de la Messe, 2. t. 213
 Jean Magnus Archevesque d'Upsale, 1. t. 93,
 94
 Jean Cochlée grand adversaire de Luther décou-
 vrie le dessein qu'on avoit de faire passer en
 Angleterre la version du Nouveau Testament
 faite par Luther, 1. t. 123. & *suiv.*
 Et à la Conference de Ratisbone, 1. t. 296.
 Jean de Medicis. Sa mort, 1. t. 137
 Jean Thomas Comte de la Mirande, 1. t. 165
 Jean Sleïdan Historien. Son imposture contre
 François I. découverte, & réfutée, 1. t. 268.
 & *suiv.*
 Contre le Docteur Gropperus, 1. t. 268
 Jean Gropperus, sa defense contre les impostu-
 res de Sleïdan & de Theodore de Beze, 1. t.
 268. & *suiv.*
 Son éloge, 1. t. 270
 Jean Hofmester Docteur Augustin à la Confe-
 rence de Ratisbone, 1. t. 296
 Jean Brentius Ministre Protestant, *la mesme.*
 Jean Agricola d'Islebe dresse l'*Interim*, 2. t. 99.
 Jean Electeur de Saxe, 1. t. 166
 Son entrée à Aufbourg, où il fait dresser la
 Confession d'Aufbourg, 1. t. 181. & *suiv.*

T A B L E

Jean Duc des deux Ponts ,	2. t. 237. 238
Jean Duc de Finlandie emprisonné par le Roy	
Eric son frere ,	2. t. 245. 246
Est delivré ,	2. t. 247
Fait prisonnier son frere ,	2. t. 248
Est proclamé Roy de Suède ,	2. t. 248
Est Catholique en son ame ,	<i>la-mesme.</i>
Sa conduite adroite pour rétablir la Religion ,	
2. t. 249. & <i>suiv.</i>	
Il traite avec le Pape Grégoire XIII.	2. t. 251
Il fait son abjuration entre les mains du	
P. Possévin Jésuite ,	2. t. 254
La crainte d'une revolte le fait retomber dans	
le Lutheranisme ,	2. t. 256
Sa mort ,	2. t. 260
Jean François Commendon Evêque de Zante ,	
Nonce du Pape aux Princes Protestans ,	2. t.
183. & <i>suiv.</i>	
Comment il est receû de l'Electeur de Bran-	
debourg ,	2. t. 191
Fait imposer silence à Baius ,	2. t. 95
Jean Casimir frere de l'Electeur Palatin ,	2. t.
237.	
Fait la guerre pour Gebhard Truchses ,	2. t.
242.	
S'empare du gouvernement du Palatinat a-	
près la mort de l'Electeur Louis son frere ,	
2. t. 243.	
Jean Therzel Dominicain & Inquisiteur de la	
Foy ,	1. t. 19
Propose ses Theses contre celles de Luther ,	
lesquelles il fait brusler ,	1. t. 29. & <i>suiv.</i>
Jean du Fresne Evêque de Bayone Ambassadeur	
de Henri II. auprès des Princes Protestans ,	
2. t. 147.	
Jean Stupitz Vicair Général des Augustins en	
Allemagne ,	1. t. 21
Fait prescher Luther contre les Jacobins ,	1. t.
27	

D E S M A T I E R E S.

- Jean Diaz Espagnol se fait Lutherien. Son histoire, 1. t. 302. & *suiv.*
- Jean Duc & Electeur de Saxe, 1. t. 117
- Jean Frideric Electeur de Saxe, 1. t. 222
- Rejette Phlugius, & fait Amsdorf Eveque de Naumbourg, 1. t. 262
- Chef de l'armée Protestantè contre l'Empereur, 2. t. 14
- Est contraint de se retirer de l'armée pour aller au secours de son pais, 2. t. 29
- Reprend ce qu'il avoit perdu en Saxe, 2. t. 36
- Perd la bataille de Mulberg, 2. t. 46. & *suiv.*
- Est fait prisonnier, 2. t. 53
- Son admirable constance & force d'esprit dans sa captivité, 2. t. 57
- Il refuse de se soumettre au Concile, 2. t. 60
- Jean Frideric de Saxe Veimar, 2. t. 183
- Refuse de voir le Nonce Commendon, 2. t. 190.
- Jean Frideric de Saxe Lawembourg, 2. t. 13
- Jean Marquis de Brandebourg suit le parti de l'Empereur, 2. t. 17
- Reçoit parfaitement bien le Nonce Commendon, 2. t. 192
- Jerome Aléandre Nonce du Pape, 1. t. 52
- Sa harangue contre Luther à la Diète de Wormes, t. t. 57. & *suiv.*
- Jerome Emser écrit contre la version du Nouveau Testament faite par Luther, 1. t. 81
- Jerome Seripand Cardinal Legat au Concile, 2. t. 202.
- Saint Ignace Fondateur & Général des Jésuites. Comment il se comporte à l'égard d'un des siens qui avoit écrit contre l'*Interim*, de Charles-Quint, 2. t. 114, & *suiv.*
- Indulgences, leur origine, & leur antiquité, 1. t. 13. & *suiv.*
- L'abus qu'on en a fait de tout temps, 1. t. 15 & *suiv.*

T A B L E

Les Indulgences de Leon X. & l'abus qu'on en fit ,	1. t. 16. & suiv.
L' <i>Interim</i> de Charles-Quint, & les raisons qui l'obligerent à le faire ,	2. t. 96. & suiv.
Ce qu'il contient ,	2. t. 106. & suiv.
Ce qu'on a dit contre l' <i>Interim</i> ,	2. t. 110
Ce qu'on a dit pour l' <i>Interim</i> ,	2. t. 111. & s.
L' <i>Interim</i> combattu par les Protestans ,	2. t. 113
Interimistes de plusieurs especes ,	2. t. 119, 120
Joachim I. Electeur de Brandebourg ,	1. t. 188
Exhorte les Protestans à renoncer à la Confession d'Ausbourg .	1. t. 200
Joachim II. Electeur de Brandebourg, introduit le Lutheranisme dans ses Etats ,	1. t. 244
2. t. 99.	
Envoye ses Ambassadeurs au Concile pour luy rendre obéissance ,	2. t. 138. 139
Il reçoit admirablement bien le Nonce Cominendon ,	2. t. 191
Jules Phlugius Evêque de Naumbourg ,	1. t. 262
Assiste au Colloque de Ratisbone ,	1. t. 97
Dresse l' <i>Interim</i> ,	2. t. 99
Preside à la seconde Conference de Ratisbone ,	2. t. 168
Jules III. Pape ,	2. t. 124
Rétablit le Concile à Trente ,	2. t. 127, 128
Fait la guerre au Roy ,	2. t. 133

L.

L AURENT Nicolai de Norvege , Jésuite ,	
2. t. 248.	
Ce qu'il fit en Suède pour y rétablir la Religion ,	2. t. 249. & suiv.
Leon X son caractère ,	1. t. 16
Publie ses Indulgences ,	1. t. 17
Fait sa Bulle contre Luther ,	1. t. 37
Leonard Koppem enleve neuf Religieuses ,	
1. t. 119.	

DES MATIERES.

- Ligue de Smalcalde, 1. t. 210. & *suiv.*
 Ligue des Catholiques contre les Protestans,
 1. t. 239. & *suiv.*
 Louïs le gros Roy de France, sa fermeté à main-
 tenir le droit de Régale, 1. t. 193. & *suiv.*
 Louïs Elekteur Palatin, Lutherien, 1. t. 53
 Louïs Comte de Helfestein tué par les Paisans
 soulevez, 1. t. 115
 Louïs Roy de Hongrie, sa défaite, & sa mort,
 1. t. 128. 129.
 Louïs Simoneta Cardinal Legat au Concile,
 2. t. 202.

M.

- M**AGNUS Duc d'Ostrogothie, puni pour
 avoir entrepris sur le Monastere de Sainte
 Brigide en Suède, 2. t. 66
 Malvenda Docteur Espagnol à la Conference de
 Ratisbone, 1. t. 296, 297
 Martin Bucer Ministre de Strasbourg abjure
 entre les mains de Luther l'Herésie des Sacra-
 mentaires, 1. t. 237
 Travaille au faux accord des deux Religions
 à Ratisbone, 1. t. 252
 Presche de Lutheranisme à Bonn, 1. t. 267
 Confondu à la Conference de Ratisbone,
 1. t. 296, 297.
 Ne veut point souscrire à l'*Interim*, 2. t. 13
 Martin Luther, son portrait, 1. t. 22. & *s.* 182.
 Presche contre les Indulgences, 1. t. 27
 Propose ses Theses contre les Indulgences,
 1. t. 28. & *suiv.*
 Ecrit respectueusement au Pape Leon, 1. t. 29
 L'histoire de sa Conference avec le Cardinal
 Caietan, 1. t. 32. & *suiv.*
 Appelle du Pape au Concile, 1. t. 37, 38
 S'adresse au Pape par une Lettre où il fait sem-
 blant de se soumettre, 1. t. 39
 Sa Conference avec Ekhus, 1. t. 40
 Ecrit

T A B L E

Ecrit insolemment au Pape ,	1. t. 46
Ses etreurs .	1. t. 43. & <i>suiv.</i> 67
Est condamné & excommunie par une Bulle du Pape Leon ,	1. t. 47
Ecrit contre cette Bulle , & la fait brusler ,	1. t. 48.
Tasche inutilement de gagner Charles-Quint ,	1. t. 51
Son parti devenu tres fort , & comment ,	1. t. 52. & <i>suiv.</i>
Ce qu'il fit à la Diéte de Wormes ,	1. t. 60 & <i>f.</i>
Est mis au Ban de l'Empire ,	1. t. 65
Est conduit dans le Chasteau de Vestberg , où il demeure enfermé neuf mois ,	1. t. 65
Les Livres qu'il compose dans sa solitude ,	1. t. 66. 67.
Ecrit contre la Censure que la Sorbonne avoit fait de ses Livres ,	1. t. 70
Ecrit d'une furieuse maniere contre le Roy d'Angleterre ,	1. t. 71
Sort de sa solitude pour reprimer Carlostad ,	1. t. 73. & <i>suiv.</i>
Ecrit contre les Evesques ,	1. t. 77
Traduit le Nouveau Testament ; l'histoire de cette version ,	1. t. 79. & <i>suiv.</i>
Il soustient toujours la presence réelle au Saint Sacrement de l'Eucharistie ,	1. t. 75. 172
Il abolit les Messes privées ,	1. t. 83
Ses Reglemens pour les biens d'Eglise ,	1. t. 83
Il quitte l'habit de Moine ,	1. t. 103
Il fait son livre de l'Arbitre esclave contre Erasme ,	1. t. 105
Il écrit contre les Païsans révoltez ,	1. t. 114. 115.
Son mariage scandaleux ,	1. t. 119. & <i>f.</i>
Il tasche en vain de gagner l'Archevesque de Mayence & le Roy d'Angleterre ,	1. t. 121
Sa Conference avec Zuingle qu'il ne voulut jamais admettre à sa Communion ,	1. t. 171
<i>& suiv.</i>	11

D E S M A T I E R E S.

Il s'oppose à la guerre qu'on vouloit faire à l'Empereur, 1. t. 180

Dresse le pen de la Confession d'Ausbourg, 1. t. 180.

Il déclare que l'on doit obéir à l'Empereur, 1. t. 190. & *suiv.*

Empêche que l'on ne s'accorde à Ausbourg, 1. t. 204.

Il décide qu'on pouvoit faire la guerre à l'Empereur, en changeant ridiculement son premier avis, 1. t. 213, 214

Fait abjurer à Eucer l'hérésie des Sacramentaires, 1. t. 237

Il écrit contre les Conciles, 1. t. 243

Il établit l'hérésie à Lipsie, 1. t. 244

Il ordonne Amstdorf Evêque de Naumbourg, 1. t. 262

Ecrit indignement contre le Pape, 1. t. 298

Maltraité par un Diable qu'il vouloit chasser du corps d'une fille possédée, 1. t. 299

Sa mort, 1. t. 299. & *suiv.*

Mathias Helde Vice-Chancelier de l'Empereur, 1. t. 240.

Mathias Illyricus, 2. t. 18

Chef des Compilateurs des Centuries, 2. t. 180.

Maurice Duc de Saxe, 1. t. 243

Se joint à l'Empereur pour aller contre l'Electeur Jean Frideric, 2. t. 35

Envoye ses Ambassadeurs au Concile, auquel il ne se veut pas soumettre, 2. t. 139. & *suiv.*

Les causes de sa révolte contre l'Empereur, 2. t. 143. & *suiv.*

Il traite avec Henri II. 2. t. 145

Il fait la guerre à l'Empereur, qu'il pensa surprendre. 2. t. 147. & *suiv.*

Il trahit le Roy, & fait sans luy son traité avec l'Empereur, 2. t. 156. & *suiv.*

T A B L E

- Il gagne la bataille contre le Marquis Albert & y est tue, 2. t. 162
- Michel Helling Evesque de Sidon, dresse l'*Interim*. 2. t. 99
- Michel Baius Professeur de Louvain fait un dangereux parti dans l'Université, 2. t. 193. & *suiv.*
- Ses Propositions sont condamnées par la Sorbonne & par les Papes, 2. t. 194. & *suiv.*
- Il se rétracte, 2. t. 195
- Maximilien I. Empereur renvoye la cause de Luther au Pape, 1. t. 31
- Sa mort, 1. t. 38
- Maximilien Comte de Bure mene l'armée de Flandre en Allemagne contre les Protestans, 2. t. 7.
- Arrive au Camp de l'Empereur, 2. t. 27
- Maximilien d'Autriche neveu de Charles-Quint, 2. t. 20
- Il succede à l'Empire à son pere Ferdinand, & tolere en quelques endroits le Lutheranisme, 2. t. 224. & *suiv.*

N.

- N**ICOLAS Stork Fanatique, son histoire, 1. t. III. & *suiv.*
- Nicolas Comte de Salm défend Vienne contre Soliman, 1. t. 168
- Nicolas Granvelle premier Ministre de Charles-Quint, 1. t. 252, 255
- Nicolas Amsdorf ordonné Evesque de Naumbourg par Luther, 1. t. 262
- Lutherien rigide, 2. t. 118
- Nicolas Bobadilla Jésuite écrit contre l'*Interim*, & ce qui luy en avint, 2. t. 114. & *suiv.*

O.

- O**CTAVE Farnese, Général des troupes du Pape pour l'Empereur, 2. t. 18
- Se met sous la protection du Roy Henri II. 2. t. 128. & *suiv.* Oläus

DES MATIERES.

Olais Magnus ,	1. t. 94
Oliandre Prédicant de Nuremberg ne veut point souscrire à l' <i>Interim</i> ,	2. t. 114
Othon Pak, grand fourbe ,	1. t. 165

P.

Les Palatins qui ont changé la Religion dans leurs Estats , & combien de fois ,	2. t. 171
Les Paisans revoltés , l'histoire de la guerre qu' ils firent à la Noblesse ,	1. t. 111. & <i>suiv.</i>
Paul III. Pape ,	1. t. 224
Convoque le Concile à Mantouë ,	1. t. 237
Convoque le Concile à Vicenze ,	1. t. 24
Confère à Nice avec les deux Monarques , <i>la-mesme.</i>	
Convoque le Concile à Trente ,	1. t. 262
Se ligue avec l'Empereur, & déclare la guer- re aux Protestans ,	2. t. 9
Sa conduite au Sujet de la Translation du Concile à Boulogne ,	2. t. 85
Sa mort , & son éloge ,	2. t. 121. & <i>suiv.</i>
Pfeffer Enthoufiaste ,	1. t. 116. & <i>suiv.</i>
Philippe Lantgrave de Hesse ,	1. t. 117. & <i>suiv.</i>
Se fait Lutherien ,	1. t. 125, 126
Exerce hautement le Lutheranisme à la Dié- te de Spire ,	1. t. 127
Tafche en vain de réunir les Lutheriens & les Zuingliens ,	1. t. 166. 171. 172
Proteste contre le Décret de Spire ,	1. t. 167
Traite avec mépris le Nonce du Pape ,	1. t. 173
Est Chef de l'armée Protestante contre l'Em- pereur ,	2. t. 15
Ses fautes de conduite en cette guerre ,	2. t. 15. & <i>suiv.</i>
Son insolence envers l'Empereur , qu'il ne qualifie que Charles de Gand ,	2. t. 18
Canonne furieusement & inutilement le camp de l'Empereur ,	2. t. 22. & <i>suiv.</i>

T A B L E

La diffipation de ses troupes , & sa fuite ,	2. t. 31.
Il se soumet à l'Empereur ,	2. t. 61
Comment il fut retenu prisonnier ,	2. t. 63.
<i>& suiv.</i>	
Philippe Comte Palatin défend Vienne contre Soliman.	1. t. 168
Philippe Melanchton infatué par Carlostad ,	1. t. 75.
Son origine , & son potrait ,	1. t. 181; 182
Donne la forme à la Confession d'Ausbourg ,	1. t. 183. 184.
Tafche de faire un bon accord en adoucissant les articles de la Confession ,	1. t. 201. <i>& f.</i>
On l'empesche de passer outre ,	1. t. 205
Sa mort ,	2. t. 181
Philibert Emmanuel Duc de Savoye ,	2. t. 20
Pierre Paul Verger Eveque de Justinopolis , & son Apostasie ,	1. t. 226
Confere avec Luther ,	1. t. 229
Pierre Canisius Jesuite ,	2. t. 167
Pie I V. Pape leve la suspension du Concile , & pourquoy ,	2. t. 175. <i>& suiv.</i>
Prétend que c'est à luy & non pas au Concile de réformer la Cour de Rome ,	2. t. 217
Déclare que l'Ambassadeur de France doit précéder celuy d'Espagne ,	2. t. 218
Pontus Comte de la Gardie, favori de Jean Roy de Suede ,	2. t. 252
Son histoire, & ses aventures ,	2. t. 255
Il traite avec Grégoire XIII. pour la réduction de la Suède à l'Eglise ,	2. t. 254
Sa mort ,	2. t. 261
Portrait de Martin Luther ,	1. t. 26. <i>& suiv.</i> 182
Portrait d'Erasme ,	1. t. 54, 55
Portrait du Comte de Fronsperg ,	1. t. 134, 135
Portrait du Duc de Bourbon ,	1. t. 152, 153
Portrait de l'Inconnu qui prédit la prise de Rome ,	1. t. 148, 149
	Portrait

D E S M A T I E R E S

- Portrait de Philippe Melanchton , 1. t. 182. & suiv.
- Portrait de Charles-Quint , 1. t. 185. & suiv.
- Célebration de la prise de Rome , 1. t. 148
- Protestans , l'origine de ce nom qu'on donna aux Lutheriens , 1. t. 167
- Protestation de Charles Quint contre la Translation du Concile à Boulogne , 2. t. 167 & suiv.
- Protestation de Henri I I. contre le Pape Jules I I I. 2. t. 128. & suiv.
- Pyrrhus Colonna Marquis de Mortare , 2. t. 16

R.

- A Régale fortement soutenue par le Roy Louis le Gros , 1. t. 193. & suiv.
- Revue de Ceri. Son peu de conduite à la défense de Rome , 1. t. 145. & suiv.
- Rodolphe I I. Empereur tolere le Lutheranisme pour quelques-uns de la Noblesse dans leurs maisons de campagne , 2. t. 226
- Rome surprise par Hugues de Moncade & par les Colonnes , 1. t. 133. & suiv.
- Histoire de sa prise par le Duc de Bourbon , 1. t. 145. & suiv.
- Saccagée & pillée par l'armée Imperiale. 1. t. 161. & suiv.
- Ruardus Tapperus Docteur de Louvain , 2. t. 193.

S.

- LE Comte Salentin d'Isambourg quitte l'Archevesché de Cologne , 2. t. 227
- Est Général de l'armée de Cologne contre Gebhard , 2. t. 239
- Sebastien Schertel, Chef de l'Infanterie des Protestans Confederez , 2. t. 12
- Prend

T A B L E

- Prend la forteresse de la Chiuse , 2. t. 13
 Sa belle réponse au Lantgrave , 2. t. 26
 Sibylle de Cleve Duchesse de Saxe , 2. t. 60
 Sigismond III. Roy de Pologne , 2. t. 161
 Succede au Royaume de Suède , *là-mesme.*
 Il est contraint de se laisser couronner à la
 Lutherienne, & de jurer qu'il maintiendrait
 la Religion Protestante , 2. t. 262
 Est déposé par les Estats du Royaume de Sué-
 de , 2. t. 265
 Smalcalde. La ligue de Smalcalde , 1. t. 210.
& suiv.
 Soliman assiége Vienne , 1. t. 168
 Est chassé de la Hongrie par Charles-Quint ,
 1. t. 219, 220.
 La Sorbonne condamne Luther , 1. t. 70, 71
 A toujours soutenu la Primauté & la supré-
 me puissance du Pape , 1. t. 71
 Condamne les Propositions de Baius, 2. t. 194
 Stenon Sture Prince & Gouverneur de Suède ,
 son Histoire , 1. t. 87. 88
 Stanislaus Hosius Cardinal Légat au Concile ,
 2. t. 202.
 Sylvestre Briéras , Maître du Sacré Palais écrit
 contre Luther , 1. t. 29, 30

T.

T Homas Muncer fanatique. son Histoire,
 1. t. 111. *& suiv.*

V.

Vienne assiégé par Soliman , 1. t. 268
 Vittemberg , & sa description , 2. t. 59
 Ulric Hutten grand Panegyriste de Luther ,
 1. t. 53.
 Ulric de Wirtemberg arme contre l'Empereur ,
 2. t. 12, 13.

D E S M A T I E R E S.

Il demande pardon, & l'obtient à de rudes conditions, 2. t. 33
Polphang Prince d'Anhalt, 1. t. 167

Z.

✓ Acarie Dauphin Evêque de Pharc, Nonce
✓ du Pape aux Protestans, 2. t. 183. & suiv.
vingt Pere des Sacramentaires, 1. t. 76
Confere à Marpourg avec Luther qu'il ne put
jamais gagner, 1. t. 171. & suiv.

F I N.

